

Bibliothèque des " TEMPS NOUVEAUX „

Gustave LEFRANÇAIS

SOUVENIRS

D'UN

RÉVOLUTIONNAIRE

Préface de Lucien DESCAVES

N° 27

ADMINISTRATION

51, Rue des Eperonniers, 51

BRUXELLES

SOUVENIRS

D'UN

RÉVOLUTIONNAIRE

Imprimerie Ch. HAUTSTONT
51, rue des Eperonniers.

Bibliothèque des " TEMPS NOUVEAUX "

Gustave LEFRANÇAIS

SOUVENIRS
D'UN
RÉVOLUTIONNAIRE

Préface de Lucien DESCAVES

N° 27

ADMINISTRATION
51, Rue des Eperonniers, 51
BRUXELLES

GUSTAVE LEFRANÇAIS

1826 – 1901

PRÉFACE

Il existe un beau portrait de Lefrançais, dans la force de l'âge et le vif de l'action : c'est le portrait que Jules Vallès a tracé de son ami dans l'Insurgé,

...« Un visage jaune et pensif, troué de deux yeux profonds et doux ; on dirait, au premier abord, un résigné, un chrétien. Mais le frémissement de la lèvre trahit les ardeurs du convaincu, et le «prenant» de la voix dénonce l'âme de ce porteur de riflard. La parole jaillit, chaude et vibrante, dans un tremolo de colère, mais, de même qu'il a l'habit de tout le monde et le chapeau plat, il a le geste simple. Sa phrase ne flambe point — quoiqu'elle brûle.

« Cette tête de rêveur ne s'agite pas sur le buste chétif qu'elle surmonte, son poing fermé n'ébranle pas le bois de la tribune, son geste ne boxe pas la poitrine de l'ennemi. Il s'appuie sur un livre, comme quand il était instituteur et surveillait la classe.

« Parfois même il semble, en commençant, faire la leçon et tenir une férule ; mais dès qu'il arrive aux entrailles de la question, il oublie l'accent du magister et devient, soudain, un frappeur d'idées qui fument sous son coup de marteau à grande volée. Il cogne droit et profond!

« C'est le plus redoutable des tribuns, parcequ'il est sobre, raisonneur... et bilieux.

« C'est la bile du peuple, de l'immense foule au front

terreux, qu'il a dans le sang et qui jaunit ses phrases pleines, et qui donne à ses improvisations le ton des médailles en vieil or.

« Portant la peine de cette jaunisse révolutionnaire, ayant une sensibilité d'écorché, lui, l'avocat des saignants! blessant les autres sans le vouloir, ce blessé! mais plein d'honnêteté et de courage — et sa vie parlant aussi haut que son éloquence en faveur de ses convictions. Ce Lefrançais là est le grand orateur du parti socialiste. »

Je n'ai pas connu Lefrançais à cette époque de sa vie, mais j'ai retrouvé l'impression de Vallès dans les souvenirs des vieux républicains qui payèrent de leur parole et de leur personne, aux dernières années de l'Empire.

Lefrançais et son ami Briosne, le feuillagiste, se firent réellement écouter et comprendre entre tous, à partir de ces réunions du Vaux-Hall, en 68, où le premier abordait résolument les questions relatives au sort de l'ouvrière, au travail des femmes, à leur rôle, à leurs droits et à leurs devoirs sociaux ; tandis que Briosne, miné par la phtisie, mort prochain parmi les vivants, revendiquait pour eux la possession du capital, de l'outillage héréditaire forgé et poli à la peine par les générations antérieures.

Cette ardeur et cette fièvre, ils les portaient partout pendant deux ans, de Montparnasse à Ménilmontant, de la rue Mouffetard à la place du Trône, de la rue du Bac au boulevard Rochechouart, du boulevard des Invalides à la rue de Belleville.

Il n'est pas possible de citer les salles du Pré-aux-clercs, de la Redoute, du Vieux-Chêne, des Barreaux-Verts, des Folies-Belleville; de nommer ces clubs : Favié, Ragache, Robert, Budaille,... sans évoquer Lefrançais et Briosne, au premier rang des révolutionnaires qui répandaient, avec la haine du régime impérial, les doctrines de Proudhon, de Fourier, de Cabet, de Blanqui, de Raspail et de Louis Blanc.

A ces foyers publics, allumés ça et là, autour de ces braséros d'idées, le peuple venait se chauffer et s'instruire. Quelquefois un commissaire de police dispersait les auditeurs et des sergents de ville les faisaient brutalement circuler, mais les idées circulaient avec eux. Ils allaient ranimer ailleurs les braises entretenues et saluaient l'apparition de Lefrançais comme s'il eut porté sous son bras plutôt qu'un riflard, comme dit Vallès, — un soufflet.

C'était dans la vie de l'ancien instituteur l'étape de prédilection. En donnant, chef d'équipe, son coup de pioche retentissant dans l'édifice vermoulu de l'Empire, il avait découvert ce trésor : une conception très nette du véritable danger social : l'exploitation capitaliste. Et tous ses efforts allaient tendre à la supprimer, beaucoup plus qu'à débarrasser la France d'une famille funeste, sans doute, mais pas autant que les familles plus nombreuses qui règnent sur le travail et en accaparent les profits. Un roi, un empereur, ne sont que des accidents; une caste souveraine est une calamité. On peut réchapper des premiers ; on meurt fatalement de l'autre. Trente ans de république bourgeoise ont vérifié cette observation. Le peuple n'a secoué le joug d'un maître que pour subir la tyrannie de ses soutiens, enracinés dans les administrations, les ateliers, les usines, les banques. Nous n'avons plus le Grand Patron, mais nous avons toujours le patronat. Rien de changé, au fond, qu'une effigie sur la monnaie.

Aussi le toast de Félix Pyat à « la petite balle », fait-il sourire aujourd'hui la génération montante qui boit, elle aussi, à l'indépendance du monde, mais par l'expropriation pure et simple, sans effusion de sang, autant que possible. L'ère des violences, régicide, barricades, grèves à main armée, est close. C'est même la plus grande déception que puissent éprouver les classes dirigeantes, habituées à cimenter les institutions menaçant ruine, avec de la cervelle d'insurgés en guise de mortier.

Condamné à mort par les conseils de guerre, réfugié à Genève de 1871 à 1880, Lefrançais avait eu le temps de réfléchir sur les fautes de la Commune, qu'il ne se dissimulait pas, et sur les inconvénients d'une modération dont il avait donné maintes preuves à l'Hôtel-de-ville, dans les commissions et auprès du père Beslay, protecteur désintéressé de la banque de France. Il n'était pas moins sévère pour lui-même que pour les autres. Sa rude franchise, sa probité ombrageuse, lui avaient fait beaucoup d'ennemis ; mais il pouvait dire comme Camille Desmoulins : « Ce à quoi personne ne fait attention, mais qui m'honorera auprès des républicains dans la postérité, c'est que j'avais été lié avec la plupart de ces hommes que j'ai dénoncés et que je n'ai cessé de poursuivre, du moment qu'ils ont changé de parti ; c'est que j'ai été plus fidèle à la patrie qu'à l'amitié ; c'est que l'amour de la république a triomphé de mes affections personnelles ; et il a fallu qu'ils fussent condamnés pour que je leur tendisse la main comme à Barnave. »

Combien de fois, cependant, ai-je entendu d'anciens compagnons de Lefrançais attribuer à son caractère difficile, à son humeur aigrie, la rareté de ses relations !

J'avais bientôt senti, dans son intimité, l'inanité de ces conjectures. Tous les hommes qu'il méprisait méritaient son mépris ; tous les hommes qu'il honorait de son estime en étaient dignes. Je ne me souviens pas que sa bouche ait jamais été amère aux noms de Rogeard, de Gambon, des Reclus, de Kropotkine, pour ne citer que ceux-là... Ses sentiments pour eux n'étaient que le respect de soi-même.

D'autres, aussi recommandables en apparence et envers lesquels il paraissait injuste, avaient dans leur existence, dans leur passé démocratique, une tare certaine que le temps et la complaisance universelle, complice du temps, avaient lavée, mais qui demeurait indélébile dans la mémoire de Lefrançais. Incapable d'une bassesse, d'une concession dégradante, d'une capitulation de principes,

il lui était permis de se montrer impitoyable aux palinodies, aux défaillances et aux lâchetés de ceux que Fabre d'Eglantine appelait les montagnards d'industrie. A Lefrançais la Commune n'avait rien rapporté. Il en était sorti pauvre, comme il y était entré. Le devoir accompli, la tâche terminée, il avait repris le chemin de l'exil pour y continuer sa vie et non pour la refaire. Ayant été à la peine, il ne voulut pas être au déshonneur d'une récompense ou d'un dédommagement quelconque — de la part d'un gouvernement qui ne réalisait aucun de ses désirs, aucune de ses espérances.

Cette déception, son testament l'a traduite avec force.

« Je meurs, dit-il, de plus en plus convaincu que les idées sociales que j'ai professées toute ma vie et pour lesquels j'ai lutté autant que j'ai pu, sont justes et vraies.

« Je meurs de plus en plus convaincu que la société au milieu de laquelle j'ai vécu n'est que le plus cynique et le plus monstrueux des brigandages.

« Je meurs en professant le plus profond mépris pour tous *les partis politiques, fussent-ils socialistes, n'ayant jamais considéré ces partis que comme des groupements de simples niais dirigés par d'éhontés ambitieux sans scrupules ni vergogne...*

Lefrançais ajoutait :

« Pour dernières recommandations, je prie mon fits Paul de veiller à ce que mon enterrement — exclusivement civil, bien entendu — soit aussi simple que l'a été ma vie elle-même, et à ce que je ne sois accompagné que de ceux qui m'ont connu comme ami et ont bien voulu m'accorder soit leur affection, soit plus simplement leur estime. A défaut d'incinération, qu'on me porte à la fosse commune, où, d'ailleurs, tous les miens m'ont déjà précédés, ainsi que les pauvres gens à la classe desquels je n'ai cessé d'appartenir... »

En lisant à haute voix cet admirable testament, devant le corps à peine refroidi de notre ami reposant sur son petit lit de fer, Albert Goullé avait les yeux et la voix

trempés de larmes;...et je contenais difficilement la même émotion, car je dois beaucoup à Lefrançais, je l'ai aimé filialement et il me semblait recevoir de sa dépouille mortelle une dernière leçon de clairvoyance et de rectitude.

*Souvent, à la fin de sa vie, j'allais le chercher à l'*Aurore, *où nous étions, lui caissier et moi rédacteur, et je le reconduisais jusqu'à son humble logement de la rue de la Tombe-Issoire. C'était pendant l'affaire Dreyfus. Nous en causions, naturellement, mais sans avoir, ni l'un ni l'autre, beaucoup d'illusions. Sans doute la cause était belle et il eut été honteux à nous de ne pas l'embrasser. Mais chaque jour des innocents sont ainsi injustement condamnés, pour lesquels on ne remue pas ciel et terre, comme on les remuait pour sauver cet officier riche et sorti des écoles spéciales, où l'on apprend que la force prime le droit et que les Conseils de guerre sont infaillibles. Quel dommage! Quelles occasions perdues de concilier la justice et la pauvreté!*

Fallait-il espérer du moins que l'aventure édifierait la victime libérée? Pas même. Elle était par essence contre ses défenseurs. J'avais imaginé cet apologue. La Commune, encore une fois, est proclamée. Pour la réduire, la réaction mobilise ses forces et les envoie contre Paris. Et la première barricade est enlevée par le capitaine Dreyfus réintégré dans son grade et sans pitié pour les insurgés qu'il fait fusiller.

Lefrançais m'écoutait en souriant dans sa barbe blanche: nous étions d'accord.

Nous l'étions encore sur d'autres points.

Kropotkine qui avait connu Lefrançais à Genève pendant l'exil; Kropotkine dans ses Mémoires, un des plus beaux livres de ce temps, rapporte ce propos que l'ancien membre de la Commune tenait un jour devant lui: « Je suis un Communaliste et non un anarchiste; je ne puis pas travailler avec des fous comme vous. »

« Et il ne travaillait qu'avec nous, ajoute Kropotkine,

car, disait-il, vous autres fous, vous êtes encore les hommes que j'aime le mieux. Avec vous, on peut travailler et rester soi-même. »

L'âge et l'expérience avaient confirmé Lefrançais dans son inclination. A côte des portraits de Delescluze, de Vermorel et de Varlin, parmi d'autres portraits de famille souriant à son cœur, on ne voyait plus, à la fin, épinglées aux murs de sa chambre, que les images de Bakounine, de Kropotkine et de Reclus, qui parlaient à son intelligence passionnée d'harmonie et de justice, le seul langage qu'elle comprît désormais.

Les dernières volontés de Lefrançais furent suivies, au delà peut-être de ce qu'il avait espéré,

Le dimanche 19 mai 1901, en effet, nous le conduisions au Père-Lachaise; en même temps que s'y rendaient les groupes révolutionnaires en pèlerinage annuel au mur des fédérés. On eut dit qu'il y allait aussi, pour la dernière fois.. Et, de fait, il y alla,... il y alla sous le drap rouge des membres de la Commune, à grand'peine obtenu; il y alla entre deux haies d'agents témoignant que la République est restée fidèle aux traditions de l'Empire.

Mais nous ne nous attendions pas à ce qu'il allât plus loin que son bûcher...

Après l'incinération, comme nous sortions, nous vîmes s'élever de la cheminée du four crématoire, une tremblante fumée que la brise rabattit vers l'endroit où tombaient, en 71, les suprêmes défenseurs de la Commune Si bien que la substance de notre grand ami, volatilisée, passait dans le cortège saluant les héros et se mêlait à ce chant de l'Internationale, *que précisément Eugène Pottier a dédiée à Lefrançais !*

Mais il nous restait encore un devoir à remplir.

Lefrançais n'est pas seulement l'auteur d'une étude remarquable sur le mouvement communaliste et de diverses brochures parues à Neuchâtel et à Genève pendant les années d'exil. Il avait écrit encore des souvenirs

que Séverine publia, en 1886, dans le Cri du peuple *et pour lesquels il avait, depuis, vainement cherché un éditeur.*

Cet éditeur, nous devions *le trouver et nous l'avons trouvé en effet, Albert Goullé et moi, grâce au concours dévoué d'Elisée Reclus et aux souscriptions empressées des plus vieux amis de Lefrançais. N'était-ce pas à eux qu'incombait le soin d'ériger le monument dont il a laissé la matière ? Quel marbre vaudrait ces pages sincères et de bon conseil, pour apprendre aux ignorants, rappeler aux oublieux et signifier au ingrats, le nom d'un homme excellent, riche uniquement de ses convictions et généreux d'exemples ?*

Nous comptons sur ce livre pour honorer et perpétuer la mémoire de Gustave Lefrançais comme il convient, c'est-à-dire en multipliant les dépositaires de sa pensée, les continuateurs de son action et les émulateurs de son désintéressement.

Février 1902.

Lucien DESCAVES.

AVANT-PROPOS

En livrant au lecteur ces notes et souvenirs relevés presque tous en leur temps, je ne prétends faire ni de l'histoire ni de l'autobiographie.

Pour l'histoire, il faudrait y avoir tenu plus de place ou posséder des moyens d'informations que je n'ai jamais eus.

De l'autobiographie? — Encore moins.

Ma vie, pas plus que celle des millions d'êtres dont l'existence entière est absorbé, par le gagne-pain n'offrirait rien de bien intéressant à raconter... Je n'ai ni plus souffert ni plus lutté qu'eux. Ni plus ni moins qu'eux, je n'ai eu à me plaindre du milieu anti-social, anti-humain dans lequel peinent et meurent les prolétaires, et que, tous, nous aspirons à détruire pour y substituer une société de citoyens vraiment égaux et libres.

Mais ayant pris part depuis bientôt quarante ans aux efforts communs pour hâter l'heure de la délivrance, j'ai cru que, peut-être, il serait intéressant pour les nouveaux de l'armée révolutionnaire de savoir quelles impressions produisirent sur l'esprit d'un « jeune » d'autrefois les événements qui se déroulaient devant lui, portant dans leurs flancs la révolution sociale et comment ainsi se forma sa conscience.

Le hasard de mes relations m'a fait connaitre plusieurs des groupes dont se compose le grand parti révolutionnaire socialiste, sans que je sois jamais entré dans aucun. — Question de tempérament sans doute.

Cela me donne en tout cas l'avantage de n'avoir jamais épousé leurs dissentiments et, trop souvent, leurs rancunes; il m'est ainsi permis d'en parler sans parti pris ni animosité.

Quant aux questions de personnes, tout en n'y attachant qu'une importance secondaire, comme elles tiennent nécessairement leur place dans le mouvement, je me crois le droit — et j'en use à l'occasion — de stigmatiser ceux dont les actes avérés sont la contradiction flagrante des principes dont ils se réclament pour capter la confiance des opprimés.

Je leur reconnais, en revanche, et je reconnais à leurs amis, le droit absolu de contester le jugement que je porte sur eux; mais je les mets au défi de l'attribuer à une haine personnelle ou à des vues intéressées.

1886.

PREMIÈRE PARTIE

I

Sorti en septembre 1844 de l'école normale primaire de Versailles, où j'étais entré deux ans avant comme *boursier* de la Seine — après concours — en qualité d'élève maître, je me voyais déjà à la tête d'une école communale, entouré de marmots dont je rêvais de « faire des hommes », selon l'expression consacrée.

Naïve ambition! bien excusable chez un jeune homme de moins de dix-neuf ans, qui prenait son métier au sérieux.

Malheureusement, malgré le succès de mes examens qui m'avaient valu le numéro *deux* sur une soixantaine de camarades de promotion, j'étais assez mal noté sous le rapport des sentiments religieux et politiques.

A dix-neuf ans peut-on avoir autre chose que des sentiments?

En religion j'étais athée; les savants seuls, en petit nombre encore, s'avouaient matéralistes. On pouvait, en ce temps, être à la fois athée et spiritualiste, tout bizarre que cela paraisse aujourd'hui.

Chez moi, l'athéisme n'était alors qu'une sorte de legs familial, mon père en ayant, pour ainsi dire sucé les principes dès les premières années de son enfance, passées auprès de son grand-oncle, l'astronome Jérôme de Lalande.

Quant à mes sentiments politiques, bien que mon père, soldat du premier Empire, de 1806 à 1815, exécrât profondément Napoléon, je pourrais presque dire que ce fut moi qui le rendis républicain.

J'avais précisément puisé mes convictions premières dans les notions d'histoire que nous donnait le directeur de l'école de Versailles, M. Lebrun, fils du Girondin qui fit partie du ministère Roland et qui fut, comme tel, guillotiné à la suite du 31 mai 1793.

Ce directeur, bien que fonctionnaire de Louis-Philippe, avait encore assez de sang révolutionnaire pour que, nous retraçant à larges traits les principales scènes de la grande époque, il en fit vibrer les échos chez quelques uns de ses auditeurs, tant ces fils du dernier siècle, tout dégénérés qu'ils fussent déjà, avaient encore d'allure.

Inquiet des impressions que ses leçons avaient laissées, il tenta vainement ensuite de les effacer de mon esprit et ne me pardonna jamais d'avoir résisté à ses objurgations.

J'étais donc, je le répète, fort mal noté, grâce à lui, lors de ma sortie.

Aussi, tous mes camarades étaient déjà pourvus d'emploi, et j'en étais encore à me demander ce que je ferais de mon *brevet de capacité*.

A chaque fois pourtant qu'une commune faisait appel pour remplir une vacance, je renouvelais les démarches nécessaires pour être nommé, mais je n'étais pas même convoqué au concours d'admission.

Tout en me rendant compte des *recommandations* dont j'étais l'objet, je n'en persistais pas moins à vouloir poursuivre la carrière vers laquelle je me sentais attiré et je me décidai à entrer, en qualité de professeur de mathématiques élémentaires, dans une des plus importantes institutions de Versailles.

Cette institution comptait environ deux cent cinquante élèves, portant — par esprit de réclame — un uniforme des plus bizarres qui leur donnait un faux air de

Polonais. Ils faisaient un effet prodigieux lorsque, par rangs de trois, ils traversaient la ville. Malheureusement, le prestige de cette exhibition était un peu diminué par le costume très civil et parfois rapé des professeurs qu'on n'avait pas osé soumettre au port du fameux uniforme.

Présenté au directeur de l'établissement sur la recommandation d'un inspecteur d'Académie, j'avais été l'objet du plus minutieux examen sur le degré de mes connaissances en algèbre et en géométrie.

— Voyez-vous, jeune homme — me dit le majestueux personnage — j'ai besoin d'un professeur capable et consciencieux qui fasse faire de rapides progrès aux enfants dont on me confie l'éducation. Or, pour cela, il faut de la méthode... de la méthode... tout est là!... et je suis très exigeant sous ce rapport.

C'est presque en tremblant que j'avais accepté ce poste. Je me demandais avec inquiétude si je serais à la hauteur de ma mission et si vraiment ce n'était pas trop audacieux de courir, pour mes débuts, une telle aventure.

Avant l'heure de ma première leçon, je m'abouche avec le « Préfet des Etudes » et, très timidement, je le prie de vouloir bien me dire à quelle partie du cours de géométrie — c'était le jour — mon prédécesseur avait laissé les élèves.

— Ah! vous êtes le nouveau? Asseyez-vous, je vous prie. Je vais regarder le livre.

Se dirigeant alors vers un rayon portant indication de la classe à laquelle il correspond, le « préfet » en tire un misérable petit livre, graisseux et presque en lambeaux. C'était un de ces mauvais traités, fort en usage alors et qui, sous le nom de *résumés*, ne contenaient que d'insipides et sèches définitions. Ils avaient été inventés par un certain abbé Gauthier, très louangé en ce temps-là par les pédagogues à la recherche d'une instruction dite populaire, mais surtout rapide et à bon marché.

Ouvrant le volume, M. le préfet des études le feuilleta et finit par découvrir ce qu'il cherchait. Il me montra alors un passage compris entre une croix et un simple trait horizontal, tracés en marge au crayon.

— Voilà la leçon en question. Je vais vous accompagner et vous présenter aux élèves.

La présentation faite, il me remet le livre et m'avertit que chaque élève doit me réciter intégralement le passage indiqué.

— Mais je ne vois ni tableau noir, ni craie.

— Pour quoi faire?

— Pour les démonstrations.

— Vous n'avez rien à démontrer.

— Comment?

— La récitation suffit. Veillez surtout, je vous le recommande, à ce que chacun récite textuellement. M. le directeur y tient beaucoup. Cette *méthode* est excellente. Car de cette façon, les élèves peuvent changer de professeur sans que cela apporte le moindre trouble dans leurs études !

Je croyais rêver!

Plus âgé et moins naïf, l'air de conviction stupide de mon « préfet » et ses explications vaudevillesques m'eussent fort amusé. Mais après toutes mes anxiétés de conscience, c'était tomber de haut. Aussi ne pus-je m'empêcher de répliquer que le premier venu pourrait remplir le même office.

M. le « préfet des études », ahuri de ma remarque, s'en fut, sans répondre, continuer son inspection dans les classes.

La journée me parut mortellement longue, Je pus constater aussi — à l'heure des repas — que la nourriture était de même qualité que l'enseignement donné aux élèves.

Enfin l'heure du coucher arriva et, brisé d'ennui plus que de fatigue, je m'endormis assez vite.

Le lendemain, bien avant l'heure réglementaire, je suis réveillé par une insupportable odeur et un défilé

d'élèves, en tenues des plus légères, se dirigeant vers un coin du dortoir en face duquel mon lit est placé.

Me soulevant à demi pour me rendre compte de ce qui se passe, je demeure stupéfait de dégoût.

Juste en face de moi se trouve un réduit affecté à un usage intime : il est absolument dénué de porte!

Dès l'ouverture de son bureau je vais trouver le directeur et lui demande des explications.

— Rien n'est plus simple — me dit-il — et tous vos collègues sont dans le même cas : c'est ma méthode; ça facilite la surveillance!...

Une heure après, je reprenais le train pour Paris, me jurant d'examiner les choses de plus près à l'avenir.

A quelques jours de là, le *père J...*, dont Vallès a tracé le portrait dans son *Bachelier*, directeur d'une agence spéciale de placement pour les professeurs, me faisait entrer dans un petit pensionnat de la rue de Chaillot, celui précisément où se passent les premières scènes du *Jack* d'Alphonse Daudet.

Le « Moronval » d'alors était un assez bon homme, échappé je suppose de quelque séminaire du Midi. Fort besogneux, il s'occupait plus d'affaires étrangères à sa profession, que de son institution, où il paraissait à peine.

Cinquante francs par mois; assez mal nourri, couché au dortoir — toujours! — quatre soirées de libres par semaine et deux dimanches sur trois, après-midi; telle était la situation que je partageais avec deux malheureux collègues, vieux forçats de l'Université, que cette vie de pions avait passablement abrutis et même dégradés.

Plus heureux que moi pourtant, grâce à leur titre de bachelier, ils conduisaient deux fois par jours leurs élèves aux répétitions du collège Bourbon, ce qui leur donnait quatre heures de liberté de plus par jour, qu'ils employaient du reste à la diable.

Grâce à la gêne constante de notre infortuné directeur,

nous n'étions jamais sûrs que les repas fussent régulièrement servis, tant les fournisseurs se souciaient peu de faire crédit.

Quant à nos honoraires, nous devions les arracher par à-compte de *deux* ou *d'un franc* et quelquefois même de *cinquante centimes!*

Libre d'agir à ma guise quant à la façon de donner mes leçons, n'ayant que fort peu de besoins, je serais demeuré là plus longtemps peut-être, à cause de l'intérêt que m'inspiraient plusieurs de mes petits élèves, si, coup sur coup, deux événements assez graves ne m'avaient déterminé à quitter la « boîte. »

Le seul pensionnaire payant bien et largement même pour l'époque — 3,000 francs par an, sans déduction des vacances — était petit-fils d'un défunt maréchal du premier Empire. Ce bambin d'une dizaine d'années, dont la mère était morte et dont le père était colonel de hussards en Afrique, où il périt depuis, était aux mains de la veuve du maréchal, sa grand-mère, qui le gâtait d'une abominable façon.

Il avait, comme de juste, l'idée très exacte de son importance au pensionnat. Aussi agissait-il en toute liberté, sans que personne se permît jamais d'y trouver à redire.

Comme il était de la classe des *Latins*, je n'avais pas eu jusqu'alors à m'en occuper.

Mais un dimanche que j'étais de garde, peu avant l'heure où l'équipage de la maréchale venait habituellement prendre le moutard, celui-ci me lâcha une impertinence telle que je le consignai pour toute la journée.

La punition à peine infligée, on vint le chercher. Je lui défends de sortir et vais annoncer au domestique qui l'attendait au parloir que l'enfant, puni par moi, ne sortira pas ce dimanche.

Le directeur étant absent, les gens de la maréchale, fort étonnés, s'en retournent, pendant que leur jeune maître jure, tempête et menace de tout briser.

Moins d'une demi-heure après, grand fracas d'équipage et carillon au parloir : Madame la maréchale arrive elle-même chercher son petit-fils.

Impossible de traduire les épithètes dont m'accabla la vieille dame qui,comme bon nombre de ses pareilles composant la noblesse militaire de Napoléon,avait passé aux Halles sa première jeunesse.

Avec le respect dû à son âge et à sa qualité de femme, je tiens ferme et refuse de lever la consigne. La scène menaçait de tourner au tragique, lorsque le directeur venant à rentrer y mit fin, en donnant satisfaction à la grand'mère, dont il s'empressa de calmer la fureur à l'aide de plates excuses.

Demeuré seul avec moi : « Ah çà! jeune homme, » avez-vous juré de me ruiner? Comment! vous vous » avisez de punir mon meilleur élève! Un enfant qui » me paie *trois mille francs! trois mille francs!* monsieur, sans compter les cadeaux, encore! Des professeurs, j'en trouverai toujours, mais des élèves à ce » prix!... »

Comme je protestais et parlais de me retirer sur-le-champ, il me promit, afin de sauvegarder ma dignité, de faire en sorte qu'à l'avenir le petit-fils du maréchal ne fut plus soumis à ma surveillance. — Et je consentis à rester.

Mais deux jours plus tard, je dus revenir sur cette promesse, à la suite d'un incident beaucoup plus sérieux.

Rentrant le soir de meilleure heure au dortoir que je ne le faisais quand je n'étais point « d'étude », je constatai l'existence de certains faits monstrueux dont malheureusement les établissements religieux n'ont jamais eu, je le suppose, le triste et honteux monopole.

Rien jusqu'alors, cependant, ne m'avait fait soupçonner qu'il se passât de ces choses dans ce pensionnat. Mes collègues m'avaient semblé de vieux ivrognes, mais rien de plus.

Le lendemain matin je m'en expliquai avec le directeur et lui annonçai mon départ immédiat. Il ne me parut surpris que de mon étonnement, bien qu'il essayât de me faire croire que je devais m'être trompé.

Voyant que je ne m'y laissais pas prendre, il finit par changer de ton.

— C'est bien, me dit-il, je ne puis vous retenir. Mais croyez-moi jeune homme, soyez prudent et n'allez pas ébruiter ce que vous *prétendez avoir vu*. N'oubliez pas qu'il y a une loi contre la diffamation...

Je ne compris que trop qu'il avait raison. D'abord, je n'avais pas de preuves, à fournir et, en eussé-je eu, je n'aurais pu légalement les produire.

De plus, on était au commencement de la fameuse guerre entre universitaires et cléricaux, guerre que le vieux Louis-Philippe qualifiait assez justement de querelle de « cuistres et de bedeaux ». On m'eût tout simplement fait passer pour un agent des jésuites.

J'entrai alors dans un externat du faubourg Saint-Honoré, dirigé par un excellent homme, dont je suis resté l'ami jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant à peu près quarante ans.

Malheureusement les appointements qu'il arrivait à me donner étaient trop faibles pour que je pusse m'en contenter. Aussi quelques mois après, j'acceptais avec empressement d'aller remplacer pendant tout le temps que durerait sa maladie, un de mes anciens condisciples, titulaire d'une école dans une commune de Seine-et-Oise, à une douzaine de lieues de Paris.

Vers la fin de Février 1846, j'arrivais à Sainte-Mesme près de Dourdan.

Là devaient définitivement échouer mes projets d'avenir comme maître d'école.

* * *

En ce temps-là, l'enseignement primaire était régi par la loi de 1833, dite loi Guizot. Malgré le doctrina-

risme étroit du ministre autoritaire dont elle portait le nom, cette loi était certes de beaucoup plus libérale que toutes celles qui lui ont succédé jusqu'à présent (1886).

L'instituteur primaire, en effet, relevait directement de la commune, représentée par un comité local composé du maire, du curé et de cinq notables désignés par le Conseil municipal et pris hors de son sein. — Ce comité avait droit de surveillance, et c'était sur son avis formel que l'instituteur était ensuite *institué* par le ministre de l'instruction publique.

L'Etat était représenté auprès du comité par un conseiller d'arrondissement qui, en cas de conflit entre la commune et l'instituteur, remplissait le rôle de juge de paix, sauf appel devant le conseil académique, qui prononçait en dernier ressort.

La révocation ou l'interdiction temporaire ou à toujours de l'instituteur, pour faits notoires d'inconduite ou d'immoralité, ne pouvait être prononcée que par le tribunal civil, toutes chambres réunies, constitué pour le cas en conseil de discipline.

En droit, l'instituteur avait donc une indépendance relative dans ses rapports avec l'Etat.

En fait, il en était tout comme maintenant, c'est-à-dire qu'il était subordonné aux influences locales avec lesquelles le pouvoir avait à compter. Quant à son action politique, le système électoral alors en vigueur la rendait absolument inutile.

Dès le jour de mon arrivée, je fis les visites d'usage.

Ma première fut pour le maire.

Ceint de l'écharpe depuis plus de trente ans, — il l'avait reçue de son père — ce magistrat municipal,un des plus riches cultivateurs du pays, m'accueillit avec cordialité et m'assura de son concours.

« Je connais trop les bienfaits de l'instruction, me dit-il, pour ne pas aider à la propager ».

Il savait, en réalité, à peine l'orthographe ; mais c'était déjà beaucoup pour un homme de son âge, à cette époque.

Puis il se lança dans les rengaînes chères, aux libéraux

d'alors : détruire les superstitions, le bigotisme, « pour affermir la religion », démasquer les mauvais prêtres..., etc., etc.

Il me promit enfin de me protéger contre le mauvais vouloir du curé, un Bas-Breton, le « père Soulô », comme on l'appelait dans la commune,car certainement il me chercherait noise, furieux qu'il était de n'avoir pu faire venir un instituteur de son choix.

Muni de ces renseignements,je me présentai à la cure.

Au seul aspect de ce prêtre, je compris tout l'à-propos du sobriquet dont on l'avait gratifié. Trapu, la figure empourprée, le nez barbouillé de tabac, une tignasse ébouriffée, il paraissaît aussi peu respectable que possible malgré son âge — une soixantaine d'années environ — et ses cheveux blancs.

D'une voix rauque, presque brutale, ce Bas-Breton mal peigné me reçoit d'abord de fort méchante humeur. Il me croyait natif de Paris,qu'il déteste, — sans savoir pourquoi, probablement.

Il s'humanise cependant à la lecture de mon diplôme relatant que je suis né à Angers : nous sommes presque pays.

— Vous arrivez à propos, monsieur le maître. Comme nous sommes en Carême, je veux, afin de ramener à notre sainte religion les habitants du pays, qui sont de vrais païens, leur faire deux fois la semaine, le soir, des conférences où *nous* discuterons les principales vérités de l'Eglise. Vous ferez l'incrédule et je vous convertirai.

Assez surpris de cette proposition saugrenue, il me prit d'abord envie de l'accepter pour faire l'essai de mes forces en ce genre. La jeunesse a de ces audaces !

Malheureusement le curé reprit aussitôt :

— Vous comprenez, bien monsieur le maître, que par crainte de scandale, je vous préparerai moi-même les objections auxquelles je répondrai ensuite.

Ainsi, je devais tout simplement remplacer le légendaire bonnet jouant le rôle du diable dans cette farce.

Je m'empressai de décliner l'honneur d'un aussi stupide rôle, me retranchant derrière la loi de 1833, invitant les instituteurs à s'abstenir de toute controverse religieuse.

— C'est bien, reprit sèchement le curé, je m'adresserai au chantre. Il sera plus complaisant que vous.

Notre entretien finit là, et je sortis enchanté d'apprendre ainsi que j'étais dispensé de cette fonction de chantre, à laquelle les instituteurs sont le plus souvent obligés. Il est vrai que je serai privé des 60 à 80 francs, que rapporte annuellement le métier. Mais, en même temps, j'évite d'être sonneur, les deux fonctions étant toujours réunies.

Averti de ce qui venait de ce passer, et pressentant de prochaines hostilités de ce côté, le maire me conseilla de lui adresser une requête afin de convoquer le comité local et de faire constater par celui-ci l'état d'avancement des élèves au moment de mon arrivée. Je suivis son conseil et je pus vérifier, quelques mois après, qu'il avait absolument raison.

Malgré toutes les tracasseries que je prévoyais déjà ce fut cependant avec une vraie joie que, le lendemain matin, je fis mon entrée dans la grange qui servait de classe aux enfants. J'étais enfin maître d'école ! J'allais avoir des élèves à moi !

Et pourtant quelle pauvre vie j'allais mener !

Bien que la commune fût une des plus riches de l'arrondissement de Rambouillet ; bien que le maire sût « apprécier les bienfaits de l'instruction », le Conseil municipal, s'en tenant au minimum fixé par la loi, accordait seulement *deux cents francs* par an de subside à l'instituteur.

Moyennant cette somme, la commune avait le droit d'envoyer à titre gratuit *dix* élèves à l'école qui en comptait à peine trente-cinq au maximum

Je pouvais donc compter seulement sur vingt-cinq élèves au plus me payant un écolage de un franc cinquante à deux francs par mois, suivant l'âge.

Cinq à six élèves payaient ce dernier prix. Cela me constituait ainsi un revenu annuel d'environ *huit cents francs*, auquel venait s'ajouter mon indemnité de logement — cinq francs par mois — la commune n'ayant pas encore de maison d'école.

Enfin, comme casuel, j'avais droit de me faire payer les extraits d'actes civils qu'on pouvait me demander en ma qualité de secrétaire de mairie, fonction inséparable de celle d'instituteur.

En cinq mois de séjour, j'en délivrai *deux* qui me rapportèrent ensemble 1 fr. 25!...

Le fait que la commune n'avait point de maison d'école témoigne des beautés de notre centralisation administrative.

Quelques années avant la chute de Charles X, un ex-archi-trésorier du premier Empire, membre de l'Institut, Ecouchard Lebrun, dit Lebrun-Pindare, avait en mourant légué à la commune une parcelle de terrain, ainsi que la somme suffisante pour y construire une mairie-école, contenant aussi le logement de l'instituteur.

La révolution de 1830 survint avant que la commune fût autorisée à « accepter le legs ».

Le député de l'arrondissement, envoyé à la nouvelle Chambre, suspect d'attaches bourbonniennes, s'épuisa en de vains efforts pour faire sortir l'affaire des cartons du ministère où elle demeurait enterrée.

En 1844 seulement, le projet de loi nécessaire avait été présenté au vote de la Chambre, qui,sans délibérer, ne sachant pas même de quoi il était question, termina l'histoire par assis et levé. On avait mis plus de quinze ans pour y arriver !

Une fois autorisée, la commune avait eu à faire établir les plans et devis, puis à les faire approuver par le ministre — en passant par tous les degrés hiérarchiques d'usage. Enfin, chose plus difficile encore, à retirer de la caisse des Dépôts et Consignations la somme qu'y avait dû verser l'exécuteur testamentaire du défunt.

Les travaux ne purent ainsi commencer que bien après mon départ.

Donc, durant près de vingt ans, l'école s'était tenue dans un local sombre, humide et mal aéré; élèves et maîtres y avaient gagné des rhumatismes, et peut-être, comme le collègue que j'y remplaçais, des germes de phtisie... mais l'ordre administratif était demeuré sauf!

Peu de temps après mon arrivée, je commencai, sans m'en douter, à faire jaser sur mon compte.

J'étais parti de Paris avec une garde-robe des plus modestes pour laquelle je n'avais eu, hélas! aucun excédent de bagages à payer. — En linge, le strict nécessaire et, comme vêtements, pas le moindre rechange; sans quelques bouquins qui la garnissaient, ma pauvre petite malle n'eut pas été pleine à moitié.

C'est dire que fêtes et dimanches je portais le même costume. Et quel costume? Je me souviendrai jusqu'à la mort d'un certain paletot couleur amadou, d'un tissu des plus spongieux, portant alors le nom de *tween* — celui sans doute de quelque fabrique anglaise — et qui laissait trop facilement pénétrer tour à tour la pluie, le vent et le soleil.

Les gens du pays, étonnés de me voir en tout temps vêtu de cet éternel paletot, convaincus que les « Parisiens » n'ont d'autre souci que de mystifier les paysans, ne pouvaient se persuader que ma pauvreté seule était en cause dans l'affaire. Pour eux, le pauvre diable de maître d'école ne pouvait être qu'un farceur bien décidé à se moquer d'eux.

A ce premier grief et sans y songer davantage, je ne tardai pas à en ajouter un autre, beaucoup plus grave, il est vrai.

D'humeur très noctambulesque et contraint surtout de faire des économies d'éclairage, il m'arrivait, chaque fois que le temps le permettait, de me promener assez tard le soir.

Or, j'avais adopté pour théâtre habituel de mes sorties un petit sentier courant entre l'*Orge* et le cime-

tière placé au chevet de l'église, comme c'est fréquemment l'usage dans les campagnes.

Quelques gas du pays — des amoureux, sans doute — m'avaient aperçu à plusieurs reprises, de loin bien entendu, car pour rien au monde ils ne se fussent dirigés de ce côté à pareille heure.

Ils ne manquèrent pas d'en gloser,et bientôt le village et les environs en furent instruits.Il n'en fallait pas plus pour que bien décidément ils vissent un personnage étrange dans « Monsieur le Maître ». Je fus promu au titre de sorcier.

Fort heureusement le maire, dont j'avais fait la conquête en lui donnant quelques renseignements utiles pour tenir ses comptes, m'avertit de ces bruits fâcheux.

Sans doute, il ne dépendait pas de moi de les faire cesser quant à la pénurie de vêtements, mais jugeant inutile d'augmenter les difficultés de ma situation, je me résignai à me promener désormais sur la grande route, au risque de déranger les couples que j'y rencontrais parfois dans des attitudes non équivoques.

Après tout, c'était la juste punition de leurs stupides bavardages.

* * *

Malgré cette concession, le coup était porté et le curé ne pouvait manquer d'en tirer parti contre moi.

Ce qui m'exapérait le plus dans cette histoire, c'était que j'avais pu constater qu'à l'exception de quelques vieilles bigotes, nul dans le pays n'avait la moindre croyance religieuse.

M'étant quelquefois, le dimanche, tenu sous le porche de l'église, ainsi que le font d'habitude tous les hommes du village, j'avais entendu ceux-ci plaisanter le curé et les cérémonies de la façon la plus leste. Ou bien c'étaient d'interminables causeries — à voix quasi-haute — sur le marché de la veille, la foire prochaine, le prix qu'on avait vendu ses denrées, le bétail qu'on

mènerait bientôt au marché. Enfin, sur tout ce qui intéressait ces braves gens à plus juste raison que le mauvais latin bredouillé par le curé ou que les insanités qu'il leur débitait du haut de son « égrugeoir », comme les paysans nommaient irrespectueusement la chaire à prêcher.

Bien plus, me promenant un jour avec un adjoint, ce bonhomme m'interpellant brusquement; « Ah! ça, monsieur le maître, croyez-vous en Dieu? »

Assez interloqué et soupçonnant quelque piège, je me contente de lui répliquer : « Et vous? »

— C'te farce! reprit-il en riant.

Or cet athée est un des plus zélés fabriciens (marguilliers) de la commune.

Ah! «les croyances naïves des bons villageois!» C'est bien vraiment le cas d'en dire aussi : C'te farce!

Il en était de ces croyances comme de l'honnêteté dans les relations de famille.

Chargé d'établir les parts de terre à échoir à chacun des enfants d'une vieille qui, en mourant s'était, *enfin décidée à faire du bien à ses enfants,* selon la formule usitée, j'assistai un jour à une scène révoltante.

Aux plus grossières invectives qu'échangent gendres et fils mécontents des lots qui leur sont attribués et s'accusant réciproquement d'avoir soutiré des sous à la « vieille », les deux filles qui se disputent les nippes viennent joindre leurs injurieuses et aigres clameurs :

— Tu n'es qu'une voleuse! vocifère l'aînée à la plus jeune.

— Quoi donc que j't'ai volé? réplique celle-ci.

— Tu nous a volé quarante francs; j'ai la preuve.

— Quels quarante francs?

— Ta robe de noce t'a coûté quarante francs de plus que la mienne ; v'là le papier, et tu vas nous rendre notre part, entends-tu?

Et elle montre un double de la facture du marchand qui a vendu la fameuse robe!

— Ah ! c'est pour ça que tu me traites de voleuse, sale bête ! Eh ben ! t'en as menti, sais-tu ? J'te connais va ! et j'ai pris mes précautions.

Et tirant de sa poche un papier qu'elle fourre sous le nez de son aînée:

— Tiens ! v'là le papier de la mère. Lis-le tout haut, entends-tu ?

Le *papier* signé de la mère, déclarait en effet que les quarante francs dont sa plus jeune fille semblait avantagée, avaient été payés sur les économies de celle-ci.

Tout hébêtée de la révélation l'ainée ne sait que répondre, ce qui met fin au tapage.

Quelle estime et quelle affection ces braves gens ont les uns pour les autres! — Quels beaux sentiments l'héritage développe en eux !

Bientôt, un premier coup m'est porté et, cette fois par un des membres du comité local qui m'avait jusqu'alors le plus chaudement soutenu.

Possesseur d'une assez rondelette fortune—en terres, bien entendu — il s'était toqué de l'idée qu'il me ferait épouser sa fille unique, fort désireuse, paraît-il de se marier avec un instituteur quel qu'il fût — les grâces de ma personne n'étant pour rien dans la décision de la demoiselle.

Moi ou un autre, peu lui importe: elle veut un *monsieur*; je me trouve à point, cela suffit.

Malheureusement, cela ne me suffit pas, à moi. Et puis, je commence à comprendre que je me plierais difficilement aux étroitesses d'un milieu où je ne puis me mouvoir sans heurter les gens ou sans être froissé par eux.

Je n'eus pas l'air d'abord de comprendre les premières ouvertures du père ; je me retranchai ensuite derrière mon absolue pauvreté, puis enfin, poussé à bout par ses instances, je refusai net.

C'était un nouvel ennemi, plus dangereux encore que le curé par l'influence qu'il possédait dans la com-

mune. Les effets de mon refus ne se firent pas attendre.

On approchait de l'époque de la première communion. Or dans les campagnes comme dans les villes — voire aussi à Paris — cette solennité religieuse marque pour les enfants destinés à l'apprentissage, la fin de leurs études scolaires. Ce moment est donc impatiemment attendu par les parents, pressés de voir leurs enfants entrer dans la vie active, et ceux-ci ne le sont pas moins d'échapper enfin à de fastidieuses leçons.

Le dimanche qui suivit ma conversation matrimoniale, le curé annonçait à ses paroissiens ou plutôt à ses paroissiennes, que ceux de mes élèves ayant l'âge tant désiré,qui continueraient à fréquenter l'école dirigée par un impie seraient absolument repoussés de la « Sainte-Table » !

En vain le maire et quelques membres du comité local tentent de lui démontrer l'énormité d'une semblable décision,menaçant de porter plainte contre lui,le « soûlo » tient bon, se sentant maintenant appuyé par un de ses collègues du comité et prévoyant bien ce qui va arriver,

Ce fut, dès le jour même, en effet, une interminable procession de mères éplorées se succédant chez M. le maire pour obtenir mon renvoi.

Celui-ci ne voulait rien entendre à cet égard. Mais après tout, je n'étais que remplaçant ; le titulaire, effrayé, ne demandait pas mieux que de me voir partir. Je dus plier bagage, non sans avoir fait dûment constater les progrès accomplis par les élèves durant mes cinq mois de direction, progrès qu'attesta un certificat signé de la totalité des membres du comité local... le curé excepté.

Quelque dix ans plus tard,passant dans la commune, j'appris que le « soûlo » s'étant livré à des *expériences* trop scabreuses sur les enfants confiés à ses soins religieux, avait été arrêté peu de temps après mon

départ et envoyé pour cinq ans au bagne, où il était mort.

Malgré l'excellent certificat qui m'avait été délivré,il n'en fut pas moins acquis, pour les autorités académiques dont je relevais, que j'étais impossible comme instituteur.

On ne s'en cacha point avec moi, et, renonçant à une lutte dans laquelle j'étais destiné à toujours succomber, je me décidai à quitter l'enseignement et j'entrai comme commis aux écritures chez un entrepreneur.

J'y restai jusqu'au 24 Février 1848, auquel je pris part, naturellement.

Mon patron, moitié rancune contre la République qu'il exécrait et aussi parce que les travaux marchaient déjà mal, me remercia dès le lendemain.

Les dernières années 24 Février-17 Mars, du règne de Louis-Philippe avaient été une bien triste période pour la jeunesse rebelle à ce cynique conseil donné par Guizot et consorts: « Enrichissez-vous. »

Les plus sombres temps du second Empire n'en peuvent donner l'idée. Les *Eclairs de Février*, chantés par Pierre Dupont, avaient du moins laissé un souvenir et une espérance. On comprenait bien que, comme tout cauchemars, le Deux-Décembre aurait une fin.

Mais de 1845 à 1848, ce n'était pas même un cauchemar : c'était la mort.

Le 24 février fut donc une résurrection, aussi les premières heures de ce retour à la vie offrirent-elles un imposant spectacle. Riches et pauvres, bourgeois et ouvriers oublièrent pour un moment ce qui les séparait.

« Aimons-nous, et vive la République ! » Ce cri sortit alors de toutes les poitrines.

Quels beaux projets d'avenir on faisait !

« La France s'est reconquise. On va enfin constituer une société de justice dont tous les membres seront vraiment libres et égaux. Le travail sera délivré de l'arrogante et effroyable exploitation des manieurs

d'argent. Puis, qui sait, la contagion aidant, si bientôt l'Europe entière ne va pas se transformer en une fédération de peuples libres? Ce sera alors la République universelle. Il n'y faut, après tout, que de la droiture et de l'énergie de la part du gouvernement provisoire qu'on vient d'installer à l'Hôtel de ville ».

Tels sont les propos qui s'échangent dans toutes les rues de Paris, quelques heures après la prise des Tuileries.

Et pourtant un grand crime, un odieux oubli des notions de justice les plus élémentaires à déjà été commis dans ce maudit palais, d'où il semble que tout sens moral soit fatalement banni.

Quelques malheureux, accusés de vol, ont été fusillés sommairement, sur place, aux acclamations unanimes des envahisseurs, sans même qu'on se soit donné le temps de vérifier leur identité ni s'ils étaient ou non coupables!

Puis, l'exécution faite, on a de plus outragé leurs cadavres en les affublant d'une immense pancarte portant cette inscription : MORT AUX VOLEURS!

Enfin, dès le soir, une affiche du gouvernement portant entre autres signatures celles du citoyen L. Blanc - un socialiste - et d'Albert, l'*ouvrier*, fécilitait, au nom de la République, les auteurs de cette abominable action.

En même temps — et par ironie, sans doute — les mêmes signataires, dans une autre proclamation, exaltaient la clémence dont Paris faisait preuve en laissant fuir sans obstacle ceux qui, dans un pur intérêt dynastique, tentaient la veille encore de mettre la ville à feu et à sang.

Epargner ceux-ci : clémence admirable! — Fusiller sommairement et sans preuves, de pauvres diables vaguement accusés de vol — simple délit punissable au plus de quelques mois de prison : — justice glorifiable!

C'est un penseur, un socialiste qui le dit et le signe! C'est un ouvrier, un exploité de la société capitaliste qui l'approuve!

Et s'ils n'étaient pas coupables, ces malheureux qu'on à tués d'abord et déshonorés après ? (1)

* * *

Dès la nuit suivante, j'ai une nouvelle occasion d'apprécier ce que valent, au fond, ces premières effusions entre gens de conditions et d'intérêts si divergents.

Depuis le matin du 23, les hasards de la lutte m'avaient placé dans les rangs d'une compagnie de la garde nationale du IIIe arrondissement (ancien), toute dévouée au mouvement, et commandée par le capitaine *Dunoyer*, grièvement blessé dans le dernier combat livré contre les gardes municipaux casernés au poste du Château-d'Eau situé sur la place du Palais-Royal.

Cette compagnie occupait la mairie, place des Petits-Pères.

Vers une heure du matin, arrive tout effarée une estafette, envoyée par ordre du nouveau ministre de la guerre, le général Subervic, nous prévenant de nous tenir prêts à aller renforcer le détachement qui protège déjà l'hôtel Rothschild contre l'attaque probable d'une bande « de pillards » disposée *dit-on*, à venir le mettre « à sac. »

Désireux de savoir ce qu'il en est, je pars aussitôt en compagnie d'un brave garçon aussi peu soucieux que moi du rôle de défenseurs passifs de la propriété, qu'on prétend nous faire jouer : l'exécution sommaire des Tuileries m'a rendu méfiant, et puis, en somme, que nous importent les écus du baron ?

---

(1) Or, c'était précisément le cas. En mai 1850, la cour d'assises de la Seine avait à juger une bande de voleurs exploitant les environs de Paris. Ils dévalisaient les voitures amenant la nuit des provisions, après en avoir préalablement étranglé à demi les conducteurs. Dans le cours des débats, le nommé *Pellet*, chef de cette bande, raconta comment aux Tuileries, le 24 Février, lui et quelques amis, craignant d'être dénoncés par des citoyens qui les avaient surpris en train de « travailler », ils s'étaient jetés sur ceux-ci en les accusant de vol, et qu'alors la foule avait immédiatement fusillé ces prétendus voleurs. (N.D.L'A)

Arrivés rue Laffite, nous constatons que le quartier est des plus calmes, et la nuit se passe sans que la « bande » se soit montrée. C'est une fausse alerte. A moins qu'on n'ait voulu tâter le pouls de la garde nationale et exciter sa fièvre de conservation.

L'hôtel de Rothschild ne courait aucun danger. Il n'en fut pas de même, il est vrai, de son château de Puteaux, que détruisirent le lendemain les habitants du pays, satisfaisant sans doute ainsi quelques rancunes locales. En même temps aussi, brûlait le château de Neuilly, résidence habituelle de Louis-Philippe et de sa famille. Ce fut la seule vengeance tirée par le peuple des nombreux méfaits de ce Robert-Macaire politique.

Cette fausse alerte de la nuit du 24 nous fit réfléchir mon camarade et moi.—Très probablement le nouveau gouvernement allait se donner pour principale mission de rassurer les propriétaires.

*
* *

Malgré l'incendie de son château, Rothschild vient de verser *vingt-cinq mille francs* à la caisse de secours aux victimes de Février. Cette générosité du « Roi des Juifs », comme le qualifiait Toussenel, chantée par les journaux sur le ton d'un lyrisme des plus attendrissants, paraît suspecte à ceux qui, à bon droit, doutent de la conversion si subite du banquier à la République.

Une opération financière conclue peu après par le Provisoire et toute au bénéfice de ce *généreux bienfaiteur*, restitue à cette largesse son vrai caractère et ne prouve que trop, en effet, que les républicains au pouvoir se considèrent comme étant chargés tout spécialement de faire les affaires de la haute banque.

Prenant en considération l'abaissement subit du cours de la rente, tombé de presque moitié le 25 février, le Gouvernement provisisoire, sur la proposition du

banquier Goudchaux, son ministre des finances, consentait à modifier les conditions de l'emprunt de 250 millions souscrit par Rothschild le 10 septembre 1847, en prorogeant les échéances des versements à effectuer. Cette modification faisait bénéficier le pauvre baron de *onze millions*, alors qu'au contraire le maintien strict du contrat lui en eut fait perdre *vingt-cinq*. C'était donc un cadeau réel de 36 millions fait à Rothschild par le Provisoire, aux dépens du Trésor, et cela juste au moment où, pour se procurer des ressources, le même gouvernement prétendu républicain allait avoir recours au fameux impôt des *quarante-cinq centimes*, au risque de compromettre l'existence de la République. (1)

Toute la presse bourgeoise devenue, elle aussi, très républicaine en vingt-quatre heures, ne tarit pas d'éloges sur la sagesse du gouvernement. Elle s'empresse surtout de dénoncer comme « communiste » quiconque, malgré *l'admirable discours* de Lamartine contre le drapeau rouge, persiste à porter une cocarde de cette couleur à la boutonnière.

Les prêtres aussi commencent à se rassurer. Les habituels mangeurs de curés, devenus gouvernants, ont fait enterrer les morts de Février avec tous les Te Deum possible. Le « Fac Rempublicam » remplace, dans le « Domine salvum » le Fac Regem ». Moyennant cette concession, les affreux *calotins* de la veille deviennent les bons républicains du lendemain... et continuent d'émarger paisiblement au budget. Aussi se rendent-ils avec empressement aux plantations d'arbres de liberté, qu'ils arrosent d'eau bénite avec une édifiante onction.

Afin même d'entretenir les sentiments religieux, on a recours à l'imagerie.

A toutes les vitrines de papetiers et de marchands de gravures s'étalent le *curé patriote*, montant sa garde

(1) Voir le récit apologétique — par cela même peu suspect — que fait de cette opération M. Courcelle Seneuil, dans son *Traité des Banques*, pages 114 et 115. N. d. l'A.)

tout en lisant son bréviaire, cocarde tricolore au tricorne; *Jésus-Christ, premier représentant du peuple,* portant l'écharpe tricolore en sautoir; la *République* présentée au monde par la *Religion*,.. etc. Il y en a pour tous les goûts.

Après les prêtres, les magistrats. Tous ces pourvoyeurs de bagnes et d'échafauds qui, durant plus de trente ans, y envoyèrent impitoyablement les républicains, s'empressent de leur venir lécher les bottes, et accourent devant le juif Crémieux déposer l'assurance de leur plat dévouement, à la République. En retour, ils se voient renouveler *ad vitam* leurs fonctions de jugeurs.

Le maréchal Bugeaud qui, le 23, demandait qu'on lui donnât carte blanche pour organiser le massacre des Parisiens, vient à son tour offrir son épée au nouveau gouvernement. Le Provisoire, paraît-il, n'accepte pas. Pourquoi? Ce refus me semble injuste.

A part ces bassesses inquiétantes pour l'avenir, Paris n'en a pas moins un aspect original, étrange surtout pour notre génération qui n'envisage que par les livres ce qu'il était durant la première République.

Quoi qu'on fasse à l'Hôtel de Ville pour en atténuer l'importance, le Parisien n'en prend pas moins au sérieux l'effort qu'il vient de faire pour rendre à la France son rôle initiateur.

Partout s'ouvrent des *clubs*, sans souci des ineptes plaisanteries des blagueurs de la presse réactionnaire sur la prononciation du mot à l'anglaise.

Ceux qui fréquentent ces réunions y sont attirés, les uns par simple curiosité et à cause de la nouveauté, les autres, soit pour y étudier les moyens d'organiser l'action révolutionnaire, soit pour se faire une idée plus nette de la République et de sa signification.

De tous ces clubs, celui présidé par Blanqui, l'inspirateur de la société secrète « les Saisons » sous Louis-Philippe et bien connu déjà des révolutionnaires, a un caractère tout particulier. Il tient ses séances dans

une des salles du Conservatoire de musique. On n'y rit guère. Mais on y entend d'intéressantes discussions. Le plus souvent même, ce sont des exposés critiques de la situation faits par le président. Chacun de ses traits porte beaucoup et rend pensif plus d'un auditeur.

Barbès, lui, préside à la salle Montesquieu le *Club de la Révolution.* On y sent un égal dévouement à la révolution, mais on y déclame trop, on y fait trop de sentimentalisme.

Ce qui frappe et étonne dans la plupart de ces réunions c'est la platitude et la pauvreté d'idées de ceux des classes dites élevées qui se hasardent à prendre la parole.

Un soir, au club du *Salon de Mars*, rue du Bac, un monsieur à mine prétentieuse commence ainsi son discours :

« Citoyens, je n'ai *malheureusement* pas l'honneur de porter la blouse..... »

Indigné de cette bassesse, je me lève et décline tous les noms et qualités de cet *ami de la blouse* : c'est un certain marquis de G***, ex-pair de France et propriétaire d'un des hôtels du quartier Saint-Germain. On rit d'abord, puis le dégoût prend l'auditoire qui, de mains en mains, fait lestement passer M. le marquis par la porte.

Ces scènes ne sont pas rares dans les divers quartiers de Paris.

L'exaltation de la blouse est devenue la rengaine des « républicains du lendemain », comme s'intitulent messieurs les conservateurs d'hier... et aussi d'aujourd-hui. Il en est même qui l'endossent sans vergogne.

A l'honneur des ouvriers, cette lâche flagornerie ne rencontre qu'un très petit nombre d'admirateurs et ses auteurs, lorsqu'on les démasque, reçoivent parfois de rudes leçons.

Plus encore que dans les clubs, l'essor prodigieux de la presse produit dans Paris une animation continuelle et inaccoutumée.

Jusqu'alors, grâce à l'impôt du timbre et à l'obligation d'un cautionnement fort élevé, les journaux politiques étaient en très petit nombre. Le *Siècle*, le *Constitutionnel*, la *Presse*, les *Débats*, le *National*, la *Réforme*, la *Gazette de France et la Patrie*, se partageaient à peu près seuls la clientèle parisienne et encore sous forme d'abonnement.

Seule, autant que je sache, la *Patrie*, « journal du soir », était vendue au numéro, vers huit heures du soir, à quelques coins de rues, par des crieurs munis d'une lanterne sur les vitres de laquelle se détachait le titre du journal.

Le cri monotone de ces vendeurs stationnaires se confondait souvent au loin avec celui des montreurs de « lanterne magique ».

En quelques jours seulement quels changements !

Partout, tout le jour et bien avant dans la soirée, une armée de crieurs sillonne les rues, offrant les nombreux journaux dont ils jettent aux oreilles, un peu ahuries de cette nouveauté, les titres variés et des plus pittoresques.

« Lisez la *République*, de Bareste... La *Vraie République*, de Thoré... Le *Lampion*, La *Bouche de fer*, de Villemessant... Le *Peuple constituant*, de l'abbé de Lamennais ; Lisez la *Commune de Paris*, de Cahaigue et Sobrier... *l'Aimable Faubourien*, d'Alfred Delvau... Le *Populaire*, de Cabet... *L'Ami du Peuple*, de Raspail... bien d'autres encore dont le nom m'échappe. — Enfin lisez le *Représentant du peuple*, du citoyen Proudhon — Tous à *un sou!* — Au grand dédain et surtout au grand effroi des anciens journaux qui voient rapidement diminuer leur clientèle .. et leurs recettes.

De tous les noms des nouveaux journalistes, celui de Proudhon était certainement le moins connu il y a huit jours à peine, sinon des économistes déjà édifiés sur la vigueur et l'originalité de sa polémique.

C'est maintenant son journal qui tient le haut du pavé. On l'arrache aux vendeurs, qui ne savent auquel entendre.

* * *

Le Provisoire, lui aussi, a sa littérature. Il la fait afficher à profusion à tous les coins de rues, sur les palissades de tous les enclos et chantiers de constructions.

Après les décrets qui se succèdent fièvreusement, son premier morceau littéraire de quelque importance est une circulaire de Lamartine aux agents diplomatiques français. Dans une phraséologie pompeuse et vide, le lyrique auteur des *Girondins* invite ses agents à rassurer au plus vite les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités.

Le gouvernement issu des barricades n'a que de pacifiques intentions. Il veut la paix au dehors comme l'ordre au-dedans. Il entend respecter les positions acquises. L'orage qui vient d'éclater n'aura point de répercussion et ne menace aucune tête couronnée. Enfin la République nouvelle, très bonne personne, s'efforcera de se faire pardonner son entrée un peu brusque dans le fameux « concert européen » si cher à messieurs les diplomates.

Il faut entendre analyser ce morceau pindaresque par Blanqui. Comme il en éclaire les hypocrites réticences et en expose les dangers !

Cette déclaration a pour premier résultat, en effet, d'enrayer aussitôt les mouvements qui, à la suite du nôtre, allaient se produire à Madrid, à Bruxelles, en Italie et jusqu'à Berlin.

Pour contre-balancer la triste impression causée aux républicains conscients, l'Hôtel de ville s'empresse de publier un second échantillon de style officiel.

Il annonce l'entrée en fonctions d'une commission spéciale — dite *du Travail* — siègeant au Luxembourg dans l'ancienne salle des séances des ex-pairs de France.

Cette commission, présidée par Louis Blanc, se composera de délégués choisis par les corps de métiers pour recueillir les *vœux* « des ouvriers, afin qu'ils soient promptement réalisés ».

La proclamation se termine par la plus touchante des tirades :

« Le gouvernement vous aime ; ayez confiance en lui et sachez bien qu'il est *presque* plus impatient que vous-même de votre bonheur ».

Presque est, en effet, une prudente réserve ; ainsi s'expriment ceux qui savent déjà ce que vaut ce genre de promesses.

Enfin le gouvernement annonce encore l'ouverture *d'ateliers nationaux* où trouveront à s'occuper les nombreux ouvriers actuellement sans travail, la plupart des usines étant fermées. Ils pourront ainsi attendre la *prompte* réalisation de leurs vœux par la commission du Luxembourg.

Quant aux jeunes gens, ils ont la ressource de s'enrôler dans les bataillons de la garde nationale mobile, créés pour « défendre la République ! »

Contre qui ? puisque cette République veut — elle aussi — la paix à tout prix.

J'ai cependant quelque velléité de m'y engager. Mais, sur le conseil de mon père, et de quelques vieux amis, je ne donne pas suite à ce projet. J'attends d'être mieux fixé sur l'emploi qu'on fera de cette garde mobile. Cependant, comme il me faut gagner quelques sous, je me fais inscrire dans une escouade des Ateliers nationaux, dont je suis promu chef par élection.

* * *

Malgré ses allures ultra-pacifiques à l'extérieur, cédant sans doute à la manie du jour, qui a poussé jusqu'aux étudiants à réclamer un uniforme et le droit de porter l'épée — comme les élèves de l'Ecole normale supérieure — le Provisoire a donné une organisation militaire aux Ateliers.

Dix hommes composent une *escouade*, quatre escouades une *brigade*; trois brigades une *lieutenance*, quatre lieutenances une *compagnie* et enfin trois compagnies une *section*, représentant un quartier d'arrondissement.

Les sections sont commandées par les élèves de l'Ecole centrale, portant de coquets tricornes, le pantalon et l'habit de drap bleu barbeau, à galons et boutons d'or et un gilet blanc à la Robespierre. Ils portent aussi l'épée... naturellement, ce qui leur donne l'air de généraux d'opéra-comique.

Le directeur, Emile Thomas — un ancien de l'Ecole — et le sous-directeur, Jaime — un vaudevilliste du Palais-Royal — portent tous deux le même uniforme... avec encore plus de galons.

Toute cette brillante mise en scène est passablement ridicule pour diriger des travaux de terrassement que devront exécuter de pauvres diables aux vêtements des plus délabrés.

Elle me paraît surtout de fort mauvais goût, sous une république démocratique qui ne sait faire autre chose que de distribuer aux citoyens sans travail 8 francs par semaine, environ *vingt-trois sous* par jour pour les aider à ne pas mourir de faim, eux et leur famille. Encore sur ce misérable salaire, devront-ils prélever les dépenses nécessitées par l'éloignement de leurs *chantiers* de travail sur lesquels leur présence est exigée deux jours par semaine... sans d'ailleurs qu'on leur y fasse exécuter le moindre travail.

Cela n'en est pas moins pour le Trésor une dépense journalière d'environ *cent vingt mille francs* y compris la haute paie des états-majors.

Plus de quatre-vingt mille ouvriers se sont fait inscrire en quelques jours.

Cette dépense improductive et qui n'est plus ainsi qu'une humiliante aumône, sert naturellement de prétexte aux criailleries des bons et égoïstes bourgeois, hurlant à tous vents que la République encourage la paresse et l'ivrognerie. Un peu plus, on nous accuserait

d'entretenir des danseuses avec nos vingt-trois sous quotidiens !

Le Provisoire est enchanté au fond. Il laisse se propager le bruit que les Ateliers nationaux sont le fruit des idées de Louis Blanc qui les aurait organisés, alors que leur création est due en réalité aux calculs perfides de l'avocat Marie et de ses copains du *National*, pour faire pièce aux socialistes.

S'il n'y avait que Louis Blanc de compromis dans l'affaire, il n'y aurait pas grand mal. Il a bec et ongles pour se défendre. Malheureusement, la dignité et l'avenir même des travailleurs sont en cause.

Voilà comment on les récompense des « trois mois de misère » mis au service de la République !

* * *

Le contrat a pourtant bien failli être rompu aujourd'hui, 17 mars.

Hier, les anciens bataillons de la garde nationale, désireux de conserver leurs cadres et de ne laisser ainsi pénétrer chez eux aucun élément révolutionnaire, étaient venus à l'Hôtel de ville protester contre le décret supprimant les compagnies d'élite de *grenadiers* et de *voltigeurs*. Ils étaient arrivés aux cris de « A bas Ledru-Rollin! A bas Louis Blanc! » auxquels ils en attribuent l'initiative.

La foule des curieux les avait d'abord laissé passer avec assez d'indifférence. Mais comprenant alors ce dont il s'agit en réalité, on s'est mis aux trousses des manifestants, et, en quelques minutes, il n'en est rien resté que des centaines de bonnets à poils et de pompons jonchant le pavé ou descendant mélancoliquement le cours de la Seine. Quant à leurs propriétaires, ils avaient disparu aussi rapidement que le permettait leur obésité.

Le soir même, les clairvoyants de la situation s'entendirent pour une contre-manifestation, et aujourd'hui

plus de cent mille hommes ayant à leur tête les principaux chefs des clubs, sont venus sommer le gouvernement de prendre enfin une attitude plus révolutionnaire

S'adressant surtout à l'élément dans lequel le peuple a le plus de confiance: Ledru-Rollin, Flocon, L.Blanc et Albert, les manifestants leur ont proposé de les renforcer de collègues plus énergiques, d'éliminer les Marie, les Arago, les Garnier-Pagès, les Marrast et les Crémieux, qui inspirent de légitimes défiances.

Mais les premiers ont refusé — nous dit-on — dans la crainte d'être débordés à leur tour par ceux qu'on veut leur adjoindre. S'empressant même de profiter des vaniteuses rancunes de Barbès contre Blanqui, ils ont obtenu le désistement de celui-là et ravivé les dissentiments que les séparent. Si bien que les manifestants, discutant au lieu d'imposer, sont revenus bredouille... tout comme ceux de la veille !

III

17 mars — 4 mai

En somme, la réaction bourgeoise se sent protégée et c'est pour elle le point important.

Déjà, dans son journal *La Presse*, Emile de Girardin pose hardiment cette question aux républicains:

«Si la Constituante, issue du suffrage universel, considérée par vous comme une manifestation souveraine de la volonté nationale, proclame autre chose que la République, que ferez-vous?»

Cette question trouble singulièrement ceux qui ont niaisement élevé le suffrage universel à la hauteur d'un principe seul capable d'affirmer le Droit..., et surtout de l'étouffer, ajoutent mentalement les malins, dont Girardin se fait le porte-voix.

J'étais le soir au club du « Salon de Mars » quand la question se posa. Elle fut chaudement discutée. Comme la discussion menaçait de s'éterniser, le président du club, fougueux méridional devenu républicain en vingt-

quatre heures, le citoyen Jubinal, ne trouva d'autre conclusion que celle-ci:

—Eh bien! citoyens, si la Constituante s'avisait de proclamer autre chose que la République, il nous faudrait f..... les députés dans la Seine (*sic*).

Cette conclusion n'est pas sans mérite. (1)

*
* *

La situation se tend de plus en plus.

La journée du 17 mars a révélé au Provisoire l'influence de la force acquise dans les clubs par les anciens militants du parti républicain sous Louis-Philippe. Il ne leur pardonne pas d'avoir mis son pouvoir en question et même d'avoir tenté de l'en faire descendre. Il lui faut une revanche.

Sur l'invitation du directeur, et surtout du sous-directeur des Ateliers nationaux — ce dernier étant tout spécialement l'homme de Marie, — il a été formé une assemblée de délégués de brigades, qui se réunissent chaque semaine au siège de l'Administration, dans l'ancien parc Monceaux.

Cette réunion est le plus souvent provoquée sous prétexte de fournir un avis sur la *meilleure direction* à donner aux *travaux projetés*. Véritable ironie, le système adopté par le ministre des travaux publics étant de laisser piétiner les ouvriers sur leurs *chantiers* respectifs.

En réalité, le seul but de ces convocations est de tâter le pouls aux délégués et de voir si l'Hôtel de ville peut compter sur leur concours le cas échéant.

La majorité y est toujours hésitante. Ce qui l'irrite avant tout, c'est l'inaction dans laquelle on laisse les ouvriers et la démoralisation fatale qui en résulte.

Pour s'assurer de la situation, sans doute, la direction, sur l'ordre du Provisoire, décide de convoquer toutes les

---

(1) Le même Achille Jubinal — commensal habituel du ministre Salvandy sous Louis-Philippe — devint, après le coup d'Etat, un non moins fougueux bonapartiste. Ce fut lui qui décora l'impératrice du surnom de « N.-D.-d'Amiens », lors de la visite qu'elle fit aux hôpitaux de cette ville en 1865, au moment où y sévissait le choléra. (N.d.l'A.)

sections à une « Fête du Travail » qui doit avoir lieu au Champ de Mars, le dimanche 16 avril.

A cette fête, le gouvernement passera les sections en revue et leur distribuera les outils vainement réclamés jusqu'alors.

A peine la convocation lancée, les délégués de tous les clubs au club central décident de participer à cette fête et d'y convoquer leurs adhérents.

Comprenant alors que la manifestation peut tourner contre lui, le gouvernement qui l'avait imaginée prétend la contre-mander. Mais les délégués des ateliers persistent dans leur intention de se rendre au Champ de Mars le jour indiqué.

Il ne fait ainsi plus doute pour personne que c'est une nouvelle « journée » qui se prépare.

On apprend en effet que Changarnier, général tout dévoué aux d'Orléans, a été mandé secrètement par Lamartine et Ledru Rollin, et qu'on lui a offert le commandement en chef de la garde nationale, le vieux Courtais, son chef actuel, n'inspirant pas assez de confiance.

Mais il paraît que l'accord n'a pu se faire, Changarnier ayant exigé avant tout le rétablissement des anciennes compagnies d'élite.

Quelques socialistes connus, Pierre Leroux et Thoré, entre autres, voulant éviter la guerre civile, vont trouver Ledru-Rollin et le supplient de ne pas faire battre le rappel contre la manifestation qui n'a en somme d'autre but que d'enrayer les menées réactionnaires.

Non seulement Ledru-Rollin reste sourd à ces supplications, mais la discussion s'échauffant, il laisse échapper ces paroles significatives : » Nous voulons en finir avec les socialistes ! »

Le lendemain de cette scène, sous un soleil éclatant, le plus grand nombre de sections d'ateliers, groupées d'abord à leurs habituels rendez-vous, arrivent de tous côtés, au Champ de Mars et s'échelonnent sur les divers points que leur désignent des poteaux indicateurs

portant les numéros d'ordre et d'arrondissement de chacune d'elles.

Devant chaque section se trouvent quelques pelles, pioches et brouettes —en nombre très insuffisant d'ailleurs — ornées de fleurs et de rubans et qui, dans le principe, devaient leur être distribuées par les membres du gouvernement.

Il va sans dire qu'aucun d'eux ne se présente. Ils sont remplacés par les orateurs les plus connus des clubs, qui dénoncent avec véhémence les intrigues ourdies contre la République.

Puis, bannière en tête, les assistants, massés en colonne et dont quelques-uns portent sur l'épaule les pelles et les pioches trouvées au Champ de Mars, se mettent en marche, par les quais de la rive gauche, sur l'Hôtel de Ville.

Plus il en approchent, plus ils rencontrent d'hostilité; Ledru-Rollin a tenu parole et a fait battre le rappel. Les gardes nationaux du quartier Saint-Germain, notamment, sont accourus en armes. Malgré tout, la tête de la manifestation arrive paisiblement au pont d'Arcole qu'elle s'apprête à traverser.

Là se trouvent les gardes nationaux du XIIe arrondissement ; le colonel, Barbès, déclare aux manifestants qu'il ne leur livrera pas passage. Il a suffi aux Arago d'évoquer le nom de Blanqui pour obtenir le concours de ce trop sentimental révolutionnaire qui, à son tour, abusant de sa popularité, met sa haine stupide au service de la réaction.

Devant cette attitude inattendue, la colonne hésite et reflue. Les gardes nationaux formant la haie se jettent alors, baionnette au fusil, sur les manifestants désarmés et surpris. La colonne est coupée sur tous les points et bientôt dispersée aux cris de :

« Mort aux Communistes ! Mort à Blanqui ! Mort à Cabet ! ».

Le bruit même de la mort de ceux-ci circule dans la

soirée. Heureusement, il n'en est rien... Le sang n'a pas encore coulé aujourd'hui.

***

Ce qui n'a pas eu lieu le 16, à Paris, s'est produit le 23 à Rouen, durant les élections de la Constituante.

A la patrie du vieux Corneille revient le triste honneur d'avoir baptisé le suffrage universel dans le sang de ses enfants.

Les anciens bataillons de la garde nationale rouennaise ayant conservé leurs anciens cadres et étant seuls armés jusqu'à présent, le *commissaire de la République* — ainsi s'appellent maintenant les préfets — leur confia exclusivement la garde des urnes électorales pendant la nuit qui séparait les deux journées de scrutin.

Des bruits de fraudes en faveur de la liste réactionnaire s'étant propagés, les ouvriers, évincés systématiquement des bureaux des votes, protestèrent contre les fraudes commises, demandant l'annulation des opérations électorales. A cet effet, ils envoient des délégués au préfet qui refuse net. — Les délégués insistent. — Alors et sans aucune provocation de la foule massée sur la place, les gardes nationaux tirent sur elle et la dispersent en continuant le feu. La place est jonchée de cadavres et de blessés. Une partie des fuyards reviennent bientôt, armés de quelques fusils dont ils se sont emparés et rispostent. Alors la bataille s'engage et se prolonge encore le lendemain. — Mais force reste à la loi... c'est-à-dire aux plus nombreux et aux mieux armés.

Dès le soir, les murs de Paris se couvrirent d'une proclamation signée de Blanqui, au nom du Club central dont il est le président :

« Deux mois à peine après la Révolution ! — C'est
» aller vite en besogne, citoyens du Gouvernement pro-
» visoire. Comme aux jours d'avril 1834, à Lyon, rien
» ne manque à ces nouvelles *journées :* ni la mitraille,
» ni les boulets, ni l'état de siège, ni les femmes

„ égorgées, le sein troué de balles!..... Sans doute à
„ vos yeux, comme à ceux des rois vos prédécesseurs,
„ le sang du peuple, n'est que de l'eau bonne à laver
„ de temps à autre les rues trop encombrées..... Il
„ faut que justice soit faite. Nous demandons l'arresta-
„ tion immédiate et la mise en jugement des chefs mi-
„ litaires et civils qui ont organisé le massacre.... „

Le Provisoire vient de répondre à cette mise en demeure. Les coupables seront punis : on arrête en masse les ouvriers qui ont eu l'imprudence de défendre leur vie ; l'instruction du procès est confiée au juge Frank Carré, le pourvoyeur habituel de l'échafaud politique sous Louis-Philippe. Rouen est mis en état de siège et le maréchal Gérard — l'ami des d'Orléans — est chargé du commandement militaire !

Il faut bien prouver que la République est bonne fille, — trop bien élevée pour fraterniser avec la canaille aux « figures sinistres „ comme Louis Blanc a déjà caractérisé les manifestants du 16 avril.

* * *

Aujourd'hui, 4 mai, les « représentants du peuple „ (ainsi se qualifient nos constituants), en majorité réactionnaires sous le nom de Républicains « modérés „, stimulés par la peur de se voir « jeter dans la Seine „, ont proclamé la République démocratique, une et indivisible, comme étant désormais le gouvernement légal de la France.

Cette proclamation eut pour théâtre les degrés du palais législatif. Par trois fois les constituants, au nombre de plus de sept cents, ceints de leur écharpes et agitant leurs chapeaux, ont crié « Vive la République! „ et chaque fois ce cri a été répété par les centaines de mille voix faisant un écho formidable autour du palais.

Malgré le peu d'enthousiasme dont je suis doué, je n'en éprouve pas moins l'émotion qu'inspire à tous le spectacle grandiose qui s'offre pour la première fois à mes yeux.

Il n'en est pas de même pourtant d'un vieil ami de mon père, avec qui je suis venu, et je l'entends murmurer je ne sais quoi.

— Qu'y a-t-il et qu'as-tu à gronder?

— Tas de nigauds que vous êtes tous! Il ne vous manque plus vraiment que de vous agenouiller devant ces bonshommes dont, grâce à votre vote imbécile, vous n'êtes plus maintenant que les humbles sujets! Et vous vous dites républicains, encore! — ... Quel malheur qu'ils n'aient pas suivi le conseil de Girardin et refusé de ratifier *notre vote à nous*...Nous aurions eu la chance de reprendre notre œuvre.

— Eh! qui nous empêchera de le faire, si ces hommes ne tiennent pas le serment prêté aujourd'hui devant nous?

— Ne comprends-tu pas qu'abrités maintenant derrière leur République *légale,* ils pourront plus facilement opérer leurs manigances et supprimer nos droits petit à petit, enfin nous ficeler jusqu'à ce que nous ne puissions plus bouger?

Et je rentre tout songeur à la maison, me disant que le vieux pourrait bien être dans le vrai.

IV

5 mai — 26 juin

Louis Blanc est le seul socialiste avéré que Paris ait envoyé à la Constituante.

Encore son élection et celle d'Albert — l'Ouvrier — ne sont-elles dues qu'à leur titre de membres du Gouvernement provisoire... et peut-être aussi à leur complicité passive dans les menées réactionnaires de leurs collègues.

Lamennais est arrivé dernier sur quarante-trois élus, et c'est aussi sa qualité de prêtre, plus encore que celle de rédacteur en chef du *Peuple constituant*, dans lequel il appuie les revendications populaires, qui lui a valu d'être nommé.

Quant aux autres candidats socialistes qui se sont

nettement séparés de l'Hotel de ville, Pierre Leroux, Cabet, Raspail, Thoré, entre autres, ils sont restés sur le carreau. C'est, en somme, la liste de l'Archevêché qui a triomphé.

Victor Considérant — le chef de l'école fouriériste — a été nommé dans le Loiret.

La candidature de Blanqui a été combattue avec une âpreté qui dénote assez la peur qu'il inspire. Les républicains de la *Réforme* et du *National*, c'est-à-dire le clan des Ledru-Rollin, Caussidière et consorts d'un côté, et le clan des Marrast, des Marie, des Arago de l'autre, et enfin jusqu'à Barbès et ses amis se sont donné le mot contre lui.

C'est le sieur Taschereau, le rédacteur de la *Revue rétrospective* qui s'est chargé de l'affaire.

Exhumant des cartons de la police de prétendus rapports relatifs à la participation de Blanqui et de ses compagnons des *Saisons* à l'insurrection du 12 mai 1839 — à la suite de laquelle Barbès et Blanqui furent condamnés à mort — la *Revue* représente Blanqui comme ayant trahi ses camarades pour sauver sa tête.

La publication de ces pièces, très habilement groupées, fut un coup de foudre pour ceux qui voyaient en Blanqui un des rares républicains ayant vraiment conscience du but à atteindre.

Mais le mot de Beaumarchais est d'une cruelle vérité, surtout en politique, lorsqu'il s'agit d'influencer les masses, hors d'état de vérifier les dessous des cartes :

« La calomnie ? J'ai vu les plus honnêtes gens près d'en être accablés. »

A Paris même, bien peu de personnes s'étaient mêlées sous Louis-Philippe aux derniers mouvements insurrectionnels. Pour les quatre cent mille votants de la Seine, Blanqui n'est qu'une expression révolutionnaire — rien de plus. — Il n'est personnellement connu d'aucun d'eux.

Ceux qui veulent se débarrasser de ce clairvoyant le savent bien et ont beau jeu.

En vain, dans une protestation des plus pathétiques, Blanqui rappelle les luttes auxquelles il a pris part dès sa jeunesse, au nom de la République. En vain il démontre qu'il a tout sacrifié, liberté, carrière, avenir, santé, joies de la famille ; en vain il compare sa misère actuelle, ses cheveux blanchis à quarante-trois ans à peine, à la situation florissante de ses adversaires, ayant toujours grassement vécu et tiré parti de leurs prétendues convictions. Rien n'y fait.

La niaiserie des uns, l'indifférence du plus grand nombre sont venues en aide aux intrigues des roublards de la politique.

Blanqui a obtenu à peine *vingt mille voix* !

Le jour de la vraie République — celle du peuple — n'est pas encore arrivé.

Hier, 15 mai, il s'en est fallu de peu que la Constituante n'eût vécu et aussi notre République *légale*.

Son refus d'examiner seulement le projet de création d'un « ministère du travail » présenté par Louis-Blanc, avait mis le feu aux poudres.

Que ce projet eût été rejeté comme insuffisant et n'atteignant pas le but qu'il se proposait, cela pouvait s'admettre. Mais voter dédaigneusement l'ordre du jour pur et simple sur la question même, c'était déclarer trop net l'intention de ne se point occuper des travailleurs.

La réplique ne s'est pas fait attendre.

Malheureusement, au lieu de rester sur ce terrain si précis, on s'est avisé de prendre la libération de la Pologne comme champ d'action. On pensait ainsi donner plus d'élan aux manifestants ; mais par cela même, on a manqué de cohésion et, faute d'un but moins vague, on n'a pas su profiter de la victoire, obtenue d'abord sans coup férir.

C'est ce que vient de m'expliquer mon vieil ami qui, pas plus que Blanqui, n'était partisan de jouer la partie sur cette carte.

— Comprends la différence, m'explique-t-il. Le 22 Fé-

vrier, le mouvement commence par les cris de « Vive la Réforme ! vive le droit de réunion ! » C'était dans l'air... On nous tire dessus ; la question se corse et on culbute la boutique de Louis-Philippe. La République est faite. Mais aujourd'hui, au lieu de crier « — Vive le Ministère du travail » — qui seul est en cause — on se met à crier « Vive la Pologne ! » — Les prêtres aussi crient vive la Pologne ! et ça me paraît louche. Enfin ça ne fait rien. On culbute l'Assemblée. Mais les uns parlent de la Pologne et veulent la guerre contre la Russie ; les autres demandent le « droit au travail » et son organisation. On ne s'entend pas. Les uns courent à l'Hôtel de ville, les autres restent à l'Assemblée. Pendant ce temps-là, les malins reprennent courage et crac !... nous sommes encore enfoncés cette fois !

A deux heures, en effet, cent mille hommes, sans armes, arrivaient sur l'Assemblée dont les grilles sont bientôt forcées. La salle des séances est envahie. Le président Buchez prend peur et s'affale sous le bureau. Blanqui, Barbès et Raspail prennent la parole et adjurent les députés encore présents de donner satisfaction au peuple en s'occupant de sa misère. Tout à coup, apparaît Huber, un ancien détenu politique également. Il s'empare de la tribune sur laquelle il plante un grand écriteau portant cette inscription : « Au nom du Peuple, l'Assemblée est dissoute ! » (1).

Les députés se séparent ou plutôt s'enfuient sans protestations.

On fait croire alors à Barbès que Blanqui se trouve déjà à l'Hôtel de ville, à la tête d'un nouveau gouver-

---

(1) Peut-être injustement accusé de trahisons policières envers ses co-détenus, sous Louis-Philippe, Huber joua en somme, au 15 mai un rôle très équivoque. Grâcié sous l'Empire, il s'y rallia au point d'en obtenir plusieurs concessions de travaux publics, celle entre autres relative à la construction du boulevard Richard-Lenoir qui recouvre l'ancien canal Saint-Martin. (N. de l'A,).

nement exclusivement composé de ses amis. Barbès y court pour le renverser. Il n'a pas cette peine. Blanqui désespérant de voir aboutir la situation, s'est simplement retiré, imité par Raspail.

Albert seul est à l'Hôtel de ville, entouré de quelques républicains plus ou moins connus, lorsque Barbès y arrive. On perd son temps à faire des listes de gouvernement.

Seul des membres de la commission exécutive qui, le 4 mai, a succédé au Provisoire, Lamartine n'a pas perdu la tête. Il fait arrêter le général Courtais, commandant la garde nationale, suspect d'avoir favorisé l'envahissement de l'Assemblée. Il fait battre le rappel dans les quartiers bourgeois. Puis, accompagné de Ledru-Rollin qu'il entraine pour ainsi dire, tous deux, à cheval, à la tête des bataillons de l'ordre, se dirigent rapidement sur l'Hôtel de ville, dont ils reprennent paisiblement possession. A six heures du soir tout est fini. Barbès, Albert, le général Courtais et quelques-uns de ceux qui les entouraient, arrivent, sous bonne escorte, à Vincennes, dont les lourdes portes se referment sur eux.

Barbès y pourra méditer longtemps sans doute sur la reconnaissance dont le paient ses *amis* du Provisoire, pour avoir mis ses coupables rancunes au service de leurs menées réactionnaires.

Les députés redevenus braves — tout danger ayant disparu — retournent à leur sièges et se félicitent mutuellement d'avoir sauvé la République.. et l'ordre surtout.

* * *

Huit jours après, — le 21 mai — les plus connus des républicains étant en prison, où Raspail et Blanqui, traqués comme des fauves par la police, sont allés les rejoindre, le gouvernement offre aux Parisiens la *fête de la Fraternité!* — Par ironie sans doute.

Des jeunes filles en blanc, avec écharpes tricolores, escortent le « Char de l'Agriculture »,sur lequel figurent quelques malheureux bœufs bien dodus, aux cornes et sabots dorés et dont l'éphémère triomphe se terminera le soir à l'abattoir. Ils représentent, je pense, le peuple souverain. Tel est le trait original de cette fête, aussi banale que les précédentes.

On dit que c'est George Sand et son fils qui ont dessiné cette nouvelle promenade du bœuf gras. Tant pis pour eux. C'est un peu bébête.

* * *

Voici bien une autre affaire maintenant! Nous avons une question Bonaparte.

Grâce à la sentimentale niaiserie de Louis Blanc, les Bonaparte ont été exceptés du décret rendu par le Provisoire, qui maintenait l'expulsion des anciennes familles régnantes. Une vingtaine au moins de Bonaparte font partie de l'Assemblée. Frères, neveux, cousins, arrière-cousins ont surgi de tous côtés. C'est vraiment trop de bonheur pour la République, au soleil de laquelle tout ce monde est venu se « réchauffer ».

L'évadé de Ham, le faux Badinguet, a été nommé dans trois départements. Voilà que la commission exécutive s'avise à cette heure de demander son invalidation. — C'est vraiment tardif. Et puis, en vertu de quoi ? puisqu'on a levé l'interdiction qui pesait sur lui. Aussi de nombreux imbéciles, dirigés par quelques farceurs intéressés, se mettent-ils à crier à l'oppression et à hurler le soir sur l'air des lampions : Poléon, nous l'aurons! — Poléon, nous l'aurons! A ce refrain stupide, des groupes de républicains, toujours sur le même air, répliquent par le cri : A Vincennes ! à Vincennes !

« Quel ramassis de canailles et d'imbéciles que ces gens du Provisoire! », murmure entre les dents mon vieux copain, quand nous revenons de ces scènes qui se

répètent chaque soir sur les boulevards et surtout entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin.

* * *

Aux ateliers nationaux, je me suis lié avec un ancien ouvrier corroyeur, qui s'est jeté dans la littérature. Ses premiers essais, dont il m'a lu quelque chose, ne me semblent pas plus mauvais que bon nombre de mélodrames représentés jusqu'ici.

Malheureusement, l'époque est peu favorable aux dramaturges. Le théâtre est dans le marasme et mon ami Dubois, lui aussi, a dû venir réclamer une pioche ou une pelle pour exécuter, à raison de vingt-trois sous par jour, les travaux qu'on doit nous donner... un jour ou l'autre. — La gloire attendra.

Tous deux, dans le chemin de ronde reliant la barrière de *Longchamp* à celle des *Bons-Hommes*, assis sur une des brouettes de notre « chantier », nous causons de toutes sortes de choses, lui, fumant sa pipe, et moi « ne fumant rien » comme dit la chanson.

Très sceptique en politique, Dubois ne comprend rien à mes emportements dans les discussions que j'ai avec les camarades.

Il me rappelle les blagueurs qui, sous la première Révolution, avaient sans cesse plein la bouche de leur amour du peuple, des droits du peuple, des vertus du peuple et qui ne se sont pas fait faute, à l'occasion, de le mitrailler comme en *Prairial*, par exemple. Il me cite les Barrère, les Barras, les Carnot, les Cambacérès, les David, qui surent très bien s'accommoder plus tard de l'Empire...et se faire, au moyen de leurs convictions, infiniment plus de mille livres de rentes qu'en élevant des lapins.

A cela je lui réplique qu'il faut distinguer entre la République et les républicains. Qu'il est hors de doute qu'aujourd'hui, comme il y a cinquante ans, la République n'est pour le plus grand nombre de ceux qui s'en

prétendent partisans, qu'un moyen de se créer des situations — impossibles pour eux sous une monarchie, les avenues du Pouvoir étant soigneusement gardées contre eux par les privilégiés de la naissance et de la fortune dont la royauté a besoin de s'entourer pour sa propre sécurité —; mais cela n'a rien à faire avec l'idée même de la République qui, dans la conception moderne, n'a de valeur propre que parce qu'elle correspond à la suppression au moins graduelle du principe d'autorité.

J'ajoute que dès à présent la formule abstraite des « Droits de l'homme » tend à se concréter par la transformation des rapports économiques des citoyens entre eux. Que les socialistes groupés autour de Saint-Simon, de Fourier, de Cabet même, ont parfaitement compris que cette transformation ne se peut accomplir qu'à la condition de supprimer tout d'abord les magistratures héréditaires ayant, comme les monarchies, des intérêts trop étroits et absolument distincts de ceux des gouvernés. Qu'enfin si les républicains sont le plus souvent fort peu dignes de la confiance qu'on leur accorde, cela n'infirme en quoi que soit la supériorité de la République — *qui réserve l'avenir aux générations futures* — tandis que la monarchie, confisque cet avenir au seul profit de sa dynastie.

Puis abandonnant ce terrain de discussion auquel nous ramènent sans cesse les événements du jour, nous devisons littérature, sujet plus familier à l'ami Dubois et sur lequel il reprend ses avantages. Mes connaissances littéraires se bornent au peu de classiques — traduits — qu'on nous a fait lire à l'école normale de Versailles, où je dus dévorer en cachette, avec quelques amis, la *Lucrèce* de Ponsard, alors considéré comme un révolutionnaire dangereux en littérature !

Au début de nos relations, Dubois m'a introduit dans un petit cercle de ses amis qui se réunissent tous les jeudis, notamment chez l'un d'eux — Thalès Bernard — passage Sainte-Marie-du-Bac.

Là, je rencontre Leconte de Lisle, auteur de plusieurs poésies publiées dans la *Démocratie pacifique*, organe des phalanstériens. Il a des airs olympiens qui, tout d'abord, m'en ont quelque peu imposé. On m'apprend qu'il est de ceux qui ont en quelque sorte arraché au Gouvernement provisoire le décret d'abolition de l'esclavage — décret qui le ruinait cependant, ainsi que sa famille, son père étant planteur à l'ile Bourbon.

Leconte de Lisle en ce moment collabore avec Lamennais au *Peuple constituant.*

Louis Ménard vient aussi à ces réunions. Il s'occupe à la fois de peinture, d'archéologie, de chimie, de poésie même. C'est un délicat littéraire et un érudit de premier ordre. En politique, admirateur passionné de Blanqui.

Eugène Maron, journaliste de talent, le type du sceptique honnête, ce qui est rare. Jobbé-Duval, un peintre d'histoire et surtout de sujets religieux — je ne crois pas qu'il y ait foi, par exemple ; Taluet, un sculpteur angevin comme moi; Auguste Mangin, à la fois peintre et sculpteur, puis plusieurs employés du ministère de la guerre complètent le cercle de Thalès Bernard.

Ce dernier, lui aussi, est employé au ministère de la guerre, mais je ne crois pas qu'il sache grand'chose de ce qui se passe dans l'armée. En revanche, il s'occupe beaucoup de philosophie historique et d'archéologie. Il est également poète... à ses heures. Esprit bizarre, tourmenté, d'une grande honnêteté, très indépendant, mais sans la moindre fixité de conception, qui devrait écrire l'histoire de ses contradictions philosophiques.

Tout ce monde discute philosophie, métaphysique, art, philologie avec un entrain qui m'éblouit d'autant que ces questions sont toutes nouvelles pour moi qui n'ai guère lu qu'Alexandre Dumas, Soulié et Eugène Süe ; qui ne sait rien en art, en philosophie surtout et en métaphysique, sinon ce qu'en reflètent les écrivain

socialistes dont la lecture m'a jusqu'alors absorbé.

Je suis donc très heureux de mes nouvelles relations, les seules que j'aie d'ailleurs, ayant toujours vécu presque isolé.

Aussi j'écoute plus que je ne parle.

Pourtant un soir, discutant de Shakespeare avec de Lisle, Thalès Bernard s'interrompt et m'interpelle, me demandant mon opinion. Je réponds naïvement, et non sans quelque honte, qu'il m'est impossible de comprendre les beautés de ce tragique dont je n'ai d'ailleurs lu qu'*Hamlet* et *Macbeth*.

— Mais quelle traduction en avez-vous donc lue?

— Ducis... parbleu !

Les vitres en tremblèrent !...

***

Malheureusement, je crains de voir avant peu ces agréables causeries interrompues par la terrible et prochaine lutte qui semble devenir inévitable.

Les Ateliers nationaux n'ont été que l'organisation de la misère...

Les bourgeois en réclament la suppression immédiate, sans se préoccuper de mettre fin au chômage croissant et systématique des usines, et ameutent l'opinion contre les pauvres diables qui n'ont pas d'autres ressources. On nous dénonce du haut de la tribune comme autant de repris de justice.

« On compte dans les Ateliers nationaux plus de *quarante mille forçats* évadés ou en rupture de ban » sont venus affirmer tour à tour et sans vergogne le baron Ch. Dupin et le banquier Goudchaux.

La nuit dernière, le directeur des Ateliers nationaux, Emile Thomas, qui se refusait à prendre l'initiative de la fermeture des chantiers, a été brutalement enlevé et conduit on ne sait où — comme au bon temps des lettres de cachet — sur l'ordre de Trélat, le ministre

actuel des travaux publics. — Il a été remplacé par un homme plus accommodant, l'ingénieur Léon Lalanne, une créature du *National*, qui a promis de liquider la situation dans la huitaine.

On dit aussi que le comte de Falloux, le meneur avéré des monarchistes à l'Assemblée, a de fréquentes entrevues avec Arago (François), Garnier-Pagès et Marie qui, avec Ledru-Rollin et Lamartine, composent la Commission exécutive.

Puis, autre symptôme, un journal rédigé par l'avocat Colfavru, sous le titre du *Père Duchêne*, organise un banquet à *vingt-cinq centimes* pour fêter l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Ce banquet doit avoir lieu sur les talus intérieurs des fortifications.

On en parle beaucoup; on se demande quel but se proposent les organisateurs (1).

La police de Caussidière n'a pas l'air de s'en préoccuper.

Enfin les nouvelles de la province sont mauvaises.

On y est irrité par l'impôt des 45 centimes dont la perception se fait avec une rigueur inusitée et certainement calculée. Puis on ne comprend rien aux chinoiseries de l'Exécutive à propos de l'élection de Bonaparte. On y prend fait et cause pour la pauvre *victime*.

---

(1) L'un des rédacteurs du *Père Duchêne*, le citoyen Laroche ou Larroque, paya bravement de sa personne durant les journées de Juin. Il fut tué rue Rochechouart, à l'angle de l'avenue Trudaine. Quant à l'avocat Colfavru, le rédacteur en chef, il fut envoyé sur les pontons ou il resta jusqu'en mars ou avril 1849, et d'où il fut ramené à Paris avec le vicomte de la Charbonnerie, agent légitimiste présumé, et Christian Pitois, considéré comme agent bonapartiste. Tous trois devaient être jugés par les conseils de guerre. Colfavru se fit alors délivrer une attestation des officiers de la compagnie de gardes nationaux à laquelle il avait appartenu. Ce certificat affirmait que le rédacteur du *Père Duchêne* avait combattu « pour l'ordre » contre les insurgés dans les rangs de sa compagnie. Il fut alors remis en liberté. (N. d. l'A.)

Pourtant son élection a été validée sur le rapport favorable de Jules Favre appuyé par Louis Blanc !

Alors, ô comble d'attendrissement pour les jocrisses politiques! le *Prince,* aussitôt admis comme député, envoie sa démission au président Sénard : « *Il* ne veut pas que *son nom,* symbole d'ordre, de nationalité et de » gloire, serve à augmenter les troubles et les déchire- » ments de la patrie... Il reste prêt « quand le mo- » ment sera venu » a remplir ses devoirs *si le Peuple lui en impose* ».

L'assemblée est abasourdie. Les amis du prince exultent.

Un socialiste à l'assemblée constituante vient d'exposer la situation et d'en signaler les dangers.

On discutait un projet d'organisation administrative en Algérie.

Tout à coup monte à la tribune un orateur dont l'apparition provoque la curiosité des députés.

Tête remarquable de puissance, ornée d'une abondante et splendide chevelure et reposant sur un torse antique. Peu de cou, l'œil vif, regard à la fois pensif et malicieux.

C'est Pierre Leroux qui, ainsi que Proudhon, vient d'être nommé par Paris, aux élections complémentaires.

Tous deux réprésentent le socialisme à ses pôles. Proudhon est individualiste. Pierre Leroux est communiste. Le premier est athée; le second, chrétien, considère le Christ comme la personnification de l'humanité. Mais tous deux, avec Fourier et Saint-Simon dont ils procèdent, veulent substituer la solidarité et la justice à la doctrine du « chacun pour soi et chacun chez soi » des économistes bourgeois. Singulière coïncidence ! tous deux ont été tour à tour compositeurs, correcteurs, protes. Ce sont des travailleurs, des prolétaires, mais d'un grand savoir, pouvant discuter en toute compétence, sciences, arts, économie sociale, avec les spécialistes les plus instruits de l'époque.

Enfin tous deux aussi, méprisant l'avenir brillant

que leur assuraient leurs talents dans les rangs de la bourgeoisie, demeurèrent pauvres dans les rangs du prolétariat.

L'apparition de Leroux à la tribune fut donc un événement.

Reconnaissant la nécessité pour la France de coloniser l'Algérie, il démontre que ce ne peut être qu'en y créant des « communes républicaines » d'où puisse surgir une civilisation nouvelle :

« Si vous n'admettez pas en principe cette création nécessaire et si vous n'en poursuivez pas la réalisation, vous exposez notre civilisation actuelle à mourir dans une terrible agonie... » Puis analysant la situation inextricable que font à cette heure aux prolétaires l'industrialisme et la bancocratie, il termine ainsi son discours : « Il faut que le socialisme puisse faire vivre l'humanité. Cherchez donc les solutions, ou, si vous ne le pouvez ni ne le savez, laissez le peuple les essayer — *car il en a le droit* — sans cela, vous serez entraînés à enfermer l'essaim dans la ruche et alors ce qui s'observe chez les abeilles se produira dans la société humaine. Vous provoquerez une guerre terrible, implacable. »

A cette conclusion, un frémissement général court sur les bancs de la Constituante...

« Bah ! — s'écrie dans les couloirs le député Grandin, fabricant de drap d'Elbeuf, pourvu que ça dure encore vingt ans !.. Nos neveux s'arrangeront comme ils pourront. »



Ils sont arrivés à leurs fin ceux qui, depuis le 15 mai notamment, préparent, d'accord avec les monarchistes de l'Assemblée, l'égorgement des ouvriers de Paris !

Le 22 juin, une proclamation de la Commission exécutive annonce la suppression immédiate des Ateliers nationaux.

Les jeunes ouvriers devront, sous peine de mourir de faim, s'engager comme soldats ; les hommes faits seront dirigés sur la Sologne, pour défricher de vastes marais.. au bénéfice d'une Bonaparte... la Bacciochi, dit-on.

En vain des délégués des ateliers se sont présentés chez Marie, un des Exécutifs et le promoteur tout spécial de ces mesures, pour lui en démontrer la monstruosité. Ce sinistre gredin leur a répondu : « Si les ouvriers ne veulent ni partir, ni s'enrôler, nous les y contraindrons par la force, entendez-vous?... par la *Force*... par la FORCE!... » (1)

L'enrôlement ou la colonie, telle est l'alternative laissée à ceux « au bonheur desquels on s'intéressait plus qu'eux-mèmes », disait le décret du 4 mars !

C'est ainsi qu'on remplit les engagements pris alors. Joli cadeau, en vérité, de ces républicains *amis du peuple!*

Cette froide provocation ne pouvait manquer d'obtenir l'effet recherché.

Le 23, vers dix heures du matin, des barricades se dressent aux portes Saint-Denis et Saint-Martin, puis s'étendent vers le faubourg du Temple, aux cris de : « Vive la république sociale ! Du travail ou du plomb ! »

C'est vers la porte Saint-Denis que la bataille s'engage avec les bataillons conservateurs du IIe arrondissement (2).

Ceux-ci, pourvus de fusils à percussion et de munitions suffisantes, ont d'abord le dessus, leurs adversaires ne possédant que de mauvais fusils à pierre, et devant fondre leurs balles derrière des barricades faites trop à la hâte et n'offrant pas l'abri sérieux à leurs défenseurs, encore peu nombreux.

---

[1] Mme d'Agout [Daniel Stern], dans son *Histoire de la Révolution de 1848*, tome II, a raconté, depuis, l'entrevue des délégués avec Marie. Rien de plus émouvant que ce récit peu suspect, l'auteur ayant un culte pour Cavaignac et pour la coterie du *National*. [N. d. l'A.]

[2] Devenu le IXe depuis 1860.

Mais ces premiers succès coûtent cher aux vainqueurs. Pour se venger, ils inaugurent le système des fusillades sommaires de prisonniers et ils achèvent les blessés.

Il fait une chaleur suffocante. Dans l'après midi, un violent orage interrompt durant quelques heures la construction des barricades, encore circonscrites aux quartiers du centre et aux angles de quelques rues débouchant sur les quais de la rive gauche.

Mais dans la soirée, le mouvement s'accentue, et le lendemain matin, du faubourg Poissonnière et de Montmartre jusqu'à Bercy sur la rive droite ; de la barrière d'Ivry jusqu'à la Glacière, le Panthéon et la rue de la Harpe, sur la rive gauche, toutes ces parties du Paris ouvrier sont au pouvoir des insurgés.

Ceux qui ont provoqué la lutte commencent á prendre peur.

La mobile sur laquelle on comptait ne *rend* pas ; elle reste indécise, malgré les excitations de ses chefs qui, presque tous, sont réactionnaires. Cette hésitation peut changer la situation du tout au tout, la première ardeur des gardes nationaux conservateurs se refroidissant à mesure que le mouvement se développe.

D'autre part le ministre de la guerre, Cavaignac, mandé récemment d'Algérie en prévision de ce qu'on préparait, Cavaignac, exécré déjà des soldats d'Afrique auxquels il faisait subir d'atroces tortures de son invention, apporte la plus surprenante mollesse dans son action répressive.

Cette expectative inattendue accroît l'inquiétude de l'Exécutive. Garnier-Pagés et Ledru-Rollin se plaignent de la trop lente arrivée des canons requis à Vincennes, retard qui laissse le champ libre aux insurgés. La situation est des plus critiques.

Mais l'inertie du général n'est qu'apparente. Lui et ses amis ont en tête un projet de la plus haute importance... pour eux. Il s'agit d'affoler l'Assemblée, en lui

faisant constater l'impuissance de la Commission exécutive et la nécessité de concentrer la force dans les mains d'un seul.Cavaignac veut être dictateur.

Le 24,la Constituante, qui se voit déjà au pouvoir des insurgés victorieux et lui faisant subir le châtiment de ses trahisons, parle de se retirer à Orléans... non, c'est trop près..., à Bourges, d'où elle donnera ses ordres à l'armée contre Paris.

C'est l'heure choisie par Cavaignac et sa bande.

Pascal Duprat , député des Landes,ancien directeur de la *Revue indépendante* sous Louis-Philippe, est chargé d'attacher le grelot,

Excitant à plaisir la terreur de ses collègues, appuyant sur l'inertie de l'Exécutive,il propose de suspendre toutes les libertés,de mettre en état de siège Paris, le département de la Seine et celui de Seine-et-Oise, et enfin de concentrer tous les pouvoirs dans les mains du général Cavaignac proclamé dictateur.

En vain Pierre Leroux, Ferdinand Gambon, Victor Considérant , Lagrange, Dupont, (de Bussac), Grèvy et une cinquantaine de leurs collègues protestent, indignés, contre ces propositions qui rendront le nom de leur auteur à jamais infâme; en vain ils demandent qu'on envoie une délégation s'entendre avec les insurgés,écouter leurs revendications et ramener ainsi la paix au moyen de concessions équitables; en vain ils réclament, au péril de leur vie l'honneur d'être eux-mêmes envoyés dans ce but aux barricades.Les Aragos, les Bastide, les Duprat, les Marie, les Trélat, les Jules Favre, enfin toute la bande des chacals composant le parti du *National*, couvrent de leurs clameurs ces projets de conciliation et parlent même de demander l'arrestation immédiate de ceux qui les présentent.

Les lâches rancunes de l'Assemblée contre Paris l'emportent. L'état de siège est décrété et Cavaignac proclamé dictateur.

— Ont-ils assez peur de mourir! s'écrie Caussidière après le vote.

Sans doute Caussidière a mille fois raison de souligner ainsi l'ignoble peur des constituants. Sans doute son courage, à lui, n'a point à être mis en doute. Mais quoi ?

Est-ce que lui-même, depuis son entrée à la préfecture de police, le soir du 24 février, n'a pas aidé Ledru-Rollin et Louis Blanc à faire le jeu des réactionnaires, en agitant le spectre de Blanqui?

Pourquoi lui et ses amis ne sont-ils pas à présent aux barricades, donnant au mouvement l'impulsion directrice qui lui manque et qu'on attendait d'eux pour concentrer l'effort sur l'Assemblée qu'il eût fallu emporter d'assaut dès le premier jour? C'est cette absence de direction qui cantonne l'insurrection dans ses quartiers où se dépense en pure perte l'énergie des combattants.

Cavaignac et ses amis l'ont bien compris.

Aussi, réduits bientôt à la seule défensive, les insurgés resteront des insurgés, — c'est à dire des vaincus!

Les vingt mille hommes de troupes régulières rentrés sournoisement dans Paris, par les soins d'Arago, uniquement appuyés par l'artillerie de la garde nationale que commande Guinard — un convaincu mais facile à duper — n'eussent pas suffi au triomphe de l'ordre. Mais, Cavaignac nommé directeur, les chosent changent de face. Son énergie s'éveille : il va pouvoir enfin traiter en arabes les ouvriers de Paris, les mitrailler à l'aise, eux, leurs femmes et leurs enfants. Une razzia dans Paris! Quelle aubaine pour ce pandour africain!

Les troupes arrivent en hâte des divers casernements qui entourent Paris. Versailles, Rambouillet, Amiens, Vendôme, fournissent leurs contingents; les chemins de fer sont réquisitionnés exclusivement pour

le transport de ces troupes. Les canons et leurs caissons bien garnis arrivent à toute bride cette fois.

On a enfin levé les scrupules de la *mobile* en lui dépeignant l'insurrection comme un coup des bonapartistes, et les malheureux ne se doutent pas que les Clary, les Aladenize, les Bassano qui vont les mener au feu contre leurs parents et leurs camarades d'atelier, sont de la famille du « prince », ses partisans avérés.

Quant à la garde nationale, fidèle à l'ordre, elle reprend courage,elle aussi.—On lui donne à surveiller les quartiers non encore soulevés. Sous les ordres de son chef actuel, Clément Thomas, l'insulteur forcené des ouvriers qu'il traite de canailles et de bandits, cette garde nationale fouillera les femmes et les enfants allant aux provisions, gardera les postes où seront entassés les prisonniers et, pour se désennuyer, tirera de temps à autre dans le tas. Elle accepte cette noble mission avec orgueil et enthousiasme et n'y faillira pas.

Mais ce n'est pas assez.

Il pourrait se trouver des esprits chagrins s'avisant de protester, au nom de l'humanité, contre la férocité des défenseurs de l'ordre. Il faut prévenir ces révoltes de la pitié. Quel triomphe ce serait même de tourner cette pitié en haine ! de prouver à ces *sensibles* que les insurgés ne sont que d'affreuses bêtes fauves dont il est louable de purger l'humanité !

La *bonne* presse est appelée à la rescousse.

Grâce à l'état de siège, le dictateur a supprimé tous les journaux suspects de quelque honnêteté et d'indépendance. Il peut compter sur les autres qui, ainsi, ne rencontreront plus de contradicteurs.

En avant donc les récits de monstruosités commises par les quarante mille « forçats » des Ateliers nationaux — dont cependant le plus grand nombre ne prend aucune part à l'action, le bruit s'étant répandu parmi eux que le décret de suppression était rapporté.

Plus les récits seront absurdes, plus ils auront créance auprès des lecteurs abêtis d'épouvante.

L'Opinion publique parle de quatre officiers de la mobile, faits prisonniers par les insurgés dont les têtes ont été coupées à *coups de hache*, dans le Panthéon, par un homme déguisé en femme!

Le *Constitutionnel* annonce qu'on vient d'arrêter une femme ayant avoué cyniquement qu'elle à tranché la tête à trois mobiles, qu'elle a ensuite planté ces têtes sur une barricade, et leur a coulé de la poix fondue dans la bouche.

Plus loin, ce même journal dénonce de prétendues cantinières qui se faufilent dans les rangs de la mobile (toujours) et lui vendent de l'eau-de-vie empoisonnée.

La *Patrie* affirme qu'on a trouvé de la *charpie empoisonnée* dans les ambulances de l'insurrection, charpie destinée aux soldats blessés qui sont transportés par les insurgés. Cette honnête feuille affirme aussi que les insurgés se servent de balles *ramées* (attachées par deux) et que ces balles sont traversées de broches a pointes qui déchirent les chairs et empêchent l'extraction.

C'est encore la *Patrie* qui a l'honneur d'inventer les pompes projetant sur les maisons de l'essences de térébentine *tout enflammée* – afin de les incendier à distance!

Le Constitutionnel, le Siège, la Patrie sont unanimes à raconter l'histoire de ce mobile *scié entre deux planches* et celle du dragon auquel on a *coupé les pieds*.

Tous aussi reproduisent une lettre signée Mélanie Valdore, racontant qu'on a trouvé sur le cadavre d'un insurgé un *bon pour viol de deux femmes du faubourg Saint-Germain.*

La presse de province ne reste pas en arrière.

Le *Courrier d'Aix* raconte que d'horribles mégères des quartiers insurgés ont fait subir de monstrueuses mutilations à plusieurs *mobiles* et qu'on en a brûlé, tout vivants, une vingtaine d'autres, en les jetant dans un *four à potier*.

A ces crimes, il était bon d'ajouter aussi des histoires d'argent.

Le *Corsaire,* que rédige René de Rovigo, fils de Savary, ministre de la police sous l'empire, raconte que sur 589 insurgés faits prisonnoniers, on a trouvé plus de 159,000 francs d'or anglais... et russe!...

D'après les *Nouvelles du Jour,* en fouillant des cadavres d'insurgés, on a trouvé leurs poches bourrées d'or et de billets de banque étrangers.

Le *Courrier de la Gironde* appelle Paris une « ville infâme, une Gomorrhe moderne, source de toutes calamités et de toutes misères » !

Des gens à mines louches colportent aussi de quartiers en quartiers, dans Paris, les crimes atroces des insurgés.

Rue du Cherche-Midi, l'un deux raconte à un groupe d'imbéciles effarés qu'on vient d'arrêter une femme Hébert portant *sept têtes de mobiles dans un cabas!*

Passant par là, je ne puis m'empêcher de dire: « Mais alors c'était une charrette que ce cabas ! »

Il a failli m'en cuire. Mes imbéciles furieux d'être ainsi pris en flagrant délit de bêtise, m'entourent aussitôt et ne parlent de rien moins que de me traîner à la caserne de la rue de Tournon — où on fusillait bel et bien les prisonniers. Heureusement surviennent quelques gardes nationaux commandés par un officier qui me connaît. On m'arrache des mains de ces forcenés sous prétexte de me conduire à un poste plus voisin, d'où on me fit sortir peu après.

* * *

L'effet de ces atroces excitations ne se fit pas attendre et fut terrible.

Les *mobiles,* surtout visés dans ces récits mensongers, deviennent fous de rage. Ils se ruent sur les barricades dont ils massacrent les défenseurs.

De leur côté, les insurgés comprennent que l'heure est passée d'un triomphe possible. Bon nombre d'entre eux — les plus jeunes surtout — désertent la lutte.

Les sections d'Ateliers nationaux du Gros-Caillou, de Grenelle, du quartier Saint-Germain, des quartiers du Roule, de Saint-Lazare, ayant tardé à se soulever, sont maintenant réduites à l'impuissance et désarmées par les gardes nationaux de l'ordre.

Dès le soir du 24, les forces révolutionnaires ne dépassent plus douze mille hommes.

Mais c'est l'élite. Presque tous ont dépassé la quarantaine et ont été soldats. Leur sang-froid et leur énergie grandissent en raison même de la certitude de la défaite. Car ils ne se font plus d'illusions. Ils ont en face d'eux environ quinze mille mobiles, enfants de Paris, connaissant d'instinct la guerre des barricades; quarante mille hommes de troupes régulières de toutes armes et l'artillerie de la garde nationale qui tient bon, avec un courage digne d'une meilleure cause.

Eux, au contraire, les désespérés de la vie, sont mal armés et doivent fabriquer sur place leurs munitions.

Pour remplacer l'artillerie qu'ils n'ont pas, ils ont essayé de se servir de candélabres à gaz en guise de fusils de remparts. Mais cet essai ayant coûté la vie à plusieurs des leurs, il a fallu y renoncer. Sans la solidité de leurs barricades, presque toutes construites avec un art remarquable, ils ne pourraient tenir.

Ils ont d'ailleurs adopté une tactique défensive des plus opportunes. Ils visent surtout les porteurs de galons et de grosses épaulettes. C'est ainsi que dans quatre jours de lutte, sept généraux perdirent la vie et que plus de douze cents officiers et sous-officiers furent tués ou blessés grièvement, tandis que, toute proportion gardée, le nombre des soldats qui succombèrent fut de beaucoup moindre.

Des sept généraux un seul fut regretté de tous : le citoyen Duvivier, commandant en chef de la garde

mobile, mort après avoir subi l'amputation d'un pied, fracassé par une balle.

Sincèrement républicain, presque socialiste même, il mourut en disant qu'il fallait pourtant que la République se montrât plus juste envers les travailleurs. Il avait fait tout son possible pour arrêter la lutte au début.

Quant au général de Bréa, fusillé à la barrière Fontainebleau avec son aide-de-camp Mongin, si tragique que fut cette mort, elle inspira peu de regrets à ceux des adversaires même de l'insurrection qui savaient à quoi s'en tenir.

Pris en flagrant délit de trahison envers les insurgés qu'il amusait de conciliantes paroles, en même temps qu'il les faisait cerner et fusiller sans pitié, il n'eut que ce qu'il méritait.

A ces notabilités militaires, frappées mortellement durant la lutte, il faut ajouter l'archevêque de Paris, Denis Affre, tué devant une barricade du faubourg Saint-Antoine, et le député Dornès, tué rue du Faubourg-Saint-Martin, dès la prémière journée.

Malgré l'héroïsme de leurs défenseurs,les barricades tombent d'heure en heure au pouvoir de la mobile et de l'armée. Dans l'après-midi du 26,Cavaignac annonce à l'Assemblée toujours apeurée, que « la société est enfin sauvée ».

Le président Sénard proclame que le glorieux général, l'Assemblée et lui-même, ont bien mérité de la patrie... Le burlesque après le drame.

De son côté, Cavaignac félicite l'armée, la mobile et la garde nationale qu'il rappelle à la modération !

« Que mon nom soit maudit » — termine-t-il — « si » je vois dans Paris autre chose que des victimes, et » non des vainqueurs et des vaincus ».

En attendant, la chasse à l'homme commence, furieuse, dans tous les environs de Paris. La nuit, fusillades sommaires aux Tuileries, au Luxembourg, sur les berges de la Seine et surtout au Champ de Mars. Et

cela se prolonge encore une semaine après la fin de la lutte.

Désormais Cavaignac portera justement dans l'histoire le nom de « Boucher de Juin ».

Enfin, par pudeur, plus que par humanité, aux massacres succèdent les vengeances *légales*. On arrête en masse; les dénonciations pleuvent. Qui veut se débarrasser d'un ennemi, d'un créancier gênant, d'un mari jaloux ou même d'un amant devenu compromettant, n'a que quelques mots à écrire ou quelques paroles à prononcer. La police arrive, appuyée de gardes nationaux furieux de ne pouvoir plus fusiller et qui secondent les agents avec un zéle abject. Malheur à celui qui ne peut justifier de sa présence dans le quartier ou dans les bataillons de l'ordre pendant la bataille. Malheur à lui surtout si ses armes ne sont pas luisantes de propreté, si la pierre du fusil est ébréchée, si la batterie est légèrement grise. C'est certainement un insurgé. On le conduit au poste le plus voisin, d'où il partira ensuite pour les casemates des fortifications, transformées en prisons, et où il restera jusqu'à ce qu'on ait décidé de son sort.

On fouille tout le monde : femme, enfants, vieux parents, pour s'assurer qu'ils ne cachent point sur eux de munitions ou d'objets suspects. Et tout cela avec la plus révoltante brutalité.

Places et carrefours sont autant de bivouacs encombrés d'hommes, de chevaux et de canons qui en gardent les abords. Les rues sont sillonnées de patrouilles et de convois de prisonniers qu'on transfère dans les forts.

Les prisonniers sont escortés de mobiles — les héros du jour — et de gardes nationaux venus des départements au secours de la République, menacée, leur a t-on dit, par les *partageux*. C'est ainsi, qu'on désigne maintenant les socialistes. Cette expression frappe plus vite l'imagination des simples que celle de commu-

nistes, plus difficile à expliquer... d'autant que c'est tout le contraire.

Malgré l'aspect sinistre que ces abominables scènes donnent à Paris, les allures étranges des gardes nationaux de province y jettent parfois cependant une note gaie.

Leur gaucherie sous de disparates uniformes démodés, trop étroits ou trop larges, trop longs ou trop courts, et ayant déjà servi à plusieurs générations, provoque d'amusants lazzis.

Je me rappellerai longtemps certain colonel de je ne sais où, son shako en cône renversé, muni d'une aigrette n'ayant plus que quelques crins jadis blancs; son cou apoplectique enchâssé dans un hausse-col trop étroit, dont les tons cuivre rouge apparaissaient en larges plaques sous l'argenterie disparue; l'habit à plastron blanc et à boutons noircis faisant solution de continuité avec un pantalon blanc, trop court, que de démesurés sous-pieds essaient vainement de ramener sur de grosses bottes non cirées.

Rien n'était cocasse comme ce gros homme à bedon ballonnant sur le garot de son lourd cheval de labour. Il fallait voir avec quelle prestance il se carrait, l'épée au poing, à la tête de ses hommes!

Mais leur ignorance du service de place en de pareils temps, occasionne de continuels accidents et même de sanglantes méprises. En voici la preuve :

Durant la bataille, des centaines de prisonniers avaient été enfermés dans la galerie souterraine des Tuileries, longeant le quai jusqu'à la place de la Concorde et par laquelle Louis-Philippe s'est enfui le 24 février.

Au manque d'air et aux infections engendrées par un tel amas d'hommes, étaient venues s'ajouter les puanteurs cadavériques des malheureux que les gardes nationaux chargés de la surveillance s'étaient amusés à fusiller à bout portant à travers les quelques lucarnes qui éclairent la galerie.

Ce ne fut que quatre jours après la cessation du

combat qu'on se décida enfin à les évacuer, à demi-asphyxiés, quelques-uns même devenus fous.

Afin d'éviter l'épouvantable impression qu'eût certainement produite la vue de ces infortunés, leur transfèrement se fit de nuit. Ils partirent, escortés de mobiles.

Mais le convoi traversant la place du Carrousel, rencontre un détachement de gardes nationaux d'Orléans en patrouille. Ceux-ci s'effarent, se croyant en présence d'une troupe d'insurgés, et se mettent à tirer dessus, sans explication. Les mobiles croient alors à une tentative d'enlèvement et ripostent à leur tour. Le bruit de la fusillade amène heureusement de la troupe régulière qui met fin au carnage.

Qui sait quand ces choses cesseront !

L'état de siège, voté d'abord pour la durée de la lutte, vient d'être prorogé jusqu'à l'époque où il plaira à Cavaignac de le lever. Sa dictature est complète.

Les journaux conservateurs et ceux du parti républicain que Cavaignac n'a pas supprimés, célèbrent à l'envi le rétablissement de l'ordre et glorifient le « sauveur » de la société menacée par une « poignée de bandits », dont Eugène Pelletan, dans son journal *le Bien public*, regrette qu'on n'ait pas assez tué.

Environ quinze mille hommes morts ou blessés dans deux camps ; la chasse à l'homme organisée ; une partie de Paris dénonçant l'autre ; les haines les plus farouches déchaînées entre l'armée, la mobile et les ouvriers, dont les blessés s'invectivent jusque sur leurs couches d'hopital ; l'embastillement de milliers de prisonniers grouillant et étouffant dans la boue des casemates ; l'état de siège indéfini ; les conseils de guerre en permanence pour envoyer au bagne, ou même à l'échafaud, les plus énergiques des combattants des barricades ; la transportation en masse, *sans jugement* des simples *suspects*, votée d'enthousiasme par les « représentants du peuple » : tel est le bilan de quatre mois de gouvernement des républicains.

Qu'aurait pu faire de plus la plus exécrable des monarchies ?

V

26 juin — 10 décembre

Délivrés de la peur des socialistes qu'ils espèrent avoir écrasés pour toujours, les monarchistes trouvent prudent de conserver encore le masque de républicains modérés, sous lequel ils combineront plus à l'aise leurs intrigues.

Ils constituent cependant un groupe à part dans lequel sont exclusivement admis les ennemis de la République même simplement formaliste.

Ce groupe a pris, du lieu de ses réunions, le nom de « groupe de la rue de Poitiers ». C'est un vrai bouquet de réactionnaires de toutes nuances. Thiers, Dufaure, de Falloux, Montalembert, Léon Faucher, Changarnier, Barthélemy Saint-Hilaire, Charles Dupin et Dupin aîné, Odilon Barrot en sont les plus brillantes fleurs.

Victor Hugo, grâce aux ineptes insultes que contenait sa profession de foi électorale contre la « République rouge », a été jugé digne d'être admis dans le cénacle, malgré ses allures louvoyantes. Les bonapartistes comptent beaucoup sur lui.

Le groupe se propose de publier des brochures à l'usage des *bons* ouvriers des villes et des campagnes, pour combattre les pernicieux effets de la propagande socialiste et les maintenir dans le pieux respect d'une saine morale et de la propriété... surtout. C'est M. Wallon, de l'Académie des sciences morales et politiques, qui dirigera cette opération. Thiers et de Falloux mèneront la campagne à l'Assemblée.

La première attaque atteint la presse, contre laquelle on rétablit le timbre et le cautionnement.

Les anciens journaux d'avant Février ne s'en plaignent que pour la forme et pour l'honneur des « immortels principes ». Ils en jubilent au fond. Les voilà débarrassés de la concurrence terrible des « journaux à un sou ». Les choses iront d'autant mieux pour la presse bourgeoise que le public ayant pris goût à s'occuper des faits du jour et le droit de vente au numéro étant maintenu, les recettes ne peuvent manquer de s'en accroître. « Silence aux pauvres »! écrit Lamennais en tête du dernier numéro du *Peuple Constituant*, le 11 juillet.

Désormais, la brochure sera la seule ressource des écrivains socialistes..... jusqu'à ce qu'on trouve le moyen d'enrayer ce nouveau mode de propagande déjà trop restreint.

Pourtant à l'aide de souscriptions, on parvient à réunir le cautionnement exigé et Proudhon peut de nouveau faire paraître son journal *le Peuple*, qui durera... tant que son directeur pourra supporter les amendes dont on ne se fera pas faute de l'écraser.

La presse bâillonnée, c'est le tour des clubs.

Jules Favre, dont le fiel et la haine sont toujours prêts, s'est chargé du soin d'étrangler le droit de réunion au nom duquel s'est faite la révolution de Février.

Le même système d'amendes et de pénalités correctionnelles frappera tout orateur se hasardant à discuter la famille, la Religion ou la Propriété.

L'*austère* François Arago qui « préfère pour le peuple le plus mauvais théâtre aux clubs »; le *loyal* Arago « qui ne *mordait* pas le peuple après le 24 Février, *parce qu'il n'avait pas de quoi mordre* » doit être satisfait à présent (1).

(1) Voir le rapport Quentin Bauchard. *Enquête parlementaire sur les journées de Juin*. Déposition de François Arago, membre du gouvernement provisoire et ensuite de la Commission exécutive.

On mord et on étrangle à l'aise.

Mais, une fois en goût de « mordre », *austère et loyal* républicain que vous êtes, citoyen Arago, les monarchistes ne s'arrêteront plus, et si votre titre de savant vous sauve encore de leurs crocs, vos amis et vos complices en sentiront bientôt eux-mêmes les atteintes.

A la suite du vote instituant une commission parlementaire d'enquête *sur tous les événements politiques accomplis du 24 février au 26 juin*, les membres du Provisoire et de la commission exécutive ont été appelés à déposer sur ce qu'ils savent de ces faits et aussi à *expliquer* la conduite qu'ils y ont tenue.

Ce n'est qu'en avouant leurs trahisons constantes envers le peuple dont ils avaient reçu mandat, en les exagérant bassement même, qu'ils n'ont pas encore été poursuivis comme « complices de la chute de Louis-Phillippe » — et de tout ce qui s'en est suivi .

Leur attitude,à tous, devant cette commission spécialement composée d'adversaires avérés de laRépublique, a été écœurante de lâcheté.

Mais ils n'en sont pas quittes.

Dans la séance du 25 août, l'Assemblée a été saisie d'une demande en autorisation de poursuites contre Louis Blanc et Caussidière, le cauteleux préfet de police du Provisoire et de l' Exécutive, comme ayant été tous deux les instigateurs du 15 mai et des journées de juin.

Il s'en est fallu de peu, même, que Ledru-Rolin, et jusqu'à Lamartine, ne fussent compris dans cette demande.

Grâce à leur plaidoyer plus éloquent que digne, ils ont pourtant été mis hors de cause.

Mais malgré les explications pitoyables deCaussidière, racontant comment il a « fait de l'ordre avec du désordre » ; malgré les plats dithyrambes de Louis Blanc sur le respect qu'il professe pour la majesté souveraine du suffrage universel, tous deux après une séance qui s'est prolongée fort avant dans la nuit, n'en

sont pas moins renvoyés devant la Haute-Cour appelée à juger l'affaire du 15 mai.

Cavaignac lui-même a été pris à partie violemment pour la mollesse de son action au début de l'insurrection.

Il s'est contenté de répondre « qu'il n'avait laissé se développer la révolte que pour la mieux écraser d'un seul coup ».

Ignoble et mensongère forfanterie d'un ambitieux démasqué !

Caussidière et Louis Blanc sont partis pour Londres dès leur sortie de l'assemblée, ne se souciant point de la justice de la Haute-Cour. — Bon voyage ! — Leur attitude équivoque à tous deux, depuis le 24 février, ne les rend pas autrement intéressants.

* * *

Je suis allé au fort d'Aubervilliers, voir un cousin arrêté comme suspect. Bien qu'aucune preuve matérielle n'ait été relevée contre lui, il n'en a pas moins été classé parmi ceux qui doivent être transportés.

Le départ allait précisément avoir lieu et je n'ai eu que le temps de serrer la main à mon cousin.

On les envoie, lui et ses compagnons, à Brest, attendre sur les pontons leur départ pour l'Algérie.

Scène navrante !

Femmes, enfants, vieux parents se pressent aux portes du fort, attendant de pouvoir embrasser, pour la dernière fois peut-être, le fils, le fiancé, le frère ou encore le père que va leur enlever la dénonciation d'un misérable ou le simple caprice de la commission militaire chargée du classement des détenus.

On leur remet en hâte quelques vêtements, des provisions, un peu d'argent même, si la misère du logis l'a permis.

Les *gardiens de Paris* — nos ex-sergents de ville coiffés d'un chapeau tyrolien et portant le poignard au ceinturon — arrivent bientôt mettre fin à ces embrassements déchirants. La colonne se forme, escortée de mobiles et de lignards,et se met en marche aux cris de : « Vive la sociale! » poussés avec ensemble par ces vaincus, relevant fièrement la tête et surmontant l'émotion qui les étreignait tout à l'heure.

« Vive la sociale! » ce sera désormais le cri de guerre des révoltés du travail et de la faim.

* * *

Il vient de m'arriver — par ma faute d'ailleurs — une histoire singulière avec un impertinent bonhomme qu'on m'avait envoyé du ministère de l'instruction publique.

Le décret de transportation — sans jugement — voté par l'Assemblée porte que les familles de transportés qui en feront la demande seront envoyées en Algérie aux frais de l'Etat, où elles pourront fonder de nouvelles colonies sur les territoires spéciaux qui leur seront assignés.

Prenant cette déclaration au sérieux et songeant alors qu'il faudrait des instituteurs pour ces colonies de transportés, j'avais fait une demande pour partir en cette qualité, stipulant que ma demande n'avait aucun autre objet en vue.

On m'a alors dépêché un M. R***, ex-maître de pension du quartier du Bac, tout dévoué aux jésuites et nommé récemment, grâce à eux, aux fonctions d'inspecteur des écoles primaires.

Le susdit inspecteur, l'air important et tout gonflé

de son titre, trouvant la clé sur la porte de notre logement, entre comme chez lui, sans se donner même la peine de frapper, et le chapeau sur la tête.

Ma mère et ma grand'mère se trouvaient précisément dans la pièce d'entrée.

Je vais à sa rencontre.

— M. Lefrançais ?

— Qui êtes-vous, monsieur?

— Je viens à propos d'une demande.....

Mon homme allait continuer, toujours le chapeau sur la tète.

— Etes-vous donc assez myope pour ne point voir qu'il y a deux femmes ici?

— Mais monsieur, je suis...

— Vous êtes un grossier personnage.

Et vivement je décoiffe l'inspecteur.

— Ah! pardon!... C'est que...

— C'est bien. Qu'avez-vous à me dire?

Il m'explique alors sa mission. Il est chargé surtout de s'informer des motifs qui m'ont fait insister pour être exclusivement envoyé dans une colonie de transportés.

Muni des renseignements que je lui fournis, il repart non sans avoir, cette fois, salué profondément.

Je me doute bien dès maintenant du sort réservé à ma demande et je suis forcé de m'avouer que ma naïveté est de beaucoup supérieure à l'impolitesse de l'inspecteur.

* * *

Le 17 septembre, par suite d'options, Paris a envoyé à la constituante Achille Fould, Louis Bonaparte et Raspail .

En comparant le nombre de voix obtenues par chacun des élus, il est évident que la plupart de ceux qui ont voté pour Raspail, ont aussi voté pour Bonaparte, démissionnaire après sa premiére élection.

Des camarades m'ayant avoué qu'il ont voté pour les deux en même temps, je leur en ai témoigné ma surprise.

Ils m'ont alors donné une explication à laquelle je n'ai pas sur le coup compris grand'chose. En y réfléchissant, elle me paraît moins contradictoire.

En nommant Bonaparte — me disent-ils — nous avons crié : *haine au boucher de Juin;* en votant pour Raspail : *Vive la sociale*!

Mais cette politique ne me plaît guère et je persiste à croire qu'il eût été préférable pour l'avenir de la Révolution de se compter — au risque d'échouer — sur la liste adoptée par les communistes icariens qui présentaient Cabet, Raspail et Thoré.

Raspail est à Vincennes et ne siègera certainement pas. Mais l'*autre*, le *Prince?* — le voilà maintenant dans la place... Ceux des révolutionnaires qui l'ont aidé à y entrer n'ont pas fait là bonne besogne.

Le diable soit de cette politique !

* * *

« Le sort en est jeté! » — a dit en latin M. de Lamartine —... et nous voilà avec un prince-président.

En vain, une trentaine de députés, fidèles à leurs convictions — parmi lesquels Proudhon et Pierre Leroux — se sont élevés avec énergie contre l'institution d'une présidence lors de la discussion de la Constitution proclamée le 3 novembre. En vain le citoyen Grévy a indiqué les dangers que pourrait faire courir, en cas de conflit, une magistrature élue par l'universalité du corps électoral, étant donnés nos préjugés monarchiques; la majorité a passé outre, sans doute à cause même de cette éventualité.

En conséquence le 10 décembre, le peuple souverain s'est donné un nouveau maître en la personne de Louis-Napoléon Bonaparte.

La propagande faite en vue de ce beau résultat a, du reste, été menée très habilement.

Une fois le vote enlevé à l'Assemblée, les monarchistes

coalisés et voulant faire du prince une « planche » qui leur serve à franchir ce qui les sépare d'une restauration encore impossible, se sont vigoureusement mis à l'œuvre.

Emile de Girardin, qui ne peut pardonner à Cavaignac les onze jours de secret auquel il a été tenu en Juin, a conduit la campagne électorale avec une âpre énergie. Il n'y a point eu de petits moyens pour tout ce monde. Les places, les carrefours de Paris retentissent aussitôt d'insipides refrains napoléoniens braillés à tue-tête par des bandes embauchées tout exprès. Seulement, les orgues de Barbarie font défaut.

Ces instruments agaçants ont tout à coup disparu! Plus d'orgues à Paris! Que veut dire ceci ? — Le mystère ne tarde pas à être éclairci. Ils ont émigré en province et parcourent les compagnes, où ils serinent la sempiternelle rengaine : — « *Partant pour la Syrie* » — devenue la *Marseillaise* du parti.

Pas un bourg, pas un hameau, pas un village n'est oublié. Le plus infime groupe de masures reçoit leur visite et aussi celles de braillards hurlant les gloires de l'oncle et les *malheurs* du neveu, invariablement terminés par cette adjuration : « Reste dans ta patrie, reste, ô Napoléon! »

Mais le chant ne suffit pas. En avant les images!

Voici le *grand Napoléon* dans un olympe de maréchaux, ayant la France à ses côtés et bénissant le neveu. Ou bien encore l'oncle et le neveu surveillant le vote : prêtres, magistrats, soldats, ouvriers et paysans, tous munis d'un bulletin au nom de Louis-Napoléon, défilent devant l'urne électorale que la France protège, l'épée à la main.

Auprès des électeurs moins naïfs... ou se croyant tels, les moyens *artistiques* sont remplacés par les brochures et les discours appropriés aux milieux.

Aux vieux militaires, on parle de reconquérir le rang glorieux perdu par la France depuis 1815. — Auprès des ouvriers, il s'agit de l'extinction du paupérisme et

des plans de réformes sociales préparés — sous le nom du prince — par le major Laity. Aux paysans on parle d'impôts *supprimés durant cinq ans, l'immense fortune du prince lui permettant de les payer à lui seul durant tout ce temps* !

Aux propriétaires de vignobles on promet le libre-échange — aux usiniers, l'application ferme d'un système protecteur.

Pour les libres-penseurs, le prince est un ennemi avéré des jésuites ; il s'est fait recevoir carbonaro, franc-maçon, il a fait la guerre au pape dans sa jeunesse. Pour les croyants, le prince est fermement décidé à relever la religion opprimée par la République. C'est un ennemi avéré de l'incrédulité.

A Paris, la propagande est toute faite. Les électeurs sont décidés : tout, fût-ce le diable, plutôt que le « boucher de Juin. »

Celui-ci fait de son côté ce qu'il peut pour combattre cette terrible propagande. On envoie par ballots — aux frais des contribuables, cela va de soi — la biographie du général.

Pour les républicains, on y rappelle surtout qu'Eugène est le *frère* de Godefroy, — tout comme le prince est le *neveu* de son oncle. Pour les conservateurs on y détaille avec enthousiasme les services rendus en Juin à la cause de l'ordre et de la propriété.

Mais pour les conservateurs, maintenant que les socialistes ne semblent plus à craindre, le souvenir des services rendus ne peut racheter le crime d'être le frère d'un républicain qui, de son vivant, passait pour être sincère.

Puis la prêtraille, flairant un échec, s'est rangé du côté de celui qui lui paraît avoir les plus grandes chances de succès.

Ledru-Rollin et Raspail sont également portés par quelques républicains et par des socialistes peu sou-

cieux de traîner leurs convictions à travers tous ces tripotages. Mais ils n'ont aucune chance de succès.

Les socialistes ne peuvent oublier que Ledru-Rollin s'est déclaré leur ennemi et que, seul, le manque d'énergie suffisante l'a empêché de jouer le rôle de Cavaignac.

Quant à Raspail, son nom est à peine connu en dehors des murs de Paris.

Aussi le scrutin du 10 décembre vient-il de donner :

5,475,000 voix à Bonaparte.
1,450,000 — à Cavaignac.
370,000 — à Ledru-Rolin.
37,000 — à Raspail.

« M'est avis que la République est flambée », me dirait probablement mon pauvre vieil ami, s'il n'était bravement mort sur les barricades de Juin.

Les amis du prince ne s'en cachent guère et vont partout, répétant que ce n'est qu'une question de temps. Le prince n'a plus qu'à choisir le moment.

Victor Hugo est furieux, dit-on. Bonaparte lui a préféré Boulay de la Meurthe, comme vice-président, sur la liste des trois candidats présentés par l'Assemblée, et cependant il y figurait en tête. Quelle triste récompense de ses platitudes à la rue de Poitiers !

Gare aux « gloires impériales », maintenant !

A peine entré en fonctions, le prince président à livré au bourreau les têtes de *Daix* et de *Lahr*, condamnés à mort par le conseil de guerre pour leur participation à l'exécution populaire du général Bréa.

Ce qui n'empêche pas les républicains d'affirmer de plus en plus que les « journées de Juin » ont été un coup bonapartiste.

Il est vrai que cette légende leur est indispensable : elle couvre la sottise des naïfs et l'infamie des coquins.

DEUXIÈME PARTIE

Bien que le parti républicain au pouvoir se soit peu soucié d'abroger les lois édictées par lui — lors de la première révolution — et interdisant aux travailleurs, sous prétexte de sauvegarder la liberté des transactions, de se grouper en vue de débattre leurs intérêts, la révolution de Février n'en a pas moins créé un état de choses tel qu'on ne crut pas prudent de s'opposer aux essais d'association tentés par les ouvriers pour s'affranchir du patronat.

Au plus fort même de la lutte et pendant que l'insurrection de Juin menaçait de l'emporter, la Constituante, afin de conjurer le danger, alla jusqu'à voter un crédit de *trois millions* à répartir entre les associations existantes ou en voie de formation tant à Paris que dans les départements.

Si maigre que soit l'allocation et si antilibérales que soient les conditions imposées aux associations admises à en bénéficier, ce vote a, en somme, pour conséquence, de donner ainsi implicitement une existence légale aux associations ouvrières.

Sans doute, il se peut que la Constituante n'ait pas

bien compris elle-même la portée de son acte. La bourgeoisie républicaine se soucie généralement fort peu de la logique et de ses « grands principes », lorsqu'elle est prise de peur ou que ses intérêts sont en jeu.

Il est à remarquer, en effet, que *toutes* les lois restrictives des « Droits » reconnus par elle dans la fameuse « Déclaration », émanent uniquement de son initiative. Toutes portent en tête une date de l'ère républicaine et onteu pour promoteurs des républicains avérés,légalisanttoutsimplement,au nom de la Nation et de la Souveraineté du Peuple, les monstruosités jusqu'alors commises au seul nom du *bon plaisir royal.* — Les réacteurs qui leur ont succédés n'ont eu qu'à appliquer les *lois* à leur propre bénéfice.

C'est d'eux qu'émane cette inique législation qui, au nom de la liberté du travail, interdit aux ouvriers de s'entendre pour maintenir ou accroître leur salaire,alors que sont protégéessoigneusementlescorporations d'avocats, d'avoués, d'agents de change, de commissaires-priseurs, d'huissiers, d'experts de commerce imposés par la loi, comme intermédiaires aux intéressés, sans compter les professions privilégiées d'ingénieurs, de médecins, etc., etc.

Il s'en est fallu de peu même que ce brave monsieur Carnot, ministre de l'instruction publique sous le Provisoire et l'Exécutive, ne nous dotât d'une caste nouvelle, celle des *Employés d'Etat*, au moyen d'une Ecole d'Administration, heureusement tombée dans l'eau, par suite de la chute de cet intelligent *fils de son père.*

Toujours est-il que, grâce au fameux vote des trois millions, l'action révolutionnaire directe, impossible maintenant, à cause de la « saignée de Juin, » a pris une nouvelle forme qui, pour être plus lente, n'en sera pas moins fructueuse, il faut l'espérer.

Les socialistes militants ont compris qu'ils pourraient s'en servir pour réunir les forces éparses du

prolétariat et donner ainsi au mouvement la cohésion sans laquelle ses revendications seront toujours mises en échec.

Or le groupement sous forme d'associations ouvrières est bien préférable aux sociétés secrètes, — toujours sous le coup de lois prohibitives et n'étant le plus souvent qu'une arme au service d'intérêts étroits ou d'ambitions malsaines.

Aussi ces associations ont-elles prises un très grand essor à Paris et dans les centres industriels.

Tous les corps de métiers y sont représentés : Bijoutiers, billardiers, blanchisseuses, boulangers, boutonniers, chapeliers, colleurs de papier, chaussonniers, cordonniers, coiffeurs, corroyeurs, ébénistes, graveurs, horlogers, lingères, facteurs de pianos, ferblantiers, fermiers, maçons, mécaniciens, mégissiers, menuisiers, menuisiers en chaises et en fauteuils, peintres en bâtiments, tapissiers, tanneurs... etc.

Enfin les associations de cuisiniers se comptent par vingtaines.

Rien d'amusant comme le vocabulaire de ceux-ci dans leur service :

Un *droitier* au *citoyen !* — est une tête de veau.

Un *prétendant !* — Un pied de cochon.

Une *rue de Poitiers !* — Une omelette.

Un *président !* — Des mendiants.

Un *Girondin !* — Fromage crème et confitures.

Un *Montagnard !* — Confitures, cerises ou groseilles.

Un *prolétaire !* — Ragoût de pommes de terre.

... Et ainsi pour toute la carte.

Ce mouvement est des plus intéressants à étudier — ce que me permet de faire ma nouvelle profession de comptable — à cause du classement d'après le mode de rémunération adopté par chacune de ces sociétés entre les associés.

Il ne s'agit naturellement que des associations *libres*

et non de celles ayant reçu leur part dans l'allocation officielle. Les statuts de ces dernières, rédigés et approuvés par une commission spéciale de répartition, sont strictement conformes à ceux des sociétés d'exploitation capitaliste.

Les cordonniers, les tailleurs, les chapeliers, les tanneurs, les corroyeurs et les cuisiniers sont généralement communistes. Chez certains, le taux de la rémunération est égal pour tous. Chez d'autres, cette rémunération est établie au prorata des besoins de chacun, déterminés d'après le nombre de personnes composant la famille, déduction faite de celles qui exercent elles-mêmes une profession rétribuée. Ce dernier mode communiste me paraît approcher le plus d'une véritable égalité.

Quant aux autres corps de métiers en association, le plus grand nombre pratique le système ayant cours dans les ateliers ordinaires. Le prix de la journée est déterminé d'après l'habileté de chacun. Seuls les bénéfices — s'il y en a — seront répartis également entre tous, proportionnellement au nombre d'heures de travail effectué.

Les menuisiers, les billardiers, les peintres en bâtiments, les maçons, etc., etc., seront régis d'après ce système.

L'apport social étant le même pour chaque associé, aucun intérêt ne lui est attribué.

Mais tous les statuts stipulent que, provisoirement, la rétribution journalière sera limitée au strict nécessaire, la plus grande part des produits (environ les *deux tiers*) devant être appliquée à l'achat des marchandises et de l'outillage nécessaires, ainsi qu'à la création d'un fonds de roulement qui permette de faire le plus possible les acquisitions au comptant.

Enfin, toutes s'accordent aussi à destiner les *bénéfices* à la création de nouveaux groupes d'associés.

Cette dernière clause est toute platonique, car, dans les conditions où se trouvent les associations, la perspective de *bénéfices* n'est qu'une illusion. Mais, comme intention seule, ce n'en est pas moins la marque d'un énorme progrès sur l'esprit qui animait les corporations ouvrières d'autrefois et dont le compagnonnage est actuellement encore imprégné.

Tout ce nouveau mouvement ouvrier, issu de la conception socialiste atteste un remarquable esprit de solidarité pouvant conduire les travailleurs à leur affranchissement. Il s'agit de faire la guerre à la concurrence tant prônée par les bourgeois et sur laquelle seule repose l'exploitation des salariés par les patrons.

Quelle différence, dès lors, entre cette nouvelle conception des intérêts ouvriers et celle du compagnonnage, n'ayant en vue que de garantir d'exclusifs intérêts corporatifs !

Tout en se dévouant sans réserve à ce mouvement ceux des ouvriers qui y prennent part avec une réelle conscience de son but véritable, ne se leurrent pas d'espérances chimériques sur la portée économique de ces essais d'association.

Pour eux, ce n'est qu'un apprentissage, pour amener les travailleurs à la direction de leurs affaires.

La plupart d'entre eux, en effet, absorbés tout entiers dans les détails techniques de leur profession, détails que les nécessités actuelles de la grande industrie tendent à transformer en spécialités, sont généralement très ignorants de tout ce qui se rattache à l'organisation et à la gestion de l'industrie qui les occupe.

Même dans ce qu'on appelle simplement le *métier*, l'*artisannerie*, où les éléments de la production sont des moins compliqués et où l'ouvrier confectionne le produit dans toutes les parties qui le composent — la chaussure par exemple — ; cet ouvrier ne connaît guère que le rapport du prix de main-d'œuvre qui lui est payé et le prix de vente au consommateur. Mais il

ignore le plus souvent tous les facteurs intermédiaires constituant — dans l'état économique actuel — le prix *réel* de revient. Il est ainsi porté à les négliger ou à s'en exagérer l'importance, double écueil des plus graves lorsqu'il est appelé à opérer pour son propre compte.

Or, quel meilleur moyen, pour les ouvriers, d'acquérir ces notions indispensables que de les étudier sur le vif?

A ce point de vue donc, l'association est d'une utilité incontestable pour l'éducation pratique des travailleurs, en vue de leur affranchissement économique.

Ainsi pensent les vieux socialistes.

Mais ils ne sont pas sans inquiétudes sur les illusions que se font les *jeunes* en entrant dans le mouvement.

Ceux-ci, en effet, sont trop disposés à croire que du succès ou de la chute de l'association dépend l'avenir de la Révolution sociale. Ils attribuent à cette *forme* actuelle de l'action socialiste une valeur qu'elle ne peut avoir, quant à la solution du problème social.

Etant donné le milieu économique dans lequel les associations ouvrières doivent se mouvoir, quel que soit le mode accepté par chacune d'elles quant aux relations intérieures de ses membres, que le mode soit communiste ou autre, elles n'en seront pas moins obligées de se conformer aux préjugés de leur milieu, de les refléter et enfin d'en être ou les victimes ou les bénéficiaires.

Les sociétés économiques actuelles reposant toutes sur la concurrence et l'insolidarité, les associations, si *fraternelles* qu'elles soient d'intention, seront forcées — sous peine de mort — de se soumettre à ces prétendues lois et de n'avoir non plus d'autre règle dans leurs rapports extérieurs et sociaux que celle de « l'offre et de la demande ». — Ce sera la guerre de groupe à groupe substituée à celle d'individu à individu: rien de changé au fond.

L'association ouvrière se trouve ainsi prise dans ce

dilemme : ou l'insuccès par suite de difficultés financières insurmontables — malgré l'abnégation de ses membres; ou la réussite au prix seulement de l'abandon du but poursuivi et des principes invoqués. C'est-à-dire, dans ce dernier cas, l'association devenant capitaliste et salariant à son tour les auxiliaires qu'elle sera contrainte de s'adjoindre temporairement, chaque fois que l'exigera un surcroît de travail auquel il lui faudra faire face pour ne pas perdre sa clientèle.

La bourgeoisie intelligente le comprend bien ainsi. — Rassurée par les nombreuses chances d'insuccès, elle sait bien en tout cas que les rares associations qui réussiront à se développer seront logiquement amenées, en raison même de ce développement, à venir renforcer l'armée des exploiteurs.

Il existe,il est vrai, un moyen d'obvier à ce dilemme : la Fédération des associations ouvrières solidarisées. Mais l'idée n'est pas encore mûre et puis la bourgeoisie est légalement armée pour s'y opposer. Elle doit avoir prévu le cas.

Aujourd'hui, 6 février 1849, ayant lu dans *le Peuple* la communication d'un instituteur convoquant ses confrères chez lui pour s'entendre sur la création d'une association, je me suis rendu à cette convocation, curieux de savoir ce qu'il en pourrait sortir.

Muni de mon brevet de capacité, j'arrive chez le citoyen Perot, dont l'externat est situé rue Bréda, 21.

Le local est assez grand, matériel en bon état, bonne aération, bon éclairage tiré d'une cour sablée et plantée de quelques accacias nains qui, en été, lui donnent droit au nom de jardin.

Le citoyen m'accueille fort courtoisement.

C'est un homme de taille moyenne, tête socratique, physionomie ouverte mais un peu triste. Il doit avoir dépassé la trentaine.

Tout aussitôt il m'expose son projet.

Il s'agit d'une entente entre instituteurs et professeurs *libres* pour réagir contre la décroissance menaçante du taux des rétributions scolaires et aussi contre l'envahissement des institutions dirigées par les corporations religieuses.

Ne possédant point d'établissement scolaire, la première partie ne m'intéresse pas.

Quant à la possibilité, pour de pauvres chefs d'externats ne disposant que de maigres ressources, de lutter contre les institutions cléricales richement dotées pour la plupart et appuyées par le pouvoir actuel, je n'y crois guère et même pas du tout.

J'allais donc m'excuser et repartir, lorsqu'arrivèrent successivement une trentaine de personnes parmi lesquelles se trouvaient deux dames que je connaissais un peu.

La première était la citoyenne *Pauline Roland*, chez qui m'avait conduit une fois mon ami Thalès Bernard.

Disciple de Pierre Leroux, dont elle a adopté les doctrines après la dispersion de la communauté Saint-Simonienne de Ménilmontant, dont tous deux faisaient partie en 1832, Madame Roland est communiste chrétienne.

Malgré mon antipathie instinctive pour quelque doctrine religieuse que ce soit, cette citoyenne m'a inspiré une profonde estime à cause de sa droiture et de la sincérité de son dévouement à la cause socialiste.

La seconde de ces dames est une petite femme à l'air souffreteux, mais douée d'une grande énergie. Je l'ai entendue bien des fois déjà, dans des réunions populaires, revendiquer le droit des femmes et leur accession à la vie politique. Elle est phalanstérienne.

Mariée à un employé de ministère du nom de Desroches, elle a repris son nom de demoiselle pour être plus libre dans sa propagande. — On la connaît sous le

nom de *Jeanne Derouin.* — Elle jouit elle aussi, et à juste titre, d'une grande estime dans son entourage.

En voyant entrer ces dames, je me décide à rester, bien convaincu que l'intérêt de la réunion se ressentira de leur présence.

La séance est ouverte — une heure après celle fixée par la convocation ! Le citoyen Perot expose à l'auditoire le but de son appel.

Plusieurs assistants prennent ensuite la parole. Leurs discours aboutissent tous à ces conclusions :

Il faut aviser d'urgence si l'on veut pouvoir continuer de « brouter », selon l'expression pittoresque du citoyen V..., chef d'externat du quartier Ménilmontant, en costume d'artilleur de la garde nationale ; et, ajoute ce citoyen : « Si l'on ne veut pas être *mangé* par les jésuites. »

Toutes les doléances de ces braves gens ne sont en effet que trop fondées. Eux aussi subissent la misère des ouvriers ; mais ils doivent la dissimuler sous le décorum bourgeois, cette misère insondable du prolétariat des professions dites *libérales!*

Après quelques heures de discussions pour trouver un remède *pratique* à la situation, et après avoir constaté l'inutilité de cette recherche, on allait se séparer — sans intention de retour — quand la citoyenne Pauline Roland, jusqu'alors silencieuse, demande la parole :

« Si nous ne pouvons, dit-elle, moins encore que les » ouvriers, mettre fin à nos souffrances par l'association, pourquoi, puisque nous nous sommes rencontrés » grâce à l'initiative du citoyen Perot, n'en profiterions-» nous pas pour examiner ensemble si notre enseigne-» ment est bien conforme à ce qu'il devrait être, étant » données les aspirations actuelles vers un état social » plus équitable, plus soucieux de la liberté de ses » membres, plus respectueux de leur dignité, plus vrai-» ment égalitaire enfin ?

» Ne serait-ce pas peut-être le vrai moyen *pratique* » de reconquérir pour nous-mêmes la dignité, l'indépen- » dance et aussi le bien-être auxquels nous avons droit » comme tous, et qui, sans cette rénovation sociale, » menacent de nous être enlevés sans remède, vous » venez de le constater vous-mêmes? »

A ces paroles, la discussion reprend de plus belle, mais non avec le même calme. La plupart des assistants protestent. Ils sont républicains, ils exècrent les jésuites, mais « socialistes!... jamais! »

Le citoyen Arsène Meunier, chef d'externat au Palais-Royal et rédacteur en chef de l'*Echo des instituteurs*, admet bien que le socialisme a du bon... Sans doute les « classes laborieuses » *méritent* qu'on s'occupe d'elles... (toute la littérature adoptée par les libéraux à ce sujet y passe)... mais il n'entend pas faire partie d'une association affichant des principes socialistes, comme le propose *imprudemment* l'honorable citoyenne qui... etc.

L'instituteur artilleur, lui, ne démord pas de son idée : « Entendons-nous pour brouter, mais pas de socialisme! pas de folies! »

Le brave homme ne semble pas se douter de la connexité qui existe pourtant entre le socialisme et son légitime désir de « brouter ».

Nous restons à la fin *sept*, y compris le citoyen Perot, ralliés au point de vue de Mme Pauline Roland, très vivement appuyée par Mme Derouin. Avec nous se trouvent aussi les époux Bizet qui ont amené leur jeune garçon, Georges, charmant gamin qui n'a pas paru s'amuser beaucoup mais qui est demeuré fort tranquille tout ce temps (1).

Nous nous donnons rendez-vous pour jeter les bases d'une association d'instituteurs et d'institutrices socia-

(1) Il se pourrait bien que ce jeune Georges Bizet fût le même que l'auteur de *Carmen* et de la *Jolie fille de Perth*, car il pianotait déjà à cette époque. (N. de l'A.).

listes... et nous allons tous ensemble souper chez les *Cuisiniers-Réunis* de la barrière des Martyrs, où nous devisons de notre projet le reste de la soirée.

Me voilà ainsi entré effectivement dans le mouvement socialiste.

Le procès de l'*Affaire du* 15 *mai* 1848 est enfin terminé. Il a duré du 7 mars au 2 avril — presque un mois !

La haute cour siégeant à Bourges, sur les conclusions du procureur-général Baroche (1), vient de condamner :

Barbès et Albert, à la déportation ;

Blanqui, à dix ans de détention ;

Sobrier, l'ex-coadjuteur de Caussidière à la préfecture de police, à sept ans de détention ;

Raspail, à six ans ;

Flotte, le cuisinier, à cinq ans.

Louis Blanc et Caussidière —contumaces — à la déportation.

Seul de toutes les notoriétés politiques impliquées dans l'affaire, le général Courtais a été acquitté.

Quels enseignements pour l'avenir sortent de ce procès ! Et quelle piteuse attitude y ont eue les hommes portés au pouvoir par la confiance du peuple en Février !

Une année s'étant écoulée depuis les événements dont le souvenir vient d'être évoqué, et le chemin fait en arrière étant de nature à mieux faire apprécier ce qu'avaient de légitime les causes qui les ont amenés, on était en droit d'espérer que ceux qui, seul sont responsables du recul, reconnaitraient du moins leurs erreurs devant les hommes qu'ils ont ainsi livrés aux vengeances de la réaction.

---

(1) Le même qui, au club Blanqui, en mars 1848, se vantait d'avoir « devancé de vingt-quatre heures la justice du peuple » en demandant dès le 22 février la mise en accusation du ministère Guizot. (N. de l'A.).

Vaine espérance !

Devant ces intelligences et ces dévouements, stupidement sacrifiés à leurs lâches appréhensions ni le Provisoire ni la Commission exécutive, appelés comme *témoins à charge*, n'ont exprimé le moindre regret!...

Tous ces maîtres d'hier, devant les maîtres d'aujourd'hui, ont défilé presque comme des coupables eux-mêmes, s'excusant de leur triomphe au 26 février, expliquant ce qu'ils ont fait pour en atténuer la portée, exagérant jusqu'à leurs trahisons envers le peuple, pour se faire absoudre par ses ennemis.

Ni cœur, ni dignité, ni intelligence politique!

D'autre part, il faut bien le reconnaître, parmi les principaux accusés un seul a compris que les charges relevées contre eux à propos du 15 mai ne sont qu'un prétexte, mais que le vrai procès repose entièrement sur la haine qu'inspire aux classes privilégiées tout ce qui peut me tracer leurs privilèges,

Aussi, tandis que Raspail se contente de se disculper de toute participation à l'*attentat ;* qu'il discute pied à pied les faits qu'on lui impute et accuse puérilement les « jésuites de conjuger sa perte », Blanqui, lui, élargit le débat, déchire le voile du prétendu respect dû à la « majesté du suffrage universel » et démontre clairement que c'est la Révolution qui, seule, est sur la sellette devant ses adversaires intéressés.

Quant à sa personne, Blanqui n'en a nul souci.

« En fait de haines, dit-il, j'ai reçu énormément et
» je n'ai rien rendu... Debout sur la brèche pour défen-
» dre la cause du peuple, les coups que j'ai reçus ne
» m'ont jamais atteint. Assailli par derrière, j'ai fait
» seulement tête aux ennemis de la Révolution sans
» même me retourner contre d'aveugles attaques......
» Qu'importe ensuite que le jour du triomphe de nos
» principes ne vienne briller que sur un cachot, mon
» domicile presque habituel depuis douze ans? — La

» Révolution victorieuse m'en avait arraché un moment.
» La Révolution trahie, vaincue, m'y laisse retomber....
» Voilà un de nos plus beaux titres de gloire, à nous :
» souffrir et triompher des souffrances de ce grand peu-
» ple de déshérités !.... »

Quant à Barbès qui, avec Albert, avait d'abord, et non sans grandeur, refusé de se défendre « devant un tribunal politique ne représentant plus par cela même que le droit du plus fort », il a compromis à jamais cette digne attitude, aux yeux des révolutionnaires sincères, par le caractère de ses haineuses récriminations contre Blanqui, à la fin de la dernière audience. Cette scène finale a été vraiment honteuse pour lui.

Aussi le citoyen Flotte, ancien compagnon de Barbès, pourtant, n'a pu s'empêcher de lui dire : « Vous vous êtes déshonoré aujourd'hui, citoyen ! »

Peu de temps après l'arrêt, Paris assista à un étrange spectacle.

La *marque* des condamnés à une peine infamante ayant été abolie en 1830, l'exposition au carcan avait été maintenue jusqu'en 1848.

Je me rappellerai toujours le dégoutant tableau qu'offrait la petite place du Palais-de-Justice les jours d'exposition.

Je vois encore les malheureux condamnés — hommes et femmes— juchés sur une plate-forme élevée d'à peu près deux mètres et attachés à un poteau, surmonté d'un écriteau où se lisaient en grosses lettres le nom du condamné, les motifs et la nature de la condamnation. J'ai aussi présentes à l'oreille les ignobles plaisanteries et les injures qu'échangeaient les *exposés* avec les voyous et les imbéciles badauds, venus tout exprès pour les contempler.

Le Provisoire mit fin à ces scènes humiliantes en supprimant l'exposition *personnelle,* mais il maintint, je

ne sais pourquoi, l'exhibition des poteaux et de leurs écriteaux.

Un matin donc, vers dix heures, l'échafaud, de nouveau dressé, portait autant de poteaux que de condamnés à la déportation par la haute cour. Les inscriptions mentionnaient en caractères plus gros que d'ordinaire et par défi peut-être, les noms de *Louis Blanc*, de *Caussidière*, d'*Albert* et de *Barbès*.

Etonnés d'abord, les passants arrêtés devant la plateforme éprouvèrent bientôt le besoin de protester contre cette indignité. C'était jour de marché aux fleurs. On y court. Il est dégarni. Les fleurs achetées en masse sont aussitôt jetées sur l'échafaud. La nouvelle se répand dans Paris. On accourt de tous côtés. En vain les gardes municipaux et la police veulent défendre les abords. C'est une procession sans fin et une véritable averse de fleurs.

L'échafaud ne peut être enlevé que vers le soir, alors que, d'après la loi, il eût dû l'être deux heures après (1).

La Constituante a vécu.

Elle n'a pas su même amnistier ceux, qu'en un jour de lâches terreurs, elle a envoyés pourrir sur les pontons de Cherbourg, de Brest et de Rochefort.

Les efforts du député Lagrange, qui la suppliait de faire disparaître le honteux témoignage de ses rancunes, sont demeurés vains, grâce au « Boucher de Juin », qui a particulièrement insisté pour que le décret de transportation fût maintenu.

La *Législative* vient de s'instaler pour trois ans. Presque tous ses membres, dont le nombre est réduit

---

(1) Grâce à cette infamie gouvernementale et à la protestation qu'elle souleva, ce honteux vestige de barbarie judiciaire fut enfin rayé du Code. (N. de l'A.).

d'un tiers environ, ont figuré dans la précédente assemblée.

Mais les masques sont tombés.

Les monarchiens affirment plus nettement leur haîne contre la République — « la gueuse » — comme l'appelle le général Changarnier, dit *Bergamotte*. — Ils ne cachent plus leur intention d'en finir avec elle le plus tôt possible.

Les bonapartistes, eux, affichent hautement aussi leur prétention de ne tenir aucun compte de la Constitution qui interdit la réélection immédiate du président à l'expiration de ses pouvoirs en 1852.

Sous le nom de Société du *Dix Décembre*, ils raccolent ouvertement une véritable tourbe d'escrocs et de ruffians de toutes classes, bons à tout faire et qui attendent avec impatience le moment de se ruer sur Paris. C'est le chef de la police municipale, Carlier, qui les dirige.

Les Républicains formalistes se sont groupés sous le titre d'*amis de la Constitution*, titre élastique qui permet bien des compromis. Le prince-président pourra au besoin prendre là ses ministres.

Enfin, les radicaux et les socialistes ont constitué un groupe à part sous le nom prétentieux et très suranné de « la Montagne. » Proudhon dans son journal affirme qu'à peine ils sont une *taupinée*.

La Législative contient pourtant un certain nombre d'ouvriers dont quelques-uns ont déjà figuré à la Constituante, mais, hélas! sans y faire grand bruit!

Tels les citoyens *Agricol Perdiguier*, menuisier, et *Corbon*, sculpteur, disciples de *Buchez*, resté sur le carreau ainsi que son autre disciple, l'horloger Paupin, dont les défaillances trop accentuées ont écœuré les électeurs. Puis le citoyen *Greppo*, le tisseur en soie, réélu par Lyon.

Les nouveaux venus sont *Rieger*, jardinier, député du Bas-Rhin ; le maçon *Nadaud*, nommé dans la Creuse, et

qui, — affirme déjà la légende, — était en train de *traîner* une corniche rue Soufflot lorsqu'il apprit son élection. — Le coutelier *Faure*, nommé à Lyon. — Le serrurier *Gillaud*, nommé dans l'Indre. — Le typographe *Jules Leroux*, frère de Pierre Leroux, envoyé par la Creuse.

La Nièvre a aussi nommé *Malardier*, instituteur primaire.

Par une bizarrerie qu'expliquent seuls les caprices de la politique, Victor Hugo, appuyé il est vrai par le comité réactionnaire de la « rue de Poitiers », a été réélu à Paris, alors que Lamartine, certes plus sincère dans ses tergiversations,nommé en 1848 dans *dix* départements, n'a pu nulle part, cette fois, obtenir une majorité suffisante. Il est vraiment dommage qu'il n'en soit pas de même pour l'autre.

Victor Considérant et Pierre Leroux sont les seuls socialistes élus à Paris.

Proudhon a échoué, tout en obtenant cependant le chiffre respectable de 85,000 voix.

D'autre part, l'assemblée s'est enrichie d'une nouvelle catégorie de représentants de l'armée, dont l'élection exaspère jusqu'à la rage les conservateurs.

Ce n'est certes pas que la valeur personnelle de ces élus soit en question dans l'affaire,car, à l'exception de ceux qui ont présenté leur candidature aux comités électoraux,nul ne les connaît. Mais c'est à cause de leur situation spéciale et des intentions qui ont dictées ce choix à leurs électeurs.

Les départements du Haut-Rhin et du Rhône ont tous deux nommé le sergent *Commissaire*, du 2e bataillon de chasseurs d'Afrique.

Le département de la Seine a élu le sergent-major *Boichot*, du 7e léger et le Sergent Rattier, du 48e de ligne, tous deux en garnison à Paris.

Voir de simples *sous-offs* à la tribune, combattre les

propositions de leurs supérieurs, la plupart jusqu'alors seuls représentants de l'armée dans les assemblées délibérantes! voir peut-être même ces sous-offs dénoncer publiquement les exactions et les dénis de justice dont leurs camarades sont victimes, grâce à un code féroce qui, sous prétexte de discipline, les laisse à la merci de leurs chefs; c'est vraiment inouï.

On avait bien tenté d'intimider les candidats en arrêtant Boichot. Mais il a fallu le relâcher après l'élection. Il est ainsi trop clair que, s'ils eussent échoué, ils auraient payé cher l'insolence d'avoir osé accepter le dangereux honneur qu'on leur avait fait.

De tous les ouvriers députés, un seul s'est acquis une grande célébrité dans des circonstances assez amusantes.

Le 5 juillet 1848 — les pavés de Paris encore tout chauds du sang de Juin — Proudhon, au milieu de furieuses clameurs, lisait et soutenait courageusement à la tribune sa fameuse proposition de suspension de paiement et de réduction des loyers. A la mise aux voix par assis et levé, un seul député est debout, appuyant la prise en considération du projet de Proudhon. C'est le citoyen Greppo, le *canut* lyonnais.

Son nom circule bientôt et, grâce aux comptes rendus de la séance dans la presse, il était dès le lendemain livré à la stupéfaction du monde entier.

Greppo devint ainsi un héros pour les uns, une tête de turc pour les autres.

Or, l'amusant de l'affaire, c'est que n'ayant point assisté la veille à la réunion de ses collègues de la gauche, il ignorait la résolution prise par ceux-ci de s'abstenir afin de conserver à la proposition de Proudhon le caractère tout platonique d'une déclaration de principes.

De là le vote tout spontané de Greppo qui dut lui-même être fort étonné de son audace (1).

On prétend qu'alors Proudhon était furieux contre lui.

Le communiste Greppo n'en reste pas moins dans l'opinion publique le *fidèle* disciple de Proudhon!

En somme la Législative sera probablement plus réactionnaire encore que la Constituante. Ce n'est pas peu dire.

Mais le scrutin de liste, véritable suffrage à deux degrés, quoi qu'on en dise, et sans aucune garantie pour l'électeur contre ceux qui usurpent le mandat de former le premier échelon, pourra-t-il jamais donner autre chose?

Parmi les nouveaux députés il en est un qui m'est personnellement connu. C'est le citoyen Malardier, instituteur primaire dans la Nièvre.

A la suite des évènements de Juin, les journaux de province ne tarissaient pas d'injures contre Paris, qui « prétendait imposer ses volontés à la France ». Une protestation s'éleva du fond d'un village du Morvan contre ces haineuses et stupides récriminations.

L'auteur partant de ce fait qu'on ne trouve guère à Paris, somme toute, de Parisiens natifs et considérant plutôt, la *grande ville* comme une vaste représentation des caractères et des mœurs de la province, rendait celle-ci responsable de toutes les prétendues abominations qu'elle impute aux Parisiens. La protestation rappelait de plus, aux provinciaux, que sans les saignées faites à Paris depuis plus d'un

---

(1) Que n'a-t-il conservé cette naiveté, cette spontanéité ! Il n'aurait pas donné à ses anciens amis le triste spectacle de ses palinodies depuis le 4 septembre 1870, où une sotte ambition lui fit emboîter le pas à Jules Favre et à ses complices de la *Défense nationale*. (N. de l'A).

demi siècle, la situation des paysans français serait encore celle si sombrement décrite par La Bruyère.

Cette courageuse lettre, reproduite par quelques journaux de Paris, était signée ***Malardier,*** instituteur à D'Huules-Place (Nièvre).

Thalès Bernard et moi, nous lui écrivîmes sur-le-champ une lettre pour le féliciter et nos relations se nouèrent ainsi par correspondance.

En décembre 1848, Marlardier arrivait à Paris pour y faire imprimer une petite brochure dédiée aux paysans : l'***Evangile du Peuple***, relatant succinctement ce qu'ils ont gagné à la révolution et ce qu'il leur reste à faire encore pour se délivrer de toute exploitation.

Cette brochure est malheureusement écrite dans un style par trop biblique, rappelant celui de Lamennais dont notre ami est un admirateur ardent. C'est la maladie du moment.

Le gouvernement de Cavaignac lui a naturellement retiré son école ; les autorités du pays l'ont traité comme un homme des plus dangereux, et, non moins naturellement, en ont fait un candidat que les Morvandiaux ont élu avec enthousiame.

L'heureuse politique des républicains qui consiste à n'intervenir à l'intérieur que pour soutenir « l'ordre » — toujours — et qui, au nom de ce grand *principe*, a amené dans Paris la plus sanglante guerre civile, porte maintenant tous ses fruits.

Rome ayant chassé le pape, le gouvernement de Cavaignac s'est empressé d'envoyer une escadre à Civita-Vecchia pour offrir un refuge à Pie IX contre ses sujets révoltés. Celui-ci a, d'ailleurs, décliné l'offre de ses » très chers fils Cavaignac, Jules Bastide et Freslou, tous républicains français, et s'est retiré de préférence chez son bon ami le roi de Naples. Mais l'escadre de la

République n'en est pas moins restée dans les eaux italiennes, prête à voler au secours du Saint-Père.

Cela ne suffit plus et l'on veut en finir avec la République romaine, en la faisant égorger par la République française.

Par un vote spécial la Constituante ayant, en novembre 1848 — Cavaignac règnant — approuvé l'expédition navale chargée de protéger le Pape *opprimé*, le Prince-Président s'est autorisé de ce premier vote, et, sans tenir compte de la Constitution qui réserve à l'Assemblée seule de droit de guerre et de paix, a donné l'ordre d'investir Rome et de prendre la ville d'assaut, la Constituante romaine et le triumvirat éxécutif refusant nettement de céder la place au Pape.

Devant ce double attentat contre le droit des peuples à l'extérieur et contre la Constitution à l'intérieur, la stupéfaction d'abord et bientôt après l'indignation ont saisi tous les républicains sincères, amis de la Constituante, montagnards, socialistes.

Il y avait là, semble-t-il, tous les éléments d'une nouvelle révolution.

Malheureusement le chef des « Montagnards », Ledru-Rollin, est absolument au-dessous d'une semblable mission. Ce prétendu *Danton* de notre époque n'est qu'une réduction Collas du grand révolutionnaire : il n'en a ni l'audace ni l'ampleur.

Au lieu de saisir de la question le peuple de Paris et de l'appeler directement aux armes, il s'est adressé bêtement à la Législative, dont la majorité — composée des mêmes personnages que celle de la Constituante — a tout simplement confirmé le vote de celle-ci et donné raison au président.

Ce qu'il y a de drôle dans l'histoire, c'est que parmi la majorité qui vient de voter le rétablissement — par la force — du pouvoir temporel des papes, figure *Athanase Coquerel*, le grand chef, la lumière des protestants français !

Décidément la politique est une bien belle chose!

Ce pauvre Ledru-Rollin perdant la tête devant le vote de l'Assemblée — trop facile à prévoir — s'avisa alors de déclarer que le peuple allait descendre dans la rue.

Autre sottise, hélas ! Contradiction flagrante des fameuses déclarations antérieures de Ledru et de ses amis, à propos du respect dû à la majorité des élus du suffrage universel, dont la décision *légalisait* sans conteste l'acte présidentiel.

En dehors du droit supérieur de la Révolution, Ledru et ses amis n'étaient plus ainsi que des *factieux.*

Puis, avertir l'ennemi qu'on va l'attaquer est sans doute fort chevaleresque, mais en pareil cas, c'est par trop naïf... pour ne pas dire plus.

A toutes ces fautes de tactique, vient s'ajouter la crise terriblement douloureuse que traverse Paris en ce moment. Le choléra y sévit avec une telle intensité que, depuis plusieurs jours, le nombre des morts se chiffre par une moyenne quotidienne de *dix-sept cents* à *deux mille !* Total de beaucoup supérieur au maximum de 1832.

Enfin l'armée française ayant été repoussée de Rome dans un premier assaut, la garnison de Paris sur laquelle on croyait pouvoir compter depuis l'élection des deux *sous-offs*, est très ébranlée par la presse réactionnaire qui, au nom du « drapeau » et du « sang français à venger », exploite ignoblement son aveugle et inconscient patriotisme.

Cependant, sous peine de ridicule, Ledru et la Montagne ne peuvent reculer. Et puis, malgré tout, si l'effort est énergiquement conduit, il y a dans l'air un souffle de bataille qui peut le faire aboutir.

Le 13 juin 1849, donc, vers dix heures du matin, de la Bastille au boulevard Saint-Martin, les boulevards voient arriver de nombreuses colonnes de citoyens débouchant des quartiers ouvriers et commerçants.

Un grand nombre de gardes nationaux en uniforme se massent au Château d'Eau où le colonel Forestier, qui commande le Ve arrondissement (1), leur a donné rendez-vous. Quelques membres de la Montagne — parmi lesquels mon ami Malardier — s'y trouvent également.

Mais tous les manifestants sont sans armes ! — C'est le mot d'ordre.

Vers midi, la colonne se met en marche aux cris de : Vive la Constitution ! Vive la République romaine! et se dirige sur la Madeleine pour se rendre à l'Assemblée, où Ledru-Rollin et ses amis s'emploient inutilement pour la faire revenir sur son vote approbatif de l'expédition romaine.

Mais arrivée à la hauteur de la Chaussée d'Antin, la tête de la manifestation, qui, jusque là, n'avait rencontré aucun obstacle, trouve Changarnier et ses troupes, lui barrant le chemin.

Des essais de barricades sont alors tentés avec les chaises et les tables de quelques cafés environnants. Mais les faibles remparts que le défaut d'armes empêche d'ailleurs de défendre sérieusement, sont vite franchis par les troupes de Changarnier, lequel, sans sommation, fait charger baïonnette au fusil et remporte ainsi une facile victoire.

En vain on crie « aux armes ! » Les boutiques se ferment précipitamment dans toutes les rue avoisinantes et personne ne répond à l'appel. C'est encore une journée manquée, grâce à l'impéritie de ceux qui en ont pris la direction.

Cependant on tâte le terrain à dessein de reprendre l'action dans l'après-midi. Des entrevues ont lieu avec ceux des sous-officiers qui ont présenté Boichot et Rattier aux comités électoraux. Ceux-ci expliquent alors qu'il n'y a point à compter sur le concours de

(1) Le 10me depuis 1860.

l'armée de Paris, très surexcitée par la défaite des camarades devant Rome.

Ledru-Rollin et plusieurs « Montagnards » se sont rendus à l'école des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, où ils établissent leur quartier général. Mais pendant qu'ils délibèrent sur les mesures à prendre, sans même avoir la précaution de s'entourer de force suffisantes pour les protéger, on les cerne, on pénètre dans l'école et on arrête ceux qui s'y trouvent. — Ledru-Rollin a la chance de pouvoir échapper et part le soir même pour Londres où il retrouvera Louis Blanc et Caussidière, avec lesquels il pourra méditer sur les dangers de jouer double jeu en matière révolutionnaire.

Dans le même temps des gardes nationaux de l'ordre, sous la conduite d'un certain *Vieyrat,* chef de bataillon, allaient exercer leurs fureurs de moutons enragés sur l'imprimerie du journal de Proudhon, 5, rue Coq-Héron, qu'ils mettaient littéralement à sac. Le chef de cette jolie expédition va, dit-on, être décoré par le président de la République pour ce beau fait d'armes. Il l'a bien mérité.

Ce nouvel effort qui, mieux conduit, eût pu aboutir heureusement, n'aura été en somme qu'une ridicule échauffourée dont les résultats les plus nets seront d'enlever de l'Assemblée et des groupes républicains des énergies dignes d'un meilleur emploi. Vingt-un membres de la Montagne, parmi lesquels Ledru-Rollin, Victor Considérant, Félix Pyat, Boichot et Rattier, sont en fuite.

Douze autres de leurs collègues, parmi lesquels Gambon, Deville et le sergent Commissaire, ainsi qu'une vingtaine de citoyens dévoués sont arrêtés.

Delescluze et Ribeyrolles, les deux meilleurs journalistes de la presse radicale, sont en fuite.

Tous vont être jugés — c'est-à-dire condamnés — par la haute cour qui siègera à Versailles, comme inculpés d'avoir voulu « renverser la République ! »

Est-ce assez d'impudence!

Je renonce pour l'avenir à figurer dans ces démonstrations *pacifiques*.

II

Fidèles à l'engagement que nous avons pris en sortant de notre première entrevue chez le citoyen Perot, nous nous réunissons trois fois par semaine pour discuter les bases de notre association d'instituteurs.

Ces réunions ont habituellement lieu chez Mme Pauline Roland, qui dispose, rue de Douai, près la rue Clichy, d'un grand appartement, que lui a prêté une amie absente.

Nos discussions sont souvent assez orageuses, car notre groupe n'est pas très homogène quant aux conceptions philosophico-sociales.

La citoyenne Roland qui, d'ardente catholique, devint saint-simonienne et enfin disciple de Pierre Leroux, a gardé, à travers ses transformations successives, un esprit religieux obstiné.

Pour elle,la foi en Dieu peut seule réaliser dans l'humanité l'idéal de justice et d'amour poursuivi par les socialistes. Mais c'est du peuple seul, de la foule des opprimés, des travailleurs, que surgira la véritable conception de l'ordre social nouveau.

La citoyenne Jeanne Derouin est panthéiste. Pour elle, Dieu est partout... et nulle part. De même que tous les fouriéristes, elle considère le Christ seulement comme un réformateur, supérieur aux philosophes de l'antiquité par le caractère essentiellement humanitaire de ses prédications. C'est, pour elle, le père du socialisme.

Le citoyen *Bizet* et sa femme sont catholiques proudhoniens. Catholiques gallicans, il est vrai, car il exècrent la papauté qu'ils considèrent comme une cause

de ruine pour l'Eglise, oubliant que cette prétendue cause de ruine a partout fait la force de cette même Eglise durant des siècles. Mais leur sincérité les empêche d'apercevoir le côté faible de leurs critiques.

Ils ont pour ami le citoyen *Depau*, instituteur dans le quartier du Temple, déiste à la Voltaire. Il est grand admirateur de l'aphorisme du célèbre mais peu républicain philosophe de Ferney : « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer ». Pour le citoyen Depau, comme pour tous les voltairiens, la religion est un frein nécessaire et le père éternel un indispensable gendarme.

Le citoyen Perot et moi nous sommes la fraction terre-à-terre de l'association.

Sans nous embarrasser d'une métaphysique condamnée à tourner incessamment dans le même cercle, nous n'avons nul souci des ennuyeuses jongleries qu'exécutent, avec le *moi* et le *non moi*, les Cousin, les Jules Simon et consorts, si bien drapés par notre ami Joseph Ferrari dans ses *Philosophes salariés*. Nous sommes de ceux qui trouvent indispensable de mettre d'abord l'intelligence de chacun en état de démêler elle-même ce qu'il y a au fond de ces questions, si tant est qu'il y ait quelque chose, et non de bourrer les enfants de formules *a priori* et de conclusions dont ils ignorent les éléments. Nous voudrions donc qu'on écartât du programme tout enseignement à ce sujet.

Aussi n'est-ce pas sans peine que nous finissons par élaborer une déclaration de principes servant de préface au programme d'éducation.

Cette déclaration porte que nous croyons en Dieu — principe de toute vie ; à l'unité du genre humain ; à l'égalité de l'homme et de la femme. (Cette répétition nous a semblé nécessaire, afin de formuler plus nettement notre opinion à ce propos). Nous déclarons croire à la souveraineté du peuple et à la République, seule expression légitime de cette souveraineté ; que chaque individu se doit à tous, de même que tous se

doivent à chacun. Enfin nous croyons que tous ont le droit de vivre, mais que chacun a le devoir du travail, dans la limite de ses forces et de ses aptitudes.

Tout cela sans doute est encore bien vague, bien sentimental. Mais, en l'état actuel de nos connaissances à tous, il ne nous est pas permis d'être plus précis,

C'est même le caractère vague de cette déclaration, qui permet à des proudhoniens et à des communistes de diverses écoles de pouvoir s'unir dans cet essai d'association où d'ailleurs leurs intérêts personnels n'auront point à souffrir de compétitions.

Seulement, cette déclaration de croyance en Dieu m'est désagréable, malgré son caractère peu dogmatique et encore moins cultuel. J'aurais préféré qu'on s'abstint, n'étant point en état d'appuyer scientifiquement l'affirmative ou la négative à cet égard.

Aussi étais-je assez disposé à me retirer et à laisser le champ libre aux déistes. Mais il m'est dur de me séparer d'amis avec lesquels je pourrais me rendre utile — peut-être — au mouvement.

Le petit cercle du passage Sainte-Marie est sans doute toujours aussi intéressant pour moi qu'au début; là aussi j'ai noué de bonnes amitiés. Mais le seul avec qui je sympathise à peu près, au point de vue révolutionnaire vient de partir.

Condamné à deux ans de prison pour avoir osé prendre la défense des insurgés de Juin dans son « prologue d'une Révolution sociale », publié par la *Voix du peuple* — troisième incarnation du journal de Proudhon — notre ami Louis Ménard a mieux aimé partir pour la Belgique que de faire sa prison.

Nos autres amis s'occupent trop exclusivement d'art ou de littérature pour sortir de leurs spéculations purement philosophiques. Ils ne seront jamais actifs dans la lutte.

Je me décide donc à rester dans l'association, malgré

son déisme. On consigne seulement aux procès-verbaux l'opposition que j'ai faite contre le caractère religieux de la déclaration de principes..

« Paris vaut bien une messe », a dit Henri IV, pour reconquérir sa *bonne Ville* qui ne voulait pas de lui.

Comme en fin de compte nous ne récolterons guère que des désagréments de toute sorte dans l'exécution de nos projets, je ne crois pas mériter la corde pour avoir subi, mais non accepté, le Père Eternel au service de la Révolution sociale.

Malgré nos discussions souvent orageuses, nos relations n'en sont pas moins très amicales. Nous avons pris l'habitude de venir de temps en temps — en dehors de nos réunions réglementaires — passer la soirée chez Mme Roland.

Nous nous y rencontrons alors avec quelques-uns de ses vieux amis dont le concours nous est précieux, leur bagage scientifique et littéraire étant de beaucoup supérieur au nôtre.

Plusieurs ont fait partie de la communauté saint-simonienne de Ménilmontant. Voici :

Le citoyen Ferdinand *François*, docteur en médecine, qui ne s'occupe depuis longtemps que de littérature. Il dirigeait, sous Louis-Philippe, une revue socialiste : la *Revue indépendante* qu'un faux ami, Pascal Duprat, lui *souffla* et fit tomber.

Le docteur *Guépin*, de Nantes, d'une immense érudition, un peu désordonnée peut-être, Il vient de faire paraître sous le titre de *Philosophie du socialisme*, une sorte de genèse révolutionnaire dans laquelle il passe en revue les diverses transformations philosophiques et économiques des sociétés humaines.

Un de mes amis, tout en rendant hommage au grand savoir de Guépin et à la valeur de son étude, prétend que son livre est une bibliothèque renversée.

Jules *Leroux*, député de la Creuse, typographe comme son frère Pierre, très instruit, lui aussi, et possédant à fond son économie sociale. C'est malheureusement un mystique. Il a horreur des sociétés *civiles*. C'est par la religion universelle que la Révolution pourra seulement se résoudre. Il est à la recherche du « vrai christianisme », dont toutes les sectes actuelles ne sont que d'odieuses caricatures.

Jules *Viard*, collaborateur de Proudhon dès la fondation du *Représentant du Peuple*. Il est très ferré sur les questions financières, rêve d'établir le parcours à bon marché pour les ouvriers et caresse sans cesse l'espoir chimérique de trouver un capitaliste *socialiste*, qui lui fasse les fonds d'un journal dans lequel il sera libre d'exposer ses projets et de traiter les questions sociales à sa manière (1).

Le citoyen *Rochery* petit rentier, qui regrette amèrement de n'être pas assez riche pour aider Viard à réaliser ses rêves de journal. Il s'occupe de condenser en un volume les « théories sociales » de *Mably*.

Puis le citoyen *Pecqueur*, communiste très versé dans l'histoire de l'économie politique. Il vient de publier un résumé très clair des théories communistes, sous le titre de *Cathéchisme socialiste*, signé de Greppo, son emploi à la questure de la Législative l'empêchant de signer lui-même.

Enfin *Pierre Dupont* et sa femme viennent quelquefois nous donner la primeur de quelque chanson inédite encore. C'est merveille vraiment d'entendre chanter, entre autres la *Mère Jeanne*, par la voix fraîche et délicate de la jeune femme du poète populaire.

(1) Il se pourrait bien que ses dessins et ses tracés de lignes de tramways aient été connus de ceux qui, depuis, ont exploité l'idée. (N. de l'A.).

Il arrive assez souvent qu'à ces soirées nous improvisons une agape. Mais comme nous sommes presque tous plus gueux que des rats d'église, nos *soupers* ont plus de charme par ce qui s'y dit de drôle ou d'intéressant, que par la recherche de ce qui s'y mange.

La maîtresse du logis n'a le plus souvent à notre service que sa bonne humeur et son talent d'improvisatrice. Nous vidons alors nos poches et nous organisons un pique-nique au moyen d'une souscription absolument *libre*. Notre menu se compose le plus souvent de fromage, de charcuterie et de salade. Celle-ci toujours plantureuse.

Comme nous sommes à deux pas de la barrière, nous nous rendons à quatre ou cinq chez le père Lathuile qui vend de très bon argenteuil à six sous et nous rentrons en ville, passant fièrement sous le regard des gabelous et portant chacun notre *chopine* qui, par tolérance, ne paie point d'entrée.

Quand les parts son trop justes, la souscription libre ayant peu rendu — cas trop fréquent — nous y suppléons en nous racontant des « histoires ».Mais il arrive aussi qu'un richard se trouve en fonds. Rochery a reçu de l'argent, ou l'un des deux Leroux possède quelques sous de disponibles sur son traitement de représentant, qu'ont saisi pour la plus grande part d'inexorables créanciers de l'imprimerie socialiste de *Boussac*. Alors nous tombons dans l'orgie. Ce sont de vrais festins de Balthazar : nous allons jusqu'au beefsteak... saignant!

En bons Parisiens, par exemple, si maigre qu'ait été la pitance, nous prenons le café au dessert. C'est l'habituelle contribution de notre chère hôtesse qui exelle à le préparer.

Nous venons de publier notre programme d'éducation (1). C'est peut-être bien, depuis celui de Condor-

(1) Gustave Sandré, éditeur, 1849.

cet, le premier conçu en vue de développer harmoniquement toutes les facultés individuelles.

Prenant l'enfant dès la naissance, il le conduit jusqu'à l'âge révolu de dix-huit ans, cet âge nous paraissant l'époque où le jeune homme, préparé par une instruction générale suffisante et mis en état de participer à la production collective, n'a plus dès lors qu'à continuer son développement au moyen de la profession qu'il a librement choisie et des études complémentaires qu'elle exige.

Ces dix-huit années se divisent en six périodes d'égale durée, comportant chacune une série d'études appropriées à l'âge de l'élève et distribuées de manière à concorder sans cesse avec l'ensemble des connaissances générales qui constitueront les véritables « Humanités » devant remplacer les prétendues « Humanités universitaires ». (1)

Chaque période triennale se compose de trois séries spéciales d'études.

La première série se rapporte au développement du corps et des sens proprement dits. Le dessin, l'écriture, le chant, la danse, la gymnastique, l'équitation, la natation, l'escrime et des notions professionnelles pratiques graduées et suivies de façon que l'élève puisse de lui-même trouver sa vraie vocation.

La seconde série, ayant en vue de développer le jugement, comporte l'étude de l'histoire, la littérature, l'art, dans ses différentes manifestations, descriptives, plastiques et auditives, la philosophie et le droit social.

Enfin la dernière série, appliquée aux facultés de rapports et de combinaisons, comprend l'étude des sciences mathématiques et naturelles, de la géographie, des langues dites « mortes » et des langues usuelles.

---

(1) Dans son programme d'*Enseignement intégral*, publié en 1869, M. Paul Robin, de l'école positiviste, a repris ce plan, très probablement ignoré de lui, en le développant d'une manière plus scientifique (N. de l'A.).

Les premières enseignées seulement dans la sixième période (de quinze à dix-huit ans); les secondes enseignées dès le moment où l'enfant commence à parler.

Grâce à la presse socialiste qui nous prête son concours, nous avons lancé notre appel aux instituteurs et aux institutrices. Nous recueillons bon nombre d'adhésions.

Tout d'abord celles de toutes les associations ouvrières de Paris qui, de plus, ont, au moyen de leurs souscriptions, couvert les frais de notre Programme d'éducation.

Plusieurs de nos collègues des départements nous remercient d'avoir créé un centre d'action, qui pourra recevoir leurs réclamations et aussi des renseignements sur les réformes à faire, dans l'école primaire surtout, tant au point de vue de l'enseignement donné que sous le rapport des méthodes défectueuses qu'on y emploie.

Une institutrice libre, de *Saint-Pol-de-Léon* (Finistère), nous offre même de créer — en pleine Bretagne — une succursale de l'association, de façon à en faire un centre régional. Excellente idée, que nous nous empressons d'encourager.

Le curé de *Voussac* — dans l'Allier — le citoyen abbé de Mont-Louis, nous félicite du concours que notre association va ainsi apporter à l'établissement de la « République universelle ».

Les citoyens Auguste Desmoulins — gendre de Pierre Leroux; — Henri Carle, professeur de philosophie; Eugène Faure, publiciste; Guitera, professeur de littérature italienne; Mense, sculpteur; Delbrouck, architecte; Laugrand (Victor), professeur de mathématiques; Laugrand (Alfred), professeur d'écriture et de dessin; Perot, professeur de musique; Schaal, professeur de dessin; Delarbayrette et Lemoine, tous deux instituteurs,

l'un dans la Creuse, l'autre dans l'Indre-et-Loire, sont devenus membres de l'association.

Les citoyens *Catalan*, professeur de mathématiques supérieures; Amédée *Jacques*, professeur de philosophie; Deschanel (Emile), professeur de littérature, contraints tous trois de donner leur démission pour avoir fondé une revue *la Liberté de penser*, dans laquelle ils se séparent complètement de toute religion révélée, se mettent à notre disposition pour les cours que nous espérons pouvoir bientôt ouvrir.

Ils ne vont pas, il est vrai, jusqu'à se faire associés, par crainte sans doute de se brouiller sans retour avec l'Universite, leur aimable *mère*.

Enfin, plusieurs notabilités politiques du moment nous envoient des lettres d'encouragement et nous promettent leur appui... moral.

Louis Blanc nous félicite de Londres; les citoyens Savoye, Ch. Dain, Michel de Bourges, Ennery, Malardier, Nadaud adhèrent de tout cœur à notre projet.

La législation actuelle interdisant toute sociétê qui poursuit un but purement *moral*, à moins d'autorisation spéciale de l'autorité, nous avons voulu éviter de tomber sous le coup de poursuites comme société secrète ou simplement illicite.

Pour cela, nous avons donné à nos statuts le caractère commercial exigé par la loi. — Apports sociaux, parts de bénéfices, tout s'y trouve.

Mais, afin d'être pleinement édifiés sur la valeur *légale* de notre contrat, nous avons été consulter le citoyen Madier de Montjau aîné, avocat de mérite et député de Saône-et-Loire, pour le prier de vérifier la rédaction de notre projet d'acte.

Après quelques petites corrections de style juridique, il nous assure que cet acte est conforme à la loi.

« Mais nous dit-il cependant, ne vous y trompez pas.

» Que vous deveniez gênants, et l'on trouvera quand
» même le moyen de vous inquièter. Je ne crois pas
» que votre association soit de longue durée, si elle
» acquiert de l'importance par ses relations. Pour plus
» de sûreté, donc, il vous faut envoyer au préfet de
» police uue copie sur timbre de votre acte d'association
» — non que la loi vous y oblige — mais, du moins, ne
» pourra-t-on vous poursuivre plus tard comme société
» secrète. »

Nous avons suivi ce conseil, et dès le lendemain de notre consultation, le colonel de gendarmerie Rebillot, maintenant préfet de police, a reçu sous pli cacheté un double de nos statuts.

Comme je vais de temps à autre voir mon ami Malardier, installé dans un hôtel de la rue de Sèze, j'ai rencontré chez lui deux de ses collègues de la Nièvre avec qui j'ai fait aussi connaissance.

Ce sont les citoyeus Gambon (Ferdinand) et Jules Miot.

Gambon est maintenant en prison, grâce à l'échauffourée du 13 juin. Je ne connais personne qui soit aussi sympathique que lui.

Agé d'environ trente ans, beau garçon, l'air simple et ouvert, toute sa personne respire l'honnêteté. Il n'a conservé du bourgeois paysan que la finesse malicieuse; il n'en a ni l'âpreté, ni la cupidité. Après avoir fait son droit à Paris, il devait entrer dans la magistrature assise. Sa franchise native, sa soif d'équité, l'ont bien vite dégoûté de cette carrière. A peine installé comme juge suppléant au tribunal de Cosne, il assista à un banquet réformiste donné par les députés de l'opposition et refusa de porter un toast au roi. Sa démission suivit de près.

Envoyé à la Constituante, il y vota toutes les propositions ayant pour but de consolider la République et de

transformer la condition des travailleurs. Il protesta avec énergie contre la mise de Paris en état de siège et réclama avec insistance d'être envoyé en mission d'apaisement durant l'insurrection.

Jules Miot, lui, est un pharmacien de *Moulins-Engilbert*. Malgré sa longue barbe, son air rébarbatif et ses regards qu'il essaie inutilement de rendre féroces, c'est un excellent homme. On pourrait dire de lui ce que Camille Desmoulins disait de Saint-Just : « Il porte sa tête comme un saint-sacrement. »

Il roule les *r* d'une formidable façon en parlant. Il prononce *rrrévolutionnairrre, rrrépublique*. Il a à la Chambre la spécialité de se faire « rappeler à l'ordre » et il la pousse jusqu'à se faire priver de traitement — sorte de mise au pain sec appliquée par le réglement aux députés trop tapageurs.

Le citoyen Miot est absolument convaincu que d'un signe il fera, *dès qu'il le voudra*, descendre vingt mille ouvriers (c'est son chiffre) dans les rues de Paris pour *terrrasser les rrréactionnaires*. Mais il ne juge pas l'heure encore venue. C'est dommage.

C'est au pamphlétaire *Claude Tillier*, un digne successeur de Courier, malheureusement trop peu connu, que le citoyen Jules Miot doit sa notoriété politique et probablement aussi son élection.

Celui-ci acheta un jour chez un marchand de bric-à-brac deux petits pierriers qu'il braqua sur le château des « Trois Dupin » situé précisément en face de sa pharmacie.

Les Dupin, doués de plus d'astuce et d'avarice que de courage, pensèrent mourir de peur en voyant ainsi leur château menacé d'un bombardement par leur farouche voisin, vrai Robespierre de l'endroit. Ordre du préfet – à la dévotion des trois frères (1) — de

---

(1) Dupin aîné. — Avocat, président de la législative, bien connu par ses boutades brutales, derrière lesquelles il cachait la plus vile platitude.

Dupin (Philippe). -- Magistrat à la Cour de cassation.

Dupin (Ch.) -- Créé baron. Professeur de mécanique aux Arts et Métiers. Le plus sot des réactionnaires (N. d. l'A.)

retirer les engins meurtriers. Refus obstiné de Miot. Procès en correctionnelle. Acquittement des canons, les juges eux-mêmes ne pouvant résister au fou rire provoqué par le défenseur de leur propriétaire.

Les Dupin en furent couverts de ridicule. Claude Tillier écrivit alors, sous le titre : « Les canons de Monsieur Miot », un de ses plus spirituels pamphlets, et son héros en conquit une telle popularité, que les républicains de la Nièvre le portèrent en tête de leur liste.

On prétend même que, par peur, les Dupin contribuèrent au succès de sa candidature, préférant voir leur ennemi se noyer à Paris, dans la Constituante, que de le laisser derrière eux, usant de son influance pour révolutionner le pays. Si la légende est vraie, cela prouverait que les réactionnaires ne sont pas toujours aussi bêtes qu'on se l'imagine.

Au demeurant Miot est d'une obligeance proverbiale et il est très aimé de ceux qui ne se laissent pas intimider par le rrronflement de ses *r*.

L'ami Malardier a noué aussi connaissance avec un des habitants de l'hôtel, jeune professeur de violon, qui s'occupe de composition musicale.

Edouard Lalo reçoit chez lui quelques musiciens de talent : Jules Arm..., digne émule de son maître, le célèbre violoniste Allard — Sch..., pianiste hongrois, très réputé déjà comme virtuose et comme compositeur ; — Edmond Membrée, professeur de piano, — auteur d'une *marche Magyare* que lui a inspirée la révolution hongroise; il nous chante quelquefois cette composition d'un très grand effet, quand nous prenons le thé chez Edouard Lalo, à qui Malardier m'a présenté.

A l'exception du pianiste Sch..., tous ces artistes sont républicains. Ce n'est peut-être pour eux qu'une question d'art, comme chez beancoup d'autres, tant ils vivent éloignés du peuple qui, pour eux, n'est qu'une expression. Mais qu'importe? Cela prouve du moins leur honnêteté.

Ils me sont très sympathiques et je suis très heureux de les connaître.

Le 13 novembre 1849, la Haute-cour, siégeant cette fois à Versailles, a condamné tous les prévenus du 13 juin — présents et contumaces — à la déportation.

D'accord entre eux, et malgré les efforts de J. Favre et de quelques autres avocats, pour les diviser, les accusés présents ont refusé de se défendre, devant l'interdiction qui leur était faite de justifier le 13 juin au nom de la Constitution violée par le Pouvoir lui-même.

Seul, Michel de Bourges, a pris la parole, non pour défendre les prévenus, mais pour expliquer leur attitude. Son discours a été superbe.

Quel remarquable tribun que Michel ! Lorsqu'on voit s'animer ce profil de médaille romaine, on oublie les grêles proportions de l'homme. Son corps semble alors prendre la majestueuse ampleur de la phrase et du geste.

Après chaque discours politique, il demeure des journées entières dans un état de faiblesse incroyable. Mais ses fluctuations politiques, intéressées ou sincères, sont cause qu'il inspire plus d'admiration comme orateur que de confiance comme citoyen.

La disparition de Ledru-Rollin fait de Michel le chef de ce qui reste à cette heure de la pauvre *Montagne*.

La Législative vient d'entendre quelque chose de bien inattendu, même pour les plus avancés du parti révolutionnaire.

L'affaire du 13 juin ayant laissé vacants plusieurs sièges de députés, Paris a élu Carnot, François Vidal et de Flotte.

Carnot, un tas de neige, n'a pour tout mérite — lui aussi — que d'être le fils de son père, le « grand Carnot », comme disent les gogos de la République. Ce bonhomme était porté sur la liste de fusion par les *Amis de la Constitution*.

François Vidal est un ex-phalanstérien devenu communiste. Il siégea à côté de Louis Blanc dans la commission ouvrière du Luxembourg, après le 24 Février. Savant penseur plutôt qu'homme d'action, il a été porté par le comité central socialiste.

Quant à de Flotte, qui revient des *pontons* où l'avait envoyé la *justice* de Cavaignac après les journées de Juin, c'est ce qui l'a désigné avant tout au vote des Parisiens.

Il est, je crois, de la petite noblesse bretonne. C'est un officier de marine des plus instruits et, dans l'intimité, un enragé de métaphysique allemande.

Cette passion spéculative ne l'empêcha pourtant pas de prendre une part active aux évènements qui se déroulèrent du 24 février aux journées de Juin, durant lesquelles on l'arrêta.

C'est miracle s'il ne fut pas fusillé, tant son nom soulevait alors de colères contre lui dans la bourgeoisie. N'avait-il pas osé soutenir, quelques jours avant d'être arrêté, au club du *Palais Bonne-Nouvelle*, qu'il n'y aurait de véritable République qu'après qu'on aurait brûlé le grand-livre de la Dette publique!

Lorsqu'arriva à la Législative le moment de valider son élection, le rapporteur fit je ne sais quelle observation qui amena de Flotte à la tribune.

Ses collègues, dont il était absolument inconnu, furent assez surpris d'abord de voir « un juin » retour des pontons, vêtu comme un gentleman du monde le plus « comme il faut ».

Mais à cet étonnement succédèrent des vociférations partant de tous les coins de la salle et parmi lesquelles se faisait surtout entendre cette interpellation : « Où étiez-vous en Juin? »

Sans se déconcerter, et avec le calme le plus méprisant, de Flotte leur lança à tous cette foudroyante apostrophe : «Pourquoi donc m'avez-vous fait arrêter et tenir de longs

mois sur les pontons, si vous ne le savez pas vous-mêmes? »

Les aboiements cessèrent comme par enchantement. Un député, cependant, trouva la force de l'accuser ainsi que tous les socialistes, de n'avoir vu dans l'insurrection qu'un moyen d'arriver au pouvoir.

« Nous emparer du pouvoir ! réplique-t-il aussitôt — » et qu'en ferions nous? »

Puis développant ce thème, il expose clairement que le propre des doctrines socialistes dans leur ensemble est au contraire de pousser à la destruction du pouvoir, cette force particulière qui, au nom d'un ridicule droit divin ou du fictif consentement général, prétend gouverner les sociétés au gré de ses conceptions et surtout en vue de ses intérêts spéciaux.— Puis, avec une écrasante logique, il démontre l'impossibilité pour quelque dictature que ce soit, de résoudre par voie d'autorité gouvernementale les problèmes sociaux posés au dernier siècle par la Révolution.

Cette déclaration n'a été d'ailleurs du goût de personne et a déconcerté jusqu'aux socialistes eux-mêmes.

Elle est en tout cas de nature à provoquer des réflexions d'autant plus sérieuses qu'elle émane non seulement d'un penseur, mais aussi d'un vrai tempérament et d'un homme d'action. (1).

Madier de Montjau avait pressenti juste. On ne nous laissera pas tranquilles, malgré toutes les précautions dont nous nous sommes entourés.

Notre association, paraît-il, commence à devenir désagréable aux autorités.

Notre ami Lemoine, qui avait fondé une école pri-

---

(1) En 1860, de Flotte faisait partie des *Mille* qui, Garibaldi à leur tête, s'emparèrent de la Sicile et chassérent Ferdinand de Naples. Il fut tué dans de mystérieuses circonstances avant la fin de l'expédition. On l'aurait lâchement assassiné pour lui voler une assez forte somme destinée à la paie des hommes qu'il commandait. (N. de l'A.).

maire libre dans une commune des environs de Tours, vient de voir fermer cette école et est lui-même interdit à toujours comme instituteur, pour avoir *outragé* l'ex-curé de cette commune en le rappelant aux convenances, le susdit curé ayant jeté l'anathème sur l'école et menacé des foudres de l'Eglise les familles qui y enverraient leurs enfants. — C'est le même procédé qui, il y a cinq ans, fut employé pour me contraindre à quitter Sainte-Mesme.

Plusieurs de nos adhérents de province, sans doute dénoncés par les *modérés* de leur localité, ont été mandés chez leur inspecteur et sévèrement admonestés.

Enfin, le citoyen Perot, chez lui, et moi, rue de Rambuteau, ayant ouvert des cours du soir pour les adultes, après avoir accompli les formalités exigées, ces cours ont été fermés.

Bien plus, profitant de mon absence, les policiers sont allés jusqu'à faire une perquisition rue Rambuteau et ont enlevé les livres d'étude destinés aux élèves.

Dès le lendemain matin, j'étais chez le commissaire de police chargé de cette jolie besogne, lui demandant de m'exhiber le mandat en vertu duquel il avait agi. Sur son refus, je le menaçai d'une poursuite en violation de domicile. Il me déclara alors qu'il avait agi d'après un rapport de l'inspecteur scolaire, constatant que je n'étais pas en règle. Il me restitua d'ailleurs les livres qu'il m'avait soustraits.

Je cours chez l'inspecteur qui, précisément, est mon ancien directeur de l'École de Versailles. D'un ton assez piteux, M. Lebrun, complètement tombé en dévotion, m'explique qu'il a du agir ainsi parce que ma déclaration n'était pas accompagnée d'un plan graphique du local affecté à mon cours. Nous nous étions contentés d'indiquer sommairement les dimensions de nos salles et les ouvertures d'éclairage.

S'apercevant bien que je ne prenais pas ce prétexte

au sérieux, mon ex-directeur m'avertit alors charitablement que je suis entré dans une bien mauvaise voie et que je ne tarderai pas à m'en repentir.

Ceci m'indique net que la lutte est ouverte et que nous n'avons qu'à nous bien tenir.

Quelques jours après, Perot et moi nous recevons une assignation à comparaître devant le juge d'instruction Hatton, pour y répondre sur les faits d'ouverture de cours sans autorisation préalable.

Notre homme est le même qu'on a chargé d'instruire l'affaire *Libri*, l'ex-protégé de Rossi et de Guizot, qui profitait si bien de ses fonctions d'inspecteur des bibliothèques publiques pour les dévaliser au profit d'amateurs anglais.

Le juge Hatton est un solide gaillard, grand et vigoureux, dont la tête brutale ferait beaucoup mieux sous le chapeau d'un fort de la Halle que sous la toque d'un magistrat.

Son geste brusque et sa parole brève ne m'en imposent pourtant guère, et, pour toute réponse à ses interrogations, je me contente de lui présenter mon diplôme qui me donne le droit d'ouvrir un cours ou une école d'enseignement primaire.

Mon homme est alors un peu déconcerté. Il ne s'était pas même donné la peine de s'informer de la situation et ignorait que je fusse diplômé !

La même scène eut lieu avec le citoyen Perot qui, cependant, tient un externat depuis plusieurs années.

Ainsi, ni l'autorité universitaire qui a mis le juge en mouvement, ni ce juge lui-même, ne savaient si nous étions ou non dans notre droit et le comble, c'est que l'autorité agissant en cette occurrence, se trouvait être la même qui nous avait délivré les diplômes dont elle nous contestait l'usage !

L'affaire est trop bêtement engagée. Elle n'aura cer-

tainement aucune suite. Ce sera pour une meilleure occasion.

Perot a rouvert son cours le soir même de notre comparution devant le juge. Quant au mien, je n'ai pu le rouvrir, l'ami qui me prêtait obligeamment le local ayant pris peur et ne se souciant point d'y voir revenir la police.

Les arbres de liberté, plantés il est vrai un peu à tort et à travers dans Paris après le 24 Février, ont disparu.

Offusquant plus les yeux des réactionnaires qu'ils ne gênaient en réalité la circulation, l'abattage en a été exécuté sur l'ordre exprès du préfet de police, approuvé par le ministre de l'intérieur, Ferdinand Barrot.

Beaucoup étaient du reste morts depuis longtemps. On prétendait même que l'eau bénite les avait tués.

Aussi les vivants ont-ils été exterminés au nom des morts. On a commencé par ceux-ci et continué ensuite sournoisement par les autres.

L'affaire a pourtant menacé de devenir grave et a produit une grande effervescence.

Le général Lamoricière a failli payer de sa vie l'irritation causée par cette mesure. Passant par hasard en voiture vers le carré Saint-Martin, au moment où la foule s'opposait à l'abattage d'un magnifique peuplier datant de juillet 1830, le général a été reconnu.

Le souvenir de Juin et du concours alors prêté par lui à la réaction, s'est aussitôt ravivé chez les assistants et il s'en est fallu de peu qu'il ne fût écharpé. Il doit être fixé maintenant sur la popularité dont il jouit.

La presse ne comprend rien à l'esprit de provocation véritable qui a dicté l'enlèvement brutal de ces pauvres arbres de liberté, et la *Gazette* elle-même, cette

très monarchique *Gazette*, a joint ses protestations à celles des journaux républicains.

L'agitation s'est naturellement terminée par d'assez nombreuses arrestations. Dénouement que semblaient avoir en vue les auteurs de cette mesure.

Le policier Carlier, à qui en incombe surtout l'initiative, a passé par tous les degrés de sa jolie profession. Il en possède toutes les ficelles, en ce qui concerne surtout la police politique. Affilié à toutes les sociétés secrètes sous Louis-Philippe, il en connait les membres les plus influents et les plus énergiques. Il a, dit-on, longtemps hésité à prendre parti pour la réaction après Février. A force de vivre avec des républicains, il avait fini — non par adopter leurs principes dont il ne se soucie guère — mais par croire à la possibilité de leur avènement au pouvoir.

Directement attaché au ministère de l'intérieur sous le Provisoire et l'Exécutif, alors que Ledru-Rollin en avait la direction, il servit celui-ci très fidélement, paraît-il. On assure même que, dès les premières démonstrations des bonapartistes à la place Vendôme, où demeurait alors le « prince », Carlier offrit aux républicains du gouvernement de les *débarrasser* pour *toujours* du susdit prince, par un moyen des plus sûrs et des plus expéditifs.

Mais les vertueux républicains qui mijotaient sans remords dans le même moment le massacre des socialistes de Paris, rejetèrent noblement les propositions de ce policier caméléon. Il s'empressa alors d'offrir ses services au prince qu'il avait eu dessein de faire *disparaitre*.

C'est un homme à poigne dont le concours sera certainement très utile aux bonapartistes dans leurs entreprises. Il leur sera d'autant plus dévoué qu'il les sait comme lui gens de sac et de corde, assoiffés de pilleries gouvernementales et prêts à tout pour se *désaltérer*.

Son plan paraît être d'énerver la population de Paris par des excitations répétées jusqu'à ce que, fatiguée, désorientée surtout, elle ne puisse plus concentrer ses forces contre la horde de coupe-jarrets qu'on chargera de frapper le grand coup.

En même temps ces excitations servent aussi de prétexte pour coffrer ou pour contraindre à s'expatrier ceux des républicains dont l'activité et l'énergie pourraient rallier des combattants à l'heure du danger.

Me voilà au Dépôt, attendant qu'il plaise au juge d'instruction de me rendre la liberté ou de m'envoyer jusqu'à mon jugement dans quelque prison préventive.

Depuis quelque temps il nous arrivait de prétendus adhérents dont les allures et la ferveur pour la « sainte cause » nous avaient semblé assez louches. Ce n'est pas que nous eussions à dissimuler de noirs complots, mais nous n'avions nulle envie de nous encombrer de farceurs... ou de mouchards.

Il en est pourtant un qui a fini par entrer malgré tout dans la place, en se faisant appuyer par des amis trop enclins à recommander les *bons enfants*, l'éternelle peste des groupes.

M'étant renseigné sur son compte, j'appris qu'on le soupçonnait fort d'avoir dénoncé — après Juin — deux de ses camarades, attachés comme lui en qualité de maîtres d'études à l'un des grands pensionnats du Marais. Chez nous, au contraire, il s'était présenté comme ayant pris part au mouvement.

Par un singulier hasard — si c'est le hasard seulement — aussitôt qu'arriva son tour d'être secrétaire de l'association, le *Corsaire* se mit à publier des fragments de procès-verbaux défigurés, de manière à nous ridiculiser et surtout à appeler formellement sur nous l'attention de la police.

Or, Th... savait seul l'heure exacte du rendez-vous pris chez Carle pour organiser le comité de souscription en faveur d'une école dans le quartier du Panthéon, et, bien qu'il dût s'y trouver avec moi, il n'y est point venu.

Quoi qu'il en soit, avant-hier soir, vers huit heures et demie, lorsque je me présentai chez le professeur Carle, où se trouvaient déjà le docteur Guyard et son gendre le docteur L. A. Bertillon (1) le peintre Pannier et le tapissier Cusin, j'y rencontrai aussi un commissaire de police et ses agents qui refermèrent la porte derrière moi.

— Vous êtes bien en retard et nous vous attendions avec impatience — me dit ironiquement le commissaire exhibant son mandat.

Nous étions arrêtés sous prévention de société secrète! Ils y tiennent décidément.

Malgré les plus minutieuses recherches on ne trouva rien que quelques listes de souscription portant le timbre de l'association. Elles étaient, d'ailleurs, en vue sur le bureau de Carle où je les avais déposées moi-même le matin.

Il fallut se contenter d'emporter ces listes, vierges encore de toutes signatures, et des objets que les agents, avec une adresse de filous expérimentés, avaient été chargés d'extraire de nos poches.

Cette honnête besogne achevée, on nous conduisit — en voiture — à la Préfecture de Police.

C'est la première fois que je roule en voiture aux frais de l'Etat. Chacun de nous avait la sienne, garnie d'agents, il est vrai... L'administration avait fait largement les choses.

Connu depuis par ses travaux démographiques. — Il fut élu maire du Ve arrondissement après le 31 octobre 1870.

Aussi le quartier était-il en rumeur, tout ébahi de ce luxe de voitures et d'agents. Le bruit circulait déjà qu'on venait de découvrir un grand complot—royaliste, disaient les uns ; communiste, disaient les autres... On ajoutait même que les *conjurés* étaient « armés jusqu'aux dents », suivant l'expression consacrée, et que plusieurs de *nos* voitures étaient remplies d'armes de toute sorte.

Arrivés à la Préfecture, on nous fait entrer dans une salle mal éclairée par quelques quinquets fumeux sordide et empestée. Aux murs, crasseux, pendent les nippes et les coiffures les plus hétéroclites. Redingotes à la proprio, gilets de tricot, blouses et bourgerons de toutes coupes, maculés de plâtre ou de cambouis, pantalons déformés et effrangés, chapeaux et casquettes plus sales les uns que les autres. C'est le vestiaire aux travestissements de messieurs les policiers. Ceci nous explique les étranges odeurs que nous respirons. Heureusement qu'il n'y a pas de chaussures.

Notre commissaire se met à nous interroger.

A son grand étonnement, et comme si nous nous étions concertés d'avance, nous refusons nettement de lui répondre. Seul, un des *conjurés* fait exception. C'est un brave garçon débarqué le matin même à Paris pour y faire son droit, et provisoirement installé chez Carle, un ami de sa famille, qui lui avait offert un gîte.

Le pauvre étudiant ne comprend rien à ce qui se passe et se croit en plein cauchemar.

Ayant un accent de Haute-Garonne des plus prononcés, il s'emporte d'abord, puis supplie qu'on le laisse aller. Il est d'une *brave* famille. Son père est notaire et ami de l'ordre dans son *endroit*. Lui-même est ennemi de la démagogie.

Les agents et les commissaires se regardent d'un air fin. Ce n'est pas à eux qu'on en fait accroire. L'homme

est un malin qui « fait la bête ». Mais ils s'y connaissent trop pour s'y laisser prendre. Il n'a pas affaire à des conscrits. On le surveillera de près, celui-là.

Ce qui désole le plus ce futur légiste, c'est qu'un ami l'a invité à venir le lendemain prendre sa part d'une terrine de Nérac. Sera-t-il du moins relâché à temps pour être du festin ?

En vain Carle confirme les dires du jeune homme et donne tous les renseignements possibles pour l'innocenter. Le commissaire, rageant de notre attitude, qu'il considère comme une insulte à sa dignité de magistrat, m'a paru tout disposé à faire supporter le poids de sa colère à « l'ennemi de la démagogie ».

Notre refus de répondre étant consigné sur le procès verbal d'arrestation, on nous conduit à nos cellules respectives : nous sommes au secret. Nous y gagnons de coucher dans un lit à peu près propre.

Dès huit heures le matin, on me transporte rue de l'Ouest, où je demeure avec mes parents, toujours en voiture, accompagné du même commissaire que la veille et de ses trois agents.

On procède alors à une perquisition dans toutes les règles. Elle amène la découverte d'un fusil à percussion, autrefois la propriété d'un municipal, d'un sabre de cavalerie et d'une trentaine de cartouches.

Les argousins poussent des cris de triomphe!

Durant ces recherches, j'avale à la hâte et sous l'œil vigilant du policier préposé à ma garde, un déjeuner qu'on m'a préparé et dont j'ai grand besoin.

J'embrasse la maman et la grand'maman qui dissimulent de leur mieux leur chagrin devant les agents ; je serre la main à mon père, plus agacé qu'inquiet, comprenant bien qu'en somme l'affaire n'a rien de grave, et vingt minutes après les portes de ma cellule se referment de nouveau sur moi.

*
* *

On nous a séparés en deux groupes.

Les citoyens Guyard, Bertillon et Pannier ont été dirigés sur Sainte-Pélagie. Henri Carle, Cuzin, Auger, l'étudiant, et moi, nous sommes aux *Madelonnettes* (1).

Le docteur Guyard et moi nous sommes, il paraît, considérés comme les chefs du grand complot. Moi, à cause du *dépot d'armes* et de munitions de guerre ; le docteur Guyard, parce qu'on a trouvé sur lui un calepin contenant les noms des plus grands restaurants de Paris, avec, en marge, cette mention au crayon, à demi effacée mais lisible encore pourtant : *Viandes de volailles!*

En face d'une pièce de cette importance, aucun doute n'est possible pour le juge d'instruction Filhon saisi de l'affaire.

J'étais chargé d'armer l'insurrection et Guyard de la nourrir — exclusivement de volailles de toute sorte... truffées ou non. Pourquoi pas? La presse réactionnaire en 1848 n'a-t-elle pas appris à toute l'Europe, étonnée de cette innocente passion, que Louis Blanc et les délégués du Luxembourg passaient leur temps à dévorer des pots de confitures d'*ananas* que Foyot, le restaurateur de la rue de Tournon, suffisait à peine à leur fournir ?

« L'affaire de la rue Soufflot » — comme l'appellent les journaux, prend donc, grâce à la perspicacité du juge Filhon, une tournure des plus graves. Cet excellent magistrat, malgré ses airs béats, ses protestations d'amour pour la République — que nous allions compromettre, assure le bon apôtre — en est pour ses frais

(1) Prison qui, autrefois, était, comme Saint-Lazare, spécialement affectée aux femmes. Elle était située rue des Fontaines-du-Temple, entre les rues Sainte-Croix, Neuve-Saint-Laurent et Sainte-Elisabeth. On la démolit lors du percement de la rue Turbigo. La rue Neuve-Saint-Laurent comprenait une partie de la rue du Vertbois, entre la rue Sainte-Croix et la rue du Temple. (N. de l'A.).

de menaces et de cajoleries tour à tour employés. Nous ne lui répondons pas plus qu'au commissaire, si ce n'est, et encore bien à tort, pour la constatation de notre identité.

Forcé de monter tout seul sa machine, il doit pourtant y renoncer au bout d'un mois. Tous renseignements pris et un expert en écritures ayant été appelé, on a fini par avoir la clé du mystérieux carnet de Guyard.

Le docteur, à la recherche d'un nouveau genre d'engrais, avait relevé l'adresse des restaurants où se consomment journellement le plus de volailles, pour en acheter les *vidures*... Le juge Filhon avait, durant tout un mois, lu *viandes*, et, par déférence sans doute, son greffier, malgré ses lunettes, n'avait pas mieux lu que le patron !

Plus de complot de la rue Soufflot. On relâche tout le monde, excepté moi—et l'on admoneste sévèrement le jeune étudiant en droit pour s'être trouvé, le malheureux, en aussi mauvaise compagnie.

C'est moi qui vais payer pour tout le mal que s'est donné Filhon, furieux de voir son complot tomber... dans les vidures de volailles.

Pourquoi diable aussi conserver cet attirail de guerre! Est-ce que le moment venu, je n'aurais pas pu me le procurer comme au 23 février? Et puis, en somme, qu'aurais-je fait du fameux sabre?

Le diable emporte ma sotte manie de souvenirs. M'en voilà guéri pour toujours.

Aux Madelonnettes se trouvent quelques condamnés de juin qui y attendent leur transfèrement à Belle-Isle.

Le citoyen *Roger*, habile sculpteur sur bois, porte-drapeau de la garde nationale du VIIIe arrondissement (1), pris les armes à la main sur la barricade du marché

(1) Le IIIe depuis 1860.

Sainte-Catherine qu'il avait courageusement défendue. Il a échappé par miracle à la fusillade sommaire.

Condamné à cinq ans de détention par le conseil de guerre.

Prieur, ouvrier lithographe du quartier Mouffetard, capitaine dans sa compagnie. Condamné aussi à cinq ans pour faits du même ordre.

Mazin, colleur de papiers peints, enrôlé après le 24 Février dans la garde républicaine, sous les ordres du vieux Rey.

Cette garde républicaine avait remplacé à l'Hôtel de ville la garde municipale, licenciée pour la forme, mais en réalité campée à Beaumont-sur-Oise où la tenait secrètement François Arago, afin de l'avoir sous la main quand viendrait l'heure de « mordre. »

Pris en uniforme et en pleine lutte rue de Reuilly, Mazin échappa deux fois aux mobiles qui voulaient le fusiller. Repris une troisième fois, dans sa fuite, par un détachement de troupes régulières, son uniforme, cette fois, lui sauva la vie. On le conduisit à l'Hôtel de ville, d'où on l'expédia au Cherche-Midi. Il est condamné à vingt ans de détention.

Jéru, à peine vingt ans. — Déjà bon ouvrier chez Charrière, le fabricant d'instruments de chirurgie. Arrêté pour l'affaire Bréa, mais rien n'ayant pu établir sa participation directe à l'exécution du général et de son aide-de-camp, il n'a été condamné qu'à deux ans de prison.

Avec eux se trouve aussi un autre « Juin » que ses camarades tiennent en une sorte de quarantaine pour des motifs très discutables à mon avis.

Le citoyen *La Collonge*, rédacteur dans plusieurs petits journaux républicains nés après le 24 Février, a été condamné à dix ans de détention pour s'être, le 23 juin, emparé un peu violemment de l'écharpe de maire du VIIIe arrondissement, alors portée par Victor Hugo.

Transféré aux Madelonnettes après sa condamnation, il occupait une cellule où se trouvaient aussi un autre condamné des conseils de guerre, le citoyen Pottier, et un jeune employé des Postes, condamné à cinq ans de prison pour toute autre chose que de la politique.

Une évasion fut préparée pour ce dernier par *Frédéric Cournet*, un ami de sa famille. Pottier et La Collonge devaient naturellement en profiter. L'évasion réussit parfaitement pour Pottier, mais quand ce fut le tour pour La Collonge de se suspendre au va-et-vient qui, du toit, devait le transporter directement dans la rue, il refusa de prendre ce chemin un peu hasardeux.

Peut-être était-ce l'effet d'une nervosité qui le mine en réalité. Peut-être aussi, comme il l'affirme, l'attention de la sentinelle en faction dans le mur de ronde, éveillée par le double passage aérien des premiers évadés, l'empêcha-t-elle de les suivre. En tous cas, il me paraît peu juste de lui en tenir rigueur, comme font ses camarades. Il ne fait d'ailleurs aucune tentative pour mettre fin à cet ostracisme et subit son isolement avec beaucoup de philosophie.

Très sceptique en politique, il ne croit guère non plus à l'avènement prochain de la *Sociale* pour laquelle cependant, dit-il, il est toujours prêt à combattre.

Nous avons aussi dans le quartier des politiques, le jeune *mobile* auquel l'archevêque remit sa croix épiscopale en lui enjoignant de la garder, lorsqu'il tomba mortellement frappé dans le faubourg Saint-Antoine, sans qu'on ait pu préciser d'où le coup avait été tiré.

Décoré plus tard par Cavaignac, le moblot n'en quitta pas moins son bataillon pour reprendre ses habitudes de vagabondage. Arrêté pour ce fait, on l'a placé avec nous en attendant son jugement.

Les « Juin » sont remplis de touchantes attentions pour ce pauvre petit diable, sans parents et qui ne reçoit aucune visite.

Tel est le milieu. Il me fait aisément supporter mon apprentissage de prisonnier.

Puis, je pioche la défense de notre programme d'éducation.

Dès les premiers jours de mon arrestation, en effet, Pérot et moi nous avons reçu, comme signataires dudit programme, assignation à comparaître devant le tribunal civil de la Seine, toutes chambres réunies, constitué en conseil de discipline, aux termes de l'article 7 de la loi de 1833, pour nous y entendre *condamner* (non *juger*) à l'interdiction à toujours de l'exercice de notre profession d'instituteur.

Nous sommes, dit l'assignation, accusés par le conseil académique d'*inconduite* et d'*immoralité notoires*, notre programme d'éducation socialiste étant un outrage à la morale, à la religion, à la famille... et à la propriété ! — C'est la formule à la mode au parquet.

Le 22 avril 1850, donc, le citoyen Lefrançais, escorté de deux honnêtes municipaux, descend du *panier à salade* et entre dans la chambre d'audience avec son copain en immoralité, le citoyen Pérot, libre comme l'air, lui. Il est vrai que les municipaux sont consignés à la porte du *prétoire*, dont l'accès leur est absolument interdit.

Notre avocat, le citoyen Bancel, député du Doubs, est à son poste. Nos juges aussi — soixante-deux juges! et le citoyen président Debelleyme par-dessus le marché.

Le « glaive de la loi » sera suspendu sur nos têtes par les puissantes mains du procureur de la République *Victor Foucher* — neveu de Victor Hugo — chargé de réquérir au nom de la morale publique outragée par deux instituteurs ayant dépouillé toute pudeur.

Avec beaucoup d'esprit et de talent, Bancel plaide l'incompétence du conseil disciplinaire. La loi invoquée contre nous parle de *faits* d'inconduite et d'immoralité,

mais non d'*opinions* qu'aucun arrêt juridique n'a encore qualifiées d'immorales. Or, notre programme est publié et mis en vente depuis cinq mois, sans qu'il ait été jusque-là l'objet d'une poursuite devant le jury, seul appelé à se prononcer. Ce serait seulement ensuite que, par une extension encore très contestable, le conseil pourrait être saisi d'une demande en interdiction.

L'argument était sans réplique. — Mais le délai de poursuites devant le jury étant prescrit, nos bons juges, narguant la loi et le bon sens — ce qui est dans l'ordre — ne s'en déclarent pas moins compétents.

Bancel, pas plus que nous, n'en est surpris.

Est-ce que la sainte cause de l'ordre n'est pas supérieure à toute loi ?

Notre droit nous étant d'ailleurs réservé en appel sur ce point, nous entrons à notre tour dans la défense même des principes incriminés.

Nous le faisons simplement, sans la moindre atténuation et avec une grande sincérité, à défaut d'éloquence.

Nous soutenons hautement nos convictions communistes, et sans nous laisser intimider ni interrompre par les vociférations de cette assemblée de crânes dénudés, réclamant à chaque instant, ainsi que le procureur Foucher, que le président nous retire la parole.

Ces vénérables magistrats étaient enragés et le neveu du grand poète sur le point de crever d'apoplexie.

Seul, le vieux Debelleyme restait calme et narquois, paraissant fort s'amuser du vacarme de ses collègues en rupture de dignité. Il avait presque l'air de nous encourager à les mettre ainsi en colère.

J'y perds complètement le peu de respect que m'inspirait encore la magistrature assise ou debout.

Cette audience remarquable s'est naturellement terminée par notre interdiction *à toujours*.

Nous irons en appel. Cela nous donnera une nouvelle

représentation plus décorative : les juges seront en robes rouges, nous affirme Bancel.

Après trois mois de prévention, je passe en correctionnelle.

Dans les *cinquante-cinq* minutes qui précèdent l'appel de mon nom, je vois défiler onze pauvres diables dont le plus grand crime est de n'avoir ni gîte ni famille, et qui sont sommairement condamnés à des peines variant de un à trois ans de prison, sur la seule lecture d'un rapport de police.

A peine ont-ils le temps de décliner leur nom et leur âge : « C'est bien, murmure le président, l'affaire est entendue. Un an de prison... A un autre ».

Un seul pourtant a les honneurs d'une séance de dix minutes. C'est un vieillard, un récidiviste. Son dossier mentionne une quinzaine de condamnations allant de trois mois à cinq ans de prison, sans compter les séjours au dépôt de mendicité. *Jamais* pour vol, *toujours* pour vagabondage et mendicité ! Un criminel endurci enfin.

— Vous ne voulez donc pas travailler ? lui dit le président.

— Je le voudrais bien, mais je n'ai pas d'état et personne ne veut m'employer comme homme de peine. On me renvoie de tous les ateliers.

— Parce que sans doute vous êtes un ivrogne.

— Non, monsieur le président, mais parce que je fais courir des dangers aux camarades : je tombe du *haut mal*.

Le président consulte ses assesseurs d'un signe de tête et — cette fois — plein de mansuétude, condamne le malheureux récidiviste à six mois de prison *seulement*. Le tribunal est bienveillant.

Et cela s'appelle la Justice !

Enfin mon tour arrive. J'ai l'air d'un monsieur, j'ai

un domicile et je suis vêtu proprement ; on est presque poli avec moi.

La cause en somme n'a aucune gravité. Bien d'antres avant moi s'en sont tirés avec deux mois de prison au plus. Malheureusement j'ai cédé au conseil de prendre un avocat. C'est une sottise.

Me M... est un très brave homme, un savant juriste, mais le plus ennuyeux des avocats de Paris. Il est loquace et déclamatoire en diable... et puis c'est un candidat chronique à la députation.

Il m'agace encore plus qu'il n'énerve le tribunal. Impatienté, je coupe court à sa verbosité et déclare net n'avoir gardé les armes en question que ponr me défendre le jour où, cédant aux suggestions quotidiennes de la presse réactionnaire, on tenterait de faire une Saint-Barthélemy de socialistes.

Résultat : trois mois de prison, ce qui n'est pas la mer à boire, mais accompagnés de deux années de *surveillance*, ce qui est plus sérieux.

Le diable soit des fusils et des avocats !

J'ai bêtement fait appel dans l'espoir de me voir enlever les deux années de surveillance. Mon premier jugement est confirmé. J'ai gagné seulement trente-cinq jours de prévention de plus.

Quelques jours avant de passer en appel j'avais été transféré à la Conciergerie où se trouvait alors Proudhon, amené lui aussi de Doullens pour comparaître devant le jury.

Il ne se passe guère de mois, en effet, que cette pauvre *Voix du Peuple* ne soit poursuivie et surtout frappée d'amendes assez élevées, d'ailleurs toujours couvertes par des souscriptions populaires. Elle en est, je crois, à son quatrième gérant depuis quinze mois seulement d'existence. Les trois premiers sont en fuite ou en prison.

Jugé le lendemain de mon arrivée, Proudhon revient rayonnant de l'audience. Il respire fortement l'odeur des roses qui garnissent les petits jardins plantés sous la Restauration par le banquier *Ouvrard*, et entretenus depuis au moyen de collectes faites entre les détenus.

Par grand hasard, le jury l'a acquitté. C'est, je crois, le premier acquittement de socialistes prononcé par le jury de la Seine depuis deux ans.

La joie de Proudhon s'explique d'autant plus qu'il échappe ainsi à cinq ans de prison qui seraient venus se greffer sur les trois années qu'il subit à Doullens.

C'est la première fois que je vois l'admirable polémiste. La tête de ce Franc-Comtois m'a vivement frappé. Le front est magnifique, l'œil vairon est profond, mais dur. L'ensemble de la physionomie a quelque chose de brutal et de retors en même temps. Il a produit sur moi une impression imposante et désagréable que n'a pas atténuée sa parole brève, rauque et tranchante. Il me paraît qu'il faut du temps pour s'y habituer et se prendre de sympathie pour lui.

Comme il est peu causeur et que je lui suis complètement inconnu, nous échangeons seulement quelques paroles. Deux heures après on le faisait repartir pour Doullens.

Le lendemain de la confirmation de mon jugement, j'étais transféré à Sainte-Pélagie.

Comme ma condamnation ne se rapporte qu'à un simple délit non qualifié politique, je suis cette fois placé dans le quartier des condamnés de droit commun. J'occupe sur la cour de la *Dette* une chambre à la «pistole» où se trouvent trois lits. Moyennant six francs par mois payés à l'administration, j'aurai le droit de me lever et de me coucher quand il me plaira, de circuler dans les couloirs et dans la cour de sept heures du matin à sept heures du soir en été.

La pistole en ce moment renferme un jeune et élégant

dentiste qui s'est livré sur de jeunes garçons à de toutes autres opérations que celles relatives à sa profession. Condamné seulement à six mois de prison il prétend expliquer la bienveillance de ses juges par une certaine affinité de *pricipes* sur la nature précise desquels il reste d'ailleurs muet.

Nous avons aussi parmi nous le vicomte de C...., fine fleur de bonapartisme, condamné à deux ans de prison pour avoir *carabisé* un avocat de Paris, dont la femme, très jolie personne, expie le même crime à la Conciergerie où je l'ai entrevue une fois au parloir du greffe.

Le vicomte est très amusant. Il raconte assez cyniquement ses amours et me paraît peu se soucier de celle des deux balles que le mari outragé lui a logées dans le coffre et que les médecins n'ont pu extraire.

Tout le monde ici a beaucoup de considération pour ce gentilhomme. Surveillants, auxiliaires, et surtout quelques filous de la haute pègre en villégiature, sont au mieux avec lui.

Je fais aussi connaissance avec l'abbé Châtel, qui purge six mois de condamnation pour je ne sais quelle infraction à la police des cultes.

L'abbé Châtel est le fondateur de l'*Eglise catholique française*. Il a voulu tenter en 1835 la constitution d'une Eglise nationale entièrement séparée de Rome et du pape.

Heureusement pour la France révolutionnaire, le temps des Luther et des Calvin est passé sans retour. Le brave abbé n'était du reste pas de taille à accomplir une nouvelle réforme. Il a dû se contenter de faire vivoter tant bien que mal sa petite chapelle du faubourg Saint-Martin, où se rendent quelques fidèles dont le nombre diminue chaque jour.

Cet « évêque des Gaules » — car il est évêque — est absolument convaincu que tout ira bien le jour ou la

France entière sera pourvue de prêtres qui diront la messe en français au lieu de la dire en latin.

N'était son âge, qui ne me permet pas une telle plaisanterie, je serais souvent tenté de lui rappeler son aventure avec Merlin de Thionville, que nous avait un jour racontée chez Thalès Bernard, Philippe Lebas, le fils du conventionnel tombé avec Robespierre sous le couteau de Thermidor. Philippe Lebas nous assurait l'avoir apprise du vieux Merlin lui-même.

Il paraît qu'en 1835, au début de la réforme tentée par l'abbé Châtel, Merlin était aller déjeuner chez celui-ci.

Le repas à peine terminé, l'abbé le quitta, s'excusant de s'absenter pour une petite demi-heure ; le temps de dire une messe.

— Eh quoi! observe Merlin; mais vous venez de déjeuner...

— Sans doute, qu'importe ?

— Comment ! Il me semblait pourtant que l'officiant devait être à jeun.

— Bah ! nous avons supprimé le jeûne.

— Très bien. Mais, alors, pourquoi du même coup n'avoir pas supprimé la messe ?...

Les deux autres lits de la chambrée sont occupés par deux ouvriers, l'un serrurier et l'autre chapelier, condamnés pour rixe compliquée de résistance aux agents. Afin d'aider le ménage durant les six mois qu'ils ont à faire, ils fabriquent de menus ouvrages, que leurs femmes vendent au dehors. Ce sont de petits paniers-corbeilles, des vases, des monuments même, construits en bouts de papier de couleur, tuyautés à l'aide de pinces et délicatement collés les uns sur les autres de manière à obtenir les contours.

Je les aide dans leurs travaux et j'arrive à y être presque aussi adroit qu'eux. C'est un moyen de les

obliger qui ne me coûte guère et me désennuie beaucoup.

Me voilà libre de nouveau. Mes trois mois sont terminés.

Libre, relativement, car il me faudra quitter Paris.

D'après les règlements administratifs, j'aurais dû partir le jour même de ma sortie de prison. Mais comme notre appel contre le jugement qui nous a frappés d'interdiction, Pérot et moi, ne viendra qu'en novembre, j'ai obtenu un sursis jusque-là.

Cela me donnera le temps de me renseigner sur la ville qu'il me faudra choisir comme lieu de résidence, durant mes deux années de banissement.

Lyon, Limoges, Rouen, où je pourrais facilement me créer quelques relations m'ont été interdites. Elle sont toutes trois en état de siège. L'administration a le droit de ne m'en point permettre le séjour.

La surveillance est l'une des peines les plus démoralisantes qu'on puisse appliquer. C'est la véritable pourvoyeuse des bagnes et de l'échafaud.

Elle enlève, en effet, à celui qu'on y soumet toutes chances de relèvement, n'eut-il au début commis que le simple délit de vagabondage ou de mendicité.

A peine arrivé dans la résidence qui lui est assignée, il doit se présenter au commissariat et indiquer son domicile ou celui du patron qui l'occupe... s'il a eu la chance de trouver du travail.

Le lendemain de cette déclaration, le patron voit alors paraître un policier qui l'informe de la situation de son nouvel ouvrier, lequel, bien entendu, n'est point allé au-devant d'une telle confidence.

L'effet de la visite est presque toujours le même.

Peu soucieux d'employer un homme dont il s'exagère trop souvent les antécédents, ou même parce qu'il lui répugne d'être exposé à des visites de policiers plus

généralement craints qu'estimés par ceux qui pourtant célèbrent leurs mérites, le chef d'atelier s'empresse de régler au plus vite le compte du malheureux et l'envoie chercher fortune ailleurs.

Ainsi pourchassé, mis dans l'impossibilité de gagner sa vie en travaillant, le *surveillé* découragé, mourant de faim, n'a plus dès lors d'autre ressource que le vol. Peut-être tentera-t-il de quitter furtivement sa résidence et de gagner quelque centre d'industrie où, ignoré, il obtiendra du travail. Mais il y est bien vite découvert par les policiers. Arrêté, puis condamné de nouveau à la prison pour « rupture de ban », il voit s'augmenter encore d'une nouvelle période la durée de cette peine abominable et il lui faut recommencer... jusqu'à ce qu'éclate, terrible, implacable alors, la haine de cette organisation sociale imbécile et criminelle qui l'a jeté dans cet enfer pour le *corriger!*

Ce n'est pas seulement l'association des instituteurs socialistes dont maintenant la police poursuit la suppression. C'est le tour de celles des associations ouvrières qui ont tenté de donner au mouvement sa véritable portée.

Comprenant que tant qu'elles resteraient isolées les unes des autres, elles n'auraient d'autres résultats — en cas de succès — que d'augmenter de quelques unités collectives l'armée des exploiteurs, et qu'elles seraient logiquement amenées à se faire une concurrence acharnée dont les travailleurs seuls paieraient les frais — tout comme avant — un certain nombre d'associations résolurent d'aviser pour mettre fin à un état de choses si compromettant pour la Révolution sociale.

Réunies en assemblée générale, ces associations nommèrent des délégués chargés de jeter les bases d'une fédération ouvrière groupant et solidarisant les intérêts des adhérents, de manière à constituer une force capa-

ble d'entamer sérieusement la lutte contre l'exploitation bourgeoise, au lieu de la renforcer.

Cette décision ramenait en effet le mouvement dans la voie révolutionnaire d'une façon pratique ; elle avait une importance telle qu'elle ne pouvait échapper à l'attention de ceux qui, monarchistes ou républicains, ne considèrent l'action gouvernementale que comme destinée uniquement à protéger l'exploitation capitaliste.

Les débuts de ce nouvel effort ne furent d'abord pas très inquiétants. Un petit nombre d'associations avaient pris part à l'élection des délégués qui se réunissaient habituellement rue Michel-le-Comte. Peu à peu cependant le nombre des adhérents s'accrut et la délégation compta jusqu'à vingt-cinq membres: cinq de plus que le chiffre toléré par la loi pour toute réunion périodique non autorisée.

On résolut alors d'y mettre ordre.

Mais pour se donner sans doute l'air impartial et ne se point faire accuser de s'en prendre seulement aux réunions ouvrières, la police fit en même temps irruption rue Michel-le-Comte et rue Blanche où se réunissait aussi une commission de vigilance républicaine exclusivement composée de bourgeois. Les membres de cette commission y avaient été délégués par divers groupes politiques réunis sous le titre d'*Amis de la Constitution*, en vue de surveiller la société du Dix-Décembre, dont les menées bonapartistes sont protégées tout particulièrement par la police.

Mais, tandis qu'on arrêtait séance tenante les délégués de la Fédération ouvrière présents rue Michel-le-Comte, qu'on enlevait leurs livres et jusqu'à leur caisse, on se contenta rue Blanche, de verbaliser contre la commission, dont les membres furent laissés en liberté.

Le juge Braud fut chargé d'instruire les deux affaires.

Peut-être espérait-on découvrir une certaine connexité entre elles. On y dut renoncer pourtant, rien n'in-

diquant que les deux comités eussent eu le moindre rapport l'un avec l'autre.

Quelques membres seulement de la Fédération ouvrière ne s'étaient point trouvés à la réunion lors de la perquisition — entre autres la citoyenne Pauline Roland, déléguée des instituteurs socialistes, et le citoyen Delbrouk, délégué des maçons. Ils furent laissés en liberté provisoire.

Après plus de trois mois de prison préventive, le jury vient de se prononcer sur les deux comités de la rue Michel-le-Comte et de la rue Blanche.

Tous les délégués dela Fédération ouvrière sont condamnés à des peines variant de six mois à trois ans.

Tous les membres du Comité républicain sont acquittés.

Soit hasard, soit préméditation, l'affaire de la Fédération a passé en premier devant le jury de la première quinzaine de novembre (1850), lequel jury s'est ensuite occupé du comité des bourgeois.

Les ouvriers fédérés avaient choisi leur co-délégué Delbrouk pour préparer une défense collective et l'avocat Laissac, député de la Haute-Garonne, pour les assister conformément aux exigences de la loi.

Drôle de corps que le gros Laissac, très brave homme et très honnête. Républicain convaincu, à la façon classique, il parle avec une sincère émotion des droits du peuple et de ses vertus, mais au fond il considère ce peuple comme un ramassis d'idiots, incapables de se conduire seuls.

— Savez-vous, — me dit-il, un jour que Delbrouk venait de lui lire son travail, annoté déjà par les camarades, — savez-vous que *ces ouvriers* ont un grand bon sens et sont *vraiment* intelligents?

Ces ouvriers étaient pour lui une révélation!

Tant que ces « bons amis du peuple » diront « le peuple et nous », j'aurai de la méfiance. Est-ce qu'on est l'*ami du peuple*? A-t-on besoin de déclarer qu'on s'aime soi-même ?

Le jour de l'audience, la salle contenait un grand nombre d'avocats, attirés sans doute par le désir d'entendre ces fameux ouvriers se défendre eux-mêmes.

Dès l'interrogatoire, il se produit un incident qui étonne singuliérement l'auditoire.

Parmi les prévenus figurent trois femmes : les citoyennes Louise *Nicaud*, déléguée des blanchisseuses, dont le mari est aussi poursuivi comme délégué des menuisiers ; *Jeanne Derouin*, déléguée des lingères, l'âme du mouvement fédératif, pour le succès duquel elle n'a pas épargné sa propagande ; enfin *Pauline Roland*, déléguée des instituteurs socialistes.

Louise Nicaud, interrogée la première par le président *Poinsot* (1), fut traitée, suivant les habitudes grossières des magistrats, de « femme Nicaud. »

Dérogeant, on ne sait trop pourquoi à cet usage, le président donna du « madame » à la citoyenne Roland interrogée en second.

— Pourquoi cette différence de traitement, monsieur le président ? observa avec calme la citoyenne Roland. D'après vos usages sociaux, je ne suis ici que la *fille* Roland, n'étant pas mariée. Appelez-moi donc ainsi, je n'en serai nullement humiliée.

Qu'on juge de la stupéfaction !

Comprenant la leçon, que lui réitère d'ailleurs, pour son compte personnel, la citoyenne Derouin, le président se décida à donner du *madame* à toutes les trois.

L'interrogatoire du délégué des cordonniers, le citoyen *Billot*, met un peu de gaieté dans la salle.

Une note du juge d'instruction relate un rapport du

(1) Tué quelques années aprés par l'introuvable et mystérieux *Jud.* (N. de l'A.).

greffier du Dépôt déclarant que lorsqu'il s'agit de dresser l'écrou le susdit greffier ayant demandé à Billot l'orthographe de son nom, celui-ci lui répondit, roulant de terribles yeux : « Mon nom s'écrit comme le *billot* « sur lequel tu porteras ta tête un jour, citoyen. »

Le pauvre greffier, parait-il, en faillit mourir de peur, tant lui parut terrible en cet instant le froncement des épais sourcils noirs du cordonnier.

L'avocat-général *Suin* soutient l'accusation.

Figure ingrate, œil insolent, parole brutale, hargneuse, argumentation plate et banale. Tel est le magistrat debout. Il essaie de faire de l'esprit, se moque lourdement de ces blanchisseuses, de ces lingères, de ces menuisiers, cordonniers et cuisiniers qui prétendent gouverner la société au gré de leurs convoitises ; en cuistre il les raille de leur ignorance : « Savent-ils seulement l'orthographe ? » s'écrie-t-il dans un de ses mouvements oratoires.

Il appuie avec la complaisance sur le fameux *billot* destiné à recevoir la tête de l'infortuné greffier, ce qui dénote assez les appétits et les rêves de sang qui hantent le cerveau de ces bêtes féroces. Il s'acharne rageusement sur la situation spéciale de la citoyenne Roland, qui, mère de trois enfants, a obstinément refusé de se marier avec le père des deux derniers, par un détestable esprit de protestation contre le mariage qu'elle va jusqu'à qualifier de prostitution légale, ce qui met tellement hors de lui le vertueux Suin que, ne sachant plus ce qu'il dit, il traite « d'honnête homme » (*sic*) cette mère dénaturée à laquelle, néanmoins, *il ne craindrait pas de confier sa bourse!*

Enfin il termine par l'appel traditionnel à toutes les rigueurs du jury contre ces éternels contempteurs de toute morale, de toute propriété. Car tous les prévenus se sont déclarés communistes.

Chacun comprend que si la chose ne dépendait que

du doux et suave avocat général, nos amis seraient immédiatement livrés au bourreau.

Au nom de tous ses co-prévenus, Delbrouk se lève ensuite et développe plutôt qu'il ne lit le mémoire approuvé par tous.

Ce mémoire constate d'abord le mouvement irrésistible de concentration capitaliste qui va permettre aux grandes compagnies financières et industrielles, en formation depuis dix ans, de réaliser avant longtemps et sous la protection de l'Etat, une véritable main-mise sur tous les moyens de production, et de constituer dès lors un nouveau servage bien supérieur en malfaisance à l'ancien.

Il démontre qu'il y a nécessité absolue et légitimité sans conteste pour les travailleurs de s'entendre afin de pouvoir lutter contre un avenir menaçant, livrant leurs bras à la seule discrétion des capitaux coalisés, en dépit ou plutôt avec la protection des lois.

Il signale l'iniquité flagrante de toute législation, prétendant s'opposer à ce que les travailleurs unissent leurs efforts pour échapper à un tel avenir, et tout ce que cette législation a d'injustifiable dans une société qui s'en réfère, affirme-t-elle, aux fameux principes de 89.

Tout cela est exposé avec une telle clarté et jure tellement avec l'éloquence tiède et boursouflée de l'accusation, que l'auditoire en est vivement impressionné. Les avocats eux-mêmes, s'ils l'osaient, applaudiraient Delbrouk lorsqu'il se rassied.

Mais la conviction est faite depuis longtemps chez les jurés intéressés, tous fabricants ou commerçants. Ils comprennent la portée de l'acte qu'ils ont à juger.

Après une assez longue délibération, cependant, ils rentrent en séance et le président du jury déclare tous les accusés coupables... mais avec des circonstances atténuantes.

— N'avez-vous rien à dire sur l'application de la peine? demande à chacun d'eux le président.

— Je demande ma part de peine égale à celle des hommes, réplique Jeanne Derouin.

Par un de ces caprices inexplicables, très fréquents d'ailleurs chez les juges, les citoyennes Roland et Derouin sont condamnées à six mois de prison, tandis que Louise Nicaud est frappée de *dix-huit* mois! — Le mari de celle-ci et plusieurs autres délégués, parmi lesquels notre brave ami Blaison, le cuisinier, sont condamnés à deux ans; Delbrouk à un an; Billot à trois ans! Ce dernier paie cher son malheureux jeu de mots.

Si l'on demandait aux magistrats l'explication d'une si fantaisiste distribution de peines dans une affaire où les accusés étaient tous prévenus des mêmes faits, on les mettrait certes dans un grand embarras.

Justice et équité ne sont pas synonymes — tant s'en faut!

Le surlendemain, les vingt-cinq du comité républicain de la rue Blanche vinrent à leur tour s'asseoir sur le banc des prévenus; mais librement, eux.

Mêmes jurés, mêmes juges, même scène.

Mais c'est *Crémieux* l'ancien membre du Provisoire, qui est chargé de la défense, également collective.

Parmi les prévenus, il en est que je connais un peu. Ce sont les citoyens *Vasbenter*, le gérant actuel de la *Voix du Peuple; Maublanc*, l'avocat; *Philippe*, le mécanicien et *Deluc*, le maître de pension de la rue Blanche, chez qui se réunissait le comité.

L'auditoire est encore plus garni d'avocats que lors du procès des ouvriers.

C'est que Crémieux est pour eux plus qu'un confrère; c'est un de leurs maîtres les plus brillants dans l'art oratoire.

Suin, toujours aussi lourd, aussi pâteux, ne fait que

ressasser ses arguments de l'avant veille. Société en péril; passions violentes déchaînées; excitations à la guerre civile, mépris de toute autorité... enfin tout l'arsenal de redondances que possède cet insipide représentant de la vindicte publique.

Crémieux le raille impitoyablement. A l'attitude calme et correcte du Comité républicain, poursuivi par le parquet, il oppose les violences journalières de la Société du Dix-Décembre, dont les membres, armés de gourdins, attendent aux coins des rues les républicains connus comme tels, pour les insulter et les frapper. Il en cite de nombreux exemples relatés chaque jour, même par les journaux de l'ordre. Il démontre que les véritables hommes d'ordre sont ceux qui veulent préserver la société des dangers d'une nouvelle révolution que soulèverait certainement le Coup-d'Etat projeté par la police. En agissant comme l'ont fait ses clients, ceux-ci ont au contraire donné une preuve incontestable de leur amour pour la paix publique.

Puis, pour achever d'impressionner le jury, dont il apprécie plus finement que Suin l'esprit conservateur, Crémieux proteste vigoureusement contre l'analogie que le ministère public a prétendu établir entre ses clients et ceux jugés l'avant-veille. Ses clients, à lui, sont des gens instruits, des bourgeois éclairés. Ils ne rêvent point de bouleversement social; ils veulent au contraire le maintien et le respect absolus de la propriété, ces bases indispensables de toute société civilisée; ce sont de vrais amis de l'ordre et de la Constitution qui consacrent ces institutions sacrées.

Crémieux termine enfin par cette phrase étonnante, contre laquelle ne s'élèvent aucun des prévenus, pas même Vasbenter, le gérant du journal de Proudhon :

« En acquittant mes clients, messieurs les jurés, vous » ne ferez que donner *logiquement* plus de force au ver- » dict que vous avez *justement* rendu contre ceux avec » lesquels nous ne voulons pas être confondus ! »

Cette habile platitude reçut sa récompense. Après quelques minutes seulement de délibération, le jury déclare les accusés *non coupables*.

Crémieux avait deviné juste.

Le jury sans doute n'aimait pas plus les républicains que les socialistes. Mais il considérait les premiers comme d'utiles tampons qu'il était dangereux de supprimer encore.

Cet acquittement, Crémieux le lui avait fait comprendre, était bien le complément naturel de son précédent verdict de culpabilité.

Cependant, je n'en pouvais croire tout d'abord mes oreilles et je pensais avoir mal entendu. Mais, le lendemain matin, nul doute n'était possible.

La *République* — de Bareste — exultait de l'acquit tement de ses amis et ne tarissait pas d'éloges à l'adresse de Crémieux. Analysant son discours, elle en reproduisait tout au long la péroraison et le trait final.

Nos amis de la Fédération auxquels je vais raconter la chose à Sainte-Pélagie, me chargent alors d'aller demander des explications à Crémieux.

Muni d'une lettre d'eux qui devait me servir de présentation, j'arrive chez cet habile avocat, rue des *Petits-Augustins* (1), et je suis introduit, non sans quelque hésitation, dans son cabinet, où se trouvaient précisément la plupart des acquittés venus pour le remercier.

Ma lettre d'introduction énonçait les motifs de ma visite.

Crémieux joue d'abord l'étonnement. Il ne se rappelle pas avoir rien dit de pareil. Sans doute il a cru devoir faire quelque comparaison entre ses clients et *ses amis* de Sainte-Pélagie, mais point dans les termes que ceux-ci lui reprochent.

Les clients de Crémieux me paraissent avoir meilleure mémoire. Ils sont diablement embarrassés et baissent le nez.

---

(1) Rue *Bonaparte* depuis le coup d'Etat.

Tirant alors le numéro de la *République* paru le matin même, je montre le passage en question, soigneusement encadré à l'intention de monsieur l'avocat et je lui demande s'il persiste toujours à croire que nous avons mal compris.

Alors Crémieux rompt les chiens. Il proteste de ses convictions républicaines

— Pourquoi donc alors, lui dis-je, quand, le 24 février, le peuple venait de chasser Louis-Philippe, insistiez-vous si vivement, vous et votre copain Garnier-Pagès, pour que la Chambre des députés proclamât la duchesse d'Orléans comme régente du comte de Paris ?

« D'ailleurs, ajoutai-je en me retirant, vous avez raison, citoyen Crémieux, ainsi que tous vos amis ici présents. Notre République n'a rien de commun avec la vôtre. *Juin* l'a suffisamment démontré. »

Et, de fait, quels rapports existe-t-il vraiment entre la conception moderne d'une république égalitaire, basée sur le travail, et les républiques antiques à patriciens, à clients, à plèbe et à esclaves ?

Haine et guerre sans trêve à ces républiques à la romaine, dont les souvenirs hantent la cervelle de tous nos échappés de collège, qui admirent si fort encore à cette heure le féroce Caton d'Utique préférant faire égorger ses esclaves plutôt que de les armer pour la défense de sa patrie!

Mme Roland est entrée à son tour à Saint-Lazare pour y purger sa condamnation. Malgré la plaidoirie de Martin de Strasboug, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi qu'elle n'avait interjeté d'ailleurs, que dans l'unique but de pouvoir librement terminer un travail dont le produit fera vivre ses enfants pendant sa détention.

Quant à moi, j'ai reçu l'ordre de quitter Paris dans les vingt-quatre heures, mon sursis étant expiré.

On m'a visé mon passeport pour Dijon et tracé un itinéraire obligé, si je dois faire la route à pied.

L'Etat, du reste,est généreux.

Dans ce cas il m'allouera, comme frais de route, *trois sous* par lieue. On m'a même remis ,avec mon passeport, les trente sous de ma première étape jusqu'à Melun : on paie d'avance !

Si nous étions en été et que je fusse mieux nanti d'argent, j'aurais diablement envie de faire la route à pied.

Traverser une partie de la basse-Bourgogne qu'on dit jolie et remonter la Seine jusqu'à sa source ! Quelle fête pour moi qui, arrivé à Paris ayant dix ans à peine, n'ai jamais quitté la grande ville que pour aller à Sainte-Mesme, tout au plus à douze lieues !

Mais, faire ce voyage au 20 décembre, légèrement chaussé et la bourse plate, serait peu pratique et surtout trop coûteux, malgré les douze francs de subsides que m'accorderait l'Etat pour ce trajet de quatre-vingts lieues environ.

Je me contente donc du moyen de transport plus rapide et à meilleur marché que m'offrent les *Messageries de Bourgogne* lesquelles, grâce à leur concurrence aux Nationales et à la Compagnie Laffitte et Caillard, me mèneront pour *dix francs* — sur l'impériale — de l'impasse du Coq-Saint-Honoré jusqu'à Dijon.

* * *

Partis le matin à dix heures précises de la rue Croix-des-Petits-Champs, nous arrivons vingt-minutes après... à la gare de Lyon à Bercy. On dételle et l'on nous hisse tout chargés — sur une plate-forme de wagon faisant partie du prohain train pour Tonnerre, où nous arrivons à quatre heures du soir. Pendant que nous cassons une croûte aux environs de la station, on repose la caisse de notre diligence sur son train ordinaire, on attelle et, à cinq heures, nous repartons pour Dijon.

Le conducteur excite ses bêtes à chaque relai, car,

avec seulement une heure d'avance, il veut arriver premier et faire la nique aux compagnies rivales, incontestablement mieux montées pourtant, bien qu'il traite leurs chevaux de « carcans ».

A sept heures du matin, nous sommes au *Val-Suzon*, où se trouvent les sources de la Seine, et dont nous gravissons péniblement la rude pente opposée. Il fait à peine jour et la neige qui tombe fine et serrée ne nous laisse rien voir, bien que pour alléger les chevaux nous soyons tous descendus, selon l'usage en pareil cas.

Pour s'échauffer on pousse à la roue.

On regrimpe enfin sur l'impériale et vers dix heures la fanfare du conducteur annonce notre entrée dans la capitale de l'ancienne Bourgogne.

Notre voyage n'a duré que *vingt-quatre* heures, grâce à ce que nous avons fait plus de la moitié de la route en chemin de fer (1).

Notre conducteur est furieux : il arrive second seulement — après les Messageries nationales !

Le vainqueur le gouaille de sa défaite. Notre homme murmure alors cette menace mystérieuse : « C'est bon, c'est bon ; tout ça se règlera en 52 ! »

Cinquante-deux ! (2) Epérance des opprimés ! Heure impatiemment attendue par ceux qui souffrent et comptent sur une *vraie* République redressant tous les torts et faisant cesser toutes les injustices !

Si bizarre que fût, à propos de la ridicule colère du conducteur, la manifestation de cette croyance populaire, elle secoua pourtant la tristesse qui m'avait envahi en

(1) Ce ne fut que sept mois après (juin 1851) qu'eut lieu le raccordement de la section Tonnerre-Dijon avec celle de Dijon-Mâcon, déjà en service. (N. de l'A.).

(2) Abréviatif de 1852, époque fixée pour l'élection présidentielle et aussi pour le renouvellement de la Législative. (N. de l'A.).

songeant à ceux que j'aimais à Paris; à la vieille grand mère surtout, âgée déjà de quatre-vingt-cinq ans et que probablement je ne retrouverai plus au retour...

Arrivé d'Angers à Paris alors que j'avais un peu moins de dix ans,j'ai perdu tout souvenir de la vie de province.

D'autant plus que le prix souvent très élevé des correspondances n'était pas fait jusqu'à présent pour entretenir d'une façon suivie les relations du provincial,devenu Parisien,avec ses anciens entours : de Paris à Toulon par exemple, où mon frère est établi, une lettre simple coûtait *vingt-deux sous* de port (1).

Aussi la province est-elle à peu près lettre morte, ou seulement une sorte d'entité géographique pour le Parisien natif ou naturalisé.

C'est donc une vie toute nouvelle pour moi qui va commencer à Dijon, et si j'y peux obtenir le moyen de gagner de quoi manger, je ne regretterai pas trop en somme d'avoir été contraint d'y venir.

Mais c'est là justement que je pressens de grandes difficultés. Je n'ai pas d'état et je ne connais personne, à l'exception de notre ami Jules Viard, que les républicains *avancés* du pays ont fait venir ici il y a environ trois mois, pour rédiger le *Peuple du Dijon*.

J'ai aussi une lettre de recommandation du docteur Guyard pour son ami Jean-Jacques B..., directeur pour la Côte d'Or et la Haute-Saône de la Compagnie d'assurances *la Paternelle*, mais à qui je suis totalement inconnu. Ces deux relations suffiront-elles pour me procurer du travail?

---

(1) Jusqu'à la création des timbres-poste, le port des lettres était établi d'après la distance. Singulière transformation de mœurs : il y a quarante ans, affranchir ses lettres était offensant pour le destinataire ; aujourd'hui, c'est tout le contraire ! (N. d. l'A.).

Ma situation de *surveillé* m'y obligeant, je me rends, à peine descendu de la diligence et pour en finir tout de suite avec cette ennuyeuse formalité, au commissariat central pour faire constater mon arrivée sur le passeport spécial qu'on m'a délivré à Paris.

Le commissariat est installé à l'hôtel de ville — ancien palais des ducs de Bourgogne, orné de deux tours datant du XIIIe siècle et dont l'aspect général est d'un bel effet.

Le commissaire central se nomme précisément *Moutardier*, nom très couleur locale ; il a d'ailleurs la mine d'un parfait policier, rogue et malveillant.

A peine lui ai-je décliné mon nom :

— C'est bien ; vous m'êtes *annoncé* depuis hier... Votre passeport ?

Je veux prendre alors mon porte-feuille pour en extraire la pièce demandée : disparu ! Plus de portefeuille, plus de papier, plus de lettre de recommandation, plus rien enfin qui puisse établir de mon identité! Quel désappointement !

J'espère pourtant retrouver tout cela au bureau des messageries, où sans doute je l'aurai laissé tomber en descendant de voiture.

Et puis qu'importe, après tout? puisque j'ai été *annoncé*. Le Moutardier a qui je communique mes réflexions fait un signe de tête qui semble approbatif et me laisse sortir, après toutefois m'avoir invité à signer sur une feuille *ad hoc* la déclaration de la perte de mon passeport.

Je retourne aux Messageries de Bourgogne. On visite de nouveau et avec soin la diligence qui nous a amenés de Paris ; mon portefeuille ne s'y trouve pas. Il est décidemment égaré.

Ce qui me contrarie le plus, c'est la perte de la lettre du docteur Guyard. Comment me présenter maintenant chez son ami ?

Je vais ensuite trouver Viard au bureau du journal. Il m'accueille non seulement en ami, mais aussi avec la joie d'un naufragé, heureux de voir un arrivant de la grande ville et d'en recevoir de fraîches nouvelles.

Nous causons des amis de là-bas, de nos bonnes réunions chez Mme Roland, souvenir du passé, hélas! que nous ne reverrons plus jamais peut-être.

Je le mets ensuite au courant de ma situation qu'il ignorait. Il m'avait cru seulement de passage à Dijon.

— Je vous plains, mon pauvre ami, d'avoir choisi cette ville qui ne vous offrira nulle chance de travail sérieux. Et puis les socialistes n'y sont guère en odeur de sainteté.

— Mais pourtant la Côte-d'Or et Dijon surtout passent à Paris pour un vrai nid de *rouges*.

— Oui, oui, c'est entendu. Mais dans trois mois, si je suis encore ici, vous me direz ce que vous pensez des rouges du pays.

— Ainsi vous ne croyez pas qu'ils m'aident à trouver du travail?

— Je suis comme *Jean Hiroux*, j'ai de la méfiance.

— Et vous, comment vous trouvez-vous ici?

— Aussi mal vu que possible des gens même qui m'y ont appelé. Et pourtant ils savaient bien ce que j'étais. Ah! on ne m'y reprendra plus à accepter cette situation insensée de journaliste en province! Toujours sur le qui-vive. Celui-ci sans doute n'est pas républicain, mais c'est l'ami d'un des actionnaires, il faut le ménager. Cet autre, au contraire, est tout dévoué à la République, mais il a froissé les intérêts ou l'amour-propre de X..., un autre actionnaire, il faut l'*entreprendre*, le mettre en suspicion auprès des amis. Quelle vie, bon Dieu!

— Ainsi vous n'avez aucune latitude dans *votre* journal?

— En ce qui me concerne personnellement, si. Je ne tiens aucun compte de leurs querelles imbéciles, de

leurs tempêtes dans un vase de nuit. Mais c'est justement là la cause de luttes incessantes dans lesquelles je m'use bêtement moi-même. Ah! si je pouvais me libérer des avances qu'ils m'ont faites, comme je les planterais là avec joie! On ne se fait pas vraiment idée de ce que sont ces mangeurs de prêtres, qui envoient leurs femmes et leurs enfants à confesse, pour ne pas se brouiller avec leur clientèle! Mais laissons cela; ni vous, ni moi, ni encore bien d'autres après nous, n'y pourront rien. Allons déjeuner. Ce soir je vous présenterai à ces messieurs, au café *Fournier*.

Après déjeuner, Viard me découvre une petite chambre où, pour douze francs par mois, je suis presque luxueusement logé.

Je vais ensuite à tout hasard chez le citoyen B***, l'ami du docteur Guyard. Viard en a entendu parler vaguement, mais ne le connaît pas.

Le citoyen B*** demeure hors ville, sur les bords de l'Ouche.

Comme le docteur lui a précisément annoncé ma visite, la présentation est toute faite sans que j'aie à produire ma lettre de recommandation, que je lui déclare d'abord avoir perdue.

Sa femme et lui m'accueillent cordialement et m'offrent le gîte et le couvert pour tout le temps qu'il me plaira. Malheureusement, le docteur fait ses écritures lui-même et n'a point besoin de mes services comme comptable. Néanmoins, il m'offre de venir lui donner un coup de main, chaque dimanche matin, pour des copies de polices qu'on vient lui demander tous les samedis.

Le citoyen B... est de Béziers. Il a fait de bonnes études littéraires et s'était même lancé dans les lettres; mais il a dû les sacrifier à des occupations plus régulièrement lucratives. Il est ainsi devenu le représentant d'une des plus importantes Compagnies de Paris.

Il est fouriériste et « renteur » de la *Démocratie pacifique*.

Cette catégorie de socialistes se compose généralement de petits bourgeois, commerçants ou industriels de province, qui aiment à deviser réformes sociales... à venir, et à venir lentement surtout.

Ceci soit dit sans vouloir railler les esprits d'élite qui, comme Considérant, entre autres, se sont dévoués tout entiers à la propagande des doctrines d'un des plus profonds penseurs dont puisse s'honorer le socialisme.

Mme B..., méridionale comme son mari, est une excellente femme tout absorbée par les soins du ménage. Elle me confirme rondement les offres d'hospitalité de B..., et je me trouve bientôt avec eux aussi à l'aise que si nous étions de vieilles connaissances.

Ils vivent très isolés et n'ont en ville aucunes relations auxquelles ils puissent utilement me recommander.

Le lendemain matin, au petit jour, on frappe à ma porte. J'ouvre et je me trouve en présence d'un « valet de ville » qui m'invite à le suivre immédiatement chez M. le commissaire central — « qui a un renseignement à me demander ». — Pour être plus certain de me voir obéir à son invitation, il s'assied sans façon et assiste à ma toilette que je fais sans trop de hâte. Puis nous partons.

Au bureau, le sieur Moutardier me déclare qu'en l'absence de tous papiers justifiant de mon identité, je suis considéré comme étant en *rupture de ban* et qu'il me met en état d'arrestation!

— Mais puisque vous m'avez dit vous-même hier que j'étais *annoncé* dès la veille?

— Sans doute, mais qui me prouve que vous êtes la personne dont il s'agit?

— Informez-vous alors auprès du citoyen Jules Viard qui est de mes amis et me connaît parfaitement.

— Ah! vous êtes l'ami de cette canaille du *Peuple!* Conduisez-le chez Couco, dit-il à deux argousins.

Couco est le nom du gardien de la maison d'arrêt.

Les deux agents requis procèdent alors à la visite de mes poches en vrais « gentilshommes de grands chemins ». Ils m'enlèvent la clef de ma malle, celle de ma chambre et mon magnifique couteau catalan à manche de nacre, garni d'argent, dont m'a fait cadeau une de mes sœurs revenant d'Espagne. Puis, les menottes aux mains, je traverse la *Place d'armes* pour me rendre à la prison, située non loin de là, derrière l'Ecole de droit. On m'y met au secret.

Le logis manque de charmes. La salle est vaste pourtant, trop vaste même pour la température actuelle — nous sommes au 24 décembre et il gèle dur.

Du lit de camp qui tient toute la largeur de la chambre et est recouvert d'une paille presque réduite en poussière, se dégage une odeur rivalisant, non sans succès, avec celle émanant du *baquet* que je sens plus encore que je ne le vois, dans un coin de l'appartement. Tel est le gîte que m'impose la sauvegarde de la sécurité publique, mise en danger, paraît-il, par la perte de ce diable de passeport.

A dix heures, le gardien m'apporte une cruche d'eau presque propre et une écuelle dans laquelle il verse une eau tiède, grisâtre et fétide, décorée du nom de soupe.

La soupe est un don gracieux que le prisonnier doit à une société d'assistance aux détenus, l'administration ne leur accordant que l'eau et la *boule de son* traditionnelle.

Singuliers tout de mêmel es procédés de ce qu'on appelle — par antiphrase — la justice!

Il est de principe absolu pour la bonne dame de traiter, le *prévenu*, beaucoup plus mal que le *condamné*, lorsqu'il s'agit de pauvres diables, bien entendu.

Prévenu ou condamné, le coquin « comme il faut » a toujours droit à des égards. Cela va de soi.

Je subis donc la loi commune aux gens de peu, et me voilà jeté dans l'endroit le plus malsain de la prison; privé des moyens de me donner les soins les plus essentiels quant à la propreté; couché sur un grabat empuanti et dans lequel grouille la vermine. Les rats me courent sur le corps et sur la figure, grignotant mes bottes dont la tige me préserve fort heureusement les jambes de leurs ignobles morsures. Je gèle littéralement. La botte de paille fraîche qu'on m'a donnée pour me couvrir, me glisse du corps au moindre mouvement, ce qui m'oblige presque à m'ensevelir dans la vieille pour me garantir du froid.

Que cette situation se prolonge plusieurs jours, et j'en arriverai à l'horreur de moi-même; sans compter l'affaiblissement inévitable qui résultera de la privation de toute nourriture un peu réconfortante.

Et ce qu'il y a d'abominable dans le traitement infligé aux prévenus, c'est qu'il est voulu, calculé. Il s'agit d'énerver les malheureux, de les affaiblir, pour les démoraliser et les jeter éperdus devant le juge d'instruction.

Quelle gloire pour ce tortionnaire moderne, s'il obtient de cette manière des aveux que le prévenu aura plus tard mille fois raison de rétracter ! (1)

Avant de châtier si sévèrement ceux qui ne sont le plus souvent que les victimes de la sottise sociale, que ne commence-t-on tout d'abord par leurs juges?

Comme nous sommes dans les vacances de Noël, je

(1 Qu'on se rappelle les terribles révélations de la femme *Doize*, déclarant devant le jury chargé de la révision de son procès, après les aveux du véritable coupable, qu'elle avait menti devant le premier jury en avouant faussement avoir assassiné son père, par crainte de subir de nouveau les horreurs du secret. (N. de l'A..

reste *neuf jours* au secret, et ce n'est que le 2 Janvier que le juge d'instruction en ordonne la levée.

Heureusement M. B... ne m'ayant pas vu revenir, comme je le lui avais promis, s'est enquis de moi et m'a fait parvenir quelques provisions et du linge, dont j'avais vraiment bien besoin.

A peine sorti du secret, j'en profite pour envoyer à Paris le récit de ma mésaventure et, trois jours après le substitut du procureur s'excusant d'une erreur prétendue, veut bien venir lui-même m'annoncer que je suis libre, l'ordre étant venu de Paris de m'élargir immédiatement.

Rentré dans la petite chambre que j'avais louée en arrivant, et payée pour une quinzaine, je trouve le contenu de ma malle : livres, vêtements, linge, éparpillé sur le sol.

Ces messieurs de la police, se moquant de la légalité, ont fouillé tout en mon absence. Comme je n'avais rien de bien séduisant dans ma défroque, je constate qu'ils ont eu l'honnêteté de n'en rien distraire. A l'instant où j'allais réparer ce désordre, entre mon propriétaire qui m'invite majestueusement — ma quinzaine était expirée de la veille — à déguerpir sur l'heure, ne se souciant point, me dit-il, d'abriter sous son toit respectable un *repris de justice.*

Je n'ai rien à répondre — l'homme est dans son droit. Un *repris de justice* ! Ça l'empêcherait de dormir ainsi que son épouse. Je n'ai plus qu'à chercher un autre gîte.

Je cours chez Viard pour le prier de m'y aider. Il est parti !

Les actionnaires du *Peuple* le trouvant décidément *trop avancé* pour eux et ne pouvant obtenir qu'il mît une sourdine à ses articles, lui ont proposé de résilier, en lui abandonnant leurs avances à titre d'indemnité. Il ne se l'est pas fait répéter. Le soir même, il quittait

Dijon, jurant qu'on ne l'y reprendrait plus. Il est allé se rejeter dans la fournaise parisienne, malgré la vie de misère assurée qui l'y attend.

A défaut de Viard, je rencontre dans le bureau du journal un brave homme auquel il a parlé de moi et qui lui a promis de m'être utile au besoin. Le père Parisot recrute pour le journal des abonnés dans l'arrondissement de Dijon — besogne ingrate et fort peu lucrative.

Les paysans lisent peu ; ils n'en ont ni le temps ni le goût. D'autre part un député de la Côte-d'Or, *Pierre Joigneaux,* a créé une feuille hebdomadaire qui répond mieux à leur compréhension et à leurs besoins : « la *Feuille de Village.* La politique y est traitée surtout au point de vue de la réduction des impôts, principalement de celui qui pèse sur les produits vinicoles — la grande affaire de la contrée, en somme. La feuille a même publié une chanson là-dessus, qui a obtenu un tel succès, que dans tous les coins de la Bourgogne on en chante le refrain sur l'air très populaire de : *Un sous-lieutenant.*

Bon !, Bon ! vignerons !
Aux prochaines élections,
Il faudra, campagnards,
Voter pour des montagnards.

Joigneaux en est, de la *Montagne*, et, ma foi, le refrain, lui plaît assez.

Toujours est-il que la *Feuille de village* dame le pion au *Peuple.*

Mon nouvel ami Parisot me présente à un voisin du journal, le papa Talmot, tailleur de son métier et vieux fin matois, se gaussant des gros bonnets de la ville, sans distinction de parti. Il m'offre pour *huit francs* par mois une petite chambrette, proprement tenue par les soins de sa « vieille », excellente femme, un peu dévote par exemple.

C'est marché conclu et j'ai conquis encore un nouvel ami.

L'affaire terminée, les deux braves gens m'aident à m'installer, c'est-à-dire à trimbaler ma malle provisoirement laissée à mon ancienne chambre, et je prends rendez-vous avec le père Parisot qui tient absolument à me présenter le jour même à ces « messieurs » du journal. Ils se réunissent chaque soir au café Fournier, sur la *Place d'Armes*, à côté du café de messieurs les officiers.

Je me rends alors à la préfecture où M. le Préfet m'a fait l'honneur de m'inviter à passer le plus tôt possible.

On me fait entrer dans le cabinet de ce magistrat.

Long et sec comme les pains des marchands de vin de Paris; face bilieuse en lame de couteau, encadrée de longs cheveux gris et plats, tel s'offre à mes yeux le représentant du gouvernement dans la Côte-d'Or.

C'est M. le comte Jean Debry, fils de l'ancien conventionnel jadis noté de complicité diplomatique dans l'assassinat de ses collègues au Congrès de Rastadt en 1779.

Ce monsieur m'apprend qu'étant donné le caractère particulier des motifs de mon internement, je ne serai point astreint à me présenter chaque semaine au commissariat central, pour faire ainsi constater ma présence dans la ville. Je le remercie d'autant moins de cette *faveur*, que je n'avais nulle intention de me soumettre à la susdite formalité, quoi qu'il en pût advenir.

Il me confirme aussi, ce que je ne sais que trop : Je ne pourrai m'éloigner du département sans son autorisation préalable.

Je profite alors de notre entrevue pour lui reprocher la détentien absolument arbitraire que je viens de subir et que ne peut justifier la perte de mon passeport. Le préfet prétend n'avoir été informé que trop tard de ma situation et comme j'insiste, il me déclare que je suis libre de l'attaquer pour abus de pouvoir.

Farceur ! Il sait bien d'avance que je n'ai pas le moyen de recourir au conseil d'Etat qui, seul, en vertu de la fameuse Constitution de l'an VIII,devrait d'abord autoriser les poursuites.

Quelle blague que la prétendue responsabilité des fonctionnaires publics en matière d'abus de pouvoir !

J'ai enfin pénétré dans le sanctuaire des *rouges* de l'endroit.

Et tout d'abord un amusant quiproquo se produit.

Le digne père Parisot, en m'introduisant, me présente aux premiers arrivés comme un « ami de Jules ».

Il entendait par là Jules Viard, le journaliste. Aussitôt tous de se lever, de me donner les plus chaudes poignées de main et de m'offrir des consommations.

Très surpris de cet accueil, je ne m'explique pas comment, jouissant d'une telle considération, Viard a pourtant dû quitter si brusquement le milieu sur lequel il exerçait une aussi sérieuse influence.

Le mystère est bientôt éclairci.

Quelques instants après notre arrivée, apparaît un assez bel homme en paletot noisette, chapeau à la bouzingot — signe infaillible d'un républicanisme ultra —, l'air assez jovial malgré ses allures d'homme important.

On court à lui, on l'entoure — celui-ci lui prend sa canne et son chapeau ; celui-là lui enlève son pardessus et le gaillard vient s'asseoir gravement à la place demeurée vide jusque-là ; il bourre avec majesté une pipe qu'un garçon lui apporte respectueusement.

Seul, je me contente de le saluer sans bouger de place. On se regarde alors avec quelque étonnement et on se chuchotte à l'oreille. Parisot ne voit rien de tout cela, occupé qu'il est de se faire raconter je ne sais quel fait divers qu'il fera paraître dans le prochain numéro du journal.

Je commence à éprouver quelque embarras, lorsque tout à coup un voisin me fait observer que je demeure bien froid envers « mon ami ».

— Quel ami ?

— Mais Jules, le *grand Jules,* quoi.

— Quel Jules ?

— Comment ! quel Jules ? Mais celui qui vient d'arriver.

— Je ne le connais pas.

On appelle aussitôt Parisot, et on lui demande la clef du mystère.

Tout s'explique : On avait cru que j'étais l'ami du grand chef, du « Cacique » de la démocratie dijonnaise, enfin de *Jules Carion*, le marchand de nouveautés, devenu grand directeur des radicaux de la Côte-d'Or depuis la *mort* de *James Demoutry*, député du département, atteint du choléra en 1849 à Cologne, où il s'était réfugié après l'échauffourée du 13 juin.

Je n'étais plus pour tous ces braves gens que l'ami du pauvre journaliste prenant au sérieux l'éducation politique et sociale des prolétaires du pays et dont ils venaient si heureusement de se débarrasser.

« Je retombe aussitôt dans mon obscurité » !

Cependant, comme, à quinze jours près, j'apporte des nouvelles *fraîches* de Paris, le *grrrand* Jules, le vrai, m'interroge sur ce qui s'y passe en ce moment. Il s'étonne beaucoup d'apprendre que les ouvriers révolutionnaires tiennent Ledru et ses amis en médiocre estime, alors qu'ici on les vénère comme des saints. — « Heureusement il n'en est pas ainsi chez moi », me dit le grand homme. *Nos* ouvriers votent bien. Je les fais marcher à la baguette et, nom de Dieu, personne ne bronche ».

Puis la conversation s'engage sur Paris *qui n'en fait jamais qu'à sa tête;* qui *prétend* tout diriger et s'imposer. « Après tout Paris n'est pas la France et, nom de Dieu, à la *prochaine*, on le *lui fera bien voir* ».

Mais lorsque je demande simplement *qui* fera la *prochaine*, les pourfendeurs de Paris restent cois.

— Il serait pourtant urgent que la France montrât enfin plus d'énergie et plusd'initiative,observe un brave garçon, agent-voyer de la ville, qui s'est jusqu'alors contenté de hausser les épaules aux diatribes anti-parisiennes du grand Jules.

— Amen! ajouté-je. Soyez sûrs que les Parisiens ne demandent pas mieux que vous leur épargniez le sang qu'ils ont jusqu'ici généreusement versé. Ils seront heureux surtout si, par vos votes, trop souvent malencontreux et inconscients, vous ne leur jetez plus de bâtons dans les roues, amenant de nouvelles luttes dont ils paient seuls les frais généralement.

Là dessus, nous nous séparons.

— Mon cher, me dit le citoyen Mongin, l'agent-voyer, en me reconduisant, vous venez de vous faire de tous ces braves gens autant d'ennemis.

— Je m'en doute bien. Aussi n'encombrerai-je guère leur cercle, je vous en réponds.

Et nous nous quittons, nous promettant de nous rencontrer dans un petit café où Mongin va plus souvent qu'au cercle, qui l'assomme.

A quelques jours de là, je trouve en rentrant chez moi un papier timbré portant en tête : « Tribunal *civil de Dijon — Police correctionnelle.* » Je lis : « A la requête de M. le procureur de la République », etc. etc.

De quel crime nouveau me suis-je rendu coupable?

Voici. Ayant été le 23 décembre, lors de mon arrestation en prétendue rupture de ban, trouvé porteur d'un couteau-poignard — dit couteau catalan — arme prohibée en vertu d'une ordonnance royale de 1728 (soixante ans avant la proclamation des « immortels principes »), je suis cité à comparaître six jours après pour « m'entendre condamner » — toujours

— à la prison, à l'amende et à la confiscation de mon *arme*.

Cette menace de *confiscation* me parut d'ailleurs superflue, mon couteau ne m'ayant point été rendu, malgré mes réclamations. Il ne sera d'ailleurs pas « perdu pour tout le monde », comme dit la chanson. Je n'en ai nul doute.

Décidément, je n'oserai plus à l'avenir porter sur moi un simple *eustache* de deux sous, car ce modeste instrument peut être, lui aussi, qualifié d'*arme prohibée* par quelque ordonnance du roi Dagobert.

Quelle caverne que celle où reposent les ordonnances, arrêtés et réglements que personne ne connaît... même ceux qui les invoquent quand besoin est!

Immortels principes de 89 ! O déclaration des Droits ! Que dites-vous de cette ordonnance de 1728?

Faites les fendants maintenant, fiers prudhommes des *libertés publiques !* — Si encore il s'agissait du sabre fameux célébré par Henri Monnier! Mais un pauvre couteau !...

Il est vrai qu'il est *catalan.* Peut-être suis-je considéré comme un vil suppôt de Pitt et Cobourg ; comme un ennemi de l'industrie nationale... représentée par la coutellerie de Châtellerault!

Toujours est-il que malgré, ou plutôt à cause de ma défense que j'ai tenu à présenter moi-même, les juges m'ont bel et bien condamné à *six jours de prison*, sans amende.

On aura supposé, non sans raison, que je ne pourrais pas la payer. Ces magistrats sont parfois très perspicaces.

Il paraît, avec ou sans avocat, que je suis destiné à toujours écopper.

— Mais, dis-je au président — un gros petit boulot à l'œil égrillard — les couteliers de Dijon les étalent au

grand jour de leurs vitrines ces diables d'*armes prohibées*.

— Il n'est défendu d'en vendre ni d'en acheter, me répond narquoisement ce digne magistrat. Mais *on* ne doit point se faire prendre *avec*.

Quelle belle chose tout de même que l'étude du *droit* et de la science du « distinguo » !

Pressé d'en finir avec mes six jours, j'obtiens, par faveur, l'autorisation de me constituer prisonnier dès le lendemain.

Cette fois je suis introduit dans la maison de *détention*.

C'est d'ailleurs le même bâtiment que la maison d'*arrêt* ; un même gardien la surveille. Une grille unique sépare les deux cours.

Je trouve là le docteur Moreau de *Saulieu*, qui purge une condamnation à un an pour délit de relations trop intimes avec une dame de son pays, dont le mari très au courant de son infortune depuis plusieurs années, ne s'est avisé de se fâcher qu'après avoir eu la patte largement graissée par les réactionnaires du crû, furieux de l'élection du docteur comme maire de la ville.

Par l'étendue de ses connaissances philosophiques, et aussi par son extérieur, le citoyen Moreau me rappelle Pierre Leroux — avec une pointe très accusée de rabelaisisme en plus. Il est grand admirateur de Fourier, qu'il qualifie de génie; il ne mange jamais de prêtre, bien qu'il soit matérialiste conscient: il aime trop les bons morceaux, me dit-il en riant. Grâce à lui mes six jours de prison passent comme un éclair.

Le docteur a pour *auxiliaire*, l'aidant dans son petit ménage, un détenu d'environ quarante ans. Victime de la surveillance, cet homme ne sort de prison que pour y rentrer.

Berger dans la Brie, il eut, à dix-neuf ans, la malheureuse pensée de dérober à un de ses camarades une

montre d'argent valant à peine cent sous. Dénoncé par le volé, il fut condamné à deux ans de prison et cinq années de surveillance. Quelques scènes violentes avec son patron, qui les avait racontées aux tribunal, expliquaient cette condamnation excessive et peu en rapport avec le délit.

Bien que, depuis lors, aucune violence ni aucune action déshonnête ne pussent lui être reprochées, il n'en a pas moins, depuis l'expiration de ses deux premières années, passé presque toute sa vie en prison, tantôt pour rupture de ban, tantôt pour vagabonage ou mendicité, tantôt même sur simple présomption de complicité dans quelque crime ou quelque délit, bien que chaque fois, on ait constaté qu'il y était totalement étranger. Il purge en ce moment une nouvelle condamnation à cinq ans pour récidive de rupture de ban.

Mes six jours terminés, je me mets en quête de travail, car mes petites ressources diminuent à vue d'œil.

Ayant été remercier les B... de la sollicitude qu'ils m'ont de nouveau témoignée durant cette seconde période de captivité, j'ai rencontré chez eux deux avocats dont l'un m'est déjà bien connu — ainsi que de tous les Parisiens qui, de 1848 à 1850, fréquentaient les clubs populaires où il prenait souvent la parole. Il y était assez intéressant, quoique passablement verbeux.

Le citoyen G... m'apprend qu'il s'est définitivement fixé à Dijon comme avocat consultant. Il est d'ailleurs du pays : *Semur* est sa patrie. C'est un fanatique de Fourier.

L'autre avocat — un monsieur R.. — assez riche, propriétaire rural à *Saint-Claude* (Jura) où il possède aussi quelques petites usines, vient de donner sa démission de procureur de la République au parquet de Dijon, ses opinions républicaines ne lui permettant pas de

s'associer plus longtemps aux œuvres *par trop réactionnaires* de la magistrature!

Ce doit être du joli, alors, pour que ce monsieur, qui dernièrement encore requérait les sévérités du jury contre ce pauvre Jules Viard, au nom du salut de l'ordre et de la morale publique, trouve qu'on veut le mener *trop* loin!

Ce brave homme, aussi bien, comme la plupart de ses congénères, ne connaît pas un traître mot des doctrines « subversives » qu'il pourfend avec toute la logique de sa parfaite ignorance. Il affirme avec un grand sang-froid que le socialisme est « une des branches du communisme! » et demeure tout interdit lorsqu'on lui réplique qu'il prend le *genre* pour l'*espèce*. Ce qui ne l'empêche pas de prétendre encore que Proudhon est partisan de la *loi agraire!*

Penser que des gens de cette force sont chargés de la défense de l'ordre social! Il est vrai qu'ainsi ils n'y apportent point de scrupules et peuvent divaguer à l'aise.

Apprenant que je cherche du travail, G... m'offre de donner des répétitions de français et de mathématiques élémentaires à son fils qui prépare son *bachot*. Trente francs par mois pour six heures de leçons en trois séances par semaine et le dîner les jours de répétition. C'est une occasion que je m'empresse de saisir par les cheveux. Je me crois déjà capitaliste.

Malheureusement cette brillante situation est de peu de durée.

Mon jeune homme désire vivement sans doute devenir bachelier, mais n'a pas la moindre envie d'y travailler sérieusement. C'est, en un mot, un cancre de la plus belle eau.

Jouer aux cartes et fumer sa pipe lui paraissent des titres suffisants pour justifier la qualité d'étudiant qu'il prend par avance. Son père, d'ailleurs, ne se fait pas

d'illusions :« il ne sera jamais bon qu'à devenir juge«, me dit-il en soupirant.

Aussi dès la fin du premier mois, je donne à monsieur G... ma démission de répétiteur, ce dont sa femme et lui sont peu surpris mais très froissés dans leur amour-propre paternel. Quant au fils, il m'embrasserait si je me laissais faire.

Les trente francs que je reçois vont me permettre d'aller à Paris, où je suis cité devant la cour d'appel qui va enfin statuer en dernier ressort sur l'interdiction professionnelle dont nous avons été frappés, l'an dernier, Pérot et moi.

Le préfet de la Côte-d'Or ne pouvant me refuser l'autorisation nécessaire, je profite avec empressement de cette occasion pour aller passer quelques jours chez les miens, encore sous le coup de la mort de la vieille grand'mère qui s'est éteinte à quatre-vingt-six ans, après avoir recommandé instamment qu'on n'admît point de « calotins » à son enterrement.

Que de fois la vaillante Normande m'avait raconté qu'en 1815, à Versailles, en pleine réaction de bigoterie religieuse, un prêtre s'était sournoisement introduit en bourgeois auprès de mon grand-père mourant ; celui-ci, dans un dernier effort, sautant à bas du lit, avait pris au collet ce « mauvais gueux de prêtre » et l'avait jeté — tout effaré — dans les bras de sa femme, qui, sans plus de cérémonie, l'avait précipité du premier étage au bas de l'escalier.

D'une tendresse sans bornes, elle était inexorable envers les hypocrites et les menteurs.

La cour d'appel — en robe rouge, comme nous l'avait promis Bancel — a naturellement confirmé notre interdiction. Il y a eu cependant du tirage, nous dit notre avocat Laissac, qui a reçu des confidences à ce propos. Sur soixante-trois membres statuant, vingt-

neuf ont voté pour l'annulalion de l'arrêt du tribunal de première instance.

Simple point de vue juridique, cela va sans dire.

Il serait plus que naïf de supposer qu'il n'y eut pas accord entre ces messieurs sur le fond même des idées que nous avons exposées devant eux.

Après une quinzaine employée à revoir les amis de notre association — toujours debout malgré la dispersion de plusieurs de ses membres ; — et après avoir été aussi serrer plusieurs fois la main aux citoyennes Pauline Roland et Jeanne Derouin, en prison à Saint-Lazare, il m'a fallu revenir à Dijon.

Durant mon absence, il est arrivé deux autres *surveillés* pour affiliation à de prétendues sociétés secrètes. C'est l'accusation à la mode.

Nous renouons connaissance — nous étant déjà rencontrés à Paris dans les réunions populaires.

Plus heureux que moi, ils ont tous deux trouvé du travail.

L'un d'eux, sculpteur ornemantiste, le citoyen *Racine* est entré chez un plâtrier ; l'autre *Dudoux* voyageur de commerce, a des *représentations* de Paris et parcourt déjà les villes du département pour y placer ses articles.

Malheureusement je ne suis, moi, qu'un employé, c'est-à-dire de la catégorie des gens dont on peut facilement se pourvoir ou se passer, suivant le cas.

Une vieille connaissance, *Sauvestre*, dit le *grand Nantais*, habile ouvrier cambreur, est également venu travailler ici. Travailleur pour de vrai, le grand Nantais est un ardent propagateur du communisme.

A nous quatre, nous formerons une petite colonie de Parisiens, qui saura bien se défendre contre les quidams préoccupés de l'influence que nous pouvons prendre

sur leur clientèle électorale ouvrière,si docilejusqu'ici.

C'est par moi que ces braves gens ont commencé.

Le citoyen Mongin, l'agent-voyer, qui est décidément de notre côté, irrité de l'outre-cuidante nullité des *Burgraves* du parti, m'avertit de leurs manœuvres.

Ces messieurs se proposent de me faire passer comme mouchard, s'appuyant sur ce que je ne suis jamais retourné à leur cercle et surtout sur ce que je ne vois jamais personne d'entre eux.

L'ineptie de cette allégation est tellement monumentale que je m'inquièterais peu de leurs ridicules accusations si elles n'avaient pour but direct de me faire perdre mon travail dans les deux associations ouvrières dont je tiens les livres. — Les trente francs qu'elles me paient à elles deux sont mon unique ressource, et il me faut la conserver.

Je parviens à décider ces associations,qui voudraient bien elles-mêmes éviter d'entrer en conflit avec les bourgeois républicains, à déléguer deux de leurs membres pour m'accompagner chez le *grand citoyen* Jules Carion, le marchand de nouveautés, inventeur de ces propos, me dit-on.

Celui-ci commence par nier tout ce que je lui impute; puis, mis au pied du mur, finit par reconnaître une partie de ses propos, tout en niant la forme dans laquelle on me les a rapportés. Il a seulement parlé de l'isolement — systématique — dans lequel je vivais, ajoutant que cette façon de vivre lui paraissait étrange,etc.. etc. Je lui explique alors que cet isolement tient surtout au peu d'intérêt que me procurent les politicailleries dont lui et ses amis s'occupent ; à l'ennui profond que m'ont causé leurs insipides bavardages la seule fois où j'ai mis le pied dans leur cercle et enfin au mépris que m'inspirent ses allures de pontife à lui, Carion.

Mon homme balbutie d'assez piteuses excuses et... nous offre de rester à déjeûner!

Je lui tourne le dos et repars avec mes deux compagnons, tout ébahis de la scène.

J'aurai, je l'espère, cloué le bec à tous les faiseurs de cancans et sauvegardé mon travail. Le reste m'importe peu (1).

II

Chaque dimanche matin je me rends chez B*** pour l'aider à dresser les doubles de polices d'assurances que tous les samedis, — viennent lui demander bon nombre d'assurés parmi lesquels figurent surtout des vignerons.

Ces doubles leur sont nécessaires, m'explique B... pour justifier de leur qualité d'assurés auprès des usuriers qui pullulent dans les pays vignobles et qui, à de fabuleux intérêts, fournissent à ces malheureux les avances nécessaires pour payer leurs *façonniers* et toutes les menues dépenses qu'occasionne incessamment la culture de la vigne. Aussi beaucoup de ces vignerons ne sont-ils propriétaires que de nom.

A eux la peine — aux usuriers, aux acheteurs en gros, et enfin à l'Etat, le plus clair de leurs bénéfices... quand la grêle ne les a pas ruinés avant.

Par le chiffre des doubles délivrés au même assuré, mon directeur d'assurances connaît ainsi la réelle situation de ses clients. On peut faire de bien intéressantes études à ce propos.

Mais si le vigneron est à plaindre de ne pouvoir guère se soustraire à de semblables exploitations usuraires, le cultivateur de la plaine est beaucoup moins intéressant sous ce rapport.

---

(1) En 1871, après le 18 Mars, m'amusant à feuilleter mon dossier de police, j'y trouvai une lettre anonyme du même Carion, datée de 1869, envoyée à un de ses amis de Paris et interceptée par la police, dans laquelle ce monsieur me dénonçait comme devant être un agent bonapartiste ! (N. d l'A)

Bestialement épris de la terre, la rage d'en posséder plus qu'il ne dispose de forces pour la cultiver, est la principale cause des inextricables difficultés d'argent dans lesquelles il se plonge comme à plaisir — sans oublier sa passion des procès, qui vient ajouter à cette cause première de ruine.

Un des meilleurs clients de B..., en ce genre, vient de se suicider, ne sachant plus comment sortir du pétrin dans lequel il s'était sottement mis.

Vétérinaire expérimenté et possédant une excellente clientèle, le produit de sa seule profession suffisait à le faire vivre largement avec sa famille. Il avait de plus hérité d'une auberge très fréquentée et de bon rapport, tenue par sa femme, très entendue et très active.

Mais il lui fallait de la terre et toujours de la terre.

Jamais de vente où il n'achetât quelque bout de pré ou un lopin de terre — pour *s'arrondir*.

Il s'arrondit si bien que tout y passa. Ruiné d'usure, de procès et d'impôts; rongé de soucis, vieux avant l'âge, demeurant sobre pourtant et raisonnant parfois d'une façon très juste de sa folie de la terre, il s'est noyé dans une mare, laissant les siens dans la plus irrémédiable misère.

— Que n'abandonnez-vous tout à vos créanciers, vous contentant des revenus de votre profession de vétérinaire? lui disions-nous, lorsque, sombre, il venait réclamer pour un nouvel emprunt quelque double de police.

— Jamais, jamais je ne consentirai à leur laisser ces belles terres qui m'ont coûté tant de peines.

— Mais puisque vous manquez d'argent même pour les mettre en valeur!

— Bah! je finirai bien par avoir le dessus.

Il en est mort.

*
* *

Je ne suis, moi, propriétaire de vignes ni de champs. Je ne suis point possédé de la manie d'arrondir *mes propriétés* absentes, mais, hélas! ma situation n'en est pas pour cela plus brillante.

Les cordonniers me payent fidèlement chaque mois les quinze francs qu'ils me doivent pour ma comptabilité. Mais les diables de peintres, qui devraient me payer cette même somme, s'arrangent de telle sorte qu'il n'y a jamais en caisse que bien juste de quoi acquitter les traites des fournisseurs. Le pauvre comptable a bien de la peine à leur arracher de temps à autre une pièce de cent sous et encore doit-il montrer les dents pour l'obtenir.

Et je n'ai absolument pas d'autre ressource.

Aussi ne mangé-je bien souvent qu'un jour sur deux — ce qui est d'autant plus exaspérant que la vie est ici à un bon marché extrême. On y a d'excellent vin par exemple, à six sous le litre.

Le vieux Talmot, mon logeur, qui devine la situation, m'offre bien, le brave homme, d'ajourner le paiement de ma chambre — mais si je laisse accumuler les mois, comment pourrai-je les payer ensuite ? — Or, il n'a lui-même qne l'indispensable pour les faire manger « sa vieille » et lui. Aussi je refuse impitoyablement ses offres bienveillantes.

Mais lorsqu'il faut déduire *huit francs* sur les quinze que je reçois régulièrement, c'est un peu lourd tout de même. Vivre tout un mois avec les sept francs qui me restent est un problème pénible à résoudre.

Il est vrai, que je me *refais* un peu le dimanche chez M.B..., où je passe habituellement la journée.

De temps à autre aussi, un ancien huissier de la ville — qui a eu des *malheurs* — et que j'ai connu à la prison, me repasse des conclusions à copier. Mais c'est fort mal payé; j'y suis peu habile, à cause de ma mauvaise écriture, et puis mon ex-huissier, très besoigneux

lui-même et très expéditif, ne me donne cette copie que lorsqu'il en a trop pour y suffire, ce qui est rare.

J'ai bien tâté du métier de courtier d'assurances. Comme moyen de propagande, cela m'irait même assez. Mais j'y ai rencontré une difficulté insurmontable pour moi. C'est l'excessive hospitalité des paysans. On ne peut traiter avec eux aucune affaire sans boire et manger : « Prenons d'abord un verre et cassons une croûte; on causera après ».

Endurer la faim manque totalement de gaieté. Mais je ne peux cependant non plus me condamner à crever d'indigestion de *fondue* — que je ne puis souffrir — ni me brouiller tous les jours la cervelle avec leur vin blanc, très agréable, mais traitre en diable, ou avec leur eau-de-vie de marc, si *saine* qu'ils la disent. Il me faudrait des mois et des mois d'entraînement pour me faire à ce régime.

Encore une carrière manquée !

Eussé-je pu résister d'ailleurs à cette vie de ribote et de mangeailles continuelles que l'incident fort désagréable qui vient de m'arriver m'aurait forcé d'y renoncer.

Etant en tournée du côté de *Fontaine-Française*, on me signala dans une commune voisine un cultivateur désireux d'assurer d'assez importantes constructions qu'il vient de faire élever. Le montant probable de cette assurance me promettait une bonne prime à moi-même.

Je pars aussitôt et j'arrive juste à l'heure où le « maître » va se mettre à table (1).

Il m'invite à déjeuner; j'accepte sans façon, les douze kilomètres que je viens de faire m'ayant mis en

---

(1) A cette époque encore (1851), dans toute cette partie de la Bourgogne, l'usage ne permettait pas à la femme, surtout en présence d'étrangers, de se mettre à table. — Elle servait d'abord et mangeait ensuite sur ses genoux dans un coin de l'âtre. (N. de l'A.).

appétit. Le repas achevé, nous commençons à causer de notre affaire, lorsque survient un gendarme qui m'interpelle en me demandant mon nom.

— C'est bien cela, me réplique-t-il. Au nom de la loi, je vous arrête.

— Qu'est-ce que cela veut dire?

— Vous êtes en rupture de ban!

— Comment, en rupture de ban?

— Parfaitement. Vous êtes ici sur le département de la Haute-Saône, alors que vous ne devez pas sortir de la Côte-d'Or.

Depuis deux jours, et sans m'en douter, j'étais en effet hors de *mon* département.

Quelque agent d'une Compagnie rivale apprenant que j'allais lui enlever une *belle* affaire et connaissant ma situation m'avait probablement joué le tour de dénoncer à la gendarmerie mon infraction involontaire.

Ramené à Dijon de brigade en brigade, menottes aux poignets et en compagnie de quelques pauvres diables, vagabonds et maraudeurs, nous couchons pêle-mêle dans les trous décorés du nom fastueux de prison que possèdent les différents bourgs que nous rencontrons en route et dans lesquels nous demeurons trois et quatre jours, attendant la *correspondance*, c'est-à-dire l'arrivée de nouveaux prisonniers amenés des brigades voisines.

Cette façon de voyager nous fait faire en *dix-neuf* jours les vingt lieues qui séparent Fontaine-Française du chef-lieu du département.

Le farouche Moutardier triomphe de ma mésaventure et me fait, dès mon arrivée, conduire à la préfecture où l'on donne l'ordre de me relâcher, en m'avertissant que la récidive m'expose à plusieurs mois de prison, sans préjudice d'une augmentation d'années de surveillance.

* * *

Dijon a pris un air de fête — officielle. Mais les gens ont l'air soucieux et la police est très affairée.

La section de chemin de fer qui doit relier Tonnerre à Dijon est enfin en état de viabilité, et la fête d'inauguration doit avoir lieu ces jours-ci.

Le prince-président, qui doit y assister, profite de cette circonstance pour faire une tournée dans le Midi en faveur de la révision constitutionnelle, fortement appuyée par la presse réactionnaire et aussi par l'éternel mystificateur des gogos de la politique et de la finance, qui se nomme *Emile de Girardin*.

Cette campagne révisionniste est du plus grand intérêt pour Badinguet-Bonaparte, car, si elle aboutit, c'est pour lui la réélection assurée, ce que ne permet pas la Constitution de 1848.

Les gros bonnets rouges s'agitent beaucoup. Ils ont de fréquentes entrevues chez le banquier Bernard E..,. On y prépare une manifestation des plus corsées.

La veille de la fête est très animée.

Dijon ne veut pas se laisser distancer par les Montbardois qui viennent en effet de se distinguer d'une remarquable façon — et le *Peuple*, que rédige maintenant un brave garçon, le citoyen Tardy, vient d'en recevoir la nouvelle.

A l'arrivée de Bonaparte et de sa bande dans la patrie de Buffon, la garde nationale les a accueillis aux cris vigoureux de : Vive la République !

Puis, comme le *Prince*, peu empressé de faire chorus, ne s'était pas même découvert, le citoyen Chavannes, un solide gaillard, capitaine des gardes nationaux de Montbard, s'élançant sur le marche-pied, enlève d'une main, le chapeau à plumet du président costumé en général, pendant que de l'autre main il lui serre le poignet à le lui briser, criant à Bonaparte, blême de terreur et de souffrance : « Mais crie donc avec nous vive la République, nom de Dieu, crie-le donc ! »

Le président se décide à obéir, afin de voir se desserrer le vigoureux étau qui lui broie les doigts. Mais faisant signe au cocher qui tourne bride, le prince s'enfuit aussitôt, épouvanté, sans vouloir passer bien entendu sous l'arc-de-triomphe en feuillage que les autorités avaient fait élever à l'entrée de la ville.

Les *Burgraves* de Dijon se demandent comment ils pourront bien dépasser les Montbardois.

Les malins clignent de l'œil en s'abordant : pour sûr il se prépare quelque chose.

Le lendemain matin toute la ville est sur pied.

Le prince doit arriver vers onze heures par la rue de la Liberté, se rendant à l'ancienne salle des «Etats» où le recevront les autorités civiles et militaires, ainsi que toute la magistrature.

Puis, de là, il ira en grande pompe à la cathédrale Sainte-Bénigne, d'où l'évêque Rivet et son clergé l'accompagneront à la station provisoire, pour y bénir la première locomotive en service.

La farce sera complète, quoi.

Dans la foule, nous autres Parisiens, nous apercevons pas mal de figures que nous connaissons depuis longtemps. On les a fait venir de Paris pour « chauffer » l'enthousiasme et surtout pour surveiller, plus sûrement que ne le ferait la police locale, les gens soupçonnés de vouloir recommencer quelque affaire du genre Montbardois.

Nous ne croyons guère à quelque chose de sérieux de la part des Burgraves. Nous en rencontrons quelques-uns le grand Nantais et moi : tous ont la mine de gens qui s'esquivent.

Bien que n'ayant point de rapports suivis avec eux, nous les abordons cependant et la conversation s'engage naturellement sur la cérémonie qui s'apprête.

Leur réponse est identique au fond, sinon dans la forme : ils quittent en effet la ville.

Celui-ci vient d'apprendre que sa sœur est mourante à Beaune. Celui-là doit absolument aller conférer aujourd'hui même (il oublie que c'est dimanche) avec son avoué à Mâcon, pour un procès; la femme d'un autre, partie la semaine dernière chez ses parents à Fontaine-Française pour y faire ses couches, vient précisément d'accoucher...

Un autre encore, plus sincère au moins, nous déclare d'un ton farouche, qu'indigné de ce qui va se passer, il va pour toute la journée à son « clos » — du côté de Gevrey. Cela lui évitera des écœurements.

Tous nous racontent leur petite histoire aussi haut que possible, de façon à être bien entendus. — Dame! on ne sait pas ce qui peut arriver et il est bon peut-être de se ménager un alibi.

Et tous ces braves déclament à la journée contre ce gueux de Paris qui, sans les consulter, s'arroge à l'occasion le droit de faire la révolution!

En somme, sauf les cris bien nourris de « vive la République » qui accueillent Badinguet chaque fois qu'il se montre dans la rue, et à part quelques horions administrés à de trop zélés partisans de « l'empereur », il ne se passe rien de mémorable dans la ville... grâce certainement à la *prudence* des chefs du parti rouge.

Le soir, il est vrai, on a crié « à bas Bonaparte! » en apprenant l'étrange discours prononcé par celui-ci à l'issue du banquet que la municipalité lui a offert, — discours dans lequel ce monsieur a clairement indiqué qu'il ne quitterait pas bénévolement la place, que la Constitution fût révisée ou non.

Mais malgré ces protestations platoniques, tout est resté dans l'ordre.

Je suis maintenant fixé entièrement sur l'initiative révolutionnaire des Dijonnais et je viens d'en écrire à mon ami Malardier. Il pourra ainsi édifier sur ce chapitre son collègue Pradié, l'auteur de cette mirifique

affirmation qu'il est temps,pour le salut de la République même, que la province *contraigne* Paris à attendre qu'*on* lui donne le signal (1).

A moi aussi il vient de me pousser une idée.

Puisque me voilà décidément jeté hors de l'enseignement, il faut apprendre un métier Mais lequel?

Très désireux de me livrer à la propagande socialistes il me faut un état qui, tout en me faisant vivre, se prête à de continuels déplacements et me permette surtout de parcourir les campagnes sans trop éveiller les soupçons de la police.

Après y avoir sérieusement réfléchi, le métier de cordonnier ambulant, ou de *Carreleur de souliers* m'a paru convenir le mieux au but que je me propose.

D'abord il peut s'apprendre rapidement, avantage immense pour moi qui ne peux donner un temps bien long à mon apprentissage. Puis c'est certainement l'état qui permet le mieux à son homme de courir de tous côtés, (il l'exige même), et de gagner presque sûrement son pain quotidien.

Dans toute ferme qu'il rencontre en route, le cordonnier ambulant trouve toujours quelque chaussure à raccommoder, quelque harnais à réparer, et il n'est suspect à personne.

Il colporte les cancans de village. C'est une vraie gazette. Il chante aussi aux moutards la chansonnette en vogue.

---

(1) Cette lettre, volée par la police, n'arriva point à son destinataire.Un ami deRaoul Rigault,sous laCommune,le citoyen Landowski,en visitant mon dossier, l'y retrouva annotée et se l'appropria.Il m'en fit l'aveu à Genève, en partant pour l'Egypte oú il est mort depuis, m'a-t-on dit. (N. de l'A.).

Qu'il soit gai et bon enfant, il est certain d'être bien accueilli partout.

Quand l'ouvrage est fini, on trinque volontiers avec lui ; on cause des *affaires*.

C'est alors le moment de placer adroitement son mot sur les choses du jour et sur ce qu'on pourrait bien faire pour que « ça aille mieux ».

Voilà qui est entendu, je vais demander à mes amis et patrons, les cordonniers associés, de m'admettre comme apprenti.

Dès le jour où je leur parle de l'affaire, bien qu'ils n'y comprennent pas grand'chose, je prends en main l'alène et je gante la manique. Mes patrons m'assurent qu'au bout d'un an d'apprentissage, je serai un ouvrier suffisant pour la grosse besogne. — Je pourrai faire solide, mais pas élégant.

C'est ce qu'il faut. Trop *artiste* je deviendrais suspect.

Assis sur le tabouret de cuir, on m'apprend d'abord à battre une semelle sur une grosse pierre plate que j'ai grand'peine à maintenir sur mes genoux. Ceux-ci, aux premiers coups que je frappe avec énergie, en ressentent une si douloureuse répercussion, que les larmes m'en viennent aux yeux. Je comprends ainsi l'horrible souffrance que doit endurer le pauvre petit qui, âgé de onze à douze ans au plus, est soumis à ce cruel exercice.

L'un des ouvriers me montre son genou droit devenu insensible et dur comme de la corne.

« C'est ainsi qu'on fait *entrer* le métier », me dit-il en riant de mes premières grimaces.

Comme autrefois à Sainte-Mesme, quand j'y étais instituteur, je fais l'étonnement de mes voisins dans la rue des *Godrans*.

Mes satanés peintres étant arrivés à me devoir une cinquantaine de francs et sensibles aux reproches que

je leur fais d'agir ainsi avec moi, connaissant ma situation, se sont décidés, n'ayant pas un sou en caisse, à me donner une délégation sur ce qui leur revient des travaux faits pour le compte d'un représentant de la « Belle Jardinière », nouvellement établi à Dijon au grand dommage des pauvres petits tailleurs de la ville auxquels il va couper les bras.

« Ville traversée, ville perdue », a écrit Proudhon. Les artisans de Dijon commencent à comprendre ce que cet aphorisme contient de vérité économique.

Je suis donc allé chez ce marchand d'habits, lequel refuse de me payer en espèces, en vertu d'une convention — que j'ignorais — passée avec ses entrepreneurs et qui lui permet de leur payer un quart de leurs travaux en marchandises.

Discuter n'aboutirait qu'à n'être payé d'aucune façon. Force m'est donc d'accepter ou plutôt de subir cette désagréable combinaison.

Mais, si bon marché que soient relativement ses confections, je ne peux songer à m'habiller de neuf des pieds à la tête pour cinquante francs. — Quelle pièce choisir? — Grave question pour moi qui aurais besoin de tout.

Comme nous approchons de septembre, qu'on prévoit un hiver rigoureux et qu'il me faut aussi cacher les fonds assez mûrs de mes pantalons, je me décide pour un caban bleu marine, d'un drap épais et d'un effet des plus majestueux.

Me voilà me drapant dans ce manteau à capuchon, qui me donne l'air d'un proscrit italien... ou espagnol, regrettant le soleil de sa patrie.

Véritable sujet de pendule enfin. Et cela par encore 20 à 25 degrés!

Mes voisins n'en reviennent pas et me croient devenu fou. Ils n'ont pas tout à fait tort; trop de sagesse conduit à la folie. Etouffant sous mon acquisition, je me demande si je n'ai pas été d'une sagesse insensée.

Le beau temps en effet se prolonge jusqu'en octobre et mes copains ne m'épargnent pas les quolibets à propos de ma trop excessive prévoyance. Je fais bonne mine à mauvais jeu néanmoins. Je les attends à l'hiver... si d'ici là je ne suis pas contraint de mettre mon pauvre caban au *clou* pour faire cesser quelque jeûne prolongé.

C'en est fait, la République est morte, égorgée par les républicains plus encore que par l'homme qui vient seulement de l'achever, au mépris du serment qu'il avait prêté !

Est-ce que cet homme et sa bande sont en définitive les seuls coupables dans cette affaire abominable ?

Est-ce que depuis Juin 1848, en haine du socialisme, les républicains ne lui ont pas fourni les moyens de perpétrer son crime? Est-ce qu'ils n'ont pas sacrifié toutes nos libertés conquises à leur brutal amour de ce qu'ils nomment l'*ordre* ?

Est-ce qu'ils n'ont pas tout fait pour enrayer dernièrement encore le mouvement que voulaient tenter les ouvriers de Paris, pour reconquérir l'intégrité du droit de suffrage, mutilé par la majorité à la Législative?

Est-ce que, moins de huit jours avant ce monstrueux coup d'Etat, la prétendue *Montagne*, cette « taupinée » comme dit Proudhon, se laissant sottement mener par *Michel de Bourges*, qui venait de déclarer en pleine tribune que Bonaparte « était son homme », n'a pas renié elle-même cette constitution invoquée par elle aujourd'hui, en repoussant, dans la niaise espérance d'un ministère *rouge*, la loi des « questeurs » ?

Tout se paye à la fin.

Et ils ont encore l'audace, ces imbéciles ou ces traîtres, — il n'y a pas de milieu — de se prétendre abandonnés par les ouvriers!

Qu'ont-ils donc fait, eux, pour défendre la République qu'ils ont livrée pieds et poings liés à ses assassins?

Je viens de les voir à l'œuvre ici, ces *rouges* farouches,

qui hurlaient depuis des mois contre Paris et ses prétentions à leur *imposer* la Révolution, revendiquant avec énergie le droit d'initiative pour la province.

Elle est jolie vraiment l'initiative de ces gros bonnets de la démocratie dijonnaise! Elle vaut la peine d'être consignée dans l'histoire de cette date maudite.

Le 2 décembre au soir, vers onze heures, je remontais en ville, venant de passer la soirée chez les B.., qui m'avaient invité à dîner en compagie de l'avocat G... et de M. R..., l'ex-procureur de la République démissionnaire.

J'étais assez échauffé par la discussion que nous venions d'avoir sur l'étrange attitude des *Montagnards* de la Législative dans le vote de la loi des questeurs, ainsi nommée parce qu'elle était proposée par les questeurs *Baze* et *Degousée*, afin de rappeler au président que, seule, l'Assemblée, aux termes mêmes de la Constitution, avait le droit de donner des ordres directs au ministre de la guerre.

Au détour du chemin qui aboutit au *Cours Saint-Pierre*, je me heurte contre le grand Nantais qui venait à ma rencontre et me parut bouleversé.

– J'allais te chercher chez les B...

— Qu'y a-t-il donc?

— L'*homme* a fait son coup, parbleu!

Il m'entraine devant la mairie où s'étale, luisante de colle toute fraîche, une grande affiche blanche, « Proclamation au Peuple français » contenant le décret de dissolution de la Législative et l'appel à un prochain plébiscite ayant pour objet de proroger de dix ans l'échéance des pouvoirs du prince-président.

Le préfet profitait de la nuit pour faire placarder cette proclamation.

De là nous nous rendons par les remparts dans le voisinage de la caserne d'infanterie. La cour est illuminée et nous entendons, à travers de bruyantes cla-

meurs, les cris très distincts de : « Vive l'empereur ! »

Déjà, depuis les fameuses revues passées à Satory par Badinguet, en costume de général, malgré l'interdiction formelle que lui en faisait la Constitution, de pareils cris avaient parfois réveillé les habitants du quartier sans qu'on y eût ajouté grande importance. Mais, étant donnée l'affiche que nous venions de lire, le fait avait cette fois une signification plus précise.

Dans la discussion que je venais d'avoir chez les B.., tout en niant la probabilité d'un prochain coup d'Etat, B.., m'avait nettement déclaré que si quelque chose de ce genre se produisait, il serait le premier à prendre le fusil ; l'avocat G..., qu'il ferait de même et exciterait ses amis à la résistance. Enfin, l'ex-procureur n'avait pas craint de me dire qu'à défaut de son successeur, il irait lui-même au parquet signer l'ordre d'arrêter tout fonctionnaire qui se rendrait complice d'un pareil crime.

Encore assez naïf et croyant que devant l'évidence, ces citoyens tiendraient leurs promesses, je convins avec le grand Nantais que, tandis qu'il irait avertir ses camarades d'atelier et les quelques ouvriers que nous connaissions, je retournerais de suite chez mes trois convives pour les mettre au courant.

Au pas de course j'arrive chez B... fort surpris de me voir revenir à pareille heure.

Je le mets au fait. Exclamations indignées contre le traître qui,.. le misérable que... l'homme sans foi ni loi, trahissant le plus solennel des serments..., etc., etc.

— Il faut entrer dès ce moment en campagne, lui dis-je. Vous avez quelques relations en ville, qui, pas plus que vous, ne veulent sans doute de restauration monarchique d'aucune sorte. Entendez-vous avec vos amis de telle façon que, dès demain matin, nous puissions agir tous de concert avant que le préfet ait eu le temps de se retourner.

B... prend alors un air embarrassé.

Certainement il nous prêtera tout l'appui *moral* dont nous pourrons avoir besoin. Mais il est nécessaire d'y apporter beaucoup de réserve.

Il est inutile qu'on me voie venir chez lui, surtout. Sa position est des plus délicates. Il représente de grands intérêts qu'il lui faut sauvegarder avant tout. Ces intérêts sacrés lui interdisent notamment tout acte qui le désignerait trop clairement, etc., etc.

Je le salue froidement et repars chez G... commençant à craindre aussi de sa part quelque prudente retraite. J'obtiens non sans peine qu'il se lève et je lui annonce le coup porté à la République.

— Inutile d'employer la force me répond-il; ces hommes sont ridicules. La France, mon cher ami, leur rira au nez, comptez-y, et avant deux jours ils devront se cacher pour échapper aux huées dont ils vont être assaillis.

Mon avocat pratique l'ironie. C'est le meilleur retranchement pour sa couardise. Insister auprès de tels gens serait perdre son temps.

J'essaie en vain d'entraîner alors le fils de ce sceptique, mon ex-élève, l'apprenti-bachelier.

C'est un grand garçon de dix-huit ans, bien bâti, jouant le républicain avec ses camarades les étudiants en droit.

Il semble d'abord assez disposé à se joindre à ceux qui voudraient agir.

Mais survient la mère, vieille dévote à laquelle appartient la plus grande partie de la fortune.

Elle fait d'abord appel au respect dû à ses « cheveux blancs » et finit par menacer son cher *Albéric*, de le déshériter, s'il va se joindre aux *brigands* qui ne veulent que le pillage et l'incendie, c'est-à-dire aux défenseurs de la République.

Les « cheveux blancs » n'avaient pas fait grand effet sur le jeune homme, blasé depuis longtemps sur cet

argument maternel. Mais, devant la menace d'être déshérité, ce futur jugeur, songeant qu'en définitive l'Empire protégera certainement les écus de sa mère, infiniment plus sérieux pour lui que le souci de sa dignité, se jette en pleurant au cou de la vieille femme et capitule.

Et de deux. Je me rends ensuite chez mon ex-procureur du parquet dijonnais, prévoyant déjà un peu ce qui va se passer.

Il bondit d'abord d'indignation. Mais aussitôt que je lui parle d'organiser la résistance : « Gardez-vous en bien ! Nous ne devons agir que par la légalité et laisser à l'usurpateur tout l'odieux de sa situation insurrectionnelle. Son attentat viole toutes les lois divines et humaines : il ne peut réussir. Soyez sûr qu'en restant fermes sur le terrain légal nous aurons la France entière avec nous et, qu'avant peu, le misérable recevra le châtiment de son crime... »

Je n'en entends pas d'avantage...

Malgré le froid de nos relations avec lui, nous nous rendons le grand Nantais et moi, dès le matin du 3, chez le chef des Burgraves rouges, le citoyen Carion, afin de nous mettre à la disposition du groupe pour tout ce qu'il voudra tenter contre le coup d'Etat.

Le magasin est ouvert. On y commente bruyamment les placards affichés durant la nuit. Le grand Jules est entouré de quelques fidèles, — en très, très petit nombre.

Il est exaspéré... contre ces « sacrés Parisiens, ces » lâches de Parisiens qui ne se sont pas encore soule- » vés, n'ont pas renversé l'usurpateur, et *n'envoient pas* » *d'ordres !* pas de signal ! de sorte qu'il ne sait que » faire. » (*Sic*)

J'interviens. Je lui rappelle, ainsi qu'à ses amis présents, leurs déclarations réitérées contre ce qu'ils appelaient les prétentions de Paris à tout diriger. Il n'y a

pas à attendre de signal de personne. Il faut agir vite. Le préfet et les autorités se faisant les complices du coup d'Etat, il faut tout d'abord les enlever — puis intercepter toutes communications officielles envoyées de Paris, couper le télégraphe si l'on ne peut s'en rendre maîtres et appeler la garde nationale aux armes.

Le grand chef me regarde, effaré : « Mais puisque nous n'avons pas d'ordres ! je vous le répète. Attendons les ordres de Paris. »

Impossible d'en tirer autre chose.

Toutefois, durant mes infructueuses démarches, *Nantais* et le citoyen *Racine* ont été plus heureux. Ils sont parvenus à grouper une centaine d'ouvriers. On tentera d'enlever la préfecture et on constituera un comité révolutionnaire pour appuyer les efforts attendus de Lyon, de Saint-Etienne, de Mâcon et les relier avec ceux du Centre.

Déjà le bruit circule qu'à Poligny — dans le Jura — et à Clamecy — en pleine Nièvre — les autorités sont au pouvoir de la population.

Malheureusement, on a perdu beaucoup de temps, et c'est seulement le soir, à la nuit tombante, que nous nous mettons en marche, en tête d'une colonne d'environ trois cents ouvriers descendant la rue de la Liberté, aux cris de : « Vive la République ! A bas la dictature ! A bas le préfet ! »

Arrivés à la rue des *Godrans*, nous trouvons le commissaire Moutardier, accompagné d'argousins et d'un détachement de soldats. Il nous somme de nous disperser. Nous passons outre, sans essuyer d'ailleurs aucune résistance.

Mais le temps d'arrêt avait suffi.

Il s'était produit précisément devant le magasin du grand *Jules*, le chef des *rouges* qui, furieux de la scène que nous lui avions faite le matin, s'empressait

d'insinuer aux manifestants dont nous étions encore peu connus, que nous étions des agents provocateurs envoyés pour leur tendre un piège.

Alors, mais sans que nous puissions nous en apercevoir dans notre course sur la préfecture, la débandade commence, telle, qu'au but, nous sommes à peine cinquante. Aussitôt les portes de l'Hôtel s'ouvrent toutes grandes et une masse de soldats se précipite sur nous, baïonnette en avant. L'un deux m'accule au mur d'une petite ruelle et s'apprête à me pousser sa baïonnette dans le ventre, lorsque, d'un heureux coup de poing, je l'envoie rouler dans le ruisseau.

Le mouvement que j'ai fait a ouvert une petite porte qui se trouvait derrière moi et me voilà, marchant toujours à reculons, me voilà, sans trop savoir comment, dans une autre rue, après avoir traversé comme une bombe l'arrière-boutique et le magasin d'un petit commerçant du quartier, qui était en train de dîner.

Le lendemain de cette imbécile journée, les gros bonnets républicains voulant cependant avoir l'air de faire quelque chose, n'imaginent rien de mieux que de convoquer leurs fidèles... non dans la ville même, mais dans un petit village situé à quatre kilomètres de Dijon, à Chenôve... pour revenir de là *en masse* sur Dijon, disaient-ils.

Cette stratégie d'un nouveau genre n'obtint qu'un succès de ridicule et, « revenir de Chenôve », fut longtemps, depuis, une scie dont on poursuivait les quelques naïfs qui y étaient allés.

Quant aux autres, pendant qu'on les attendait, ils s'étaient rendus ostensiblement à l'imprimerie du journal pour y faire tirer un placard de protestation contre « le tyran ».

Dûment avertie, la police n'eut qu'à les cueillir sans éprouver la moindre résistance. Sans doute ils s'étaient dit que si Paris se débarrassait de Bonaparte, leurs

concitoyens les délivrant, couronneraient leur martyre ou, au contraire, le coup d'Etat réussissant, que leur arrestation préventive obvierait naturellement à des accusations d'une trop grande gravité.

Malheureusement ce beau calcul tourna tout autrement qu'ils ne l'avaient supposé et se trouva complètement faux.

A Nuits, seulement, un ouvrier tua d'un coup de pistolet le policier Marey-Monge. Ce fut le seul acte énergique qui se produisit dans tout le département. Dans tout le reste de la Côte-d'Or, les rouges demeurèrent inactifs.

Dans la Nièvre, dans le Jura et dans plusieurs départements du Midi, ce sont surtout les paysans qui ont tenté sérieusement de défendre la République. Aussi M. Peyrat, qui dirige par intérim le journal de Girardin, prudemment évanoui, racontant les efforts de ces paysans, les traite-t-il *d'actes de brigandages que doivent flétrir et combattre les honnêtes gens de tous les partis*(1).

Quant aux cadavres de Baudin et de Dussoubs, tombés sur les barricades de Paris, cadavres dont se réclament les bourgeois républicains comme autant de témoignages de leur propre bravoure en cette circonstance, les révolutionnaires n'oublieront pas, il faut bien l'espérer, que Baudin et Dussoubs étaient socialistes tous deux : le premier, élève et ami du vieux Teste, un des derniers babouvistes, et le second, disciple de Pierre Leroux.

Messieurs les républicains bourgeois qui commencent déjà à accuser le peuple de les avoirs trahis et qui certainement s'efforceront d'accréditer cette légende,

---

(1) Quelques mois après, *Charley*, à Bourg, *Cirasse* et *Cuisinier*, à Clamecy, plusieurs paysans dans le Midi, dont deux à Lectoure, payaient de leur tête tombant sous le couteau de la guillotine, leur généreuse tentative de résistance. (N. de l'A.).

auront du mal à citer un grand nombre de morts de leur côté.

La vérité, c'est qu'à part les inévitables éclaboussures qu'ils en reçurent, le coup d'Etat est généralement regardé par eux comme une assez bonne affaire : il les sauve de l'échéance de 52, dont ils avaient autant peur au moins que les réactionnaires de tout poil.

Ah! comme elle a raison, notre pauvre amie, la citoyenne Pauline Roland, qui m'écrit : « Le malheur » est à son comble, et, sauf chez quelques-uns, » l'abaissement moral est au niveau de nos malheurs..... » Les enfants sont les seuls êtres qui, aujourd'hui, puis- » sent être heureux sans crime. »

Malgré notre évidente participation aux velléités de résistance, la police dijonnaise, tout occupée de coffrer les gens du crû, dont l'arrestation devait avoir été préméditée, paraissait oublier les Parisiens internés.

Cette situation nous était d'autant plus désagréable que, seul, le *Grand Nantais* en put profiter pour quitter la ville et aller se dissimuler à Lyon. Pour nous, dénués de ressources qui nous permîssent de l'imiter, nous ne pouvions qu'attendre, passifs et anxieux, les décisions qu'il plairait aux vainqueurs du jour de prendre à notre égard.

La maladresse... pour le moins..., d'un tailleur récemment venu — de son plein gré — s'établir à Dijon avec toute sa famille, mit fin à cet état de choses.

Comme il affichait d'ardentes convictions révolutionnaires, des relations s'étaient bientôt formées entre notre petit groupe et le citoyen M..., le tailleur en question. Seul, le *Grand Nantais* conservait envers lui une froideur assez marquée. Il n'avait pas la foi, me dit-il un jour.

En raison même de ce que M... n'était point à Dijon comme interné, j'avais déposé chez lui une malle rem-

plie de collections de journaux et de brochures parues depuis le 24 Février et auxquelles je tenais beaucoup, afin qu'elles ne fussent pas volées dans quelques-unes de ces razzias dont les policiers sont coutumiers.

Mais, quelques jours après le coup d'Etat, M..., affolé, prétend-il, sans même me prévenir, s'avise de prendre un soir un commissionnaire, qui l'aide à transporter la malle dans un des fossés entourant la ville, de à l'enterrer au pied d'un arbre.

Cette mise en scène stupide — ou calculée — eut le prompt résultat qu'elle devait amener : dès le lendemain matin, nous étions tous arrêtés, y compris d'ailleurs l'auteur de cette sotte équipée.

Le commissionnaire, son argent reçu, s'était empressé d'aller dénoncer à la police la bizarre besogne à laquelle on l'avait si stupidement associé.

Je revis ainsi pour la seconde fois la fameuse chambre où j'avais été mis au secret lors de mon arrivée à Dijon.

Je n'y étais plus seul, il est vrai. Le lit de camp même y était devenu passablement étroit. Mais il n'y faisait pas beaucoup plus chaud et l'air n'en était pas plus pur... au contraire.

Les maisons d'arrêt et de détention, dont une grille sur la cour indique seule la séparation, sont bondées.

Dijon, *Nuits*, *Montbard*, *Saulieu* et d'autres petites localités des environs y ont envoyé leur contingent.

Les bourgeois de Dijon — les Burgraves — ayant quelque fortune et arrivés d'ailleurs les premiers — occupent le rez-de-chaussée où ils sont relativement à l'aise.

Les Montbardois au nombre d'une trentaine environ, ont été réunis — les veinards ! — dans une grande salle du second, la mieux aérée et la plus claire du logis. Ils forment chambrée sous la conduite de leur capitaine *Chavanne*, celui-là même qui a si *cordialement* serré

la main du prince président, lors de son voyage en juin dernier. Ils vivent en parfait accord.

Notre chambrée, à nous, se compose d'un tailleur d'Auxonne, le citoyen Malmanche, joyeux et brave garçon qui a vécu longtemps à Paris ; — de deux paysans des environs de Saulieu, de cinq ouvriers dijonnais, de notre groupe de Parisiens en surveillance et du citoyen M..., notre tailleur si habile dans l'art de dissimuler les objets suspects à la police.

Vu le chiffre anormal des prisonniers, nous sommes libres de circuler de chambrée à chambrée, ce qui nous permet de nous tenir au courant de ce qui se passe, les Dijonnais étant autorisés à recevoir leurs familles au parloir.

Dans la chambrée des Burgraves, je retrouve mon compagnon de l'an dernier, le docteur Moreau, naturellement fort peu étonné de notre nouvelle rencontre en ce lieu.

Lui non plus, quand je le vis pour la première fois, ne croyait guère à l'initiative révolutionnaire de ces messieurs, et le succès du coup d'Etat l'afflige plus qu'il ne le surprend.

Quant aux *grands chefs*, ils commencent à comprendre qu'ils ne s'en tireront pas à bon compte.

Des commissions mixtes sont nommées, nous dit-on, pour prononcer sur le sort des détenus.

L'élément militaire entré dans ces commissions ne s'occupera guère du choix des personnes qui lui sont pour la plupart inconnues. Qu'après avoir sabré, on transporte les *pékins* quels qu'ils soient, ceux-ci plutôt que ceux-là, la chose lui importera peu.

Mais il en sera tout autrement pour l'élément civil, composé de fonctionnaires de tout genre, avant tout préoccupés de se débarrasser de compétitions gênantes... si, par impossible, il se produisait quelque choc en retour défavorable aux bonapartistes.

Ceux-là seront implacables surtout pour ceux qui,

après 1848, les ont momentanément délogés de leurs situations.

Aussi messieurs les Burgraves songent à cette heure qu'ils eussent beaucoup mieux fait, l'énergie leur ayant manqué pour organiser quelque sérieuse résistance, de filer alors sans bruit et de se dissimuler pour quelque temps, au lieu de se faire pincer aussi sottement.

Il va sans dire que, plus que jamais, ils déblatèrent contre ces « fainéants de Parisiens » qui n'ont pas eu le « courage » de renverser l'usurpateur.

Nous les faisons parfois taire en leur rappelant leur brillante attitude du 3 décembre et la glorieuse « expédition de Chenôve ».

Ils feignent alors de ne pas comprendre ou affirment qu'ils ne sont pour rien dans l'insuccès de notre tentative de soulèvement.

«Pourquoi donc alors n'avoir pas vous-mêmes pris la tête de cette colonne que nous avions eu tant de peine à rassembler ? »

Ils baissent le nez et demeurent cois.

Ce n'est que vers la fin de février que la commission mixte termine son *travail.*

Un soir, plusieurs détenus sont enlevés. On les envoie en Afrique, nous dit-on. Ils partent au cri de : « Vive la République ! »

Parmi eux figure un ex-sous-préfet de Beaune en 1848. Beau garçon, il eut alors certains succès où ses talents d'administrateur n'avaient rien à voir.

On dit qu'il doit surtout à sa galanterie le traitement rigoureux qu'on lui inflige aujourd'hui.

Les autres Africains sont de pauvres diables réputés dangereux et dénués de relations assez puissantes pour les protéger contre cette réputation, usurpée peut-être.

Quelques jours après, la prison se vide presque entièrement.

Les uns reçoivent leur passeport pour l'étranger : ils

sont expulsés indéfiniment; les autres,leur feuille de route pour les départements où ils seront internés.

Seuls, les citoyens Racine, Dudoux et moi nous restons. M..., le tailleur, a été libéré simplement et est rentré chez lui.

Qu'entend-on faire de nous? Nous a-t-on oubliés? Tout est possible.

Durant ces trois mois, point de nouvelles de mon directeur d'assurances. Il paraît que sa situation a été très menacée et qu'il a dû faire le mort.

L'avocat G..., le fouriériste, malgré son attitude *dédaigneuse* devant le coup d'Etat, n'en a pas moins reçu un des premiers, son passeport pour la Belgique, d'où sa femme espère bien le faire revenir avant peu, grâce à ses relations avec l'évêque Rivet.

Deux dames seulement sont venues me voir.

Connu de la famille depuis peu de temps, à titre de professeur de la jeune fille, et le père, peintre d'équipages, travaillant pour l'aristocratie du pays, je comptais fort peu sur leur visite.

Cette marque de sympathie — acte de courage en ce moment — me fut d'un grand secours moral dans cette circonstance.

Tour à tour mes deux derniers compagnons de géôle me quittèrent pour être internés dans d'autres départements. Enfin, le 15 mars 1852, on me conduisit à la préfecture. Le préfet Jean Debry, d'un air de plus en plus gourmé, m'annonce que je demeure interné à Dijon, mais que, sous aucun prétexte, je ne dois m'écarter de plus d'un kilomètre de la ville, sous peine d'être immédiatement arrêté.

Je lui réclame la malle saisie, tenant beaucoup à rentrer en possession des journaux et brochures qu'elle contenait. Il m'affirme que tout a été brûlé et qu'il en a été ainsi de tous les objets saisis chez les *insurgés*.

Comme il me semble pourtant apercevoir sur son bureau quelques-unes de mes brochures, je persiste à les réclamer. Il nie qu'elles soient miennes, et je sors édifié sur l'art de se faire des collections à bon marché.

Bonapartisme et chapardage ne sont-ils pas frères siamois ?

Ce n'est pas tout d'être libre... relativement. — Il faut encore pouvoir trouver du travail, et ce sera plus difficile que jamais.

Les associations de cordonniers et de peintres ont été dissoutes. On a saisi leurs livres... et leur caisse : toujours le triomphe du chapardage.

En ce qui concerne les peintres, je crois que les voleurs ont été volés.

Donc, plus de comptabilité. Adieu aussi mes projets d'apprentissage comme cordonnier — en *vieux !* Encore une carrière brisée. Adieu mes espérances comme propagandiste !

Les demi-*rouges* que la tempête a épargnés se sont ralliés comme un seul homme au dictateur triomphant et, devançant l'heure, le traitent déjà d'empereur ! Ce n'est certes pas chez eux que je trouverai du travail.

Seul, le vieux Talmot, qui a toujours mon petit cabinet de libre, m'offre de le reprendre, sauf à le payer quand je pourrai. — J'accepte sans façon, car il me faut bien percher quelque part.

Mais où trouver de quoi gagner le pain quotidien ?

— Que ne venez-vous travailler avec moi ? me dit un matin M. Lallemand, le peintre d'équipages dont la femme et la fille me sont venues voir en prison.

— Mais je ne sais rien du métier.

— Eh bien ! vous l'apprendrez. Vous étiez apprenti cordonnier, vous serez apprenti peintre. J'ai justement de gros ouvrages à terminer, des diligences à repeindre. Vous trouverez bien moyen de gagner votre pain,

tout en apprenant le métier. Il ne s'agit pour le moment que de mastiquer et de barbouiller.

Et me voilà le jour même devenu barbouilleur, grattant et mastiquant avec entrain. Je mastique avec tant d'ardeur même qu'un beau jour mon patron est forcé d'ouvrir à coups de ciseau les portières d'une voiture qu'il m'avait confiée. J'en avais mastiqué les joints et les avais ensuite recouverts de plusieurs couches de peinture.

Il m'engage à modérer mon zèle à l'avenir, et surtout à me rendre un compte plus exact de ce que je fais. Condition indispensable en toutes choses et jusque dans l'art du masticage.

Cependant, malgré toute la bienveillance que me témoigne la famille Lallemand, je suis pris d'un insurmontable ennui. L'obligation qui m'est imposée de ne point sortir de la ville, me devient si odieuse que, n'y tenant plus, je demande, au bout d'un mois, un passeport pour l'Angleterre.

On me l'accorde d'autant plus volontiers, me dit le secrétaire de la préfecture, qu'on allait me l'*offrir* .... Sans doute par cela même que j'avais trouvé le moyen de ne pas crever de faim ici.

Ma démarche met ainsi tout le monde à l'aise.

Me voilà donc nanti, encore une fois du fameux passeport jaune, à destination de Londres et portant la défense de passer par Paris.

Mais je ne veux pas quitter la France sans aller embrasser les vieux parents; je ne tiens point compte de cette interdiction et, décampant un beau soir sans bruit, je file tout droit sur la grande ville où, en usant de précautions, je parviens à demeurer une quinzaine.

Durant ce temps, je vais voir mes amis les musiciens de la rue de Sèzes, qui ont réuni entre eux une centaine de francs, grâce auxquels je paierai mon voyage et

pourrai vivoter quelques jours à Londres, en cherchant du travail.

J'aurais bien voulu aussi serrer la main à la citoyenne Roland, qui attend à Saint-Lazare son transfèrement en Afrique, où elle doit être déportée sur l'ordre d'un soudard, le général Goyon, chargé de statuer sur son sort. Mais il me faut absolument renoncer à la voir, étant donnée l'impossibilité de me procurer une permission sans me faire arrêter.

Notre pauvre association a naturellement été dissoute; tous ceux de ses membres à Paris lors du coup d'Etat, sont en exil ou déportés. — Presque tous les documents ont été remis à mes parents, qui les ont placés en lieu sûr.

Enfin, je pars pour le Hâvre, où je vais m'embarquer pour Southampton.

On m'a conseillé cet itinéraire comme étant le moins surveillé et celui par lequel j'aurai le plus de chance d'échapper avec un faux passeport, celui que m'a délivré la police de Dijon étant annulé par le seul fait que je n'en ai pas suivi les prescriptions. Il ne pourrait plus que m'être fatal.

J'arrive à minuit à peu près au Hâvre et n'ai que bien juste le temps, avant de m'embarquer, de faire viser mon faux passeport par le commissaire.

C'est là la difficulté, la susdite pièce m'ayant été prêtée par un ami qui me ressemble aussi peu que possible.

Mais à ma grande joie, en descendant de l'omnibus qui m'a amené sur le quai d'embarquement, un garçon se présente et offre aux voyageurs en partance, moyennant dix sous par tête, d'aller faire viser leurs papiers au commissariat. Nous nous empressons d'accepter son office et, quelques minutes après, il nous rapporte les bienheureux visas.

Pendant son absence, un jeune garçon m'a pris ma

malle et l'a descendue sur le pont du bateau. Avant de descendre à mon tour, je lui donne une pièce de dix sous que j'ai tirée de ma bourse. Comme il fait clair de lune, il l'examine et me salue avec une considération qui m'étonne passablement.

Sur le pont, se trouve un gendarme, à cheval sur une chaise et s'éclairant d'une lanterne pour s'assurer, avant de laisser passer les voyageurs, qu'ils sont munis de leur passeport et du visa indispensable.

Comme je suis le dernier voyageur soumis à cette formalité, le gendarme s'empresse de remonter sur le quai. On retire l'échelle derrière lui, et peu après un battement de roues qui projette autour du bateau l'écume phosphorescente de la mer — spectacle tout nouveau pour moi — m'appprend que nous quittons la France.

N'en déplaise aux Havrais, dont je ne voudrais pas froisser le patriotisme, il me semblait déjà n'être plus en France depuis ma descente de l'omnibus, tous ceux qui se trouvaient là ne parlant français qu'après avoir constaté que les voyageurs auxquels ils adressaient leurs offres de services ne comprenaient pas l'anglais.

Dans la cabine, je m'explique bientôt, et sans la moindre joie, l'air de profond respect avec lequel m'a considéré mon jeune portefaix havrais. Au lieu de la seule pièce de dix sous d'argent français que j'eusse réservée, j'ai donné comme pourboire une demi-livre sterling, le cinquième de ma petite fortune ! Triste présage pour le proscrit qui ne sait aucun métier et ne peut prévoir comment il pourra vivre, lorsqu'il aura vu disparaître le dernier des cinquante shellings qui composent tout son avoir !

Malgré ces tristes réflexions, je ne puis pourtant résister, le jour venu, au splendide spectacle de la mer que je vois pour la première fois. J'en suis tout réconforté et c'est avec moins de découragement que j'arrive à Londres, à la taverne de Rathbone place, dans Fitz-

roy square, tenue par un condamné de Juin, l'ex-chapelier Pottier, celui-là même qui s'est évadé des Madelonnettes en compagnie du jeune protégé de Cournet.

III

Le lendemain, au réveil, mes premières impressions ne sont pas précisément gaies.

Que vais-je devenir dans ce pays où mon ignorance de la langue me rend tout à coup sourd et muet ?

Puis, après m'être renseigné, je constate qu'avec la plus stricte économie, je ne pourrai vivre chez Pottier à moins de deux shellings par jour — coucher compris, il est vrai, mais en ne faisant qu'un seul repas.

Le brouillard s'étend sur toute la ville et lui donne un aspect affreusement boueux.

Comment m'orienter pour me mettre à la recherche des amis qu'il me faut voir et qui sont disséminés un peu partout, dans *Smith's-Field*, *White Chapel*, *Lambeth*, *Eagle Tavern*, au diable enfin de Fitzroy square, mais où les loyers sont à meilleur marché.

Les garçons seuls habitent généralement *Soho*, à quelque distance de la taverne de Pottier.

Parmi ces derniers se trouve heureusement une ancienne connaissance des clubs de 1848, le citoyen Déjacque, colleur de papiers, et poète à ses heures.

Ses *Lazaréennes*, petits poèmes dans lesquels il dépeint en traits poignants et énergiques les misères des prolétaires, l'ont contraint de se réfugier à Londres dès avant le coup d'Etat pour échapper aux cinq années de prison que lui avait *rapportées* son talent populaire.

Il connaît bien la ville et, libre en ce moment, il m'offre d'être mon cicerone pour me conduire dans

Eagle Tavern, où demeure notre ami *Merlet*, un typographe qui connaît l'adresse exacte de plusieurs autres camarades que je veux voir.

En route, Déjacque m'explique la situation actuelle des proscrits. Elle est des plus tristes sous tous les rapports.

Les tailleurs, les cordonniers et les cuisiniers — ces derniers surtout — ont rapidement trouvé du travail, à la condition de se donner tous comme venant de Paris, lors même qu'ils n'y ont jamais mis les pieds.

Mais la plupart des autres métiers chôment. D'abord on n'a pas grand besoin d'eux : les ouvriers anglais y suffisent amplement. Et puis ceux-ci ne voient pas d'un très bon œil les ouvriers français.

Nous avons la réputation d'être rebelles à tout groupement corporatif. Or, les ouvriers anglais y tiennent, eux, essentiellement et ils n'ont pas tort, ce me semble. C'est leur unique sauvegarde contre le caractère excessif que prend de plus en plus l'exploitation capitaliste.

Les maçons, les charpentiers, les mécaniciens, les typographes français ont donc grand'peine à se procucurer de l'ouvrage.

Seuls les ouvriers de petites industries artistiques et de fantaisie trouvent à s'occuper. Il a fallu l'intervention du comité *chartiste* (1), sollicité, dit-on, par Louis Blanc en faveur de Nadaud, pour que ce dernier, grâce surtout à son titre d'ex-député, fût admis à utiliser sa truelle.

Quant aux professeurs, outre que la proscription en regorge, me dit Déjacque, ils ont de plus à lutter contre la redoutable concurrence que leur font les domestiques français quittant la livrée pour enseigner la littérature. — On préfère de beaucoup ces derniers aux affreux

(1) Ce parti, connu aussi sous le nom de Réformiste, tendait à l'établissement du suffrage universel. Au point de vue économique, ses membres, en grande majorité, appartenaient à l'école de *Robert Owen*. Louis Blanc y était très considéré. (N. de l'A.).

proscrits, ennemis de l'ordre et de la religion et *portant toute leur barbe.*

On trouve généralement que messieurs les ex-valets de chambre ont une prononciation plus *distinguée.* Et puis ces messieurs, à la séduction de leurs « bonnes manières » ajoutent la considération due au titre d'*esquire* qu'ils accolent sans scrupule à leur nom. Il en est même qui se donnent du *vicomte* avec un certain succès

La situation est peu rassurante.

A toutes ces difficultés vient encore s'ajouter l'évidente hostilité de tous ceux qui dirigent l'opinion publique en ce pays.

Pour faire leur cour au futur empereur dont ils redoutent les projets et aussi par haine du socialisme, la plupart des grands journaux anglais affichent la plus vive admiration pour le « sauveur de l'ordre » et affectent envers les proscrits le plus grand mépris. Ils se proposent même d'organiser la famine contre nous.

« Le prince-président — écrivait le *Times,* il y a quelques jours — a bien tort d'envoyer à grands frais les républicains en Afrique et à Cayenne; qu'il se contente donc de les *jeter sur nos côtes*, et, nos brouillards aidant, la misère dans laquelle *nous les laissons croupir et s'étioler* l'aura bientôt débarrassé d'eux ».

Il est juste de reconnaître que Ledru-Rollin a fourni un facile prétexte à la publication de cet aveu sans vergogne, en publiant sa *Décadence de l'Angleterre*, livre sans grande valeur du reste.

Mais vraiment ce n'a été qu'un prétexte. En réalité la presse officieuse en Angleterre exècre la République, malgré les craintes que son assassin inspire pour l'avenir.

Si, économiquement, la situation des proscrits est peu satisfaisante, elle ne l'est guère plus sous le rapport moral, à entendre mon compagnon.

Ils sont incessamment tiraillés par deux groupes principaux qui se disputent leur direction politique.

Ledru-Rollin est le chef du premier, — composé de la plupart des ex-députés et de tous ceux qui, en province, exerçaient une influence électorale sérieuse en faveur de ces messieurs.

Soit convictions, soit intérêts, ils s'affirment nettement comme républicains, mais aussi comme anti-socialistes. La République c'est eux, comme autrefois l'Etat c'était Louis XIV ; — et en dehors d'eux, il n'y a plus que des imbéciles ou des traîtres.

Ils font grand étalage des situations *sacrifiées* à leurs convictions et n'admettent pas qu'en exil leur autorité soit méconnue.

Les *pyatistes* — du nom de Félix Pyat qui en est la personnalité la plus notoire et la plus respectée, — groupés sous le drapeau de la « Commune révolutionnaire », renferment des socialistes militants et des blanquistes.

Ce groupe représente l'élément le plus désintéressé et le plus ardent du parti révolutionnaire, — toutes réserves faites à l'égard de quelques individualités plus bruyantes que réellement actives. Mais s'ils inspirent plus de sympathie que leurs rivaux, les Rollinistes, on peut leur reprocher le ton déclamatoire de leur littérature, qui n'a malheureusement ni la netteté ni la simplicité de celle de Blanqui, dont la plupart d'entre eux se réclament pourtant.

Beaucoup de proscrits enfin, peu soucieux d'être dirigés, comprenant aussi l'impossibilité d'organiser une action sérieuse en dehors du milieu où elle doit se produire, se contentent d'aller à toutes les réunions où les intérêts communs sont en jeu. On les appelle les *Indépendants* et ils sont assez mal vus par les embrigadés des deux autres groupes.

Déjacque m'affirme même que tout nouvel arrivant trouve habituellement au pont de Londres, dès qu'il y débarque, des amis de Ledru et des amis de Pyat qui, en vrais garçons d'hôtel, se le disputent pour en faire un adhérent de plus à leur clan respectif.

Venu par le train de Southampton qui descend près de *Waterloo Bridge*, j'ai ainsi, me dit-il, échappé à ce véritable raccolage.

Il existe encore un petit clan tout spécial, composé de chefs d'écoles et de leurs principaux disciples. On y tente de se mettre d'accord pour établir une sorte de programme d'après lequel une propagande active s'établirait au profit des données socialistes communes à tous les systèmes.

Qu'ils réussissent ou non dans cette tentative, du moins leurs efforts,dégagés de toute préoccupation de parti, ne pourront qu'être utiles à la révolution sociale.

Cabet, Pierre Leroux et Louis Blanc en sont, on pourrait dire, les trois chefs.

Jules Leroux, Landolphe, Malarmet, Philippe Faure, Alfred Tallandier, Auguste Desmoulins, Ernest Lebloys, Nétré, Luc Desages, Nadaud, Vasbenter, forment le gros de cette petite armée.

Ils sont tenus en assez grand dédain, surtout par les Rollinistes qui les traitent de rêveurs, parce que, eux non plus, ne croient guère à l'efficacité d'une agitation organisée de l'étranger. D'ailleurs, ils ne croient pas davantage à la possibilité d'une action prochaine.

Ce que j'ai vu à Dijon,avant mon départ,me laisse à penser qu'ils n'ont que trop raison.

Il m'a fallu deux grands jours — et encore grâce à l'obligeance de Déjacque — pour mettre la main sur les quelques amis que je savais ici, tant sont longues les courses dans ce diable de Londres qui, comme le

Père Eternel, disent ses fidèles, ne commence et ne finit nulle part.

Je suis tombé entre autres sur le groupe des socialistes,juste au moment où ils corrigeaient les épreuves de leur réplique à Mazzini, lequel, comme tous les aspirantsau pouvoir,a le socialisme enhorreur,bienqu'autrefois — sous Louis-Philippe — il affectât de se dire l'ami de Ledru et de George Sand.

On me raconte alors que le 11 février dernier, deux mois à peine après le coup d'Etat, il a déclaré devant les *Amis de l'Italie* « qu'il n'était pas socialiste ; qu'il « n'était, LUI, ni pour le rêve sauvage, absurde, immo- « ral du communisme, ni pour l'abolition de la pro- « priété, ni pour la *suppression* du capital, ni pour le « culte exclusif des intérêts matériels... etc., etc. », et que de telles théories avaient conduit la France à l'ignoble acceptation du plus dégoûtant despotisme.

Par crainte de scandale, aucun socialiste n'avait cru devoir répondre d'abord à cette stupide diatribe où la haine de Mazzini pour la France s'était étalée dans son plein.

Encouragé par ce silence, le futur pontife de la « troisième Rome de l'avenir », prenant au sérieux la haute bouffonnerie d'un prétendu triumvirat révolutionnaire européen formé avec Ledru-Rollin et Kossuth, vient de lancer, sous le titre *Devoirs de la démocratie*, un manifeste publié par la *Nation*, journal soi-disant républicain de Bruxelles que rédige un monsieur Ch. Potvin.

Dans ce manifeste, le mystique Mazzini, qui rêve un nouvel avènement de Rome comme souveraine du monde moderne, éclate en injures cette fois non seulement contre les « faiseurs de systèmes », mais contre tous les socialistes, leur reprochant « de nier Dieu, la société,le gouvernement ; de dessécher les sources de la foi; de n'avoir pour but que la recherche du bonheur...

d'avoir fait de l'humanité une question de *pot-au-feu*... d'avoir ruiné le sentiment national... d'avoir dit que la France doit à l'Europe la solution du problème de l'organisaiton du travail ».

Enfin, si la France veut redevenir digne d'elle, conclut Mazzini — avec l'assentiment probable du drôlatique triumvirat européen — « il faut que tout homme » de cœur vienne se rallier sur le terrain tant de fois » indiqué et que *J'indique encore : Dieu, Peuple,* » *Amour, Association, Liberté, Vérité, Egalité, Vertu,* » *Bien de tous*... »

Ouf!

Ce n'est pas un « faiseur de systèmes » celui-là, oh non ! — Mais quel enfileur de mots !

On ne pourra pas du moins accuser son *programme* de trop de précision.

Alors, les socialistes de Londres, moins pour l'honneur du socialisme — au-dessus vraiment des platitudes de Mazzini — que pour venger ceux qui, en juin 1848, furent lâchement assassinés par les amis actuels de ce grotesque ont cru devoir relever comme il convient leur vaniteux insulteur — devenu, de par sa propre autotorité, « le procureur général de la République européenne ».

A leur tour ils reprochent à Mazzini de déclarer que « la République lui suffit », ce titre aussi ayant *suffi* à Cavaignac pour mitrailler le peuple.

Ils signalent l'erreur de ce prétendu révolutionnaire ami du Peuple, leur reprochant d'avoir fait de l'humanité une *question de marmite*, ce qui démontre assez qu'il n'a jamais compris que c'est seulement par la cessation de la misère que finira également la dégradation humaine résultant de l'oppression capitaliste.

Les socialistes revendiquent avec fierté l'accusation qu'on leur lance comme une injure, de pousser à ne plus considérer désormais l'humanité que comme une grande

famille et non comme un tas d'individualités jalouses les unes des autres et se faisant d'injustes guerres.

A Mazzini qui ose les accuser de lâcheté, les socialistes reprochent de n'avoir jamais agi que par de secrètes correspondances, créant — pour lui — le péril... à distance.

Ils lui rappellent qu'arrivé à Rome, la révolution accomplie, il n'a lui-même été qu'un idéologue sans capacité révolutionnaire.

Qu'enfin, *lui*, le terrible pourfendeur de ceux qu'il appelle des « phraseurs », il discourait, alors qu'on mourait à Novarre.

Les signataires de la réponse avaient naïvement cru que la *Nation*, qui avait publié l'attaque, publierait aussi leur riposte. C'était trop demander à la bonne foi des républicains bourgeois. Par la plume de son rédacteur en chef, *Ch. Potvin*, la *Nation* refuse d'insérer « afin de ne pas transformer le journal en une arène où » des démocrates, des *frères*, se jetteraient l'in- » sulte! (1) ».

Après cette tartuferie, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

Nous venons de fonder la *Sociale!*

Espérons pour nos enfants — si nous en avons un jour — que *celle* de l'avenir n'aura rien à envier à la nôtre.

Nous sommes une dizaine d'*indépendants* à peu près, tous dans la même situation précaire, disposant de ressources si minces, si minces que restant isolés, nous crèverions pour sûr de faim. En associant nos misères, peut-être seront-elles moins insupportables à chacun.

Nous ferons comme chez la pauvre citoyenne Roland : nous mangerons des « histoires ».

---

(1) *Les socialistes français à M. Mazzini.* — Bruxelles, Tarride, 5 oct. 1852.

Nous avons élu un cuisinier en chef, le citoyen *Didier*, vieux combattant de la République, lequel y a usé ses forces et ne peut plus se livrer à un travail suivi. Il paiera son écot en nous faisant la popotte... qui ne le fatiguera guère plus qu'elle ne le nourrira.

Nous établissons le siège de notre Sociale dans la chambre-cuisine de notre chef : Gerrard street *(Soho)*. Nous perchons tous dans les environs.

Notre sociale compte un ancien tisseur — le père *Didier*, de Paris — un conducteur des ponts et chaussées — *Parisot de Sainte-Marie*, de Châteauroux, — un cordonnier qui dessine parfois et possède peut-être bien autre chose que de la « patte » Bone, du Blanc (Indre); — un tailleur — *Guérin*, de Paris ; — un autre tailleur — *Latour*, de Saône-et-Loire, mais devenu Parisien depuis longtemps; — un colleur de papier, poète — *Déjacque*, de Paris ; — un cultivateur de Clamecy — le père *Badin* — et un comptable, instituteur, un *sans-métier* enfin — moi.

Nous pourrions ainsi constituer à nous tous une commune complète : culture, industrie, travaux publics, enseignement, beaux-arts — tout s'y trouve, moins les avocats et les hommes d'Etat, ce qui ne nous cause aucun regret.

Mais si la production est largement représentée, il n'en est pas de même, malheureusement, de la consommation.

Le matin un peu de café au lait où il entre plus des deux tiers d'eau et un atome de cassonade. Le soir quelques tranches de foie de bœuf grillées ; c'est plus savoureux et ça épargne le beurre. Nous arrosons le tout d'une copieuse tasse de thé quasi noir et le moins succré possible : il est ainsi plus digestif. Tel est notre ordinaire. Le dimanche, si les fonds ne sont pas trop bas, chacun a, près de son *couvert*, une demi-pinte

de porter ! ce qui, pour nous, confine au luxe... « asmatique » comme dit le brave père Didier.

Malgré toute l'économie de notre chef, nous ne suffirions pas à nos dépenses, si le cordonnier et les deux tailleurs ne venaient combler de déficit, et même nous permettre d'avoir chaque jour à notre *table* quelque camarade encore plus misérable, car il y en a beaucoup qui ne vivent — à la *sociale* de Greek Moore street — qu'avec les quatre shellings distribués chaque semaine aux proscrits sans travail, grâce encore aux souscriptions recueillies dans les ateliers de Paris.

Dans notre *sociale* figure un homme réputé des plus dangereux, s'il en faut croire ceux qui l'on enlevé à sa charrue. C'est notre camarade le père *Badin*, de Clamecy.

Revenant un jour de Greenwich avec mon ami Bone, le cordonnier,nous traversions le pont de Londres pour regagner la Cité ; nous rencontrons le père Badin — que nous ne connaissions guère encore que de nom — sac au dos et bâton à la main.

— Où allez-vous comme cela, vieux père? Comment vous trouvez-vous ainsi seul dans ce quartier si éloigné? Allez-vous donc travailler aux environs, ainsi équipé ?

— Ma foi, les enfants, j'en ai assez de votre grande ville noire et humide. On me fera ce qu'on voudra, là-bas, au pays, mais, nom de Dieu, faut que je retourne voir la « vieille ».

— Mais, vieux père, il n'y a pas de bateau en partance à cette heure. Et si vous passez par Southampton, vous tournez le dos au chemin de fer qui y conduit.

— Qué que vous chantez, avec votre bateau et votre chemin de fer ? J'ai encore assez de forces pour m'en retourner à pied. J'y mettrai le temps, v'là tout. Et si j'ai pas assez d'argent, eh ben, je tâcherai de travailler en route pour payer mon pain.

Nous croyons d'abord à une plaisanterie du vieux que nous ne savions pas si gausseur, et nous nous mettons à le blaguer à notre tour.

Mais il se fâche tout de bon et finit par pleurer quand nous lui apprenons que la chose n'est pas possible et qu'il lui faut absolument traverser la mer pour s'en retourner au pays.

Le pauvre vieux faisait partie du convoi que le *Duguesclin* devait emmener à Cayenne et qui, près de sombrer, dût être remorqué par un navire anglais jusqu'à Plymouth, où, à l'honneur de l'Angleterre, on refusa formellement de rendre les prisonniers, malgré les menaces du commandant français, qui ne craignait pas d'affirmer *sur son honneur* que les transportés étaient des forçats envoyés à Cayenne pour coloniser.

Enfermé dans l'entrepont avec ses camarades de transportation, le père Badin ne s'était point aperçu qu'il avait traversé la Manche. Son ignorance bien explicable de toute notion géographique lui avait fait croire à la possibilité de son retour par terre seulement.

Le lendemain de notre rencontre, nous allons à l'ambassade et nous présentons le brave homme au secrétaire général qui nous accueille d'ailleurs fort poliment. — Nous lui demandons de rapatrier le vieux, lui faisant remarquer qu'il y a vraiment conscience à tenir ainsi éloigné des siens et de son milieu un homme aussi inoffensif et qui se rappelle à grand'peine avoir entendu dire, en 1830, qu'on avait chassé Charles X. Quant aux évènements accomplis jusqu'à l'élection du neveu de Napoléon — dont il a *entendu parler* — il les ignore absolument.

Le secrétaire général, assez étonné de ce que nous lui disons, fait venir les notes concernant le département de la Nièvre et déterre un extrait de rapport de police signalant Badin comme un homme des plus dangereux, mais sans articuler le moindre fait à l'appui de cette allégation.

On écrit alors au pays et peu après nous sommes édifiés.

Il paraît que quelques jours seulement avant le coup d'Etat, le père Badin a gagné en cour d'appel un procès depuis longtemps engagé à propos d'un bornage contesté entre lui et un gros bonnet du pays, riche propriétaire et tout dévoué à la cause de l'ordre.

Furieux de son échec, celui-ci, profitant du soulèvement de Clamecy qui suivit le Deux-Décembre, ne trouva rien de mieux à faire pour se venger, que de dénoncer son malheureux adversaire comme y ayant pris une part des plus actives. C'est ainsi que de prisons en prisons, sans y rien comprendre, le vieux Badin est venu s'échouer parmi nous.

A force de recherches, Pierre Leroux m'a trouvé une leçon à donner. Il s'agit d'inculquer le français à un *surgeon chemist* (pharmacien) d'Holborn street.

Ce gentleman désire, à raison de trois leçons par semaine, et au prix de deux schellings l'heure arriver à pouvoir « commander le service » en français lorsqu'il réalisera son projet d'aller visiter Paris.

Brave anglais, va! qui, au rebours de nos malheureuses habitudes, tient à parler le moins possible sa langue maternelle dès qu'il n'est plus sur le sol natal ! Que ne lui ressemblons-nous ?

Combien en est-il de Français qui, après un an de séjour à Londres, sauront à peine balbutier quelques mots d'anglais ?

Sous ce rapport nous sommes vraiment typiques. N'ai-je pas entendu dernièrement R... qui habite dans Regent's street, s'étonner, s'indigner même, qu'étant depuis six mois dans la maison, le domestique qui le servait *ne sût pas encore un mot de français*, ce qui lui rendait *à lui*, R..., la vie très difficile!

Je suis donc fort embarrassé avec mon élève aussi nul en français que je le suis en anglais.

J'ai alors un trait de génie pour nous tirer tous deux de cette situation difficile. J'invente à notre usage respectif la méthode intuitive.

J'apprends successivement à mon élève et en les lui faisant répéter jusqu'à ce qu'il les prononce à peu près bien, les noms de tous les objets et des meubles qui se trouvent dans son « office » et dans son appartement. Viennent ensuite les mots se rapportant à leur forme à leur composition, à leur couleur, à leurs dimensions, à leur usage, etc. Nous passons ensuite à l'action avec toutes ses particularités de temps et de personnes. Au bout de trois mois d'exercices de ce genre, répétition en somme de ce qui se passe pour l'enfant lorsqu'il apprend à parler, grâce surtout à la « volonté de fer » qui caratérise vraiment le peuple anglais, mon élève est déjà en mesure de pouvoir effectuer son voyage sans trop de difficultés sous ce rapport et,.. il me plante là sans cérémonie, me réglant le prix de ses dernières leçons, sans même m'avoir prévenu à l'avant-dernière !

Adieu mes pauvres six schellings hebdomadaires : c'est toute une fortune que je perds !

Durant ces trois mois, il s'est passé deux incidents qui m'ont convaincu que Déjacque ne m'a pas trompé sur les divisions des proscrits.

Un de nos camarades, l'ouvrier Goujon, de Baune, est mort d'une phtisie contractée lors de son arrestation à la suite du Deux-Décembre et que les brouillards de Londres, combinés avec la misère, ont développée avec une effrayante rapidité. Tous les proscrits ont été convoqués à son enterrement — le premier depuis le coup d'Etat.

La bière était recouverte d'une serge rouge, afin que la population de Londres sût bien que c'était le convoi d'un proscrit français. Goujon fut enterré à Hampsted — au nord de la ville.

C'était précisément le 24 juin 1852, quatrième anniversaire de la grande bataille socialiste.

Ledru-Rollin, Louis Blanc, Caussidière, Félix Pyat, Nadaud, les deux Leroux, Greppo, Martin Bernard — tous ex-représentants du Peuple — marchant en tête du cortège, se trouvèrent ainsi placés au premier rang autour de la fosse dans laquelle — sans autre cérémonie religieuse — on descendait le corps de notre pauvre camarade.

Nadaud prononce quelques mots d'adieu, après lesquels les assistants s'apprêtent à partir.

Toutà coup surgit un homme,jeune encore et pourtant déjà presque chauve, la figure hâve et blafarde, le regard à la fois triste et narquois, véritable type enfin de prolétaire parisien.

Les républicains bourgeois, dont il a flagellé maintes fois le lâche égoïsme dans les réunions de proscrits, ne le connaissent que trop.Presssentant ce qui va se passer ils tentent de se retirer, mais les assistants se sont resserrés : impossible de partir. Ils étaient à l'honneur, ils seront à la peine; ils doivent s'y résigner.

Le colleur de papier, Déjacque, le poète des misérables, relie cette scène à l'anniversaire de juin 1848, et lance, aux mitrailleurs des prolétaires,cette vigoureuse apostrophe :

Alors, comme aujourd'hui,
En juin quarante-huit,
C'était jour d'hécatombe ;
Alors, au cliquetis
Des balles et des fusils,
Au bruit sourd de la bombe,
Sous un lit de pavés,
Pour bien des réprouvés,
S'entr'ouvrait une tombe.

Aujourd'hui, comme alors, devant le réacteur,
Un des nôtres, frappé par le plomb des tortures,
Tortures de la chair et tortures du cœur,
Mortelles flétrissures,

Un des nôtres, mâchant le désespoir subtil,
Est tombé, mutilé, sur la sanglante couche,
Aux barricades de l'exil !

Aujourd'hui, comme alors, assassins et victimes
Se trouvent en présence !... Enseignements sublimes !
Ceux qui nous proscrivaient, a leur tour sont proscrits.
Ce glaive à deux tranchants de la force brutale
Dont ils frappaient le Droit, soulevé dans Paris,
Ce glaive s'est contre eux, dans une main rivale,
A la fin retourné !

C'est que toujours le crime est un appel au crime.
Le coup d'Etat de Juin, ce vampire anonyme,
En vous, tribuns, en vous, bourgeois, s'est incarné,
Et Décembre n'en est que l'enfant légitime.
Ex-bravi de l'autorité,
Frappez-vous la poitrine, et, devant cette bière,
Qu'amendant le passé, le présent vous éclaire.
Il n'est qu'un talisman pour tous : la liberté !

Littéralement épouvantés par ces paroles vengeresses, prononcées d'une voix stridente, presque sauvage, les ex-dictateurs de 1848, Ledru-Rollin et Louis Blanc, se retirent mornes et sans trouver un mot à dire, eux qui, cependant, n'ont jamais manqué jusqu'alors de faire leur propre apologie.

Le maçon Nadaud et quelques autres fanatiques de l'auteur de l'*Organisation du Travail*, oubliant que, l'heure venue, leur idole a lâchement abandonné ceux dont il était l'apôtre avant Février, reprochent aigrement à Déjacque son « incartade intempestive » qui va réveiller les discordes assoupies devant l'ennemi commun.

Joliment asssoupies vraiment, les discordes !

Et les injnres du *fameux triumvirat* contre les socialistes, et la verte réponse de ceux-ci, signée par vous, citoyen Nadaud, est-ce de l'assoupissement ?

Vous nous la baillez belle !

Mais on a attaqué Louis Blanc, un socialiste !

Pourquoi celui-ci s'est-il associé de gaieté de cœur à toutes les menées réactionnaires de ses collègues du Provisoire ? Pourquoi ne les a-t-il pas dénoncées aux travailleurs dont il se prétendait le défenseur et l'ami ?

L'ennemi commun, citoyen Nadaud, c'est tout ce qui, à Londres et à Paris, ne songe à gouverner que pour mieux garantir les privilèges sociaux contre les revendications prolétariennes, les uns au nom de l'Empire, les autres au nom de la République, ne l'oubliez pas !

A quelques jours de là, la « Commune révolutionnaire », entretenant toujours l'illusion d'un prochain retour en France, et dans le but louable d'ailleurs de ramener l'entente entre les proscrits, convoquait tous ceux de la Seine à une réunion préparatoire, dans *Little-Dean* street, pour leur exposer son programme et son plan d'union.

Presque tous les proscrits convoqués s'y trouvaient. Louis Blanc, Ledru, Pyat et les frères Leroux y prirent tour à tour la parole.

Ainsi qu'il était à prévoir, ces citoyens s'entendirent moins que jamais.

Ledru y fut cassant, provocant même ; Louis Blanc, solennel, doctrinal et vide ; Pierre Leroux aussi nuageux que possible ; Pyat, très amusant parfois par ses épigrammes, mais, comme toujours, romantique et tourmenté, lui aussi, de la maladie de l'antithèse.

En somme, tous ne demandaient certes pas mieux que de s'accorder... à la condition que cet accord se fît au bénéfice de leurs vues particulières.

Rien de plus naturel d'ailleurs entre *chefs*.

Mais les souvenirs du Provisoire ayant été forcément évoqués, notamment celui de la journée du 16 avril, dans laquelle Ledru-Rollin s'était nettement rallié à la bourgeoisie contre les travailleurs, celui-ci ne sut que répondre à l'imitation de tous les réacteurs :

« Le gouvernement se sentant menacé avait le droit de se défendre ».

Puis, honteux sans doute de la pauvreté de sa réplique, Ledru, prenant l'offensive à son tour,accuse Pierre Leroux de ne s'être tourné contre le Provisoire que parce qu'on a refusé de l'y associer.Le 15 avril, lui, Pierre Leroux,n'est-il pas venu le trouver une dernière fois pour tenter d'obtenir son appui à cet effet?

— Vous mentez effrontément, Ledru! lui répond aussitôt Leroux indigné. Je suis allé vous trouver en effet le 15 avril au soir, accompagné de Thoré, ici présent.Mais c'était pour vous supplier de ne pas donner le signal de la guerre civile en faisant battre le rappel contre la manifestation projetée au Champ-de-Mars. Thoré et moi, nous fîmes tous nos efforts pour vous démontrer ce qu'aurait de deshonorant pour vous, et pour la République surtout, l'acceptation de Changarnier et des gardes nationaux réactionnaires comme défenseurs du gouvernement issu des barricades de Février.

A toutes nos objections vous n'avez su que nous répondre ceci : *Nous voulons en finir avec les socialistes et les révolutionnaires*. Je vous mets au défi, entendez-vous, au défi de me démentir. Est-ce vrai, Thoré,ce que je viens de dire ici?

— C'est vrai, déclare simplement Thoré.

Une rumeur indignée s'élève aussitôt de tous les points de la réunion. Nul des amis de Ledru n'ose prendre sa défense. Celui-ci atterré, sort sans dire un mot.

Ainsi se termine cette tentative de conciliation.

Il n'y en a vraiment pas de possible entre les socialistes et ceux qui ne voient dans la République que la continuation — à leur seul bénéfice — des agissements monarchiques.

Balles républicaines en juin 1848, ou balles monarchistes comme en juin 1832,c'est tout un pour ceux qui les reçoivent, — si ce n'est qu'en 48, il y en avait davantage.

Je ne puis toujours pas trouver de travail suivi.

Il se présente pourtant bien quelques occasions de temps à autre. Le *Times* contient, assez souvent même, des demandes de leçons de français ou de professeur de cette langue dans un pensionnat. Je préfèrerais de beaucoup cette dernière situation qui, m'enlevant du petit cercle de Français oùje vis continuellement, me faciliterait l'étude de l'anglais, auquel, sans cela, mon oreille ne s'habituera jamais.

Je cours à l'adresse indiquée; mais partout on m'éconduit poliment avec cette sempiternelle réponse: L'emploi est déjà pris.

Il est vraiment étrange que, quelque diligence que j'apporte dans mes démarches, j'arrive toujours trop tard.

Après plusieurs essais infructueux, ayant à la fin remarqué que le fameux « trop tard » était parfois accompagné d'un assez dédaigneux sourire, je finis par comprendre la vraie cause de mes continuels insuccès.

Je suis habillé d'une façon ridicule. Je n'ai pas l'air *respectable*, je ne suis point *gentleman*, comme doit le paraitre un professeur.

Mes chaussures sont des plus inélégantes; ma redingote, achetée d'occasion à Paris, est passée de mode, la taille en est trop courte, elle est brune au lieu d'être noire. Mon pantalon, jadis noir foncé, est devenu brillant d'usure, aux genoux surtout.Mon linge est propre, c'est vrai, mais déjà élimé. Puis je ne porte pas de cravate blanche! C'est *shocking!* Elle peut n'être pas très propre, mais il faut qu'elle soit blanche !

Et tout cela c'est de ma faute!

Avant de partir de Paris, un tailleur de mes amis voulait absolument me rhabiller.

« J'ai travaillé en Angleterre plusieurs années, me dit-il, et je vous assure que le vêtement y est de grande importance pour se créer des relations. Tout le monde

y joue au gentleman. Les balayeurs des rues portent l'habit noir »

Mais comme je lui devais, depuis 1848, deux à trois cents francs je refusai obstinément ses offres, bien qu'il m'assurât qu'en les acceptant je pourrais d'autant plus vite lui payer l'arriéré.

Il avait raison, ce tailleur. J'ai commis une sottise sans nom qui me fera peut-être crever de misère ici.

Je ne possède plus même de quoi payer une chambre. J'ai dû déposer mes pauvres nippes chez un ami et le plus souvent, je couche à la belle étoile.

Quelques camarades m'ont bien proposé d'aller partager leur lit — mais ce n'est pas toujours facile.

Il n'y a pas de concierges à Londres. Chacun a sa clé. Il faut donc pouvoir saisir l'heure juste où l'ami rentre à la maison, sans cela impossible de se faire ouvrir par quelque voisin obligeant. On n'ouvre même pas la fenêtre pour savoir qui frappe à la porte.

Quand je dis que je couche à la belle étoile, c'est une façon de parler, car le plus souvent je ne me couche pas du tout. Sans doute, les nuits à Londres sont presque toujours claires, mais comme il pleut généralement tous les soirs dès l'automne, les rues sont boueuses, impossible de s'asseoir un seul instant sur les quelques bancs de pierre qu'on rencontre.

J'ai essayé de coucher dans les « penny bel rooms » mais le célèbre hôtel de « la Corde » de la rue Pierre-Lescot, à Paris, est somptueux en comparaison. Je n'ai jamais pu y demeurer même une heure.

Quand je possède trois sous et que j'ai ***manqué*** un ami, je vais jusqu'aux environs du pont de Londres, où des petits cafés restent ouverts toute la nuit, à cause des arrivages de bateaux. Je m'y fais servir une tasse d'affreux café noir ressemblant à de l'eau mêlée d'un peu de suie, que je n'ai nulle envie de boire et, enfoncé dans mon petit « box », j'y fais un somme de quelques

heures, tenant à la main le *Times* ou le *Morning advertiser*, dans la lecture duquel j'ai l'air d'être plongé.

Le jour arrive, je reviens vers *Soho,* tout en flânant pour n'y pas être trop tôt, et je monte rapidement chez un camarade pour m'y reposer quelques heures d'une façon plus confortable.

Pour comble d'infortune j'ai dû engager pour quelques misérables shellings mon caban de malheur, alors que j'en aurais tant besoin par les nuits humides et froides.

Ah ! c'est à Londres qu'il faut venir pour avoir une idée exacte de la misère. Et je ne peux même pas, comme à Paris, après Juin, gagner ma vie comme manœuvre ou en servant les maçons !

« Quand on a la force et la bonne volonté, on trouve bien toujours à casser des pierres pour gagner son pain »... affirment néanmoins les imbéciles.

Les Rollinistes viennent de prendre la revanche de leur défaite à Little-Dean street.

Jusqu'alors ils avaient seuls composé la commission de secours aux proscrits, chargée de leur distribuer chaque semaine les quatre shellings provenant des cotisations payées régulièrement par les ouvriers des grands ateliers de Paris et centralisées chez le banquier Goudchaux, l'ex-ministre des finances en 1848.

Celui-ci envoie les fonds à Schœlcher qui, à son tour, les remet à la commission.

Pour la première fois, depuis l'institution de la société dite fraternelle des proscrits, la majorité s'étant déplacée, la commission de répartition s'est composée exclusivement de membres appartenant au groupe de la « Commune révolutionnaire ».

Se voyant *dépossédés* de fonctions qu'ils considèrent probablement comme leur appartenant de droit, les Rollinistes sont allés trouver Schœlcher le « père des noirs » — un pontife lui aussi — qui, de son autorité, sans se rendre certainement compte de l'énormité de

son acte, a annulé l'élection et refuse de délivrer les fonds aux nouveaux délégués.

Grâce à cet inqualifiable procédé — véritable abus de confiance envers les souscripteurs dont Schœlcher n'est qu'un simple mandataire — ceux des proscrits qui n'ont absolument d'autres ressources que leurs quatre shellings sont littéralement exposés à mourir de faim.

Mais qu'importe à ce défenseur des noirs : la *Sociale* de Greek moore street est trop éloignée de la villa de Brompton où il demeure, pour que leurs cris viennent troubler sa quiétude.

Ah! les philanthropes!

Les proscrits sont convoqués d'urgence dans *Holborn* et la commission récemment nommée leur expose la situation. Au milieu d'une indignation générale et plus que justifiée, Déjacque signale l'empressement avec lequel la plupart des proscrits ayant quelque fortune — Victor Hugo en tête — sont partis de Londres pour Jersey « afin de n'être pas navrés du spectacle de la misère de leurs camarades » (*sic*), mais surtout afin d'éviter de leur venir en aide.

Déjacque démontre encore comment ceux qui sont restés ne contribuent que pour des sommes dérisoires à l'alimentation de la caisse de secours dont tout le poids pèse sur les ouvriers de Paris et sur ceux qui, à Londres, ont la chance d'y travailler.

Le citoyen Martelet, un grand diable d'ouvrier cordonnier dont les allures, la taille et l'esprit original me rappellent le grand *Nantais*, qualifie ainsi l'acte de Schœlcher et de ses amis les rollinistes.

« Ces messieurs ne pouvant plus nous mitrailler
» comme en Juin 1848, nous font maintenant la guerre
» *à coup de pas de pain!*

Mais comprenant qu'il faut trouver d'urgence une solution pratique, Martelet propose que tous ceux des proscrits qui travaillent, prélèvent d'abord sur leur

salaire la somme nécessaire pour que le lendemain samedi la distribution ordinaire se puisse faire sans réduction. De cette façon on pourra attendre la décision des collecteurs de Paris qui, avisés par la nouvelle commission, intimeront certainement à l'*ami des noirs* l'ordre de remettre aux blancs ce qui leur est destiné.

Il dépose en terminant sa souscription sur le bureau.

La proposition est votée d'acclamation par les travailleurs et le lendemain les camarades sans travail reçoivent intégralement leurs quatre shellings, malgré messieurs les affameurs.

Quelle honte pour ces jésuites rouges !

La situation se prolonge ainsi tout un long mois, au bout duquel, sur l'injonction formelle des comités de Paris, Schœlcher est contraint de remettre les fonds aux délégués régulièrement chargés de leur répartition.

Dans les premiers jours qui suivent le 24 Février, il s'était formé un groupe de prêtres croyant à la possibilité de ressouder au catholicisme les conceptions sociales modernes que la nouvelle république semblait devoir réaliser.

Que tous fussent sincères et qu'il n'y eut pas chez certains d'entre eux le désir de se faire élire députés comme y parvint le dominicain Lacordaire, je n'en jurerais pas.

D'autre part, la christolâtrie commune à toutes les écoles socialistes était de nature à les entretenir dans cette illusion.

Ce groupe comptait parmi ses adhérents un père jésuite, fort instruit et très honnête — par exception peut-être, — et les abbés *Chantôme*, Héradeau et Anatole Leray.

Je les rencontrais quelquefois chez le frère du jésuite, mon vieil ami Loubert, chef d'externat dans le quartier du Roule-Saint-Honoré, où j'avais été petit professeur en 1845.

Ils avaient fondé un journal, le *Drapeau du Peuple*, pour y exposer leurs idées et tenter d'y rallier les socialistes et aussi leurs collègues de la province.

Malgré leurs efforts, personne ne mordit à l'hameçon.

Parmi les curés de campagne, un seul, je crois, répondit à leur appel — le curé *Montlouis* — du département de l'Allier, révoqué sous Cavaignac comme trop républicain et devenu à Paris un des orateurs les plus connus des clubs populaires.

Quant aux socialistes, ils commençaient à comprendre qu'il y a contradiction absolue entre le but qu'ils poursuivent et les doctrines religieuses du passé.

Un seul parmi ces prêtres du *Drapeau du Peuple* n'avait inspiré une réelle sympathie : C'était l'abbé Leray.

Jeune, ardent, possesseur d'une petite fortune qui garantissait son indépendance, très studieux et ayant fait de bonnes études, il s'était épris des théories d'Auguste Comte que, faute de les avoir suffisament comprises, je raillais.

— Bah ! me disait Leray, il faudra bien que le catholicisme se transforme lui-même ou qu'il crève.

Très occupé plus tard à mon tour des affaires de l'association des instituteurs socialistes, j'avais perdu de vue les rédacteurs du *Drapeau du Peuple*.

Je rencontrai Leray à Londres où depuis plusieurs jours il cherchait en vain à me trouver : je n'avais justement pas de domicile fixe en ce moment.

Il me donna des nouvelles de tous ses copains.

Découragés par l'insuccès de leurs efforts et fortement ébranlés par le triomphe des bonapartistes, ils se sont séparés.

Le jésuite Loubert, désavoué par son ordre, s'est expatrié et a obtenu une petite cure dans une obscure bourgade du Pérou. Chantôme et Héraudeau sont rentrés dans le giron de l'Eglise. L'abbé Montlouis, pros-

crit à cause de son caractère trop militant est à Londres où il dit des messes que, très naïvement, il croirait criminel de dire en France.

Seul, Leray s'est complètement séparé de toute doctrine révélée. Mais la scission qui commence à se manifester parmi les disciples d'Auguste Comte le trouble beaucoup.

Je viens de l'accompagner au bateau. Il part pour l'Australie oú il veut étudier de près la *fièvre de l'or* qui vient de s'emparer des esprits à la suite des découvertes de nouveaux et riches « placers » que renferme le continent.

— Rappelez-vous ce que je vous dis en partant ; le catholicisme est mort. Pie IX et Sibour l'ont tué (1).

Puisse-t-il avoir raison !

Au moment même où j'apprenais avec une une vraie joie que Mme Roland, sortie enfin des griffes des *bonnes sœurs* du Bon-Pasteur, chargées jusqu'à présent de la tenir en geôle, se trouvait à Sétif, jouissant d'une liberté relative, un terrible drame se passait parmi nous : Barthélemy tuait — en duel — Frédéric Cournet.

Notre camarade Brissot, de l'Yonne, un des témoins de Barthélemy — vient de nous raconter les détails du duel à Déjacque et à moi, chez Perrin, un proscrit de l'Yonne aussi, employé comme secrétaire à la *Société française* (2).

D'après le récit que nous fait Brissot, voici comment se serait passée cette affaire, pendante depuis plus de trois semaines déjà et sur laquelle circulent plusieurs versions différentes.

---

(1) Le brave garçon ne vit point les « Gadsden Fields » de l'Australie. Le batiment qui l'y conduisait ayant fait naufrage sur les côtes mêmes du Cap, son cadavre, retrouvé sur le rivage, fut enterré dans le cimetière de cette ville (N. de l'A.)

(2) Composée surtout de commerçants dont certains ont dû quitter la France pour des motifs étrangers à la politique. (N. de l'A.).

Au moment de partir pour Londres où il allait rendre visite à Ledru-Rollin, un peu avant le coup d'Etat, Cournet fut chargé d'une commission pour Barthélemy, ouvrier mécanicien, condamné sous Louis-Philippe aux travaux forcés pour tentative de meurtre sur un agent de police.

Amnistié après Février, puis de nouveau condamné aux travaux forcés pour participation aux journées de Juin, Barthélemy s'était réfugié à Londres, après son évasion du Cherche-Midi, en compagnie du docteur Lacambre, la nuit qui suivit leur condamnation à tous deux.

Fanatique partisan de Louis Blanc, Barthélemy était au plus mal avec les rollinistes lors de l'arrivée de Cournet.

Les amis de ce dernier le dissuadèrent de faire la commission dont il s'était chargé, lui affirmant que Barthélemy vivait de la prostitution de la femme avec laquelle il était en ménage.

Bien que cette femme eût en effet des allures assez suspectes, cependant, de l'aveu de la plupart des proscrits d'alors, cette assertion était une abominable calomnie (1).

De retour à Paris, Cournet fit part de ses scrupules à la personne qui avait eu recours à son obligeance, et cette personne, à son tour, demanda des explications à Barthélemy.

Dans cette circonstance et alors qu'il ne savait des faits reprochés à ce dernier que ce que des adversaires lui en avaient dit, Cournet eut assurément grand tort de les colporter et de s'en rendre ainsi l'éditeur responsable.

Dès que Barthélemy eut connaissance des propos

---

(1) Dans les dernières années de l'Empire, la *Fernande* se maria avec un agent de police bien connu des blanquistes. (N. de l'A.).

que Cournet tenait sur lui, il jura de se venger. Il partit aussitôt pour Paris.

C'était au moment même du coup d'Etat.

Obligé de battre en retraite, la fuite en Angleterre étant devenue presque impossible, il se réfugia en Suisse.

C'est à Genève qu'il apprit la présence de Cournet à Londres. Il s'empressa de venir l'y trouver.

A peine arrivé il déclare à qui le veut entendre qu'il est venu pour « tuer Cournet », à moins que celui-ci ne se rétracte publiquement. Entre deux hommes de cette trempe, n'ayant jamais marchandé leur vie, toute conciliation était impossible. Trois semaines y furent employées en vain.

Une rencontre près de Windsor fut arrètée entre les citoyens Alain et Baronnet pour Cournet; Mornay et Brissot pour Barthélemy.

Ils réglèrent en commun les conditions du duel, conditions acceptées par les deux adversaires.

Placés à trente pas l'un de l'autre, armés de pistolets de combat, ils avaient la double faculté de tirer à volonté et d'avancer chacun de dix pas. Trois balles devaient ètre ainsi échangées. — A défaut de résultats graves, le duel devait se continuer au sabre-épée jusqu'à ce que l'un des adversaires fût hors de combat.

La rencontre eut lieu à Eghom, entre Richmond et Windsor. Les péripéties en furent terribles.

Au signal donné par les témoins, Cournet s'avance de dix pas vers son adversaire, qui demeure immobile, et tire. La balle effleure seulement l'oreille de Barthélémy.

Alors celui-ci fait à son tour les dix pas auxquels il a droit

— Une dernière fois, voulez-vous vous rétracter? demande Barthélemy à son adversaire.

— Tirez donc, répond Cournet.

L'arme rate. Amorcée de nouveau, elle rate encore.

— Prenez mon pistolet, dit Cournet, il ne ratera pas, lui.

D'accord avec les témoins, l'échange a lieu et le pistolet de Cournet, rechargé, est remis à Barthélemy.

— Rétractez-vous, dit encore celui-ci.

— Tirez donc, nom de Dieu ! s'écrie Cournet irrité.

Le coup part. Cournet fait un demi-tour sur lui-même et tombe comme une masse.

La balle lui a traversé le poumon gauche.

On transporte le corps dans une taverne voisine. Le cœur bat encore, mais l'agonie commence. C'est l'affaire de quelques heures seulement.

Craignant d'être arrêtés par les constables, Barthélemy et les quatre témoins repartent précipitamment pour Londres laissant le moribond aux soins de son ami le docteur Gasperini (1)

Cinq heures après environ, Cournet expirait sans avoir pu dire un mot.

A peine arrivés à Waterloo station, Barthélemy et les quatre témoins sont arrêtés au moment même où ils descendaient du train. Par un véritable hasard, les constables, en voulant entourer leurs prisonniers, laissèrent échapper Brissot,

Le soir même il partait pour New-York, s'exagérant peut-être les risques qu'il courait à ce propos.—Il est vrai qu'en Angleterre, l'homicide par le duel est considéré comme un meurtre ordinaire (2).

Cette lugubre histoire est vivement commentée et soulève parmi nous d'irritantes discussions.

---

(1) Plus connu comme critique d'art musical que comme médecin. (N. de l'A.).

(2) Cependant les témoins furent acquittés par le jury en qualité d'étrangers. — Barthélemy seul fut condamné à deux mois de prison pour « homicide *involontaire* ». (N. de l'A.).

Les Rollinistes, amis de Cournet, crient stupidement à l'assassinat, sans paraître se douter qu'ils flétrissent du même coup ceux de leurs amis qui, comme témoins du défunt,ont accepté les conditions rigoureuses de la rencontre et en ont assumé toutes les responsabilités. — D'un autre côté certains amis de Barthélemy témoignent une joie d'assez mauvais goût. Ils sont assez mal vus, même de ceux qui ressentaient peu de sympathie pour Cournet, à cause de son caractère querelleur et de ses allures brutales. — Peu de jours auparavant il s'était laisser entraîner à frapper le pauvre Couturat qu'une blessure au bras mettait hors d'état de se défendre.

Un incident assez bizarre vient encore compliquer l'affaire.

L'enquête du coroner a fait découvrir la cause qui avait, par deux fois, empêché de partir le pistolet premièrement remis à Barthélemy.

La cheminée en était obstruée par un petit morceau de chiffon qui s'y était introduit sans doute en le flambant, disent les témoins appelés devant le coroner.

Que Barthélemy, imitant Cournet, se fût avancé de dix pas, lui aussi, avant de tirer pour la première fois, c'était lui qui recevait la balle de son adversaire.

C'est alors que les amis de Barthélemy eussent eu beau jeu de crier à l'assassinat.

Grâce à l'ami *Nétré* — qui, tout jeune encore, combattait pour la République,sur les barricades de Saint-Merri en juin 1832 — j'ai trouvé à utiliser un petit talent acquis à Sainte-Pélagie et qui m'avait déjà servi à gagner quelques sous dans la prison de Dijon après le coup d'Etat.

Il m'a abouché avec un Français, marchand de bimbeloterie et de jouets d'enfants, qui m'a commandé plusieurs douzaines de petites corbeilles en papier roulé.

L'échantillon que j'ai fait a tellement plu à ce marchand qu'il me les payera un shelling six pences. Comme j'en pourrai faire deux en douze heures, me voilà assuré — toutes fournitures déduites (le papier de couleur coûte cher ici) — de gagner une cinquantaine de sous par jour jusqu'à « Christmas », époque à laquelle recommencera mon chômage. Mais quatre semaines de pain assuré, c'est un avenir ici.

Comme Nétré est en famille, il m'offre de travailler chez lui et d'y prendre pension — nouvelle manière de m'obliger, bien qu'il ne roule pas sur l'or non plus. J'accepte sa proposition avec joie et, grâce à son excellente femme, toujours prête comme lui à obliger les autres, je vais pouvoir me remonter le moral, passablement énervé par mes promenades noctambulesques et mes jeûnes trop répétés.

Le climat de Londres ne se prête pas aussi facilement que celui de Dijon à de semblables *orgies*.

« Un malheur ne vient jamais seul ». Ainsi parle la sagesse des nations. Il paraît que, par hasard, il en est quelquefois de même du bonheur.

A peine suis-je installé chez Nétré que R..., un ex-député de la Nièvre, me propose un emploi qui sera vacant à partir du 24 décembre prochain, juste au moment où cessera ma fabrication des petits paniers. La veine me revient.

Il s'agit d'être buraliste d'un théâtre de prestidigitation établi dans « Régent's circus » à l'ancienne *salle **Robin***, entreprise à laquelle R... se trouve mêlé financièrement, un peu malgré lui d'ailleurs.

Cette « performance » — ainsi se nomme ici ce genre de spectacle — ouvrira la veille de Christmas. Je gagnerai une livre par semaine – vingt-cinq francs ! une fortune !

Dès le 24 au matin, je repossède une chambre *à **moi***,

dans Golden square, tout près de mes *affaires!* Je suis dans la joie.

Mais, rentrant chez moi le soir même de la première représentation, je trouve une lettre de ma mère m'annonçant une terrible nouvelle. Notre chère et digne amie, Mme Roland, est morte!

Morte à Lyon, où elle était arrivée épuisée, mais soutenue encore par l'espoir de revoir bientôt ses chers enfants.

Les bandits qui, depuis un an, lui infligeaient d'incessantes tortures, craignant de la voir succomber sous le soleil africain, l'avaient graciée ironiquement et lui avaient permis de revenir à Paris.

Peut-être eût-elle pu y arriver et vivre quelque temps encore parmi les siens. Mais il lui fallut, durant la traversée, subir une effroyable tempête qui, pendant cinq jours, empêcha de rentrer à Marseille le bâtiment qui la ramenait. Elle sentit alors que la mort était proche et voulut continuer son voyage sur Paris le jour même de son débarquement.

A Lyon, elle était à bout de forces. On dut la descendre de wagon et la porter à l'hôtel. Elle y mourut quelques instants après l'arrivée de son fils aîné, Jean, encore élève à Sainte-Barbe, parti en toute hâte de Paris pour recevoir les derniers baisers de sa mère.

Les deux Leroux, Nétré et les autres amis de la chère morte, ont appris presque en même temps que moi le malheur qui nous frappe tous à l'improviste.

Rien dans ses dernières lettres ne nous faisait craindre une mort si rapide.

Dans sa tendre et constante sollicitude pour ses amis, dans son désir de leur épargner le moindre chagrin la concernant, et dans son absolu désintéressement d'elle-même, jamais elle ne se plaignait de ses propres souffrances. Et les bandits nous l'ont tuée! Jamais plus nous ne la reverrons! Pas le moindre portrait d'elle! Plus rien que ses lettres si affectueuses et si remplies de sa passion pour la justice et pour la vérité!

Je ne serai pas longtemps dans mon emploi de buraliste, je le pressens déjà.

R... est tombé dans une bande de filous qui ne songent qu'à subtiliser les quelques fonds dont il dispose. C'est à qui volera le plus.

De plus, le directeur est un vulgaire montreur de veaux à deux têtes qui n'a jamais tenu que des « Entre-Sors » dans les foires. Il offre les spectacles les plus rebattus au public qui se fait de plus en plus rare.

Le brave sous-off., en rupture de restaurant, que R... a fait entrer aussi dans l'affaire en qualité de « chef des romains », en est pour ses frais.

Il a beau s'égosiller à crier *yet*! *yet!* (encore ! encore !) et pousser ses formidables hurrahs !

En vain il s'use les paumes à applaudir frénétiquement, le public demeure froid devant *Prudence Bernard*, la célèbre somnambule ; devant Harrisson, l'escamoteur, qui rate la plupart de ses tours et laisse à mi-corps en dehors de la trappe, sa célèbre Blooériste (1) qui devrait s'y *évanouir en fumée*. Le public ne s'enthousiasme pas davantage pour le Normand Langlois qui, magnifiquement vêtu de cachemire et de soie rose, sous le nom pompeux de « prince Dakka » jongle avec cinq flambeaux allumés et trois bols de punch flamboyant.

Sans les proscrits qu'on bourre de billets gratuits et qui viennent par complaisance, la salle serait presque vide.

La caisse est à sec.

On ne peut plus faire imprimer les affiches. Je suis obligé de découper les caractères de ce qui nous est resté des premières—tirées en trop grand — nombre pour composer les écriteaux à double face que six pauvres diables aussi mal vêtus que peu payés, doivent prome-

(1) Nom d'un groupe de dames qui en Amérique et pour affirmer l'égalité de leurs droits politiques et sociaux, ont résolu de substituer dans leur costume le pantalon à la jupe. (N. de l'A.).

ner dans les environs,au bout d'une perche,pour annoncer la représentation du soir.

Cette situation désespérée se traîne ainsi à peu près deux mois. Les proscrits même ne veulent plus se déranger pour garnir la salle, lors même qu'on leur offrirait des rafraîchissements. Le sous-off. ne les fait plus rire, sa voix râle ; les durillons, qui maintenant recouvrent ses paumes par l'abus qu'il en a fait,assourdissent l'éclat de ses battoirs. Enfin, il n'y a plus d'affiches à découper et les recettes n'atteignent même plus vingt shellings par soirée !

On va fermer ! On ferme !

Je touche à grand'peine ma dernière livre. Ma *carrière* est de nouveau brisée.Mes courses nocturnes vont recommencer.

« Mon cher, me dit un jour le pharmacien Philippe
» — un réfugié des affaires de Rouen en avril 1848 —
» si tu restes encore quelque temps ici, dans cette situ-
» ation de crève de faim,tu n'en as paspour longtemps.»

En effet, je commence à éprouver d'assez inquiétants symptômes.

Je ne puis plus dormir, encore que je tombe de sommeil. Je manque de nourriture, et l'idée seule de manger me fait horreur. Je n'ai plus de jambes. En un mot je me sens tout détraqué.

Il faut prendre une résolution.

Malgré tous mes efforts et ceux de mes amis je n'ai pu trouver depuis que je suis ici à me caser sérieusement. Vêtements et linge vont disparaître sans que je puisse les renouveler. Mes chaussures, j'en suis réduit à les bourrer de papier pour remplacer les semelles absentes.

Encore quelque temps, c'est la misère abjecte, irrémédiable dont on ne se relève plus.., ou le suicide...

Mais à vingt-sept ans, n'a pas qui veut le courage de

se tuer, surtout quand, avant de quitter Dijon, on a rêvé d'avenir avec celle qui a promis d'attendre votre retour.

Il faut partir, rentrer en France.

J'irai tout bêtement au consulat demander un passeport.

Je n'ai aucune notoriété. Mon nom, je suppose, n'éveillera aucun soupçon dans les bureaux. Il suffira de m'y présenter avec deux Français établis qui constateront mon identité, et de payer la demi-livre de droits.

Si, au contraire, on exige que j'aille d'abord à l'ambassade pour en obtenir un certificat attestant que j'ai fait ma soumission à l'Empire, je renoncerai à mon projet, sauf à crever comme un chien ici.

Mais j'aurai du moins tenté de sortir de cette abominable situation.

Je consulte les amis de notre pauvre « Sociale » dissoute depuis plusieurs mois. Ils m'approuvent absolument et appuient pour une démarche immédiate.

On me trouve sans peine deux témoins discrets qui affirmeront que j'habite ici depuis plus de deux ans, ce qui établira que je suis arrivé en Angleterre avant le coup d'Etat et éveillera moins l'attention.

Grâce aux vêtements qu'on me prête, j'ai l'air qui convient pour cette circonstance et au prix de douze shellings, j'obtiens le bienheureux passeport, libre de toute mention spéciale.

Je reste encore quelques jours à Londres pour faire mes adieux à un petit nombre d'amis incapables de trahir mon projet que seuls ils connaissent.

La veille de mon départ, le cordonnier Thierry qui possède un grand magasin de chaussures dans Regent' s street, et où Nétré est commis, organisé un petit banquet à mon intention. Il y a là Jules Leroux qui s'apprête à aller retrouver son frère à Jersey, où ils doivent

travailler comme compositeurs à l'*Homme libre* de Ribeirolles; l'ami Bone qui travaille pour Thierry et qui va bientôt partir pour New-York, le tailleur Latour qui l'y précédera — Déjacque et Nétré.

Nous passons ensemble une excellente soirée. — On me souhaite un bon retour à Paris et le prompt rétablissement de ma santé. --- On boit à celle de ma fiancée que tous aiment déjà sans la connaître.

Thierry nous raconte de nouveau comment il s'est réfugié à Londres après qu'eût échoué le complot républicain organisé par lui et quelques camarades du régiment de hussards en garnison à Vendôme en 1834.

Nous entendons pour la dixième fois, au moins, le long récit des émouvantes péripéties de sa fuite, toujours coupé aux mêmes endroits de l'éternel *bref, je me résume*, qui lui a valu son surnom. Puis je me sépare de ces bons amis que de longtemps sans doute, je ne reverrai (1).

Le lendemain, je vais seul à Waterloo-Station prendre un billet pour Paris par Southampton et le Hâvre ---trajet beaucoup moins surveillé que celui de Douvres-Calais ou Boulogne.

Vingt-deux heures après je descends l'escalier de la gare Saint-Lazare : je suis à Paris.

---

(1) Jules Leroux quitta Jersey pour aller au Kansas oú il est mort en 1881. Je n'ai jamais plus entendu parler du cordonnier Bone; Latour, après avoir séjourné une trentaine d'années aux Etats-Unis, est revenu planter ses choux aux environs de Paris. Déjacque est mort, fou de misère, à Paris en 1864. Nétré n'est rentré à Paris qu'après l'amnistie de 1860. Thierry, après avoir liquidé ses affaires, s'est retiré à Saint-Omer. (N. de l'A.)

QUATRIÈME PARTIE

1853-1868

Il me faut traverser Paris pour gagner la rue de l'Ouest, où demeurent toujours mes parents.

Chemin faisant la ville me paraît silencieuse, sans animation.

Se préparerait-il quelque chose de grave ? Les passants ont l'air soucieux, préoccupé, inquiet presque.

Une fois arrivé et les premières effusions de joie calmées, je fais part de mes impressions à mon père. Il ne sait ce que je veux dire. Il n'a entendu parler de quoi que ce soit.

Dans l'après-midi nous sortons. Je m'attendais à ce que, comme à moi, la physionnomie de Paris, ce jour-là, lui semblât étrange. Il n'en est rien. La ville a son aspect habituel, me dit mon père, et il ne comprend rien à mon étonnement.

Je m'explique peu à peu mon erreur : Je ne suis plus au point.

Si animé que soit Paris, Londres lui est de beaucoup supérieur en activité — dans les quartiers d'affaires, s'entend.

Le mouvement des voitures, leur nombre effrayant, les cris continuels des conducteurs, les appels réitérés que hurlent aux voyageurs les receveurs d'omnibus, soit pour les inviter à y monter soit pour indiquer les quartiers

qu'ils traversent, la rapidité de leur marche causent, même aux Parisiens dans les premiers temps de leur séjour, une sorte de vertige.

Il m'est arrivé plusieurs fois d'éprouver une véritable angoisse en traversant, vers quatre heures, juché sur l'impériale d'un omnibus, la marée de voitures battant les quartiers de la Banque et de Bourse. Puis, la peur passée, je restais émerveillé de la miraculeuse habileté des cochers, conservant leur sang froid au milieu de toutes ces chances de pénétration réciproque et se dégageant sans qu'il en résulte d'accidents.

Je me rappelais ces files de tonneaux de brasseurs sillonnant les rues avec leur terrible bruit de ferraille, traînés par des chevaux dont les proportions colossales font rêver ceux qui les voient pour la première fois.

Puis la Tamise, large comme trois fois la Seine, couverte de bâteaux à vapeur (les *penny Boats*) se croisant sans interruption, toujours bondés de voyageurs qu'ils transportent pour deux sous du Pont-de-Londres à celui de Westminster et vice versa (huit kilomètres environ).

Quant aux Docks, c'est un enfer.

Tous ces hommes affairés, semblent illustrer la fameuse formule : le temps c'est de l'argent.

Ces souvenirs d'hier font que Paris me paraît d'un calme tout provincial. Sans doute dès que je travaillerai à mon tour, les choses se remettront en place.

Je commence à croire qu'on accuse bien à tort Badinguet et sa bande d'être les seuls auteurs de la mort de la République.

Chargés par d'autres de l'assassiner, ils se sont emparés à leur seul bénéfice des dépouilles de la victime ; c'est là surtout leur crime aux yeux de la bourgeoisie.

Il n'y a pas deux ans encore que ce crime fut perpétré et le plus grand nombre de ceux qui firent alors tant

de fracas avec leur prétendue résistance au coup d'Etat, en arrive à regarder comme des « grincheux » — c'est le mot à la mode — ceux qui n'oublient pas la morte.

Non, non, le nouvel Empire n'est pas le seul artisan de la dégradation de mœurs et de conscience qui se prépare. Proudhon a vu juste dans son récent ouvrage la *Révolution sociale démontrée par le coup d'Etat*. La bourgeoisie, même républicaine, ne demandait depuis 1830 qu'à être corrompue. L'empressement abject avec lequel elle se rallie à l'empire industriel, malgré les minauderies burlesques de quelques-uns des siens, à propos du serment politique, atteste qu'elle était décidée à toutes les lâchetés pour échapper à l'échéance de « Cinquante-deux ».

Le livre de Shœlcher — un de ses apologistes pourtant — contient de curieux renseignements à cet égard. Mais il n'en est pas de preuves plus certaines que les entreprises financières brassées en ce moment par les saint-simoniens qui, après un long exode, sont venus prendre la tête de la meute pour la conduire à de chaudes curées.

Et la presse, surtout la libérale, ne demande pas mieux que de prêter son appui à tous ces agioteurs, à la condition d'avoir sa part, bien entendu.

Grâce à son concours, la haute pègre financière et industrielle pourra faire miroiter aux yeux des gogos — pas plus dignes d'intérêt que ceux qui s'apprêtent à les dévaliser — les folles espérances de gains monstrueux, payés d'ailleurs sur leurs propres capitaux, dont le reste ira gonfler les poches de leurs « bienfaiteurs ».

Ceux-ci ne vont-ils pas « décupler la richesse publique » ? Telle est la thèse que développent à l'envi et sans rire les journalistes à leurs gages.

Ils ont même réussi à se procurer des complices convaincus.

Telle est du moins l'impression qui ressort d'une conversation que je viens d'avoir avec L..., un ancien ami de Mme Roland, aujourd'hui le bras droit des Péreire et occupant un emploi important dans le *vide-poches* qu'ils viennent de créer.

J'avais espéré que, par ses relations, je pourrais peut-être trouver quelque occupation comme comptable. Il a tenté de m'expliquer la théorie du « décuplement ». Je me suis retiré, navré qu'il soit de bonne foi en s'imaginant qu'après avoir changé dix fois de manche et dix fois de lame, le célèbre couteau de Jeannot — suivant la pittoresque image de Raoul Boudon — allait vraiment valoir dix couteaux (1).

Malheur donc à qui refuse de croire au « décuplement ». Il est impitoyablement classé parmi les réfractaires du progrès — mot fort en usage aussi à cette heure — et il est assuré de crever de faim.

Mais la fièvre des « affaires », l'art de faire passer l'argent des autres dans sa poche, n'est pas la seule maladie dont la bourgoisie soit atteinte en ce moment.

Il ne lui suffit pas de s'enrichir. Il faut à son intelligence d'autres distractions. Bien manger et courir les filles n'est certes pas sans mérite ; mais il faut aussi faire la part à d'impérieux besoins d'idéal.

Et voilà les fils de Voltaire, ceux qui raillaient si bien les relations mystiques de Robespierre avec Catherine Théot, les mangeurs de prêtres, groupés autour d'un guéridon, attendant des heures entières que ce meuble lève la patte... pour leur transmettre les réponses du mort qu'ils ont invité à venir entretenir avec eux une conversation grave ou follichonne, suivant le tempérament de ces hallucinés et de leur correspondant d'outre-tombe.

---

(1) *Comptabilité des Chemins de fer*, par Raoul Boudon.

Et tous ces braves gens ont autrefois blagué le baquet magique de Mesmer et le fameux miroir de Cagliostro!

N'allez pas rire surtout de l'ineptie de ces ex-pourfendeurs de la « superstition » ; ils vous dévoreraient!

Diderot et tous les matérialistes du dernier siècle sont maintenant traités de « perruques ».

Cousin, Jules Simon et toute leur séquelle se sont faits chrétiens. Jules Simon surtout cultive même, m'assure-t-on, le parrainage avec fureur. Il ne suffit pas aux baptêmes.

Jean Reynaud, l'ancien saint-simonien, a éprouvé le besoin d'accommoder la philosophie de l'école avec le catholicisme le plus pur.

« Terre et Ciel » vient d'être écrit pour prouver aux prolétaires crevant de faim que les jouisseurs actuels sur cette terre reçoivent la récompense due à leurs mérites dans leurs existences antérieures et que ceux qui peinent, souffrent et travaillent pour les élus d'ici-bas *expient* leurs fautes et leurs crimes antérieurs, mais qu'en accomplissant cette expiation sans plainte ni révolte ils se rédimeront pour la vie à venir !

Ça n'est pas plus malin que cela... pour ceux qui jouissent de leurs *vertus antérieures.*

Enfin la religion sous toutes les formes est à l'ordre du jour; « c'est très distingué ».

« La France est devenue folle » — Mme Roland voyait juste en me l'écrivant après le 2 Décembre.

Mes anciens amis de la rue du Bac sont dispersés. Depuis mon arrestation en 1850 et mes pérégrinations, aucun ne m'a plus donné signe de vie. Tout en gardant le souvenir de leur bon accueil d'autrefois, je ne courrai pas après eux. Je les gênerais, c'est probable. Ils ont un avenir à se créer et se soucieraient peu, je suppose, de s'embarrasser de relations compromettantes.

De l'Association des instituteurs, comme de presque toutes les autres, il ne reste rien.

Celles qui ont survécu, et elles sont rares, ne le doivent qu'à leurs concessions forcées à l'état de choses actuel. Elles ne songent plus qu'aux affaires et crieraient volontiers *haro* sur ceux qui s'obstinent à ne pas voir dans Badinguet le couronnement de la démocratie.

La plupart des ouvriers des grands ateliers de Paris en sont réduits au rôle de machines électorales au service des plus tristes personnages, des Carnot, des Cavaignac, des Goudchaux et *tuti quanti*.

Voilà les plus terribles conséquences du coup d'Etat. Que de temps sera perdu de nouveau et que d'énergies seront gaspillées à reconquérir le mot seul de république et à remettre en selle tous les saltimbanques politiques d'hier... et de demain !

Pour entendre parler du passé, je dois aller chez mes musiciens de la rue de Sèzes qui se sont transportés rue de Douai, où demeure maintenant Ed. Lalo.

Leur réunion s'est accrue de quelques peintres et aussi d'un jeune employé des douanes, Edmond Roche, poète révolutionnaire de talent mais dont les compositions sont trop imprégnées de réminiscences de 93.

Quand donc, à défaut de Pierre Dupont qui se tait, lui aussi, quand donc chantera-t-on la révolution de demain et non celle d'hier... à laquelle nous ne devons que le respect ?

Quand chantera-t-on la « Sociale »?

En attendant quelque occupation plus stable et surtout plus lucrative, j'ai accepté d'un éditeur d'estampes de la rue Saint-Jacques, de lui colorier des images retraçant sur une seule feuille les aventures célébres du *Petit Poucet*, du *Petit Chaperon rouge*, du *Chat-botté*, de *Barbe-Bleue*, mais surtout la *Passion de N.-S. Jésus-Christ*, très en vogue par le temps de dévotion qui court.

Ces feuilles contiennent habituellement douze petites

images et sont vendues seulement deux sous au public.

C'est dire ce qu'y peut gagner l'*artiste* qui les colorie.

On les lui paie *cinquante centimes* la douzaine. Sur ce prix, il lui faut encore prélever ses couleurs, les frais d'encollage du papier et l'or à poser sur les vêtements des rois, princesses, juges et autres grands personnages qu'on y représente.

Je travaille quatorze heures par jour, je suis d'une habilité ordinaire et je gagne à grand'peine *quarante sous*.

C'est au milieu de ce labeur ingrat que j'accomplis l'acte le plus grave, certes, de la vie : je me marie.

Que d'affectueux courage il faut à celle qui accepte d'associer son existence à la mienne et envisage ainsi sans crainte les terribles difficultés qu'un aussi misérable présent fait présager pour l'avenir !

2 octobre 1856

On vient d'enterrer un de ceux qui ont avec le plus de sang-froid et le plus de parti pris, prémédité et organisé le massacre des prolétaires parisiens en Juin 1848.

François Arago, le réacteur impitoyable, qui, dès le lendemain de Février, songeait déjà à « mordré », selon sa déclaration devant la commission d'enquête, vient de mourir.

Qu'il ait rendu de grands services aux sciences mathématiques, c'est possible, et qu'on l'honore à ce propos, je n'ai point à y contredire, n'étant pas, comme on dit, qualifié pour cela.

Mais en tant que membre du Provisoire, c'est une des mémoires les plus méprisables et les plus exécrables à la fois.

Après avoir accepté du peuple de Paris de mener à bien l'œuvre d'affranchissement pour laquelle celui-ci venait de verser son sang, il ne songea qu'à trahir

le mandat dont il s'était volontairement chargé — ce qui est le plus honteux, le plus lâche des crimes que puisse commettre un homme.

Si Cavaignac fut un impitoyable bourreau, François Arago fut un abominable traitre; voilà ce que dira un jour l'histoire lorsqu'elle établira les responsabilités.

Quant à son refus de serment après le coup d'Etat, refus dont on lui fait une gloire, ce fut là encore une ignoble comédie de sa part. Il savait Badinguet et son entourage trop avisés pour ne pas se prêter à ce manège et le maintenir dans sa situation, malgré cet acte de prétendue dignité.

Quel rapport de réelle indépendance et de sérieux désintéressement y a-t-il vraiment entre cette pantalonnade qu'Arago savait bien ne lui devoir rien coûter et le refus opposé par des professeurs comme Eugène Despois, Bourjon et tant d'autres, qui démissionnèrent en même temps de leurs fonctions, leur seul gagne-pain ?

L'*austère* Arago ! Quelle bonne blague ! De quel titre faudra-t-il alors décorer les autres?

Peu de temps après mon mariage, nous allons demeurer rue Carnot, dans une maison assez importante comme location.

A peine installés, nous apprenons du concierge que cet immeuble appartient à François-Vincent Raspail et qu'elle est gérée par un de ses fils, Camille, qui y tient son dispensaire.

Pourquoi diable le père chante-t-il incessamment misère sur tous les tons ?

Soigneux des intérêts de la famille, ce brave Camille continue avec zèle le petit commerce de papa.

Il donne comme médecin des consultations et prescrit, rue Carnot, des ordonnances qu'il se charge en-

suite de préparer, comme pharmacien, rue Sainte-Avoye (1).

Quand je dis qu'il donne des consultations, c'est une manière de parler.

Les Raspail ne donnent jamais rien... par principes.

Après tout personne n'aurait rien à y voir, s'ils ne parlaient pas tous de leur dévouement au peuple et à la science, et surtout si le bureau des consultations n'était pas surmonté du buste du père — en bronze — couronné d'épines. Peut-être est-ce une branche de camphrier.

Au bout du premier terme, j'ai la preuve qu'il n'entend pas non plus comme propriétaire courir de longs risques avec ses locataires.

Ne nous trouvant pas en mesure de le payer, nous ne tardons pas à recevoir de l'huissier Delcroix — qui *travaille* d'habitude pour la famille — une missive sur papier timbré — coût 5 fr. 40 — m'avisant d'avoir à quitter le logis à l'expiration du terme en cours, sans préjudice de saisie, vente des meubles, etc., si à cette époque, je n'ai pu payer les termes échus.

Mon ami Léon Legault — très lié avec les Raspail — se trouve précisément à la maison lorsque nous recevons ce congé. Il m'offre son amicale intervention. Les Raspail, me dit-il, voient des jésuites et des mouchards partout, chacun sait ça ; mais dès qu'il leur aura dit qu'ils n'ont rien à craindre de ce côté, l'affaire s'arrangera certainement.

Il sort, monte chez les Camille, et je ne le revois plus. Quelques jours après il m'écrit que ses démarches ont échoué et que nous devons considérer le congé reçu comme définitif.

Quelques semaines plus tard, ayant voulu sortir de

(1) Ancienne partie de la rue du Temple comprise entre la rue de la Verrerie et la rue des Vieilles-Haudriettes.

la maison une mauvaise table à ouvrage valant bien *quarante sous* pour l'emmener ou je travaillais alors, non seulement le concierge — par ordre — refuse de la laisser enlever mais menace d'aller chercher la police si j'insiste.

Somme toute, rien de tout cela n'est en dehors des procédés usités en pareil cas par messieurs les propriétaires. Au fond, rien ne distingue essentiellement ces derniers de l'excellent et vénérable « Ami du Peuple. »

Me voilà à *Ferrières*, en Brie, employé chez le métreur d'un maître-maçon chargé de réparer l'ancien château ayant appartenu à Fouché, de policière mémoire sous le premier Empire, et maintenant propriété de l'illustre James Rothschild, dont la fortune est plus solidement établie que celle des plus puissants monarques de la terre.

Ceux-ci peuvent tout perdre dans une révolution, tandis que ce roi des Juifs est toujours certain d'y gagner quelque chose, comme en Février, par exemple.

Je n'avais jamais été à même de constater de mes yeux tout ce qu'une situation de ce genre, peut engendrer de bassesse et de platitude.

Sans doute on le peut pressentir. Mais le voir !

Quelle aubaine ce serait, pour un Balzac, de demeurer deux mois dans un pareil milieu,y remplissant mon modeste emploi. Quelle précieuse et riche mine d'observations à consigner chaque jour, à toute heure.

Dans un rayon de plusieurs lieues à la ronde, tout, mais ce qui s'appelle tout, appartient à M. le baron, relève de M. le baron, parle de M. le baron. C'est le conte du marquis de Carabas, devenu réalité pure.

M. le baron permet ceci, M. le baron défend cela. J'en parlerai à M. le baron. Nous le demanderons à M. le baron.

Où que vous alliez, quoi que vous fassiez, où que vous vous trouviez, vous avez les oreilles rebattues du sempiternel « M. le baron ».

Maires et conseillers municipaux de toutes les communes environnantes sont des gens du baron. Tous parlent, s'agitent, se querellent et se gourment même au nom de M. le baron.

C'est une scie sans fin.

Il faut le voir se promener sur les chantiers, indiquant du bout de sa canne ce qu'il faut faire ici, démolir là, conserver plus loin.

Il est suivi de son architecte, Duponchelle, un homme de talent, dit-on, comme décorateur, qui, platement, le chapeau bas, l'écoute docilement et enregistre les ordres du maître sans broncher, si absurdes qu'ils puissent être.

« Oui, monsieur le baron. Certainement, monsieur le baron. Vous avez raison, monsieur le baron! » répond le malheureux à toutes les observations qui lui sont faites d'une voix grêle et sèche, sur les travaux à faire d'ailleurs sans plan arrêté, et démolis sans être achevés, avant qu'on ait pu même juger de l'effet.

Cette pétaudière est la réalisation complète de l'axiome absurde « faire et défaire, c'est toujours travailler. »

Il va sans dire que je me tiens coi, si bien que je suis vu d'assez mauvais œil par tous.

C'est que vraiment cette rage d'aplatissement dépasse toute mesure.

Me trouvant un jour dans un cabaret de *Pont-Carré* commune dépendant aussi du fief de *Ferrières*, deux gardes-forestiers du baron vinrent s'attabler.

Ces gardes sont, paraît-il, en assez grand nombre pour être organisés par classes — absolument comme les forestiers de l'Etat. — Ils se mirent à causer de leur métier et de leur situation dans le service du baron. L'un d'eux se plaignait de n'être point monté en grade aussi vite qu'il l'avait espéré et relevait comme

un passe-droit l'avancement rapide d'un de leurs collégues plus récemment entré en service.

— Ah ! reprit l'autre, le bougre n'est pas bête. Il vient de se marier. La femme est jeune et toute gentillette. Elle a été trouver le baron et...tu comprends ?...

— Nom de Dieu ! s'écrie le mécontent, frappant du poing sur la table, c'est pas moi qu'aurais une chance comme ça !

Ce cynisme, exceptionnel, j'aime à le croire pour les « gens du baron » s'étalant ainsi sans vergogne, en dit long sur la démoralisation publique résultant d'une telle concentration de fortune, mille fois plus dangereuse, certes, que celle du pouvoir politique,car aucune loi n'en peut limiter la malfaisance.

Le châtelain de Ferrières, toutes réflexions faites, ayant envoyé promener l'architecte Duponchelle et fait raser net le vieux château et les adjonctions nouvelles, s'est décidé à en faire édifier un neuf d'après les plans et sous la direction d'un architecte anglais.

J'ai dû revenir à Paris — quartier de Montrouge — où nous avons transporté notre tente en partant de chez les Raspail, envers lequel je reste débiteur d'un terme. Je lui ai souscrit un billet pour qu'il ne fît pas vendre nos quelques meubles.

Me voilà maintenant employé dans une sorte de fabrique de dessins de broderies pour tapisserie.

Cette fabrique est située dans le quartier de l'Ourcine ; c'est un vrai couvent.

Le patron est pieux et philanthrope... et, par conséquent, très roublard.

Sous le titre d' « Orphelinat du Choléra » il a monté le plus fertile des trucs.

Son *Institution*, dirigée par de bonnes sœurs,contient environ une centaine de pauvres filles à peu près vêtues, logées et nourries, grâce aux subventions de quelques riches dévotes associées à l'*Œuvre*.

Le but prétendu de cet orphelinat est d'apprendre un

métier aux malheureuses qu'on y fait entrer. En réalité elles s'occupent à graver les planches des canevas et à colorier les dessins après tirage — métier qu'elles peuvent apprendre en quelques jours et qui, par cela même, n'en est pas un. — D'autant que nulle part ailleurs elles ne trouveraient à l'exercer.

Mais le philanthrope en question n'a ainsi à fournir que le cuivre des planches et le papier des gravures. Ce qui lui permet de réaliser de fort beaux bénéfices.

L'homme est d'ailleurs fort ingénieux. C'est lui qui vient d'inventer, pour distraire les dames de sa clientèle, la *potichomanie.*

Madame en donne des leçons fort bien payées.

Cette industrie de salon fait fureur en ce moment et a presque détrôné les tables tournantes, dont on commence à être las.

On me passe les papiers-canevas par un *tour*, et je n'ai plus qu'à les expédier suivant les demandes au magasin de vente situé dans le centre de Paris.

Je ne vois personne et comme j'ai du temps à moi, je l'emploie à lire. Cette considération me ferait demeurer volontiers quelque temps dans cette boîte. Mais je ne le crois pas possible à cause des obsessions insupportables de mon patron, qui veut absolument me convertir à ses « principes ».

1er mars 1854

Ce matin, vers sept heures et demie, les habitants de la rue de la Roquette voyaient passer, sous une pluie froide et serrée, une colonne d'un millier de personnes à peu près, précédée du corbillard des pauvres portant à la « fosse commune » — ainsi l'avait voulu le mourant — une bière recouverte d'un drap noir, sans aucun symbole religieux.

C'était le corps de Lamennais, le grand divorcé, non seulement de Rome, mais de toute Eglise, de tout culte, de tout dogme révélé.

Ce millier de citoyens défilant ainsi silencieux, rend hommage à l'auteur des *Paroles d'un croyant*, qui ont jadis si fortement secoué les esprits engourdis et rappelé que la Révolution avait encore tout à faire pour le prolétariat.

Ce ci-devant prêtre, qui dénonça avec une si généreuse indignation les infamies de Juin 1848 et vit, pour cela, briser sa plume par le sinistre soudard qu'adoraient alors lâchement les républicains bourgeois, eût bien mérité pourtant que tous les prolétaires de Paris vinssent à ses funérailles.

La prévoyance des agents de Badinguet ne l'a pas permis.

Peu connurent sa mort avant son enterrement hâtif et fixé, par ordre, à une heure inaccoutumée.

Le petit nombre de ceux qui purent lui faire escorte parut encore trop menaçant et la police, massée à l'entrée du Père-Lachaise, les empêcha d'y pénétrer.

Comme on avait fait mine de résister, une nuée de mouchards s'abattit sur la colonne; il en sortit même des rangs et elle fut violemment dispersée. Mon ami Ed. Lalo, le musicien, a perdu son chapeau dans la bagarre.

C'est moins encore du socialiste que du prêtre reniant son passé sacerdotal jusque sur son lit de mort qu'on n'a pas voulu laisser glorifier la mémoire.

Désespéré de ne pouvoir m'amener à abjurer mes « erreurs », mon philanthrope a donné ma place à un bon jeune homme plus malléable.

Heureusement j'apprends — par hasard — qu'un concours est ouvert pour l'emploi de piqueur du service municipal — section du pavé de Paris.

Je me fais inscrire et j'ai la chance d'être déclaré admissible au deuxième emploi qui deviendra vacant.

Malheureusement l'époque de cette vacance ne peut être prévue.

Or, comme il faut gagner sa vie en attendant, j'entre, grâce à la protection d'un ami qui y est employé comme dessinateur, à l'usine *Gouin*, constructeur de wagons aux Batignolles, à titre d'homme de peine.

Ceci me donne le droit, pour trois francs cinquante, de travailler comme un cheval à la plus infernale des besognes.

Dès six heures du matin jusqu'au soir six heures les équipes, commandées par un chef un peu plus rétribué il est vrai, mais qui travaille autant que les camarades, poussent les wagons, les déchargent, colletinent et remuent rails, tôles pour chaudières à vapeurs, cornières, fers de toutes formes, sans jamais se reposer qu'à l'heure du repas — de 11 heures à midi.

Au moindre temps d'arrêt sur le chantier, le *pointeau*, sorte de garde-chiourne, arrive sur le *paresseux* qu'il invite sèchement, sous peine d'amende, à ne pas gaspiller le temps qu'on lui paie.

A défaut du pointeau, d'ailleurs, le chef d'équipe responsable à son tour, ne laisse pas à ses hommes le temps de souffler.

Inhabile à ce dur métier et n'en possédant pas l'outillage indispensable : gantelets, genouillères et épaulettes de fort cuir pour se garantir des cruelles morsures du fer, j'ai bientôt l'épaule droite entamée, le cou et les mains en sang.

Au bout de quelques jours, je suis sans forces. Puis, mes maladresses pouvant compromettre non seulement ma vie, ce qui serait peu de chose, mais celle des camarades, je donne ma démission et je sors de cet enfer.

Par chance inespérée. je reçois le lendemain même l'ordre d'aller me présenter à l'ingénieur de la deuxième section du pavé de Paris, auprès duquel je dois être employé à titre de piqueur.

Cet ingénieur est le fils du colonel Vaudrey, condam-

né sous Louis-Philippe pour sa participation au complot bonapartiste de Strasbourg et maintenant en grande faveur.

Malheureusement, l'emploi que je vais occuper n'est pas dans le service actif que j'eusse de beaucoup préféré au service de bureau.

Peu après mon entrée en fonctions dans le bureau de la rue Taitbout, je crois remarquer une certaine froideur dans les relations de mes camarades avec moi. Pourtant, je leur ai payé le *Quand est-ce* ? traditionnel. A moins qu'ils n'aient trouvé le régal un peu maigre... Mais c'est alors la faute de ma bourse et je n'y puis rien.

Cela passera.

Mais cela ne passe pas... au contraire. La froideur va s'accentuant jusqu'à devenir presque insultante. Il faut couper court.

— Qu'y a t-il ? et à qui en avez-vous ? leur dis-je un beau matin, avant l'arrivée du chef de bureau qui ne vient habituellement qu'une heure après nous.

— Au fait, vous avez raison, me réplique-t-on. Il est temps de s'expliquer.

L'affaire est simple et facile à arranger.

Chaque employé doit le matin signer un livre de présence et y constater l'heure de son arrivée.

L'ouverture des bureaux est fixée par règlement municipal à neuf heures. Or, de tous les employés, je suis le plus éloigné, demeurant rue Montparnasse dans la maison appartenant à Henri Martin.— Histoire et propriété! Et on prétend que la littérature ne mène à rien.

Conséquemment, j'arrive toujours le premier, quoique souvent en retard de huit à dix minutes pourtant.

Comme je consigne l'heure réelle de mon arrivée, il devient impossible à mes camarades d'affirmer leur présence à l'heure exacte, ainsi qu'ils le faisaient précédemment.

Malgré le peu d'importance de l'affaire, il me répugne de recourir à ces petits subterfuges. Je conviens alors

avec mes collègues, pour mettre fin à leur mécontement, d'attendre qu'ils soient tous arrivés et aient signé le fameux registre pour à mon tour le signer.

Chacun est satisfait et l'on cesse de me regarder en chien de faïence.

Je doute que personne soit dupe de ce petit manège, car, m'interpellant un jour, l'ingénieur, qui est assez brave garçon, malgré les allures cassantes adoptées par la plupart des polytechniciens, observe qu'il est assez bizarre que, *maintenant*, je sois toujours le dernier arrivé. « C'est bien étonnant, » ajoute-t-il, sans insister davantage.

Balzac, dans son *Rabourdin* n'a pas trop chargé ses «employés». Peut-être les a-t-il seulement faits plus spirituels et plus amusants, qu'ils ne le sont en réalité.

II

L'Empire semblant se consolider, certains républicains, pour qui la politique est un moyen de se caser de façon ou d'autre, commencent à s'humaniser.

On ne va pas tout d'abord aux Tuileries par le grand escalier; mais on fait station volontiers au Palais-Royal où trône le cousin Plonplon — prince libéral selon la tradition et qui a, dit-on, dans son cabinet de travail le buste en bronze de la République de David.

Ce n'est pas qu'on y puisse obtenir de grands emplois, les Tuileries s'en étant réservé la distribution directe. Et puis les emplois sont plus compromettants que productifs. Sans compter qu'on s'exposerait à ne les pouvoir conserver, sous la bordée de quolibets et de réclamations dont s'empliraient sans doute les colonnes des journaux impérialistes bon teint.

Mais on dispose, paraît-il, de beaucoup de concessions de tous genres au Palais-Royal, et c'est bon à décrocher, les concessions.

On les revend ensuite à beaux deniers comptants, en bloc ou en partie, outre les primes en actions libérées,

les pots-de-vin qu'on arrache aux fournisseurs avec lesquels on s'associe même parfois. Le contrôle n'est que plus facile si l'on est administrateur de la Compagnie en même temps.

Quantité de républicains qui ont tant clamé contre le serment, tout en continuant de décocher contre l'Empire leurs « fines allusions », ne demandent pas mieux, au fond, que de faire leurs petites affaires.

Puis il y a les emplois personnels au « prince ».

Un farouche ex-rouge de la Haute-Saône est son secrétaire général ; tel autre de la Nièvre est son vétérinaire, et Darimon, l'ancien collaborateur de Proudhon, s'est fait son vide-pot, ce qui surprend peu d'ailleurs ses anciens camarades du journal.

Jusqu'à George Sand qui, elle aussi, évolue vers le sous-César en qui elle voit l'avenir de la France!

Du reste l'ancienne disciple de Lamennais et de Pierre Leroux ne se gêne guère envers les socialistes vaincus.

Le *Siècle*, ce journal des imbéciles, et aussi des roublards, dont le directeur, Havin, va chaque semaine manger aux Tuileries les truffes impériales dans la main de Badinguet, publie en ce moment les mémoires de l'auteur du *Péché de monsieur Antoine*, maintenant convertie aux bons principes.

Elle y affirme que la citoyenne Pauline Roland, morte de ses convictions, alors que George Sand battait monnaie avec les siennes, n'a jamais été qu'une tête exaltée, une folle ayant les illusions d'un enfant et marchant en aveugle dans la vie.

En revanche, elle célèbre les vertus civiques, le grand caractère stoïque de Trélat et de Marie, qui ont organisé les massacres de Juin, et de Michel de Bourges, le principal artisan des honteux tripotages politiques qui assurèrent le succès du Coup d'Etat. George Sand chante aussi les mérites d'*Eugénie*, qu'elle a eu l'honneur de connaître alors que celle-ci n'était encore que Mlle de Montijo.

Dans ce même *Siècle,* les Léon Plée et les Eugène Pelletan ne parlent qu'avec mépris des prolétaires de Paris, « un tas de lâches n'ayant encore fait autre chose dans notre histoire que de se tourner vers tous les soleils levants » (1).

Il est vraiment curieux de voir avec quelle impudence tous ces gens qui ont toujours fait métier de leurs opinions politiques, vomissent de plates injures contre ceux dont la misère et la mort attestent hautement le continuel désintéressement.

Jusqu'alors les employés du service municipal n'étaient tenus qu'au serment professionnel, et encore ceux-là seuls du service actif.

Mais du serment politique il n'en avait pas encore été question.

Voilà que Rouher-Catastrophe — ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics — prétend nous l'imposer, en même temps que nous transformer en agents électoraux.

Le 9 juin 1857, je reçois sous enveloppe *non cachetée*, de même que tous mes collègues, une circulaire de cet Auvergnat, républicain le 26 février 1848 et plat valet des bonapartistes après l'élection présidentielle du Dix-Décembre.

Je suis convié à me mettre à la disposition du préfet pour le seconder autant qu'il dépendra de moi, de façon à faire réussir aux élections générales du 21, les candidats patronnés par le gouvernement, « candidats auxquels doivent *naturellement* se rallier les représentants de l'administration publique, afin de consolider le trône *sur lequel* reposent la sécurité et l'avenir du pays ».

Où diable M. le Ministre s'avise-t-il de placer la sécurité et l'avenir du pays? — « Verry shocking ! » dirait un Anglais en lisant cette circulaire.

(1) *Siècle* du 23 janvier 1855.

Laquelle des fesses de Badinguet représente la sécurité et quelle autre l'avenir ?

Puis, pourquoi ce fils du Cantal affirme-t-il que je dois me rallier « naturellement » aux candidatures qu'il protège ?

Forcément serait exact — mais *naturellement* n'est que bête.

La façon dont nous est parvenue cette circulaire indique assez qu'elle n'est point confidentielle. —A défaut d'honnêteté c'est du moins de la franchise.

Et, en somme, pourquoi continuerait-on l'hypocrisie de la prétendue indépendance des employés d'administration publique et des fonctionnaires du gouvernement ?

Est-ce que tous les gouvernements précédents ont jamais permis à leurs employés de tous ordres de leur faire ouvertement de l'opposition ? Et serait-ce possible même ?

N'est-ce point pour en avoir tenté l'épreuve que la République de 48 est morte, assassinée par ses propres agents ?

La fiction de l'indépendance de ceux qui constituent l'action du pouvoir n'est qu'un inepte mensonge qui ne trompe personne.

La simple neutralité ne serait encore qu'une blague.

Marat lui-même l'avait tellement senti que, dans ses projets d'organisation gouvernementale, il allait jusqu'à astreindre les fonctionnaires publics à pratiquer la religion adoptée par l'Etat et dont il supposait que celui-ci ne se pourrait passer !

Que ce soit la meilleure des critiques à opposer à la notion d'autorité s'incarnant dans l'Etat, on ne peut le nier. Mais c'est aussi pour se refuser à le comprendre que, depuis plus d'un demi-siècle, nous pataugeons sur place dans le plus affreux gâchis dont la *Sociale* seule

nous pourra faire sortir, en balayant pour toujours ces systèmes de politique bâtarde qui font de la liberté un leurre pour les naïfs et un éternel et commode tremplin pour les malins.

La liberté n'existe pas sérieusement sans l'égalité sociale.

En mettant cyniquement à nu le faux du libéralisme de nos parlementaires de toutes couleurs, l'empire nous rend un signalé service si nous savons un jour en profiter.

Mais, comme je ne veux pas plus être l'agent électoral de ce gouvernement que de tout autre et que je suis assez mal vu d'ailleurs de mon ingénieur actuel — un prétendu républicain — pour avoir refusé l'an dernier ma souscription au berceau du jeune Badinguet, je me décide à planter là « le pavé de Paris » pour entrer en qualité de caissier chef-comptable dans une entreprise de travaux nocturnes... de vidanges, exactement.

Dans cette industrie, je l'espère, la politique ne viendra pas me poursuivre.

N'offre-t-elle pas aux opinions les plus opposées l'occasion *naturelle* de se réunir ?

Le jour même où j'entre dans mes nouvelles fonctions on enterre le vieux Béranger qui, cédant aux obsessions de hauts personnages, aurait fini, dit-on, par accepter « les secours de la religion ». Si le fait est vrai, c'est une triste fin, un chapitre de plus à ajouter aux contradictions multiples des mangeurs de prêtres.

Vrai ou non, on lui a fait des funérailles religieuses et, assez habilement, le gouvernemement les a prises à son compte, uniquement afin de se donner un regain de popularité.

Le peuple qui n'entend rien à toutes ces finasseries... lorsqu'elles ne l'intéressent pas directement — n'en a pas moins accompagné à sa dernière demeure l'auteur

du *Vieux Vagabond* et de *Jeanne la Rousse*, du *Bon Dieu à sa fenêtre*, des *Reliques*, de la *Marquise de Prétentaille* et de tant d'autres brocards à l'adresse des cagots et des monarchistes.

Mais comme il en est de bon goût de faire à l'occasion cause commune avec ceux-ci contre l'empire, les Pelletan et consorts jettent feu et flamme contre le vieux, lui reprochant jusqu'à sa quasi-pauvreté qu'ils prétendent être une *pose*.

Que n'avons-nous bon nombre de *poseurs* de ce genre!

Quant à ses chants de gloire impériale, il me semble que ce n'est pas aux anciens amis et admirateurs d'Armand Carrel et aux continuateurs de la politique du *National* à les lui reprocher.

Quoi que fassent et disent ces détracteurs actuels, Béranger n'en restera pas moins longtemps encore le poète dont on fredonnera avec plaisir les joyeux et populaires refrains — dussent les faux puritains et les hypocrites austères de l'heure actuelle en crever de dépit.

Subissant comme tant d'autres certains préjugés relatifs à la réputation des ouvriers employés dans les industries *extractives* nocturnes de Paris, ce n'est pas sans de bégueules hésitations que j'avais accepté mon nouvel emploi.

Ces préjugés sont pure bêtise et profondément injustes. A de bien rares exceptions prés, ces ouvriers sont d'une grande probité.

Presque tous originaires de l'Auvergne ou du Limousin, ils ont quitté la grosse maçonnerie — leur premier métier — qui, non moins répugnant et plus insalubre encore, leur rapportait moins qu'ils ne gagnent à la vidange.

Passer des journées à réparer des égoûts et des fosses d'aisances n'est pas moins désagréable, certes, que de les vider.

Le mauvais côté de cette profession nocturne c'est de

séparer de la vie sociale quiconque l'exerce. Et pourtant, il est beaucoup d'ouvriers vidangeurs qui lisent, sont au courant de ce qui se passe et n'y restent pas indifférents.

Mais quel rude métier! Que de fatigue! Que de dangers à courir! malgré les précautions qu'on leur impose, mais que le mode de rétribution — à la tâche — leur fait trop souvent négliger pour abattre plus de besogne.

Leur salaire en effet se compose d'une somme fixe pour laquelle ils doivent exécuter un minimum d'extraction, et d'une rétribution supplémentaire, variable, calculée à tant par mètre cube d'extraction en surplus.

Il va sans dire que les compagnies, qui y trouvent largement leur compte, sont les premières à les exciter au mépris de toutes précautions tendant à retarder la marche du travail.

D'autre part, le caractère minutieux et souvent impraticable des prescriptions dites sanitaires de l'administration publique, en révèle les préoccupations exclusivement fiscales. Leur inobservance a été prévue à l'avance, en même temps que les nombreuses amendes auxquelles elle donne lieu.

Il faut ajouter encore que ces prescriptions sont généralement si peu scientifiques que leur efficacité est le plus souvent nulle.

Toute cette prétendue surveillance exercée au nom de la salubrité publique et de la sécurité des ouvriers, semble en réalité n'avoir en vue que de donner au fisc le moyen de satisfaire sa rapacité et aussi de faciliter de honteux et multiples carottages.

A quand la vidange de ce qui s'appelle l'administration publique, dont l'utilité peut être discutée, mais dont l'influence délétère est incontestable?

Malgré mes prévisions, la politique règne en maîtresse dans cette industrie du sous-sol. Il s'y noue de formidables intrigues auprès desquelles celles que provoque

l'interminable question d'Orient ne sont que jeux d'enfants.

Il s'agit, pour les Compagnies qui se partagent à cette heure la *clientèle* parisienne, d'obtenir le monopole!

La principale Compagnie, bien connue sous le nom de *Richer* laquelle depuis longtemps poursuit ce fameux monopole, a toujours le soin de choisir un homme important par ses relations, comme directeur.

A l'ancien préfet de police *Gervais* (de Caen), a succédé *Peauger*, ex-directeur de la bibliothèque Richelieu, démissionnaire au coup d'Etat comme républicain, mais demeuré fort bien en cour comme ami personnel de Badinguet.

Cette situation n'est certes pas à dédaigner.

Mais son influence est très sérieusement contre-balancée par une autre Compagnie — à pompe pneumatique — dont Mme de *Morny*, est la principale actionnaire. Ces Morny sont de toutes les affaires, chacun sait ça — et celle-ci est soutenue par des journalistes figurant en première ligne dans le parti bonapartiste.

Anciens préfets, journalistes, fonctionnaires de tous ordres et de tout poil sont ainsi en branle dans le noble but de s'emparer exclusivement des déjections humaines!

Et les classiques osent encore de nos jours faire la bouche en cœur lorsqu'ils parlent de Vespasien!

L'entreprise dont je fais partie représente, elle, dans cette course au clocher pour l'accaparement des *matières*, l'élément clérico-légitimiste, constitué par ses deux uniques propriétaires, l'un avocat, l'autre avoué, malgré l'interdiction formelle faite aux officiers ministériels de s'immiscer dans aucune entreprise particulière. Ces messieurs, à dire vrai, n'espèrent pas se faire adjuger le monopole. Ils sont trop petits capitalistes pour cela. Ils comptent seulement se faire « indemniser » par leurs heureux concurrents. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui « faire des affaires ».

Il est encore une autre façon d'opérer dont je ne me doutais pas avant d'être caissier.

Quelques mois se sont à peine écoulés depuis mon entrée dans la maison, qu'il me semble avoir acquis auprès de certaines gens une importance bien inexplicable pour moi tout d'abord. Mais je sais vite à quoi m'en tenir.

Des messieurs paraissant appartenir au monde le plus chic et avec qui j'ai à peine échangé quelques paroles, en prenant le café ou un verre de bière en leur compagnie, me viennent voir au bureau.

On me parle de notre première rencontre, de la sympathie que j'ai inspirée, enfin d'un tas de balivernes, puis tout à coup on démasque ses batteries.

On est dans les affaires,.. *On* traverse un moment de gêne imprévue... Une situation ridicule... une affaire superbe à réaliser dans laquelle même je pourrais avoir ma part... un ami intime à obliger, à tirer d'une situation scabreuse...tout cela pour peu de jours... remboursement prompt et assuré, etc., etc. Et puis, qui cinq cents, qui mille, deux mille... ou seulement cinquante francs, voire un *louis*.

C'est très bon genre, très distingué, de dire un *louis*.

Ma réponse est invariablement la même.

Désolé... serais certes tout disposé,.. très heureux même. Mais pas un sou à moi. Suis très gêné pour l'instant moi-même.Mes appointements suffisent à peine etc.. etc.

Alors l'emprunteur accouche : *Mais, et votre caisse*?

« Et ta sœur? » suis-je chaque fois tenté de répondre au gentleman en le reconduisant, pour terminer ces scènes ridicules et malpropres.

Et c'est soi-disant « comme il faut », ce monde interlope de faiseurs et d'escrocs,qui ne craindraient nullement d'envoyer un pauvre diable de caissier au bagne pour pouvoir, eux, continuer de gobichonner à trente ou quarante francs par jour, sans qu'on leur connaisse un seul moyen de gagner cent sous en travaillant.

Cavaignac vient de mourir à la chasse, d'une rupture d'anévrisme, dit-on. Il a eu la mort qu'il méritait. Il s'était assez gorgé de sang en juin pour en devoir étouffer un jour.

15 janvier 1858.

Il n'est bruit dans Paris, aujourd'hui, que de l'*Affaire de l'Opéra.*

Une chose frappe tout d'abord : c'est l'indifférence avec laquelle on accueille l'idée que Badinguet et Madame son épouse auraient bien pu y rester.

On fulmine contre les auteurs encore peu connus de l'attentat; on les invective même. Mais partout se manifeste la même pensée : c'était bien la peine de tuer et d'estropier tant de gens qui n'en peuvent mais, pour ne pas même atteindre ceux qu'on visait !...

Décidément l'amour pour l'empereur n'est pas bien vif chez les Parisiens.

Les badauds seront à l'avenir moins empressés d'aller bêtement contempler les révérences automatiques et passablement grotesques de madame Napoléon III.

Me voilà enfin au clair avec les Raspail !

Au moment même où je pensais, ma situation s'étant améliorée, aller solder le terme dont je leur suis resté débiteur, je rencontre George Duchêne, l'ex-gérant du *Peuple*, resté collaborateur fidèle de Proudhon.

Par hasard il me rappelle les démarches faites autrefois à mon sujet par Léon Legault et m'apprend que si elles n'eurent pas de suite favorable, c'était parce que le sieur Camille Raspail avait dit avoir la preuve que j'étais un mouchard.

— C'est bien de Legault que vous tenez directement ce renseignement? dis-je à Duchêne.

— Parfaitement et je suis prêt à le certifier même devant Camille si vous le désirez.

— C'est bien, je ne tarderai pas à vous rappeler votre promesse.

Le lendemain même j'écrivais à M. Camille Raspail qu'étant maintenant en mesure de régler une vieille dette envers lui, je le priais de me fixer un rendez-vous à ce propos, ajoutant que je profiterais de cette entrevue pour lui demander de s'expliquer devant moi et un ami sur certains propos désobligeants tenus par lui.

Je reçois alors la visite d'un homme d'affaires qui m'offre de me donner quittance.

Je refuse et récrit une lettre assez vive à M. Camille, qui, cette fois, m'envoie un de ses amis, M. Joncières ou Jonquières, lequel m'apporte l'acceptation d'un rendez-vous rue Carnotet me demande de lui permettre d'assister à notre entretien.

L'entrevue a lieu — sous la présidence du papa en en bronze, couronné d'épines.

Je commence par acquitter ma dette en m'excusant de ne l'avoir pu faire plus tôt.

Libéré comme débiteur, je répète les propos que m'a rapportés Duchêne, comme les tenant de Legault, malheureusement absent de Paris.

M. Camille Raspail nie formellement les avoir tenus.

« Il a, comme c'était son devoir, simplement voulu sauvegarder les intérêts de la famille en expulsant de sa maison un locataire insolvable. »

Legault, aurait donc menti, alors ?

Dès son retour, je l'avertis des dénégations formelles de Camille.

Nouvelle entrevue le dimanche d'après, mais cette fois Legault est présent. Plus moyen de nier.

« Mais *notre* ami a mal compris. Jamais il n'est venu
« à la pensée de Monsieur le gérant de supposer quoi
« que ce soit d'injurieux à mon égard.

« Il a parlé en termes généraux.

« La famille a souvent été la dupe de gens envoyés
« par la police soit comme malades, ne payant ni con-
« sultations ni médicaments, soit comme locataires, ne
« payant pas leur loyer. Et cela dans le but de ruiner
« ces pauvres Raspail dont on conspire la perte.

« Dès lors on a cherché à mettre en garde Legault

« contre les entraînements de son bon cœur, etc.,etc.»

Duchêne, Legault et moi nous sortons de là en haussant les épaules, dégoûtés de tant de pleutrerie.

Nous ne pouvions rien de plus, malheureusement, ayant eu la sottise d'accepter que cette seconde entrevue eût lieu chez ce triste sire.

Au moindre éclat chez lui, il eût sans nul doute appelé la police.

C'est « Rapaces » et non Raspail que devrait se nommer toute cette nichée d' « amis du peuple ».

Ils n'agissent jamais autrement — nous dit Legault, quand ils se trouvent en compétition d'intérêts avec quelqu'un.

2 Mai 1859

Ce qui s'est passé hier à la Bastille était vraiment odieux.

Ce n'est pas de l'enthousiasme, mais de la démence qu'a manifesté la foule au départ de Badinguet pour l'Italie.

En quelques minutes ses chevaux ont été dételés et et la calèche traînée à bras jusqu'au train qui devait l'emmener. Et tout cela en hurlant la *Marseillaise* et Vive l'Italie!

Ainsi tout est oublié.

Etranglement de la République, déportations, massacres, mise de la France en coupes réglées, tout cela n'existe plus ! Badinguet est mort; vive l'empereur !

Soit, Vive l'Italie ! Vive son indépendance ! Mais l'assassin de la République romaine et de la nôtre peut-il sérieusement devenir le libérateur des peuples ?

Qu'à l'aide de la bravoure inconsciente de nos soldats il puisse faire passer les Italiens d'un maître à l'autre, c'est possible. Mais les rendre libres ? Allons donc !

Et si vraiment les Italiens n'ont en vue que de chan-

ger de maître, qu'ils le fassent, c'est leur droit, cela ne nous regarde pas.

Mais que nous sacrifiions la Révolution aux intérêts du roi « galant homme », c'est plus que de la folie : C'est de la trahison.

Cette journée d'hier m'a paru vraiment plus terrible encore que le *Deux-Décembre.*

La grande morte d'alors sortant de sa tombe et donnant le baiser de paix à son assassin !

. . . .

Un an s'est écoulé depuis... et Badinguet, comme on devait s'y attendre,a trahi ses engagements.

Heureusement Garibaldi et ses mille compagnons viennent de faire faire un pas immense aux Italiens qui, s'ils le veulent sérieusement cette fois, pourront compléter leur œuvre d'affranchissement sans le honteux concours du bourreau d'Orsini.

Ici, on commence à revenir singulièrement de l'amour dont on s'était subitement épris pour le Napoléon qui devait affranchir l'Italie jusqu'à l'Adriatique : Badinguet est redevenu Badinguet comme devant.

Et ce sont les jeunes qui donnent la note ; c'est bon signe.

Il circule en ce moment dans Paris une traduction de vers latins composés par un élève de l'institution Massin, le jeune *Richard*, à l'occasion du Grand Concours.

Le vieux Jérôme, un incorrigible et honteux paillard, le père de Plonplon enfin, étant mort, le ministre de l'instruction publique, le sieur Rouland, n'a-t-il pas eu l'audacieuse bassesse de donner aux jeunes gens des lycées l'éloge du crapuleux vieillard comme sujet de concours.

La plupart des concurrents se sont contentés d'en rire, mais, désireux d'obtenir le prix, ils ne s'attelèrent pas moins à la sale besogne qu'on leur imposait.

Seul, Jacques Richard, un fils de proscrit du Deux-

Décembre, paraît-il, en a été sérieusement indigné et a lancé cette méprisante réponse à Rouland :

Vous ne comprenez pas qu'il eût été plus sage
De laisser reposer cet homme en son tombeau.
. . . .
Vous voulez que, prenant cette vie au passage,
La Muse de l'Histoire y porte son flambeau.
. . . .
Vous ne comprenez pas que, pour des jours prospères,
Nous réservons nos chants avec un soin jaloux ;
Qu'il en est parmi nous, peut-être, dont les pères
Furent, hier, massacrés par vos maîtres à vous.

Que nous attendons tous, le cœur plein d'espérance,
L'heure si désirée et si longue à venir,
L'heure du grand réveil, l'heure sainte où la France,
Elle aussi, du passé voudra se souvenir.
. . . .
Non. Vous vous êtes dit, au fond de votre chambre,
Ils chanteront. Vieillard, vous vous trompiez. Allez,
Faites chanter la France, aux fers depuis décembre,
Mais que ce ne soit pas par des fils d'exilés.
. . . .
Et s'il faut au vieux roi qui dort aux invalides,
Vieux fou qu'hier encore sa maîtresse battait,
Quelques vers bien sentis, quelques hymnes splendides,
Nous en laissons la gloire à Monsieur Belmontet.

On enrage, dit-on, aux Tuileries. Mais que faire?

On ne peut pourtant ni fusiller ni transporter un collégien de dix-huit ans.

Si du moins on pouvait se venger sur le père !

Legault vient de me conter une bien bonne histoire. Elle dépeint très drôlement la tartuferie de la bourgeoisie républicaine lorsque ses prétendues convictions se trouvent aux prises avec sa bourse.

Il y a quelques mois, notre ami fondait avec l'éditeur Barba une petite revue hebdomadaire, sous le titre de : *Revue du Peuple*, purement littéraire bien entendu, n'ayant pas le moyen de payer un cautionnement.

Duchêne, entre autres, y collaborait et, sous la rubrique : *Récréations scientifiques*, y avait fourni quelques articles très intéressants.

Cette publication, vendue vingt-cinq centimes le numéro de deux feuilles in-4° portant une couverture ornée d'un frontispice de Gustave Doré, avait quelque chance de prendre dans le milieu auquel elle s'adressait.

Mais voilà qu'au dixième numéro, Barba perd, avec les Hachette, un procès à propos de la publication des œuvres posthumes de Saint-Simon.

Il s'agit de soixante mille francs; partant, plus de revue.

Legault en est atterré. Il avait espéré que cela lui fournirait des moyens d'existence un peu moins précaires.

A quelques jours de la fatale nouvelle, un lundi soir, il arrive chez Laurent Pichat, qui chaque semaine, tient chez lui cercle littéraire, artistique et surtout politique.

Tous les fidèles de ces soirées sont républicains ou du moins adversaires de l'empire. Sur ce terrain, on est sûr d'être accepté. On y maquignonne fort les élections.

A l'entrée de Legault, le maître du logis est en train de protester contre les expropriations ayant en vue la reconstruction d'à peu près la moitié de Paris.

Mais ce n'est pas à propos des voleries et des tripotages honteux auxquels donnent lieu ces expropriations, ni contre le système de stratégie militaire qui en est le vrai but, que Pichat s'indigne.

Le vrai motif de sa colère est que son oncle et lui vont être expropriés de la vaste rotonde habitée par les revendeurs du temple, ce qui va faire tomber dans la poche de ses propriétaires près d'un million et demi dont ils ne sauront assez promptement trouver l'emploi!

Et tous les assistants de faire chorus sur les misères du pauvre homme et de son oncle.

Remarquant enfin l'air soucieux de Legault, on lui en demande la cause.

Notre ami raconte les mésaventures de Barba et les siennes par contre-coup.

— Quoi! vraiment! Cette si excellente, si intéressante, si utile Revue va disparaître! Comme c'est dommage! Quel guignon! Mais faut-il donc une bien grosse somme pour empêcher ce malheur?

— Une misère. Huit à dix mille francs au plus et peut-être moins. De quoi vivre un an au plus, et au bout de ce temps, elle pourra certainement se suffire à elle-même.

— Quel malheur que les républicains soient si pauvres! observe avec chagrin, Laurent Pichat, le *pauvre exproprié.*

« Nul n'est censé ignorer la loi », tel est l'axiome juridique qui règle les rapports des justiciables avec messieurs leurs juges à tous les degrés, ces justiciables fussent-ils sourds-muets et aveugles de naissance.

Mais, comme depuis quatre-vingts ans surtout nous sommes pourvus d'une machine à légiférer qui produit des lois à jet continu, il arrive que ceux qui les font, ceux qui les appliquent et ceux qui les enfreignent ne les connaissent généralement ni les uns ni les autres.

Duchêne et moi nous venons d'en fournir une preuve lumineuse, démontrant le gâchis juridique dans lequel nous a plongés la manie légiférante, et dévoilant aussi le système d'escroqueries que pratiquent les compagnies de chemins de fer envers le public, escroqueries que protège depuis quinze ans l'ignorance absolue des juges en ces matières.

Le 27 mars dernier, George Duchêne et moi nous étions allés à Meaux pour y passer la journée chez un ami.

Nous avions pris nos billets de retour, non par écocomie, la réduction totale n'étant que de *vnigt centimes,*

mais pour avoir la latitude de n'arriver que juste au départ du train de retour,

Cette précaution nous perdit : nous manquâmes le train et c'était le dernier!

On nous dit alors pour nous consoler qu'un autre train de grande ligne passera à Meaux vers trois heure du matin et nous amènera à Paris avant cinq heures.

A l'heure dite cette fois nous partons. Mais, près d'arriver, nous nous demandons si l'on acceptera nos retours.

Certainement le train qui nous ramène n'appartient pas au service de la veille. Nous sommes sortis des termes du contrat. Mais, pensons-nous, nous n'avons qu'à payer la différence consentie au départ; là doit s'arrêter le droit de la Compagnie.

Forts de cette pensée,quipour nous ne fait pas l'ombre d'un doute, nous arrivons tranquillement à la porte de sortie et nous tendons nos billets au préposé.

L'employé regarde et refuse de nous laisser passer.

Lorsque tout le monde est parti, il nous réclame le montant intégral du prix de retour, nos billets étant absolument périmés, nous affirme-il.

Nous lui répliquons qu'il doit se tromper, et cela avec tant d'assurance qu'il en est ébranlé et offre de nous laisser partir — mais sans prendre les billets — sous la seule réserve de lui laisser loyalement nos noms et adresses, ce que nous acceptons de faire.

Le soir même, nous recevions la lettre suivante de M. A. de Montézon, commissaire-administratif de la gare de l'Est,représentant de l'Etat, chargé de veiller à l'application des lois, ordonnances et règlements relatifs à la police des chemins de fer :

Paris, 28 mars 1862

Monsieur,

C'est à tort qu'arrivé ce matin de Meaux à Paris par le train n° 30,

à 4 h. 15 m., avec un billet de retour qui ne vous avait été délivré que pour la journée du 27 jusqu'au dernier train, vous vous êtes refusé à payer le prix du parcours que vous veniez de faire par un train parti de Meaux le 28, jour où votre billet était légalement périmé.

Afin de vous éviter les désagréments d'un procès-verbal pour contravention à l'ordre de service du 14 novembre 1861, homologué par Son Excellence le ministre des travaux publics, auquel la Compagnie des chemins de fer de l'Est est en droit de me requérir, je préfère, par une démarche de conciliatiou, vous engager à payer à la Compagnie la somme de 2 fr. 10, prix de ce parcours en troisième classe. Obligé, bien malgré moi, que je serais, par votre refus, d'obtempérer à la réquisition du chef de gare.

J'ai l'honneur, monsieur, etc.

SIGNÉ :

Le commissaire de surveillance administrative

A. DE MONTÉZON.

Malgré la haute intervention de ce représentant de l'autorité et la précision formelle de son invitation. nous persistons, après en avoir délibéré, à ne point vouloir payer les *quarante-deux* sous qu'on nous réclame à chacun et nous déclinons à M. le commissaire les motifs de ce refus.

La discussion d'abord courtoise ne tarde pas à s'aigrir, M. le commissaire étant fort irascible.

Duchêne, très calme, lui offre *vingt centimes* qu'il dépose sur son bureau.

— Pour qui me prenez-vous? s'écrie le magistrat hors de lui.

— Oh ! rassurez-vous, nous ne prétendons point vous corrompre, réplique Duchêne, le sourire sur les lèvres.

Le Montézon écume, Duchêne reprend ses quatre sous et nous sortons.

De la gare de l'Est nous nous rendons chez un huissier du faubourg Saint-Denis à qui nous faisons faire un procès-verbal d'*offres réelles* qu'il devra signifier le soir même : Coût *six francs soixante-dix centimes* pour chacun de nous.

Ça va bien.

Le soir, à la brasserie de *Gambrinus*, nous trouvons Chatrian et Erckmann, les inséparables de Phalzbourg, à qui nous racontons l'affaire en riant.

Chatrian est chef du bureau des *titres* à la Compagnie de l'Est.

Il secoue la tête.

— Votre affaire n'est pas si drôle que ça. *La loi est formelle*, et depuis quinze ans les tribunaux ont une jurisprudence invariable: ils condamnent toujours. La loi est formelle, jurisprudence établie..; partout, on nous rebat les oreilles de ces fâcheux pronostics. Nous n'avons plus qu'à livrer nos têtes au bourreau.

Un mois se passe sans que nous entendions parler de rien.

Enfin, le 26 avril, nous recevons assignation devant la sixième chambre correctionnelle pour le 1er mai 1862, « répondre et procéder sur et aux fins d'une procédure » de laquelle il résulte que nous sommes prévenus de » nous être, le 28 mars, allant de Meaux à Paris, pla- » cés dans une voiture du chemin de l'Est, *sans avoir pris de billet*. »

Quel charabia !

La condamnation entraîne l'amende et la prison, *sur chef d'escroquerie!*

Dépenser *six francs soixante-dix centimes* par ministère d'huissier pour ne pas payer une seconde fois *quarante-deux sous* et être condamné comme « escroc », ça serait tout de même un peu dur.

Les bons juges ne nous laisseront pas parler, c'est clair: ils ont quinze ans de procédure invariable à ce sujet. L'intervention d'un avocat est indispensable pour contraindre le tribunal à écouter nos moyens de défense.

Duchêne va trouver Chaudey, la bête noire du directeur de l'Est, M. l'ingénieur Sauvage, à cause des discussions auxquelles donnent lieu les objections soule-

vées par lui à chaque assemblée d'actionnaires, dans sa rage de contrôle.

Chaudey, après avoir entendu les explications de Duchêne, accepte de nous défendre, sans s'expliquer davantage avec lui.

Hier donc, 1er mai 1862, nous nous présentons devant la sixième chambre, présidée par M. Salmon dont la figure blafarde et les lèvres pincées n'ont rien d'engageant.

Cet homme doit souffrir le martyre lorsqu'il est contraint d'acquitter un prévenu.

Trois affaires sont lestement expédiées d'abord, bien qu'il s'agisse cependant de longs mois de prison pour les condamnés.

Puis notre tour arrive.

— George Duchêne ?

— C'est moi, monsieur le président.

— Vous avez déjà subi neuf condamnations.

— Il y a erreur.

— Mais j'ai votre casier judiciaire sous les yeux.

— C'est qu'alors il est incomplet. J'ai été condamné *neuf fois* en police correctionnelle et *trois fois* en cour d'assises pour délits de presse, comme gérant du journal le *Peuple*.

Le juge Salmon devint vert.

— Vous, Lefrançais, vous avez été interdit à toujours comme instituteur pour *outrage aux mœurs*.

Rumeurs défavorables du public qui me prend pour quelque frère de la doctrine chrétienne, en rupture d'école.

— Vous dites, Monsieur le Président ?

— Je dis « outrages aux mœurs ». C'est écrit (*sic*).

— Il est impossible que mon casier porte cette qualification !

— Monsieur ! s'exclame le président.

— Je maintiens que ce casier est erroné. J'ai été en

effet interdit à toujours, mais pour *outrage à la morale publique*, résultant de la publication d'un programme d'éducation qualifié d'immoral, encore que le jury n'ait jamais été appelé à en décider. La différence vaut, ce me semble,la peine d'être relevée.

Retour de l'auditoire en ma faveur. On comprend la canaillerie du procédé.

Le président passe rapidement du vert au violet. Il baisse le nez,semble relire de nouveau et murmure un : « C'est vrai, j'avais mal lu ».

— Enfin, reprend-il aigrement, vous êtes montés tous deux à Meaux, frauduleusement, dans un wagon, et à l'arrivée à Paris, vous avez [tenté d'escroquer la Compagnie en refusant de payer votre place à l'employé qui, *s'il avait fait son devoir*, eût dû vous faire arrêter sur le champ. Le cas est prévu par l'ordre de service du 14 novembre 1861, conformément à l'ordonnance royale du 15 novembre 1846 et à la loi du 15 juillet 1845. Ces faits résultent de la contravention relevée contre vous par monsieur le commissaire de surveillance administrative de lagare de l'Est. En conséquence...

— Pardon, interrompons-nous. Nous demandons à développer nos motifs.

— Vos motifs ! ils sont des plus simples.C'était pour voyager gratis.

— C'est ce qui est à voir précisément, réplique Chaudey intervenant.

— Mais, maître Chaudey, les prévenus ont avoué. Depuis quinze ans il y a jurisprudence établie, reprend Salmon vexé.

— Messieurs les juges, l'affaire est très claire et ne demande pas de longs développements. Tout d'abord je dois dire que mes clients sont de très honorables gens, n'ayant jamais songé à voyager aux frais de la Compagnie, à laquelle ils avaient, d'avance, payé leur retour. Ils ont, au contraire, prétendu mettre fin

au système d'escroquerie dont le public est l'objet de la part des Compagnies. L'ordonnance invoquée et que rappelait tout à l'heure monsieur le président, donne absolument raison à mes clients qui s'y sont rigoureusement conformés en faisant, par ministère d'huissier, offres réelles de rembourser à la Compagnie les *vingt-centimes* par place qui lui revenaient seulement.

Cette ordonnance porte en effet que, durant *quarante-huit heures*, les coupons de retour non utilisés dans la journée où ils ont été délivrés *demeurent valables pour la somme payée au départ*, déduction faite du prix intégral du premier parcours. Or, M. le commissaire de surveillance, dont l'absence est regrettable, comme requérant a commis, en poursuivant mes clients au nom de l'ordonnance visée contre eux, une erreur d'autant plus *inexplicable* qu'étant alors secrétaire au ministère, il l'a contresignée en cette qualité.

Ceci dit, Chaudey se rassied au milieu de l'effarement des juges et du substitut qui ne savent quelle contenance garder.

Pour dire vrai, les prévenus étaient de leur côté passablement ébahis : ils ne savaient pas *connaître* si bien la loi.

Par hasard celle-ci se trouvait d'accord avec la plus simple équité !

Henri Monnier, seul, pourrait rendre l'effet comique que tous nous devions produire sur l'assistance.

Le président et ses assesseurs se regardent, muets et pétrifiés : quinze années de jurisprudence mises à néant ! Des centaines de condamnés ayant le droit de traiter leurs juges d'ignorants imbéciles ou de prévaricateurs au service des voleurs contre les volés!

Le substitut qui, porte le doux nom de Benoit, fouille sa serviette avec frénésie, sans regarder personne.

Seul le nez de Chaudey rutile d'une légitime satisfaction.

— Maître Chaudey, observe timidement le président revenu à une subite modestie, êtes-vous bien sûr qu'il n'est point intervenu depuis quelques dispositions législatives rectifiant le texte que vous venez de lire ?

— Je ne le crois pas, monsieur le président,et j'oserai même affirmer que non. Le ministère n'eût pas manqué de viser ces nouvelles dispositions dans l'assignation lancée à mes clients.

— Qu'en pensez-vous, monsieur le substitut ?

— Je ne trouve rien en ce moment, répond le malheureux Benoit, fort agité, mais demeuré muet comme une carpe jusqu'alors.

— Je suis seulement étonné que M• Chaudey n'ait pas cru devoir me communiquer le texte qu'il possède (*sic*).

—Je n'aurais eu garde d'oser supposer que le ministère public pût avoir besoin d'une telle communication et visât une ordonnance qui lui était inconnue. Une semblable supposition m'eût semblé absolument inconvenante.

Attrape..., Benoit ! Ce dernier coup l'achève. Il retombe anéanti sur son siège.

— Le tribunal va en délibérer, dit enfin Salmon redevenu impassible.

Et cette fois les trois juges se retirent dans la chambre du conseil. Il ne s'agit plus là d'un simple hochement de tête à droite et à gauche pour prendre un semblant d'avis des assesseurs.

La délibération dure une heure. On a fait venir la collection de toutes les lois, ordonnances et règlements concernant les chemins de fer. On n'a rien trouvé d'autre que le diable de document invoqué depuis quinze ans, sans que personne le connût.

Il faut se résigner ! Le tribunal rentre en séance et, d'une voix frémissante de colère, l'infortuné Salmon prononce notre acquittement, tous droits réservés à la

partie civile, quantau recouvrement des *vingt centimes* dont nous lui sommes débiteurs.

Acquittés ! — Pour un peu le public nous porterait en triomphe !

Moralité, tout le monde a invoqué la loi depuis quinze ans et nul ne la connaissait — les juges encore moins que tous les autres et pas même celui qui en requérait l'application après l'avoir signée.

Ce qui n'empêchera pas de répéter imperturbablement : « Nul n'est censé ignorer la loi ».

Grâce à la complicité des grands journaux, même libéraux, le public n'en continuera pas moins à être indignement exploité par les Compagnies de chemins de fer, dans des circonstances analogues.

Elles ont désormais la légalité pour elles.

Dès le lendemain de notre acquittement, nous avions fait lever le texte de l'arrêt — à nos frais, toujours.

Duchêne s'était mis en campagne pour obtenir des journaux les plus importants l'insertion dans leurs colonnes.

Le public ainsi averti pourrait alors se soustraire aux exactions des Compagnies qui auraient l'impudence de continuer à les pratiquer.

Nous n'étions que de simples jobards.

« Nous brouiller avec les Compagnies si complaisantes envers nous ? — Y pensez-vous? »

Telle fut à tous leur seule réponse.

Le *Temps* — qui vient de se fonder — a seul publié un article sur une « affaire de quatre sous », émané de a plume de son très sincère collaborateur juridique.

Mais deux jours après, Neftzer revenant de voyage administrait un galop furieux à Legault, secrétaire de la rédaction, pour avoir laissé passer cet article sans le lui soumettre.

Ce silence de la presse a encouragé les Compagnies, elles ont tant fait qu'elles viennent d'obtenir le rapport

de l'ancienne ordonnance et la promulgation d'une nouvelle qui leur donne raison pour l'avenir.

Plus ébahi encore que personne de notre acquittement, Chatrian nous prévient en ami que nous ferons bien de ne point nous mettre un jour sous la coupe de la Compagnie. Il parait qu'on nous en ferait alors voir de dures.

En attendant,nous lui promettons de rappeler,chaque fin de semestre, au directeur Sauvage, les vingt centimes que nous redevons, pour qu'il les porte à l'actif de son bilan.

1863

De nouvelles élections générales ont eu lieu cette année.

Nul, cette fois, parmi les candidats se disant républicains, n'a répugné au serment préalable exigé par le pouvoir depuis les élections de 1857.

Le *courage* des « cinq » qui se sont *sacrifiés* depuis six ans, a stimulé les aspirants à la timbale de député.

Jules Simon et Pelletan surtout, ces *purs* d'entre les purs, ont apporté une ardeur toute juvénile dans cet attendrissant sacrifice à leurs *vieilles convictions*.

Il faut lire l'instructif récit que vient d'en publier l'ouvrier ciseleur Tolain, l'un des auteurs du manifeste des *soixante*, (1) pour se faire une idée exacte des maquignonnages honteux auxquels se sont livrés les politiqueurs, exploitant sans vergogne, à leur unique profit, le suffrage universel, cette ironique manifestation de la souveraineté populaire. C'est à soulever le cœur.

Et tout cela pour aboutir à l'élection d'un *Thiers*, cet insulteur du peuple; d'un *Havin* qui, tous les huit

(1) « Quelques vérités sur les élections de Paris » (1863) par Tolain. — Dentu, éditeur.

jours, va s'empiffrer chez Badinguet ; d'un *Pelletan* qui, après juin 1848, léchant les bottes sanglantes de Cavaignac, trouvait qu'on n'avait pas assez massacré d'insurgés; d'un Jules *Simon* qui, depuis 1846, joue de toutes les guitares politico-religieuses, en cela cent fois plus jésuite que ceux auxquels il fait la guerre... pour rire !

Et encore ces *dévoués* sont-ils le « dessus du panier! »

Pauvres gogos d'électeurs, quelle mine facile à exploiter vous offrez à ces farceurs !

Pourtant, malgré le succès de leurs fumisteries électorales, les journaux qui ont mené l'affaire ne sont pas sans inquiétudes. Il y a du tirage.

Puis, un certain nombre d'ouvriers — des plus intelligents — commencent à regimber et à ne se plus laisser mener aussi docilement à l'abattoir électoral. La « capacité politique ouvrière » affirmée par les *soixante* commence à alarmer les gros bonnets du journalisme qui, depuis le coup d'Etat, étaient devenus seuls maître du terrain.

Et c'est peut-être pour la dernière fois qu'ils auront à travailler en souverains cette bonne pâte d'élections jusqu'alors si malléable.

Nous avions eu la drôlatique pensée, Duchêne et moi, de donner à l'abstention une expression plus tangible, en l'incarnant dans une candidature unique pour toutes les sections de Paris. Son caractère burlesque eût indiqué nettement le but que nous nous proposions.

Notre choix était tombé sur un maniaque que je rencontre quelquefois chez l'ancien libraire Sandré, l'éditeur des œuvres de l'école Lerousienne.

C'était Adolphe Bertron qui, sous le titre de « candidat humain », a pris, depuis le coup d'Etat, la succession de Wattebled, un autre toqué, connu autrefois sous le nom de « candidat perpétuel ».

Duchêne lança le premier ballon d'essai dans le *Phare de la Loire*, le seul journal qui, en France, s'affirme nettement comme républicain.

Bien entendu, ce journal ne l'inséra qu'à titre de plaisanterie.

Mais Proudhon prend feu et écrit aussitôt à Duchêne :
« Nous allons former un comité abstentionniste. On va
» faire un manifeste. C'est le côté sérieux de votre
» candidature Bertron, de même que celle-ci est le côté
» drôlatique de l'abstention. — Vous nous devez un
» coup de main si vous en êtes requis. »

Duchêne, en me communiquant cette lettre, ajoute comiquement : « Demande au *Phare* le numéro où il
» est question de notre projet. Je te rembourserai deux
» sous sur l'affranchissement. Il ne faut pas regarder
» aux *sacrifices !* »

D'autre part, nous recevions une convocation du vieux Charles Beslay, pour assister chez lui rue Oberkampf, à une réunion ayant pour but d'examiner la possibilité de produire des candidatures ouvrières.

Nous arrivons un dimanche matin, jour fixé pour cette réunion, et nous y trouvons une quinzaine d'ouvriers, parmi lesquels un seul m'est plus particulièrement connu, *André Murat*, mécanicien, dont je rencontre souvent le père chez Greppo. Il est plus mutuelliste que Proudhon ; je suis communiste. Nous ne nous entendons guère.

Tous ces citoyens croient à la nécessité de candidatures ouvrières et à la possibilité de leur attirer un nombre respectable d'adhérents.

L'un d'eux, grêle, pâle, déjà presque chauve, le regard froid et gouailleur, lit une sorte de programme sur l'adoption duquel les candidats ouvriers auraient à se prononcer. C'est le citoyen Tolain, ouvrier ciseleur.

La discussion s'engage. J'avoue que je ne crois pas à l'utilité de candidatures ouvrières. A mon avis,

tout ouvrier devenant député sera une force perdue pour le prolétariat.

L'abstention seule, pour moi, a une valeur effective, quoi qu'on en dise. C'est la retraite des travailleurs sur le mont Aventin, se séparant du monde bourgeois, s'organisant en dehors de lui et contre lui.

Sous quelque régime politique que s'exerce le suffrage universel — conception purement parlementaire et anti-prolétarienne, les résultats en seront toujours acquis aux conservateurs de l'ordre économique actuel.

L'ardeur toute particulière qu'apporte le pouvoir lui-même à combattre l'abstention me semble une preuve significative de la terreur qu'elle inspire. Cette terreur que partagent tous les partis politiques sans exception, en proclame, par contre, toute la valeur au point de vue de la révolution sociale.

Mais cette argumentation touche peu les assistants, et l'un deux, le citoyen *Perrachon*, persiste à affirmer que, seules, les candidatures ouvrières donneront au peuple le pain qui lui manque.

Je ne puis m'empêcher de lui répondre qu'en ce cas le peuple me paraît courir grand risque de mourir de faim.

Notre candidature Bertron n'en remporte pas moins une veste des mieux conditionnées.

C'est dommage : Bertron élu par tout Paris, c'eût été épique !

III

« Venez donc ce soir dîner à la maison, je vous ferai faire connaissance avec mon futur gendre », me dit ces jours derniers l'ami Tajan-Rogé, ancien saint-simonien que, vers la fin de 1849, j'avais vu arriver chez Mme Roland, qu'il embrassait en pleurant d'attendrissement.

Il revenait alors en droite ligne de Pétersbourg, où il était allé après la dispersion de Ménilmontant. Il y était resté quinze longues années, attaché au grand théâtre impérial de l'Opéra en qualité de premier violoncelliste.

Il fallait voir la joie d'enfant de cette nature d'artiste sur laquelle le temps n'avait pas mordu, heureuse de se retrouver dans un milieu où elle pouvait s'épancher enfin en toute liberté.

Je l'avais retrouvé, plus tard, à Londres, en 1852, où il donnait alors des matinées musicales en compagnie du pianiste Emile Prudent.

— C'est convenu,lui dis-je un peu étonné,car, malgré nos amicales relations,c'était la première fois qu'il me faisait semblable invitation.

Mon bureau étant situé sur le boulevard Bonne-Nouvelle, juste en face de la rue Mazagran où demeure Tajan-Rogé, j'étais chez lui le soir à l'heure cxacte.

Je renoue connaissance avec sa fille que j'avais vue quelquefois en compagnie de sa mère, chez madame Roland.

Rogé me présente ensuite un grand jeune homme dont le visage, un peu laiteux, est encadré de cheveux châtain-clair et d'une légère barbe rousse. Il a l'abord froid,solennel et ferait bonne figure dans les *Huguenots* ou encore dans le trio d'anabaptistes du *Prophète.*

— M. Henri Brisson me dit mon hôte.

Je ne connaissais que son nom pour l'avoir lu quelquefois dans le *Temps* et dans le *Phare de la Loire.*

Mais il n'est pas seulement journaliste ; il occupe aussi chez les frères Coigniet une importante situation en qualité de chef du contentieux — situation que ses connaissances juridiques lui permettent, dit-on,de bien remplir.

Il appartient à un groupe d'avocats républicains

composé d'Hérold, Desonnier, personnages insignifiants; Dréo, gendre de Garnier-Pagès, comme Badinguet est le neveu de son oncle; Jules Ferry, splendide valet de grande maison avec ses favoris en côtelettes; le beau Floquet aux cheveux frisés, rappelant à s'y méprendre les bustes en cire montés sur pivot tournant, exposés dans les vitrines des coiffeurs; Durier, qui pourrait être le produit insolite d'une grenouille et d'un hibou.

Tous — à l'exception de l'austère Brisson — emboîtent le pas à Ganesco, Valaque francisé, fort remuant, ex-directeur du *Courrier du Dimanche*, maintenant à à la tête du *Courrier de l'Europe* — toujours courrier de quelque chose — se faisant expulser de temps à autre, pour la forme sans doute, car, en somme, il ne quitte guère Paris que pour aller à Saint-Gratien où il est, dit-on, propriétaire.

Tous ces *jeunes*, de même que leur ami *Clément Duvernois*, ne demandent qu'à servir la République... à la condition qu'en retour cette bonne fille leur soit utile à quelque chose — donnant, donnant. « Ils cherchent leur voie «, comme le blond Duvernois et le noir Hector Pessard.

Ils sont aussi très assidus chez Emile Ollivier — un arrivé — depuis qu'il a épousé une des filles de Liszt plus séduisante sans doute que la mine de bedeau crasseux de monsieur son mari.

Après le café, nous trouvant seuls un moment, Tajan-Rogé qui avait remarqué la réserve, pour ne pas dire la froideur qui avait régné entre nous jusque-là, me demande brusquement : « Que pensez-vous d'Henri? »

J'avais justement la mémoire fraiche encore des « Misérables » que je venais de lire. Or, malgré moi, dès que j'eus été présenté à Brisson, il s'était établi dans mon esprit un rapprochement bizarre entre lui et Marius, ce type de bourgeois libéral si antipathique de Hugo.

-- Ma foi, répliquai-je un peu trop à la hâte, il me semble que M. Henri Brisson jouera bien les Marius et fera un jour, comme procureur de la République, de jolis réquisitoires contre nous.

A peine eus-je lancé ce diable de pronostic que je vis s'assombrir le front de mon vieil ami — et rapidement je changeai de conversation.

J'ai retrouvé le gendre de Tajan-Rogé comme frère *orateur* de la loge 133, du rite *Ecossais*, à laquelle je viens d'être affilié.

Ce n'est pas que j'aie jamais eu grand désir de pénétrer les *secrets* de la franc-maçonnerie dont l'importance m'a toujours semblé très exagérée.

Mais il n'y a guère d'autre moyen de se réunir sans tomber sous l'action directe de la police et comme on m'a affirmé que cette loge contenait bon nombre de républicains, je me suis décidé à « frapper à la porte du temple » — porte qui s'ouvre d'ailleurs très facilement à tous ceux qui peuvent verser *vingt-cinq francs* de droit d'entrée — sans préjudice de leurs cotisations mensuelles.

L'*hospitalité* écossaise coûte du reste cinquante pour cent de moins que celle du Grand-Orient de France — ce qui est à considérer pour les petites bourses.

Le rite écossais a aussi l'avantage de n'avoir pas pour grand-maître cet ignoble soudard de Magnan, l'un des coupe-jarrets du Deux-Décembre, que Badinguet a imposé au rite francais.

La loge 133, autrefois « Saint-Vincent-de-Paul », contient en effet bon nombre de républicains bourgeois appartenant aux professions libérales, mais fort peu d'ouvriers.

Albert Leroy, le directeur des conférences de la rue de la Paix, professeur démissionnaire au coup d'Etat, s'y partage le *Vénéralat* avec l'épais François Favre, rédacteur du *Monde maçonnique*, et le brave Schaeffer,

caissier du *Siècle*; Luchel, collaborateur de ce même journal, où il traite en connaisseur les questions vinicoles; Eugène Despois, professeur démissionnaire ; Léon Legault, secrétaire de la rédaction du *Temps* ; Floquet, Paul de Jouvencel, Ulbach, Songeon, Ulysse Parent en font partie.

A peine dans cette boîte, je regrette y d'être entré.

La maçonnerie n'est que la plus insipide et la plus religieuse des sociétés de bienfaisance.

Ce n'est pas même une société de secours mutuels dans laquelle ceux de ses membres qui ont besoin reçoivent l'assistance qui leur est dûe, à visage découvert et tête haute.

Bien que chacun concoure à l'entretien de la caisse commune, le vote des *médailles*,— quel patois! — a lieu au scrutin secret et le nom du bénéficiaire n'est connu que du frère délégué aux « métaux ».. *vulgo* du caissier.

Et ces braves gens se traitent de frères! Frères rougissant de se venir mutuellement en aide !

Puis, que de temps perdu, dans ces parlottes, en formalités mystiques, en cérémonies cultuelles des plus surannées et absolument ridicules!

N'était l'air sérieux et compassé des assistants on croirait vraiment assister à quelque charge du Palais-Royal.

Le cérémonial de ces séances(*tenues*)est servilement copié en partie sur celui du culte catholique.

Les noms d'un grand nombre de loges sont à faire rêver l'illustre Touche-à-Tout : *La Rose du Parfait Silence*, dont le huileux et plat Caubet est le *vénérable perpétuel* — *La loge Saint-Antoine du Parfait Contentement*. — *La Jérusalem des vallées égyptiennes*.— *Les Croisés de la Palestine*. — *Les Admirateurs de l'Univers*, etc., etc. Que penser de l'intelligence de gens qui

ont imaginé ces noms baroques ? A moins que ce ne fussent de joyeux fumistes.

En ce qui concerne la loge « Saint-Antoine, etc., » je me suis toujours demandé si c'était le cochon qui représentait le *parfait contentement*.

Comme doivent rire dans leur barbe ceux des membres de ces loges qui ne sont pas trop bébêtes, en songeant aux terreurs imbéciles qu'ils inspirent — soi-disant — aux dirigeants laïques ou sacerdotaux du monde profane !

Et avec quelle fierté les *croyants* de la maçonnerie étalent sur leur poitrine une foule de médailles et portent en sautoir des rubans de toutes couleurs aux broderies d'or représentant un tas de symboles auxquels ils ne comprennent absolument rien.

Mais cette institution contient aussi un certain nombre de malins qui, tout en riant *in petto* de cette burlesque ferblanterie et du rituel idiot auquel ils s'astreignent avec ferveur eux aussi, savent très bien s'en servir au profit de leurs tripotages électoraux ou de leurs affaires personnelles dans le monde profane, véritable et unique objectif de leur passion mystique pour l'*Acacia* et le G.·. A.·. D.·. l'U.

Etablir la fraternité universelle — tel est le but avoué pour les naïfs. — Exploiter la niaiserie de ceux-ci au bénéfice de leurs combinaisons intéressées, est le but réel des autres.

22 Janvier 1865.

Triste et bonne journée à la fois pour les révolutionnaires socialistes.

Nous venons d'enterrer Proudhon, mort à cinquante cinq ans à peine.

Ainsi que l'a justement fait remarquer Girardin dans la *Presse* de ce matin, c'est l'impuissance dans laquelle on l'a mis d'exercer son robuste talent de polémiste qui l'a tué.

Le *livre* en effet — et il savait le faire— ne suffisait pas à son tempérament de lutteur. Il lui fallait la discussion. C'était le journaliste par excellence.

Quelle brillante carrière, du 24 février au Deux-Décembre.

A cette date à jamais maudite entre toutes, fut pour toujours brisée sa plume vigoureuse, brutale même souvent, mais toujours fulgurante. Quels terribles éclairs en jaillissaient !

Et pourtant ce n'était pas toujours nos ennemis qui avaient à supporter la colère de ce rude sanglier. Quels furieux coups de boutoir il porta aux socialistes ! De quels sarcasmes, de quelles injures même il poursuivit leurs diverses écoles fouriéristes et communistes de tout genre. Quelles bordées en reçurent les amis de Louis Blanc, ceux de Cabet, de Pierre Leroux et de Considérant !

Et cependant, à part ces chefs d'école qui peut-être ne lui ont pas encore pardonné ses injustes attaques, je ne crois pas que, parmi ceux d'entre nous dont il a le plus froissé les convictions, beaucoup lui en gardent rancune à cette heure. Et l'on a raison.

Car s'il a parfois été dur pour les écolâtres, il a, du même coup, puissamment contribué à débarrasser la Révolution sociale des miévreries religieuses et du dogmatisme dans lesquels elle faisait fausse route et s'attardait.

Sans doute les conceptions positives de Proudhon sont bien au-dessous de celles qui excitaient sa colère : la chute prompte et misérable de sa fameuse *Banque du Peuple,* du succès de laquelle il répondait si solennellement, a prouvé son infériorité sous ce rapport. Mais les socialistes sincères de toutes les écoles ne lui seront jamais trop reconnaissants de les avoir contraints à sortir de leurs dogmes étroits, de leurs théories vagues de fraternité, et surtout de les avoir dégagés de tout principe autoritaire.

A ce titre, il a fait faire un pas de géant au socialisme qu'il a tiré pour toujours des griffes d'une énervante scolastique.

La bourgeoisie le comprenait bien ainsi.

Malgré l'étroitesse de ses théories sur la propriété et sa haine aveugle du communisme ; malgré les rires dont cette bourgeoisie accueillait ses critiques acerbes contre les chefs d'écoles, Proudhon lui inspirait une véritable terreur.

Aussi ce ne fut point seulement le gouvernement du Deux-Décembre qui refusa de lui rendre sa plume de journaliste, mais aussi la presse, dite libérale, qui mit un soin jaloux à lui fermer ses colonnes. Elle organisa même la conspiration du silence contre ses livres ; ce qui d'ailleurs n'en arrêta point la vente. Le *Manuel du spéculateur à la Bourse* entre autres, ainsi que sa *Justice dans la Révolution et dans l'Eglise* s'enlevèrent rapidement.

Mais ce succès ne valait pas pour le Franc-Comtois le tirage d'un seul article à cent mille exemplaires comme autrefois dans le *Peuple* ou la *Voix du Peuple* et il est mort de cette privation, plus que de la maladie de cœur dont il souffrait depuis dix ans.

Dès neuf heure du matin, la grande rue de Passy où se trouve la maison mortuaire est le rendez-vous de tous ceux qui veulent accompagner l'infatigable lutteur jusqu'à sa tombe.

Que de figures amies se retrouvent pour la première fois depuis bien longtemps, hélas !

On se presse les mains, on se raconte ce qu'on est devenu, les péripéties par lesquelles on a passé...

Pudeur ou négligence, on ne sait, point de police officielle, à l'exception des agents du quartier qui se contentent de faire place aux voitures.

Dans la cour, on a descendu une table, un fort cahier de papier blanc et ce qu'il faut pour écrire. Chacun

signe. Le hasard me fait repasser la plume à Emile de Girardin. Je ne l'avais jamais vu, mais je le reconnais facilement d'après ses photographies très répandues. Il signe en effet « Emile de Girardin ». Il paraît très ému. Peut-être le souvenir de ses anciennes luttes avec le mort lui revient-il en ce moment. Sa main a tremblé en signant. Il s'éloigne sans que personne semble l'avoir reconnu et va rejoindre Langlois et Duchêne, les organisateurs du convoi.

La foule a grossi. Nous sommes cinq à six mille.

Tout à coup le tambour retentit. Le bruit vient de la porte du Ranelagh, mais les détours de la rue ne laissent rien voir encore.

Le bruit augmente, se rapproche... et bientôt nous voyons apparaître de la troupe, colonel en tête.

La même pensée nous envahit : cette troupe est envoyée pour nous disperser et s'opposer à ce que nous suivions le convoi.

Aussitôt et d'un mouvement spontané nous serrons les rangs et barrons la chaussée. Les regards sont anxieux mais résolus. Il faudra que la troupe se retire ou nous passe sur le ventre. Un silence terrible a tout à coup succédé au brouhaha de nos conversations.

Langlois et Duchêne vont droit au colonel qui n'est plus qu'à cinquante pas à peine des premiers rangs. Langlois explique au colonel que Proudhon est mort et que la foule qu'il a sous les yeux est venue pour accompagner le corps jusqu'au cimetière.

Le colonel ne sait rien. Il revient de la promenade et retourne à la caserne de la Pépinière.

Comme il ne peut plus modifier son itinéraire, il dit à Langlois de faire ouvrir les rangs pour que ses hommes puissent continuer leur chemin.

On a compris. Les rangs se forment et la troupe s'engage entre deux haies vivantes.

Tout à coup une voix crie : «Battez aux champs!» Le

colonel, instinctivement,lève son épée, la batterie funèbre s'exécute, les têtes se découvrent et le régiment défile devant la maison mortuaire en présentant les armes.

Une profonde émotion s'empare de tous. On s'étreint les mains en silence. Pas un cri, pas un mot dans cette foule dominée par un sentiment de fièrté digne.

On se sent revivre. Tout n'est donc pas fini...

Au cimetière, Langlois, Chaudey et Massol prennent tour à tour la parole.

Ce dernier, ex-Saint-Simonien resté en dehors des compromis auxquels se sont livrés ses anciens amis, est demeuré fidèle à ses convictions socialistes.

Vénérable de la loge *La Renaissance*, Massol tente de révivifier la Maçonnerie en lui donnant une direction philosophique plus précise et en la débarassant de ses formules et de ses pratiques mystiques et surannées. Tâche ingrate et stérile. — On ne réssuscite pas les morts.

Il retrace à grands traits la vie du prolétaire bisontin qui a remué tant d'idées; met en lumière son âpreté au travail, son activité de pensée, ses habitudes modestes, héritage de son père le tonnelier, habitudes qui jurent si heureusement avec celles de notre époque.

Massol enfin nous fait connaître Proudhon fidèle à ses amitiés, réservé devant de nouvelles relations, puis s'y donnant ensuite tout entier, sans réserve et sans même se soucier de l'abus qu'on peut faire d'un dévouement qu'il ne marchanda jamais.

Ce portrait est pour beaucoup une révélation. On s'était fait l'idée d'une sorte de sanglier toujours sur la défensive, toujours prêt à l'attaque et peu capable de tendresse.

Pour moi une chose me frappe durant ce discours. De grosses larmes roulent dans les yeux de Duchêne, le meilleur, le plus désintéressé et le plus indépendant à la fois des amis de Proudhon. Et pourtant il n'est pas, lui, d'une sensibilité facile à exciter.

La veille de l'enterrement, je soupais avec Pierre Dupont et Dupas, le pharmacien raspailliste qui, lui aussi, eut à supporter les plus indignes procédés de la part de l'irascible et peu sympathique chimiste.

Dupont, dans la journée, était allé à Passy présenter ses condoléances à Mme Proudhon. Il avait pu contempler une dernière fois la tête du grand penseur que Carjat était en train de reproduire en photographie.

Sous l'empire encore de l'impression produite sur lui par la majestueuse grandeur que la mort avait donnée à Proudhon, le chantre des *Ouvriers* et des *Paysans*, crayonna sur la table les vers suivants, dont Dupas et moi nous avons pris copie sous sa dictée :

Non, rien n'ôtera de ma vue
La grande tête que j'ai vue
Aujourd'hui !
Toujours vivante, quoique morte !
Il fallait, pour être aussi forte,
Qu'elle fût *lui*.
Lui, tout entier, Proudhon, cet homme
Qui n'a pu nous donner sa somme,
Tant nos esprits
S'égarent aux futiles choses ;
Tant les effets cachent les causes ;
Dans ce Paris !
Pourtant il faut que tu tressailles
Et donnes à ses funérailles,
Paris enfant,
Cette auréole sympathique
Qu'à ses héros donnait l'Attique,
Sois triomphant.
Sans tambour, clairons ni bannières,
Sans gémissements, sans prières,
Sois solennel !
Toi qui ris, pour une fois pense :
Proudhon ajoute à la science
Un immortel.

Les socialistes ont dignement réalisé le vœu de Pierre Dupont.

Il parait qu'en haut lieu on est fort irrité de l'attitude correcte du lieutenant-colonel qui conduisait le régiment et a fait rendre les honneurs militaires à Proudhon.

Cet officier, réprimandé, vient de nier, par lettre publique, qu'il eût levé son épée pour ordonner de « battre aux champs » durant le défilé.

Les journaux officiels épiloguent sur la probabilité même d'une telle *inconvenance.*

A qui fera-t-on croire que cette batterie eût pu être exécutée sans ordre, pourtant ?

Imbéciles! qui ne s'aperçoivent pas que leurs démentis ne changent rien au fait, avéré.

Ne comprennent-ils donc pas que plus ils le contestent plus ils en soulignent l'importance?

Il s'est produit aujourd'hui dans notre loge une bien amusante histoire.

A propos d'une insignifiante discussion, Floquet, récemment admis parmi nous, et peu familiarisé encore avec la mimique en usage dans ces boîtes à grimaces, a. paraît-il, manqué *gravement* à l'observance de ces simagrées, chères au bon frère Luchet qui répète sans cesse, avec conviction, que si on ne les fait pas respecter, « la Maçonnerie ne sera plus de la maçonnerie... » Gribouille est absolument de cet avis, lui aussi.

Donc, le f.·. Floquet ayant enfreint le rituel, l'excellent f.·. Henri Brisson, en ce moment *vénérable* de la Loge, sur la réquisition du f.·. Luchet, qui en est *orateur* comme qui dirait procureur impérial, ordonne au criminel de se placer « entre les deux colonnes. »

Sans savoir de quoi il s'agit, f.·. Floquet obéit au Vénérable et celui-ci le laisse en *pénitence*, mais heureusement sans bonnet d'âne, tout le reste de la séance, c'est-à-dire environ une heure.

Rien d'amusant comme la mine à demi-rieuse des bons frères présents, l'air calme et digne du vénérable

Pet-de-Loup — tout fier de sa fumisterie et la tête résignée du f.˙. Floquet, attendant toujours qu'on lui explique le mot de l'énigme.

Il ne l'obtint qu'après la séance; les camarades lui expliquent la chose en riant aux larmes.

Somme toute le plus niais des deux n'est certainement pas la victime de cette sotte plaisanterie qui, c'est probable, ne la pardonnera jamais à son auteur.

Il est d'usage parmi les quelques groupes républicains qui subsistent encore de se réunir, à chaque anniversaire du 24 février, dans des banquets plus ou moins modestes, suivant la situation sociale des convives. On n'y rencontre généralement guère d'ouvriers, soit par raison d'économie, soit parce qu'en somme cette date leur rappelle l'immense duperie dont ils furent victimes alors et l'hécatombe qui suivit bientôt après.

Peu cultuel, je n'ai pas grand goût pour les émotions provoquées à jour fixe, et puis je suis de ceux qui n'oublient pas juin.

De plus, les mille précautions dont on s'entoure pour manger dans ce cas quelques tranches de gigot entre amis me sont désagréables.

Si, même les portes closes, on ne peut parler à cœur ouvert, merci bien !

Les discours à « fines allusions » m'assomment.

Pourtant j'ai accepté cette année l'invitation d'assister à un banquet organisé par quelques compagnons de notre Loge.

Le repas a eu lieu dans le faubourg Montmartre. Je n'y ai pas trouvé grand entrain.

Le premier toast est porté « à la petite fille de notre ami Schæffer ! »

Comme tous nous connaissons le vieux caissier du *Siècle*, on se lève avec empressement. Mais je ne comprends pas pourquoi la fille de notre ami se trouve asso-

ciée à l'anniversaire du 24 février,et je demande à voix basse,à mon ami Ulysse Parent,quelques explications.

— Ne sais-tu pas qu'elle se nomme Marianne?

Ce fut un trait de lumière.

Quel ingénieux détour pour boire à la République!

Est-ce assez bien trouvé? Et dire qu'on est fier de se réunir ainsi pour dire ou entendre de si jolies choses!

Je me disposais à me retirer, craigant de faire tache au milieu de cet attendrissant spectacle, lorsque se lève un homme au profil de chouette, n'ayant qu'un œil de bon, mais qui vit pour deux. Il parait vingt-cinq ans environ. Sa parole chaude, vibrante, force de suite l'attention. Son accent méridional des plus prononcés ajoute à l'originalité de son discours.

Je demande à l'un de mes voisins A. Lafont, qui fait les « Halles et marchés » au *Temps,* le nom de ce jeune orateur.

— C'est *Léon*, un avocat nouvellement reçu. Il est très connu au quartier ».

— Léon qui?

— Léon Gambetta, de Cahors. Il est secrétaire de Laurier. Il travaille pour la députation.

12 mars 1865.

Mauvaise journée pour l'Empire. On vient d'enterrer Morny, l'inspirateur et le directeur du coup d'Etat.

D'autre part, tout Paris s'arrache les *Propos de Labiénus*, de Rogeard.Ce chef-d'œuvre des pamphlets est en train de courir le monde, comme son auteur, d'ailleurs, qui a dû se soustraire aux effets de l'impitoyable haine qu'il a déchaînée contre lui. Mais qu'importe?

Brochure et enterrement, deux coups terribles. L'aigle de Boulogne a du plomb dans l'aile.

Le parquet de Paris vient d'inventer un nouveau

genre de délit. Celui de relations entre gens de conditions sociales différentes.

Un certain nombre d'étudiants, de jeunes avocats et d'ouvriers se réunissaient habituellement dans un café du boulevard Saint-Michel : *La Renaissance.*

Un beau soir la police a fait irruption dans ce café et arrêté tous ceux qui se trouvaient dans une salle spéciale, comme formant une société secrète.

La plupart des membres de la prétendue société secrète ont dû être relachés, rien n'ayant pu établir qu'ils y fussent affiliés.

Seuls les avocats Tridon et Protot, les frères Levraud, dont l'un est commerçant et l'autre étudiant en médecine, l'élève ingénieur Henri Villeneuve, l'étudiant en droit Calavaz, l'employé Vaissier et l'ouvrier ébéniste Genton, ont été traduits devant la 6e chambre présidée par le sieur Delesvaux, sorte de Laubardemont infime, dont les habitudes crapuleuses font rougir jusqu'à ses collègues.

La seule preuve matérielle invoquée contre ces jeunes gens par le ministère public, consiste en listes trouvées chez plusieurs d'entre eux et qu'ils affirment être celles d'abonnés au *Candide,* journal fondé par Tridon et quelques amis de Blanqui, en remplacement de la *Rive gauche* disparue après la publication des *Propos de Labiénus.*

Mais peu importe à l'accusateur les dénégations des prévenus ? Il existe une preuve *morale* bien plus sérieuse de l'existence réelle de cette société secrète.

Comment s'expliquer autrement que pour un tel but les relations suivies et constatées par une série de rapports de police et les aveux des accusés eux-mêmes ; comment s'expliquer ces relations, cette « *alliance insolite, monstrueuse, d'étudiants et d'ouvriers que séparent ordinairement la position sociale, les différences de fortune et d'éducation* ? »

Cet argument a paru d'une telle évidence à Delesvaux et à ses assesseurs qu'ils ont condamné tous les accusés à plusieurs mois de prison.

Ce qui n'empêchera pas les bonapartistes de déclarer plus que jamais que l'Empire n'est autre chose qu'une « Démocratrie couronnée. »

Décidément le réveil commence.

Les ouvriers, qui jusqu'alors étaient ou indifférents ou inféodés aux politiciens, commencent à vouloir de nouveau se constituer en force pour agir sur un terrain qui leur soit propre, et en vue d'obtenir la révision des ois et règlements qui régissent leurs relations avec leurs employeurs.

En septembre 1866 s'est tenu à Genève, dans la brasserie Treiber, un premier congrès de délégués d'ouvriers de Paris, d'Allemagne, d'Angleterre et de Suisse, pour jeter les bases d'une association « Internationale des Travailleurs », ayant pour but leur affranchissement économique.

Cette association, dont un comité est établi à Paris, est déjà l'objet de commentaires peu bienveillants, surtout chez les républicains non socialistes.

On lui reproche de se désintéresser de la question politique, ainsi que la tolérance dont jouit son comité de la « rue des Gravilliers », tolérance qui repose uniquement, d'ailleurs, sur ce fait qu'on n'a eu encore jusqu'à présent aucune illégalité à relever contre ce comité.

Quant à son désintéressement de la politique, il lui est simplement imposé, puisque le groupe ne peut exister qu'à la condition formelle de rester sur le seul terrain économique.

Autant vaudrait alors lui reprocher son existence même. Ce serait plus sincère.

Il est vrai que c'est là le fond de la pensée de ceux

qui redoutent de voir un jour les ouvriers travailler pour leur propre compte, sans souci des célèbres *cinq* ni de ceux qui aspirent à les aller renforcer dans l'opposition de parade que ceux-ci font à l'Empire.

A ces accusations, s'ajoute, contre certains membres du comité de Paris, celle d'avoir fait, dit-on, des démarches auprès du «César déclassé » qui règne au Palais-Royal

Le fait peut n'être pas inexact, mais combien sont les hôtes assidus de Plonplon parmi ceux qui incriminent les ouvriers ! Est-ce que là encore il n'y aurait pas plus de crainte de concurrence que de dignité réelle de la part de ces *purs* ?

Il faut croire pourtant qu'on n'a guère confiance dans le dévouement de ces prétendues nouvelles recrues de l'Empire, puisque, pour contrebalancer sans doute leur influence possible sur leurs camarades d'ateliers, les bonapartistes reprennent l'essai tenté en 1860, à l'aide du journal l'*Espérance*, dirigé par Armand Lévy, et pour lequel on avait alors inutilement tenté de s'assurer le concours de Pierre Leroux.

Ces messieurs viennent de fonder, de leur côté, un nouveau groupement ouvrier sous le titre de « Société des invalides civils du travail » présidé par le marquis Du Planty, exalté dans le *Pays* par la plume de Granguillot et dirigé en réalité par le secrétaire général, un certain Gabriel Hugelmann, ex-transporté de Juin, devenu l'un des plus éhontés fricoteurs de la presse française.

Les anciens de 48, ou du moins les littérateurs du parti, tentent aussi leur groupement International sous le nom de « Ligue de la Paix et de la Liberté. »

C'est l'ex-Saint-Simonien, ci-devant fouriériste, Ch. Lemonnier, ancien chef de bureau au Crédit Mobilier, et retiré... après fortune faite, qui conduit la musique.

Leur dada est de substituer à la guerre actuelle un nouveau conseil d'Amphictyons chargés de décider arbitralement et sans appel de tous les conflits qui pourront s'élever à l'avenir entre les diverses puissances.

Braves cœurs, va ! qui s'imaginent que les monarques accepteront leurs théories humanitaires renouvelées de l'abbé de Saint-Pierre.

Mais, bonnes gens, s'il n'y avait plus de guerre, comment feraient-ils la main à leurs armées, bien plus destinées encore à les protéger contre leurs sujets qu'à sauvegarder l'intégrité et l'indépendance de leurs territoires?

Toujours l'histoire du grain de sel à placer d'abord sur la queue de l'oiseau pour le prendre.

Et dire que c'est un socialiste, en compagnie de philosophes à la Quinet et consorts, qui prétend atteler la France à cette charrette !

Ils doivent organiser, eux aussi, un congrès international pour l'an prochain, à Genève.

En somme, ce besoin pour tous de se réunir, de se grouper, de discuter de l'avenir et des moyens de le réaliser est un heureux symptôme. Cela indique que l'heure approche où nous sortirons de l'infect bourbier dans lequel nous ont plongés la trahison des bourgeois de 48 et le guet-apens de Décembre.

On vient de fusiller deux voltigeurs de la Garde, corses tous deux qui, étant ivres, ont littéralement mis à sac la maisonnette d'un marchand de vin, du côté de Rueil, et massacré le malheureux débitant, sa femme et une jeune fille, leur servante.

On leur avait, paraît-il, refusé de l'eau-de-vie, alors que, déjà tout-à-fait saouls, ils rentraient à leur caserne.

Je ne fais partie d'aucune société pour l'abolition de

la peine de mort, question débattue mais non encore résolue, il me semble. — Tant que des milliers de travailleurs auront tête, bras et jambes coupés, ventre étripé par le machinisme industriel, pour la plus grande gloire et la satisfaction du dieu Capital, je réserve mes larmes en faveur de ceux-ci.

Sans doute le fameux argument d'Alphonse Karr, imbécile partisan de la peine de mort, est d'un ramolli; mais la suppression de la peine de mort encourue chaque jour à l'usine par les exploités de la grande industrie, me paraît beaucoup plus urgente que celle de la peine infligée par les juges. Supprimons avant tout la première, la seconde, logiquement, viendra après.

Mais ce qu'il y a de monstrueux dans l'affaire de ces deux voltigeurs c'est qu'ils sont eux-mêmes victimes de l'inqualifiable obstination qu'on met à laisser leur arme aux soldats en permission.

Qu'ils n'eussent eu à la main que l'inoffensif petit jonc avec lequel se promènent dans Londres les soldats anglais en dehors du service, l'affaire se fût bornée a quelques horions échangés entre eux et le débitant, suivis de quelques jours de prison pour les agresseurs.

C'est donc l'autorité la seule et vraie coupable en cette lamentable affaire qui a coûté la vie à cinq personnes.

Le soir même de l'exécution militaire, me trouvant chez mon ami Ed. Lalo, le musicien, qui a épousé la fille d'un général, je demandai à cet officier quelles pouvaient bien être les raisons mises en avant pour refuser de faire droit aux réclamations que suscite chaque fait de ce genre. Il y a pour mon compte plus de trente ans que je les ai lues pour la première fois.

Le beau-père de mon ami, après quelque réflexion, me donna cette stupéfiante réponse : « Alors ce ne seraient plus des soldats! »

Et cet homme n'est pas un imbécile; — il aime les lettres, il a été longtemps colonel d'état-major, et s'oc-

cupe d'art. — Ce n'est pas non plus un malhonnête homme ; il a voté, c'est-à-dire signé *non*, au plébiscite qui suivit le coup d'Etat.

Au premier étage du café situé à l'angle du boulevard et de la rue Montmartre, dans une petite salle du fond, se réunissent tous les soirs, de cinq à sept heures quelques vieux de 48, qui viennent deviser du temps passé, de la politique du jour, et aussi des espérances de retour à la République.

Ce petit groupe porte un nom dont je n'ai jamais pu avoir une suffisante explication. — Il s'appelle le «bras cassé ».

On y rencontre Martin Bernard, — l'ami de Barbès— c'est ainsi qu'il caractérise ses opinions politiques, — qui subit autrefois dix années de captivité, au Mont-Saint-Michel, de par la grâce spéciale de Thiers, alors ministre de Louis-Philippe. Martin Bernard, toujours désintéressé, mais un peu naïf, a un tic : il récite en entier à tous propos, les discours de Robespierre, qu'il adore comme les vieilles femmes Jésus.

Après Martin Bernard, *Schœffer*, du « Siècle », toujours un peu trop dans son rôle de vénérable, même parmi les profanes ; *Lafond*, le bandagiste, que par déférence on traite de docteur — vieux communiste du groupe maintenant disparu qui contenait Teste(Charles); le vieux Buonarotti, le penseur de la «Conspiration des Egaux »; Charassin et le docteur Soudan ; — Léon *Legault*, communiste de l'école lyonnaise, passablement mystique, secrétaire de la rédaction du *Temps*.

L'élément *jeune* de 48 est représenté par Ulysse *Parent*, un dessinateur de talent, son ami Charles *Floquet*, persuadé qu'il suffit de porter un chapeau à bords très relevés, un habit bleu barbeau avec boutons

dorés, comme autrefois Robespierre, pour être très républicain.

Cluseret, ancien officier de la *mobile*, en 48, qui fit son « devoir » comme tel contre les insurgés de Juin, puis capitaine dans l'armée régulière.

Passé aux Etats-Unis durant la guerre de sécession, il estrevenu, bien avant la fin de la guerre,avec le grade de général,paraît-il,titre dont il a grand soin d'accompagner sa signature chaque fois qu'il la donne. Il a été converti au socialisme par Pelletier,ex-député de Lyon, réfugié à New-York depuis le coup d'Etat.

Les vieux de ce groupe ont un travers assez agaçant En haine de l'Empire, haine que les jeunes partagent à des titres divers, ils se croient tenus de témoigner une admiration aussi peu justifiée qu'excessives pour tous les faits et gestes du jeune Cavaignac, fils d'Eugène le *boucher de Juin*.

Je les ai trouvés un jour versant des larmes de joie au récit des succès remportés par le « petit » au Grand Concours.

Comme je feignais de ne pas comprendre et avais l'air de supposer qu'il s'agissait du petit Schæffer, jeune homme très studieux, élevé à Sainte-Barbe, ils ont failli m'étrangler malgré leur amitié pour moi.

Mais nous avons eux et moi un autre sujet plus grave de dissentement. C'est l'antipathie irraisonnée qu'ils nourrisent contre Vermorel, le rédacteur actuel du *Courrier français*.

Que celui-ci ait eu tort — n'écoutant que son besoin d'activité — de se compromettre auprès d'un Rouher, afin d'en obtenir des moyens d'action, j'admets qu'il n'y ait pas lieu de l'en glorifier.

Il est certes fâcheux que sa jeunesse, son inexpérience l'aient empêché de comprendre qu'il est des situations où s'abstenir est préférable à tout. Mais est-ce dans le gâchis où il a fait ses premiers pas, est-ce

au milieu des Jules Simon, des Havin et des Jules Favre, ces directeurs d'alors du parti républicain, qu'il aurait pu recevoir cette notion ?

C'est précisément en voyant se passer devant lui tous les maquerellages politiques de ces messieurs, immondes tartufes d'austérité, qu'il prit en haine et en dégoût ces hommes, dont les sales intrigues en 1848 ont fait sombrer la République bien plus sûrement encore que les complots bonapartistes.

Est-ce que journaux et journalistes de l'opposition dite libérale n'ont pas accepté de recevoir au besoin le mot d'ordre du pouvoir qu'ils feignent de combattre pour la galerie ? Est-ce que l'on ne sait pas que ces journaux d'opposition prétendue n'attaquent ou ne défendent non seulement que ce qu'on leur permet, mais aussi que ce qu'on leur ordonne d'attaquer ou de défendre ? Situation à laquelle ils ne pourraient se soustraire qu'à la seule condition de ne point exister.

Est-ce que la plupart des journalistes républicains sont si purs qu'ils l'affirment de toute attache avec les ennemis avérés de la République ?

Est-il donc plus méprisable d'entrer en relations avec Rouher que de popoter des journaux avec Villemessant? Y a t-il tant lieu de clâmer contre Vermorel et d'accepter les Fonvielle, les Duvernois et les Pessard, flirtant autour d'un Girardin, d'un Dussautoy et même d'un Florian Pharaon ?

Est-ce que plusieurs n'ont pas accepté d'être les collaborateurs d'un Ganesco ?

Vraiment, tout ce puritanisme est pour le moins fort injuste, si ce n'est chez certains tartuferie pure.

La vérité c'est que pour tous — naïfs et roublards — Vermorel est au fond une nature des plus indépendantes, des plus indisciplinables. Et puis, il a l'esprit primesautier, ne se paye ni de mots ni de banalités. Son originalité et sa franchise — parfois brutale — font

peur aux simples, et les autres ne lui pardonnent jamais de les avoir démasqués dans ses « Hommes de 1848. »

Malheureusement son tempérament fougueux lui fait commettre des maladresses dont ses adversaires sont enchantés de pouvoir profiter.

Etre aux prises à la fois avec les intrigants et les imbéciles c'est avoir une forte partie à soutenir.

Aussi quelle joie pour les républicains d'austère apparence, si, dans la querelle engagée entre son journal et les Cassagnac, cédant aux provocations de ceux-ci, il se fût offert à leurs coups!

Comme ils eussent battu des mains à la mort du jeune écrivain qui, seul jusqu'alors, a su créer un journal vivant et dont les allures rappellent parfois les beaux jours de la *Voix du Peuple* de Proudhon !

Ah ! la concurrence...politique ! cent fois plus féroce encore que l'autre.

Précisément le « bras cassé » vient de m'offrir le plus misérable spectacle, et toujours à propos de Vermorel.

Celui-ci, désireux de prouver que ce n'était par aucune crainte personnelle qu'il avait refusé de se battre avec les Cassagnac, mais uniquement pour conserver à la presse le droit de scruter la moralité des hommes politiques, qui relèvent par cela même de l'opinion publique, s'est attiré de parti pris une nouvelle affaire avec Anatole de la Forge, l'un des rédacteurs du *Siècle* et l'un des hommes les plus estimés par tous, qui passe pour être une des meilleures lames de France.

J'arrive au café de la Porte-Montmartre à l'heure où très probablement le duel doit être terminé et où Vermorel est peut-être tué ou du moins dangereusement blessé — car il paraît que le porte-lunettes est loin d'être fort à l'épée.

C'est cette prévision qui, paraît-il, fait la joie des amis que je rencontre au *bras cassé.*

Tout gonflé de colère je les quitte et je redescends la rue Montmartre.— A l'angle de la rue du Mail, je rencontre Duchêne qui me paraît tout souriant. Il se rend au *Courrier-Français.*

— Tu as l'air bien gai. Ne sais-tu donc pas ce qui se passe ?

— Si, et je sais même ce qui s'est passé. C'est là l'explication de la gaieté qui t'étonne.

— Qu'est-il donc arrivé ?

— C'est Anatole de la Forge qui est blessé à l'avant bras.

Je quitte Duchêne aussitôt et retourne en courant au café.

On n'y sait rien encore.

— Réjouissez-vous, messieurs : Vermorel... est bien portant. C'est son adversaire qui est blessé... peu grièvement.

Puis je repars en riant de leurs mines désappointées.

Notre loge a retenti ces jours-ci de l'éloquence du frère Germain Casse, gros garçon joufflu comme un poupard, qui s'intitule : « Révolutionnaire-socialiste, matérialiste et athée. » Cette enfilade de mots est destinée sans doute à cacher la nullité de pensée chez ce créole de la Guadeloupe, que son ami, le mulâtre Melvil-Bloncourt, s'obstine, je ne sais pourquoi, à ne jamais appeler autrement que « Ventre-à-pois. »

Un prince d'Espagne, Henri de Bourbon, en vue sans doute de quelques intrigues politiques à ourdir dans son pays, avait fait à notre loge l'honneur de la choisir pour être, par elle, initié à la maçonnerie.

Comme nous n'étions guère disposés à servir les projets de ce monsieur, on résolut de repousser sa demande par la question préalable.

Dans le cours de la discussion qui s'établit à ce propos

les partisans de l'admission invoquaient à l'appui de leur désir le libéralisme connu de ce prince, qui ne demande à entrer dans la Maçonnerie que pour aller porter sa *lumière* et ses *principes* au-delà des Pyrénées.

Tout à coup le frère Germain Casse se lève, secoue sa chevelure comme un fauve, et fait une charge à fond de train contre le candidat, dans un style à réjouir tous les titis de l'Ambigu et le vieux Bouchardy lui-même. Puis il termine sa tirade par cette stupéfiante adjuration au *prince* :

« Vous n'avez d'autre désir, dites-vous, en vous fai-
» sant recevoir Maçon, que d'aller prêcher la liberté en
» Espagne. Eh bien, allez *d'abord* vous faire *trouer*
» la poitrine pour cette liberté sainte, et revenez
» *ensuite frapper* à nos temples dont *alors* les portes
» s'ouvriront toutes grandes ! » (*sic*).

Cette éloquente invite a obtenu le plus grand succès. Mais je doute que le Bourbon suive l'insidieux conseil du bon frère.

Ça n'empêche que Germain Casse a prouvé dans cette soirée qu'il a tout ce qu'il faut pour devenir un homme politique sérieux.

Quel dommage que notre ami Emile Dereux ne se soit pas trouvé là ! Quel amusant article lui aurait inspiré — pour « l'Action maçonnique » — ce joli *morceau d'architecture !*

Pauvre loge 133 ! la voilà passée à l'état de souvenir!

Le monde profane n'a pas le privilège des coups d'Etat.

Il paraît que la Maçonnerie non plus ne les dédaigne pas. Le Suprême Conseil, auquel elle avait eu l'audace de demander des comptes d'administration vient de la *démolir*. C'est bien plus commode — et plus expéditif.

Cependant, elle avait fait le possible pour se débarrasser de toutes les vieilles friperies et de toute la lit-

térature cocasse qui est le plus bel ornement de cette inutile et vieillotte institution. Elle avait supprimé — chez elle — les hauts grades et les décorations.

Point de chevaliers *Kadosch,* point de *Rose-Croix,* ni d'*illustres commandeurs* d'aucune sorte. Point de fonds de casseroles s'étalant sur la poitrine de ses membres.

Elle recevait de préférence ceux qui professaient nettement l'athéisme. Elle avait même poussé l'audace jusqu'à supprimer de l'entête de ses *planches* ou lettres de convocations la sainte et sacrée formule « Au grand Architecte de l'Univers. »

Sur tout cela on avait fermé l'œil : elle payait régulièrement sa part de frais pour l'entretien... j'allais dire du culte... ça y ressemble tant !

Mais demander des comptes! Profanation! C'est à faire rougir le vieil Hiram dans sa tombe..., s'il en a une, car on l'ignore encore et c'est précisément de sa recherche qu'on s'occupe dans les Hauts-Grades.

Prétendre pénétrer un tel mystère et violer le saint des saints ! — Ah ! mais non.

Et, patatras ! La loge est condamnée.

« Voilà ce que c'est, mes frères, de vouloir faire de la maçonnerie qui n'est pas de la maçonnerie », brame le bon frère Luchet, du *Siècle,* qui ne se consolera jamais d'être « mis en sommeil », quoique cela ne doive guère changer ses habitudes.

En somme, il a raison, frère Luchet, laissons donc la Maçonnerie rester de la pure maçonnerie, c'est-à-dire amuser les braves gens qui ont à toute force besoin de mômeries, quelles qu'elles soient... et occupons-nous d'autre chose.

Sous peu vont s'ouvrir les réunions publiques qu'autorise la loi récemment votée en vue de donner à l'empire un faux air de libéralisme.

Laissons donc, sans plus les troubler, ces bons et fidèles maçons s'affubler de manteaux rouges, chanter des cantiques avec accompagnement d'orgue de barbarie ; qu'ils continuent à tourner leur moulin à café pour imiter le tonnerre ; à brûler leur étoupe enflammée sous le nez des récipiendaires, au risque de leur griller cheveux et barbe, ou encore à leur donner le spectacle enfantin du faux décapité.

Laissons-les s'amuser à toutes ces scènes de marionnettes,mystiques comme les enfants vont chez Séraphin dont les ombres chinoises sont d'ailleurs cent fois moins insipides.

Au diable les « Fils de la *Veuve d'Hiram* » et vivent les Fils de la *Veuve de Juin !*

Depuis vingt-quatre ans que leurs pères sont morts, à ceux-là, on n'entendait plus parler de rien. Donc le socialisme était bien mort. On l'espérait du moins.

Qui sait s'il ne va pas ressusciter?

En attendant, les travailleurs entrent en scène. Le drame révolutionnaire, interrompu durant un quart de siècle, va continuer.

CINQUIÈME PARTIE

1868 - 1870

C'est dans une salle de bal, au Vaux-Hall, derrière la caserne du Château-d'Eau, que, le dimanche 28 juin 1868, les travailleurs ont repris possession du droit de se réunir et de discuter leurs intérêts.

En dépit du peu d'empressement des journaux à en avertir leurs lecteurs, et malgré l'ardent soleil qui embrasait le pavé, les abords de la salle étaient encombrés de plus de deux mille personnes avides d'assister à cette première réunion populaire.

Malgré qu'il n'y eût dans le quartier que le service de police habituel et que les citoyens, attendant l'ouverture depuis plus d'une heure, se rendissent bien compte que la moitié d'entre eux ne pourrait certainement pas pénétrer dans la salle, qui ne peut guère contenir que de quinze à dix-huit cents personnes au maximum, l'entrée se fit avec ordre.

La plupart des assistants sont des ouvriers et des ouvrières. Peu de messieurs. Moins de femmes pourtant qu'on eût dû s'y attendre, le sujet qui doit être traité concernant le « travail des femmes ». Sans doute cela tient à ce qu'elles ont craint quelque bagarre. Et puis il fait beau, trop beau même, et elles ont mieux aimé s'en aller prendre l'air avec les mioches que de venir s'entasser dans cette salle où l'on cuit.

C'est un grand carré long, au pourtour duquel, à quelques mètres de hauteur, règne une galerie faisant saillie mais solidement charpentée.

Tout est littéralement bondé de public au bout de quelques minutes.

La forme de la salle ne se prête guère à une bonne acoustique; chacun veut entendre, le silence est donc de rigueur.

Les organisateurs — au nombre de sept légalement exigé — prennent place au bureau. Je reconnais parmi eux le citoyen Forney, membre de l'Association des bijoutiers en faux, buchézien et néo-catholique, que j'ai quelquefois rencontré chez le citoyen Ch. Beslay; le citoyen Demay, sculpteur-modeleur pour le bronze, et le citoyen Horn, qu'ils ont choisi pour président, droit qu'ils ont cru pouvoir s'arroger du fait que la loi les rend responsables de l'ordre de la réunion.

L'autorité y est aussi représentée par un commissaire de police accompagné de deux agents spéciaux.

Le citoyen Horn était, en 1849, lors de la révolution hongroise, attaché, en qualité de rabbin au corps d'armée de Klapka, l'un des chefs de l'armée révolutionnaire.

Réfugié en France, il jeta le rabbinat aux orties et se mit à professer l'économie politique.

C'est en cette qualité qu'il enseigne à l'École commerciale fondée par la ville de Paris.

Il appartient au groupe d'économistes chargés par l'empire d'inculquer les « bons principes » aux ouvriers

convalescents qu'on envoie à l'asile de Vincennes après leur sortie de l'hôpital.

Ces messieurs ont publié une série de petites brochures à couvertures vertes, où la banalité et la platitude des démonstrations de leur *science* sont à la hauteur de la mauvaise foi qu'ils apportent dans leurs prétendues réfutations du socialisme.

Il est vraiment fâcheux que les réunions publiques débutent sous la présidence de ce *rallié* à l'Empire.

Aussitôt la séance ouverte, le citoyen Horn fait l'historique de la nouvelle loi sur les réunions et en lit le texte. Puis il aborde le titre de l'ordre du jour dont il explique les motifs.

Le salaire des femmes, toujours inférieur de beaucoup à celui de l'ouvrier, décroît avec une effrayante rapidité.

Si l'on ne parvient à enrayer cette décroissance, leur salaire arrivera à ne plus laisser d'autre alternative que la prostitution ou le suicide, aux femmes qui n'ont que leur travail pour vivre.

C'est donc pour étudier et rechercher les moyens de mettre fin à un tel état de choses que les organisateurs de la réunion ont pensé qu'il y avait lieu de faire appel à l'opinion publique.

Cet exposé des motifs est très clairement fait et accompagné de chiffres qui jettent de sinistres lueurs sur la condition économique des femmes dans nos soi-disantes sociétés civilisées.

L'auditoire l'a écouté avec une grande attention et s'ajourne à huitaine, après quelques discussions de détail sur la façon dont les *orateurs* seront appelés à prendre la parole dans les séances ultérieures qui auront lieu le lundi de chaque semaine à huit heures du soir.

Ainsi se termine cette première réunion populaire. Jusque-là ce n'est pas de nature à inquiéter le pouvoir.

On n'est pas sorti des limites d'une conférence dans le genre de celles qui se tiennent depuis longtemps au boulevard des Capucines.

Le public y est moins guindé, moins « comme il faut » — suivant l'expression convenue — et ça ne coûte que les deux ou trois sous qu'on est d'ailleurs libre de donner ou non à la sortie, pour couvrir les frais de location et d'éclairage.

Mais le sujet d'études est vaste et gros d'incidents imprévus. Il pourrait bien avoir une portée plus grande que ne l'ont pensé peut-être ceux qui l'ont choisi.

Deux mois durant la réunion a conservé ce caractère de dissertations statistiques et souvent purement littéraires.

Quelques *dames* y viennent lire des amplifications sur le thème des droits de la femme à être électeur, ou plutôt électrice et éligible; sur le mépris juridique dans lequel la législation moderne la maintient encore, la jugeant incapable d'administrer, lui déniant le droit de gérer seule ses intérêts, enfin réservant à l'homme seul la toute puissance. Critiques fort justes sans doute, mais qui ne touchent en somme qu'à des situations bourgeoises.

Qu'importe, en effet, à la femme qui manie l'aiguille ou le brunissoir ou qui se met les doigts en sang pour fabriquer des queues de fleurs artificielles; qui se ruine la santé par un travail soutenu de douze et même treize heures, pour ne pas même gagner le pain strictement nécessaire; qu'importe pour elle d'être électrice, éligible, ou de pouvoir gérer en toute liberté des biens qu'elle n'a pas, ou même de pouvoir tromper son mari sur un même pied d'égalité quant au contrat de fidélité qui les lie l'un à l'autre?

Toute cette rhétorique de Mmes André Léo, Maxime Dubreuil, Maria Deraisme et autres qui, seules jusqu'alors, ont abordé la tribune avec leurs manuscrits

sur la question, n'offre qu'un médiocre intérêt. Le public ouvrier reste froid, cela se comprend.

Mais voilà que pour répondre à leurs plaintes, les Proudhoniens prennent la parole. Leur thème est celui du chef de l'école : La femme n'est qu'un adjuvant de l'homme qui, sous peine de disparaître il est vrai, ne saurait s'en passer. C'est, selon la brutale expression du maître, une simple *réceptivité,* incapable de créer par elle-même ; étrangère par sa nature propre à toute faculté de conception dans quelque ordre de production que ce soit : industrie, science ou art. Enfin, pour elle il n'y a, socialement parlant que cette alternative : ménagère ou courtisane.

Faire des enfants, les élever, soigner le ménage ou... servir d'instrument aux appétits bestiaux de l'homme.

Telle est la doctrine de ces messieurs. Tout au plus l'homme, en retour des plaisirs qu'elle lui donne ou des services qu'elle lui rend, lui doit-il un respect... apparent — et seulement pour assurer la bonne éducation de ses enfants.

Quant à s'inquiéter de la part qui lui revient dans la production, c'est absolument inutile, l'idéal social des Proudhoniens étant de soustraire de plus en plus la femme à la nécessité de produire... et par conséquent aussi de lui retirer toute indépendance.

C'est sur l'exposé de cette théorie sociale, fait par quelques membres de l'*Internationale*, imbus des idées que professait Proudhon, que s'engage alors seulement le débat.

Jusque là les journaux s'occupaient à peine de ces *conférences*, se contentant de tirer des cartons où ils dormaient depuis 1848, les vieux clichés de l'époque sur la question des femmes ; de rééditer toutes les platitudes connues sur l'effet plastique produit par la femme enceinte étalant à la tribune législative la preuve de son état intéressant, ou encore commandant un régiment dont

elle serait la colonelle. — Messieurs les plaisantins semblent ignorer que le ventre bedonnant du député Picard flottant sur la tribune ou celui d'un colonel obèse se tenant à grand peine sur sa haridelle, n'offrent pas un coup d'œil beaucoup plus majestueux que celui d'une femme grosse.

Aussi le public commençait-il à s'ennuyer de toutes ces ritournelles, lorsqu'arrive à la tribune, pour répondre aux Proudhoniens, un citoyen de taille un peu au dessous de la moyenne, s'appuyant sur la tribune comme s'il s'apprêtait à nager devant l'auditoire, ainsi que le remarquent fort justement quelques assistants.

Jusqu'alors les *orateurs* ont débuté par la formule sacramentelle : « Mesdames et messieurs. »

Celui-ci jette, d'une voix claire et suffisamment vibrante, cette appellation fort oubliée depuis un quart de siècle : « Citoyennes et citoyens ! »

La salle éclate en applaudissements.

L'homme qu'on accueille ainsi ne dira peut-être rien de plus intéressant que ce qu'ont dit les autres; qu'importe? En lançant son « citoyens », il a évoqué, sciemment ou non, qui sait? tout un monde de souvenirs et d'espérances. Chacun tressaille, frissonne... L'effet est immense l'écho s'en répercute au dehors.

Le citoyen expose alors sa façon de comprendre la question.

Et tout d'abord, comment la femme peut-elle songer à revendiquer des droits politiques dans un milieu comme le nôtre où le droit politique même des citoyens n'est qu'une concession du pouvoir qui demain le lui peut retirer. De quelle valeur même sont ces droits politiques pour les travailleurs, dans les conditions où ils sont appelés à les exercer? Est-ce que les femmes ayant droit d'exercer le droit de vote, d'être élues, en seront moins considérées comme matière exploitable sous toutes formes par leurs exploiteurs capitalistes?

La question n'est donc pas là.

Quant aux mutualistes, aux proudhoniens qui prétendent que la femme doit être mise hors de cause en tant que concourant à la production, alléguant à l'appui de leur thèse le rôle inférieur qui lui est assigné par sa constitution physiologique, l'orateur, au nom même de Proudhon, qui, dans un de ses récents ouvrages, *La Guerre et la Paix*, prétend que la misère est fatale et éternelle par suite de l'impossibilité de combler l'écart constant entre la faculté de produire et le besoin toujours grandissant de consommer, l'orateur s'attache à démontrer que cet écart et l'accroissement de misère qui en résulte seraient encore bien plus effrayants si la femme, selon l'idéal poursuivi par les mutualistes, cessait d'apporter son contingent à la somme de production générale reconnue suffisante par Proudhon lui-même.

Cette part de production, d'activité dont on peut se se passer, c'est sur elle que repose présisément le droit de la femme à l'égalité sociale; c'est le gage de son indépendance et de sa dignité; la lui contester serait une suprême injustice; ce serait la négation même de tout droit.

Qu'il eût bien ou mal dit, toujours est-il que l'acceuil fait par l'assemblée aux paroles de ce communiste, car il s'est ainsi affirmé, annonce que les réunions populaires vont prendre un caractère tout nouveau et que les problèmes sociaux soulevés par la question du *Travaïl des femmes* seront désormais franchement abordés.

La réunion du Vaux-hall s'est transportée à la *Redoute*, rue Jean-Jacques-Rousseau, dans la salle des fêtes de la Maçonnerie Ecossaise, où je n'ai plus remis les pieds depuis la *démolition* de la loge 133.

Quel changement d'aspect!

Plus de gens bariolés d'étranges oripeaux, muets et compassés comme dans un couvent ou ne parlant que suivant un rituel qui règle jusqu'à leurs mouvements.

La salle est bondée de travailleurs hommes et femmes, à la mine ouverte, se communiquant leurs impressions librement, causant de la dernière discussion, essayant de deviner ce qui va se dire dans celle-ci. Nulle contrainte, nulle prétention surtout. Chacun parle comme il sent

La présidence perpétuelle de Horn a été supprimée. A chaque séance l'auditoire élit le bureau qui lui plaît. La discussion ouverte au Vaux-Hall s'est terminée par un vote de principes reconnaissant le droit complet de la femme à conserver par le travail sa personnalité et dès lors son égalité sociale.

Cette déclaration a vivement contrarié les partisans du « Gynécée », et aussi quelques grands dadais qui s'imaginaient sottement que d'une réunion populaire sans mandat et surtout sans moyens d'action, pourraient sortir des solutions *pratiques*. Ils s'écriaient à chaque instant que, pendant qu'on discutait, « trois millions de femmes attendaient aux portes qu'on leur donnât du pain ! »

Réminiscence idiote de quelque tirade mélodramatique entendue à l'Ambigu et qui n'a du reste provoqué que de significatifs haussements d'épaules de la part de l'assemblée.

Comme sanction pratique à la déclaration de principes votée lors de la dernière séance du Vaux-Hall on vient de nommer une commission chargée de préparer un programme de questions à étudier se rapportant, non plus seulement au travail des femmes, mais à la condition générale de tous les travailleurs, tant sous le rapport de leur salaire que de leurs relations avec leurs employeurs de tous ordres :

Constitution de la richesse sociale.— Rôle qu'y remplit le capital. — Questions se rattachant aux voies

de transports. — Conditions actuelles de l'échange. — Législation réglant les rapports entre le travail et le capital.—Organisation de l'enseignement.—Conditions économiques, juridiques et morales dans lesquelles se meut la famille.

Tel est le programme proposé par la Commission à l'assemblée et que celle-ci accepte après une discussion préalable quant à l'ordre dans lequel ces questions seront étudiées et discutées.

Pauvres législateurs! qui se sont imaginés que tout irait comme sur des roulettes parce que, maintenant le droit de réunion sur le seul terrain de l'économie sociale, il serait interdit de rien dire relativement à Badinguet et aux siens, non plus qu'à un système quelconque de gouvernement! Comme nous allons rire!

Soyez tranquilles, braves idiots; on observera bien plus que vous ne l'auriez voulu certainement vos *habiles* restrictions.

Qu'on s'avise de parler de l'Empereur ou de l'Impératrice, vous verrez comme sera conspué le malheureux qui s'y hasardera. — Qu'on s'oublie à parler de Dieu à la tribune, ou seulement à prononcer le mot, vous verrez le joli vacarme, la bordée de quolibets qui accueilleront le malheureux orateur.

Demandez aux catholiques du *Français*, aux pasteurs Montandon et de Pressensé, comment ils ont été reçus lorsqu'ils ont voulu parler de leur religion et se servir d'arguments tirés d'une bondieuserie quelconque.

Demandez à Léo Lespès (Thimothée Trim) du *Petit Journal*, les huées qu'ont essuyées ses déclarations de dévouement à l'impératrice Eugénie.

Ah! soyez-en sûrs, on ne parlera ni du bon dieu ni de l'Empereur à la tribune.

Mais qu'il s'agisse de la condition de la femme dans la famille, on vous jettera à la face l'abjection de son rôle, sanctionné par votre christianisme. L'un de ces principaux fondateurs n'a-t-il pas considéré le mariage

comme un pis-aller et un des plus illustres théologiens, Saint-Augustin,ne regardait-il pas comme une souillure infâme le contact de ses vêtements avec ceux d'une femme, celle-ci fut-elle sa mère ou sa sœur?

S'agit-il d'héritage, vos conceptions juridico-politiques seront mises en charpie.

Parlera-t-on d'éducation, les insanités et les turpitudes de votre fausse morale seront mises à nu.

S'agira-t-il d'organisation de transports, de combinaisons financières ou industrielles, vos gaspillages,vos filouteries, vos vols éhontés seront exposés au grand jour.

Pas un fait d'économie sociale qui ne fournira la preuve flagrante de votre hypocrisie et de vos dénis de justice.

Non, non, on ne parlera pas religion; mais cela n'empêchera pas un Briosne au *Pré-aux-Clercs*, malgré les audacieuses affirmations des catholiques et la tartuferie protestante, de rappeler ce qu'a fait verser de sang et de larmes, ce qu'a allumé de bûchers et dressé de potences leur morale religieuse, cherchant à la fois à étouffer l'intelligence humaine et à détruire en l'homme toute volonté.

Et pas moyen d'intervenir ni de mettre le holà !

Est-ce qu'on s'attarde à discuter la divinité du Christ? Est-ce qu'on exalte un culte aux dépens de l'autre? On a vraiment bien autre chose à faire.

On a à constater ce que vaut réellement cet état social tant vanté par vos panégyristes patentés et à en dévoiler toutes les iniquités pour que ceux qui en souffrent — et c'est le plus grand nombre, ceux qui travaillent — se dressent enfin contre leurs exploiteurs et leurs bourreaux.

La discussion sur l'*Union libre* qui, depuis deux mois, fait pousser des cris de paon à tous nos tartufes

de haute morale, a eu pour origine un mauvais jeu de mots lâché à l'impromptu.

Peu de temps après le transfèrement à la Redoute-Saint-Honoré des réunions ouvertes au Vaux-Hall, une autre réunion, provoquée par des étudiants en droit et en médecine, s'ouvrit au *Pré-aux-Clercs*, ancienne salle de bal, dans la rue du Bac et connue autrefois sous le nom de *Salle de Mars*.

La question mise à l'étude était celle du « divorce ».

Les apprentis juristes et guérisseurs ressassaient à qui mieux mieux les bienfaits ou les dangers d'une loi qui autoriserait les époux à se séparer complètement dès que des tiers enjuponnés auraient plus ou moins bien constaté qu'ils ne peuvent plus faire la popote ensemble.

Les arguments juridiques alternaient avec les affirmations physiologiques, le tout appuyé, comme il convient entre gens ayant « fait leurs classes » de citations latines auxquelles le public,— assez restreint d'ailleurs — ne comprenait généralement goutte. Tout le monde n'a pas passé huit ans de sa vie à piocher Lhomond.

Un soir, un monsieur se met à débiter une série de platitudes prétendues spirituelles, étale force chiffres statistiques indiquant le nombre de boîteux, de manchots, de borgnes, de culs-de-jatte, d'épileptiques et autres infirmes incurables qui chaque année font *bénir* leur union par M. le maire... et tous les malheurs qui s'en suivent.

Ce plaisantin de haute graisse se nomme Charles Sauvestre; il est collaborateur de Guéroult au journal mi-parti *l'Opinion nationale*.

Ex-fouriériste gaudrioleur, Ch. Sauvestre mange du prêtre, lui aussi, mais dénonce en même temps au bras séculier les véritables moralistes faisant appel à la seule raison et à la seule dignité humaine.

C'est ainsi que sur ses lâches dénonciations, le citoyen Boutteville, un honnête homme s'il en fût et un vrai pen-

seur, a perdu la place de professeur qu'il occupait à Sainte-Barbe, pour avoir publié un excellent livre : *Morale et Religion*, portant cette fière épigraphe : *Homme ou Chrétien.* Il est vrai que le vieux Labrousse est mort et que c'est maintenant le pieux Dubief qui dirige cette institution.

Dans la salle se trouvaient par hasard Briosne, déjà fort apprécié pour son remarquable talent oratoire, et l'homme qui, au Vaux-Hall, avait lancé ce retentissant « Citoyens » aux oreilles déshabituées de l'entendre depuis des années.

Celui-ci, agacé probablement par cet étalage d'infirmes et de chiffres, lance à l'orateur une interruption qui, étant donné le sujet discuté, dégénère en un pitoyable jeu de mots:

« Prenez donc le taureau par les cornes! »

L'orateur interdit s'arrête net et le public assoupi sort aussitôt de son *recueillement.*

Quelques cris « à la tribune ! » partent de divers points et le Sauvestre, enchanté peut-être de tourner court invite l'interrupteur à venir le remplacer.

Le vin est tiré, il faut le boire. Tant pis pour l'homme au taureau.

Le compagnon de Briosne, un peu embarrassé de son succès inattendu et regrettant déjà son mot, arrive assez ennuyé à la tribune.

Il s'excuse tout d'abord du trouble qu'il a causé, l'orateur qu'il a interrompu lui paraissant être en dehors de la question.

Selon lui, il ne s'agit pas de savoir si la femme doit avoir le droit de passer d'un borgne à un manchot, d'un goujat brutal qui la roue de coups à un autre goujat plus correct dans la forme, mais qui l'outrage et l'insulte chaque jour par ses procédés et ses vices. Ce droit de changer seulement de maître lui paraît de

maigre importance. Le divorce, d'ailleurs, par toutes les difficultés dont on l'entourerait, les démarches et les dépenses qu'il nécessiterait, ne serait toujours la ressource que d'un petit nombre de privilégiés. Il ne résout rien ou plutôt aboutit, quant aux enfants, à des solutions détestables. En invitant l'orateur à « prendre le taureau par les cornes », il a voulu dire qu'on devait avant tout examiner si les conditions morales et juridiques dans lesquelles évolue la famille actuelle sont ou non conformes à la nature des choses et aux principes de liberté et d'égalité sur lesquels tendent à se constituer nos sociétés modernes.

Grand étonnement dans l'auditoire. On n'y avait pas songé.

L'heure égale de la clôture étant arrivée, le président ajourne à huitaine public et orateurs pour continuer — dit-il — cette « intéressante discussion. »

A huit jours de là, la salle qui ne comptait habituellement que deux à trois cents auditeurs, était pleine comme un œuf.

La discussion reprit, un peu houeuse au début, à cause de certaines paroles provocantes, involontairement parties peut-être d'un groupe de catholiques parmi lesquels se fait surtout remarquer M. François Lenormand, fils de l'ancien professeur au Collège de France et connu déjà lui-même comme orientaliste des plus érudits. De trente à trente-cinq ans, un peu replet, il s'essouffle vite en parlant. Il est d'abord assez tranchant, dédaigneux même, mais semble très convaincu; la figure est ouverte et honnête. Il s'emporte facilement et se calme de même. Ses allures agressives tiennent seulement à un excès d'ardeur dans ses convictions. Mais ce doit être au fond un excellent garçon.

Pour lui, le mariage, la famille ne peuvent être moralement établis que sur la religion. Le catholicisme, par sa conception de la Vierge mère, a placé la femme

à une hauteur qu'aucune autre conception ne pourra jamais lui faire atteindre.

Toute organisation de la famille en dehors du catholicisme ne peut aboutir fatalement qu'au désordre et à la dépravation.

Briosne apparaît pour répondre à de telles affirmations.

Dans une admirable et réelle improvisation, il retrace l'histoire des longs et sombres siècles de la domination du Catholicisme, l'impuissance de ses doctrines religieuses à fonder une morale qui résiste à l'analyse. Comment il ne sut jamais que comprimer et écraser sans convaincre ni instruire. Comment chaque pas en avant fait dans la philosophie et dans les sciences, par les sociétés soumises à son joug spirituel, a été marqué de potences et de bûchers. Comment enfin, ce fameux idéal de la « Vierge mère », préconisé par le catholicisme, n'est qu'un outrage à la nature, conduisant droit à l'avilissement, à la folie.

Et, deux mois durant, la lutte s'est continuée entre catholiques et socialistes pour se terminer par un vote amphigourique, dirigé par le citoyen Lapommeraye — critique d'art et conférencier habituel de la salle des Capucines.

Dans ce vote, les partisans du divorce légal s'unirent aux catholiques et aux protestants pour repousser l'union libre, mais par contre les socialistes s'unirent aux catholiques pour repousser le divorce, préconisé par les juristes et les protestants.

Les deux partis purent donc s'attribuer la victoire. Mais qu'importe ? L'idée de l'union libre est posée. Elle fera son chemin et, viennent de nouvelles institutions économiques, excluant toute appropriation individuelle, la famille civile et religieuse actuelle ne sera plus qu'un souvenir historique.

Le citoyen Horn n'est pas content.

Sans doute il espérait, à l'aide des réunions publiques,

›réparer sa canditature pour les prochaines élections t il s'aperçoit qu'il a fait fausse route.

Il s'est compromis dans le clan des Economistes et a ›erdu sans retour la petite popularité que lui avaient alue les premières réunions du Vaux-Hall.

Ces sacrés socialistes lui ont brouillé les cartes.

Bien fous seraient vraiment du reste ceux des orateurs e ces réunions qui s'imagineraient pouvoir édifier une andidature sur l'éphémère popularité qu'ils y conquirent. Ce n'est guère de leurs petites personnes que s'ocupent les travailleurs, mais bien des idées qu'ils déveoppent et dont ils sont les simples moniteurs. Les ocialistes convaincus ne s'y méprennent certainement ›as... il faut du moins l'espérer pour eux.

Le pauvre économiste hongrois s'apprête donc à etourner parmi ses anciens amis.

Il a réussi même à obtenir d'eux qu'ils provoqueraient es socialistes à une discussion contradictoire portant sur les droits respectifs du *Capital* et du *Travail*.

C'est l'*Avenir national*, journal des tripoteurs républicains, dirigé par l'*intègre* Peyrat — l'homme du Comptoir d'Escompte — et auquel Horn collabore, qui a publié le cartel de ces messieurs.

Les socialistes ont été d'abord un peu surpris de la lémarche et, à dire vrai, inquiets même sur l'issue du combat.

Ce n'est pas qu'ils doutent de la justice et de la valeur de la cause pour laquelle ils luttent, mais bien de leur valeur à eux-mêmes et de leur savoir, leurs adversaires devant arriver armés de documents nombreux au service de leur argumentation et étant habitués de longue date à de semblables discussions.

C'est à la Redoute-Saint-Honoré que le tournoi s'engage. La présidence est dévolue au citoyen Joseph Garnier, professeur d'économie politique à l'école des ponts et chaussées, pour laquelle il a fait un excellent

et très clair résumé des théories émises par les différents chefs d'école de la « science. »

Proudhon montrait pour lui une grande estime. Il se dit républicain, ce qui ne le brouille avec personne d'ailleurs... pas même avec le gouvernement actuel.

On incline à croire que le citoyen Garnier n'est pas trop fâché d'avoir été élu président. Cela lui permettra de ne pas prendre une part active aux débats et de ménager ainsi à la fois la chèvre socialiste et le chou de l'économie politique officielle... et lucrative,

Autour de lui figurent les promoteurs de la réunion; Th. Bénard, du *Siècle;* Simonnin, de la *Presse*; Molinari des *Débats*; Frédéric Passy, membre de l'Institut; Courcelle Seneuil, du *Temps;* Vuillaume, adorateur de Marat et fanatique de la libre concurrence — c'est drôle ! — Clamageran, aux allures de pasteur, tout prêt à marier l'évangile et l'usure; enfin le citoyen Horn, qui a décidément lâché le socialisme...

Malgré leur crainte de n'être pas à la hauteur du talent présumé de leurs adversaires, les socialistes ont tenu à honneur de répondre au défi que leur lançaient les champions de l' « Offre et de la Demande ».

Tolain, Murat, Chemalé, tous trois de l'internationale, représentent l'école mutualiste ; Millière, Jaclard, Moreau, jeune ouvrier mécanicien, Gaillard père et Lefrançais, défendent le communisme dans ses diverses nuances. — Briosne y représente ses propres théories qu'il résume ainsi : à chacun la part d'outillage que, seul, il peut mettre en œuvre. C'est l'individualisme limité à ses propres forces, sans pouvoir user de celles d'autrui.

Il y a là-dessous une idée à creuser.

Millière, c'est le communisme un peu mystique, confinant aux théories de Pierre Leroux; Gaillard père, c'est le babouvisme dans toute sa rigueur et ne tenant en aucune façon compte du développement intellectuel qui s'est accompli depuis la conspiration des « Egaux ».

Il se croit toujours à Sparte et pleure sur le triste sort d'Agis, tentant, mais en vain, de ramener ses concitoyens aux lois de Lycurgue et mourant à la peine.

Jaclard et Moreau sont communistes-blanquistes.

Eux aussi paraissent croire à la possibilité d'établir leur communisme au moyen d'une conspiration.

Lefrançais s'affirme communiste également, mais n'a pas encore trouvé de définition donnant une idée précise de la façon dont il comprend l'organisation sociale de l'avenir.

D'un ton aigre-doux, le citoyen Horn expose la *pensée* qui l'a guidé en conviant à cette discussion les économistes et les socialistes. Il désire que ces derniers pussent enfin expliquer la différence essentielle qu'il y a entre eux et les autres.

La réponse lui arrive aussitôt.

Un des socialistes présents lui réplique que l'économie politique proprement dite se donne pour unique but d'étudier les phénomènes de la production, les conditions dans lesquelles elle se manifeste, et de rechercher avant tout à réduire au minimum possible les frais de main-d'œuvre, afin d'en ramener au plus bas le prix de revient, — pour le plus grand profit de ceux qui monopolisent les moyens de production.

Les économistes ne tiennent pas le moindre compte de ce qui pourra résulter de cet abaissement de salaire pour la masse des producteurs, ni des monstrueuses inégalités sociales qui en résultent fatalement. En un mot, ils ne considèrent la société que comme un ensemble de forces destinées à protéger le plus fort ou le plus adroit.

Les socialistes, au contraire, considèrent que la masse des producteurs n'est pas une abstraction pure, une quantité purement spéculative, un x algébrique enfin, mais que les unités dont cette masse se compose sont des êtres vivants, ayant droit chacun à son complet développement en échange de sa part de production.

Les socialistes donc, sans distinction d'écoles, recherchent par conséquent les moyens d'assurer avec le plus de justice et d'équité possible, la répartition de la richesse publique entre tous ceux qui concourent à la produire.

Le terrain ainsi défini, la discussion, d'abord assez tumultueuse, a pris un caractère plus calme, plus méthodique, coupé cependant de temps à autre par quelque incident comique ou menaçant.

La note gaie a été donnée presque dès le début par Langlois qui, voulant établir une distinction saisissable entre le produit et le capital, tire une pièce d'or de son porte-monnaie en s'écriant : « Ça c'est du capital »; puis tapant ensuite sur son pantalon : « Ça c'est du produit ! »

Qu'on joigne à des gestes grotesques une voix qui résonne comme une cloche fêlée et l'on aura une idée du succès de rire qu'obtint l'orateur.

La note grave, c'est le solennel Frédéric Passy qui l'a fournie.

Affirmant le droit d'absolue propriété, il suppose qu'on prétende avoir part aux fruits d'un arbre *qu'il a planté* (toujours des hypothèses). « Au lieu de subir une pareille spoliation, termine-t-il, je préfèrerais mille fois prendre une hache et couper l'arbre par le pied. »

« — Vous parlez d'user de la hache et de jeter à
» bas votre arbre plutôt que de consentir à en parta-
» ger les fruits ? lui répond le citoyen Murat. Et bien !
» prenez garde que votre tête ne tombe avant l'arbre. »

Pas mal, pour un proudhonien.

En somme, pendant les deux mois qu'auront duré les débats entre économistes et socialistes, les premiers ont fait preuve de moins de savoir et de solidité qu'on aurait pu le supposer, étant donnée leur réputation.

Ils en sont à ressasser les théories des pères de leur prétendue science, oubliant que leurs auteurs, vu l'épo-

que où ils les formulèrent et le peu de développement dans lequel se trouvait alors l'industrie, ne pouvaient prévoir les conséquences épouvantables qu'en tirerait l'industrialisme actuel et l'inéluctable loi de concentration capitaliste

Aussi, n'ont-ils su répondre que par des banalités usées jusqu'à la corde aux revendications légitimes de ceux qui, de chair et d'os comme leurs employeurs, refusent de se laisser plus longtemps traiter comme d'inertes outils qu'on jette au rebut dès qu'ils sont hors d'usage.

Le malheureux Horn n'a trouvé d'autre argument au service des *droits* du capital que de supposer l'outillage dans une chambre et les travailleurs devant le mettre en œuvre, dans une autre chambre, sans qu'ils se puissent rencontrer. — Alors, ajoute-t-il, sans rire, « plus de production possible. »(*Sic.*)

On croit rêver en entendant de pareilles sornettes. Jamais on n'aurait pu supposer cet homme aussi...naïf.

Tous sont venus tour à tour rabâcher cette insipide scie que le capital est du travail accumulé au bénéfice de la production à venir.

Et après? Qui a jamais dit le contraire?

Mais qui doit bénéficier de cette accumulation? Ceux qui ont fait effort personnel, qui ont usé leurs forces pour l'obtenir; ou ceux qui, pendant que les premiers travaillent, se contentent de les regarder faire, sous prétexte que leurs ancêtres plus ou moins rapprochés leur ont *légué* le droit à l'oisiveté.

C'est justement parce que les socialistes connaissent l'importance et l'inexorable nécessité du capital comme instrument de production, qu'ils affirment que tous y doivent avoir droit égal, afin de pourvoir à leur entretien et au développement intégral de leurs facultés; c'est pour cela qu'ils contestent à qui que ce soit le droit de l'accaparer; c'est pour cela que Briosne a pu, non sans raison, renvoyer aux économistes, un de leurs arguments.

« Loin de payer un loyer quelconque pour l'instrument

de travail qu'on met à la disposition du travailleur, c'est au contraire ce dernier qui devrait recevoir du propriétaire une indemnité, par cela même qu'en s'en servant il l'empêche de se détériorer et concourt ainsi à le conserver en bon état ».

Enfin, c'est d'un de leurs amis, presque un des leurs, que ces rhéteurs patentés, au service des intérêts capitalistes, ont reçu le coup de grâce.

« Votre prétendue science n'a jamais été et n'est
» encore qu'une sèche et brutale affirmation de faits.
» Vous n'en ferez jamais une science réelle, parce que
» de ces faits vous ne pourrez tirer de lois tant que,
» vous cantonnant dans le domaine purement spécu-
» latif, vous ne les considérerez pas en vue de la justice
» et de l'humanité ».

C'est le citoyen Coignet (Léon) un industriel pourtant, un homme qu'ils ne peuvent traiter d'utopiste, qui leur jette à la tête cette dure mais juste conclusion.

Ils ne l'ont pas volé.

Partout des réunions se sont ouvertes.

Le quartier Mouffetard a le *Vieux Chêne*, — Montparnasse a la *Gaîté*, — le faubourg Saint-Antoine, la salle *Raisin*, — la place du Trône, la *Jeune Gaule*, — Ménilmontant et Charonne, les *Amandiers*, — Belleville, la salle *Favié* et les *Folies*, — Montmartre, la salle *Robert*, — le quartier Saint-Martin, la salle *Molière*, — le quartier des Halles, la *Redoute St-Honoré*, — le quartier Saint-Germain, le *Pré-aux-Clercs*, etc.

Chacune de ces réunions a sa physionomie propre.

Au Pré-aux-Clercs, c'est surtout sur la famille que roulent les discussions : le mariage, l'hérédité, les droits réciproques du père et de l'enfant, en font les frais. L'auditoire est généralement composé d'étudiants, de gens de lettres, de professeurs et même d'artistes. Très peu d'ouvriers et encore ne sont-ils pas du quartier.

Aux Folies-Belleville, l'élément ouvrier domine, au contraire. On contreverse entre écoles socialistes. L'au-

ditoire est très impressionnable, facile à émouvoir et pourtant très attentif. Rien d'intéressant pour l'orateur comme de voir cet océan de têtes reflétant les sentiments qui l'agitent lui-même...

A Ménilmontant, à Charonne, à Montmartre, les discussions sont plus variées, mais ne semblent pas résulter d'un plan arrêté d'avance. C'est aussi de travailleurs que se compose surtout l'auditoire.

Place du Trône, la salle de la *Jeune Gaule* a été ouverte par le citoyen Budaille, un instituteur qui y tient sa classe dans le jour.

On y parle des *luttes de l'homme contre les forces de la nature*, un bien long titre d'ordre du jour. Son ampleur, il est vrai, permet de ne le changer de longtemps et aussi de tout dire.

Grâce au tapage qu'ont fait les journaux de l'ordre contre un instituteur qui a l'audace de convertir son école en club, bon nombre de curieux y viennent de loin chaque soir. Mais la réunion n'a guère de public stable. On y déclame trop, dit-on.

La salle *Molière*, rue Saint-Martin, est surtout fréquentée par les fabricants et les petits commerçants du quartier. On y débat toutes les questions se rapportant au crédit, aux finances publiques, à l'impôt, aux transports, aux douanes.

Au *Vieux Chêne*, rue Mouffetard, on traite, comme au Pré-aux-Clercs, les questions de morale et surtout d'éducation. On s'y occupe aussi beaucoup des jésuites.

Dans toutes ces réunions et notamment à la Redoute, au Pré-aux-Clercs, aux Folies-Belleville et à la salle Molière, on est à peu près sûr de rencontrer certains *orateurs* particulièrement écoutés du public. Ce sont :

J.-A. *Langlois*, ex-officier de marine, connu depuis 1848. Collaborateur et ami de Proudhon dont il est un

des exécuteurs testamentaires, il fut condamné à la déportation par la haute cour siégeant à Versailles, pour participation à la fausse insurrection du 13 juin 1849. Il fut gracié peu après le coup d'État, sur l'intervention de Plonplon. Ses anciens camarades de Belle-Isle ne le lui pardonnent guère, bien que Proudhon l'ait encouragé à accepter cette faveur.

Langlois se fait promptement remarquer par les gestes bizarres et abondants qui accompagnent ses paroles. Il semble toujours sur le point de jeter bras et jambes à la tête de ses adversaires en guise d'arguments. Il a surtout un tic qui réjouit ses auditeurs : à chaque instant, il soulève son gilet et remonte son pantalon comme s'il craignait de le perdre en discourant.

Une de mes joies est de le rencontrer chez notre ami Dupas, le pharmacien raspailliste de la rue Myrrha, à Montmartre. Il faut les voir aux prises l'un et l'autre, vociférant, s'accusant réciproquement de ne se point laisser parler, échangeant les arguments les plus baroques. Lorsque notre ami Edouard Roullier, le cordonnier anarchiste, s'en mêle, alors le spectacle est complet.

Cependant, le petit père Bougeard, ne soufflant mot dans son coin, les regarde en souriant finement, tout en ayant l'air de penser à autre chose. Sans doute à son *Danton* ou à son *Marat*, qu'il est en train de débarbouiller de toutes les sottes légendes dont on a noirci leurs grandes figures.

Langlois a aussi une agaçante manie : il parle sans cesse en public de son « cher ami Pelletan, » son « cher ami Picard, » son « cher ami Jules Simon, » enfin il est le cher ami de tout le monde,

« Ça lui portera malheur, » me répète souvent le vieux Beslay. « Vous verrez, quand viendra le moment, qu'il nous ch..... du poivre, » ajoute-t-il en hochant la tête.

Parmi les proudhoniens, après Langlois, se distingue *Tolain*, ouvrier ciseleur qui. comme tant d'autres, a dû prendre sur ses heures de repos et malgré son tem-

pérament maladif, le temps nécessaire pour étudier.

Les mutualistes le considèrent, sinon comme leur chef, du moins comme celui d'entre eux qui peut le plus habilement et le plus clairement exposer leur point de vue social. Et ils n'ont pas tort.

Cependant Murat, le mécanicien, possède aussi bien que Tolain son mutualisme. Mais Murat, sanguin, s'emporte et s'emballe très vite, ce qui lui rend difficile l'accès de la tribune.

Camélinat, le monteur en bronze, est aussi mutualiste, mais moins doctrinaire que ses amis. Il a l'organe un peu traînant et sourd. D'un caractère très résolu, il est néanmoins d'une grande timidité devant le public qu'il se décide non sans peine à affronter.

Chemalé, commis d'architecte, neveu de George Duchêne. Un accident qui lui a fait perdre un doigt de la main droite l'a obligé à quitter l'état de forgeron qu'il avait d'abord appris avec son père — aux environs de Tours, où il est né.

Petit, sec et nerveu, Chemalé est doué d'une volonté qui peut le rendre promptement propre à ce qu'il veut entreprendre. Il possède de merveilleuses facultés d'assimilation. Il a l'esprit subtil, souple et délié comme un Normand ou un Bizontin. C'est le juriste du groupe. Il parle avec une grande précision ; mais, bien que depuis peu d'années à Paris, il a pris les défauts du gavroche. Il est narquois et brutal jusqu'à la grossièreté et se fait souvent retirer la parole en froissant les susceptibilités parfois très légitimes de l'auditoire.

Parmi les orateurs communistes, on cite le grand *Ranvier*, peintre sur cristaux, artiste de mérite. Sa parole chaude, vibrante, convaincue ; l'émotion dont il est lui-même possédé et qui l'oblige parfois à s'interrompre; sa figure énergique et respirant l'honnêteté, lui ont rapidement conquis la sympathie des travailleurs. Ils devinent qu'ils peuvent compter sur lui à l'heure des

vrais dévouements. Le public des Folies-Belleville l'aime avec passion.

Millière, aux allures d'apôtre, aux yeux ardents. Communiste religiosâtre à la manière de Pierre Leroux, il a un véritable culte pour l'humanité... c'est-à-dire pour tout ce qui est humain. Et ce culte chez lui n'est pas purement abstrait. Il saurait mourir pour ses semblables. Je l'ai connu en 1848, alors qu'il était secrétaire du club *la Révolution*, dont Barbès était président.

Devenu chef du contentieux d'une importante Compagnie d'assurances, il y est très apprécié, grâce à ses connaissances juridiques et financières. Il a autrefois, en 1860, proposé au ministre Cavour un plan de réorganisation de l'impôt pour le nouveau royaume d'Italie.

Malgré ses airs de prédicant à la tribune, il est très goûté de ses auditeurs dont il sait se faire comprendre.

Gaillard, père, qui, à son grand désespoir, porte le prénom de Napoléon. Habile ouvrier cordonnier, il possède bien sa « physiologie du pied ». Il rendrait de réels services en ouvrant une école de bottiers. Que de pieds guéris ou préservés d'affreuses déformations et même d'infirmités, s'il pouvait enseigner sa science!

Le citoyen Gaillard est communiste autoritaire.

L'originalité d'impressions qu'il apporte dans l'exposé de ses théories de fraternité — obligatoire — et aussi un accent méridionnal très-prononcé, lui valent une attention soutenue, mêlée d'approbations

Les journaux l'ont pris pour tête de Turc lorsqu'ils veulent railler les réunions publiques, mais il n'en a cure et fait bien.

Lefrançais — ex-instituteur — aujourd'hui comptable dans une entreprise de travaux *nocturnes*. Il est très convaincu que l'avenir est au communisme, c'est-à-dire à la disparition complète de toute propriété individuelle en tant qu'instrument de production. Grand partisan de l'union libre et de la suppression de

l'héritage, conséquences logiques de l'abolition de la propriété, il considère les collectivistes comme des communistes honteux, malgré toutes les distinctions et les subtilités apportées par Collins pour différencier sa conception de celle des communistes avoués.

Seulement, tout en admettant comme exacte la formule communiste « à chacun selon ses besoins et de chacun suivant ses forces », il reconnaît que les applications qu'en ont proposées Babeuf, Cabet et Louis Blanc, ne répondent pas suffisamment aux légitimes exigences de la liberté individuelle. Il pense que c'est en débarrassant les conceptions fouriéristes de certaines concessions faites à l'esprit bourgeois, qu'on pourra trouver les véritables bases de l'ordre social futur, dont Fourier lui paraît s'être le plus rapproché.

Varlin, ouvrier relieur, membre de l'Internationale, où dès son admission, il a commencé sa propagande communiste contre l'influence des mutualistes, laquelle y était jusque là prépondérante.

Cette propagande a eu de rapides succès, dit-on. Varlin est doué d'une grande persévérance et de sérieuses facultés administratives. Il est d'aspect assez froid. L'œil est triste et intelligent, légèrement dédaigneux. L'homme parle peu. On le sent prêt à l'action et sachant ce qu'il veut. Tout jeune encore, il a déjà les cheveux grisonnants.

Parmi les blanquistes, les orateurs les plus connus sont *Jaclard,* étudiant en médecine, qui s'est vu fermer les cours après le congrès de Liége, où il s'affirma matérialiste.

Révolutionnaire ardent, il croit à la possibilité de transformer l'état politique et social actuel à l'aide d'un coup de main organisé par les sociétés secrètes.

C'est un des disciples les plus intelligents et les plus sincères de Blanqui, qui l'a en grande estime... tout en se méfiant de son influence sur les groupes

affiliés. Au récent congrès des *Amis de la paix et de la liberté*, tenu à Berne, il s'est affirmé communiste. Il a fait à la Redoute, lors de la discussion entre économistes et socialistes, bonne et spirituelle justice des sophismes sur lesquels repose la prétendue science de l'économie politique.

Germain *Casse*, étudiant en droit, également interdit à la suite du Congrès de Liège, peut être, sans s'en douter, tour à tour communiste, mutualiste et... *avocatiste*.

Il a des apparences de casseur, secoue fréquemment sa crinière en parlant. Mange du prêtre, signe indélébile d'une sincérité très contestable. Mène grand bruit, fait de la violence pour rire... mais ne demande qu'à être calmé, et n'arrive pas à plaire.

Raoul *Rigault*, ex-étudiant en médecine et maintenant professeur de mathématiques. C'est un pur politicien sans aucune tendance socialiste. Il est convaincu que la Révolution n'a pas d'autre ennemi que la police qui, seule, gouverne la France depuis près d'un siècle, et en cela il n'a pas tort. Mais,loin de la vouloir supprimer, il aspire à en être le réformateur,et en cela il déraille absolument.

Sa façon gouailleuse d'argumenter amuse ses auditeurs qui le traitent en enfant gâté.

Longuet, ex-élève en droit, a pioché, trop pioché peut-être même, certains économistes et entre autres Riccardo dont il appuie souvent son argumentation.

Membre de l'Internationale qui repousse toute idée de dictature, on le dit en même temps blanquiste, contradiction dont il semble peu se soucier.

Il est d'allures assez blessantes envers les communistes contre lesquels il ressasse des critiques un peu vieillottes, agrémentées d'hypothèses hasardées, leur prêtant même certaines théories cent fois répudiées par eux et s'attirant souvent ainsi d'assez vives répliques.

Enfin, comme blanquistes, mais tout jeunes encore, il faut citer le mécanicien *Moreau*, puis *Chauvière*, blond et rose comme un enfant, ce qui ne l'empêche pas de promettre un énergique défenseur de la Révolution sociale.

Viennent ensuite les indépendants, véritables tirailleurs de la Révolution, n'ayant en vue aucune solution particulière, mais désirant avec ardeur, eux aussi, l'avènement d'une société plus équitable envers les travailleurs, les déshérités du monde actuel :

Amouroux, jeune ouvrier chapelier, à la parole vive, stridente, tranchante même et sachant caractériser d'un mot qui fait balle les injustices qu'il dénonce à la tribune.

Cournet, dont le père fut tué en duel à Londres par le socialiste Barthélemy. Il est en ce moment collaborateur de Delescluze qui l'aime comme son fils.

Demay, modeleur pour le bronze. Un front dégarni et d'un ton d'ivoire, une longue barbe grisonnante, encadrée souvent d'une sorte de *passe-montagne* qui lui donne l'air de Dante. Toute sa personne inspire le respect et la sympathie.

Charles Cauzard, comptable dans une grande maison de banque. C'est un positiviste fervent. Il traite les questions d'un peu haut, d'une façon trop abstraite, sans s'occuper assez des « contingences ». Dialecticien solidement armé, il prononce des discours qui ne passent jamais inaperçus ; les journaux ont même cité tout au long sa vigoureuse replique au père Hyacinthe (*vulgo* Loyson) qui s'était permis d'insultantes critiques contre les réunions publiques.

Malheureusement, le retentissement de cette réplique a obligé le citoyen *Cauzard* à s'abstenir de parler dans les réunions sous peine de perdre son emploi qui le fait vivre ainsi que sa mère.

Ducasse, ex-élève en théologie de l'école calviniste

genevoise, porteur d'un caban à capuchon couleur amadou, barbe et cheveux roux, mine blafarde à reflets verdâtres; il fait à la tribune l'effet d'un capucin.

Il professe une haine hargneuse contre les jésuites. Affaire de concurrence, sans doute.

Il semble plus préoccupé d'épater son auditoire par des violences calculées d'expression, que de combattre sérieusement ses adversaires. Il affecte surtout une grande passion pour « sainte guillotine » qu'il espère voir un jour installée à chaque coin de rue. C'est un funèbre fumiste, absolument répulsif.(1).

A la salle Molière se rencontre surtout le citoyen Ch. *Beslay*, vieux député des Côtes-du-Nord, têtu comme un breton, grand ami de Proudhon, rêvant coopération, union fraternelle entre patrons et ouvriers — fusion entre l'eau et le feu. Il est d'ailleurs de très bonne foi. Toujours quatre ou cinq projets d'organisation de crédit dans les poches de son pardessus ; s'énonce clairement et avec élégance; a le ton paterne qui convient à son âge. C'est un vieillard de près de soixante-quinze ans. Figure ouverte et fin sourire. Menace toujours en riant ses contradicteurs d'un coup de tête à la bretonne... dans l'estomac.

Enfin le citoyen *Mathorel*, qui connaît très bien les questions de finances et collabore à toutes sortes de journaux de bourse. Il ne vient parler que par amour de l'art, car il n'a, je crois, aucune opinion politique et n'est rien moins que socialiste. — C'est peut-être pour cela même qu'il est très goûté du public habituel de la salle Molière.

Parmi les femmes qui prennent habituellement la parole dans les réunions, on remarque surtout la citoyenne *Paule Minck*, petite femme très brune, un peu sar-

---

(1) Ce farouche révolutionnaire est maintenant pasteur protestant orthodoxe !

castique, d'une grande énergie de parole. La voix est un peu aigre, mais elle s'exprime facilement. Elle raille avec esprit ses contradicteurs plutôt qu'elle ne les discute et ne paraît pas, jusqu'alors, avoir des idées bien arrêtées sur les diverses conceptions qui divisent les socialistes. Mais elle est infatigable dans sa propagande. Professeur de langues ou lingère, suivant les circonstances, on la dit aussi habile à l'aiguille qu'à donner des leçons.

Mais de tous les orateurs des réunions publiques, nul plus que le citoyen *Briosne* ne sait les animer.

Lorsqu'apparaît à la tribune cette figure tourmentée, encadrée de barbe et de cheveux noirs, le front coupé d'épais sourcils, les yeux brillants de fièvre, le silence se fait aussitôt. On sent *quelqu'un* dans ce corps grêle, usé par la maladie.

La voix, un peu faible au début, prend bientôt l'ampleur suffisante pour emplir la salle et se faire entendre de tous les points. — Tour à tour fin, caustique, sentimental, amer et terrible, *Briosne* fait passer l'auditoire par les sensations les plus diverses. Jamais il ne cherche le mot. D'argumentation très serrée, il ne permet guère pour le combattre, de trouver le joint. — Comme socialiste, il professe une sorte d'éclectisme non de parti pris, mais résultant de l'originalité même de son esprit; ce qui le rend inclassable.

Presque communiste lorsqu'il refute les proudhonniens, il redevient individualiste avec les défenseurs de Babeuf, de Cabet. Aussi les a-t-il tous contre lui. Pourtant tous l'aiment et l'acclament, car on le sait sincère et désintéressé.

Intelligent comme il est, d'un esprit fertile en combinaisons de tout genre, il n'aurait qu'à vouloir pour s'assurer une situation lucrative dans le monde des » affaires ».

Employé de ministère en 1848, il dut donner sa démission pour avoir osé prendre la défense des insurgés

de Juin. Il se fit courtier de lingerie et gagnait bien sa vie lorsqu'en 1855 un misérable mouchard abusa de ses relations avec lui pour le dénoncer comme membre d'une prétendue société secrète.

Condamné à cinq années de prison, il ne sortit de la *Centrale* que dix-huit mois avant l'expiration de sa peine, parce que, vomissant le sang à pleine bouche, on le crut atteint de phtisie. C'était seulement un commencement d'hémoptysie que des soins assidus et une meilleure alimentation parvinrent à enrayer.

Un haut fonctionnaire au ministère des finances en Italie l'appela auprès de lui, à titre de secrétaire chargé de lui préparer des projets d'organisation de crédit; mais il ne resta que peu de temps dans cet emploi. Il avait eu le tort de laisser entrevoir qu'il connaissait trop le jeu de son patron.

Rentré en France, il constata que le métier de courtier ne rapportait plus grand'chose. La misère revint et avec elle reparurent les crachements de sang.

C'est dans cette terrible situation que le trouvèrent les réunions publiques.

Il exerce maintenant la profession de *feuillagiste*, qui consiste à monter de petites feuilles artificielles sur de menues tiges en fil d'acier très ténues. En travaillant ferme dix heures par jour, sa femme et lui arrivent à gagner environ cinq francs à eux deux. Mais les chômages sont fréquents, et ils ne travaillent guère que trois ou quatre jours au plus par semaine.

Les journaux réactionnaires et républicains ne blaguent plus trop les réunions publiques à cette heure. L'échec des économistes à la Redoute commence à les inquiéter furieusement.

Les conservateurs crient au « péril social » ; s'ils entendent par là les dangers qui menacent les exploi-

teurs de tout genre qui grèvent le travail, il n'ont pas absolument tort.

Les journaux républicains ne pouvant abonder dans ces craintes sans se compromettre auprès de leur clientèle, trouvent plus habile d'affirmer que c'est la police qui paie les orateurs des réunions pour effrayer la province et la rejeter dans les bras de l'Empire. Ils savent bien, d'ailleurs, qu'ils mentent effrontément.

Mais les blagues de Garnier-Pagès, d'Ulbach, dans *la Cloche* et celles de l'*Avenir national*, organe crée tout spécialement pour défendre les intérêts du Comptoir d'Escompte dans la grosse affaire de l'emprunt mexicain, n'en font pas moins leur effet sur l'esprit des provinciaux dont la haine anti-socialiste et anti-parisienne va grandissant. Ils employaient déjà les mêmes procédés en 1848. N'invente pas qui veut.

Mais voilà qui devient plus grave.

Le *Réveil* se met, lui aussi, de la partie. Il vient de de nous qualifier d'*endormeurs*, cherchant sciemment à enrayer par notre propagande le mouvement républicain qui s'accentue de jour en jour.

Le caractère des plus honorables de Delescluze donne à cette accusation une importance considérable et nécessite de sérieuses explications.

Je me rends aux bureaux du journal, accompagné d'un ami, le citoyen Emile Dereux, l'auteur de la *Foire aux parjures*, de *Bonhomme* et d'une foule d'autres chansons révolutionnaires.

Nous demandons à Delescluze des explications à propos d'une attaque que rien ne peut justifier.

Tout d'abord le vieux jacobin regimbe et s'emporte. Peu s'en faut qu'il ne me propose de lui envoyer mes témoins, ce qui ne remédierait pas à grand chose et, de plus, serait tout bonnement ridicule. Il le comprend bien vite, se calme et nous avoue qu'il n'a pas lu l'article

paru la veillle sous ce titre significatif : « Les Endormeurs ».

Il s'adresse à Quentin, un de ses collaborateurs, qui désigne François Favre, un sous-ordre, comme auteur de cet article.

Celui-ci arrive, prévenu déjà par Quentin et balbutie de plates explications. Il n'a visé aucun des citoyens qui prennent la parole dans les réunions publiques, il ne met nullement en doute leur sincérité. Il a voulu seulement parler d'une *brochure : Ni socialisme, ni révolution*, dont l'auteur, un certain Adolphe Beauchery, comptable, supplie l'empereur de sauver de l'une et de l'autre la démocratie.

Je demande alors à ce tartufe, que j'ai déjà pu apprécier dans la maçonnerie, comment il se fait que, dans l'article dont il s'agit, il n'ait parlé ni de la brochure, que personne de nous ne connaît, ni de l'auteur — qui n'a point encore élevé la voix dans les réunions ? Ce prétendu républicain, ce mangeur de prêtres, lui aussi, bat la chamade et ne sait comment sortir de la difficulté.

Furieux de l'attitude de son collaborateur, Delescluze le prie de se retirer et nous donne sa parole d'honneur que lui-même fera une rectification dans le plus prochain numéro de son journal.

Le lendemain, il s'exécutait loyalement et, dans un premier-Paris, démentait formellement les injustes accusations dirigées par son collaborateur contre les réunions publiques et leurs prétendus « endormeurs ».

Mais en somme, malgré la loyauté de Delescluze, j'ai compris qu'il nous considère comme des ennemis.

Pour tous les journaux, républicains ou non, les réunions publiques sont alarmantes.

Ils présentent là une puissance nouvelle appelée à ruiner la leur. Ils ne pourront plus imposer de candidats; il faudra désormais que ces candidats se mettent directement en rapport avec la masse électorale, s'en

fassent accepter et même en subissent le contrôle, ce qui serait la mort possible de tous les faiseurs de la politique.

On conçoit dès lors la colère unanime que soulèvent ces réunions populaires et ceux qui y prennent une part active. Ce sont des trouble-fêtes, et tout est bon pour les combattre, même et surtout la calomnie.

Quant aux journaux honnêtes, extrêmement rares du reste, qui, comme le *Réveil*, ne voudront pas, par respect pour eux-mêmes, employer d'aussi vils moyens, ils se contenteront d'organiser la conspiration du silence, manœuvre plus terrible encore et qu'on ne pourra leur reprocher.

Pauvre parti en somme que le *parti* républicain, qui, fort heureusement d'ailleurs, n'a rien de commun avec la République.

II

Il s'est produit hier à la Redoute un incident assez ridicule, mais qui dénote une ignorance vraiment trop grande de la part des commissaires chargés de veiller à ce que les réunions publiques restent sur le terrain dont on a prétendu déterminer les limites légales.

Vermorel et quelques-uns de ses amis ont organisé une série de réunions dans lesquelles l'œuvre de Proudhon doit être analysée. Entreprise de longue haleine et qui ne me paraît pas destinée à un grand succès.

Je ne sais par quel caprice les organisateurs proposèrent aux assistants de m'appeler à présider la première séance. J'eus beau m'en défendre, l'assemblée insistant, je dus accepter. On nomma en même temps les citoyens Ducasse et Gaillard père comme assesseurs.

Après que Vermorel eut expliqué le but de la réunion, le citoyen Finet, ouvrier chapelier et ami de Proudhon, se présente à la tribune et se met à analyser un « *Essai de Grammaire générale* » écrit par le grand polémiste,

mais qui, je crois, n'a jamais été publié entièrement.

Le sujet par lui-même n'intéresse guère l'auditoire. L'analyse en est longue et fatigante. Tout le monde baîlle à se décrocher la mâchoire, sauf le bureau...qui en voudrait pouvoir faire autant. Le commissaire et ses agents sont sur le point de ronfler.

En vain, j'invite l'orateur à abréger,l'auditoire ayant déjà manifesté plusieurs fois son impatience. Il continue sans paraître s'en apercevoir. J'insiste alors plus vivement, il se décide à couper court et annonce qu'il va passer à un travail plus intéressant : « l'observation du dimanche. »

Mais le commissaire en a assez et songe à s'aller coucher. Il croit avoir trouvé le joint et s'adressant à moi :

— Je rappelle au président qu'il ne doit pas laisser l'orateur s'engager sur le terrain des questions religieuses.

— Et moi j'invite le commissaire de police à s'abstenir de toute interruption en dehors des cas prévus par la loi.

L'assemblée se réveille tout à coup, et nul ne songe plus à partir.

On devine un conflit. —« Parlez ! parlez ! » crie-t-on à l'orateur de tous les coins de la salle.

Le citoyen Finet commence son analyse.

— Encore une fois, interrompt le commissaire, je *somme* le président de ne pas laisser aborder de sujets religieux à la tribune.

— Et encore une fois, je prie le commissaire de garder le silence. C'est ce qu'il a de mieux à faire.

— Puisqu'il en est ainsi et qu'on méprise les observations de l'autorité, je dissous la réunion.

— Et moi, président de la réunion, assumant la responsabilité qui m'incombe, je maintiens la réunion et j'invite l'orateur à continuer.

Le commissaire plie son écharpe, se couvre et quitte majestueusement la salle escorté de ses deux agents.

Le public applaudit sa sortie. Seul, un des assesseurs abandonne le bureau, emboîtant le pas aux agents et s'écriant de façon à être entendu d'eux : « Moi, je sors ; j'obéis à la loi ! » C'est le citoyen Ducasse, le capucin manqué, le farouche adorateur de la guillotine, l'illustre et vipérin *Gnouf, Gnouf,* que la peur fait agir ainsi.

Il se retire au milieu des huées du public. Quelques citoyennes menacent même de le giffler.

Le calme se rétablit; l'orateur reprend l'examen de la brochure, cause de l'incident, mais l'assemblée en a assez pour cette fois. Je lève la séance et la sortie s'effectue tranquillement entre deux rangs d'argousins que le commissaire est allé requérir pour constater la contravention.

Pauvre commissaire ! Son procés-verbal n'eut aucune suite. Il reçut même sur les doigts, paraît-il, pour s'être aussi sottement compromis et n'avoir pas su que le travail de Proudhon sur l'observation du dimanche n'avait trait qu'à des questions d'économie sociale

Encore une victime des idiotes chinoiseries de nos législateurs !

Aux Folies-Belleville, une intéressante discussion s'est engagée entre les mutualistes et les communistes.

Langlois, Tolain, Fribourg, Murat et Chemalé ont combattu contre Millière, Ranvier, Gaillard père et Lefrançais. — Briosne a, comme toujours, lutté contre les uns et les autres.

L'argumentation des mutualistes a tout entière roulé sur ce point, savoir : l'action collective n'a plus de raison d'être dès que l'acte peut être accompli par un seul. Vérité La Palissienne adoptée aussi par les

économistes bourgeois et qui, socialement, n'est qu'une affirmation sans portée réelle.

Tout comme les défenseurs de l'ordre économique actuel, en effet, les proudhoniens commettent cette erreur d'émettre des aphorismes, incontestables dans leur généralisation et se rapportant à l'homme-type, mais sans aucune valeur lorsqu'ils s'appliquent aux rapports sociaux, c'est-à-dire lorsqu'il ne s'agit plus seulement de l'homme en général, mais des individus.

Qui donc en effet s'aviserait de nier en principe que l'homme doit être libre, n'ayant d'autres limites à sa volonté que celles résultant de sa nature propre ? Et d'ailleurs, peut-il même être question de droit dès qu'on ne parle que de l'homme en soi ?

Ni le mot ni l'idée n'auraient de raison d'être, pas plus qu'il ne serait question de conception sociale quelconque.

Mais dès que, sortant de cette généralité, on se met à considérer les individus dans leurs relations entre eux, c'est alors que cette notion de droit se présente, ainsi que les nécessités de rechercher les conditions les plus favorables dans lesquelles se peuvent exercer leurs droits réciproques.

Or, répliquent les communistes, ne voyez-vous pas que votre mutualisme vous ramènera logiquement à l'ordre bourgeois contre lequel, comme nous, vous protestez ? De plus, nous vous mettons au défi de justifier qu'un acte, quel qu'il soit, concernant la production, puisse être réellement accompli par un seul individu, et, dès lors, que vaut votre distinction entre le collectif et l'individuel ?

Supposez cet acte aussi simple que possible et prouvez si vous le pouvez, qu'il ait pu s'accomplir sans notions acquises, sans outillage résultant déjà lui-même du concours de plusieurs.

Dès les temps les plus reculés, l'imagination ne peut concevoir un homme — individu — vivant et se développant sans le concours de ses semblables, si faible qu'on puisse supposer ce concours. Que devient votre prétention, pour l'individu, de ne se conformer que lorsqu'il lui conviendra aux nécessités sociales, sans le respect desquelles il ne peut ni vivre ni se développer ? Son caractère d'apparence géniale ne peut même l'y soustraire, votre maître Proudhon dans son étude sur la propriété littéraire l'a péremptoirement démontré. Comment pourriez-vous faire alors le départ de ce qui revient en propre à l'individu et de ce qui revient à la collectivité ?

Vous nous accusez de sentimentalisme, ont encore répliqué les communistes aux mutualistes. Mais quelle loi rigoureusement scientifique préside à l'application de votre formule : *Produit contre produit — service contre service* ?

Comment établirez-vous votre «Egal Echange»?Votre maître Proudhon n'a pu l'établir que sur la sincérité et la loyauté réciproque des deux échangistes. Ne voyez-vous pas que vous revenez tout simplement à la théorie de l'offre et de la demandé, seul étalon de mesure préconisé par les économistes qu'alors vous avez tort de combattre.

La presque totalité des travailleurs qui ont suivi cette discussion a donné gain de cause aux communistes.

La réunion des Folies-Belleville vient de susciter un incident qui eut pu prendre une tournure désastreuse et qui fera, je l'espère, réfléchir ceux qui l'ont provoqué.

La loi déclare que l'autorité sera représentée dans les réunions par un commissaire, accompagné de deux agents, chargé de constater les contraventions qui s'y pourraient commettre.

Bien que cette loi soit muette sur les moyens d'exécution, l'usage s'est établi de laisser les agents prendre place à part au bureau.

A la dernière séance, Raoult Rigault s'est avisé de réclamer du président qu'il invitât le commissaire et ses agents à se retirer du bureau et à s'installer où ils pourraient.

Au lieu de relever le caractère peu sérieux en somme de cette taquinerie mesquine, le président ahuri, et bien qu'assez timoré d'habitute, sans consulter ses assesseurs, se met à sommer les agents de se retirer. Refus péremptoire de ceux-ci.

Continuant à s'emballer d'avantage, le président consulte l'assemblée qui par acclamation, vote l'expulsion par la force.

L'un des assesseurs saisit le danger d'une telle situation et demande la parole. S'adressant alors à la réunion:

« Vous venez de voter l'expulsion des agents par la force. C'est bien. Mais il faut pour y procéder que vous-mêmes prêtiez assistance au bureau, sanctionnant ainsi votre vote. Il est clair que s'ils veulent résister, ils ne pèseront pas lourd. Ce sera d'ailleurs tant pis pour eux. Mais une fois sortis, ils iront sans nul doute quérir la force armée. Il existe une caserne, vous le savez, à deux cents mètres d'ici. La troupe viendra envahir la salle et la lutte s'engagera. C'est peut-être la révolution qui va s'ouvrir.

» Etes-vous décidés à jouer cette partie? Si oui, allons-y.

» Mais si vous n'y avez pas pensé, si vous n'avez pas prévu ce qui va certainement se passer, il faut recommencer le vote et que, sachant bien cette fois ce que vous allez faire, vous sachiez aussi en accepter résolument les conséquences. Que ceux donc qui veulent persister dans leur premier vote lèvent la main. »

Quelques mains seulement affirment cette persistance — pour l'honneur, sans doute.

Aux acclamations unanimes, la séance est ensuite

levée après que le bureau a promis de faire en sorte que, pour la prochaine réunion, les agents aient une place telle qu'ils ne pourront être désormais confondus avec le bureau.

En théorie, la loi, dit-on — et c'est la seule excuse de ceux qui la font et l'édictent – a pour but essentiel de garantir à chacun l'exercice de ses droits naturels ou juridiquement établis sans préjudice des droits d'autrui.

Dans la pratique, la loi est le plus souvent subordonnée elle-même aux intérêts et aux caprices de ceux qui n'en devraient être que les instruments

Nous venons avec plusieurs amis d'en faire l'expérience.

Nous avions résolu de fonder — sous forme coopérative, la seule qui nous permette de le faire — une société d'enseignement *indépendant* ayant pour but de donner aux enfants des sociétaires une éducation en dehors de toute conception religieuse.

La direction de cette société était confiée à deux comités, l'un chargé de s'occuper spécialement des questions de méthodes, l'autre des questions administratives.

Dans le premier figuraient entre autres les citoyens E. Boutteville, le professeur de philosophie révoqué par le directeur de Sainte-Barbe, grâce aux lâches dénonciations de Ch. Sauvestre, de l'*Opinion Nationale*; Massol, le vénérable de la Loge *La Renaissance*; Tajan Rogé, professeur de musique; Francolin; vice-président de la Société d'instruction primaire et Hendlé, jeune avocat un peu préciosâtre mais bien intentionné. (1)

Le comité d'administration était composé de quinze

(1) Devenu préfet après le 4 septembre 1870 — et resté fidèle *à ses fonctions* sous tous les régimes qui se sont succédé depuis cette époque.
N. de l'A.).

membres également, parmi lesquels les citoyens Briosne, Combes, avocat, Gaillard père et la citoyenne Paule Minck.

Les sociétaires au nombre de plus de cent ayant versé le dixième du capital souscrit, comme l'exige la loi, les citoyens Combe, Briosne et Lefrançais furent chargés, comme membres du comité administratif, de faire enregistrer l'acte de société par un notaire, qui doit le recevoir et constater que le dépôt légal du dixième au moins du capital social — énoncé dans le susdit acte — a été versé entre ses mains. Cet officier ministériel est chargé en même temps de veiller à ce que l'acte social ne renferme rien de contraire à la loi.

Les délégués se présentent chez le notaire Jozon, dont l'étude est boulevard Saint-Martin. Il nous a été indiqué par un de ses parents qui fait précisément partie du comité d'enseignement de notre société.

Maître Jozon nous demande vingt-quatre heures pour examiner si l'acte est *légalement* recevable.

Le lendemain, son maître-clerc nous annonce que l'acte ne peut être reçu.

— Pourquoi ? que contient-il donc contraire à la loi ?

— D'abord vous déclarez que vous vous proposez de ne donner aucun enseignement religieux à vos élèves.

— Quelle loi nous oblige au contraire ?

— Il n'en existe pas, c'est vrai. Mais c'est contraire à la *morale publique*.

— Ceci n'est pas l'affaire de maître Jozon. Il n'a pas mission de qualifier ni d'approuver ou non notre société, mais simplement de recevoir et de faire enregistrer la déclaration légale de son existence.

— Peu importe. D'autre part, votre conseil d'administration contient trois femmes.

— Où est l'illégalité ? Est-ce que les femmes sont légalement exclues du droit d'administrer leurs propres intérêts ou ceux d'autrui, dès que — mariées — elles

ont l'autorisation de leur mari ? Et nous vous avons remis les autorisations obtenues par celles de ces dames qui se trouvent dans ce cas.

— C'est possible, mais c'est contraire à l'*usage* et Maître Jozon se refuse formellement à recevoir votre acte tant qu'il contiendra les deux clauses en question.

Inutile d'insister. Il y a parti pris.

Notre ami Combes se charge de pressentir un notaire plus respectueux de son rôle, ce notaire est républicain et Combes le connaît tout particulièrement.

Le lendemain notre collègue nous apprend qu'il a échoué.

Son notaire a été *invité* par la chambre des notaires, saisie de l'affaire par maître Jozon, à ne point s'en occuper et à décliner son ministère.

Il ne nous reste plus qu'à aller en référé pour obtenir la désignation d'office du notaire dont la loi nous *impose* l'intermédiaire. Pour cela, il nous faut constituer un avoué, seul capable de par la loi de présenter notre requête.

Ah! bien oui! La Chambre des avoués, à son tour, a prononcé son interdit. Aucun d'eux ne consentira à *instrumenter*.

Il en est de même de la Chambre des huissiers. Nous n'en trouverons pas un pour lancer l'assignation.

Aller en Conseil d'Etat? Mais c'est sans le ministère d'officiers publics.

La loi se trouve ainsi confisquée par ceux qui sont ses simples instruments. Et...c'est pour cela que « notre fille sera muette. »

Nous avons dû rendre l'argent aux souscripteurs, après leur avoir raconté les faits en séance publique.

Notre société d'Enseignement indépendant ne pourra pas fonctionner. C'était là surtout qu'on en voulait venir.

Ce qui n'empêchera pas les niais...et les farceurs intéressés de parler du respect dû à la loi.

Comme nos bons juges doivent en rire entre eux, bien autrement encore que les augures de l'ancienne Rome!

Les réunions du Pré-aux-Clercs sont habituellement surveillées par un commissaire qui se pique de littérature, un certain L... de K..., collaborateur anonyme, me dit-on, d'un journal pornographique très en vogue, sorte de moniteur des dames de la haute et basse cocotterie. Sa situation lui permet d'y raconter des anecdotes plus ou moins salées sur le monde des désœuvrés.

D'un caractère accommodant, il est le seul qui n'abuse pas de son autorité pour dissoudre les réunions. Et pourtant quel public nerveux que celui du Pré-aux-Clercs!

Les partis s'y trouvent massés absolument comme dans une assemblée parlementaire.

A droite, ce sont les catholiques, à gauche les matérialistes, et les protestants au centre, dans le Marais... naturellement. Car bien qu'il soit interdit de par la loi de traiter des sujets religieux, nulle part comme au Pré-aux-Clercs, les questions sociales ne sont envisagées à ce point de vue.

Le catholicisme y est défendu par divers rédacteurs du journal *le Français*, MM. Postel, Récamier et Langsdorf, puis encore un indépendant, M. François Lenormand.

Briosne, Chemalé, Lefrançais et Charles Cauzard (Pizzanos pour ses amis) y défendent les conceptions socialistes modernes se rapportant à l'organisation de la famille : Mariage, hérédité, éducation.

Les protestants sont conduits par le pasteur de Pressensé, qui ne vient avec sa troupe que pour interrompre et faire du tapage, sous prétexte qu'il ne peut parler de Dieu, son confrère le pasteur Montandon ayant fait sous ce rapport une tentative qui n'a point eu de succès. Que n'imitent-ils les catholiques qui savent

pourtant bien défendre leurs théories sans se servir d'une littérature que l'autorité tolèrerait certes, mais dont elle interdirait la critique aux socialistes, ce qui explique de la part de ces derniers l'intolérance prétendue qu'on leur reproche à cet égard.

Souvent même, messieurs les protestants se livrent à des interpellations au moins étranges.

Un soir que Briosne discutait l'union libre et en exposait les conditions morales, cette interruption part du centre : « Et le serment ? Que faites-vous du serment ? »

Briosne, très prompt à s'emballer, allait répondre à cette question dont le but évident était de l'amener à parler du serment politique.

Le président intervient et invite l'orateur à ne point tenir compte d'une apostrophe qui a tout l'air d'une provocation.

La séance levée, l'ex-président est abordé à la sortie par l'interrupteur qu'il avait parfaitement reconnu d'ailleurs ; c'est M. de Pressensé

Ce monsieur demande si c'est sérieusement qu'on l'a pris pour un agent provocateur.

— Ma foi, lui réplique le président, lorsqu'on vient ici entouré d'une sorte de garde du corps ; qu'on n'y manifeste sa présence que par des interruptions, sans avoir le courage, comme le font les catholiques, d'affronter la tribune pour y défendre ouvertement ses convictions, il faut s'attendre à éveiller de justes méfiances.

Le commissaire de police du Pré-aux-Clercs vient de recevoir une leçon qui ne paraît pas lui avoir été des plus agréables.

N'ayant pu jusqu'alors dissoudre de réunion, il était vis-à-vis de ses collègues, dans un état d'infériorité que ses chefs lui reprochaient sans doute.

Il finit par trouver l'occasion de sévir, grâce au père Gagne, espèce de maniaque — moins sincère peut-être que ne le font supposer ses excentricités.

Au milieu d'une discussion engagée sur l'éducation, ce vieux farceur lâche une de ses calembredaines habituelles, mais frisant de près la politique. Averti une première fois, il récidive en appuyant de telle façon que le commissaire pût intervenir et lever la séance.

A la réunion suivante, nouvel incident du même genre soulevé par le père Gagne, et nouvelle dissolution. Le commissaire tient à se rattraper.

Nous nous demandons en sortant comment on pourrait réfréner ce beau zèle et rendre au magistrat la monnaie de sa pièce.

Il me vient une idée : — « Traitons de l' «Art d'élever des lapins et de s'en faire mille écus de rente ». C'est le titre bien connu d'une brochure qui date de cinquante ans au moins et qui a eu, en son temps, une vogue extraordinaire.

Briosne prend la balle au bond. Que Chemalé et Tolain nous prêtent leur aide et la séance aura du succès.

On leur communique l'idée, ils l'acceptent avec entrain.

Nous faisons la déclaration voulue à la police, qui paraît assez étonnée du singulier ordre du jour choisi par nous. — Et nous faisons annoncer la réunion dans tous les journaux.

Le soir de la réunion, dès sept heures, une queue sans fin retournant de la rue du Bac sur la rue de La Chaise, envahit le trottoir. Le quartier est en émoi. Moins de cinq minutes après l'ouverture des portes, la salle est comble. On s'y étouffe littéralement. Plus de quinze cents personnes restent dehors, prêtes à remplacer celles qui, à moitié asphyxiées, tentent la difficile entreprise de sortir.

Ce n'est que parce qu'on nous connaît bien qu'on consent à nous laisser pénétrer : on devine que nous devons jouer notre rôle dans cette charade.

Enfin, la séance est ouverte. — Mais ni Tolain, ni Chemalé ne sont présents. — Peut-être moins connus que nous n'ont-ils pu se frayer passage?

Le bureau est rapidement constitué — tant on a hâte de savoir ce qui va se passer.

Le président expose aux assistants qu'ayant vu deux fois de suite dissoudre la réunion sans motif plausible, les organisateurs ont pensé qu'il serait bon d'inscrire à l'ordre du jour une question absolument inoffensive et qu'on pût par cela même traiter sans craindre d'éveiller les susceptibilités de l'autorité.

« L'art d'élever les lapins et de s'en faire mille écus de rente » leur a semblé répondre aux conditions voulues, car si à ce propos les orateurs qui prendront la parole trouvent le moyen de fourrager dans le champ qui leur est interdit, c'est qu'alors il faudrait renoncer vraiment à l'exercice de ce nouveau droit dont les limites sont si difficiles à préciser.

Mais il est à espérer qu'il n'en sera point ainsi et que le public et même le représentant de l'autorité, tireront au contraire profit de ce qui va se dire ce soir.

Ce petit exorde éveille encore l'attention du public, mais ne semble pas réjouir beaucoup monsieur le commissaire.

C'est un orateur habituel de la salle Molière le citoyen Geoffroy, qui ouvre le feu.

Il traite du lapin savant — la joie des enfants et la tranquillité des parents, dit le proverbe.

Il critique l'éducateur de cette espèce de lapins, auxquels de fastidieux et monotones exercices ne laissent plus la moindre initiative. Incapables de concevoir des mouvements qui leur soient propres, ils ne savent que répéter, sans jamais les comprendre, ceux qu'on leur a serinés dès leur plus tendre jeunesse, sans qu'ils aient pu y rien changer d'eux-mêmes.

Il serait donc grand temps d'abandonner cette méthode et aussi de les soumettre à un meilleur régime que celui

des clapiers infects où ils vivent, si l'on ne veut voir la race, déjà si étiolée, disparaître tout à fait.

Ce thème, très finement développé, met complètement l'auditoire au point — et c'est au milieu de frénétiques applaudissements que Briosne est accueilli lorsqu'il succède au citoyen Geoffroy. On sait de quoi il est capable.

L'orateur tient à la main la fameuse brochure dont le titre est à l'ordre du jour et commence d'abord par rendre hommage à son auteur qui, dit-il, lui a préparé le canevas sur lequel il n'a plus qu'à broder.

Car, ajoute-t-il, si complet qu'ait été l'auteur pour son époque, l'ouvrage en question, pour être au niveau des procédés de la cuisine sociale de nos jours, doit évidemment être absolument remanié.

Entrant en plein dans le sujet, Briosne traite d'abord de l'élevage au point de vue de la reproduction de l'espèce en général.

Il se demande si les conditions d'hygiène, si la façon de constituer les familles, si la nourriture que les sujets reçoivent, la manière dont elle leur est distribuée, si l'aménagement de leurs demeures est de nature à donner à la race les forces et les qualités nécessaires pour lutter avec avantage contre les races concurrentes qui menacent d'envahir le marché.

Enfermés dans des clapiers sombres, humides, mal entretenus par la stupide cupidité de leurs éleveurs ne songeant qu'à diminuer les frais de cette culture, les pauvres lapins s'étiolent, périssent misérablement et en sont réduits souvent, faute d'alimentation suffisante, à se dévorer entre eux.

Il est donc vraiment temps de remédier à de si mauvaises conditions d'hygiène.

Il est vrai qu'il existe de grands industriels et de grands commerçants qui, n'élevant le lapin que pour la peau, peuvent n'avoir guère à s'occuper du plus ou moins de succulence de l'animal, mais c'est une grave erreur de leur part, car la qualité de la peau, le luisant

et le soyeux du poil, objets spéciaux de leur spéculation se ressentent autant que la chair de la manière défectueuse et souvent barbare dont on traite les lapins. Et qui sait si un jour, l'épuisement ne peut pas, chez le lapin, déterminer quelque accès de rage dont ses trop avides et maladroits éleveurs deviendraient victimes. Ceux-ci feraient bien d'y songer.

Sans doute ils auraient une ressource ce serait d'abattre en masse leurs pauvres bêtes, avant qu'elles eussent le temps de rompre les mailles de leurs clapiers. Mais il faut avouer que tuer son bétail pour s'éviter d'avoir à l'entretenir en bon état n'est pas un moyen bien intelligent d'en tirer profit — quoi qu'en disent certains économistes qui se sont occupés déja de cette question.

Heureusement pour l'avenir... des lapins, il existe une espèce très prolifique et réfractaire à toute domestication. L'amateur est obligé de courir après pour le croquer.

C'est le lapin de garenne.

Ce diable d'animal dont il semble que le caractère indépendant ait contribué à développer l'intelligence, imagine toutes sortes de ruses pour dépister ceux qui le recherchent.

On a beau mettre à ses trousses des bandes de furets pour le filer, le guetter, fouiller ses terriers à multiples sorties, neuf fois sur dix il leur échappe, mettant les limiers en de folles rages. Il a même l'audace de se tenir au courant des progrès introduits dans l'art de la chasse. Il calcule ainsi très exactement la portée des armes à feu — même de celles qui ont fait «merveilles» (1) —

---

(1) Allusion au rapport du général de Failly, qui eût le triste honneur de faire le premier essai du chassepot à Mentana, contre la petite armée de Garibaldi, essayant de s'emparer de Rome en novembre 1867. (N. de l'A).

afin de s'en tenir à bonne distance et de narguer le chasseur qui revient alors bredouille.

Mais comme le furet est pour lui un ennemi plus dangereux que le fusil, il arrive parfois que le malicieux lapin — cet animal est si méchant ! — s'arrange de manière que sa maison s'écroule juste au moment où l'ennemi s'y introduit.

Avec ce lapin-là, il est impossible de compter sur les fameux trois mille francs de rente dont parle l'auteur de la brochure; aussi celui-ci ne s'est-il pas occupé de son éducation qui, comme on le voit, offre de grandes difficultés.

La salle qui a déjà interrompu l'orateur par de fréquents applaudissements, surtout à la description du *furet*, redouble de bravos lorsque, après l'avoir tenu sous le charme de sa spirituelle et terrible satire de la police durant une heure et demie, Briosne descend de la tribune. — Jamais encore il n'a eu autant d'entrain et d'à-propos.

Pour mettre le comble à l'ironie de la situation, un brave homme qui, seul sans doute n'a rien compris à l'affaire, demande la parole pour se plaindre qu'on n'ait point traité le sujet d'une manière *pratique*, et s'inscrit pour en parler à la prochaine séance. L'assemblée accueille cette proposition par un immense éclat de rire.

Le président réplique à ce candide amateur de l'élevage des lapins qu'on a eu surtout en vue de prouver à certaines gens qu'en France l'esprit n'a point encore perdu ses droits ; que la démonstration vient d'en être faite et qu'il ne sera donné aucune suite à cette leçon suffisante.

A la sortie, plus laborieuse encore que l'entrée, le commissaire qui, pendant deux, heures a dû faire contre fortune bon cœur, grommelle entre ses dents : « C'est bon ! c'est bon ! Chacun son tour, mon cher. Nous verrons qui gagnera la belle. »

— Bah! lui réplique le président, ce sera le peuple, comme toujours, nous l'espérons bien.

Mais c'est tout de même dommage que quelque sténographe ne se soit pas trouvé là. Quelle jolie brochure on ferait de cette conférence sur l' « Art d'élever les lapins »!

15 novembre 1868.

Tout Paris est en liesse — à l'exception des bonapartistes par exemple — car eux ne sont pas contents du tout.

Le procès fait à Delescluze et à plusieurs autres citoyens, à propos de la manifestation du 2 sur la tombe du représentant Baudin, assassiné le 2 Décembre 1851, par les soldats du Coup d'Etat, a donné lieu à d'éclatantes revendications contre les bandits qui nous gouvernent à cette heure.

Crémieux, puis Gambetta, ont tour à tour souffleté de mains de maîtres l'empire que, tout pantelant, ils ont voué au mépris universel.

Sans doute Gambetta semble avoir trop oublié que Badinguet n'a fait que devancer dans cet assassinat de la République les Molé, les Thiers, les Falloux, les Montalembert qui pensaient bien l'égorger pour leur propre compte. — Mais son discours n'en est pas moins une véritable mise au pilori de l'empire qui ne se lavera plus jamais de la sanglante boue dans laquelle Gambetta l'a traîné.

« Un verbe nouveau vient de naître à la République » s'écrie Delescluse dans le *Réveil* d'aujourd'hui. Cet enthousiasme s'explique, mais c'est tout de même un bien gros mot à l'adresse de l'homme qui, hier encore, ne s'était fait connaître que par un article des plus élogieux sur Pouyer-Quertier, financier tout dévoué à l'empire, article publié dans la *Revue politique*, où républicains et orléanistes se donnent un peu trop fraternellement la main.

Ce nouveau-né de la basoche vient de faire une sacrée enjambée. Du coup sa candidature est assurée de réussir aux prochaines élections.

Oui, mais après?... Bah! après comme après, disons-nous avec Briosne. La journée d'hier n'en est pas moins bonne pour la Révolution.

Dans trois mois à peine auront lieu les nouvelles élections au Corps législatif. Aussi toute la gent avocassière commence à fréquenter les réunions, où jusqu'alors elle s'était bien gardé de mettre les pieds. Le temps n'est plus d'imposer des candidats. Il faudra venir s'expliquer publiquement, cette fois, devant les électeurs. Ces messieurs le comprennent.

Cela donne aux réunions un caractère moins intéressant. On y ergote davantage; les orateurs visent maintenant d'avantage à l'effet. Bien souvent, trop souvent même le candidat montre le bout de l'oreille. Ce ne sont plus enfin des réunions socialistes, mais des parlottes électorales.

On organise surtout à cet effet des réunions privées, permettant d'aborder des discussions purement politiques au moyen de lettres d'invitations dont chaque assistant doit être muni en entrant. C'est assez facile, d'ailleurs, ces lettres se distribuant à la porte. On n'a plus qu'à remplir la suscription laissée en blanc.

Encore une des imbécillités de nos profonds législateurs.

Grand émoi dans le monde bourgeois républicain et aussi parmi les socialistes.

Onze de ces derniers ne voulant pas laisser à leurs adversaires, en cas d'insuccès aux prochaines élections générales, la ressource d'en accuser la propagande socialiste, ont adressé un appel aux députés de la Seine, les conviant à une discussion publique portant sur les revendications sociales des travailleurs.

Cette discussion aurait lieu devant le public le plus nombreux possible, composé pour les trois quarts de membres des corps constitués, d'industriels et de commerçants et, pour un quart seulement, de socialistes, afin qu'on ne pût prétendre que ces derniers abusent de leur nombre pour empêcher leurs contradicteurs de parler — accusation aussi banale que mensongère ordinairement portée contre les réunions publiques.

Cet appel, reproduit par les grands journaux, est signé Chemalé, André Murat, Lefrançais, Briosne, Tolain, Demay, Bibal, C. Combes, Longuet, Pierre Denis et Langlois.

Les journaux officieux mettent les députés au défi d'accepter l'invitation qui leur est adressée. Les journaux de l'opposition pensent que leurs amis feront bien de réfléchir avant de s'engager dans cette voie extra-parlementaire.

Seul, Jules Simon, l'homme de toutes les audaces, sinon de tous les courages, a répondu qu'il acceptait... si ses collègues acceptent eux-mêmes, — parbleu!

D'autre part, grand nombre de socialistes sont furieux. Ils accusent les signataires de l'appel de préparer un piédestal aux députés qui, disent-ils, se feront porter en triomphe par la majorité des *invités*.

Est-ce aussi sûr que cela ? Trois sténographes doivent être choisis par les appelants et les appelés, de façon à établir un compte rendu *in-extenso* des débats. On saura donc la vérité entière au dehors et ce prétendu triomphe pourrait tourner à la confusion de ceux qui en escomptent le bénéfice.

Ne serait-il donc pas temps de vider le fond du sac de tous ces politiciens et de montrer qu'il n'y a rien dedans?

C'est d'ailleurs pour cela que ceux-ci ne viendront probablement pas.

Jules Simon sait bien ce qu'il fait en acceptant — lui — sous réserve de l'acceptation des autres. Il aura ainsi, sans risques, le bénéfice de l'acte.

Le citoyen Budaille, le tenancier de la réunion de la *Jeune Gaule*, que nos *lauriers* empêchent probablement de dormir, a provoqué Jules Simon, député de sa circonscription, à venir devant les électeurs s'expliquer sur son programme politique.

Le roublard, par une lettre à son « cher ami Budaille », reproduite dans tous les journaux, a accepté cette *gracieuse* invitation.

Il s'y est en effet rendu, accompagné du citoyen Anatole de la Forge qu'il appelle son ami, ce dont celui-ci ne doit pas, ce me semble, être très fier.

Les premiers rangs devant la tribune sont occupés exclusivement par des amis du député ; sans doute ceux chez lesquels il va manger le dimanche le fameux « pot au feu du pauvre » dont l'auteur de l'*Ouvrière* ne parle jamais qu'en pleurant.

Ces braves gens ont des airs de matamores rappelant un peu trop les allures habituelles des bonapartistes dans leurs réunions.

Mais derrière eux se trouvent bon nombre de vieux combattants de Juin qui ne paraissent pas décidés à se laisser faire le poil par les fanatiques de l'auteur du *Devoir* et de la *Conscience*. Ils savent bien que l'écrivain n'a jamais pratiqué le premier et que la seconde, chez lui, est d'une grande élasticité.

Comme toujours le madré compère commence son discours à voix à peine intelligible. Il est épuisé, mourant, le pauvre homme ! Prêtez-lui seulement quelques minutes d'attention, car il ne pourra longtemps parler. Son dévouement au peuple lui coûtera sous peu la vie. Son médecin le lui disait encore hier ; « Simon, vous crachez déjà le sang. Si vous continuez, avant trois mois vous serez fini. » Mais, qu'importe ! il ira jusqu'au bout.

Sa vie appartient au peuple, aux travailleurs qu'il aime. Il ne marchandera pas leur bonheur, dût-il en mourir.

Les amis des premiers rangs applaudissent à tout

rompre. Ah! que de bonnes soupes on lui préparera dimanche prochain!

Mais il a fait un signe : les applaudissements cessent. La voix de ce cracheur de sang s'est enflée, et, durant plus de deux heures, il parle, il parle, il tonne sans s'arrêter autrement que pour s'éponger le front et s'humecter les lèvres, faisant le pître, se frappant la poitrine, se pressant le cœur avec passion, comme s'il y sentait le peuple tout entier; cherchant d'une main nerveuse à s'arracher les cheveux qu'il n'a plus. C'est d'un touchant! Il n'y a pas de raison pour que ça finisse, ou plutôt cela ne finira que lorsque l'heure sera venue pour tous de partir; ce qui empêchera de montrer sur l'heure aux assistants le néant de ces balivernes.

Mais cette fois la chose est prévue. Au moment où Budaille s'apprête à lever la séance, un citoyen s'élance à la tribune. Tous le connaissent, c'est Briosne. Les amis de Simon veulent clore la réunion, mais les vieux de 48 leur imposent silence.

Briosne reprend une à une toutes les calembredaines de Simon sur la liberté, l'amour, la charité, qui, a-t-il dit sans rire, suffisent amplement à résoudre les questions qui *nous* divisent. Il réduit à sa juste valeur cette sentimentalité de commande, à l'usage des gens qui ne manquent de rien et sont entourés de tout le bien-être possible.

Puis, parlant de la vie politique de cet ami du peuple, Briosne rappelle son vote à la Constituante de 1848, en faveur de la loi du 7 juin qui permet de tirer sur la foule après trois roulements; son vote contre le droit de réunion; son vote en faveur du maintien de l'état de siège, cinq mois après les journées de juin; son vote contre la réduction des heures de travail, et son vote contre l'amnistie, le 22 janvier 1849, sept mois après l'insurrection.

Les amis de Jules commencent à baisser le nez.

Malheureusement, Briosne parle ensuite de ses

attaches avec les orléanistes. Bien que les faits soient très connus et avérés, comme on a réussi à persuader aux électeurs que la politique du moment exigeait une entente avec les monarchistes constitutionnels, les partisans de cette combinaison se joignent aux premiers rangs et vocifèrent. Encore un peu et Simon va reprendre la corde.

Mais, par sa brusque intervention, Lefrançais qui est aussi parvenu à la tribune, ramène un instant de silence. Prenant à l'improviste Simon par le parement gauche de sa redingote, il montre la boutonnière vide de la décoration que le philosophe n'oublie pas d'étaler dans d'autres milieux. Puis s'adressant au public : « Soyez vous-mêmes juges, citoyens, de la sincérité de cet homme.

« De même que son ami Anatole de la Forge, il a été, lui aussi, décoré en 1848 par Cavaignac. Demandez-lui donc pourquoi, ce soir, il ne porte pas sa décoration, alors que son compagnon ne l'a pas plus retirée ici qu'autre part. C'est que ce dernier a reçu la croix pour avoir courageusement fait ce qu'il croyait alors son devoir, tandis que Simon sait bien que sa décoration à lui fut le prix de ses honteuses intrigues avec les monarchistes, et la récompense du concours qu'il a prêté aux organisateurs des abominables journées. Aussi n'ose-t-il pas venir parmi vous, portant ce stigmate d'infamie. »

Un tonnerre d'applaudissements accueille l'orateur — qui lâche alors son patient.

En vain l'ami du peuple tente quelques pleurardes explications. On se retire sans même l'écouter. Anatole de la Forge a l'air d'un homme qui voudrait bien n'avoir pas assisté à cette petite fête. Les amis du philosophe sont consternés.

Ah! Budaille! pourquoi avez-vous laissé prendre la parole à Briosne, au lieu de lever la séance après le discours — *toujours admirable* — de Simon? Vous ne serez plus désormais « son cher ami. »

Mai 1869.

Nous sommes en pleine période électorale. La politique est maîtresse du terrain.

Plus de socialistes. Tous candidats ou électeurs.

Encore certains de ces derniers ont-ils dû se faire candidats pour pouvoir circuler dans toutes les circonscriptions électorales, la loi ne permettant l'entrée des réunions qu'aux électeurs des quartiers où elles se tiennent.

Tous ces candidats postiches n'en ont pas moins dû prêter serment comme leurs congénères plus sérieux... ou prétendus tels, ce dont ceux-ci ont la tartuferie de se scandaliser. Ce qui est du dernier comique.

Je comprends d'ailleurs cette pudibonderie de commande. Il serait si agréable pour ces messieurs d'invoquer les grands principes dont ils se moquent, contre ces affreux socialistes qui s'apprêtent à troubler leur breuvage électoral.

Ce n'est pas que nous nous fassions grande illusion sur le résultat final. Ceux mêmes qui ont applaudi à nos discussions ne sont pas encore assez las de toute cette politicaille pour le rejeter sans retour. La formule donnée par Tolain sur les élections de 1863 sera cette fois encore chère aux électeurs. Faute de mieux, ils voudront lancer à l'Empire quelques « trognons de choux ou de pommes ». Qu'est-ce autre chose, en effet, que de tristes trognons, messieurs les candidats sérieux ?

D'*Alton-Shée*, l'ex-pair de France sous Louis-Philippe, se fait socialiste, pour lutter contre Thiers, l'enfant gâté de la bourgeoisie. — *Gambetta* lutte contre Carnot, que rien ne pourra dégeler. — *Ferry* et *Brisson* se disputent le siège de Guéroult. — *Bancel* s'apprête à désarçonner Ollivier. — Le vieux *Raspail* entre en lice contre Garnier-Pagès. — *Rochefort* et *Jules Favre* veulent arracher ses fameuses culottes à Darimon. —

Seuls, *Pelletan* et *Simon* n'ont pas de compétiteurs trop à craindre, le « Candidat de la Misère » — notre ami *Vallès,* n'entrant en lutte contre le marmiteux Simon que pour avoir le droit de lui plonger la tête jusqu'aux oreilles dans ses ordures politiques. — *Briosne* aussi fait concurrence à Raspail et à Garnier-Pagès, mais n'a aucune chance de donner même lieu à un simple ballotage.

Il est trois des anciens députés de Paris qui me paraissent certains d'échouer honteusement.

Emile Ollivier, dont l'impudente conversion à l'Empire a écœuré jusqu'à Simon et Picard lesquels, mais plus adroitement, ne tarderont guère à l'imiter en réalisant leur projets de « gauche ouverte »; Darimon qui s'est trop montré comme simple valet de chambre de Plonplon, et Guéroult dont les attaches avec les Tuileries ne sont un mystère pour personne.

C'est moins leur bassesse qu'on reproche à ces futurs blackboulés, que le cynisme avec lequel ils l'étalent.

Il ne suffit pas toujours d'être canaille, il y faut encore apporter un certain savoir faire.

C'est Ollivier qui a mené le branle. Il avait eu le toupet de convoquer ses électeurs au théâtre du Châtelet. Il prétendait justifier devant eux son attitude depuis sa lettre du 19 janvier 1867 à Badinguet.

La salle était comble — pas une place vide du parterre aux dernières galeries.

Ah! le malheureux! A peine a-t-il commencé son panégyrique que lui tombent dessus les épithètes les plus variées mais les moins flatteuses; il a dû se retirer sous les huées unanimes de l'assemblée. Il ne sera pas tenté de recommencer. — L'élection de Bancel est assurée.

Je suis allé entendre ce dernier à la salle Molière.

Hélas! qu'est devenu l'orateur simple et spirituel de

1850 ? — Sa parole a « pris du ventre ». — Il est disert, lourd, prétentieux et banal. Se frappant la poitrine d'un bras et tenant l'autre en avant, il semble indiquer que la « voie est libre », puis, d'une voix empâtée, il déclare qu'il est le « fils de la Révolution, sa *mère* ».

C'est bien la peine d'avoir, durant quinze ans fait un cours d'éloquence en Belgique pour en arriver là. Ce n'est plus qu'un ennuyeux rhéteur. Mais il a inventé, lui aussi, comme Ollivier, un mot qui aura plus de retentissement que celui de « spectre de Banco » trop prétentieux pour devenir populaire. Bancel se qualifie *d'irréconciliable* — naturellement avec une kyrielle d'*r*. Ça suffira pour qu'il soit nommé haut la main. En politique, il ne s'agit pour réussir, que de savoir s'étiqueter à propos.

Le lendemain de l'exécution d'Ollivier au Châtelet, un autre candidat bonapartiste, de moindre notoriété, mais des plus remuants, recevait, lui aussi, une satanée leçon au Cirque d'Hiver.

La salle, qui peut contenir de cinq à six mille personnes, était absolument pleine.

On devait y entendre les deux candidats principaux de la cinquième circonscription — deux hommes de 48, mais frères ennemis : Raspail et Garnier-Pagès.

Leurs partisans respectifs sont en présence, prêts à s'arracher réciproquement les cheveux. Mais les amis de Raspail sont en nombre bien plus considérable que les admirateurs de l'homme aux *quarante-cinq centimes*, qui, avec une audace remarquable, a publié ces derniers temps une apologie de sa mesure financière laquelle, affirme-t-il, a sauvé la République... celle des banquiers, c'est évident.

La séance s'ouvre sous la présidence du docteur Duprez. Celui-ci lit d'abord une lettre de Garnier-Pagès

annonçant qu'il est indisposé et qu'il ne pourra venir. Il redoute sans doute une trop flatteuse ovation, cet homme modeste.

La parole est alors donnée au vieux Raspail — une ruine.

Sa voix est chevrotante ; on l'entend à peine malgré le plus religieux silence. Seuls les premiers rangs peuvent comprendre ce qu'il dit.

Il commence par célébrer sa verte vieillesse, qu'il ne doit, assure-t-il qu'à la constante pratique de « toutes les vertus ». Il entame ensuite une longue histoire pour prouver que lui seul a fondé la République en 1848; que le 15 mai a été une conspiration des jésuites qui voulaient obtenir par là son arrestation, afin qu'il ne pût être élu président, tant ils le redoutaient.

On se demande si vraiment Raspail peut croire à de telles sornettes.

Quels terribles ravages l'âge a faits dans cette intelligence, malgré sa « longue pratique de toutes les vertus! «

Je n'ai jamais eu de sympathie pour cet homme qui s'est toujours cru le centre du monde en toutes choses. Mais la sénilité dans laquelle il est tombé est vraiment navrante. Qu'on le nomme, puisqu'on tient à faire une démonstration sur son nom, mais qu'on ne l'exhibe plus.

Et il a parlé pendant plus de deux heures!

Après quelques minutes de repos, la séance est reprise et le président appelle comme troisième candidat le sieur Hugelmann, le secrétaire général de l'ex-société impériale des « Invalides du travail. » Cet homme, que l'empire lui-même a dû désavouer comme trop compromettant — comme manquant de *délicatesse!* — a une rare impudence.

C'est vraiment trop fort.

D'un bond je saute à la tribune, réclamant la parole pour « un rappel à la pudeur ».

Quelques amis d'Hugelmann essaient en vain de m'empêcher de parler, l'assemblée les oblige à se taire.

En moins d'un quart d'heure je désarticule cet impudent personnage, demeuré à mes côtés et qui a grande envie de me sauter à la gorge. Après avoir relevé les hauts faits politiques et financiers de ce faiseur, je demande aux électeurs si vraiment ils se sentent le courage de l'entendre.

Mon triomphe est plus complet que je ne l'espérais, car le malheureux, ne se tenant pas pour battu et voulant, lui aussi comme Ollivier, justifier son attitude — ces gens appellent ça une attitude ! — est obligé de s'enfuir devant la formidable tempête qu'il a déchaînée, et nous sommes, Tolain, Briosne et moi, obligés de protéger sa retraite.

Aujourd'hui, dans son journal le *Nain Jaune*, il se plaint amèrement qu'on lui ait jeté un «vidangeur» dans les jambes. J'avoue sans vergogne ne me sentir aucun regret d'avoir ainsi fait œuvre de salubrité publique.

Allons bon! me voilà candidat... ou du moins j'en ai toutes les apparences.

C'est mon ami Ulysse Parent qui en est cause.

Il y avait hier réunion électorale à l'Alcazar, théâtre habituel des succès de Thérésa. On y devait entendre Ernest Picard, le député jovial et sceptique de la 4e circonscription et Ulysse Parent.

Certes celui-ci vaut cent fois mieux que son concurrent comme sincérité et comme dévouement à la République. Mais il adopte le même terrain que l'opposition actuelle. Rien ne le distingue nettement de Picard aux yeux des électeurs. Pourquoi le préféreraient-ils à leur député habituel?

C'est ce que démontre Picard, qui a eu l'habileté de ne prendre la parole qu'en second.

Comme le citoyen Parent, il veut plus d'équité dans la répartition des charges publiques, plus de respect de la liberté des citoyens, plus d'extension à la liberté de la presse, au droit de réunion. Il réclame l'autonomie

des conseils municipaux dont il est depuis longtemps connu comme l'infatigable champion.

Il veut la fin des expéditions lointaines où vont s'engloutir l'or et le sang de la France... Enfin, tout comme le citoyen Parent, le titre de *citoyen* à Genève lui plairait plus que celui de *sujet* à... Pékin. Enfin il « joue le même air », fait-il, en s'accompagnant d'un geste qui égaie l'auditoire.

Ah! pourtant une chose les sépare complètement. Le citoyen Parent, termine Picard, accepte le mandat impératif. Quant à moi, jamais je ne consentirai à entrer dans une assemblée française avec ce *stigmate de défiance au front!* (sic).

Et les électeurs d'applaudir à tout rompre cette dernière tirade dont ils ne comprennent pas l'insolence.

Je demande la parole pour la leur expliquer. Mais je m'emballe sottement en déclarant tout d'abord que je suis désintéressé dans la lutte entre les deux candidats, étant *abstentionniste*!...

Je ne puis continuer. Les interpellations m'assaillent de tous les coins de la salle. « Que venez vous faire ici? Pas d'abstention! A bas les abstentionnistes! Vous n'êtes pas de *notre* circonscription. Enfin un vacarme des cinq cents diables.

Picard et ses amis jubilent. Je vais remporter une veste complète. Il faut me jeter à l'eau pour ne pas être noyé.

Profitant d'une accalmie, j'annonce aux électeurs que puisqu'ils ne veulent entendre que des candidats, je m'inscris dès maintenant comme tel, et qu'à ce titre je les convoque pour le surlendemain dans cette même salle, où j'exposerai *mon programme*.

Le surlendemain, salle comble. Les amis de Picard, plus nombreux encore, sont en rangs serrés. Mais leur candidat n'a pas jugé nécessaire de se représenter. Il sait du reste que, quoi que je dise, son élection ne court aucun danger.

Le président élu est un ami de Parent et le mien.

Je rappelle brièvement dans quelles conditions j'ai été amené à poser ma candidature. Puis je développe cette thèse que si j'étais élu député, loin de présenter aucun projet de loi destiné à améliorer l'empire, je m'attacherais à démontrer, surtout, à la France qu'il y a incompatibilité absolue entre l'empire et toute loi quelconque; qu'on ne peut décemment demander à l'empire de se suicider en accordant au pays les libertés jusqu'alors réclamées par l'opposition; qu'enfin, il en sera ainsi de tout gouvernement, tant qu'on ne remplacera pas la notion gouvernementale impliquant de fait une volonté supérieure à la souveraineté nationale,par une nouvelle organisation purement administrative, chargée seulement d'exécuter sous un incessant et effectif contrôle les décisions émanant directement de la nation elle-même.

Cette exposition de programme ne semble certes pas convaincre l'auditoire, mais elle l'a du moins intéressé.

Un ami de Picard m'interpelle alors et me demande si, en cas de ballotage, je retirerais ma candidature devant celle du député actuel.

L'hypothèse n'a aucune vraisemblance et j'en fais d'abord la remarque. Mais je déclare ensuite, qu'en principe,c'est aux électeurs qu'il appartient de décider et non au candidat. Aux électeurs donc, en ce cas, de savoir s'il leur convient d'affirmer leur manière de voir sur le nom d'un candidat, sans s'occuper de son succès ou, au contraire, s'ils prêfèrent avant tout se rallier à celle des candidatures qui leur paraît avoir le plus de chances de réussir. — Donc, en cas plus qu'improbable de ballottage, je ne me retirerais pas — les électeurs étant libres, en somme, de me planter là et de reporter sur mon concurrent au deuxième tour les voix qu'ils m'auront données au premier. — Cette question est la leur et non la mienne.

Ce langage n'est pas trop goûté de la majorité des

électeurs. Il fallait bien s'y attendre. Ils y viendront un jour, mais le moment n'est pas arrivé.

Je déclare alors pour terminer que je ne ferai imprimer ni distribuer aucun bulletin de vote. Chaque électeur qui me donnera son suffrage devra donc prendre la peine de l'écrire lui-même.

Et me voilà ainsi devenu candidat de l'abstention, à mon grand étonnement.

J'ai obtenu *cinq cents* voix environ, contre *dix-sept mille* données à Picard.

Il paraît que j'ai l'orgueil facile à contenter, car je suis fier de mes cinq cents voix; d'avoir obtenu que cinq cents citoyens écrivent eux-mêmes leur bulletin. Je ne comptais vraiment pas sur un tel succès.

J'avais seulement fait afficher mon *programme* à mille exemplaires dans la circonscription. Dépense qui, timbre et frais d'affichage compris, m'est revenue à moins de deux cents francs, juste le bénéfice réalisé sur le prix d'entrée à la réunion de l'Alcazar.

Ma gloire ne me coûte rien — cinq cents voix gratis ! On ne pourra pas m'accuser de corruption électorale.

Gambetta commence... à gambetter.

En ballotage, à Marseille, les conservateurs l'ont interpellé sur le programme socialiste — dit « Cahiers du travail » — que les électeurs de Belleville lui ont fait accepter et qu'il a *juré*.

Situation embarrassante devant un public de ce genre et dont on veut cependant obtenir les voix.

Mais on n'est pas pour rien d'origine gênoise et né en Gascogne. On nie carrément avoir accepté, *juré* ce programme qui a bien en effet été présenté, lu même, dans une réunion de Belleville. On a promis de s'intéresser certainement au sort des travailleurs, mais dans

une juste limite et sans compromettre l'ordre social actuel. Voilà tout. Et qui donc aurait la cruauté de ne point vouloir améliorer dans la mesure possible la condition des ouvriers ? Pas même son concurrent certainement.

Grâce à ce petit système de rétractations et de restrictions, on est à Marseille élu par les bourgeois, en même temps qu'on obtient à Belleville les voix des socialistes. Ça n'est pas plus malin que cela.

« Je suis oiseau, voyez mes ailes. Je suis souris, vivent les rats ! »

Le jour de la proclamation du scrutin de ballotage à Paris, le bruit avait couru le matin qu'une manifestation serait dirigée contre Jules Favre sur la place de l'Hôtel-de-Ville. On voulait, disait-on, protester contre les procédés de celui-ci, qui n'a été élu au second tour, contre son concurrent Rochefort, que grâce à l'appoint de sept mille voix obtenues par le candidat officiel qui a engagé ses électeurs à nommer, Jules Favre plutôt que de laisser triompher le rédacteur de la *Lanterne*. Il va sans dire que Jules Favre s'était empressé d'accepter.

Mais tout s'est passé très tranquillement.

Seulement on sait qu'en haut lieu, il est fortement question de rassurer à tout prix les amis de l'ordre, dont la confiance dans l'empereur est fortement ébranlée par le succès de nombreux candidats de l'opposition.

Comme nous remontions ensemble, Briosne et moi, à son domicile rue Saint-Maur, nous sommes devancés dans la cour par un particulier que plusieurs fois en route nous avions remarqué comme paraissant nous suivre.

C'était en effet un policier.

A peine sommes-nous arrivés devant la loge du concierge, il s'efface, nous invitant à passer devant lui et disant à Briosne que le *commissaire l'attend déjà*. Il m'engage également à monter.

— Vous avez un mandat?

— Non, mais j'ai *ordre* de vous dire de suivre chez lui M. Briosne.

— Vous mentez, car *on* ne pouvait prévoir que je viendrais ici.

— Alors vous refusez de monter?

— Parfaitement. Et je pars.

L'homme est seul. S'il court après moi, Briosne peut lui échapper. — Il prend son parti et se contente de serrer Briosne de près.

Tout en remontant la rue Saint-Maur, je me demande ce que cela veut dire. Serait-ce vraiment une razzia de socialistes?

Que faire?

Ma première pensée est de profiter d'un train qui part dans moins d'une heure pour Genève et d'y aller attendre les événements.

Mais j'ai un diable de fil à la patte.

J'ai accepté, il y a quelques mois, la gérance d'une entreprise — nocturne, toujours — qui traverse une situation difficile et dans laquelle d'assez sérieux intérêts se trouvent engagés. L'affaire n'est pas encore débrouillée. J'ai pris, à mes risques, pour comptable, mon ami Emile Dereux qui n'est pas encore assez au courant pour s'en tirer seul, surtout sans explications préalables.

Mon départ précipité peut tout compromettre.

Et puis j'ai la clé de la caisse. On est capable de prétendre que je l'ai dévalisée. Ça fera même très bien dans le premier moment.

Décidément je retourne à Courbevoie. Je donnerai des instructions écrites à Dereux, et puis je me dissimulerai durant quelques jours jusqu'à ce qu'on voie les choses un peu plus au clair.

Arrivé à Courbevoie, je mets rapidement Dereux au fait. Je lui écris les premières instructions pour pourvoir au plus pressé. Nous reconnaissons l'état de la

caisse, dont je lui donne la clé. Il ne doit la remettre qu'après constatation de son état conforme à ce que nous avons reconnu. Tout est en règle, et je le quitte rassuré.

Au moment où je vais sortir, une voiture s'arrête devant la porte charretière que j'allais ouvrir. Le commissaire Bérillon, accompagné de trois agents, me salue poliment. Il me connaît très bien. Il m'invite à vouloir bien *partager* sa voiture pour nous rendre d'abord à mon domicile rue de Paris.

Ma femme n'est qu'à moitié surprise de me voir arriver ainsi accompagné. Quelques minutes avant, en effet, un individu s'était présenté à elle, insistant pour savoir où il pourrait me rencontrer afin de me faire une communication pressante, disait-il.

Sans y songer d'abord, elle lui avait donné l'adresse de mon bureau, mais, à peine l'argousin parti, elle avait eu le pressentiment de ce qui allait se passer.

On perquisitionne avec soin sans rien trouver.

Etonnement du commissaire.

— Que diable faites-vous donc de vos lettres? me demande-t-il.

— Je les brûle après lecture. C'est très simple.

On cherche toujours. Rien. Il faudra partir bredouille.

— Quoi! pas même un brouillon?

Il découvre enfin dans un sous-main, le manuscrit raturé de mon affiche électorale et s'en empare triomphant. — Grand bien lui fasse. — Comme *Jenny l'ouvrière*, il vit de peu sous ce rapport, paraît-il.

Nous repartons pour Mazas en voiture découverte, ce qui doit se produire rarement dans ces sortes d'affaires. Il paraît que le Bérillon aime l'air.

Il rend hommage au sang-froid des femmes de ceux de nos amis qu'il a arrêtés dans la journée. « Elles ne sont vraiment pas faites comme les autres, » me dit-il.

— Je le crois bien, nous les faisons faire exprès...

Puis viennent les doléances sur les ennuis que lui causent les arrestations politiques. Il est habituellement préposé à la surveillance des jeux clandestins. Là, du moins, les arrestations ne lui répugnent pas comme les autres.

« Après tout, il fait son métier honnêtement. Le jour où les républicains seront au pouvoir, ils pourront compter sur lui pour arrêter les *autres* à leur tour. Il s'acquittera de ce soin en conscience. — Il se fout de la politique. Dès qu'il pourra prendre sa retraite il se fera jardinier. Il adore les fleurs. »

Notre arrivée à Mazas met fin à cette bucolique. Le temps de dresser l'écrou, de se faire délivrer un récépissé, et mon commissaire disparaît avec force salutations.

Quelques instants après je me trouve dans une cellule de la deuxième division — au rez-de-chaussée. Le gardien m'aide à tendre mon hamac et m'apprend à l'enrouler pour le lendemain lorsque je serai levé.

Il paraît que je suis accusé de complot contre la sûreté de l'Etat. C'est la formule traditionnelle lorsqu'on ne sait que dire aux gens qu'on arrête. Cela coupe court à toute autre explication.

Le lendemain, mon gardien — un assez brave garçon, m'apprend qu'il y a du grabuge à Belleville. On a voulu faire une barricade en haut du faubourg du Temple, avec le matériel d'un café de maison de filles, lequel a été mis à sac.

Deux jours après mon arrestation, on me conduit dans le cabinet du juge d'instruction installé au premier étage de la prison.

Le juge Bernier prend un air brutal et commence son interrogatoire.

Je l'interromps en lui disant que c'est inutile : Je ne réponds jamais.

Il s'emporte, je le laisse faire. Il m'invite alors à signer que j'ai refusé de lui répondre. A quoi bon ? Nouvel accès de fureur, puis il se calme

Je lui demande alors quelle pourra bien être la durée de mon emprisonnement, afin que je puisse avertir les gens qui m'ont chargé de leurs intérêts. Il me rend la monnaie de ma pièce et à son tour ne me répond pas.

Il sonne, le gardien reparaît et me ramène à ma cellule.

Trois jours après, à huit heures du soir, au moment où je dressais mon hamac, on ouvre la porte : en liberté !

Je me retrouve sur le seuil avec un avocat qu'on avait arrêté, lui aussi, et que j'ai rencontré quelquefois à la salle Molière où il discutait surtout les questions juridiques.

C'est le citoyen Laferrière.

Figure antipathique, allures dogmatiques,ton cassant l'air rogue d'un futur procureur.

Il semble furieux qu'on ait osé arrêter un homme comme lui ! un avocat ! Il me demande de l'aller voir pour lui fournir des renseignements sur mon arrestation et me tend sa carte.

Nous nous saluons et tirons chacun de notre côté. Ce Laferrière a fait son chemin depuis.

Le complot n'a pu tenir debout. — Il a fallu relâcher tout le monde. Seul le pauvre Briosne est retenu : on profite de l'occasion pour lui faire faire les huit mois de prison auxquels il a été condamné pour délit de paroles dans une réunion publique à Puteaux.

Heureusement, un mois plus tard il profite d'une amnistie.

22 septembre 1869.

Entraîné par notre ami Henry — le directeur des conférences du boulevard des Capucines — je me suis laissé conduire à un banquet anniversaire de la proclamation de la République en 1792.

La portée de ces anniversaires, prétextes à godailleries politiques, m'a toujours échappé.

Le festin a eu lieu chez un restaurateur du monde chic, à l'entrée de l'avenue de l'Impératrice, — salle richement tendue de velours cramoisi, éclairée à *giorno* et table bien servie.

Je rencontre là les deux Arago — Emmanuel et son oncle Etienne; — Massol, Brisson, Floquet, Chassin (dit Charles-Louis), Razoua, Quentin, Flourens, Vésinier, Morel, Dereux, Ulysse Parent et d'autres citoyens que je ne connaissais que de vue.

Le repas terminé, les toasts commencent.

Emmanuel Arago, président du banquet, boit à l'abolition de toute présidence... Excepté celle de la future République, je présume.

Floquet boit à la tradition révolutionnaire. C'est beaucoup dire. Mais chez le citoyen Floquet, la continuation de Robespierre par la coupe de l'habit seulemént, ça ne veut rien dire du tout.

Le solennel et silencieux Brisson boit à l'action!

A l'action, lui! Mais quelle action? — Celle des autres, qui le hissera sur quelque chose; c'est clair.

Quentin boit à l'*absent*. C'est de Ledru qu'il s'agit. Il doit être singulièrement avachi, l'absent, s'il a continué depuis 1853.

Le vieux Massol vient me demander de donner ma note dans le concert. Allons-y de la note! Elle est toute trouvée en face des Arago : « A ceux qui sont tombés en juin 48 pour la conquête de l'égalité sociale! »

Les jeunes, Flourens en tête, applaudissent, Razoua également. Mais les Arago, les Brisson, les Floquet font une tête! Chassin se précipite et veut m'embrasser.

Je me dérobe modestement.

Flourens porte un toast à la Révolution sociale à la délivrance des opprimés.

Vésinier se fait une querelle avec je ne sais qui à propos d'une histoire de section internationale de Lon-

dres. Et la petite fête se termine assez froidement.

Ces messieurs ne m'inviteront plus à leurs agapes et ils feront bien.

J'ai d'ailleurs bientôt compris l'insistance d'Henry pour m'emmener à cette fête intime.

Le citoyen Emmanuel Arago a l'intention de se porter candidat dans la circonscription de Simon, qui a opté pour un département du Midi. Or,j'habite Courbevoie. On m'y suppose — bien à tort — de l'influence, et alors...

Sacré toast aux « morts de juin » ! Pas moyen de compter sur moi.

19 octobre 1869.

Nos irréconciliables viennent enfin d'être traités selon leurs mérites.

Quelques jours après l'ouverture de la session, les séances du nouveau Corps législatif ont été ajournées indéfiniment à la suite d'une crise ministérielle. Or, aux termes de la Constitution que l'Empire s'est donné la peine de nous octroyer, c'est le 27 de ce mois que les séances doivent reprendre. Passé ce délai, nos députés ont le droit de se réunir sans autre convocation officielle.

Un député de l'opposition, le comte de Kératry, l'organisateur d'une bande de pillards au Mexique, sous le titre décent de *contre-guérillas*, s'est avisé de rappeler ce droit constitutionnel à ses collègues en les invitant à en user.

Ceux-ci se voyant quelques mois devant eux ont déclaré fièrement qu'ils n'y manqueraient pas. Gambetta en villégiature à Clarens, en Suisse, au *Château des Crêtes*, appartenant à M. Dubochet, le directeur général de la Cie du Gaz à Paris, a même envoyé à ses amis ce laconique télégramme : « J'y serai ».

Mais à mesure qu'approche l'échéance, c'est à qui trouvera le moyen d'y échapper.

La démarche, grosse d'évènements, n'est-elle pas inopportune ? A-t-on le droit de donner ainsi le signal de la guerre civile ?

Il en est même qui ont trouvé ce biais fort ingénieux mais peu logique : Agir de telle sorte serait reconnaître implicitement le droit constitutionnel qu'ont toujours dénié à l'Empire les républicains ; donc, notre dignité même s'oppose à ce que nous invoquions la Constitution à ce propos.

On n'est pas avocat pour rien.

Il est vrai qu'il existe une terrible réplique à cet argument.. constitutionnel. Pourquoi, leur dira-t-on, votre fierté alors ne vous a-t-elle pas empêché de prêter serment pour vous faire élire ?

Enfin ces messieurs, après s'être réunis, ont publiquement déclaré qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à ce projet.

Indignés d'une telle reculade, alors que la proposition émanait de leur propre initiative, les comités électoraux ont nommé des délégués chargés d'inviter les députés de Paris à venir s'expliquer devant eux sur cette singulière manière d'affirmer leur « irréconciliabilité ».

La réunion doit avoir lieu dans une petite salle située à l'entrée du boulevard Pigalle, au fond d'une allée étroite et fort mal éclairée.

A huit heures et demie du soir, hier, 18 octobre, la séance est ouverte. Les députés Bancel, Pelletan, Jules Simon et Jules Ferry ont seuls accepté l'invitation des délégués — Gambetta a prétexté une laryngite obstinée pour s'excuser. — Bienfaisante laryngite ! — Picard s'est récusé en riant : il craint d'y laisser sa tête, a-t-il dit à Vallès. Les autres n'ont pas même répondu.

Millière est acclamé comme président, contre Germain Casse, qui avait fait le possible pour être nommé. La vanité seule de ce dernier n'était sans doute pas en cause dans ce désir immodéré de la présidence.

Millière rappelle les faits qui ont provoqué cette convocation. Il indique ce qu'il y a d'inexplicable dans la façon de procéder des députés de Paris qui renoncent tout à coup à une démarche dont seuls et spontanément ils avaient pris l'initiative. Ils ont ainsi compromis, à plaisir, nombre de citoyens qui, prenant cette proposition de leurs députés au sérieux, ont, par des déclarations publiées dans les journaux durant plus de deux mois, affirmé leur intention d'appuyer de leur présence et au besoin de leurs efforts la manifestation projetée.

Il y aurait vraiment lâcheté de la part de ces députés à violer une promesse librement faite par eux.

Un débat puéril s'engage ensuite entre Pelletan et Millière à propos des lettres d'invitation. Pelletan soutient qu'il y a eu deux rédactions différentes. Millière déclare qu'il n'y a eu qu'une — la même pour tous les députés.

La persistance de Pelletan à revenir sur son affirmation fait croire tout d'abord qu'il a l'intention d'esquiver les explications attendues de ces messieurs et l'assemblée se fâche. Mais bientôt on a la clef de cet entêtement. D'une sobriété habituelle poussée dit-on presque à l'excès, Pelletan, pour se donner plus d'assurance sans doute, a bu peut-être un verre de quelque vin généreux en compagnie de Bancel avec qui il a dîné avant de venir et la tête s'en ressent.

Faut du montant ; pas trop n'en faut.

L'explication circule de proche en proche. On rit ; la clôture de l'incident est prononcée et l'on passe aux choses sérieuses.

C'est Bancel que ses collègues ont chargé de parler d'abord.

Toujours la main droite sur le cœur et le bras gauche tendu, ce brave député exalte le dévouement de ses collègues et le sien à la « sainte cause du peuple et de la liberté ». Il faut renouer la tradition révolutionnaire...

Tous nous devons être animés d'un esprit de concorde, d'union pour faire triompher la sainte cause, etc., etc... Cela dure une heure sur ce ton. Enfin, ses collègues et lui sont énergiquement résolus à arracher au pouvoir toutes les libertés que la France de 1789 revendique si légitimement.

La naïveté suffisamment connue de l'orateur empêche seule qu'on lui témoigne l'impatience causée par ce ramassis de lieux communs mille et mille fois entendus déjà, et qu'il débite avec une candeur touchant au comique.

Briosne et les socialistes qui lui succèdent n'ont pas grand'peine à démontrer tout ce qu'a de ridicule la prétention de ces messieurs d'obtenir quelque réforme que ce soit d'un gouvernement devant lequel ils commencent à reculer aussi platement à propos d'un simple rappel à une disposition constitutionnelle que le gouvernement a lui-même édictée.

Quelle autorité pourrez-vous avoir dès lors, disent-ils à ces matamores parlementaires, ayant fait preuve de tant de pusillanimité?

Attendez-vous donc, lorsque vous produirez vos fameuses revendications libérales, à ce que la majorité les accueille avec le dédain que vous aurez ainsi largement mérité d'elle et de vos propres électeurs.

Jules Simon veut répliquer. Mais il n'est plus devant un public *préparé* comme chez Budaille et les marques du plus profond dégoût accueillent les tartines qu'il débite, lui aussi, sur son dévouement à la liberté « qu'il coule en bonbons », comme le dit justement notre ami Dereux dans sa *Foire aux Parjures*. Et c'est au milieu d'une désapprobation unanime que les quatre députés quittent la salle, sans que personne tente de venir prendre leur défense.

Les journaux publient sur cette réunion mille versions mensongères. On a insulté les députés; on les a menacés, disent-ils. Pour un peu, ils affirmeraient qu'on a voulu les égorger.

Sauf Bancel, qui a la loyauté de démentir ces racontars dans une lettre qu'a reproduite le *Réveil*, les autres s'empressent de laisser se propager les compte-rendus fantaisistes que publient les journaux sur la réunion du 18 octobre au boulevard Pigalle.

Une dizaine de jours plus tard, sans que j'aie le temps d'avertir ceux de nos amis qui ont pris la parole dans cette réunion, j'apprends par un citoyen habitant Saint-Maur que les partisans de Pelletan ont convoqué les électeurs de ce député à une réunion privée qui doit se tenir dans la salle de gymnastique, à Saint-Mandé, et qu'on y flétrira de la bonne manière les « misérables » qui ont insulté nos bons députés à la salle Pigalle.

Bancel et Pelletan s'y doivent trouver et on leur a préparé une ovation.

Les convocations ont été distribuées avec le plus grand mystère afin qu'aucun des « misérables » ne puisse assister à la réunion.

Mon ami ayant pu à grand'peine s'en procurer deux, m'en remet une au nom de son beau-frère.

J'entre ainsi sans difficulté.

C'est un des organisateurs de la réunion qui préside la séance. On me dit qu'il se nomme Rouget de l'Isle et que c'est un petit-neveu de l'auteur de la *Marseillaise*.

Bancel et Pelletan sont présentés par le susdit Rouget et sont chaleureusement acclamés.

Le président raconte à sa manière ce qui s'est passé, il y a dix jours ; les indignes traitements qu'on a fait subir à nos « honorables et chers concitoyens ». Il espère qu'un vote de flétrissure sera infligé aux auteurs de ces infamies, ces contempteurs de tout dévouement et de toute gloire justement acquise. Personne certainement n'oserait prendre leur défense dans cette enceinte.

— Je demande la parole !

Toutes les têtes se retournent de mon côté, mais on

a peine à m'apercevoir, flanqué que je suis d'assez grands gaillards qui me cachent.

Ceux-ci me regardent tout étonnés.

— Votre nom « mossieu » accentue le président d'un air indigné.

— Lefrançais, un des « misérables » dont vous venez de demander la flétrissure.

— C'est bien, mossieu ; vous aurez la parole si l'assemblée le permet, mais après que nos honorables députés auront parlé.

— C'est bien ainsi que je l'entends.

Pelletan reprend l'antienne de son dévouement à la liberté, à la cause du peuple. C'est décidément une scie à la mode chez ces messieurs. Puis, sans rien dire de la salle Pigalle, il fait un appel à l'union, à la concorde dont *nous* avons tous besoin.

L'auditoire applaudit cette péroraison obligée, mais sans enthousiasme et par pure politesse pour son député.

Bancel lui succède et rappelle que par une lettre publiée dans le *Réveil*, il a protesté contre les récits erronés qu'on a faits de la réunion Pigalle. Il regrette sincèrement qu'on soit revenu sur cette affaire, oubliée déjà, et fait des vœux ardents pour que l'union des démocrates ne soit pas de nouveau troublée.

Lui aurait-on donc caché le but de la réunion en l'y invitant ? C'est possible.

Le président s'apprête à lever la séance. Mais je m'y attendais et le suivais de l'œil. Au moment où il va prononcer la formule d'usage, je lui rappelle que j'ai demandé la parole. Il fait la sourde oreille, mais les citoyens qui m'entourent l'interpellent et l'assemblée tout entière déclare que je dois être entendu.

Je commence à me féliciter de rencontrer à cette réunion deux députés qui ont assisté à celle sur laquelle tant de mensonges ont été publiés et colportés.

Je regarde, en disant ces derniers mots, le citoyen Rouget qui ne paraît pas très enchanté.

Dans le seul but de l'édifier je demande à l'assemblée de lui retracer rapidement les circonstances et j'invite les citoyens Pelletan et Bancel à me rectifier si j'altérais la vérité, ou si la mémoire me faisait défaut.

Je reprends un à un les arguments donnés par les députés pour expliquer leur attitude à propos de la proposition Kératry, et aussi, par le menu, les répliques qui leur ont été faites.

A chaque instant je coupe mon récit par cette interpellation : Est-ce vrai, citoyen Bancel ? Est-ce exact, citoyen Pelletan ? sans qu'aucune protestation me soit opposée par l'un ni par l'autre.

Tel est, dis-je en terminant, ce qui s'est passé en réalité boulevard Pigalle, et je vous répète devant tous que je n'en éprouve aucun regret. — Par ce que je viens de vous dire, jugez de la sincérité et de la loyauté de ceux qui, comme votre président, ont travesti la vérité.

Sur la proposition d'un des assistants, l'assemblée déclare ensuite que tout en s'associant aux voeux de concorde et d'union exprimés par les citoyens Bancel et Pelletan, elle ne peut qu'approuver la conduite tenue par les socialistes à la réunion du boulevard Pigalle.

Le président Rouget lève la séance d'un air tout déconfit.

Décidément la sincérité est plus proche parente de l'habileté qu'on ne le croit habituellement.

Par suite de leur option pour les départements où ils ont obtenu de doubles élections, les sièges à Paris de Bancel, de Gambetta, de Jules Simon et de Picard sont à repourvoir,

Crémieux aspire à remplacer Bancel dans l'ancienne circonscription d'Ollivier. Rochefort, réfugié à Bruxelles à propos d'une condamnation pour coups de cannes donnés à l'imprimeur d'un ignoble libelle publié contre

lui par les mouchards Stamir et Marchal, est porté spontanément contre Carnot, dont les Bellevillois ne veulent à aucun prix pour remplacer Gambetta,

Le siège de Simon est disputé par Hérold, Emmanuel Arago et Gent,un ancien député de Vaucluse, déporté à Nouka-Hiva un peu avant le coup d'Etat, comme organisateur d'une société secrète, *La Solidarité républicaine.*

Enfin un blakboulé des Côtes du Nord, comme trop *avancé,* le citoyen Glais-Bizoin aspire à remplacer Picard.

Gambetta a tenté de pousser à sa place son ex-patron Laurier, mais celui-ci a dû prudemment battre en retraite devant l'antipathie que lui ont rapidement témoignée les électeurs.

En dehors de ces candidats, il avait surgi dans l'esprit des républicains dont le *Réveil* est l'organe l'idée de faire une manifestation nettement républicaine en portant Ledru-Rollin comme candidat.

Ledru-Rollin est le seul des hommes de 1848 qui soit resté en dehors de toute amnistie, ayant été, à dessein, compromis dans un complot demeuré fort obscur contre la vie de Badinguet et organisé par des Italiens.

Condamné à mort par contumace à ce propos, l'amnistie de 1859 proclamée après la guerre d'Italie ne l'a pas *touché.* Cette candidature aurait donc un caractère des plus significatifs.

Mais cet homme est d'une telle irrésolution qu'il y a un tirage énorme pour en obtenir une décision nette.

Une fraction de ses amis l'engage à prêter le serment préalable exigé, afin, élu, qu'il puisse rentrer en France et reprendre ainsi ouvertement la direction du parti. Ils oublient que vingt ans se sont écoulés depuis son départ pour Londres et qu'il lui serait bien difficile de témoigner aujourd'hui d'une énergie dont il a toujours manqué.

D'autres, plus logiques d'ailleurs, à mon avis, dans

leur façon de comprendre la situation, lui demandent simplement de s'affirmer comme candidat, mais sans prêter aucun serment. La manifestation ne perdrait ainsi rien du caractère de protestation républicaine qu'on veut lui donner.

Cela provoque des allées et venues sans fin de Paris à Londres.

Tantôt Ulysse Parent, le délégué des partisans de la non prestation de serment, revient triomphant : Ledru ne prêtera pas serment.

Mais, quelques heures après, le gros Spuller, le chef des partisans du serment, arrive radieux : — Il prêtera serment. C'est entendu.

Et Parent de repartir en pélerinage.

Les paris sont ouverts : — Le prêtera ! — Le prêtera pas !

Delescluze est résolu, lui, à laisser toutes ces histoires de côté et à poser la candidature inassermentée de Ledru, sans s'occuper plus longtemps des indécisions de son ami. Mais il aimerait avoir pour cela les socialistes avec lui.

Briosne, Tolain et moi, nous lui promettons d'appuyer son idée — mais en notre nom personnel seulement, et nous lui écrivons la lettre suivante :

5 novembre 1869.

Citoyen,

La question des candidatures sans serment est à l'ordre du jour.

Certains républicains socialistes se faisant les défenseurs de cette thèse l'ont présentée comme l'unique moyen de restituer aux citoyens la complète liberté de vote par la suppression du serment préalable et définitif, formalité restrictive du droit électoral et négation de la souveraineté nationale.

Ces socialistes, en prenant part à la lutte et en acceptant d'appuyer une candidature qui leur rappelle un passé douloureux, ont compris que cette candidature, eu égard à la situation exceptionelle du citoyen

à qui elle se rapporte, peut seule caractériser le but qu'ils se proposent d'atteindre.

Ce but est surtout de créer un terrain commun d'action sur lequel puissent se réunir les républicains radicaux et les républicains socialistes.

Mais avant de s'engager davantage, ces socialistes jugent indispensable que le citoyen Ledru-Rollin déclare accepter ce terrain d'action sur lequel se fera alors l'alliance sincère des diverses nuances du parti républicain.

Cette alliance prouvera que sans plus se préoccuper du passé, les républicains radicaux affirment hautement et sans réserves l'impossibilité d'accomplir la Révolution sans la simultanéité des réformes politiques et des réformes sociales.

Salut et égalité.

Signé : Briosne, Lefrançais, Tolain.

Delescluze nous donne alors sa parole d'honneur de faire tous ses efforts pour obtenir de Ledru qu'il signe cette déclaration. — Mais le jour venu d'agir en ce sens à la réunion des délégués des comités électoraux où doit se décider la question des candidatures inassermentées, le *Réveil* ne contient aucune déclaration de Ledru. Nous n'avons plus dès lors à nous en occuper.

De leur côté, les républicains purs ne pouvant non plus obtenir une attitude nette de leur candidat, se voient contraints d'abandonner leurs projets.

Emmanuel Arago, qui a plus de poumons à lui seul que Hérold et Gent réunis, est élu en remplacement de Simon — Crémieux succède à Bancel — Glais-Bizoin à Picard, et Rochefort, à qui l'empire a fait la gracieuseté de le laisser venir librement soutenir sa candidature, espérant pouvoir s'emparer de lui en cas d'échec, est nommé haut la main en remplacement de Gambetta par Charonne, Belleville et la Villette.

Toute cette histoire électorale me vaudra à moi quinze jours de prison, que subiront également Ulysse Parent et Jules Allix pour avoir, malgré les injonctions du commissaire de police, maintenu une réunion électorale dis-

soute par celui-ci, parce qu'on y traitait illégalement du principe des candidatures inassermentées.

C'est là un profit auquel je ne m'attendais guère en ma qualité d'abstentionniste.

10 janvier 1870.

Venant de Courbevoie vers cinq heures du soir, j'aperçois, à la gare Saint-Lazare, l'effarement sur toutes les physionomies. On se précipite sur les journaux à mesure qu'ils arrivent. Impossible de s'en procurer un seul. J'entends seulement murmurer ces mots : « Ah ! ah ! voyons les détails. »

Que se passe t-il ?

Au coin de la rue du Havre et de la rue Saint-Lazare, je rencontre un négociant de ma connaissance. Je l'aborde ; il me met au courant.

Pierre Bonaparte, un cousin de Badinguet, connu dès 1848 pour ses aimables procédés à l'égard d'un de ses collègues à la Constituante, le citoyen Vieillard, qu'il avait indignement souffleté, vient d'assassiner Victor Noir, jeune journaliste attaché à la *Marseillaise*. Celui-ci en compagnie d'Ulrich de Fonvielle était allé demander raison à Bonaparte au nom de Paschal-Grousset, grossièrement injurié par lui. C'est le compagnon de Victor Noir qui, fuyant, a donné l'alarme et fourni les renseignements sur ce qui s'est passé.

La victime, morte sur le coup, a été transportée à Neuilly, dans sa famille.

— Savez-vous, me dit mon négociant en terminant, savez-vous qu'il est fort heureux que ce ne soit pas arrivé quinze jours plus tôt.

— Pourquoi cela ?

— Mais c'est que l'échéance du 31 décembre n'eût pas été drôle. Avec l'énorme quantité de billets au renouvellement qui charge la place, sans compter les valeurs de complaisance sans garantie sérieuse, nous aurions eu une jolie fin d'année. C'est du coup que la « liquida-

tion sociale », si chère à votre ami Briosne et que Proudhon a célébrée, aurait eu des chances de se réaliser !

— Vous avez, ma foi, raison et il est bien regrettable en effet que nous soyons de quinze jours trop vieux.

12 Janvier 1870.

Quelle émouvante journée !

Plus de cent mille hommes ont fait de spendides funérailles à ce jeune homme qui, il y a quelquesjours, était absolument inconnu.

Sans doute, malgré les efforts de Flourens, le corps n'a pu être ramené et repose en paix à cette heure dans le modeste cimetière de Neuilly. Sans doute aussi, malgré l'article de Rochefort : « Il faut en finir avec les Bonaparte, » l'empire est encore debout. La foule immense qui couvrait de ses vagues frémissantes l'avenue des Champs-Elysées et celle de la Grande-Armée, ne s'est pas sentie de taille encore à affronter la lutte contre les quatre-vingt mille hommes de troupes qui avaient ordre de la massacrer sans quartier. Mais les partisans du gouvernement n'en sont pas moins consternés.

Jamais Paris n'avait si unanimement témoigné sa haine et son mépris pour le pouvoir actuel.

Quelques milliers de citoyens étaient armés pourtant et ne s'en cachaient guère. Que pouvaient-ils contre la cavalerie et l'artillerie qui, eussent facilement balayé ces larges avenues ?

Stratégiquement, la situation était tout à l'avantage de l'ennemi. Mais, malgré tout, un pas énorme vient d'être fait ;l'empire en est réduit aujourd'hui à se tenir sur la défensive.

Nous étions tous là : Delescluze, Rochefort, Vermo-

rel, Tolain, Briosne, Chemalé, Murat, Beslay, Camélinat, Vallès, Raoul Rigault, Ferré, Jaclard, Millière, Rouvier, Gaillard père et fils, et la plupart des blanquistes, tous ceux enfin qui ne demandaient pas mieux que d'en finir avec Bonaparte, comme le veut Rochefort.

Mais, à l'exception de Flourens, personne n'a osé assumer la responsabilité d'une épouvantable et trop certaine défaite.

Flourens, lui, est un nouvel arrivé dans l'armée révolutionnaire. Il a l'ardente foi des néophytes, courant d'enthousiasme à la mort, sans se préoccuper de l'inutilité du sacrifice, non plus que du coup terrible qu'un insuccès de ce genre porterait à la cause qu'il a embrassée.

Elevé dans un milieu réactionnaire, son caractère chevaleresque, sa soif de justice en ont rapidement fait l'apôtre et le défenseur des opprimés. Peu lui importent les difficultés.

Durant quelques instants il parut avoir pénétré de son ardeur la foule qui l'écoutait. Les citoyens qui entourent le corbillard se décident à faire tourner bride aux chevaux et à reprendre la direction de Paris. Mais le sentiment de la réalité succède bientôt à cet éclair. On s'est encore éloigné de Paris, on a perdu bien du temps et augmenté ainsi les chances de nos adversaires. Le cortège reprend sa marche vers le cimetière de Neuilly, malgré les nouvelles objurgations de Flourens.

De son côté, Rochefort a fait tous ses efforts en sens contraire, effrayé lui-même des conséquences d'une lutte impossible dans des conditions qu'il n'avait pas prévues lorsqu'il y avait convié la veille la population dans le journal *la Marseillaise*. A bout de forces, il s'évanouit et on le transporte dans une maison voisine.

Tout est terminé. Mais lorsque rentrent dans Paris des bandes chantant la *Marseillaise*, elles sont bruta-

lement dispersées par la troupe et les sergents de ville qui se vengent ainsi de l'inaction dans laquelle on les a tenus depuis le matin.

On parle bien le soir de reprendre l'affaire. Mais on en comprend vite l'impossibilité et à minuit Paris n'offre plus trace de l'agitation qui, durant trois jours, a tenu l'empire en échec.

Il aura beau faire en somme, malgré les menaces de son défenseur Canrobert, l'illustre général *rrran*, il a perdu moralement une grande bataille et ne s'en relèvera pas.

La balle de Pierre Bonaparte a fait coup double.

III

Rochefort, à propos des funérailles de Victor Noir, ayant reproduit à la tribune du Corps législatif les accusations d'attaches gouvernementales qui pèsent sur Vermorel, celui-ci a fait appel à une commission d'enquête pour en finir avec ces bruits qu'il qualifie de calomnies. Il demande que la lumière se fasse sur les imputations colportées surtout par les hommes dont il a dénoncé les trahisons dans ses « Hommes de 1848 ».

Tout d'abord cette commission d'enquête devait être un jury d'honneur. Mais Victor Pilhes, Dupas et moi, nous avons déclaré que nous n'accepterions pas le mandat de juger qui que ce soit. Il a été résolu alors qu'on se contenterait de faire une enquête et de publier les documents recueillis, laissant au public le soin d'apprécier et de juger.

La commission est composée de Rosselli-Mollet père, Victor Pilhes, André Murat, Dupas, Brunereau, Briosne et moi. Elle se réunit chez Brunereau. Mais elle n'aboutira à rien. Pris au mot, aucun des accusateurs ne bouge, Rochefort pas plus que les autres.

Qu'on n'accepte pas cette commission, c'est, à la ri-

gueur, admissible ; mais il est peu juste ce me semble, de s'abriter derrière ce refus pour ne pas fournir à Vermorel les moyens de se justifier des accusations portées contre lui ou pour n'en pas établir les preuves.

Plus que tout autre Rochefort devait agir autrement dans ces circonstances, puisqu'il a donné à ses accusations un caractère public et officiel en quelque sorte.

D'autre part a-t-il donc le droit de se montrer si dur à l'égard de Vermorel, coupable au plus d'avoir cru naïvement pouvoir arracher au gouvernement les moyens de le combattre, alors que lui, Rochefort, n'a pas hésité à s'associer avec Villemessant pour faire paraître sa *Lanterne* ?

Toujours l'histoire de la paille dans l'œil du voisin.

10 février 1870.

Comme Rochefort se rendait hier soir à la salle de la *Fraternité*, rue de Flandre, pour présider une réunion publique, on l'a arrêté à la porte même de la salle.

Il s'agit de lui faire purger la condamnation à la suite de laquelle il s'est réfugié à Bruxelles avant son élection.

A la nouvelle de l'arrestation, aussitôt apprise dans la salle, Flourens tire un révolver de sa poche, clôt la séance et déclare ouverte la Révolution.

Il descend dans la rue, suivi des assistants. Mais la colonne, au lieu de continuer sa marche dans le faubourg Saint-Martin et de gagner le centre de Paris, se dirige tout à coup vers Belleville et se fractionne en deux parties — l'une obliquant vers les buttes Chaumont, l'autre longeant le canal St-Martin.

A la tête de celle-ci se trouve le citoyen Bologne, qui tient par la cravate le commissaire de police,

effaré de la menace que lui fait son conducteur de lui brûler la cervelle s'il résiste.

Mais plus on avance vers le faubourg du Temple, plus la colonne s'égrène. A la hauteur de la rue Alibert, près l'administration des Pompes funèbres, Bologne s'aperçoit qu'il est seul avec son prisonnier, trop ahuri fort heureusement pour faire la même remarque.

Encore quelques pas et la situation va changer. Ce sera le tour de Bologne d'être pincé.

Il a alors une inspiration : « Allez, dit-il fièrement à son captif. Les républicains sont généreux. Je vous rends la liberté, mais filez vite ou je ne réponds plus de vous. »

Le commissaire ne se le fait pas répéter. Il prend sa course vers la passerelle du Temple pendant que Bologne tire lui-même au plus vite de son côté (1).

D'autre part, Flourens se croyant toujours suivi, arrivait au théâtre de Belleville pour enlever les armes dont il espérait armer sa troupe... évanouie, elle aussi, et c'est à grand'peine qu'il échappait aux agents lancés à sa poursuite.

L'Empire a senti la nécessiité de se refaire une virginité plébiscitaire. Après un tournoi parlementaire où Emile Ollivier et Gambetta se sont jeté à la figure force arguments juridiques et même théologiques, le corps législatif a fixé au 8 mai le changement de linge qui doit donner à Badinguet et à sa dynastie un aspect un peu moins répugnant que celui qu'il présente depuis le Coup d'Etat.

Les réunions publiques sont naturellement saisies de la question.

(1) C'est du citoyen Bologne que j'ai tenu ces détails qu'il me communiqua quelque temps après à Genève où je le rencontrai. Rien de plus comique que la façon dont il mimait cette scène amusante. (N. d. l'A,)

Les républicains et la plus grande partie des socialistes sont partisans du vote négatif. — Un petit nombre de socialistes fait une active campagne en faveur de l'abstention.

— Que veut, en somme, l'empire, par le plébiscite? disent les abstentionnistes. Obtenir une consécration nouvelle de son pouvoir, afin que son origine criminelle ne puisse plus lui être reprochée. Supposons qu'on obtienne, par impossible, une majorité de *non*. Croyez-vous, par hasard, que Bonaparte et les siens plieront bagage et se retireront tranquillement? C'est faire injure au bon sens que de soulever seulement cette hypothèse. Si, au contraire, et le fait est certain, il obtient une majorité de *oui*, ceux qui participeront au scrutin, tout en votant non, n'en donneront que plus de relief à la majorité et de sérieux à la comédie préparée.

L'abstention, au contraire, c'est la réserve, pour l'avenir, du droit de la souveraineté du peuple usurpée cette fois avec le consentement parlementaire — consentement qui, en somme, ne fait que sanctionner le crime de lèse-nation commis il y a dix-huit ans. S'abstenir, c'est déclarer à Badinguet qu'il est et restera malgré tout le violateur d'un serment librement prêté, l'assassin de la République qu'il avait juré librement de défendre et de respecter, et que, pas plus qu'il y a vingt ans, on ne lui reconnaît le droit de poser au pays la question de savoir si celui-ci entend ou non livrer les générations à venir en pâture à des intérêts dynastiques.

Quoi qu'il en soit, abstentionnistes ou partisans du vote, tous les socialistes qui prennent la parole dans les réunions publiques sont d'accord pour mettre à nu les abominables turpitudes des bonapartistes, et nul de ces derniers n'ose venir protester. Pas un n'a l'audace de défendre l'empire contre les accusations dont il est l'objet.

Aux Folies-Bergère, en plein faubourg Montmartre, devant deux mille personnes, un orateur a pu dire, aux

applaudissements unanimes des bourgeois composant l'assemblée, qu'après avoir durant dix-huit ans, vécu sur la France comme un véritable pou, l'empire venait nous demander si nous voulions changer de vermine.

Et partout, les attaques de ce genre sont frénétiquement applaudies sous la surveillance des commissaires de police impuissants à s'y opposer, tant il y a unanimité.

Mais il faut quand même s'attendre à voir se vérifier cette affirmation, émise par Proudhon, que jamais le suffrage universel ne se prononcera pour la Révolution, chaque fois que la question lui sera posée. C'est bien pourquoi les bonapartistes ont risqué la partie. C'est du chiffre de la majorité seulement qu'ils s'inquiètent, et comme il leur importe que cette majorité ne soit pas inférieure à celle obtenue après le Coup d'Etat, il s'agit d'exercer une pression, indirecte cette fois, sur la population des campagnes, pour atteindre ce résultat.

Grâce à des lettres plus ou moins imprudentes écrites de Londres par Flourens à quelques amis suspects, le pouvoir argue d'un prétendu complot contre la vie de Badinguet pour arriver à ses fins. Il procède avec grand fracas à l'arrestation de quelques républicains à Paris; la province prend peur et se voit rejetée déjà dans de nouvelles tourmentes. Le 8 mai donne sept millions et demi de *oui* à l'Empire contre quinze cent mille *non*. Le tour est joué.

Les républicains comprennent alors qu'ils eussent mieux fait de s'abstenir Mais c'est un peu tard.

16 Juillet 1870.

« Voter *oui*, c'est assurer la paix, » avait-on dit sur tous les tons aux paysans. La crainte de la guerre et d'une révolution ont fait le succès du plébiscite.

Mais ce succès ne suffisait pas aux bonapartistes qui sentent, malgré tout, le gouvernement ébranlé.

Une guerre amenant quelques nouvelles victoires lui était indispensable pour relustrer sa gloire et lui permettre de se débarrasser en même temps de tous ceux avec qui, sans cela, il lui faudrait forcément compter bientôt.

Le prétexte est tout trouvé. Un principicule d'Allemagne vient d'être appelé au trône d'Espagne. Cela suffit, et, hier, la guerre a été officiellemeni déclarée.

Des bandes enrôlées par la police parcourent les boulevards tentant de chauffer l'enthousiasme en hurlant la *Marseillaise*, coupée de cris : « A Berlin ! à Berlin! » Mais ça « ne mord pas », comme je l'entends dire par un policier à ses hommes, au milieu d'une foule de curieux qui ne s'associent nullement aux hurlements patriotiques dont on nous assourdit.

J'arrive au café de la Porte-Montmartre que nous appelons le « Bras-Cassé », quelques minutes après la dispersion brutale d'une colonne d'internationalistes, manifestant en faveur de la paix.

La « terrasse » du café est garnie de consommateurs fort animés. J'aperçois Massol et son domestique Caubet; le bijoutier Tirard, Amable Lemaitre, le metteur en pages du *Temps*. Ce dernier est debout près de la porte, obstruant le passage; il discute vivement avec un monsieur décoré, ressemblant fort à un policier et qui hurle à Lemaître : « Je vous dis, moi, qu'il n'y a qu'à foutre dedans les gens qui crient « vive la paix ! »

Ces paroles me fixent sur le personnage.

Lemaître m'interpelle : « Et toi, qu'en dis-tu? »

— Je pense que tu perds ton temps à discuter avec monsieur ; — et je m'apprête à entrer dans le café où j'aperçois mon ami Dereux à qui j'ai donné rendez-vous.

— Pourquoi ne discuterait-on pas avec moi, monsieur ? me crie l'homme décoré.

— Mais parce que à cette heure on n'agite pas de

pareilles questions avec le premier venu — et je continue mon chemin vers Dereux.

— De nouveau je vous demande pourquoi *vous* ne discuteriez pas avec moi ?

— Je viens de vous le dire.

A peine ai-je terminé que l'homme se recule d'un pas et m'allonge un coup de pied dans le bas-ventre, comme font habituellement les souteneurs.

Heureusement, j'ai fait instinctivement un mouvement qui m'empêche de recevoir le coup ; en même temps je rends un vigoureux coup de canne si bien ajusté que l'ami de la guerre tombe aussitôt à terre, le plastron de sa chemise teint du plus beau rouge : je lui ai fendu le front.

Je me sens aussitôt saisi à bras-le-corps par deux individus à mine d'argousins, et nous voilà roulant les uns sur les autres. Dans la lutte, ma canne se casse, mais j'en tiens encore un bout et je tape dur avec. Mes deux hommes disparaissent, après que Dereux m'a aidé à me débarrasser d'eux, sans que personne pas même Lemaître, ait tenté de me secourir. Tous ont fui comme une volée de moineaux.

Le garçon de café, qui me connaît, arrive sur moi l'air furieux, criant après la casse ; mais il me dit tout bas en m'entrainant vers la cuisine : « Filez vite, le commissaire Briant arrive avec ses hommes pour vous pincer. » Et je sors assez à temps par la rue Montmartre pour voir en effet une nuée d'agents tourner en toute hâte le coin du boulevard. Ce sont sans doute les *amis* du décoré qui sont allés les chercher.

Dereux a hélé un fiacre qui passait — je saute dedans et me voilà hors d'atteinte.

J'en suis quitte pour quelques égratignures au visage que m'ont faites mes deux agresseurs.

En attendant, voilà qu'un ami de la paix a fait couler le premier sang que la guerre va répandre à flots.

Je viens de lire dans le *Gaulois* de ce matin le récit de mon aventure d'hier soir.

Seulement, pour les besoins de la cause, les faits y sont quelque peu travestis.

Ce journal, en effet, sous cette rubrique : « Serait-ce déjà un prussien? » — raconte que leur ami A... de C..., se trouvant au café de la Porte-Montmartre, en train de corriger tranquillement les épreuves de sa magnifique brochure *Les Français sur le Rhin*, qui va paraître prochainement, a été tout à coup assailli par un individu qui, s'étant approché de lui surnoisement, lui a lâchement assené un formidable coup de bâton sur la tête. Profitant alors du trouble causé par ce lâche attentat, l'auteur s'est enfui, sans qu'on pût savoir son nom ».

Mon ami Dereux ayant remis ma carte quelques instants après à ma victime dont la blessure est heureusement fort légère, ce dernier détail achève de m'édifier sur l'exactitude des informations du *Gaulois* — ou sur sa bonne foi.

8 Août 1870.

A peine la guerre est elle commencée, qu'il ne s'agit plus pour nous, hélas! d'aller à Berlin, mais d'empêcher si faire se peut que les Prussiens n'entrent dans Paris, qu'on met déjà en état de défense.

Il paraît que toujours le règne des Bonaparte commencera par un coup d'Etat pour finir par l'invasion.

Paris révolutionnaire a fait une tentative aujourd'hui pour se délivrer de cette race maudite, mais malgré les trente mille hommes qui sont allés tantôt réclamer des députés de l'opposition qu'ils proclament la déchéance de Bonaparte, ceux-ci n'ont pas eu le courage de le faire — prétextant que l'heure n'est pas encore venue.

Ces gens ont peur de la révolution avant tout. C'est là le vrai motif de leurs hésitations.

On dit que Cassagnac, le père, a demandé au Corps législatif de décréter leur arrestation immédiate et leur exécution sommaire. Quel dommage que la majorité n'ait pas eu l'audace d'accepter sa proposition.

Elle eût hâté certainement le mouvement et nous eût en même temps débarrassés de ces farceurs.

Je ne croyais pas qu'il me fût possible de voir augmente le mépris que m'inspiraient depuis longtemps les députés prétendus républicains, follement élus par Paris l'an dernier.

Ces hommes sont au-dessous encore de tout ce qu'on peut imaginer de plus bas.

La Fédération ouvrière ayant cru devoir envoyer des délégués à ces messieurs, pour savoir s'ils ne vont pas enfin donner à la population parisienne le signal qu'elle a malheureusement le tort d'attendre d'eux pour jeter à bas ce gouvernement de malheur, nous nous sommes rendus, au nombre d'une soixantaine, chez Crémieux, rue Bonaparte, où se trouvaient réunis les députés Pelletan, Emmanuel Arago, Desseaux, de Rouen, Giraud, du Cher, Glais-Bizoin et le maître du logis.

C'est la seconde fois que je me trouve dans ce grand salon où j'étais venu en 1850 demander des explications au nom des condamnés de la rue Michel-Lecomte. Rien de changé. Il me semble que c'était hier.

On leur expose la situation, qu'ils connaissent d'ailleurs aussi bien que nous, de même que les désastres épouvantables qu'elle peut amener si elle se prolonge. Ces messieurs se retranchent derrière la vieille légende de 1851 : le peuple de Paris *les a abandonnés alors*. A lui de prendre l'initiative maintenant. Les députés verront ce qu'ils auront à faire.

— Mais, leur répond-on, lequel d'entre vous a été aban-

donné, trahi, comme vous dites, par les ouvriers de Paris, au Deux-Décembre?

Lequel de vous, ici présents, ou de vos collègues absents — et alors mandaté par le peuple, a fait acte de résistance sérieuse à cette époque? Oserez-vous revendiquer la mort de Baudin? Lequel de vous tous à cherché à le venger? Et n'aviez-vous pas fait tout pour que le peuple ne pût organiser de résistance sérieuse? Ne l'aviez-vous pas désarmé? N'aviez-vous pas brisé légalement une à une toutes les organisations?

Et puisque vous dites que c'est au peuple aujourd'hui à prendre l'initiative, (et, en effet, il a tort de ne pas le faire,) pourqoui,il y a quelques jours, avez-vous supplié les trente mille hommes qui entouraient le Corps législatif d'attendre que vous leur donniez ce signal que vous refusez de donner à cette heure?

Mis au pied du mur par ces observations sans répliques, Arago et Pelletan se rabattent alors sur l'opportunité. L'heure n'est pas venue encore.

Il faut attendre, ne craint pas d'ajouter Pelletan, il faut attendre que quelque nouveau désastre indique plus clairement encore le danger. Il est possible qu'on apprenne bientôt, par exemple, la chute de Strasbourg, en ce moment investi. Alors il sera temps d'agir. Mais jusque-là il n'y a rien à faire.

Le député Giraud, du Cher, seul des députés présents proteste,indigné,contre d'aussi misérables calculs.

Deux des assistants prennent successivement la parole. Ce sont deux avocats alsaciens, nommés Puthod et Engelhard, délégués tous deux par les Strasbourgeois pour presser les députés de Paris de prendre une résolution virile et suprême.

« Prenez garde, leur disent ces deux citoyens, qu'une fois Strasbourg au pouvoir de l'ennemi, il ne redevienne jamais français. »

Mais toutes les protestations sont vaines. Ces prétendus républicains sont unis aux bonapartistes par un même

sentiment : Périsse la Patrie plutôt que de la voir triompher de l'ennemi par la Révolution.

Nous nous retirons épouvantés, Briosne et moi, en songeant que, malgré tout, le moment approche où fatalement le pouvoir tombera entre les mains de pareilles gens.

Que d'abominables trahisons nous fait pressentir cette honteuse soirée !

Blanqui et quelques-uns des siens ont tenté de prendre l'initiative du mouvement dont les députés se refusent à donner le signal. Après avoir désarmé un poste de pompiers à la Villette, ils ont invité la population du quartier à se joindre à eux. Soit indifférence de la part de ceux à qui ils se sont adressés, soit que, n'étant pas avertis, ces derniers les aient pris pour des agents provocateurs, cet appel est resté sans écho, et les amis de Blanqui ont dû se disperser sans combat sérieux. C'est à peine si les rues avoisinantes s'en sont aperçues.

Cependant, quelques heures après, les journaux du soir rendent compte de l'évènement. Mais, seuls, les journaux réactionnaires lui donnent son véritable caractère. Seuls ils déclarent que la tentative révolutionnaire émane de l'organisation blanquiste. Les noms des citoyens Bridau et Eudes, tous deux arrêtés dans le quartier Latin alors qu'ils se croyaient en sûreté, indique suffisamment d'où le coup est parti, font-ils remarquer judicieusement.

Les journaux de l'opposition, le *Temps* en tête, affectent gravement au contraire d'attribuer ce commencement d'émeute aux agents prussiens qui pullulent, disent-ils, à la Villette, sous la qualification d'Alsaciens et qui veulent augmenter par nos discordes civiles les difficultés de la situation.

Mais il y a plus fort. Quoique les noms des deux

principaux arrêtés lui soient parfaitement connus, l'*irréconciliable* Gambetta, dans son beau zèle patriotique et surtout anti-révolutionnaire, demande le surlendemain, en plein corps législatif, au nouveau ministre de la guerre, Palikao, pourquoi ces misérables *agents prussiens* n'ont pas encore subi le châtiment dû à leur trahison ?

« Un peu de patience, monsieur Gambetta — lui » répond le pillard du Palais impérial de Pékin — ce » châtiment ne leur manquera pas. Mais attendez de » grâce que l'information soit terminée et que le conseil « de guerre ait prononcé l'arrêt. »

Un avocat, le Gambetta du procès Baudin se faisant rappeler au respect des formes juridiques par un pandour ! Est-ce assez significatif ?

Faut-il que ces républicains aient peur de la République !

Les Brisson, les Floquet, les Ferry et autres républicains de cette trempe ayant promis par lettre publique leur concours à Trochu, nommé gouverneur de Paris par la grâce de Dieu et de Madame Bonaparte régente, il m'a semblé flairer dans l'air je ne sais quelle canaillerie dont les révolutionnaires pourraient bien être les victimes désignées, pour servir d'arrhes à cet ignoble marché. J'ai alors filé sur Genève pour consulter là-dessus quelques amis que les derniers évènements d'avant la guerre ont contraints de s'y réfugier.

Et puis, peut-être, si Paris ne veut décidément rien faire, attendant toujours un signal qu'on ne lui donnera pas, y aurait-il moyen de tenter quelque chose à Lyon.

Mais il n'était vraiment guère possible de demeurer longtemps à Genève.

Très inquiète, dès le début de la guerre, des conséquences que le succès de la France pourrait avoir sur son indépendance, la Suisse française ne cache pas

la joie qu'elle ressent de nos revers. Mais, si légitimes en somme qu'en soient à mon avis les manifestations, elles n'en sont pas moins fort désagréables pour nous.

Durant les huit jours que j'ai passés dans la « Rome calviniste », le citoyen Leygues, un vieux proscrit toulousain du coup d'État, et moi, nous avons été trois fois près d'en venir aux mains dans la pension où nous prenions nos repas, avec de braves gens qui tout de même oubliaient un peu trop que nous étions Français et qu'il eût été de meilleur goût d'attendre que nous fussions partis pour témoigner leur satisfaction.

Mon ami Jaclard, qui, pour éviter d'être pris dans le traquenard policier tout dernièrement dénoué à Blois, s'est réfugié à Genève oú il donne des leçons, commence aussi à trouver que la vie y est intenable pour les Français.

Aussi, dès que j'ai eu terminé les affaires pour lesquelles j'étais venu, ai-je résolu de ne pas donner suite à l'idée que j'avais eue d'attendre que les évènements se dessinent un peu plus nettement à Paris.

C'est encore un des méfaits de ce règne maudit, de nous avoir aliéné, par ses convoitises insensées, cette petite République, dont les trois quarts des citoyens cependant sont d'origine française.

2 Septembre 1870

Je rentre du camp de Saint-Maur, où j'étais aller passer la journée avec le citoyen Demay. Les choses ne peuvent durer longtemps ainsi.

Les mobiles de la Seine campés là y vivent dans le plus grand désarroi. Leurs officiers, généralement bonapartistes d'ailleurs, n'osent pas leur faire la moindre observation. Cette jeunesse est décidée à rentrer dans Paris et à mettre en l'air — comme ils disent — « toute la boutique ».

Nous avons assisté ce soir à un très curieux spectacle dans le café principal ouvert à la tête du camp, près de Joinville-le-Pont.

Au moment où l'on sonnait la retraite, un mobile monte sur une table et réclame le silence.

« Attention à la prière du soir », s'écrie-t-il d'une voix tonnante.

— Vive l'empereur !

— M...! répondent les trois ou quatre cents mobiles qui sont là.

— Vive le petit prince impérial !

— A Chaillot !

— Vive l'impératrice !

— A Saint-Lazare !

— Eh bien ! quoi, alors?...

— Vive la République ! répondent en chœur plus formidable les jeunes gens; et bientôt le cri se répercute aux extrémités du camp.

Il faut voir la rage muette des officiers assistant, passifs, à cette scéne étrange et sans précédents.

Par quel miracle l'Empire est-il encore debout ?

4 Septembre 1870

C'en est fait. Le prétendu colosse est enfin par terre. La reddition de Sedan et la honteuse capitulation de Badinguet l'ont précipité dans la boue. L'assassin du Deux-Décembre s'appellera desormais l'*Homme de Sedan*.

Dès hier soir la chose était résolue. Trochu et les députés de l'opposition s'étaient mis d'accord. La révolution devenait inévitable. Ces messieurs ont compris qu'ils ne pouvaient plus reculer et le programme d'un pronunciamento bourgeois a été tracé avec le gouverneur de Paris auquel ils ont juré fidélité.

Les anciens bataillons de la garde nationale, tout spécialement bourgeois et réorganisés à la hâte se sont présentés en tête, arme sur l'épaule — *mais sans*

cartouches — condition formelle de la cérémonie—pour prendre successivement possession du Corps Législatif, du Luxembourg et de tous les bâtiments publics.

La déchéance proclamée, le Corps Législatif et le Sénat dissous,les députés de Paris se rendent à l'Hôtel de ville où un simulacre de sanction est donné à leur intronisation au pouvoir, par de prétendues acclamations approbatives, au milieu du brouhaha des assistants qui stationnent sur la place de l'Hôtel de ville.

Et pour mieux indiquer les réserves qu'ils y apportent, les membres du nouveau gouvernement ainsi acclamé se gardent bien de proclamer la République. Ils seront le gouvernement de la « Défense nationale »,et c'est malgré lui que Gambetta,qui cherche à se dérober en rejoignant ses collègues, étant reconnu, se voit contraint de crier vive la République à ceux que ne contente pas, dans sa bouche, le cri, jésuitique en ce moment, de vive la France.

Ah ! les drôles de républicains vraiment !

On n'a pourtant pas osé imposer Thiers aux Parisiens, comme membre du nouveau gouvernement dont Trochu a *exigé* la présidence. Mais l'éloignement de l'homme de Transnonain et de toutes les réactions ne doit être qu'apparent. Sans doute il est chargé d'inavouables manœuvres au dehors.

Justement, le hasard m'ayant fait rencontrer A. Lafont et Clémenceau à l'entrée du Corps législatif, nous découvrons dans un coin Jules Simon et Thiers en conversation qui paraît très animée, à en juger par les gestes éplorés de celui-ci.

Clémenceau se dirige alors sur Simon :

« Comment ! lui dit-il, encore ici ! Pourquoi n'êtes vous pas déjà à l'Hôtel-de-Ville ? »

— Mais, je ne sais encore que faire... rien n'est terminé... balbutie sournoisement ce tartufe.

Et les deux gaspards,surpris dans leurs manigances, s'empressent de se séparer.

Tout cela sent la trahison à plein nez.

Les administrations publiques et municipales sont déja aux mains de gardes nationaux choisis, à l'air rogue et brutal, préoccupés surtout de « maintenir l'ordre ».

Les agents de police en disponibilité reviennent à la Préfecture, où Kératry,le nouveau préfet de police, s'attache à leur faire comprendre qu'ils ne tarderont pas à reprendre, il l'espère, leur rôle d'assommeurs. Ils l'exerceront au nom de la *Défense nationale.* Voilà tout.— Et pour eux non plus il n'y aura rien de changé.

Bien que pour ceux de mon âge rien ne rappelle le mouvement d'effusion générale qui suivit la chute de Louis-Philippe, le 24 février, les jeunes pourtant se livrent à de folles joies.

Ils ignorent que Jules Favre, Jules Simon, Crémieux, Garnier-Pagès et Pelletan ont été les auteurs ou les complaisants complices des massacres de Juin, il y a dix-huit ans; que Picard, le sceptique, se « fout pas mal de tout » comme il le dit à qui veut l'entendre; que Jules Ferry, il y a peu de temps encore, dans sa superbe vanité, traitait de « perruques » les républicains peu confiants dans l'empire libéral; que Gambetta n'aspire qu'à édifier sa fortune politique sur n'importe quelle base, à l'unique condition qu'elle s'édifie, et que Glais-Bizon, moitié naïf, moitié curieux, traversera indifférent cette aventure républicaine à laquelle il ne croit pas.

Quant à Rochefort, qu'on est allé chercher à Sainte-Pélagie et qu'on a imposé à ses collègues qui ne s'en souciaient guére, il est trop évident qu'il n'aura sur eux aucune influence. Tout au plus leur servira-t-il de

paravent, comme autrefois Louis Blanc et l'ouvrier Albert au Provisoire de 48.

— Qu'as-tu donc et pourquoi as-tu l'air si sombre, au moment où tout le monde se réjouit? me disent ma femme et mon plus jeune fils, qui reviennent tout émus des manifestations qu'ils ont vues sur les boulevards.

— Ma chère amie, jamais la République — la vraie, celle que nous aimons — n'a couru de plus grands dangers que ceux qui l'attendent dès aujourd'hui si l'on n'y prend garde.

SIXIÈME PARTIE

4 Septembre 1870 — 18 Mars 1871

Le soir du 4 Septembre, la salle de réunion de la Fédération ouvrière, place de la Corderie du Temple, est remplie de membres des sections et des socialistes révolutionnaires désireux d'examiner la situation.

Leverdays, Beslay, Tolain, Murat, Camélinat, Briosne y prennent successivement la parole.

Briosne, un des rares parmi nous qui aient pu pénétrer dans l'Hôtel-de-Ville au moment où y arrivaient les députés de Paris, raconte les péripéties de leur prise de possession gouvernementale.

Il essaya, nous dit-il, de s'opposer à cette nouvelle usurpation de souveraineté populaire, mais la foule qui les entourait était surtout composée de gens à leur dévotion ; elle couvrit de clameurs ses protestations. Il ne put se faire entendre.

Emmanuel Arago, dès son arrivée, tire une écharpe rouge de sa poche et la jette à son oncle Etienne en lui disant : — Tiens, Etienne, je te fais maire de Paris!

C'est ainsi qu'au pied levé, l'administration de la grande ville a été jetée en pâture à un vieillard d'une

incapacité notoire et absolument au-dessous des exigences actuelles.

Le citoyen Charles Beslay, qui, grâce à sa médaille de député en 1848, a pu, lui aussi, se faire ouvrir bien des portes fermées pour d'autres, corrobore de tous points le récit de Briosne.

Cette révolution n'est qu'une farce nouvelle.

Mais à moins d'un conflit qui pourrait amener d'effroyables complications, nous ne pouvons rien faire de plus utile que de tenter d'organiser une force suffisante pour contraindre l'Hôtel-de-Ville à prendre au sérieux la Défense de Paris et de la République. Tel est le sens dans lequel parlent tous les citoyens présents.

Sans avoir d'illusion sur les résultats possibles on décidé tout d'abord qu'une adresse sera envoyée aux travailleurs Allemands pour leur rappeler que le chef de leur nation ayant déclaré ne faire la guerre qu'à l'empereur, et non au pays même, l'invasion du territoire français prendrait un caractère de guerre nationale à laquelle eux-mêmes devront se refuser, au nom de la solidarité qui unit les travailleurs du monde entier.

Sans doute, cet appel ne peut avoir d'écho, puisqu'il est presque certain qu'il ne parviendra même pas à ceux auxquels on l'adresse. Mais, du moins, est-il bon qu'il soit fait par les travailleurs parisiens, affirmant une fois de plus leur désir de voir un jour cesser ces épouvantables guerres fratricides qui épuisent à la fois vainqueurs et vaincus, au seul bénéfice de leurs gouvernants.

Une seconde résolution plus directement effective est ensuite adoptée.

Il est décidé d'envoyer une délégation au nouveau pouvoir pour lui déclarer que, sans discuter son autorité plus ou moins usurpée, vu l'urgence, on lui prêtera concours aux conditions suivantes :

— Elections de conseils municipaux chargés de procéder rapidement à la formation et à l'armement des bataillons de la garde nationale.

— Suppression immédiate de la préfecture de police et restitution de ses services aux municipalités.

— Suppression de la magistrature actuelle et son remplacement par des magistrats élus.

— Abrogation de toutes mesures fiscales et répressives s'appliquant à la presse, au droit de réunion et au droit d'associtiou.

— Suppression de tout budget des cultes.

— Annulation et non *amnistie* de toutes condamnations et de toutes poursuites politiques s'appliquant aux évènements qui ont précédé le 4 septembre.

A une heure du matin, Gambetta reçoit les délégués, Il leur répond que tout ce qui concerne la presse, le droit de réunion et d'association est acquis en fait par la chute du gouvernement de Bonaparte; qu'un décret d'*amnistie* est en ce moment au tirage à l'imprimerie Nationale, pour être affiché dans quelques heures,

Quant aux autres mesures, leur caractère de gravité exige plus de réflexion : elles intéressent la France tout entière, et la Défense Nationale ne peut prendre sur elle de les imposer. Mais certainement, d'ici là, *on* fera cesser les abus.

Toujours les mêmes comédies. Ces messieurs se croient bien le droit de s'emparer du pouvoir au nom du peuple. Mais en user pour débarasser celui-ci de ses éternelles entraves, c'est autre chose. Leur conscience se remplit aussitôt de scrupules jusqu'au jour *où devenus* plus forts, ils rivent à leur tour la chaîne des gouvernés.

Mais il fallait s'y attendre, avec de telles gens.

Et puis le vent n'est pas à la révolution. Cette fatale invasion préoccupe seule tous les esprits.

Blanqui lui-même y est pris.

Le premier numéro de sa *Patrie en danger* débute

par un acte d'adhésion complète à la Défense nationale.

Lui aussi a compris qu'il n'en pouvait être autrement.

Pourquoi l'Empire est-il tombé dans de semblables conditions?

6 septembre 1870

On a fait de bonne besogne, je crois, hier soir, rue Aumaire.

Pourtant les débuts de la réunion n'étaient pas des plus brillants. Je ne sais quel fumiste, la séance à peine ouverte, s'est mis à crier : Voilà la police! Et sans l'énergie du bureau on allait se disperser. Tant on est peu sûr d'avoir, au moins pour un temps, reconquis le droit complet de se réunir!

La panique calmée, on a étudié les moyens de créer une force révolutionnaire qui puisse imprimer une direction franchement républicaine à ce gouvernement de filous, capables certainement de toutes sortes d'infamies s'ils ne se sentent pas sérieusement surveillés.

Il a été décidé que les vingt arrondissements de Paris seraient invités à constituer chacun un comité de vigilance chargé de contrôler les actes des nouvelles municipalités, imposées sans pudeur par l'Hôtel-de-ville, qui n'a tenu naturellement aucun compte de la démarche faite à ce propos par la délégation de la Corderie.

L'élection demandée par elle à propos de la constitution de ces municipalités n'était pourtant pas de ces questions sur lesquelles l'opinion de la France dût être réservée?

Mais ces messieurs de la Défense ont trouvé plus commode de n'avoir dans les mairies que des gens à leur dévotion.

Et l'ex-canut Greppo, le farouche Greppo, le seul compagnon de Proudhon lors du célèbre vote du 8 Juillet 1848, n'a pas craint, reniant ainsi son passé, d'accepter le poste de maire du quatrième arrondisse-

ment et de se faire le laquais des misérables qui s'apprêtent pour la seconde fois à trahir le Peuple et la République !

Donc les vingt comités de vigilance seront de leur côté des espèces de municipalités révolutionnaires, recueillant tous les renseignements possibles sur la marche des administrations officielles pour en signaler le véritable caractère à un comité central composé des délégués qu'ils y enverront.

Ce comité central, à son tour, sera chargé de coordonner toute action ayant pour but de s'opposer aux menées réactionnaires de l'Hôtel-de-ville ou de les dénoncer à la population parisienne.

Si l'entente se peut faire sur cette idée très praticable il me semble, on pourra bien contraindre Trochu et consorts à marcher droit.

Dans la journée, j'ai rencontré Jaclard au café de Madrid.

Dès le matin du 4, il a quitté Genève et s'est dirigé sur Lyon, où il s'est mis de suite en relations avec les révolutionnaires de cette ville.

Il paraît que celle-ci ne veut pas recommencer à subir, comme en 1848, les fantaisies des nouveaux commissaires plus ou moins *extraordinaires* envoyés par ces messieurs de Paris. Les révolutionnaires entendent créer une Commune qui administrera laVille et la mettra en état de défense. Tout au plus acceptent-ils qu'un agent de Paris serve de simple intermédiaire dans toutes les mesures où il y aura lieu de se concerter quant aux mesures de défense générale du territoire. Mais ils sont résolus à repousser par la force le proconsul Challemel-Lacour qu'on veut leur envoyer et qui, comme ses devanciers, au nom d'une responsabilité qu'on ne lui demande pas, ne servira qu'à énerver l'action locale, sous prétexte de la réglementer.

A cet effet, ils ont délégué les citoyens Jaclard, Andrieux et Albert Richard pour préciser aux gens de l'Hôtel-de-Ville comment ils entendent opérer.

Jaclard me présente à ses deux collègues que je ne connais que de nom.

Albert Richard est une des notoriétés internationalistes. Andrieux est un radical connu seulement depuis la dernière élection lyonnaise au corps législatif, et qui s'est déclaré socialiste, un peu, je pense, pour les besoins de sa candidature.

— Tenez bon, dis-je aux compagnons de Jaclard qui doivent repartir demain matin pour Lyon ; tenez bon, et bientôt, je l'espère, nous serons en mesure de vous imiter et de nous débarrasser des vermines qui trônent à l'Hôtel-de-Ville.

— Ah! ça, me dit Jaclard qui m'accompagne un instant, est-ce que par hasard tu prendrais ces gens là au sérieux ?

— Pourquoi pas? Je les vois pour la première fois. Je ne puis savoir s'ils sont ou non sincères,

— Mon cher, regarde celui-là, qui porte de longs cheveux déjà grisonnants, bien qu'il n'ait guère, je crois beaucoup plus de trente ans, c'est Andrieux. Eh bien ! il a vu Crémieux en cachette de son copain, qui, de son côté, est allé voir sournoisement Gambetta. Andrieux a dans sa poche sa commission de procureur au parquet de Lyon.

— Et l'autre? Albert Richard?

— Ah! voilà. Celui-là retourne bredouille. On ne lui a offert qu'une sous-préfecture. Il n'a pas jugé l'offre à la hauteur de ses mérites. Il va continuer à faire rage là-bas, mais je le crois quand même coulé. Son collègue ne se gênera pas pour le dévoiler.

Pauvres Lyonnais! Tout aussi volés que les Parisiens!

Le projet adopté rue Aumaire a fait fortune. Tous les arrondissements de Paris ont leur comité de vigilance et leurs délégués au comité central sont déjà

nommés. Celui-ci se tient en permanence à la Corderie dont il a loué le local à la Fédération ouvrière, les réunions des sections s'étant ajournées à la fin de la guerre.

C'est encore un des effets désastreux de la situation spécialement militaire dans laquelle nous nous trouvons que cette dislocation des groupements ouvriers qui, s'ils avaient eu deux ans de plus pour se développer, eussent été certainement en mesure, le moment venu, de s'opposer aux usurpations des politiciens.

Comme tout cela sera difficile, plus tard, à reconstituer !

Le comité du quatrième arrondissement, dans lequel je demeure, m'a délégué au Comité central en compagnie du citoyen Adolphe Clémence, un ouvrier relieur artiste et bibliographe, membre de l'Internationale, et auteur d'un rapport très remarquable sur sa profession, lors de l'Exposition universelle de 1867.

C'est un ami de Varlin.

Nous avons aussi pour collègue le citoyen Eugène Gérardin, peintre en bâtiments. Ouvrier laborieux, intelligent, mais peu expansif et dont on ne sait au juste la pensée. On prétend dans le quartier qu'il est en relations avec les cléricaux. Mais il est difficile de rien savoir de précis.

Il va sans dire que ces comités d'arrondissements sont aussi mal vus que possible des municipalités officielles. Ce qui prouve d'autant plus leur utilité.

Dans toutes les municipalités, l'esprit réactionnaire est dominant ou du moins représenté. Il s'y rencontre surtout beaucoup de prétendus républicains catholiques — genre Jules Favre — la pire espèce de tous les réactionnaires et dont il y a plus à se méfier que des monarchistes avérés

Pour les cléricaux, il ne faut jamais oublier, en effet, que la forme politique leur importe peu — pourvu qu'ils tiennent le manche.

Puis, à bien peu d'exceptions près, nul dans ces municipalités, pas plus qu'à l'Hôtel-de-Ville, ne croit Paris capable de supporter un siège prolongé, ou plutôt on y désire généralement le contraire.

L'aspiration commune de tout ce qui gouverne et administre Paris, c'est de capituler aussi promptement que possible pour empêcher que Paris sauvant la République par sa résistance, la Révolution n'en sorte triomphante.

Aussi, dans tout ce monde de pleutres, c'est à qui félicitera Jules Favre de la honteuse démarche qu'il vient de faire auprès de Bismarck à Ferrières, et l'on comprend de reste que le fameux «ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses» ne sert qu'à masquer l'indignité et l'insuccès de son attitude bassement suppliante. Cet homme mériterait d'être fusillé comme un chien.

Si ces gens ne croient pas à la possibilité de la lutte qu'ils se retirent — qu'ils se déchargent de la mission qu'ils n'ont acceptée, disent-ils en vrais jésuites, que par patriotisme ; qu'ils laissent Paris se sauver lui-même. Il renferme assez de forces de tout genre et assez d'intelligences pour tenter l'aventure avec les plus grandes chances de succès.

Continuant la tactique qu'ils ont adoptée dans les deux dernières années de l'empire, les hommes de l'Hôtel-de-Ville, pour tenter d'en ruiner l'influence dès le début, font répandre le bruit dans les réunions publiques, par leurs bas agents, que le comité de la Corderie se compose de gens soudoyés par l'empire.

Parmi cette espèce se distingue notamment le sieur Germain Casse, qui a l'audace de citer les sommes remises, dit-il, par la police impériale, à Briosne, à Gaillard père et à Vallès.

Sommé de venir répéter ces ignominies en plein comité et devant ceux qu'il a tenté de salir de sa bave,

ce drôle est forcé de déclarer qu'il n'a aucune preuve en ce qui concerne Briosne et Gaillard. Quant à Vallès, tout se réduit à un racontar duquel il résulterait qu'un mouchard aurait versé une certaine somme, provenant de la police, dans la caisse du comité qui présenta en 1869 sa candidature contre celle de Jules Simon. Et il va sans dire que le sieur Germain Casse n'a pu établir que Vallès eût jamais eu la moindre relation avec le mouchard en question,

Voilà de quels moyens ces gens sont arrivés à se servir !

L'ignominie du rôle de Casse étant ainsi avérée, on l'engage à s'abstenir de reparaître à la Corderie s'il ne veut pas, à la fin, être traité selon ses mérites.

Et comme moyen pratique de couper court à ce genre de manœuvres, la Corderie envoie le citoyen Beslay et quelques autres auprès du gouvernement de la *Défense* pour le sommer de publier les dossiers de tous les hommes s'étant occupés de politique depuis 1852, en commençant par Vermorel et les orateurs les plus connus des réunions publiques.

Mis ainsi au pied du mur, sans nulle échappatoire possible à ce propos, puisque le préfet de police Kératry est leur homme, les gens du 4 Septembre sont contraints de déclarer dans l'*Officiel* que rien dans les dossiers politiques de Vermorel et des autres citoyens mis en jeu ne justifie les bruits calomnieux qui viennent d'être colportés.

Mais pourquoi ne pas publier les dossiers ? Ç'eût été plus loyal et plus explicite.

Il paraît que cela ne ferait pas absolument l'affaire de ceux qui nous ont calomniés.

Non seulement, en effet, ces dossiers ne seront pas publiés, mais le préfet Kératry vient de donner sa démission après avoir publié un rapport foudroyant contre la police politique, dont les méfaits l'ont écœuré, lui le chef de la contre-guérilla mexicaine !

Il faut que ce soit, en effet, bien immonde.

Je viens de rencontrer un cultivateur de la Brie, dans un véritable état de rage.

Les Prussiens continuant leur marche sur Paris, on peut presque calculer le moment où nous sérons investis. Les cultivateurs éloignés de plus de dix lieues à la ronde pensent naturellement à faire rentrer leurs provisions et leurs bestiaux, plutôt que d'attendre que l'ennemi les leur vienne prendre.

Mon homme avait donc emmené famille, bagages et denrées, lorsque, à l'octroi, on l'arrête ; on fait état de ses fourrages et de ses bêtes, lui demandant d'abord d'acquitter près de quinze cents francs de droits d'entrée.

Quinze cents francs, c'est une somme, les récoltes venant de se terminer à peine et toutes transactions étant interrompues depuis nos premiers revers, c'est-à-dire depuis plus d'un mois. Il croit d'abord à une mystification et veut passer outre. On le menace bel et bien de le mettre au clou et de saisir ses voitures.

— Mais, dit-il, je vais vous signer une reconnaissance en *débét* de ce que vous me réclamez, et vous en retiendrez le montant sur le prix de vente.

On n'entend rien. Le chef de bureau arrive. » On n'a reçu aucun ordre » à ce propos depuis le 4 septembre. L'octroi étant maintenu tel quel, impossible d'entrer sans payer.

Les charretiers sont bien obligés, alors, de tourner bride et de regagner le logis. Les Prussiens ne feront pas tant de difficultés.

— Ah ça ! me demande ce brave cultivateur, en manière de conclusion, vos républicains sont donc bêtes à manger du foin ? Du reste on vient de me dire que votre nouveau maire, le citoyen Arago, est un vaudevilliste. Alors c'est pas étonnant. (1)

(1) Ce n'est que le 14 septembre, au moment même où l'armée allemande entourait Paris, que le maire Arago supprima l'octroi. La mesure était dès lors bien superflue. (N. de l'A.).

De son côté l'autorité militaire a donné l'ordre d'arrêter tous ceux qui s'avisent d'aller arracher les légumes et les pommes de terre que les maraîchers n'ont pas eu le temps d'enlever en abandonnant leurs demeures pour venir se réfugier parmi nous.

Dame! il faut bien que ces braves prussiens vivent, eux aussi!

Que de prévenances vraiment pour l'ennemi!

Peut-être ça a-t-il été convenu entre Jules Favre et Bismarck, à Ferrières.

19 septembre 1870.

Maintenant il n'y a plus à douter. La *Défense*, par l'organe de son homme à tout faire, le sieur Jules Ferry, nous l'a carrément avoué : *Elle ne croît pas à la résistance de Paris.*

Les chefs de bataillons des quartiers populaires et les délégués de la Corderie se sont présentés hier à l'Hôtel de ville pour proposer de décréter d'urgence, Paris étant définitivement bloqué, les mesures ci-après :

— Exproprier pour cause d'utilité publique, toutes denrées alimentaires emmaganisées à cette heure soit dans les locaux privés, soit dans les magasins de l'administration, en laissant à leurs propriétaires actuels un bordereau détaillé des marchandises reprises, pour en régler ultérieurement la valeur estimative ou sur prix de facture.

— Elire dans chaque quartier un jury chargé de procéder à cet inventaire et de déclarer dès maintement les détenteurs desdites provisions responsables devant les administrations municipales.

— Répartir les denrées ainsi expropriées à tous les habitants, au fur et à mesure des besoins, la part afférente à chacun étant déterminée d'après le rapport existant entre la quantité de produits consommables et et la durée maximum probable de l'investissement.

— Déclarer suspendus tous autres travaux que ceux se rapportant aux nécessités de la défense : terrassement, équipement militaire, fabrication et réparations d'armes.

— Envoi de délégués en province, avec mission d'y faire connaître les mesures prises à Paris pour la prolongation de la défense et de les faire adopter également partout où besoin sera pour hâter d'autant plus l'heure de la délivrance du pays.

Comme la délégation insistait surtout sur les mesures concernant le rationnement à Paris, Ferry répond : « Rationner quoi ? Dans *quinze jours* au plus les Parisiens n'auront plus rien à manger » (*sic*).

— Et les approvisionnements faits par Clément Duvernois, durant son passage au ministère du commerce? lui demande un des délégués.

— C'est une blague. Il n'a fait aucun approvisionnement.

— Encore une fois — reprend Ferry — avant quinze jours Paris sera forcé de se rendre s'il ne veut pas crever de faim !

Aujourd'hui, toute la presse, à l'exception du *Réveil*, de la *Patrie en danger*, du *Combat* et de quelques autres petites feuilles révolutionnaires, traite de voleurs, de brigands, les auteurs de ces propositions. Le sieur *Molinari* dans les *Débats* a écrit ces mots stupéfiants : « Le rationnement demandé par ces *messieurs* se fera » *naturellement* par l'élévation du prix des denrées à » mesure qu'elles deviendront plus rares sur le » marché ».

O sainte économie ! Voilà où tu conduis tes adeptes. Cet homme est-il un coquin ou un simple idiot ?

Les deux, c'est probable.

Je viens de passer vingt-quatre heures aux remparts avec mon bataillon — l'ancien 22me.

En nous rendant au poste qui nous était assigné — à la porte de Châtillon — il s'est produit tout d'abord un

fait des plus grotesques, mais qui en dit long sur l'esprit qui anime nos chefs militaires.

Au départ, le commandant se fait reconnaître. Colonel retraité, soixante ans environ, bedonnant. Figure injectée, mais pourtant l'air assez bon enfant.

C'est ce qu'en style de caserne on appelle, je crois, une « baderne ». Delescluze qui a eu affaire à lui, à Toulon, alors qu'il attendait son départ pour Cayenne, en 1856, m'a assuré qu'il s'était alors comporté convenablement.

Après s'être fait reconnaître, l'ex-colonel devenu notre chef de bataillon, prononce un speech dans lequel il appelle sur la République la protection de la Vierge et du Christ « le premier des républicains ». Seul je proteste contre cette stupide allocution. On ne me laisse pas achever et l'on menace de me faire passer devant un conseil de guerre. Ça serait drôle. Cependant le commandant comprend bientôt le ridicule de cette menace et vient m'assurer qu'il est plus républicain que je ne le crois, ce qui m'est d'ailleurs fort égal.

Nous arrivons au secteur dans lequel la porte de Châtillon se trouve comprise. La veille il y a eu un combat d'avant-garde sur la colline qui domine Cachan. Les mobiles bretons ont, dit-on, lâché pied assez vivement. Pauvres garçons ! il leur faut le temps de s'y faire et aussi d'oublier les patenôtres que leur ont débitées leurs curés en les amenant ici.

Nous-mêmes, d'ailleurs, ne brillons déjà pas tant. Et pourtant nous sommes à l'abri de tout danger un peu sérieux.

Ce n'est pas qu'on soit poltron ; mais on a la tête farcie d'histoires de sièges avec lesquels il est présumable que celui-ci ne peut avoir rien de commun au point de vue militaire

On s'imagine, par exemple, que les Prussiens, profitant de la nuit, pourraient bien s'avancer sans bruit sous les fortifications et en tenter l'escalade.

Comme l'obscurité grossit et dénature les objets, nos sentinelles placées sous les remparts prennent pour autant d'ennemis les divers accidents de terrain qui s'offrent à leur vue au-delà des fossés.

Celui-ci voit briller le fusil d'un homme, certainement à l'affût derrière un buisson. Cet autre entend là-bas, dans l'ombre, les pas d'un cavalier qui, sans doute, fait une reconnaissance. Ce sont alors des alertes sans fin, des qui-vive effarés, et jusqu'à des coups de feu qui mettent tout le monde en émoi. Puis on rit de ces vaines alarmes et on en plaisante les auteurs.

Tout cela est absurde et pourrait être évité si l'on avait la précaution de faire reconnaître de jour le terrain aux nouveaux arrivants.

Mais peut-être préfère-t-on qu'il en soit ainsi.

Nous rendre ridicules à nos propres yeux est un moyen comme un autre de nous énerver. La *Défense* y a probablement songé.

Nos gouvernants se sont alloué à chacun *deux mille francs* par mois. Pour des gens qui affirment que Paris ne contient pas pour quinze jours de vivres, on se demande pourquoi une telle allocation, et à quoi elle répond.

Quant aux gardes-nationaux, qui n'avaient pour vivre que leur travail, forcément interrompu, on leur a alloué *trente sous* par jour, et encore fait-on appel à leur patriotisme pour les engager à ne les pas prendre s'ils peuvent s'en passer.

Il faut lire la proclamation d'Etienne Arago à ce sujet. C'est inoui de crétinisme.

On avait même songé tout d'abord à ne donner cette paie qu'à ceux qui en feraient spécialement la demande. On a pourtant eu honte et on a renoncé à cet ignoble procédé.

La paie est distribuée à tous les hommes. Ceux d'entre eux qui n'en ont pas besoin la remettent ensuite au

conseil de famille dont chaque bataillon est pourvu, afin de constituer une sorte de caisse de secours pour les camarades auxquels leurs trente sous ne peuvent suffire.

On commence à comprendre que la *Défense* est insuffisante pour faire face aux nécessités de la situation. Le projet de lui adjoindre une délégation communale pour l'aider et même la contrôler dans sa mission se fait jour peu à peu dans les esprits.

Il a donc été décidé hier qu'une démonstration dans ce sens aurait lieu, de concert avec les chefs de bataillons et les délégués de la Corderie.

Dans la matinée d'hier, pourtant, la *Patrie en danger* contenait en premier-Paris, sous le titre de « Pas d'élections », un article absolument hostile à toutes élections même communales. Or, comme Blanqui présidait justement la séance dans laquelle on devait s'entendre sur une démarche en sens opposé, on lui demande de s'expliquer sur la contradiction de son attitude avec l'article de son journal. Il répond qu'il n'a pas lu cet article et qu'il y est étranger.

Ce soir donc, ainsi qu'il avait été convenu hier, nous sommes partis au nombre d'environ deux cents de la mairie de la rue Drouot, où nous nous étions donné rendez-vous. A l'Hôtel-de-ville, Gambetta, Picard et Ferry sont chargés de nous recevoir. On expose à ces messieurs la nécessité évidente de leur adjoindre un conseil communal élu qui, spécialement chargé de pourvoir aux besoins de la défense de Paris, leur laissera, par cela même, plus de temps pour se concerter, relativement à la défense générale du territoire, avec leurs deux collègues envoyés à Tours, où ils représentent le gouvernement central. On rappelle à Picard ses revendications sous l'empire, au nom des libertés municipales et l'importance qu'il y a, dans une telle situation, à ce que plus d'initiative soit laissée à Paris.

Un débat assez vif s'engage avec Gambetta sur l'opportunité de la mesure en question.. Il se retranche derrière la responsabilité qui incombe à la Défense

nationale. Nous lui rappelons que nul ne leur a imposé cette responsabilité et que c'est précisément pour les en décharger dans une certaine mesure, que nous réclamons l'adjonction d'un conseil communal élu par Paris.

« Nous ne pouvons prendre une telle décision sans consulter nos collègues, nous répondent Gambetta et Picard. Nous vous demandons d'attendre quelques instants pour en délibérer. »

Ils se retirent. Seul Ferry reste avec nous et entame un colloque assez aigre avec Blanqui auquel il reproche de s'être joint à notre manifestation, alors que jusqu'à présent il s'était prononcé lui-même contre toute élection.

Sans doute celui-ci avait reconnu depuis qu'il s'était trompé.

Durant la délibération des membres de la Défense, j'aperçois de fréquentes allées et venues de deux chefs de bataillon—le sieur Germain Casse, dont la présence parmi nous est assez louche, et le citoyen Franchi-Magnadas, un fabricant de bijouterie du Marais, tout dévoué, me dit-on, aux gens de l'Hôtel-de-ville.

La délibération se prolongeant, on commence à s'en étonner, à s'impatienter même.

Tout à coup les conversations sont interrompues par le son du canon, ce qui n'est pas rare, d'ailleurs.

Le sieur Casse, prenant alors une pose d'acteur du Cirque, s'écrie : « Citoyens, pendant que nous délibérons, nos *frères* se battent. Aux remparts ! aux remparts ! »

Toute ridicule que soit cette pantalonnade, la plupart des chefs de bataillon s'y laissent prendre et suivent ce farceur, malgré nos efforts pour les retenir.

Ferry a disparu ; il est allé rejoindre ses collègues. Le truc concerté entre eux et ce pitre de Casse a réussi. Notre démarche n'aboutit à rien.

Il n'y aura plus, évidemment, qu'à faire sauter ces gens par les fenêtres. Mais les Parisiens arriveront-ils à le comprendre.

Gambetta est parti de Paris en ballon accompagné de Ranc, l'ex-blanquiste, qui s'accroche maintenant aux basques de cet *arrivé*.

Ils vont tous deux réchauffer les deux vieux, Crémieux et Glais-Bizoin, qui gèlent là-bas à Tours, entourés de la fine fleur de la réaction faisant tous ses efforts — sous le couvert de son patriotisme — pour paralyser l'action des républicains et des vrais patriotes.

Les jeunes s'en tireront-ils mieux que les vieux? La chose est douteuse. Ni les uns ni les autres ne sont révolutionnaires. Ils voudront être *habiles* alors qu'il faudrait surtout être droits.

8 octobre 1870

Encore un avortement et cette fois par la faute des chefs de bataillons qui n'ont pas su prendre de résolution en temps utile.

Grâce à cette indécision, la Corderie a été entraînée à faire un vrai pas de clerc, en persistant quand même à vouloir enlever l'Hôtel-de-ville, alors que les forces sur lesquelles elle pensait pouvoir compter devaient lui faire défaut. Sept à huit mille hommes, pas même armés sérieusement ont répondu à son appel. Ils ont dû se retirer comme ils étaient venus.

Il était du reste à prévoir que l'éparpillement des forces révolutionnaires dans les bataillons, les comités d'armement et les comités de vigilance, amènerait inévitablement des malentendus et des contretemps funestes à l'action commune.

Pourquoi diable Vallès, Millière, Varlin, Ranvier, Blanqui, Jaclard se sont-ils fourré dans la tête d'accepter leur élection comme chefs de bataillons ?

Ils ont cru posséder une force et c'est elle qui les possède au contraire,absorbés qu'ils sont dans les mille détails d'organisation auxquels ils sont jusqu'alors

demeurés étrangers. Et puis ils ont contre eux la sourde animosité de leurs cadres, généralement composés d'ex-officiers et sous-officiers de l'empire, anti-républicains et surtout anti-révolutionnaires, qui s'arrangent de façon à rester irresponsables devant leurs hommes de toutes les misères dont eux-mêmes sont les véritables auteurs.

Briosne avait vu plus juste à mon avis. Il fallait laisser leur grade aux anciens militaires, plus capables ou du moins plus habitués à pourvoir aux exigences du service, et contrebalancer leurs tendances réactionnaires, en s'attachant surtout à entrer dans les conseils de famille et à les imprégner des idées nouvelles afin de tourner cette force armée au service de la Révolution.

Déjà la réaction fait son œuvre et nos amis sont en suspicion auprès de ceux qui les ont élus.

Blanqui, Jaclard, Vallès ont dû donner leur démission. Ils ont, il est vrai, été réélus, mais on reviendra à la charge.

Sans cet éparpillement de nos forces, nous aurions peut-être pu nous débarasser aujourd'hui des dictateurs qui nous trahissent.

Pourtant, il y a dans les rangs même de la bourgeoisie bon nombre de gens qui prennent la défense au sérieux et sont disposés à y tout sacrifier.

Tous ceux qui vivent de leur travail personnel parmi les bourgeois, commerçants, fabricants, artistes, font consciencieusement leur service. Mais ce piétinement sur place énerve et irrite tout le monde. Malheureusement ce n'est pas aux auteurs directs de la situation qu'on songe à s'en prendre encore.

Paris renferme environ cinq cent mille hommes valides et armés, tant de troupes régulières que de mobiles

et de gardes-nationaux. Les munitions ne font pas défaut. Quant aux canons, en trop petit nombre, dit-on, on ne manque pas d'argent, ni de métal, ni de bras pour en fondre. Partout des souscriptions sont ouvertes, l'argent y afflue. L'armement possède à sa tête l'ingénieur Dorian que chacun s'accorde à reconnaître apte et dévoué à sa tâche.

Mais l'incohérence règne dans la direction militaire.

Fait-on quelque sortie, la retraite sonne au plus fort de l'action ainsi transformée en d'inutiles pertes d'hommes. Défense aux forts de tirer sur l'ennemi qui construit ainsi, tout à l'aise, ses redoutes et ses retranchements.

Il est même défendu de tirer sur ses convois de ravitaillement !

Comment l'idée d'une trahison préméditée dela part des chefs militaires et de leurs complices à l'Hôtel-de-ville ne germerait-elle pas dans les cerveaux ?

Les républicains les moins exaltés, mais sincères, finissent par comprendre eux-mêmes que la conduite du gouvernement est inexplicable.

Ainsi, dans la réunion plénière des comités d'arrondissement qui vient d'avoir lieu à la salle d'Arras, Lockroy, du *Rappel*, qu'on ne peut considérer certes comme un énergumène, s'est à son tour prononcé pour l'élection aussi prompte que possible de la Commune. L'idée fait son chemin. Aboutira-t-elle assez à temps ?

J'ai quitté le 22e bataillon, décidément trop réactionnaire et je suis entré dans l'artillerie.

Hélas ! C'est tomber de fièvre en chaud-mal.

En voilà une réputation usurpée que celle de l'artillerie de la garde nationale comme républicaine !

Avec cela on a eu l'ingénieuse idée de mettre à sa tête le protecteur des nègres, Schœlcher, un véritable quaker, qui ferait bien mieux en pasteur protestant que sous un costume d'artilleur. Il a pris

pour un de ses chefs d'état-major le concierge du Crédit foncier, qui étale fièrement sur sa poitrine la croix de la Légion d'honneur, *bravement* gagnée, dit-on, comme sous-officier au Deux-Décembre ! La tendresse que les républicains au pouvoir depuis le 4 septembre témoignent à cette heure à tout ce qui est policier et bonapartiste est vraiment édifiante. Ils en reçoivent sans doute des leçons pour leurs futurs coups d'Etat et leurs projets de trahison.

27 octobre 1870.

Félix Pyat, dans le *Combat* d'aujourd'hui, annonce une terrible nouvelle qu'il assure tenir de source certaine, *mais sans pouvoir nommer personne.*

Metz, l'imprenable Metz, s'est rendue ou plutôt a été livrée par celui qu'hier encore la *Défense* traitait de « glorieux Bazaine » dans ses proclamations. Metz a été livrée sans condition, avec armes et bagages, alors qu'elle renfermait 270,000 hommes armés, y compris sa garde nationale.

C'est à n'y pas croire. Mais pourquoi ne pas donner le nom de celui qui fournit cette nouvelle ? Sommes-nous donc en un temps où l'on puisse se permettre de telles réticences ?

28 octobre 1870.

L'Hôtel-de-Ville dément la reddition de Metz. C'est tout simple et il fallait bien s'y attendre. Mais la défense va plus loin encore, elle dénonce l'auteur de ce *mensonge* à l'indignation publique « dédaignant de le déférer à la cour martiale ». Ce qui est une invite formelle à l'assassinat de Pyat.

Une foule d'idiots — ou peut-être d'agents — se sont rués ce matin rue Tiquetonne pour faire *justice* du « traître ». Heureusement Pyat avait pressenti l'affaire.

On ne l'a pas trouvé. Mais ses employés ont passé un assez vilain quart d'heure et la caisse a été pillée.

29 octobre 1870.

Grand émoi aujourd'hui,—La nouvelle vraie ou fausse de la reddition de Metz est momentanément oubliée. On est tout à la joie : Le *Bourget* est repris aux Prussiens.

Pourquoi cette nouvelle me laisse-t-elle froid? Serais-je donc devenu mauvais patriote ? Non. Mais je connais bien cette localité assise sur un léger renflement de la route de Soissons, et je ne comprends guère l'importance qu'on y ajoute stratégiquement. Après tout, comme je ne sais rien de l'art militaire, je me trompe sans doute. Espérons-le.

30 octobre 1870.

Voici que le bras droit de Trochu, le général Schmidt, lui aussi, est d'avis que le Bourget n'a point d'importance stratégique, et il engage les Parisiens à se consoler de ce que nous l'ayons perdu de nouveau, les Prussiens s'en étant emparés après une lutte acharnée, dans laquelle plus de deux cents des nôtres viennent de succomber inutilement.

Comment donc, ce qui était si important hier est-il devenu sans valeur aujourd'hui pour nos savants militaires?

Et alors, pourquoi cet inutile sacrifice d'hommes? Ces gens se moquent de nous, évidemment.

Quand donc Paris se décidera-t-il à faire justice de ces misérables?

1er novembre 1870.

Hélas! les Parisiens l'ont voulu; l'infâme *Défense*

nationale est demeurée maîtresse du terrain. Tout au plus la journée d'hier reculera-t-elle la catastrophe, mais Paris n'en sera pas moins livré à Bismarck.

Périsse la France, périsse la République ! mais que la propriété soit sauvée. Vive Trochu ! Vive Jules Favre ! Vive toute la bande de l'Hôtel-de-ville : le sac et la caisse demeurent saufs.

Mais aussi que de fautes commises par les révolutionnaires dans cette fatale journée du 31 octobre, si glorieusement commencée et si misérablement terminée.

Dès le matin, la Défense avouait dans une proclamation qu'elle avait menti en niant la reddition de Metz.

Froidement on avait poussé à l'assassinat de Félix Pyat, ayant en poche la nouvelle qu'il avait publiée dans le *Combat* et qu'on déclarait mensongère !

Oui, Metz a été vendue par Bazaine, avec son armée considérable et ses approvisionnements. Oui, le *glorieux* maréchal a préféré, lui aussi, livrer son pays plutôt que de défendre la République.

Mais en même temps que ce désastre épouvantable, la Défense apprenait hier aux Parisiens qu'à leur tour elle allait, marchant sur les traces du traître, les livrer à l'ennemi et qu'un armistice allait se conclure dans ce but. Thiers était l'entremetteur de cet ignoble marché.

A cette condition on offrait du pain aux Parisiens près d'en manquer, disaient effrontément les bandits de l'Hôtel-de-ville, sachant bien qu'ils mentaient à ce propos, comme ils avaient menti le 29 à propos de Metz.

En apprenant toutes ces monstrueuses machinations contre son honneur et sa liberté, Paris eut un éclair sublime d'indignation. Partout retentit ce cri : Jetons par les fenêtres l'ignoble *Défense nationale*.

Dès huit heures du matin, le citoyen Vaillant et moi nous nous rendons à la Corderie où nous invitons la

permanence à convoquer d'urgence pour une heure au plus tard les membres du comité central.

En route, nous rencontrons *Avrial* qui nous annonce que son bataillon est prêt à marcher sur l'Hôtel-de-ville.

Nous allons ensuite au *Combat* pour y faire composer au nom du Comité un appel aux Parisiens.

Le citoyen Pyat n'est point à la rédaction, mais nous savons où le trouver. Nous le rencontrons en effet chez deux de ses amis de la rue Saint-Honoré. Il s'y est réfugié depuis le 28 octobre.Lui aussi veut aller à l'Hôtel-de-ville, à la tête du peuple... mais pour sommer la *Défense* de lui rendre son honneur!

C'est de Flourens, à qui Rochefort l'avait confiée, qu'il tenait la nouvelle de la reddition de Metz et il avait juré de ne nommer personne.

Qu'importe tout cela maintenant. Il ne s'agit pas de réhabiliter l'honneur de Pyat, qui n'a pu être atteint par les gens du 4 septembre... Il s'agit d'autre chose.

Il faut qu'à une heure au plus tard tout Paris s'ébranle pour marcher sur les traîtres. Rendez-vous est pris à la Corderie.Félix Pyat promet de s'y trouver. De là, nous courons rue du Temple, chez le citoyen Cléray, qui loge Blanqui.

Blanqui aussi reconnaît qu'il faut empêcher l'Hôtel-de-ville de donner suite à ses projets. Mais il n'est pas partisan de renverser le gouvernement. Il faut seulement le contraindre à s'adjoindre un conseil communal. Il nous promet d'être à la Corderie, mais il doit d'abord aller retrouver son bataillon et se concerter avec ses collègues.

L'émotion est immense partout. Les municipalités *imposées* par la Défense sentent elles-mêmes qu'elles ne peuvent rester inertes. Elles se rendent à l'Hôtel-de-ville pour demander des explications. Des délé-

gations arrivent de toutes parts. La place en est couverte.

A l'intérieur, Etienne Arago gémit comme une vieille femme, se réclame de son vieux républicanisme et se tape sur la poitrine pour assurer de son patriotisme.

De son côté, Jules Simon fait le pître devant l'une des portes de l'Hôtel-de-ville. Monté sur une chaise, il harangue les délégations qui arrivent. Il a l'audace de jurer que ni lui ni ses collègues n'ont jamais songé à livrer Paris, que l'armistice a été proposé, mais non demandée et que jamais les membres du gouvernement ne l'accepteront !

Parmi ceux qui vocifèrent le plus contre l'armistice se distingue tout particulièrement le citoyen Langlois, qui commande le 116e bataillon. Il paraît qu'enfin ses sentiments révolutionnaires reprennent le dessus.

A une heure et demie, le comité central de la Corderie est au grand complet. Millière explique le but de la convocation. Il ne peut y avoir de discussion, il faut marcher sur l'Hôtel-de-ville. Oudet, le fusil en bandoulière, donne le signal du départ et nous nous mettons en route aux cris de « Vive la Commune ! A bas la *Défense nationale !* »

Le hasard me place au premier rang, à côté des citoyens Beslay et Vaillant. En route, nous rencontrons, près de la rue de Rivoli, des gardes nationaux qui remontent aux cris de Vive la République !

— Où allez vous ? Pourquoi remontez-vous ?

— Tout est fini, la Défense d'accord avec les maires, va faire procéder aux élections. Le décret paraîtra ce soir.

Ce doit être un piège. Nous continuons notre marche, en criant : « A bas la Défense ! »

On nous accueille chaleureusement sur la place.

Les rangs s'ouvrent pour nous laisser passer. De

toutes parts s'élève le même cri : Pas d'armistice! pas d'armistice!

Devant le portail de gauche, un petit homme se présente devant nous pour nous en interdire l'entrée. C'est le proviseur du petit lycée Louis-le-Grand, un sieur Chevriot réactionnaire de la plus belle eau et qui, sous le titre pompeux de colonel-gouverneur de l'Hôtel-de-ville, n'est en réalité que le concierge de la *Défense.*

La grille cède sous nos efforts et nous parvenons dans l'escalier, garni de mobiles d'Ille-et-Vilaine, dont le chef ne sait que faire — pris au dépourvu.

Brandissant mon parapluie, qu'ils prennent probablement pour un fusil, et poussé par un vigoureux gaillard, le citoyen Bras, je pénètre aisément et j'arrive le premier dans la grande salle des fêtes.

Un groupe assez nombreux est formé entre deux fenêtres. Ce sont les maires et les adjoints qui écoutent complaisamment les explications que leur donne Trochu sur l'insignifiance du Bourget, comme point stratégique.

Piquant droit sur eux, je les interpelle, leur demandant comment ils peuvent avoir la patience d'écouter les sornettes que Trochu leur débite.

Ignorant encore l'invasion et me croyant seul, ces gens me regardent ébahis. Trochu s'avance vers moi : « Qui êtes-vous pour oser parler ainsi ?

— Je suis le « Peuple » qui vient vous jeter par les fenêtres.

Et, sans m'arrêter, j'ouvre toutes grandes les fenêtres, agitant ma cravate que j'ai ôtée, pour faire signe que nous sommes maîtres de la place.

Jules Ferry se précipite sur moi, accompagné de Cernuschi, l'ex-triumvir romain de 1849, qui s'est fait le valet de la Défense, sans doute en vue de tripotages financiers.

— Vous, je vous connais, me dit Ferry.

— Parbleu ! c'est moi qui, il y a déjà longtemps, au journal le *Temps* vous ai, devant Legault, pris pour un domestique. Et je m'apprête à le souffleter. Le vieux Massol arrête mon bras.

Mais la foule envahit la salle. Trochu, Ferry et Cernuschi disparaissent rapidement. Messieurs les maires et adjoints en font autant de leur côté.

Rochefort est accouru au bruit. Il monte sur une table et engage la foule à la modératon.

— Pourquoi n'avez-vous pas laissé Pyat vous nommer à propos de l'affaire de Metz ?

Rochefort tente de donner des explications que le bruit ne permet pas d'entendre. Epuisé, il se retire.

Prenant la place qu'il vient de quitter, je proclame la déchéance de la Défense et je propose la nomination d'une commission chargée *seulement* de faire procéder dès le lendemain à l'élection d'une « Commune » qui désormais dirigera les affaires sous le contrôle incessant des citoyens demeurant seuls maîtres des destinées de Paris.

D'unanimes applaudissements accueillent cette motion.

Les noms de Dorian, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Blanqui, Félix Pyat, Gambon, Delescluze et Millière sont successivement acceptés. Comme liste de gouvernement, cette liste était absurde, tant les personnalités qui la composent sont hétéroclites. Mais c'est précisément pour cela qu'elle est acceptable, comme commission chargée de présider simplement aux élections qui doivent suivre immédiatement : elle donne ainsi une sorte de garantie à la loyauté du scrutin.

Chacun semble le comprendre de cette façon au dehors où la liste, dès qu'elle est connue, est acclamée.

Mais encore fallait-il que les citoyens désignés fussent présents pour prendre possession et accepter leur mandat.

On les cherche vainement. Seul Pyat est reconnu et acclamé par la foule ; mais il s'empresse de déclarer qu'il est venu seulement pour contraindre la Défense à le réhabiliter devant tous. On ne comprend plus.

On annonce que Dorian se trouve dans une petite salle à côté où sont aussi Jules Favre, Jules Simon, Jules Trochu, Jules Ferry, — que de Jules ! — Emmanuel Arago, Garnier-Pagès et Pelletan.

La salle est aussitôt envahie; toute la Défense, à l'exception de Picard, qui s'est sauvé, est ainsi faite prisonnière.

On leur annonce leur déchéance et l'on invite Dorian à prendre immédiatement possession de son poste, en attendant l'arrivée de ses nouveaux collègues.

Dorian feint de se méprendre sur la situation. Il affirme ne pouvoir assumer sur lui une si lourde responsabilité. Rien ne lui garantit, dit-il, qu'avant peu on ne l'accusera pas, lui aussi, de trahison.

— Vous vous trompez, lui réplique-t-on. Il ne s'agit que de procédér à l'élection d'un Conseil communal, désormais seul responsable. Vous serez élu ou vous ne le serez pas — nous n'en savons rien. — Si vous l'êtes, ce qui est probable, vous ne serez qu'un pouvoir exécutif chargé de veiller à l'exécution des mesures prises au Conseil et sous le contrôle incessant de tous.

Il feint toujours de croire qu'il sera gouvernant. Impossible de le sortir de là — « il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre » dit le proverbe. Je suis promptement fixé à cet égard.. C'est précisément parce qu'on ne lui garantit pas la présidence d'un nouveau gouvernement que Dorian ne *comprend rien.*

Trochu consent, lui, à résigner sa présidence et son titre de gouverneur de Paris, qu'il a eu l'impudence de conserver après le 4 septembre, et demande qu'on lui conserve du moins un commandement dans l'armée.

On lui répond que rien ne justifie cette prétention.

Mais le temps passe. Des colloques s'engagent entre les envahisseurs et les gens de la Défense.

Vermorel et moi, toujours monté sur la table, nous essayons en vain d'obtenir de Dorian un acquiescement qui dénouerait tout.

Il y aurait bien un moyen ; ce serait de casser la tête aux gueux qui ont amené cette journée. Mais encore faudrait-il que l'entourage fût au diapason voulu pour tenter le coup. Sans cela ce sera quelques coquins de moins seulement, et il y en a tant ! Si leur mort ne doit avoir aucun résultat sérieux, à quoi bon ! C'est là qu'est la question. Eh bien, l'esprit n'y est réellement pas. Il y a une détente évidente, résultat fatal du prolongement sans fin des colloques.

« Laissez-moi donc voir », me dit un citoyen en me tirant la jambe. — « Le nom de l'orateur ? » demande un autre, qui ne connaît pas Vermorel.

Le dénouement auquel peut-être *on* a songé ne serait pas compris. Il faut y renoncer.

Un incident comique montre d'ailleurs, que les esprits ne sont pas préparés à une tragédie.

Accablé de chaleur, Garnier Pagès se trouve mal. « De l'air ! de l'air ! » s'écrie son voisin, Emmanuel Arago, et cent bras se précipitent pour ouvrir les fenêtres. Durant ce temps, un gavroche s'écrie : « Asseyez-le sur son faux-col », et chacun de rire. L'homme aux *quarante-cinq centimes* est en effet connu par l'immense faux-col à pointes, d'où émerge sa tête.

Tout à coup une poussée se produit. Il est six heures et demie environ. C'est Flourens qui arrive, porté en triomphe par ses tirailleurs.

Depuis le 4 septembre, il s'intitule « major des remparts ». Il paraît que ça lui fait plaisir — et ça ne fait de mal à personne.

A son tour, il monte sur la table et proclame la formation d'un *Comité de Salut public* dont il lit la composition. En tête figure son nom. Puis viennent les

noms de Dorian, Félix Pyat, Blanqui, Delescluze, Victor Hugo, Ranvier, Mottu, Avrial et Millière.

Sans doute ces citoyens valent tout autant que ceux de la liste précédente—d'aucuns s'y trouvent déjà;—le nom seul de Victor Hugo détonne, l'homme n'ayant jamais été un caractère sur lequel la révolution pût compter.

Mais c'est une simple substitution de noms ; l'idée reste la même que celle qui a donné le pouvoir aux gens dont on vient de proclamer la déchéance

C'est un pouvoir succédant à un autre pouvoir. Où est donc le peuple dans cette affaire?

Nous voilà dans une nouvelle impasse. L'un des plus coquins de la bande de septembre, Jules Simon, le comprend bien, et un sourire railleur se dessine sur ses lèvres. Dans ces termes, on peut, il lui semble sans doute, gagner encore la partie.

Flourens, après cette proclamation, annonce que désormais les gens de la *Défense* sont *ses* prisonniers et qu'il « en répond sur sa tête ». Les assistants applaudissent. Nous sommes en plein *mélo* du cirque.

Je songe que je n'ai plus rien à faire, dès lors que, moi aussi, j'ai laissé s'écouler le temps *d'agir utilement* et je descends de la table sur laquelle prend place un individu qui ne m'inspire nulle confiance : Maurice Joly. Cet avocat a été tour à tour bonapartiste, orléaniste, républicain et même socialiste dans les réunions publiques. C'est un écrivain de talent, à en juger par son ouvrage, déjà tombé dans l'oubli il est vrai — « Machiavel aux enfers » — critique fort intelligente du gouvernement impérial.

En me retirant, je me trouve nez à nez avec Gambon et André Murat qui sont à côté l'un de l'autre.

— Où vas-tu donc ? me demande Gambon.

— Je me retire, tu le vois, Flourens a une force à son service. Peut-être pourra-t-il réussir dans son entreprise. Je n'ai plus rien à faire maintenant.

Ah ! pourquoi ne s'est-il trouvé aucun de ceux qui devaient être à l'Hôtel-de-ville il y a quelques heures !

J'ai quelque peine à sortir de l'Hôtel-de-ville, bondé de gardes nationaux.

De multiples mots d'ordres s'y entrecroisent.

Au moment où l'on m'ouvre une grille sur la place, je rencontre Delescluze, accompagné de Quentin. Ils viennent seulement d'apprendre ce qu'a fait Flourens. Delescluze me semble peu soucieux de faire partie du nouveau gouvernement.

La place est couverte de curieux, parmi lesquels beaucoup moins de gens armés que je ne le supposais. On pourrait, il me semble, facilement l'enlever.

Paris semble généralement croire que tout est terminé et paraît accepter aussi la formation du nouveau gouvernement. Il n'est ni anxieux ni hostile. Cette indifférence est de mauvais augure.

Je vais à la Corderie. J'y rencontre le citoyen Aristide Rey — un expectant qui n'aime pas à se compromettre.

J'apprends de la permanence qu'il y a réunion plénière des vingt comités d'arrondissement à l'amphithéâtre de l'Ecole de Médecine. Nous nous y rendons, le citoyen Rey et moi.

On y discute les listes à propos de l'élection d'une Commune, dans la persuasion qu'elle aura lieu le lendemain. Là aussi on semble ignorer l'intervention de Flourens et la nomination d'un Comité de Salut Public.

Dupas, dans la prévision des élections communales, voudrait qu'elles se fissent à registre ouvert, chaque électeur inscrivant les noms qu'il préfère. Ce qui est absolument conforme à la responsabilité réciproque qui doit unir le mandataire au mandant.

Mais après une discussion assez animée à ce propos, on écarte cette proposition, non en principe, mais parce qu'il s'agit d'un projet qui doit aboutir le lendemain même, ce qui ne laisse point le temps de faire com-

prendre suffisamment aux intéressés le nouveau mode de votation.

Vers quatre heures du matin nous nous séparons après avoir arrêté les listes de candidats à présenter.

Je remonte avec Leverdays jusqu'à son domicile, rue d'Enfer, et nous devisons jusqu'au jour des évènements qui viennent de s'accomplir. Comme nous avons rencontré sur le boulevard Saint-Michel de nombreuses patrouilles et même un bivouac à l'angle de la rue Soufflot, nous avons peine à croire que tout soit fini.

Au petit jour, je regagne la rue des Lions-Saint-Paul, où je demeure. On colle des affiches. Je m'approche pour les lire : rien n'est changé. La *Défense* a été réinstallée par les bataillons réactionnaires. Celui du farouche Langlois, le 116e, a pris part, chef en tête, à cette restauration.

Beslay avait bien raison de me prédire qu'il nous « ch...rait du poivre ». C'est fait.

Les Parisiens sont appelés à voter plébiscitairement par *oui* ou par *non* sur le maintien au pouvoir des gens du 4 septembre — toujours comme sous l'empire... parbleu !

Ah ! ça, pourquoi l'homme de Sedan a-t-il été chassé?

D'après le récit que font les journaux, l'Hôtel-de-ville a été repris vers trois heures du matin par les bataillons ralliés par Ferry, que Flourens a laissé s'échapper. Puis, pour éviter une collision inévitable,un accord est intervenu et il a été convenu que les membres du comité de Salut Public présents se retireraient librement et qu'aucune poursuite ne serait exercée contre qui que ce soit à propos de la journée d'hier.

Mais la proclamation qui annonce le plébiscite et les élections municipales qui doivent suivre parle de poursuites contre les auteurs présumés de vols commis à l'Hôtel-de-ville. Une partie de l'argenterie aurait disparu, ainsi que les sceaux du gouvernement.

Qu'est ce que cela signifie ?

4 novembre 1870

Sept heures du matin. Il fait à peine jour.

Je dors à poings fermés, car je ne suis rentré que vers quatre heures, revenant de la Corderie, où l'on a parlé des futures élections municipales qui, d'ailleurs, n'auront nullement le caractère de celles que le 31 octobre avait en vue.

On sonne. Ma belle mère va ouvrir. Plusieurs hommes se précipitent dans ma chambre.

A demi-éveillé, je veux prendre mon revolver. Il est déjà aux mains du sieur Tenaille, commissaire de police du quartier de la Banque et des Halles, chargé de mon arrestation.

On procède à la perquisition d'usage. On fait un paquet des armes trouvées chez moi, et qui m'ont été délivrées lors de mon incorporation dans la garde nationale le 2 septembre.

Durant ce temps, le sieur Tenaille se croit obligé à de plates condoléances que ma femme relève vertement.

— Faites votre métier sans phrases, lui dis-je à mon tour. Je sais depuis longtemps ce que peut valoir l'homme qui, pour toucher une prime de la Banque de France, a livré son ami le plus intime.

Cette allusion à l'abominable rôle qu'il joua autrefois dans l'affaire *Giraud-Garousse*, fait passer l'argousin du livide au vert (1).

---

(1) Giraud-Garousse, ex-graveur attaché à la Banque, avait, avec une grande habileté, contrefait des billets pour plusieurs centaines de mille francs. Afin de gagner la prime offerte au dénonciateur, le commissaire Tenaille, ami intime du faussaire, l'épia durant plusieurs années et finit par mettre la main sur l'outillage dont se servait son ami qu'il livra à la justice. Celui-ci, condamné aux travaux forcés à perpétuité, avait juré à Tenaille qu'il le tuerait. Mais il mourut depuis en cherchant à s'évader de Cayenne. (N. de l'A.).

Descendant l'escalier, nous passons devant un petit cabinet qui nous sert de débarras.

— Qu'est-ce que ce cabinet? me dit le Tenaille.

— Faites-le ouvrir si vous le voulez. Peut-être y trouverez-vous les sceaux de vos nouveaux maîtres et l'argenterie volée, assurent-ils, dans la nuit du 31 octobre.

Il n'ose insister davantage et nous partons pour son bureau, où je reste plus d'une heure avant qu'on me conduisc au Dépôt.

Après la formalité de l'écrou, on me pousse dans une cellule d'allée, dont les murs suintent terriblement. Il y fait un froid glacial. Heureusement, pendant le temps passé au bureau de Tenaille, j'ai fait venir un bol de chocolat d'une crêmerie voisine et je l'ai avalé presque brûlant. Cela m'aidera à combattre l'humidité qui m'enveloppe.

II

Après deux jours passés dans la caserne du Dépôt, on nous a tranférés à la Conciergerie où j'occupe la cellule 76. Propre, mais sombre, elle est suffisamment chaude surtout. Le soir, lorsque le gaz y est allumé, elle est supportable. L'ordre est donné, pour nous mieux surveiller la nuit sans doute, de n'éteindre le gaz qu'au jour.

Le gardien seul a la clé du bec.

Le lendemain matin, visite du procureur Henri Didier, un républicain à la façon de Jules Favre. Il est accompagné du directeur Fontaine, ex-sous-off de zouaves devenu guichetier.

Tous deux assez polis, me demandent si je n'ai rien à réclamer.

— Je réclame que vous me mettiez en liberté ou que vous me laissiez tranquille, voilà tout.

— Monsieur, comme vous je suis républicain, me dit le procureur Didier.

— Tant pis pour la République.

Ces messieurs se retirent et vont continuer leur tournée.

Ils me paraissent être reçus partout de la même manière car les portes s'ouvrent et se referment avec la même rapidité, et je les entends bientôt repasser devant ma cellule, la première près de l'escalier.

Bien que je sois au secret, ma femme peut me faire parvenir, avec quelques provisions, un fragment de journal qui me donne des renseignements intéressants.

Le plébiscite avait donné 321,000 *oui*, pour le maintien de la *Défense*, contre 54,000 *non*. Ce qui donne un maximum de 380,000 votants. Or, Paris en compte ordinairement 450.000. Soldats, mobiles et campagnards réfugiés à Paris, doivent bien former un contingent électoral supplémentaire de 150,000. Il y a donc eu plus de deux cent mille abstentions c'est-à-dire deux cent mille citoyens trouvant cette nouvelle comédie plébiscitaire, plagiat misérable de celle donnée récemment par l'empire, vraiment trop écœurante pour y prendre part.

Aussitôt sa situation légalement consacrée, la Défense n'avait rien eu de plus pressé que de trahir la parole librement donnée et garantie par les citoyens Dorian, Tamisier, chef d'état-major de la garde nationale, et Edmond Adam, successeur de Kératry comme préfet de police. Des mandats d'amener ont donc été lancés contre les citoyens Blanqui, Millière, G. Flourens, Jaclard, Vermorel, Félix Pyat, G. Lefrançais, Eudes, Levraud, Tridon, Ranvier, Razoua, Tibaldi, Vallès, Goupil, Pillot, Vésinier, Régère, Maurice Joly, Cyrille, Bauer et Génard.

Blanqui, Millière, Flourens, Levraud, Vallès, Régère ont pu échapper à l'arrestation préventive. Flourens est gardé par ses tirailleurs qui ont juré de ne pas le laisser prendre.

Seul des gens du gouvernement, Edmond Adam, a préféré se démettre de ses fonctions plutôt que de mentir à la promesse jurée.

On l'a remplacé par un de ces avocats faméliques toujours en quête de quelques gueuserie *légale*, le sieur Cresson.

Il est avec nous un citoyen que nul ne connaît — le citoyen Génard — capitaine d'habillement dans le bataillon de Ranvier, et qui a joué un rôle absolument passif dans l'affaire. Nous ne comprenons guère sa présence parmi nous, à moins que...

Belleville, La Villette et Montmartre ont témoigné de leur sympathie pour le 31 octobre et ont affirmé leur solidarité en élisant Ranvier, comme maire, Flourens, Millière et Lefrançais comme adjoints au XXe arrondissement. Delescluze est nommé maire du XIXe; Jaclard est élu adjoint au XVIIIe.

Comme toute la municipalité élue du vingtième est en prison ou en fuite, l'Hôtel-de-ville, marchant toujours dans les savates de l'empire, s'est empressé de nommer d'office une commission municipale, et de prétendus républicains de Belleville n'ont pas eu honte d'accepter d'en faire partie.

C'est le juge Quérenet, un magistrat de l'empire, naturellement, qui est chargé d'instruire l'affaire du 31 octobre. — Nous sommes inculpés « d'excitation à la guerre civile et de séquestration arbitraire avec menaces sous conditions ».

Ce juge ne peut s'empêcher de rire, lorsque je lui demande pourquoi je ne suis pas accusé d'avoir tenté de « renverser le gouvernement établi », la seule chose que j'eusse voulu faire.

— On y a bien pensé... mais la chose eût offert des difficultés, me répond-il.

Je le crois bien !

On a même pensé à autre chose, d'après un bruit qui

court au Palais. Le sieur Cresson, le nouveau préfet de police aurait insinué aux gens de la *Défense* que Paris étant en état de siège depuis le 7 août, le plus simple pour eux était de nous faire fusiller sommairement. (1)

L'imbécile ne comprend pas que si la chose leur eût paru possible, ils n'eussent pas attendu ses conseils. Mais c'eût été assez imprudent.

Après notre comparution successive devant le juge d'instruction, le secret est levé. Nous pouvons recevoir des visiteurs et nous réunir de huit heures du matin à dix heures du soir.

Ma femme et Mme Jaclard sont allées ensemble chercher leurs permissions à la préfecture. Apercevant Caubet, qui, naturellement, s'est faufilé dans la police depuis le 4 septembre, elles pensent d'abord à s'adresser à lui pour s'informer des démarches qu'elles ont à faire. Celui-ci croit qu'elles veulent lui demander sa protection, ce qui semble le gêner beaucoup. Ces dames s'empressent de le tirer de son erreur. Le mépris qu'elles lui témoignent suffit à peine à le rassurer. Et elles trouvent sans son aide les renseignements dont elles avaient besoin.

Déjà le beau Floquet avait aussi fourni à Mme Jaclard la preuve qu'il n'est pas bon d'être vaincu.

Cette dame, depuis peu à Paris, ignorant absolument les procédés judiciaires en usage en France dans de semblables circonstances, était allée voir l'ancien ami de son mari, pour qu'il lui indiquât quelle était la situation de celui-ci et comment elle pourrait lui être utile. Le beau Floquet la reçut de son ton le plus rogue, lui disant que son mari avait « commis un crime ; oui, madame, un crime abominable et dont je ne consentirai jamais à présenter la défense ».

(1) Voir la déposition de ce personnage dans l'enquête du 18 mars. (N. de l'A.).

Du Floquet tout pur, quoi.

Non contente de reprendre la tradition chère aux républicains de 1848 et de transformer en crimes de droit commun les faits ordinairement qualifiés crimes politiques, la Défense, pousse l'impudence jusqu'aux dernières limites et prétend faire annuler l'élection de Ranvier comme maire du XXe arrondissement, prétextant sa situation de failli non réhabilité.

Notre brave ami a été mis autrefois en faillite par suite d'un procès que lui a fait la maison Goupil, à propos d'une prétendue contrefaçon de ses modèles. Mais depuis cette époque, il a désintéressé tous des créanciers, à un dixième près qu'il allait leur payer lorsqu'est arrivée la déclaration de guerre.

Tel est l'homme qu'ils veulent faire passer pour indigne de tous droits civiques.

Ce qu'il y a de joli, c'est que ces ignobles farceurs feignent d'oublier qu'il y a quelques jours encore, Paris avait à sa tête, comme premier magistrat municipal — imposé par eux le 4 septembre — le sieur Etienne Arago, mis en faillite avant le 24 février 1848, comme directeur du Vaudeville, jamais réhabilité et qui, en 1848, était représentant du peuple et directeur des Postes.

En quoi donc Ranvier, qui a déjà presque entièrement remboursé ses créanciers, est-il plus indigne que le sieur Etienne Arago, qui n'a probablement jamais songé à se faire *réhabiliter* ?

La haute moralité des gens de l'Hôtel-de-Ville a mis du temps à se réveiller.

L'avocat Desmarest, un de leurs amis pourtant, est tellement indigné de ce honteux procédé, qu'il fait offrir à Ranvier de lui prêter la somme nécessaire pour régler définitivement sa faillite.

Ah ! quels ignobles tartufes !

Le juge Quérenet, point bête, semble-t-il, s'est hâté

de se débarrasser de notre affaire qui lui répugnait. Il ne se gêne pas pour le dire, nous affirme-t-on. Son rapport conclut à une ordonnance de non-lieu. Aucune des inculpations relevées contre nous, ne pouvant être sérieusement soutenue. Mais les légistes qui nous gouvernent n'en sont plus à compter leurs canailleries.

Ils ont hurlé sous Louis-Philippe et sous l'Empire contre les procédés judiciaires de ces gouvernements donnant des *ordres de poursuites* aux parquets et à la magistrature. Ils font mieux. Les dossiers de notre affaire sont, par leur ordre, transmis au ministre de la justice, Emmanuel Arago, qui, lui non plus, ne trouve plus la chose insolite.

Le chef du parquet, Leblond, a la lâcheté d'y consentir. Enfin, ces hommes qui ont constamment protesté contre les juridictions exceptionnelles enlevant les accusés à leurs juges naturels, décident que puisque le juge d'instruction a conclu au non-lieu, nous serons traduits devant un conseil de guerre.

C'est Trochu qui, en sa qualité de gouverneur militaire de Paris, dirigera le procès à son gré.

Légistes et républicains piétinent ainsi avec un touchant accord, leurs prétendus principes et leur soit-disant respect de la loi.

Mais ne sont-ils pas coutumiers du fait depuis quatre vingts ans, ces admirateurs des « immortels principes ! »

Qu'on ouvre le code criminel, qu'on prenne au hasard une des lois liberticides dont il fourmille, on peut être assuré qu'elle a été proposée et glorifiée par des légistes républicains...qu'il ne faut pas confondre avec la République, cela va de soi.

Vermorel et Jaclard ont été délégués par nous pour sommer, dans une entrevue *ad hoc*, le sieur Leblond, procureur général, de nous faire juger rapidement ou

ne nous faire mettre en liberté, conformément à l'ordonnance de non-lieu rendue par le juge Quérenet.

— Vous mettre en liberté ! Certes nous ne demanderions pas mieux, a répondu ce jésuite, que malheureusement et faute de le connaître, Delescluze avait pris pour conseil judiciaire du *Réveil*. Mais savez-vous pourquoi nous ne le faisions pas, *mes chers concitoyens*, car enfin nous sommes tous républicains, n'est-ce pas? Eh bien ! c'est dans l'intérêt seul de *votre sécurité*. Savez-vous bien, chers concitoyens, que nous ne pourrions répondre de votre vie si vous étiez libres, tant l'exaspération est grande contre vous !

Nos amis se sont hâtés de quitter ce vieux drôle, tant ils craignaient de céder à l'envie qui les prenait de lui cracher à la figure.

Forcés d'attendre, nous tuons le temps comme nous pouvons.

Tibaldi, qui a fait dix ans de déportation à Cayenne en même temps que Delescluze, comme organisateur d'un des nombreux complots ourdis contre Badinguet, nous raconte les campagnes de sa jeunesse en 1848-49 avec Garibaldi, pour lequel il professe un véritable culte. Il nous parle aussi de la vie qu'il a menée à Cayenne, les longues années qu'il a passées au cachot ne causant guère qu'avec les gardiens de service.

Nous avons aussi, Vermorel et moi, de longues conversations. Il me parle de ses débuts comme journaliste, des espérances naïves avec lesquelles il est entré dans la lutte, puis des déceptions que lui causèrent les intérêts ignobles qui animaient les Simon, les Havin et autres de même farine, avec lesquels il se trouva d'abord en relations. Comment alors, pris de l'irrésistible désir de les démasquer, il avait cru, pour y parvenir, pouvoir accepter de gens non moins méprisables, d'ailleurs, les armes dont il avait besoin, oubliant que la moralité de

l'acte est intimement liée à celle des moyens qu'on emploie.

Il m'exprima alors ses regrets de ne l'avoir pas compris plus tôt.

Ceux qu'il avait voulu frapper de sa juste indignation sont encore triomphants, tandis qu'il a suscité contre lui et surtout contre son œuvre mille suspicions qui longtemps encore pèseront lourdement sur lui, paralysant ses efforts pour la cause qu'il veut servir et pour laquelle il est prêt pourtant à donner sa vie.

Plus je cause avec lui,plus il me devient symphatique — tant il y a de renoncement de soi-même dans tout ce qu'il pense faire.Il ne se paie pas de mots et n'est point gobeur. Il n'ira jamais plus loin qu'il n'aura compris, mais il ira résolument, sans forfanterie et sans reculer surtout.

Bien charpenté, vigoureux, résistant à la fois aux excès et aux privations, il peut tournir une longue carrière de travail et d'études. Modeste avec sincérité il sait pourtant ce qu'il vaut et le fait voir à l'occasion.

Bon camarade, obligeant, toujours à la disposition de quiconque a besoin de lui, il sait aussi se réserver la liberté d'action voulue pour rester maître de lui.

Enfin, il me paraît être appelé à devenir une force sérieuse et intelligente de la révolution sociale, dans la lutte qui ne peut manquer d'éclater une fois la guerre terminée.

Il m'a semblé aussi que je pourrais employer mes loisirs forcés à me rendre compte des motifs et du but qui, d'après moi, caractérisent cette journée du 31 octobre, pour laquelle nous voilà, momentanément, mis hors de combat...

Je me suis mis à écrire une petite brochure, sous forme de « Lettre aux Parisiens » datée de ma cellule n° 76, dans laquelle j'ai résumé, du 4 septembre au 31 octobre les actes de la prétendue Défense nationale et

expliqué comment et pourquoi nous avons fait cette *journée*, ce qui la légitimait et la rendait nécessaire, par devoir même. — Comment, pour n'y avoir pas pris part assez sérieusement, ceux-mêmes qui n'ont songé qu'à sauvegarder leurs propres intérêts les ont peut-être à jamais compromis; — comment enfin loin de se réjouir de l'insuccès de «notre criminelle tentative», il y a plutôt lieu de regretter qu'elle n'ait pas abouti.

Vienne donc le moment de s'expliquer devant nos futurs juges, quels qu'ils soient, je pourrai leur dire pourquoi je revendique comme un honneur la part que j'ai prise à ce mouvement.

Ce plan de glorification vaudra mieux, je l'espère, que le fameux *plan* que Trochu a « déposé chez son notaire » et auquel, nous dit-on, les Parisiens ont en ce moment la bonhomie de croire.

Un plan d'action militaire déposé chez un notaire! Qu'est-ce que ça peut bien être?

Le *Figaro*, bien informé, assure-t-il, affirme gravement qu'il s'agit de placer Paris sous la double protection de Sainte-Geneviève et de Jeanne d'Arc.

Si du moins Trochu avait le quart d'intelligence et d'énergie dont la seconde fit preuve — on pourrait voir... Mais si cet espèce d'illuminé n'est sans doute plus vierge, à coup sûr il n'a nulle envie de mourir martyr.

L'un des nôtres, le docteur Goupil, vient de brûler la politesse à nos geôliers et nous en rions de bon cœur.

Plusieurs de ses clients désirant continuer leurs consultations, il se rendait habituellement deux fois par semaine chez lui, accompagné de deux agents chargés de le surveiller.

Cette précaution vexatoire est encore un des procédés délicats tout particuliers aux gens de la Défense.

Même sous l'Empire, les détenus politiques avaient obtenu de sortir sur *parole*. Il est vrai que les Jules

Favre et consorts ont des raisons personnelles de ne pas se fier à l'honneur des gens.

Blessé de ce manque d'égards envers sa loyauté, notre docteur résolut de s'en venger et de s'épargner les ennuis d'une prévention indéfinie. A sa dernière sortie, il fait dîner copieusement ses argus et les grise abominablement. Lorsqu'ils sont sous la table il s'esquive en les laissant cuver leur vin tout à l'aise.

A leur réveil, ils cherchent en vain leur hôte. Mme Goupil s'en débarrasse en leur disant que, probablement, son mari doit s'être rendu seul à la Conciergerie. Ils y courent et arrivent tout effarés. Ils comprennent alors qu'on s'est moqué d'eux et surtout de Cresson, leur patron.

Depuis ce jour le docteur nous envoie deux fois par semaine quelques bouteilles de fort bon vin. Le panier porte cette étiquette très visible: « De la part du docteur Goupil. » Le directeur et les gens du greffe ont fini par en rire aussi. C'est ce qu'ils ont de mieux à faire.

29 novembre 1870.

Quelle anxieuse journée nous avons passée hier ! Et combien nous a été dure notre inaction forcée !

Dès le 27 les journaux publiaient les proclamations de Ducrot, annonçant la sortie du lendemain et jurant de ne revenir que « mort ou victorieux. »

Comment se fait-il donc qu'on annonce ainsi une sortie, en poussant l'imprudence jusqu'à indiquer le point où elle s'effectuera ? Est-ce pour en avertir les assiégeants, afin qu'ils puissent prendre leurs précautions ? C'est pousser peut-être un peu loin la prévenance...

Durant toute la journée d'hier, notre ami Tibaldi, qui a fait, en Italie, la campagne de 1849 avec Garibaldi, nous indiquait, sur une carte détaillée des envi-

rons de Paris les points où les combattants se rencontreraient probablement et nous donnait certaines explications dont un spécialiste eût pu sourire, mais qui, malgré cela nous intéressaient quand même. A dix heures du soir nous en devisions encore, dans l'attente d'une bonne nouvelle.

Ce matin, hélas! les journaux nous apprennent la fausse sortie et le trop réel retour de Ducrot. La sortie n'a pu s'effectuer; le pont sur lequel les nôtres devaient traverser la Marne s'étant trouvé trop court de deux mètres.

Ce n'est qu'un retard de deux jours, disent les journaux remplis de détails techniques pour expliquer que le défaut de longueur du pont provient d'une crue subite et imprévue de la Marne. L'ennemi aura ainsi deux jours de plus pour se préparer à nous recevoir.

Les Parisiens croient toujours au *plan* Trochu.

Janvier 1871.

Paris est bombardé depuis le 5. Les habitants des quartiers extrêmes ont dû venir se réfugier dans le centre,leur situation dans les faubourgs devenant intenable.

La nuit,dans nos cellules,nous ne dormons guère, tenus en éveil par le sifflement des obus qui tombent à moins d'un kilomètre du Palais de Justice. Il en est même tombé, paraît-il, sur la petite place Saint-Séverin. Nous les entendons très bien éclater.

Malgré le danger qu'elles courent, nos femmes n'en continuent pas moins à venir courageusement chaque jour nous apporter des nouvelles. La situation est sinistre. Les aliments se font de plus en plus rares. Les savantes prévisions de Molinari se réalisent: le ration-

nement est arrivé depuis longtemps déjà.... pour les pauvres gens(1).

Les femmes et les enfants font de longues et cruelles stations aux portes des boulangers, les pieds dans la boue ou dans la neige fondue, pour obtenir quelques grammes d'un pain immangeable. Les mêmes interminables stations se répètent encore devant les boutiques des bouchers où l'on distribue, non de la viande, disparue depuis longtemps, les riches l'ayant accaparée pour en faire des conserves, mais de maigres rations de comestibles.

Le combustible manque aussi. Il n'y a plus de gaz. Paris est désert dès la nuit. On distribue du bois vert pour faire cuire les aliments au milieu d'une épaisse et âcre fumée. Pourtant, de vastes terrains sont entourés de clôtures en bois sec qu'on pourrait utiliser. Quelques mairies y ont songé. Mais le gouvernement a interdit de les enlever, sous peine de poursuites pour « vol de clôture ».

S'il ne défend pas Paris, du moins est-il le fidèle serviteur de la propriété. Ce lui sera un glorieux titre plus tard aux yeux de la bourgeoisie. On dira d'eux : ils ont livré lâchement Paris, mais ils ont sauvé la propriété.

La Corderie a tenté un dernier effort. Elle a fait afficher un appel suprême aux Parisiens pour les convier à se sauver eux-mêmes en nommant la Commune. Un assez grand nombre de républicains sincères avait appuyé cette proclamation. C'était trop tard. Nul ne se sent maintenant le courage d'affronter des responsabilités. Les signataires de l'appel ont dû fuir à leur tour pour éviter les mandats d'amener.

---

(1) Quant à MM. Molinari, Villemessant et toute la haute clique de la presse réactionnaire, ils s'en ressentaient fort peu. On se rappelle que quelque temps après la *Semaine sanglante*, ces messieurs n'eurent pas honte d'offrir une médaille d'*honneur* au restaurateur Brébant, grâce auquel, affirmaient-ils, ils ne « s'étaient pas aperçus du siège ». (N. de l'A.)

La Défense en est arrivée à ses fins. Les gredins vont bientôt pouvoir réaliser leur plan.

Cependant on annonce une sortie pour demain 19 janvier.

Cette fois, c'est sur Versailles et St-Germain qu'elle s'effectuera. — On le sait d'avance... toujours comme pour celle sur Champigny. On promène depuis plusieurs jours de nombreuses voitures d'ambulance à travers Paris, comme pour dire aux femmes et aux enfants :

« Tenez, regardez-les bien ces voitures; c'est là-
» dedans que dans quelques jours nous vous ramène-
» rons, mutilés et sanglants, vos maris et vos pères.
» C'est là-dedans que finiront de crever les maudits
» chiens de « trente sous », ces « à outrance », ces «
» gueux » de gardes nationaux qui, depuis le 31 octo-
» bre nous ont empêchés de vous livrer à l'ennemi. »

Qu'adviendra-t-il de cette nouvelle sortie ?

21 Janvier 1871.

C'est à Montretout et à Buzenva l, qu'après une journée d'héroïques efforts qui eussent pu amener une sérieuse victoire — avouent eux-mêmes les journaux réactionnaires — les gardes nationaux de Paris ont vu échouer leur généreux élan devant l'évidente trahison de Trochu et de tous les chefs militaires chargés de préparer l'opération.

Ceux de nos amis qui nous racontent les faits en pleurent de rage. Le chef de bataillon Rochebrune, qui avait combattu dans les rangs de l'insurrection polonaise en 1863, est glorieusement tombé en poussant sur Rueil.

L'exaspération est au comble. Les révolutionnaires ont résolu d'en finir, coûte que coûte, avec la bande de l'Hôtel-de-Ville.

Ils doivent descendre cette nuit. Ils pensent même nous enlever ainsi que Flourens dont on a fini par s'emparer, et qui se trouve, avec le citoyen Bauer, à Mazas. Ils nous recommandent de nous tenir prêts à tout évènement.

Les gardiens ont eux-mêmes l'air fort troublé. Ils s'attendent évidemment à quelque chose. Le directeur est à la fois plus obséquieux et plus réservé que d'habitude. Ils nous considère sans doute comme les maîtres possibles de demain...

22 Janvier 1871.

Tout est fini — bien fini cette fois.

La défense n'a plus qu'à choisir son heure pour commencer son œuvre de trahison.

Ce matin on a ouvert nos cellules à l'heure habituelle. Mais les gardiens sont restés impénétrables.

Nous avions passé la nuit tout habillés, l'oreille au guet, prêts à partir. On a dû s'en apercevoir, grâce au judas pratiqué dans le guichet.

Les journaux manquent... On prétend ne les avoir pas reçus. Il a dû se passer quelque chose qu'on veut nous cacher.

Jusqu'à deux heures, nulle visite, ce qui est aussi peu habituel.

Enfin, à deux heures, on m'appelle et je trouve ma femme au petit parloir. Elle me raconte alors que Mazas a été envahi durant la nuit et que les prisonniers politiques ont été délivrés.

Une grande foule entoure l'Hôtel-de-Ville, mais elle est sans armes et rien encore ne fait supposer qu'il doive y avoir lutte.

Mais pendant qu'elle me parle, il me semble entendre comme une décharge. Je prête l'oreille plus attentivement, il n'y a plus à douter, on se bat du côté du

Châtelet. Les gardiens viennent nous séparer. Un grand mouvement d'armes se fait entendre dans les cours intérieures de la Conciergerie, bondées d'agents de police déguisés en garde nationaux.

Ma femme, en partant me promet de ne rentrer chez elle, rue des Lions-Saint-Paul, qu'en faisant de longs détours pour éviter les points sur lesquels on doit se battre.

Nous passons tous plusieurs heures d'anxiété sur la galerie donnant accès à nos cellules et d'où, par les fenêtres du quai qui éclairent la grande salle du rez-de-chaussée, nous pouvons apercevoir le quai de la Mégisserie et un petit coin de la place du Châtelet.

Nous voyons de temps en temps de l'artillerie et de la cavalerie remonter vers l'Hôtel-de-ville. Sur la place du Châtelet, nous pouvons même distinguer quelques petits nuages de fumée produits par la fusillade. La lutte est engagée.

A la nuit tombante, sans pouvoir distinguer ce qui se passe, nous entendons des cris confus. Puis plus rien. Nous touchons à peine à notre repas et nous nous communiquons nos impressions. Les gardiens, plus silencieux que jamais, ont pris un air rogue qui n'indique rien de bon quant à la nouvelle *journée*. Un seul, qui nous a toujours témoigné de la sympathie, nous fait un signe de tête facile à comprendre. Tout est perdu. Paris est à la discrétion des maîtres qu'il s'est donnés sottement, il y a cinq mois.

25 janvier 1871.

Nous sommes environ cent vingt entassés pèle-mêle à Vincennes, dans une des grandes chambres du donjon,donnant sur les fossés où Bonaparte fit fusiller le duc d'Enghien.

Nous y avons tous été amenés hier soir vers huit

heures en voitures cellulaires escortées de cavalerie pour *protéger* notre transfèrement.

On nous avait empilés jusqu'à trois par cellule dans la voiture, alors qu'un seul détenu peut s'y mouvoir à peine !

Dès le 23, nous avions été remis au secret à la Conciergerie, Vermorel, Tibaldi, Ranvier, Vésinier et moi, tous nos autres camarades ayant été successivement élargis.

Nos nouveaux compagnons à Vincennes ont été arrêtés à la suite de la journée du 22.

A notre arrivée dans une immense chambre, où pourtant nous grouillons littéralement, nous trouvons Delescluze en proie à une fièvre intense provoquée par une bronchite des plus sérieuses.

Elu maire de la Villette après le 31 octobre, il a toujours soutenu les mesures révolutionnaires dans les entrevues des municipalités avec la Défense.

Celle-ci n'a pas manqué de l'englober dans l'affaire du 22 janvier.

Quoique très malade déjà, il a voulu quand même accompagner au cimetière son vieil ami Léclanché, qui vient de mourir de la petite vérole noire, et c'est à la sortie du cimetière qu'il a été arrêté. On n'a, cela va sans dire, tenu aucun compte de son état maladif, nos prétendus républicains au pouvoir ayant tout particulièrement en haine les plus actifs ennemis de l'empire.

Pour comble, et bien que notre transfèrement ici fût prévu depuis au moins vingt-quatre heures, on ne s'est même donné la peine de remédier à l'état délabré de la salle où nous sommes parqués.

Les fenêtres sont à peu près sans vitres et ne ferment pas, les ferrures étant démontées. Un poële énorme occupe le milieu de la chambre, mais il n'y a point de tuyaux et l'intérieur est en ruines.

Il fait un froid de loup. La neige tombe fine et serrée

sur nos matelas, chassée qu'elle est par une violente bise.

Un autre pauvre diable est aussi atteint de bronchite comme Delescluze et tousse à faire pitié. Le hasard l'a précisément placé juste en face d'une fenêtre et le vent lui arrive droit dessus.

Nous faisons appel à la bonne volonté des camarades, et bientôt Delescluze et le citoyen Magne sont placés sur plusieurs matelas qui les isolent du carrelage vraiment glacial, puis adossés au poële qui les abrite ainsi des morsures de la bise et des raffales de neige.

D'autres matelas sont aussi placès devant les parties basses des fenêtres.

Tous ces arrangements sont dûs surtout à l'initiative de Vermorel, qui y apporte un entrain du diable. La première nuit se passe ainsi, moins épouvantable qu'elle ne menaçait de l'être d'abord pour tous.

Le surlendemain, et sur nos instances réitérées, la situation est devenue à peu près supportable.

On nous a divisés en deux salles d'environ soixante places chacune. Des poëles y sont installés. Les vitres ont été reposées. Nous souffrons ainsi moins du froid. La fièvre a quitté Delescluze qui a pu se lever. Mais le pauvre Magne paraît toujours bien malade. Aucun médecin ne vient d'ailleurs le visiter.

Les gardiens nous apportent une triste nouvelle, prévue du reste depuis le 22. L'armistice est conclu. Paris est livré. L'Hôtel de Ville a eu raison du patriotisme de ses habitants. Le *plan* Trochu est réalisé.

Seulement, en fidèle jésuite qu'il est, le pieux général ayant juré que le « Gouverneur de Paris » ne capitulerait pas a simplement démissionné et repassé à son successeur Vinoy l'*honneur* de signer la capitulation.

Les gardiens nous apprennent aussi qu'une Assemblée nationale va être élue et sera chargée de traiter

définitivement des conditions de la paix—c'est-à-dire d'accepter celles de Bismarck. Elle doit se réunir à Bordeaux dans les premiers jours de février.

Le ravitaillement ayant commencé, le gardien en chef nous fait savoir — à la suite des nouvelles politiques — qu'un charcutier de Vincennes vient de rouvrir sa boutique et qu'il offre de nous vendre des cervelas à *cinquante centimes* la pièce. Trois cent pour cent de plus que le prix habituel. — C'est pour rien. — Patriote, va !

Pourtant ce mot de *cervelas* a éveillé nos convoitises à tous. Nous nous cotisons à plusieurs et nous achetons pour *soixante francs* de cette *friandise*. Chacun aura son cervelas. Cela met les deux chambrées en joie, car nous communiquons ensemble.

A midi on nous apporte les cervelas Ils sont un peu mous d'aspect ; le charcutier nous fait dire qu'il n'en seront que meilleurs. Nous verrons bien.

La distribution faite et n'ayant pas de couteau, nous mordons à même.

Horreur ! une pâte claire et fétide s'échappe des plaies que nos dents ont ouvertes. Ces cervelas sont faits d'une horrible bouillie de peaux de lapins hâchées menu, car on y trouve des poils ; elle est assaisonnée d'ail, d'oignons, et fortement poivrée.

Nous nous regardons effarés.

Vermorel s'écrie : Nom de Dieu ! il y a de la m... là dedans ! — et d'un geste tragique, rappelant celui des Horaces dans le tableau de David, Delescluze, Ranvier et moi, nous lançons avec énergie cette chose immonde par la fenêtre entr'ouverte.

C'est alors une pluie de cervelas qui s'abattent dans les fossés...

Que les manes augustes du duc d'Enghien nous pardonnent d'avoir ainsi troublé leur repos !

C'est la seule fois que j'aie entendu Vermorel, habituellement très réservé, s'exprimer d'une façon aussi... crue.

Des amis nous ont fait demander à Delescluze, Vermorel et moi, si nous accepterions d'être portés candidats à titre de protestation contre les agissements de la prétendue Défense qui, désormais, s'appellera dans l'histoire la « Trahison nationale ».

Ma première pensée a été de refuser net. Mais on m'observe qu'en somme, ce n'est pas à nous personnellement qu'on s'adresse ; c'est surtout pour affirmer que Paris a pris la défense au sérieux et en revendique l'honneur devant l'Assemblée de Bordeaux, où nous aurons pour mission d'accuser ceux qui l'ont trahi et livré.

Il faut pourtant que la France sache comment les choses se sont passées, et c'est pour le dire qu'on nous délèguera à l'Assemblée.

Dans ces conditions nous nous décidons tous trois à déclarer que nous acceptons.

Trois jours après on nous transfère à la *Santé*. Nom dérisoire en l'occurrence.

Depuis longtemps on n'y fait plus de feu — cette prison ayant dû être évacuée lors du bombardement.

Les murs suintent à ce point que le lendemain nos lits sont littéralement trempés jusqu'aux matelas. Une petite provision de sucre et de chocolat que j'avais déposée sur la table la veille, au soir de notre arrivée, est complètement liquéfiée et a coulé sur le sol.

Vers deux heures de l'après-midi, un grand escogriffe apparaît avec le directeur dans ma cellule. Il entre le chapeau sur la tête et me demande si je n'ai pas de réclamation à faire. C'est le médecin en chef des prisons de la Seine ; il fait sa tournée.

— Je réclame d'abord que vous soyiez poli et que vous vous découvriez. Quant au reste, puisque vous êtes médecin, l'aspect de cette cellule me dispense d'explications. Et je lui tourne le dos.

Il sort et continue sa tournée. Bientôt j'entends un

bruit de voix fort animées. Comme la porte de ma cellule est restée ouverte, j'arrive sur la galerie : c'est Delescluze, repris d'une toux abominable, qui traite le médecin d'ignoble drôle et le chasse de sa cellule.C'est alors comme un signal.

De toutes les cellules demeurécs ouvertes comme la mienne se précipitent nos camarades et M. le médecin en chef des prisons de la Seine est obligé de se sauver, accompagné de huées et d'épithètes qui, longtemps, je le suppose, lui tinteront aux oreilles.

Dans la soirée on emmène Delescluze et Ranvier à la maison Dubois et le pauvre Magne, qui n'a même plus la force de tousser, à l'infirmerie de Sainte-Pélagie.

Le surlendemain nous sommes transférés à notre tour dans cette dernière prison. Il n'y fait guère moins froid, mais, du moins, les murs y sont secs.

Le malheureux Magne y meurt le lendemain même de notre arrivée. Arrêté le soir du 22 janvier, rentrant paisiblement chez lui, dans les environs de l'Hôtel-de-ville, il n'avait pris part à rien.

Atteint d'un fort rhume il s'en fût tiré au bout de peu de temps sans doute si le traitement auquel il a été soumisdepuis quinze jours n'avait aggravé son mal.

La Défense l'a assassiné.

C'est demain que doit être officiellement proclamé le scrutin de Paris dont le dépouillement dure depuis une semaine au moins.

Vermorel vient me féliciter.Le *Figaro* d'aujourd'hui publie la liste des élus, considérée par lui comme définitive, le dépouillement du XIII[e] arrondissement seul n'étant pas relevé et cet arrondissement ne pouvant que renforcer les voix obtenues déjà par les révolutionnaires. J'arrive 41[e] sur 43. Me voilà député.

Ça ne m'enthousiasme guère, car la situation n'aura rien d'enviable. Pourtant je me réjouis un peu à la pen-

sée de me joindre à ceux de nos amis également élus pour dévoiler l'ignoble conduite du gouvernement du 4 Septembre.

Mais à ma grande joie, à l'exception de Jules Favre malheureusement élu encore par 82.000 voix, tous les autres membres de la Défense ont échoué honteusement.

Paris a enfin fait justice de ces gredins.

Quelques instants après la communication que m'a faite Vermorel, le directeur de la prison m'invite à l'aller trouver dans son cabinet. Il m'annonce qu'il vient d'apprendre mon élection et qu'il a demandé immédiatement des ordres à Cresson pour me mettre en liberté.

Sur la liste du *Figaro* figurent, avec un nombre de voix tel que leur élection est bien plus certaine que la mienne, les noms de Delescluze, Millière, Cournet, Razoua, Malon, Félix Pyat et Gambon. La Côte-d'or a envoyé Tridon, le bras droit et l'ami le plus intime de Blanqui.

La Révolution sera bien représentée à Bordeaux.

Je ne compte plus Tolain comme étant des nôtres. Depuis le 4 septembre, il s'était appliqué, sur les conseils sans doute de l'illustre Langlois, à donner au gouvernement des marques de sa sagesse.

Il ira grossir les rangs des Corbon, des Peupin et des Greppo, ces transfuges de la Révolution sociale — ces ouvriers devenus bourgeois de par la grâce du suffrage universel.

Si les chiffres publiés hier par le *Figaro* étaient exacts, il faut avouer que le XIII[e] arrondissement, dont les votes restaient seuls à connaître, ne mérite point la réputation de révolutionnaire qu'on lui a faite bien injustement.

Le dépouillement officiel du scrutin de Paris vient en effet d'être proclamé et l'affreux petit Thiers qui, d'après

ce journal, n'avait que 61.000 voix, en a maintenant 103.000. Quel revirement!

Je ne suis plus député : je n'arrive plus que 47e sur la liste des élus.

Adieu Bordeaux que je n'ai jamais vu ! Je ne le connaîtrai pas. Je ne serai pas législateur. Au fond, je n'y vois pas de mal.

En tout cas, les autres amis demeurent bel et bien élus. Cela suffit et me console de ma grandeur envolée.

Voilà ce que c'est aussi d'avoir fait de la peine à Rochefort le 31 octobre. Le *Mot d'Ordre* m'a impitoyablement biffé de sa liste de candidats. Ça m'apprendra...

Enfin, nous avons reçu notre assignation à comparaître le 23 février devant le conseil de guerre. Nous y retrouverons sans doute ceux de nos *complices* qui, plus heureux que nous, ont vu cesser depuis longtemps leur prévention.

Mon plus jeune fils, qui a seulement neuf ans, et que j'avais envoyé chez mon frère à Granville, avant l'investissement de Paris, rentré depuis hier, est venu me voir avec sa mère. Déjà, l'an dernier, à pareille époque, il avait pénétré dans cette même prison, alors que j'y purgeais une condamnation propos des réunions publiques.

Il paraît assez surpris de m'y retrouver, ignorant ce qui s'est passé à Paris depuis qu'il en est parti.

— Dis donc, père, l'année dernière tu étais en prison comme républicain, parce qu'il y avait un empereur ! Maintenant que c'est la République, tu es encore en prison. Alors, comme ça tu n'en sortiras jamais !

Cette remarque de l'enfant me fait songer qu'il est possible vraiment que je n'en sorte jamais. Si je suis condamné, en effet, je puis l'être aux travaux forcés à perpétuité.

Les gens du 4 Septembre ont choisi leurs chefs d'accusation.

On n'est pas avocat pour rien.

Au bagne ! si du moins j'y retrouvais le faussaire Jules Favre,dont Millière vient de publier le dossier...

Bien qu'arrêté à propos du 31 octobre, le citoyen Vésinier est inculpé de faits spéciaux qu'il nie expressément. Il en est de même de Tibaldi.

Vermorel et moi, au contraire nous ne pourrions, lors même que la pensée nous en viendrait, répudier les faits relevés contre nous et dont nous n'avons nulle intention de nous *justifier*, voulant au contraire les revendiquer hautement.

Nous ne pouvons avoir dans ces circonstances de défenseur commun, car il nous faut prendre des avocats, la juridiction des conseils de guerre ne permettant pas aux accusés de se défendre eux-mêmes.

Le citoyen Tibaldi a choisi l'avocat Protot et Vésinier l'avocat La Violette.

Après en avoir parlé à Vermorel, nous avons opté pour le citoyen Dupont (de Bussac)un des membres les plus honorables du barreau de Paris.

Un trait de sa vie politique, en 1850, m'a fait lui vouer une estime toute particulière.

Candidat alors à la députation de Paris, il comparut devant le Comité central socialiste qui en ce temps était absolument maître de l'élection. Il avait, je crois, pour concurrent Eugène Suë. Mais, malgré la grande popularité de cet écrivain,Dupont avait chance presque certaine de l'emporter sur lui.

Un partisan d'Eugène Suë, dans le Comité, eut l'adresse de demander à Dupont ce qu'il pensait de la peine de mort en matière politique.

L'opinion sentimentale du parti socialiste, à cette époque, malgré le rétablissement de l'échafaud politique sur lequel étaient tombées les têtes de Daix et de

Lahr, condamnés à mort dans l'affaire Bréa, était favorable à la suppression.

Dupont le savait très bien. L'opinion de son concurrent à cet égard était depuis longtemps connue.

Dupont n'hésite pas une minute.

— Citoyens, répondit-il, la suppression de la peine de mort en matière criminelle ordinaire est à étudier et pour mon compte je n'y répugnerais nullement. Mais quant à sa suppression en matière politique, non, mille fois non. Je veux pouvoir m'en servir contre les ennemis de la République.

Le sentimentalisme du comité ne lui permit pas d'accepter cette déclaration. Il acclama Eugène Süe comme candidat et ce dernier fut élu.

C'était donc bien là l'avocat qu'il nous fallait.

Aussitôt que ma femme lui eut parlé de notre intention, le citoyen Dupont lui répondit : si c'est pour plaider et discuter les faits, non. Si c'est pour les légitimer, oui, ces citoyens peuvent compter sur moi.

C'est donc le citoyen Dupont (de Bussac) qui va accuser nos accusateurs.

23 février 1871.

Nous sommes depuis deux jours au Cherche-Midi.

On nous a fourrés — c'est le mot — dans une chambre d'à peine quatre mètres de long sur au plus trois de large et dont deux sont accaparés par une sorte de lit de camp sur toute la longueur, ce qui nous laisse seulement un couloir d'un mètre de large pour nous promener à *quatre* !

C'est à peine si nous pouvons nous y tenir propres.

Nous avons par jour une demi-heure de promenade dans la cour, durant laquelle, bien entendu, les pauvres diables de soldats prisonniers ne se promènent pas.

Nous avons en vain réclamé qu'on nous donnât une cellule pour deux, on nous a répondu qu'il n'y avait pas d'*ordres*.

Malgré tout pourtant, nous ressentons une certaine

joie de pouvoir enfin nous expliquer sur cette fameuse journée qui nous a livrés à la discrétion de nos ennemis. Il est vrai que si les juges militaires exécutent la consigne qu'ils doivent avoir reçue, ils peuvent nous envoyer au bagne. Enfin nous verrons.

Nous pourrions décliner la compétence de ce tribunal militaire, mais cela prolongerait indéfiniment notre prévention. Nous protesterons seulement pour le principe et aussi pour accentuer l'infamie de nos adversaires, mais nous accepterons quand même le débat immédiat. Tous nous avons hâte d'en finir.

24 février 1871.

Acquittés ! Acquittés après deux jours d'audience. Et cela après une complète glorification de la journée du 31 octobre faite par Dupont !

Et pourtant le gouvernement avait cru prendre toutes ces précautions pour obtenir que nous fussions condamnés.

A l'exception d'un seul officier — chef de bataillon — tous les autres membres avaient été choisis parmi les bonapartistes avérés, et le capitaine-rapporteur ne s'est point fait faute de rappeler au conseil que nous avions été les adversaires « les plus acharnés de l'empire » (*sic*).

Le président, notamment, le colonel Lespiau du 42e, était autrefois très assidu aux Tuileries.

Mais il se trouve que ce colonel a pris la défense de Paris au sérieux et que la conduite de la Défense l'a outré. Sans tenir compte de son caractère révolutionnaire, il n'a vu dans le mouvement du 31 octobre qu'un effort suprême pour obliger les gens du 4 septembre à prendre d'énergiques mesures pour sauver Paris et par là peut-être la France entière.

Il semblait boire les paroles de Dupont (de Bussac), exprimant ses regrets que notre tentative n'eût pas réussi.

Seul je n'ai été acquitté qu'à la minorité de faveur : trois voix contre quatre. En conseil il faut cinq voix sur sept pour qu'il y ait condamnation.

Dupont a été vraiment splendide.

Dès la fin de la première audience, il devint évident que nous serions acquittés.

Aujourd'hui, à huit heures et demie du soir, le conseil, rentrant en séance, nous a déclarés non coupables sur tous les chefs d'accusation relevés contre nous.

Le citoyen Rouillier — un ami de Vermorel — nous assure qu'il va accompagner le greffier à la Place pour obtenir la levée d'écrou.C'est l'affaire d'une heure. Ce soir nous quitterons le Cherche-Midi. En attendant on nous fait rentrer dans notre cellule.

Neuf heures sonnent; nous nous préparons à partir. Neuf heures et demie, rien. Dix heures, dix heures et demie, personne. Onze heures. On ouvre notre porte. C'est le directeur qui nous annonce qu'aucun ordre n'étant venu, le greffe de la prison est fermé et que nous devons prendre notre parti de coucher encore ici cette nuit.

— Une nuit est bien vite passée, nous dit-il en nous quittant et nous priant surtout d'éteindre rapidement notre lumière... à cause du règlement.

Il faut se résigner.Nous nous couchons sans souper... Heureusement nous avons copieusement déjeûné, à une heure, entre les deux audiences, dans le prétoire même converti en salle à manger. C'est sans doute le seul repas qui y ait jamais été pris.

Nous ne fermons pas l'œil de la nuit.

Comment Rouiller, n'ayant pu revenir nous délivrer, ne nous a-t-il pas, du moins, fait tenir un mot ?

En conseil de guerre, comme en assises, le verdict d'acquittement est toujours définitif. Pas d'appel possible de la part du ministère public. Enfin, il faut attendre à demain.

25 Février 1871

C'est seulement à une heure de l'après-midi que, contre tout usage, on nous a rendus à la liberté.

A huit heures du matin, on nous ouvre la porte de la cellule, comme les jours précédents. — Il n'y a encore pas d'ordre. — Le directeur ne sait ce que cela signifie. Neuf heures, dix heures, onze heures, toujours rien.

A dix heures, j'ai envoyé un mot à ma femme par un commissionnaire, en la priant, si je ne suis pas arrivé à deux heures, d'aller faire insérer une note dans tous les journaux pour demander compte au gouvernement de cette détention arbitraire.

A onze heures et demie, le directeur met une salle à notre disposition et, sur notre demande, fait apporter du dehors de quoi manger. Au milieu du repas arrive un officier d'état-major nous annonçant que nous sommes libres.

Il s'excuse de ce retard inusité. Nos dossiers, dès la nouvelle de notre acquittement connue à la Préfecture de police, ont été réclamés par ceux des ministres qui se trouvent à Paris, et ils ont délibéré toute la nuit, paraît-il, pour savoir si, malgré le verdict négatif du conseil, on ne nous garderait pas sous clef.

— C'est la première fois que telle chose se produit, nous dit en nous quittant l'officier d'état-major.

Et ces gens ont, durant vingt ans, clabaudé contre les illégalités de l'Empire !

Nous achevons notre déjeûner à la hâte et quelques minutes après nous sortions du Cherche-Midi.

Dès le lendemain de notre sortie, ma première pensée est d'aller à Belleville pour y prendre possession de la mairie, en attendant que Ranvier et Flourens, à leur tour acquittés, c'est probable, puissent librement aussi m'y venir rejoindre.

Mais je veux cependant avoir tout d'abord des renseignements sur la situation.

Une commission municipale, nommée d'office par le gouvernement, a dirigé les affaires de l'arrondissement depuis notre élection. Seulement, dans la nuit du 21 au 22 janvier, Flourens, qu'on venait d'enlever de force de Mazas, est allé à la mairie de Belleville et y a fait, quelques heures seulement, acte d'administration.

Rentrée en possession, la commission municipale et ses partisans ont déclaré que durant les quelques heures de son interrègne, il s'était produit d'effroyables désordres, à ce point qu'il lui devenait impossible de rendre exactement compte de sa gestion. Des pièces très importantes de comptabilité auraient même disparu.

Toujours est-il que le 16 février — il y a huit jours — alors qu'on ne pouvait encore savoir si nous serions acquittés ou non — la commission municipale officielle a publié une proclamation dans laquelle elle déclare qu'elle a assez de cette situation ; qu'il est temps de mettre fin au provisoire qui régit l'arrondissement et qu'elle vient d'aviser le pouvoir de la remplacer à bref délai.

D'où peut venir ce respect subit du droit qu'ont les électeurs d'être enfin administrés par les « magistrats qu'ils ont librement choisis ? »

Je n'ai pas l'honneur de connaître les citoyens qui composent cette commission municipale, mais cet empressement à se retirer me paraît bien bizarre, sinon suspect.

D'autre part, j'ai reçu un peu avant le 22 janvier, une lettre de Millière dans laquelle il m'explique — en s'en excusant — que je n'ai été porté comme candidat aux élections municipales de Belleville que pour « faire échec à Blanqui, dont la candidature eut, sans cela, réussi. »

Cet lettre m'a ainsi appris comment, sans avoir jamais songé à cette candidature, j'ai été élu par les

Bellevillois. J'avoue que j'ai été très irrité du rôle presque odieux qu'on m'a fait jouer à mon insu dans cette circonstance.

Je ne crois ni à la possibilité ni surtout à la valeur d'une dictature comme moyen de faire triompher la révolution sociale. Je ne sais ni homme ni groupe qui soit de taille à résoudre seul les multiples problèmes qu'elle soulève, quels que soient l'intelligence et le dévouement du dictateur et de ses amis. Je ne puis donc être blanquiste.

Mais je n'en ai pas moins pour Blanqui, dont toute la vie a été généreusement sacrifiée sans réserve à la Révolution, le respect auquel il a droit, et je suis outré de lui avoir été opposé dans cette histoire d'élections municipales, alors que rien pût justifier Millière et ses amis d'avoir agi ainsi sans me consulter.

Je me suis expliqué dès lors comment, malgré la demande que j'en avais faite à quelques citoyens de Belleville, jamais je n'ai été mis au courant de ce qui s'y passait. Ce que j'avais pris pour une simple indifférence était probablement de la méfiance.

Dans de telles circonstances, m'aller jeter tête baissée, en aveugle, dans un milieu où je suis certain de n'être entouré que d'hostilités, serait de ma part une inqualifiable sottise.

Il faut d'abord savoir de la commission où les choses en sont réellement. Je me rends donc chez l'un de ses membres, le citoyen Simboiselle, un maître de pension, pour obtenir de lui les premiers renseignements dont j'ai besoin.

Il m'offre avec enthousiasme d'aller tout de suite à la mairie et d'y procéder à mon installation.

Je le calme et je lui demande si, avant tout, la Commission est disposée à rendre compte de sa gestion — non à moi — mais à ses administrés, convoqués pour nommer des délégués chargés de l'examiner. A cette

condition formelle je prendrai l'administration — sinon, non.

Grand émoi du citoyen qui probablement n'a rien à craindre de ma proposition, mais qui la trouve des plus insolites.

— La commission, me répond-il, n'a de comptes à rendre qu'au gouvernement qui l'a nommée.

Comme j'ai de légitimes raisons de ne pas croire à l'honnêteté de ce gouvernement, je refuse formellement d'admettre sur sa parole que tout est en règle. Je tiens absolument au contrôle des administrés eux-mêmes.

Nous nous séparons, comprenant bien l'un et l'autre que nous ne sommes pas près de nous entendre.

Ces messieurs m'envoient alors leurs démissions officielles que je refuse par lettre motivée.

Ils resteront commissaires municipaux malgré eux. Je n'ai nul désir de les tirer bénévolement du pétrin dont ils voudraient bien sortir après s'y être volontairement fourrés. Qu'ils y restent.

Huit jours après notre acquittement, nouvelle fournée devant le même conseil de guerre.

Jaclard, Vallès, Ranvier, Eudes, Bauer, Régère et Maurice Joly, sont à leur tour sur la sellette.

Blanqui, Flourens et Cyrille ne répondent pas à l'appel de leurs noms.

Millière, Tridon et Razoua sont couverts par leurs mandats de députés. Il faudra se pourvoir d'une autorisation spéciale pour les poursuivre.

Les mêmes dispositions animent le conseil. Les débats roulent sur les mêmes faits, quelques incidents, cependant, sont à relever.

Parmi les faits reprochés à Jaclard figure celui d'avoir arraché brusquement à Jules Favre une lettre qu'il écrivait furtivement à sa fille et qui commençait par ces mots étranges : *Ma fille, je suis perdu, je vais être livré à la justice.*

Sans doute ce misérable craignait, la révolution triomphant, qu'on ne saisit enfin les tribunaux du fameux dossier publié depuis par Millière et dans lequel de nombreux faux authentiques et des substitutions d'état-civil commis par lui sont dûment consignés. Il se voyait déjà envoyé au bagne, sa véritable place.

Un autre incident se produit à propos de Maurice Joly. On lui reproche, à lui, d'avoir le 31 octobre, voulu souffleter Jules Ferry.

Immédiatement je fais passer un mot à l'accusé pour l'inviter à prier le président du conseil d'entendre mon témoignage sur cette imputation.

A titre de renseignement seulement, car je ne puis figurer comme témoin dans un procès où j'ai moi-même été mis en cause, le président accueille la demande de Maurice Joly.

Je viens alors affirmer que c'est moi et non l'accusé, maintenant à tort inculpé de ce fait, qui aurais en effet souffleté le sieur Ferry, si le citoyen Massol n'avait détourné mon bras. Le conseil prend acte de ma déclaration.

Arrive le tour de Vallès.

Il est accusé d'avoir, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, gaspillé des vivres *réservés* aux malades et de les avoir distribués aux hommes de son bataillon.

— Monsieur Vallès, lui dit le président, arrivons enfin à l'histoire des harengs.

— Ah! oui, monsieur le président, à ces fameux harengs devenus historiques, tant la presse en a parlé.

— Je ne sais s'ils sont historiques — mais ils ont été mangés.

— Certainement, monsieur le président.

— Mais c'est grave cela, monsieur ; des vivres réservés aux malades!

— Réservés aux malades! Mais ils étaient *saurs*, ces

harengs, et horriblement salés même. Je le sais, car j'en ai mangé un. Pensez-vous, monsieur le président, qu'on eût pu les garder pour les donner à des phtisiques?

Le conseil et l'auditoire ont grand'peine à ne pas éclater.

D'autres part, Vallès dans l'acte d'accusation, est représenté comme arrachant à la fureur de ses hommes le maire de la Villette, l'opticien Richard, républicain, qui répète, lui aussi, depuis 1848, qu'on n'a pas assez *fusillé en juin*.

L'accusation prétend que les hommes du bataillon de Vallès voulaient pendre ce joli républicain.

Notre ami proteste vigoureusement contre le prétendu sauvetage dont on le veut gratifier. La vérité est que Richard n'a jamais couru d'autre risque de mourir que d'une colique... contrariée. Vallès l'a tout simplement fait remiser dans des cabinets... *ad hoc*.

Pendant que Vallès se dépouille de son auréole de sauveteur, je vois au coin de la bouche du président un pli significatif. Il semble furieux que Vallès ait déclaré que le bataillon était incapable d'assassiner le vieil imbécile.

J'ai mauvaise idée de cette moue présidentielle. Aussi, lorsque le conseil se retire pour délibérer, je dis à Vallès de s'éloigner prestement, car aussitôt le conseil rentré, si, comme il est probable, Vallès est condamné, il sera immédiatement arrêté, selon l'usage en pareil cas.

Plusieurs assistants se disposent à sortir, il se faufile parmi eux et passe sans être aperçu de la sentinelle qui veille à la porte.

Le tambour bat aux champs. Le conseil rentre en séance. J'ai eu du flair. Tous les accusés sont acquittés à l'exception de Vallès, qui est condamné à *six mois de prison*. Or, dans les circonstances où nous nous

trouvons, six mois, c'est une éternité. Mieux vaut faire comme le lièvre et « Préférer attendre. »

Le plus drôle, c'est que, le verdict prononcé, au moment où je vais sortir en compagnie de quelques amis, la sentinelle croise la baïonnette sur moi: « On ne passe pas! Vous êtes le nommé Vallès, je vous reconnais très bien; vous êtes condamné à six mois. On ne passe pas. »

Impossible de lui faire entendre qu'il se trompe. Enfin le vieux brigadier vient pour chercher son prisonnier, il me reconnaît et comprend que le vrai Vallès a filé. Il donne l'ordre de me laisser sortir.

Le lendemain matin, vers dix heures, Vallès arrive chez moi. Il s'agit de la création d'un nouveau journal. Il me parle de la crainte qu'il a d'être arrêté. à la veille d'une lutte inévitable.

— Certainement, mon cher,tu seras arrêté avant peu si tu ne te dissimules pas mieux, car déjà on doit être à tes trousses.

— Mais que faire ?

— Il te faut couper ta barbe.

— Complètement ?

— Complètement.

— Diable, c'est que...

— Tu ne seras pas beau, c'est vrai, mais qu'importe ?

— Mais si j'entre chez un coiffeur, le fait seul de me faire raser complètement va me dénoncer.

— Aussi est-ce ici même qu'il faut procéder à cette indispensable métamorphose. Allons-y gaiement; je vais te faire ton affaire.

Je le tonds d'abord. Il demande à voir, se trouve affreux, et il a, ma foi, raison.

— Si nous en restions là, dis-je en égalisant seulement un peu.

-- Impossible. Je ne suis pas assez habile pour cela. Ma femme et le citoyen Bouis (Camille) qui l'a accompagné, l'engagent à se laisser faire, comme le guillotiné par persuasion.

Il se résigne. En cinq minutes c'est achevé. Méconnaissable ! Mais sa voix qui m'inquiète. Il faut qu'il demeure muet comme une carpe tant qu'il sera dehors; sans cela, point de salut !

Une lutte terrible s'apprête. Chacun le pressent.

Le gouvernement,nommé à Bordeaux par l'Assemblée la plus réactionnaire que la France ait encore élue, n'inspire aucune confiance aux républicains même les plus modérés.

Les insultes prodiguées à Garibaldi par cette réunion de « ruraux », comme les a justement appelés le citoyen Gaston Crémieux, de Marseille, ont soulevé d'unanimes réprobations. Il semble vraiment que ces gens aient perdu tout sens national pour se conduire ainsi envers l'homme qui, oubliant ses justes griefs contre les vainqueurs de Mentana, a mis si généreusement son épée au service de la France.

Ils sont bien les dignes descendants de cette noblesse qui, depuis des siècles, n'a jamais hésité à trahir la patrie lorsqu'elle y a trouvé son intérêt.

C'est là encore une légende à détruire que le prétendu patriotisme de l'aristocratie française à toutes les époques de notre histoire.

Ces pleutres ne veulent pas venir à Paris — qu'ils ont en haine à cause de sa trop longue résistance.

« Soit,disent les Parisiens,nous n'avons point besoin d'eux. Arrangeons-nous pour ne relever désormais que de nous-mêmes en tout ce qui concerne nos seuls intérêts. »

Telle est l'idée qui se fait jour peu à peu,même dans les réunions purement républicaines et notamment parmi

les défenseurs de la République qui se s'assemblent chez Chavagnat, l'ancien patron de Tolain. L'idée de proclamer la Commune regagne chaque jour le terrain perdu depuis le 31 octobre.

Singulière situation d'esprit, amenée par les haines stupides systématiquement attisées, depuis 1848, contre Paris dont depuis vingt ans et plus, la province incrimine le prétendu despotisme

« Eh bien, soit, lui répondent les Parisiens, Transportez à Fouilly-les-Oies le siège du gouvernement si le cœur vous en dit ; mais alors nous entendons à l'avenir jouir dans la gestion de nos affaires de la même latitude que possède à cette heure cette célèbre commune. »

Qu'avez-vous à dire contre ?

D'autre part, le Comité central des délégués de bataillons est fermement résolu à résister à toute tentative de restauration monarchique, rêve de l'Assemblée de Bordeaux, et ce Comité dispose d'une force armée considérable avec laquelle il faudra compter.

Grâce à l'énergie et à la présence d'esprit de quelques citoyens, ce Comité central possède même une artillerie respectable, laissée par *mégarde* au parc de Passy et qui, sans eux, fût tombée aux mains des Prussiens.

Le gouvernement prétend, il est vrai, reprendre ces canons comme appartenant à l'Etat. Mais il n'y a aucun droit, puisqu'ils sont le produit de souscriptions volontaires faites par les Parisiens pendant le siège. Ceux-ci en revendiquent très justement la propriété.

En attendant, les pièces sont placées sur les hauteurs de Montmartre et de Belleville où elles sont soigneusement et sans cesse surveillées par des gardes nationaux décidés à ne pas les laisser enlever.

Il y a là tous les éléments d'un prochain conflit.

— Mon cher ami, me dit un soir Vermorel après avoir soupé à la maison, je vous annonce mon prochain

départ pour l'Amérique. J'ai un cousin à New-York qui m'engage fortement à l'y aller rejoindre.

J'ai assez de toute cette abominable politique qui n'est qu'un éternel « Ote-toi de là que je m'y mette ».Je suis jeune; je ne crains ni la peine ni la fatigue — je ne conçois le pain gagné que par le travail. Il est temps de partir.

—Je comprends cette résolution,lui dis-je, car, plus jeune, peut-être, vous imiterais-je. Mais, chez moi, le pli est pris et je sens que je resterai ici à tous risques.

Adieu donc et tâchez d'être là-bas plus heureux que nous. Vous n'y aurez pas grand peine.

Et moi aussi je suis profondément découragé. J'ai perdu foi en Paris depuis le 31 octobre. Cinq mois durant il n'a montré qu'un courage passif. Il a subi, il est vrai, avec dignité les souffrances d'un long siège. Même livré vaincu, il a su imposer à ses vainqueurs assez de respect pour que ceux-ci aient renoncé à l'entrée triomphale qu'ils s'étaient promise... C'est seulement par une porte timidement entre-baîllée qu'ils ont pu le contempler — de loin.

Mais Paris a volontairement aussi accepté d'être chaque jour trahi par des hommes dont il connaissait depuis longtemps déjà les turpitudes et les bassesses. Il les a maintenus au pouvoir quand quelques-uns de ses enfants ont voulu les en chasser honteusement. Il a avalé le *plan*, le fameux *plan!*...

Je ne puis croire qu'il ait assez de ressort pour faire une révolution.

Et que deviendra alors la République, pour laquelle coule tant de sang depuis bientôt un siècle?

En attendant, il me faut aussi à mon tour songer à mes propres affaires et procurer de quoi vivre aux miens.

L'oncle par alliance de mon ami le musicien Ed.Lalo fait de grandes affaires commerciales. Il m'offre d'aller

m'installer au Hâvre, où je le représenterai ainsi que quelques autres de ses confrères.

A l'arrivage de leurs bâtiments, je vérifierai les marchandises, les contrôlerai avec les échantillons ayant servi de base aux marchés. J'en prendrai ensuite livraison ou, en cas de désaccord, je ferai le nécessaire. Puis j'expédierai les réceptions sur les points désignés.

Les émoluments fixes et la commission qui me sera accordée me fourniront une situation très-acceptable.

Comme je ne dois entrer en fonctions régulières qu'au premier mai, je ferai d'ici là une tournée dans le centre de la France pour y conclure quelques marchés de fourrages dont mon nouveau patron a un pressant besoin.

Je me propose même de pousser jusqu'à Genève où notre fils aîné est resté tout le temps du siège sans recevoir de nos nouvelles.

Enfin, le citoyen Vaillant nous a invités, Beslay et moi, à passer quelques jours à Vierzon, où il habite avec sa mère.

Beslay et moi nous avons fixé notre départ au 20 mars.

Nous nous trouverons au premier train du matin à la gare d'Orléans, et en route d'abord pour Vierzon.

Beslay veut m'aider à faire mes premiers marchés.

Tous ces projets sont loin de me déplaire et cependant j'éprouve malgré moi une grande inquiétude à la pensée de laisser les miens seuls à Paris pendant aussi longtemps.

Le soir même de nos conventions, à peine de retour chez moi, arrivent deux citoyens qui se sont présentés plusieurs fois inutilement dans la journée pour me parler.

Un seul m'est un peu connu, c'est le citoyen F. H. . que j'ai rencontré quelquefois dans les réunions. Son compagnon a toute la mine d'un policier et ne m'inspire

aucune confiance. Je l'ai seulement vu une fois au conseil de guerre, durant notre jugement et il y a tenu des propos assez étranges.

Ces citoyens m'expliquent qu'ils sont envoyes par le comité central de la garde nationale pour me demander si on peut compter sur moi lorsque éclatera le mouvement dont le signal *doit* être donné prochainement et si j'accepterais le poste de ministre de l'intérieur.

Ma première impression est que j'ai affaire à deux fous. Pourquoi, pensai-je, le Comité central me ferait-il faire de telles offres ? N'a-t-il pas sous la main un personnel suffisant ? Comment supposer qu'il aille ainsi proposer cette importante fonction à un citoyen qui ne fait point partie de son organisation et n'a eu nulle relation avec lui depuis sa formation ?

Mes visiteurs insistant, je leur fais part de mes doutes sur la réalité de leur mandat — et ils en paraissent tout décontenancés.

Prenant alors la chose en riant, je leur annonce que, sorti trop récemment de l'*intérieur*, je préfère pour le moment l'extérieur et je les congédie, me demandant de plus en plus à quelle sorte de gens je viens d'avoir affaire.

Le lendemain, je raconte l'histoire à Briosne, que je trouve chez lui, souffrant plus que jamais de ses vomissements de sang, et je lui cite les noms. Il les connaît. Ce sont en effet deux membres du Comité central. Mais, comme moi, il est persuadé que ces messieurs sont deux idiots qui ont tout simplement voulu se donner de l'importance.

Briosne aussi pense que l'heure du conflit est proche et tous deux nous sommes convaincus que si c'est du Comité central que part le signal de la lutte, les révolutionnaires marcheront au devant d'une sanglante défaite.

18 mars 1871.

Contre toutes prévisions, c'est le gouvernement qui a engagé la bataille et il ne semble pas jusqu'alors qu'il doive s'en féliciter.

Le Comité central siège à l'Hôtel-de-Ville. Toutes les administrations de l'Etat sont entre les mains de ses délégués, ainsi que la Préfecture de police et plusieurs mairies d'arrondissement.

Hier soir, j'avais passé la soirée avec quelques amis, parmi lesquels Jaclard, qui nous avait affirmé que l'affaire des canons de Montmartre était enfin réglée. Dans la matinée même, le maire Clémenceau, d'accord avec les principaux officiers de la garde nationale, avait décidé avec le général d'Aurelle de Paladines que les canons seraient remis à un comité composé de chefs de bataillons ; que des parcs seraient créés sur divers points de Paris et qu'il en serait fait remise à l'artillerie de la garde nationale, réorganisée d'urgence.

Seule solution acceptable, en somme, d'une situation qui ne pouvait s'éterniser, les gardes préposés à la surveillance de cette artillerie commençant à se fatiguer eux-mêmes de ce pénible service.

Le conflit, à ce propos, paraissait donc écarté.

Ce matin, comme je sortais d'assez bonne heure, me dirigeant vers la gare Montparnasse pour y arrêter un logement que j'avais visité la veille, j'aperçois des citoyens groupés au coin des rues et paraissant un peu animés. Ils lisent de grandes affiches blanches. C'est une proclamation du gouvernement.

On y parle d'hommes *malintentionnés* qui, sous prétexte de *résister aux Prussiens*, se sont érigés en maîtres de la ville ; d'un comité *occulte* qui prétend commander à la garde nationale ; de canons *dérobés* à l'Etat ; de *coupables* qui vont être promptement *livrés à la justice régulière*.

On y conjure les bons citoyens de se *séparer* d'avec les *mauvais*. Et l'on menace de rétablir l'ordre à *tout prix* et sans aucun retard.

Le style de ces proclamations est depuis longtemps connu. A quelques variantes près, ce sont les mêmes qui ont précédé le 24 février, le 22 juin 1848, le 13 juin 1849 et le 2 décembre 1851. Seules les signatures diffèrent.

C'est la littérature des faiseurs de coups d'Etat.

Néanmoins, je poursuis mon chemin. J'aurai ainsi occasion de saisir sur une assez grande partie de la ville l'impression ressentie.

Cette impression ressemble plus à de la stupeur qu'à de la colère dans les quartiers de l'île-Saint-Louis, Saint-Jacques et du boulevard Saint-Michel.

Dans les rues de Rennes et du quartier Vaugirard, c'est presque de la joie... prudente, pourtant, et sans trop de bruit. Ce n'est pas de ces points, certes, que partira le signal d'un mouvement.

Près d'arriver à la maison où j'ai affaire, je rencontre Vermorel qui, la tête baissée, me semble fort préoccupé.

— Vous savez la nouvelle ?

— Oui. Je viens de lire les affiches.

— Ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Cette nuit on a tenté d'enlever les canons de Montmartre. Avertis à temps, les gardes nationaux s'y sont opposés. Les troupes envoyées pour appuyer l'enlèvement ont d'abord essayé de résister, puis ont fraternisé avec le peuple. Vinoy qui les commandait a dû s'enfuir à toutes brides. Un autre général, Lecomte, a été fait prisonnier par ses propres soldats.

— Alors c'est la révolution qui commence. Qu'allez-vous faire ?

— Vous savez que je ne suis guère en situation de pouvoir prendre une initiative. Et vous ?

— Moi ? je retourne en hâte à la maison, puis je monterai sans doute à Belleville remplir cette fois mes fonctions municipales. Peut-être y pourrai-je être utile. Adieu.

En quelques mots je mets les miens au courant de ce qui se passe et je repars pour Belleville.

Arrivé au pont de la rue Oberkampf, je rencontre quelques amis des «Défenseurs de la République » qui reviennent de l'enterrement de Charles Hugo, mort subitement à Bordeaux et conduit au père-Lachaise.

Belleville, me disent-ils, est en grand mouvement. Là aussi on a tenté d'enlever les canons et, comme à Montmartre, la tentative a échoué. Ils n'en savent pas plus.

Près de la rue Saint-Maur, je suis reconnu par quelques citoyens de Belleville. Ils me confirment ce qui vient de m'être dit et ajoutent que Flourens a pris possession de la mairie et qu'il y donne ses ordres.

Il y est seul, Ranvier n'étant point encore rentré de Belgique où il s'est réfugié depuis son évasion de la maison Dubois.

Cette dernière nouvelle me donne fort à réfléchir.

Je montais à Belleville pensant que ma présence y pourrait être utile. L'arrivée de Flourens change beaucoup la situation.

Malgré mon élection, je suis en somme un étranger pour l'arrondissement. Je n'ai aucune relation avec les comités. Flourens, au contraire, y est connu depuis le commencement du siège. Il a commandé en chef les bataillons. Il est une force dans ce milieu.

Je connais assez l'homme pour savoir qu'il ne supportera guère qu'on critique ses décisions, ni même qu'on les discute. Qu'irai-je faire dès lors en de pareilles circonstances où, en définitive, il faut agir et agir promptement?

Me faire l'exécuteur des ordres de Flourens ? Outre que ce rôle passif ne me convient guère, je pense qu'il

ne manquera pas d'hommespour le tenir.Discuter des ordres inutiles et même dangereux peut-être pour le mouvement? Et de quel droit? Est-ce que je connais mieux que lui l'état des esprits ? Je ne serai donc qu'une cause d'embarras nouveaux...

Ma résolution est vite prise.

Je redescends dans Paris. Si la lutte s'engage, je puis mieux m'employer dans le IVe arrondissement où je suis connu et que j'ai représenté au comité de la Corderie.

En attendant, je vais voir sur les boulevards ce qui se passe.

Depuis le boulevard Saint-Martin jusqu'au boulevard Montmartre on est très animé. On parle,on discute. On blâme généralement le gouvernement d'avoir rompu l'accord consenti la veille avec Clémenceau et d'Aurelle de Paladines. Mais rien n'indique les préparatifs d'une lutte.Les cafés, et notamment le café de Madrid, regorgent de monde. Quelques amis me croyant renseigné me demandent des nouvelles. Je n'en sais pas plus qu'eux.

Durant les quatre mois que nous avons passés en prison, toutes attaches avec les groupements révolutionnaires ont été rompues. Nous n'avons été tenus au courant de rien de se qui se passait, excepté par les journaux. Comme tous nous nous attendions à une *affaire*. Mais comment, dans quelles conditions ? Sous ce rapport nous sommes tous plus que pris au dépourvu.

Je vais voir Briosne. Il est aussi perplexe que moi. La maladie qui le tient au lit depuis plusieurs semaines l'a jeté dans la même incertitude que nous.

Vers cinq heures du soir, à Madrid, on nous apporte la nouvelle que le général Lecomte a été fusillé à Montmartre, rue des Rosiers, malgré tous les efforts tentés pour le sauver. Cette exécution sommaire est le résultat de la haine trop justifiée qu'a soulevée contre lui Clément Thomas,comme général de la garde nationale pendant le siège.Cet homme,en effet,n'a su que repren

dre le rôle d'insulteur, qu'il a déjà joué en juin 1848 vis-à-vis des ouvriers de Paris.

Simple maréchal-des-logis dans l'armée de Louis-Philippe, on n'a jamais pu savoir pourquoi, par deux fois, il avait été appelé à commander en chef la garde nationale parisienne, aucune capacité spéciale ne le désignant à un poste de cette importance.

Et chaque fois à défaut de valeur militaire, il a apporté dans ses fonctions une hauteur et un dédain des plus blessants pour ses subordonnés. De plus, en juin, il s'est conduit avec une incroyable férocité à l'égard des insurgés vaincus.

Reconnu par quelques gardes nationaux au moment où il venait à Montmartre pour observer ce qui s'y passait, il fut immédiatement arrêté et jugé par un conseil de guerre improvisé, qui le fit fusiller en compagnie de Lecomte.

Il est fâcheux que Clément Thomas n'ait pas été exécuté sur place, la vie de Lecomte eût certainement été épargnée.

En vain d'Aurelle de Paladines fait battre le rappel pour rassembler les bataillons bourgeois. Ceux-ci, comprenant que l'affaire sera chaude, ne répondent pas au rappel et préfèrent rester prudemment chez eux.

Vers onze heures du soir je vais à la mairie de Montmartre. Le maire Clémenceau a une attitude morne et des plus expectantes. Dereure et Jaclard, les deux adjoints présents, ont pris parti pour le comité central. Langlois, le chef du 116e, jette feu et flammes contre les blanquistes qu'il accuse d'être, seuls, cause des évènements.

Cette haine farouche de Blanqui et de ses amis est très commode pour ce fantoche. Elle lui sert à masquer sa retraite lorsqu'il faut agir. Décidément, le vieux Beslay a eu mille fois raison : cet homme ne nous. . *fera* jamais que du poivre.

A deux heures du matin, la circulation dans Paris

commence à devenir difficile. De toutes parts les barricades s'élèvent : la Révolution s'affirme de nouveau.

Cependant le bruit se répand que le gouvernement s'est réfugié à Versailles, où doit se réunir dans quelques jours l'Assemblée nationale.

Paris est encore une fois maître de lui.

---

18 Mars — 3 Juillet 1871

19 mars 1871.

Le soleil s'est fait communard.

Le temps est splendide. Une brise printanière agite le drapeau rouge qui flotte, joyeux, sur l'Hôtel-de-ville entouré de canons à l'air assez bonasse en somme.

Ces canons sont gardés seulement par quelques sentinelles qui en interdisent l'approche aux nombreuses personne stationnant sur la place.

Les visages sont curieux mais sans anxiété.

On se demande ce qui va se passer. Car, bien que le gouvernement de Thiers ait quitté Paris dans la nuit, on suppose que tout n'est pas fini.

Fidèle à son mandat de maintenir à tout prix la République et non de la gouverner, le Comité Central a déjà fait placarder une proclamation dans laquelle il explique comment le pouvoir lui est échu et aussi comment il a hâte de le remettre à ceux que le peuple va prochainement etre appelé à élire.

Il est une mesure qu'on discute beaucoup aux alentours de l'Hôtel-de-Ville : c'est la nécessité de marcher

sans délai sur Versailles, pour empêcher que l'Assemblée de Bordeaux ne s'y réunisse demain.

Il y a en effet urgence à ce que Thiers et ses complices ne trouvent pas de point d'appui dans l'Assemblée pour organiser la contre-révolution.

D'ailleurs cette Assemblée avait pour mission spéciale de régler les conditions de la paix avec l'Allemagne. Ce point est maintenant fixé ; son mandat est, dès lors, légalement expiré.

S'opposer à ce qu'elle se réunisse de nouveau est un droit en même temps qu'un acte de prudence.

Il me semble impossible que cela puisse échapper à la clairvoyance de ceux qui sont à l'Hôtel-de-ville. La sécurité de Paris l'exige impérieusement.

Tel est le raisonnement des partisans d'une attaque immédiate sur Versailles et ils me paraissent être dans le vrai.

Mais le Comité Central est-il aussi vraiment maître de la situation que le fait supposer sa présence à l'Hôtel-de-Ville ?

Les municipalités élues après le 31 octobre prétendent que le Comité n'a rien de mieux à faire que de leur restituer la « maison du peuple». Cette prétention extravagante a été nettement repoussée; pourtant quelques membres du Comité auraient eu, dit-on, la faiblesse de l'admettre tout d'abord. En somme, à quel titre aurait-on accordé à ces messieurs cette marque de confiance ?

Est-ce que, à de rares exceptions près, tous ne se sont pas mis à plat ventre devant la *Défense* et ne se sont pas prêtés aux trahisons multiples de celle-ci ?

En leur abandonnant la situation, le Comité commettrait à son tour la plus indigne et la plus injustifiable des lâchetés. Il en est incapable.

Seulement il est clair que, rebutés, ces messieurs, maires et adjoints, vont faire tous leurs efforts pour mettre des bâtons dans les roues, ce qui enlèvera au

Comité Central la liberté d'esprit et d'initiative dont il aurait tant besoin pour donner au mouvement l'expansion sans laquelle il ne peut triompher.

Il y avait réunion aujourd'hui, à deux heures, chez Chavagnat, le président de la Société des « défenseurs de la République ».— Je suis persuadé que ces terribles *défenseurs* ne défendront rien du tout.

Ce titre est trop lourd à porter pour eux. Ils devaient s'appeler plus simplement les «Amis» de la République. Ça n'engage à rien.

Leur grand argument à tous est que le Comité Central n'est composé que d'inconnus.

Inconnus ! Voilà le grand mot lâché.

D'abord, il me semble que Flourens, Ranvier et Varlin ne sont pas si inconnus que cela — à Paris du moins. Ensuite, est-ce que ceux qui, dans la nuit du 10 août 92, organisèrent la Commune, contraignant la Convention à proclamer la déchéance de Louis XVI, n'étaient pas également des *inconnus*?

D'où vient qu'alors les historiens d'à présent, entre autres Louis Blanc, qui, lui aussi, parle « d'individualités sans mandat », tirent parfaitement leur chapeau aux inconnus de cette époque ?

Parmi les *connus* de l'heure actuelle, combien en est-il donc en qui le peuple de Paris pourrait avoir plus de confiance ? La liste n'en serait pas longue à dresser!

Et qu'importe, après tout, que ces hommes soient plus ou moins connus ? Ils ne parlent nullement de s'imposer.

Paris, il y a six mois, a commis la sottise de confier les destinées de la République à des traîtres connus, très connus même. Le Comité Central, composé de délégués de la garde nationale de Paris a forcé ces traîtres à quitter la place. Il se déclare prêt à la céder à son tour à ceux qui seront de nouveau librement élus. Qu'a-t-on dès lors à craindre de lui.

Ne répudiera-t-on jamais les traditions dynastiques qui hantent nos cervelles républicaines tout comme celles des monarchistes !

Les Dujarrier, les André Murat, les Bonvallet, les Chavagnat et autres citoyens de même acabit ne trouvent point à répliquer. Mais rien n'y peut faire. Il leur faut des *noms* quand même.

Sans se l'avouer, peut-être même se rangent-ils très volontiers dans la catégorie des célébrités dont ils affirment qu'une révolution « qui se respecte » ne saurait se passer.

C'est là, au fond, le vrai motif de leurs criailleries contre le Comité Central et ce qui les portera à faire plus de mal à la Révolution que des réactionnaires avérés.

20 mars 1871.

Pour moi, mon parti est pris.

La Révolution déterminée par un *X*, est à l'Hôtel-de-Ville;la réaction,sous des formes trop *connues* depuis 1848,va siéger à Versailles, ayant déjà fait ses preuves a Bordeaux.Il n'y a plus d'hésitation possible.Tout socialiste révolutionnaire doit son concours au Comité Central.

C'est dans ces dispositions que j'ai rencontré ce matin Vermorel à l'angle du faubourg et du boulevard Montmartre.

— Eh bien,me dit-il,que pensez-vous de tout cela?... Quel gâchis !

— Oui, vrai gâchis en effet, si vous parlez de l'état d'esprit de nos républicains qui, comme l'âne de Buridan, s'apprêtent à laisser mourir la République entre Versailles et l'Hôtel-de-Ville. Quant au Comité Central il me semble marcher dans la vraie voie.

— Ainsi, vous donnez raison à celui-ci ?

— Sans aucun doute.

— C'est en effet la seule force qui reste à la Répu-

blique, et, comme vous, je trouve qu'on s'y doit rallier. Aussi vais-je faire paraître un journal dès ce soir en ce sens. En êtes-vous ?

— Je ne suis pas journaliste, vous le savez. Il faut du talent... ou de l'aplomb, et je ne possède ni l'un ni l'autre. Quel sera le titre de votre journal ?

— L'*Ordre*.

— Que le diable vous emporte, mon cher! Vous serez donc toujours le même ! Choisir un pareil titre !

— Mais j'entends bien prouver aux Parisiens que nous représentons l'ordre.

— Allez au diable! Votre journal sera mis en pièces sans qu'on se donne même la peine de le lire.

Dans cette même journée, quelques membres du comité de la Corderie, maintenant fondu dans celui de la Garde nationale, se sont réunis pour causer de la situation.

J'y rencontre Briosne, Vallès, Theisz, Pierre Denis, Th. Ferré, Dumont, Dupas, Vaillant, Camélinat et Beslay; Armand Lévy s'y trouve également, mais nous l'invitons à se retirer, tenant absolument à n'avoir aucune relation avec ceux qui se sont livrés sous l'Empire aux maquignonnages ayant pour but de rallier les socialistes à Badinguet.

Bientôt arrive Malon, revenant de Bordeaux. Il nous apporte ses impressions de voyage. Elles ne sont pas gaies.

Il est persuadé que, malgré le mépris qu'a déjà soulevé contre elle l'Assemblée des *ruraux*, la province n'appuiera pas le mouvement. La province redoute avant tout la reprise de la guerre dont elle ne veut à aucun prix. De grands malheurs sont à craindre.

En nous racontant ces choses, l'émotion le gagne à ce point qu'un sanglot le force à s'interrompre.

Malgré ces sombres prévisions, comme la situation — *voulue* et amenée par le gouvernement de Thiers et consorts — ne peut plus être évitée et que la République en peut mourir, le mieux, nous semble-t-il, est d'y faire face.

Nous décidons en conséquence d'appuyer le Comité central de toutes nos forces.

Une délégation est nommée pour porter cette résolution à l'Hotel-de-Ville.

Elle a aussi pour mission de demander sa mise en liberté du général Chanzy, arrêté au moment où il se rendait à la gare Montparnasse pour gagner Versailles. Il demeure entendu d'ailleurs que, contre la mise en liberté, le général donnera sa parole de n'accepter aucun commandement militaire contre Paris.

C'était la première fois que je rentrais à l'Hotel-de-Ville depuis le 31 octobre. Je pouvais croire que j'étais au soir de cette même journée. L'escalier, les cours, les galeries sont remplis d'hommes armés. Le coup d'œil est des plus pittoresques.

Reconnus par plusieurs fédérés, nous sommes vite introduits dans la grande salle où, calmes, résolus, les membres du Comité central nous accueillent en amis.

Ils se doutent des motifs de notre visite et nous remercient chaleureusement de notre adhésion.

Ils nous promettent d'élargir Chanzy aussi promptement que possible, comprenant bien tout ce qu'aurait d'insolite, dans les circonstances actuelles, le maintien de l'arrestation d'un des rares généraux qui aient fait leur devoir contre l'ennemi.

Comme je l'en avais prévenu, Vermorel a fait un fiasco complet avec son journal.

Sur son seul titre, les crieurs étaient assaillis de quolibets. On leur achetait la feuille, mais pour la lacérer et la fouler aux pieds.

Depuis 1848, notamment, il n'est de bassesses, de

trahisons, de crimes qui ne se soient abrités derrière l'*Ordre*.

Dès qu'un homme parle d'ordre, on regarde de tous côtés pour s'assurer qu'on ne sera ni vilipendé, ni traîtreusement assailli. C'est au nom de l'ordre qu'on emprisonne, qu'on déporte, qu'on pend, fusille, guillotine ceux qui tentent de mettre fin aux brigandages de tout genre dont vivent, depuis des siècles, les gouvernants aux dépens des gouvernés.

Aussi ne comprend-on que trop la répulsion et les méfiances qu'inspirent ceux qui emploient ce mot justement exécré dans son acception politique.

Après l'apparition du deuxième numéro de son journal je rencontre Vermorel, découragé de l'insuccès de sa tentative insensée.

— Je pars ce soir, me dit-il. Adieu donc, et pour tout de bon cette fois... Le temps d'aller embrasser ma mère et je m'embarque pour l'Amérique. Je n'ai rien à faire dans ce gâchis... Je n'y puis rien... Je ne sais vraiment pourquoi j'y piétinerais plus longtemps.

Pauvre Vermorel! Cet échec le met hors de lui. Il me semble pourtant qu'il ne fallait pas une grande perspicacité pour le pressentir.

Le *Gaulois*, qui tient avec le *Figaro* la tête de la réaction dans la presse policière, a trouvé un petit truc pour tenter, lui aussi, d'amoindrir l'importance du Comité Central.

La preuve que ce Comité ne représente rien, dit-il, c'est qu'il est abandonné non seulement des républicains les plus avérés, mais encore des socialistes, dont pas un parmi les plus connus ne figure à l'Hôtel-de-ville.

Moins pour contredire le *Gaulois* dont nous ne nous soucions guère, que pour accentuer encore notre precédente adhésion au Comité Central, nous saisissons l'occasion du prochain scrutin auquel vont être convoqués les électeurs—malgré l'opposition qu'y font les journaux

prétendus républicains —pour adresser aux Parisiens un appel dans lequel nous les adjurons de constituer par leur vote une représentation municipale ramenant dans Paris la sécurité que n'a pu lui procurer aucun des gouvernements autoritaires qui l'ont opprimé jusqu'ici.

Cet appel est signé : Ch. Beslay, Briosne, Baux, H. Bocquet, Bedouche, A. Breuillé, Chalvet, Camélinat, Ch. Dumont, P. Denis, Th. Ferré, Hamet, A. Lyas, G. Lefrançais, C. Martin, E. Pottier, Ch. Rochat, Régnier, Thélidon, Theisz, Vaillant et J. Vallès.

Il ne sera pas dit que ceux qui, depuis 1868, ont repris la campagne socialiste révolutionnaire, abandonnent les citoyens qui tiennent ferme en mains, à l'Hôtel-de-Ville, le drapeau du peuple, le drapeau de la Révolution sociale, sous l'hypocrite prétexte que ces citoyens sont des *inconnus*.

Successivement évincés de leurs mairies respectives par les délégués du comité central, les maires et adjoints des quartiers réactionnaires se sont groupés autour de Tirard, le maire du deuxième arrondissement, qui s'est proclamé chef de la résistance à la Révolution.

Ce monsieur a accumulé dans sa mairie des mitrailleuses et des munitions

Il a promu, comme commandant en chef de ses bataillons, un sieur de Quevauvilliers, chemisier de la rue Richelieu, bonapartiste avéré. Il est assisté de *son* adjoint Chéron, membre de la Société des « Défenseurs de la République » et du nommé Héligon, ex-membre de l'Internationale, suspecté depuis longtemps, par ses anciens camarades, d'attaches policières sous l'Empire.

Tels sont les lieutenants de Tirard, ce moderne preux de l'armée de l'ordre.

Les prétentions de ces messieurs devenant gênantes, le Comité central finit par y mettre ordre.

Après une proclamation assez raide des citoyens Eudes et Duval, chargés de prendre possession des

mairies récalcitrantes du premier et du deuxième arrondissements, celles-ci sont occupées sans la moindre résistance de la part des matamores qui s'en étaient faits les gardiens.

C'était la dernière carte de la réaction, après la ridicule échauffourée des membres du Jockey-Club à la place Vendôme.

Paris est donc maintenant tout entier à la Révolution.

Mais on a laissé passer le moment d'occuper Versailles.

L'Assemblée et le gouvernement s'y sont réunis et peuvent y organiser une plus sérieuse résistance que celle des Tirard et consorts.

C'est un grand malheur. Irréparable peut-être.

Que la responsabilité en retombe entière sur les maires de Paris et sur les députés de la Seine qui,par leur misérable conduite durant une semaine,ont fait perdre un temps précieux aux forces révolutionnaires groupées à l'Hôtel-de-Ville.

Jusqu'au dernier moment, les maires et députés se seront montrés à la fois grotesques et odieux.

Par suite d'un accord intervenu entre eux et le Comité central, les élections communales sont fixées à demain. Une proclamation a été aussitôt placardée dans Paris par les soins de l'Hôtel-de-Ville, et dans laquelle on lit que les maires et les députés se sont *ralliés* au Comité Central.

Aussitôt ceux-ci éprouvent le besoin de répondre par une autre proclamation.Ils ne se sont point *ralliés*,mais *convaincus* que etc., etc...

Comme la célèbre comtesse d'Escarbagnac des *Plaideurs*, ils ne veulent être ni liés ni ralliés !

O chinoiseries de légistes !

C'est sur de semblables arguties que ces *grands* citoyens jouent la guerre civile, au risque de tuer la République dont ils se prétendent les défenseurs !

Quels sinistres Jocrisses !

Lorsque les citoyens du IV[e] arrondissement m'ont fait l'honneur de me porter sur la liste des candidats, ma première pensée a été de refuser.

D'abord parce que je suis persuadé que je pourrais être plus utile au mouvement en restant en dehors de toute situation officielle. Puis il me semble que cet appel au suffrage universel pour constituer un gouvernement révolutionnaire fera fatalement retomber celui-ci dans l'ornière du parlementarisme.

Une sorte de Comité purement exécutif des décisions prises dans les assemblées populaires des divers quartiers de Paris, se prononçant directement sur toutes questions que ce soit, politiques, militaires, administratives et économiques, me paraitrait préférable à cette nouvelle délégation de la souveraineté populaire.

Au point de vue de la lutte probable avec Versailles, il me semblait aussi que le Comité central, issu de l'élection des bataillons fédérés, était plus apte à diriger les opérations.

Enfin, le mode de votation lui-même ne me convient pas. Je ne croirai jamais au caractère sérieux d'un mandat dont les parties contractantes n'apposent pas également leurs signatures sur le contrat. Je ne reconnaitrai jamais aucune validité au suffrage universel, tant qu'il se manifestera au moyen d'un scrutin secret.

Mais n'aurai-je pas l'air, en refusant pour de tels motifs, d'abriter derrière mes théories la simple peur des responsabilités que va m'imposer cette candidature?

Quand la maison brûle, est-il temps de discuter les moyens de se sauver ?

Joignons-nous d'abord à ceux qui le tentent. Si nous

y réussissons, il sera toujours temps de me retirer et de résigner mon mandat.

Les quatre collègues auxquels on m'a adjoint dans l'arrondissement me sont déjà connus depuis quelque temps.

Amouroux, ouvrier chapelier, a souvent pris la parole dans les réunions publiques sous l'Empire.

Nerveux, très actif, d'allures cassantes, il est très brave et tout dévoué à la Révolution.

Adolphe Clémence, ouvrier relieur, est d'un tempérament plus calme, plus posé, quoique très ferme. Peu causeur, modeste et laborieux, le citoyen Clémence, considère comme un devoir rigoureux de remplir strictement toute mission librement acceptée.

Membre du comité central et délégué par celui-ci dans l'arrondissement pour y faire exécuter ses décisions, il s'est montré très résolu dans les démêlés que ses collègues et lui ont eus avec l'ex-maire Vautrain et son entourage réactionnaire.

Le citoyen Eugène Gérardin, ouvrier peintre en bâtiment, est d'un caractère froid, concentré. Il est assez difficile de savoir exactement ce qu'il pense au point de vue politique et social.

Quant à Arthur Arnould, c'est un journaliste de talent, bien connu des lecteurs de la *Marseillaise*, sur la fin de l'Empire.

Peu enthousiaste, légèrement sceptique même, mais d'une grande loyauté, son éclectisme en fait de socialisme est chez lui pure paresse d'esprit. Il aime mieux s'y complaire que d'approfondir ses idées. Mais lorsqu'il veut s'en donner la peine, il sait pourtant creuser une question.

Il est entré dans la révolution surtout en haine de l'imbécillité et de la canaillerie de ses adversaires. Il préfèrerait volontiers la littérature à la politique,

mais il comprend qu'il est des circonstances *où tout* doit être sacrifié au devoir.

28 mars 1871

La Commune vient d'être proclamée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, aux cris cent mille et cent mille fois répétés de : « Vive la République ! vive la Commune ! vive la Sociale ! »

La place, la rue de Rivoli, les quais sont couverts de gardes nationaux fédérés, dont les baïonnettes sont ornées d'un petit ruban écarlate qui leur donne un aspect indéfinissable et des plus saisissants.

Grande et belle journée pour notre histoire révolutionnaire !

Ah ! si la province pouvait voir cette imposante scène, comme son cœur battrait à l'unisson des notres !

Le 28 mars marque la date d'une nouvelle ère sociale.

Si la province le comprend, ce peut être la fin de la misère des travailleurs.

Mais sans doute elle n'en saura rien. Le gouvernement de Versailles fera tout son possible pour qu'elle ignore ce qui se passe, ou plutôt pour en dénaturer le caractère.

C'est, dans ce cas, la guerre civile, alors que Paris est encore à moitié investi par l'armée allemande.

Je ne puis m'empêcher d'y songer au milieu des joyeuses clameurs et des chants de triomphe qui s'élèvent de toutes parts.

Les membres du Comité Central partagent aussi cette joyeuse ivresse du triomphe et ils en ont le droit.

Pendant dix jours, à travers une terrible crise, avec un admirable instinct et un calme inébranlable, ils ont conduit à terme la situation qui leur était échue et accompli le programme qu'ils s'étaient tracé.

Ils ont montré — ces *inconnus* — et c'est ce que, peut-être, leurs adversaires ne leur pardonneront jamais, — que le peuple peut désormais se passer de la tutelle de ceux qui, jusqu'à maintenant, s'étaient déclarés seuls capables de le conduire à ses destinées.

Ils ont même — ces *ignorants*, comme on les appelle — ils ont même créé une littérature politique révolutionnaire des plus remarquables, tant sont magistrales leurs proclamations, par la clarté, l'élévation et la simplicité du style.

Quoi qu'il arrive, ce gouvernement d'*inconnus*, d'*ignorants*, sera un jour la gloire de la révolution du 18 mars, la première vraiment populaire de nos révolutions.

LA COMMUNE

I

Convoqués pour huit heures du soir dans la salle des séances, nous sommes exacts au rendez-vous ; seuls, ceux de nos collègues qui font partie du Comité Central ne sont point encore présents.

Une demi-heure s'écoule à les attendre, pendant laquelle le citoyen Beslay, notre doyen d'âge, qui sait que c'est à lui que, selon l'usage, reviendra l'honneur de présider cette première séance, nous lit, au citoyen Vaillant et à moi, le discours qu'il a préparé.

Il y laisse entrevoir sa prochaine retraite, ce dont nous nous efforçons de le dissuader, bien que ses soixante-dix-sept ans lui soient un motif très légitime, certes, d'abandonner la lutte.

Cette demi-heure passée, personne du Comité central ne s'est encore présenté.

Qu'est-ce que cela veut dire?

A plusieurs reprises on est allé à la recherche de ses membres. Aucun n'est encore venu. Qu'attendent-ils donc?

— Eh, parbleu! dis-je à Beslay, ils nous tâtent. Ils sont dans leur rôle après tout. Ils attendent que nous prenions le nôtre. Nous sommes la Commune. Installons-nous sans plus de façons.

Cette idée gagne de proche en proche, et l'on va se décider à ouvrir la séance, lorsqu'au même moment —

avertis sans doute—les délégués du Comité central arrivent enfin pour nous recevoir.

C'est de notre part une première faute montrant que nous ne sommes pas encore débarrassés des traditions parlementaires dont tous cependant nous avons maintes fois fait la critique

Alors le citoyen Viard, parlant au nom du Comité central, déclare que dès maintenant le Comité s'efface — sans se dissoudre — et que la Commune demeure seule responsable à l'avenir de la situation.

Le citoyen Beslay lit ensuite son discours dans lequel il indique ce que, d'après lui, doit être la Commune.

Ce programme se résume ainsi:

« A la Commune ce qui est local;

» Au département ce qui est régional;

» Au gouvernement ce qui est national.

» Mais pour que la Commune puisse exercer la part » d'action qui lui revient, il faut nécessairement que » toutes les Communes de la République soient affran- » chies par la consolidation même du régime républi- » cain.

» C'est là le problème que doit d'abord résoudre la » Commune de Paris. »...

A ceux qui prétendent que la Révolution du 18 Mars a « frappé la République » le citoyen Beslay répond avec beaucoup d'à-propos :

» Oui, nous avons *frappé* la République, mais com- » me le pieu que l'on enfonce plus profondément en » terre » .

Lors de l'appel nominal qui suit le discours très applaudi du citoyen Ch. Beslay, le député Tirard, élu dans le IIe arrondissement comme membre de la Commune, déclare que les applaudissements accordés à ce discours témoignent assez que le Conseil entend faire acte politique. Or ses électeurs ne l'ayant investi que

d'un mandat purement administratif, il se croit obligé de donner dès maintenant sa démission.

C'était là une impudente comédie.

Les électeurs du IIe arrondissement, comme tous les électeurs qui ont pris part au scrutin du 26 mars, savaient très bien que Paris n'avait pas été, durant dix jours, sous le coup d'une terrible lutte civile pour aboutir à l'élection de quelques administrateurs discutant le budget municipal sous l'œil plus ou moins bienveillant du préfet de police.

L'ex-maire Tirard aurait donc, d'après lui, concentré durant une semaine à peu près, toutes les forces réactionnaires de son quartier uniquement pour s'opposer à un si maigre résultat !

Il se serait entouré de mitrailleuses pour dénier à Paris le droit de décider à sa convenance du percement d'une nouvelle rue ou de l'établissement d'un égoût !

L'ex-maire Tirard savait bien qu'il mentait en l'affirmant. C'était pousser l'audace trop loin.

On allait mettre aux voix l'acceptation de sa démission.

— Je m'y oppose, dis-je à l'assemblée. M. Tirard reconnaît lui-même qu'il y a une erreur sur la teneur de son mandat. Dès lors son élection est nulle et il n'a pas de démission à donner.

La commune décide, en effet, qu'il n'y a point lieu d'accepter la démission du député Tirard, qui se retire alors au milieu d'un silence glacial en nous adressant d'ironiques vœux pour le succès de notre entreprise.

La facilité avec laquelle ce personnage sort de l'Hôtel-de-Ville contraste singulièrement avec l'assertion lancée par lui il y a quelques jours que quiconque s'aventure parmi nous risque sa vie.

Après le départ de ce monsieur, la commune déclare que le Comité Central a bien mérité de Paris et de la

République (1). Puis elle s'ajourne au lendemain pour la constitution de ses bureaux.

Vermorel aussi a été élu à Montmartre, bien qu'absent, par 13,400 suffrages. Cela prouve que les révolutionnaires n'ont tenu aucun compte des calomnies dont les prétendus républicains du *Siècle* et de l'*Avenir national* l'ont abreuvé.

Mais, pensais-je à part moi, ce sera un siège vide. Vermorel est parti depuis huit jours chez sa mère, aux environs de Lyon. Du diable s'il reviendra dans la fournaise, alors que nul ne peut vraiment l'accuser d'avoir en quoi que ce soit contribué à l'allumer.

Il est sous ce rapport dans une indépendance morale absolue et peut, sans crainte, décliner le mandat dont on l'a investi sans même le consulter.

Quelle n'est pas ma surprise de le rencontrer, le lendemain, en montant l'escalier qui conduit à la salle du Conseil.

— Vous ici ?

— Sans doute. Je regrette seulement de n'être pas arrivé pour la première séance. Mais j'ai dû, pour revenir, lancer sur une fausse piste des agents qui me filaient depuis Lyon. Cela m'a causé un retard de près de dix heures.

— Comment vous êtes-vous décidé à venir ainsi vous jeter dans la bagarre ?

— Où nous resterons probablement tous, je le sais. Mais qu'importe ?... J'ai réfléchi tout un jour, ayant appris mon élection dès lundi, sur ce que j'allais faire. Pas plus que vous et bien d'autres, je suppose, je ne crois au succès de l'entreprise dans les terribles com-

---

(1) L'*Officiel* a imprimé à tort *Patrie* pour Paris. La Commune considérant que République et patrie ne font qu'un, ne pouvait commettre ce pléonasme. (N. d. l'A.)

plications où elle va se trouver engagée. Mais il serait vraiment trop facile de s'abriter derrière ce pessimisme pour demeurer les bras croisés en ce moment. Le problème est posé dans de mauvaises conditions, c'est vrai ; mais il n'en faut pas moins tenter de le résoudre. Telle est la réponse que je me suis faite... et me voilà.

C'est bien là l'homme que m'ont fait connaître nos longues conversations à la Conciergerie. Je lui serre la main pour toute réponse.

Son entrée produit un certain étonnement.

Personne ne s'attendait certainement à le voir venir prendre possession de son siège à la Commune.

Quelle différence entre un Tirard et cet homme acceptant, après mûre réflexion, les conséquences — terribles peut-être — d'un mandat qu'il n'a pas sollicité, ni même désiré !

Cette seconde séance du Conseil a débuté par une excellente décision

Tous les actes publics ne porteront d'autre signature que celle-ci : « La Commune ».

Nous devons, en effet, être tous solidaires des décisions délibérées en commun.

Malheureusement on a pris une autre résolution qui détruit en partie la valeur morale de la première; c'est de ne publier aucun compte-rendu de nos séances.

Nous nous replaçons ainsi sur le plan des gouvernements qui nous ont précédés.

Nous *décidons* et le peuple *obéit*.

Nous nous transformons en pouvoir dictatorial. Nous retirons à nos électeurs tout moyen de contrôle ; le *pourquoi* de nos décisions ne leur sera pas donné.

On a invoqué à l'appui de cette mesure la crainte de voir se produire des influences personnelles et aussi celle de donner à nos ennemis le spectacle de nos divisions.

Ce sont là des raisons médiocres à mon avis.

S'il y a parmi nous des ambitieux de popularité, ce n'est pas parce qu'on ne reproduira pas leurs « discours » qu'on les empêchera d'intriguer. Et puis il ne s'agira pas, il faut bien l'espérer, de faire des *discours*, mais de donner des *raisons*, c'est-à-dire de porter un jugement rapide et motivé sur les mesures proposées.

Quant à la crainte, « de donner à nos ennemis le spectacle de nos divisions », c'est là un vieux cliché qu'il serait bien temps de mettre au rebut.

On peut être *divisé* sur les moyens de faire triompher la révolution actuelle : l'important est qu'on soit d'accord sur le but à atteindre et qu'il y ait unité d'action quant à l'exécution des mesures acceptées.

Mais il serait puéril de supposer que ces mesures seront adoptées sans qu'il y ait de discussions sur leur valeur réelle, et, alors, quel danger y a-t-il à les faire connaître? — à l'exception bien entendu de tout ce qui concerne les questions purement militaires.

Les citoyens dont nous sommes seulement les mandataires ont le droit absolu de connaitre les motifs de nos déterminations. Le leur retirer, c'est méconnaître dans son essence même le caractère original de cette révolution populaire.

Certainement le Conseil reviendra sur cette résolution regrettable (1).

Une autre question de plus grande importance nous a sérieusement préoccupés mais sans que nous ayons su y donner de solution satisfaisante.

---

(1) Quelques jours après, en effet, des comptes-rendus absolument fantaisistes ayant été publiés dans certains journaux auxquels le citoyen Régère fournissait des renseignements, le Conseil décida qu'à l'avenir l'*Officiel* de la Commune publierait la sténographie de ses séances.

Le citoyen Loiseau-Pinson me recommanda un sténographe qui fut accepté : il se nommait Thomson. Il est aujourd'hui député d'Algérie. (N. d. l'A.)

Il s'agissait de l'existence du Comité Central.

Dans la séance d'hier, en effet, les délégués du Comité nous ont déclaré que, tout en s'effaçant devant le pouvoir Communal, il n'entendait point disparaître.

Plusieurs de nous étaient d'avis au contraire qu'il y avait lieu de le déclarer dissous.

A ne s'en rapporter qu'aux précédents, cette façon de voir est strictement conforme à la tradition historique et gouvernementale.

Or, dans l'esprit de ses électeurs, le Conseil communal est certes plutôt un comité exécutif, un gouvernement, qu'une assemblée délibérante.

Mais les conditions dans lesquelles nous sommes placés n'ont rien de commun avec nos précédentes révolutions, imprégnées de parlementarisme.

La fiction d'un pouvoir provisoire, transmis à un pouvoir légal et définitif, seul dépositaire de la puissance souveraine ne peut être sérieusement invoquée par nous.

Le Comité Central, élu par les citoyens armés pour la défense de la République contre l'invasion étrangère et aussi contre les menées monarchistes des *ruraux* de Bordeaux — aujourd'hui Versaillais — ne peut être dissous que par ceux-là même qui l'ont nommé.

Si la Commune proclamait sa dissolution sans l'assentiment des bataillons au sein desquels le Comité Central a pris naissance, elle retomberait dans les errements du pouvoir contre lequel précisément a été fait le 18 mars.

D'autre part, il est non moins impossible au Conseil communal d'accepter la responsabilité de mesures auxquelles il peut être étranger.

Le seul moyen de sortir de ce dilemme embarassant, c'eût été de transformer le Comité en agent du Conseil communal et de le charger de surveiller l'exécution des mesures militaires sur l'adoption desquelles il serait préalablement consulté.

Cette décision, respectant son origine élective, pouvait parfaitement être imposée au Comité central. En cas de refus on avait la ressource de poser la question directement aux bataillons de fédérés, afin de la vider définitivement.

Il semble hors de doute que ceux-ci eussent alors décidé la suppression du Comité pour éviter tout conflit ultérieur entre la Commune et lui.

On s'est contenté d'ajourner cette question, ce qui ne fera, je le crains, qu'augmenter les prétentions du Comité, qui se considère certainement comme ayant le droit d'agir en dehors de tout concert préalable avec le Conseil Communal et peut-être même, contre les résolutions de celui-ci.

C'est là un sérieux danger dans la lutte qui ne peut tarder entre nous et le gouvernement versaillais.

La séance s'est terminée par l'élection d'un président des séances pour un mois.

Grâce aux *intrigues* de Vallès, c'est à moi qu'est échu cet honneur. J'espère bien qu'on supprimera cette *fonction*, la direction de nos débats n'étant qu'affaire d'ordre et pouvant fort bien être exercée à tour de rôle par chacun de nous (1).

Ce qu'avait rêvé, en Juin 1848, la Constituante vient d'être réalisé par Thiers : Paris est en interdit !!

Sous peine de révocation immédiate, tous les fonctionnaires publics sont sommés de quitter Paris sur-le-champ et de s'aller mettre à la disposition du gouvernement versaillais.

Qu'ils partent ces fonctionnaires plus soucieux de

---

(1) Cette présidence ne dura que dix jours en effet. Le président fut depuis nommé à chaque séance de façon à ce que tour à tour les membres du conseil y fussent appelés. (N. d. l'A.)

leurs appointements que de leur dignité et de leur devoir. Nous ne les supplierons pas de rester.

Nous ne manquerons pas de citoyens capables de remplacer ces *ronds-de-cuir* dans les emplois qu'ils occupaient. Ils y apporteront plus de zèle et de bonne volonté que les partants.

Mais cette décision de Versailles va nous faire sortir du cadre que nous nous étions d'abord tracé et nous obliger à mettre le nez dans les affaires de l'Etat.

Les musées, bibliothèques, établissements scolaires, postes, télégraphes, la monnaie, enfin tous les services *nationaux* et *internationaux* dont le siège est à Paris,ne peuvent rester dépourvus du personnel nécessaire à leur fonctionnement et à leur conservation et sont, par là même, placés sous notre direction.

Il va sans dire que Versailles, avec la bonne foi qui le caractérise, et les niais avec l'imbécillité qui leur est propre,vont s'écrier en chœur :

« Vous voyez bien que la Commune de Paris ment effrontément à ses principes et à ses déclarations. Elle s'ingère dans le gouvernement et dans l'administration des choses placées en dehors de ses attributions. » (1).

Eh bien ! tant mieux, en somme.

Nous rentrons dans la voie plus large, non d'une simple révolution communaliste, mais de la vraie révolution : celle qui se propose non seulement l'affranchissement politique et administratif des communes, mais aussi l'affranchissement économique des travailleurs,la Révolution sociale,enfin. Et,dussions-nous,comme c'est probable, succomber à la tâche, nous aurons du moins fait faire une sérieuse étape à cette révolution.

---

(1) Il est vraiment incompréhensible qu'entre autres MM. Lanjalley et Corriez, dans leur « Histoire de la Révolution du 18 Mars », aient pu sans rire... ou sans honte, s'associer, à de semblabes sornettes! (N. d. l'A).

Les bourgeois faisant partie du Conseil l'ont bien compris ainsi.

C'est pour cela qu'à l'exemple de Tirard ils ont démissionné.

A l'exception des citoyens Loiseau-Pinson, du IIe arrondissement; Murat du IIIe, et du médecin positiviste Robinet du VIe arrondissement, aucun d'eux n'y a jamais mis les pieds.

De ces trois derniers, je regrette le citoyen Loiseau-Pinson, teinturier de la rue Sainte-Appoline, brave homme à vues sincères et droites, tout bourgeois qu'il est. Trop inféodé à Tirard, il n'a pu résister aux instances de cet intrigant.

Nous n'aurons pas non plus malheureusement Blanqui parmi nous, bien que les XVIIIe et XXe arrondissements l'aient élu. Il a été arrêté dans le Midi, chez un de ses amis où il s'était réfugié pour échapper au conseil de guerre qui devait le juger à propos du 31 octobre. C'est une force de moins pour la Commune.

Il est aussi un citoyen dont je regrette l'absence au Conseil. C'est Briosne, cloué au lit par la maladie depuis plusieurs semaines et qui, à cause de cela sans doute n'a pas été élu. Sa pratique des affaires et sa vive pénétration nous auraient été d'un grand secours.

Grâce à la confusion qui s'est établie dans beaucoup d'espits entre le titre de « président des séances du Conseil » et celui de « président de la Commune », et malgré l'avis que j'ai fait insérer à ce propos dans l'*Officiel*, le lendemain même de mon élection, je suis assailli de lettres dans lesquelles on me demande ma « protection » pour obtenir des fonctions publiques — quelconques... pourvu qu'on puisse émarger. Le reste n'a point d'importance.

D autres lettres contiennent des offres de services.... pour *monter* la cave du « citoyen Président », pour lui

fournir des *provisions de bouche* et encore une foule d'autres choses.

Si j'avais le temps, ça m'amuserait peut-être. Mais en ce moment cela me dégoûte.... Au panier toutes ces platitudes!

Il est aussi de bonnes gens qui me demandent « audience » pour m'entretenir de leurs projets financiers, d'inventions d'armes nouvelles, ou de marchés relatifs aux fournitures dont les fédérés vont avoir besoin.

Je renvoie ces solliciteurs aux diverses commissions ayant à s'occuper de ces questions.

Dans ce défilé de gens d'affaires figure un grand nombre de femmes, ce qui me fait croire que Versailles pourrait bien être pour quelque chose dans les démarches de ces solliciteuses.

Ils sont peut-être curieux *là-bas* de savoir comment nous allons nous tirer des embarras qu'on a voulu nous créer en désorganisant tous les services.

Ils pourront se convaincre, en ce cas, que ce « ramassis d'ignorants et de gens sans aveu » s'est mis très vite au courant des affaires.

Varlin, un relieur; Jourde, un simple comptable, ont su parfaitement reconstituer le service des finances.

La Monnaie, sous la direction du monteur en bronze Camélinat, va de nouveau battre pour la Commune et dans des conditions plus économiques, grâce à une découverte du nouveau directeur, relative à l'alliage qui s'opèrera d'une manière plus rigoureusement scientifique.

Theisz, un ciseleur en bronze — comme son ex-ami Tolain, le transfuge — aidé du citoyen Massen, un professeur, et grâce surtout au zèle des facteurs dont quelques-uns seulement ont déserté avec leur directeur Rampont, font très bien marcher le service postal pour Paris.

Si les relations de Paris avec la province sont interrompues de nouveau, on doit s'en prendre à Thiers qui n'a pas craint de les suspendre, malgré les offres que nous lui avions fait transmettre par les délégués du commerce parisien, de *neutraliser* ce service public.

Ces offres sont celles-ci :

La direction générale des postes et télégraphes se composerait de trois délégués, l'un nommé par la Commune, le second par Versailles et le troisième par les commerçants et les industriels de Paris, de façon que les droits budgétaires de l'Etat et ceux de la Commune fussent sauvegardés. Le délégué du commerce et de l'industrie parisienne remplirait dans ce cas le rôle de contrôleur et aussi d'arbitre en cas de conflit.

Thiers a nettement refusé.

Une des hontes de la bourgeoisie républicaine ou prétendue telle sera d'avoir accepté, en haine des travailleurs, d'être gouvernée par cette cervelle étroite que la verve d'Henri Monnier a si bien esquissée dans son type immortel de « Joseph Prudhomme ».

2 avril 1871.

Tout Paris — bourgeois et prolétaires — est outré d'indignation.

Versailles a pris l'initiative de la guerre civile et, sans provocation aucune, a fait tirer sur les nôtres aux avant-postes de Courbevoie.

Le plus ignoble des soudards de l'Empire, Galliffet, a ouvert le feu et, qui pis est, a fait fusiller des prisonniers, poussant le cynisme jusqu'à s'en vanter dans une proclamation !

Ce seul acte eût dû le faire révoquer sur le champ, s'il n'eût été évidemment d'accord avec Versailles.

C'est ainsi que Thiers a voulu prouver à la Province qu'il a « enfin réussi à organiser *une des plus belles armées que la France ait possédées.* »

Devant cet acte abominable, la conscience publique s'est soulevée. Je viens de voir quelques commerçants, jusqu'alors indécis, qui prennent ouvertement parti pour la Commune.

Près de deux cent mille hommes sont en armes, demandant qu'on les envoie venger l'odieux assassinat commis par Galliffet.

Malheureusement, nous ne sommes vraiment pas préparés à une sortie.

L'artillerie considérable que nous possédons n'est nullement en état de faire campagne. Toutes les bouches à feu, canons et mitrailleuses qui se trouvent à l'Hôtel-de-Ville, ont besoin d'être sérieusement révisées. A toutes, il manque quelques pièces indispensables.

Il faut donc d'abord procèder à leur réfection avant de songer à livrer bataille hors Paris.

Aussi, à la commission exécutive, Félix Pyat et moi nous sommes-nous vivement opposés à ce qu'on jouât une partie de cette importance avant d'avoir plus de chance de la gagner.

Nos jeunes généraux improvisés sont sans doute remplis d'ardeur, mais la situation n'est plus la même qu'au lendemain du 18 mars.

Lullier, délégué par le Comité Central pour s'emparer du Mont-Valérien, alors dépourvu de tout moyen de sérieuse résistance, a singulièrement fait les affaires de Versailles en se contentant de la soi-disant promesse du commandant de ce fort de demeurer *neutre*. Comme si de pareilles promesses pouvaient être réellement tenues !

Aujourd'hui le Mont-Valérien, quoi qu'en dise le trop confiant Bergeret, doit avoir tout ce qu'il faut pour intercepter les communications de ce côté. Il y faut donc prendre garde.

« Bah ! Qu'importe ? nous réplique notre brave ami Duval. On y laissera sa peau, voilà tout ! »

Ce n'est pas uniquement, je suppose, pour « y laisser sa peau » qu'on livre bataille, mais pour prendre surtout celle de l'ennemi.

Il a donc été décidé qu'avant tout, il sera dressé un état par bataillon des forces placées sous les commandements respectifs des citoyens Eudes, Duval et Bergeret, avec indication de leur armement ; un état de notre artillerie et de son matériel de rechange ; un inventaire des munitions avec indication des divers magasins qui les contiennent.

On fera de plus exécuter immédiatement les réparations indispensables à la mise en service de toutes les bouches à feu pour appuyer la sortie, et enfin on assurera le service régulier des vivres pour les diriger rapidement où besoin sera.

Il s'agit, en effet, de confier le moins possible au hasard le résultat d'une affaire militaire dans laquelle la Commune pourrait, sans cela, subir une irréparable défaite.

A onze heures du soir, seulement, la Commission exécutive avait terminé tous ces arrangements.

Vers quatre heures du matin, je quitte l'Hôtel-de-Ville pour aller quelques instants chez moi, après avoir signé des bons pour deux cent mille rations à distribuer aux fédérés massés au Champ de Mars et attendant les ordres de leurs chefs.

3 avril 1871

Huit heures du matin.

Le canon gronde dans les trois directions sur Versailles.

A l'Hôtel-de-Ville, les visages sont consternés. De Courbevoie arrivent les plus désastreuses nouvelles.

Le corps de Bergeret, qui marchait sur Nanterre, est en pleine déroute. Les fédérés rentrent, débandés, par la porte Maillot et celle des Ternes, criant à la trahison.

Que s'est-il donc passé ?

Persistant dans leur projet de sortie immédiate, nos trois généraux, après avoir fait revenir deux des membres de la commission exécutive sur les mesures arrêtées d'abord, ont effectué leur sortie, croyant que, grâce à l'enthousiasme incontestable de leurs troupes, ils iraient dans la journée même enlever Versailles.

Toujours confiant dans le conte bleu imaginé par Lullier, le citoyen Bergeret a lancé son corps d'armée sous le feu même des batteries du Mont-Valérien qui, laissant les nôtres s'approcher à portée, a vomi sa mitraille à pleine volée.

Surpris par cette attaque, à laquelle l'aveugle imprudence de leur chef ne les a point préparés, les fédérés battent en retraite dans le plus grand désordre jusque dans Paris où quelques membres de la Commune, envoyés en toute hâte, réussissent à les rallier.

Le désarroi des premiers moments fut tel, qu'avec un peu d'audace les Versaillais eussent pu facilement pénétrer dans Paris sur les pas des fuyards.

De leur côté, les corps commandés par les citoyens Eudes et Duval, malgré leur entrain et leur énergie, sont également refoulés jusque sous les forts de Vanves et d'Issy dont l'artillerie les protège.

Mais notre ami Duval et environ quinze cents hommes restent hélas ! cernés sur le plateau de Châtillon où ils se défendent héroïquement, sans qu'il soit possible de les tirer de cette affreuse situation.

C'en est fait désormais, c'est probable, de toute attitude offensive de notre part. La partie au point de vue militaire est perdue pour nous.

Si la province ne *comprend* pas ; si elle ne se lève pas pour secourir Paris, nous ne pourrons que rester sur la défensive, et c'est alors la mort lente, mais certaine de la Révolution. Nulle illusion n'est possible à cet égard.

Le massacre des prisonniers est érigé en système par Versailles.

Encouragés par notre défaite, les généraux de Thiers se sont empressés d'imiter Galliffet.

Duval et ses quinze cents compagnons ayant dû se rendre le soir du 4 avril — avec promesse de la vie sauve — le pandour Vinoy, le signataire de la capitulation de Paris, le fuyard de la place Pigalle dans la matinée du 18 mars, a voulu laver sa honte dans le sang de notre brave ami et de deux de ses officiers d'état-major qu'il a lâchement fait fusiller.

A Rueil, hier, l'infortuné et héroïque Flourens a été assassiné par le capitaine de gendarmes Desmarest qui, froidement, lui a littéralement fendu la tête d'un coup de sabre.

Légitimement exaspérés par le récit de ces atrocités les fédérés réclament d'énergiques mesures contre les réactionnaires demeurés jusqu'alors dans Paris et qui déjà triomphent bruyamment de notre défaite.

Cette exaspération trop concevable pourrait bien amener d'affreuses représailles dont Thiers et consorts seraient, il est vrai, seuls responsables. Mais qu'importe cette responsabilité dans l'avenir? Il faut avant tout parer à d'autres éventualités.

Dans ce but le Conseil communal a pensé que l'unique parti à prendre était de donner d'abord toute sécurité aux défenseurs de la Commune et de les garantir des trahisons des réactionnaires en procédant à l'arrestation de ces derniers — à titre d'ôtages — chaque fois que par leurs agissements ils s'affirmeraient adversaires de la Commune.

En conséquence il est décrété que tout individu prévenu de complicité avec Versailles sera mis en état d'arrestation provisoire et, dans les vingt-quatre heures, traduit devant un jury qui décidera de sa mise en liberté ou du maintien de sa détention.

Dans ce dernier cas, il sera alors considéré comme ôtage.

Le décret porte de plus que chaque exécution sommaire d'un prisonnier de guerre appartenant à la Commune sera suivie d'une triple exécution d'ôtages désignés par le sort.

Que les âmes sensibles se joignent à nos hypocrites et féroces adversaires, et crient tant qu'elles voudront au mépris de l'Humanité. Qu'elles parlent de retour à la barbarie. Ce ne sera que sottise.

Qui donc est cause de cette mesure de *légitime défense*, barbare si l'on reste dans la pure abstraction, mais absolument justifiable en ce cas?

Comment! non seulement on donne, de Versailles, l'ordre d'ouvrir le feu contre Paris, mais on procède dès le début même de l'action au massacre des prisonnier, massacre dont on se vante dans une proclamation spéciale!

Ce système, inauguré à Courbevoie le 2 avril, est poursuivi à Rueil le 3, à Châtillon le 4, et l'on voudrait que les amis des victimes, prêts à subir à toute heure le même sort, attendissent froidement d'être égorgés à leur tour, sans rendre coup pour coup.

Que ceux qui trouvent odieux notre décret s'en prennent à ceux qui l'ont rendu inévitable.

Son seul tort est d'être illusoire, la proportion des ôtages dont nous pourrons nous saisir, comme nombre et comme qualité, étant minime en comparaison de ceux des nôtres contre lesquels Versailles sévira.

Ce décret rendra seulement Thiers et consorts plus circonspects; ils assassineront désormais sans phrase.

Comme on s'y devait attendre, le décret sur les otages a fourni un honnête prétexte à trois timides et à un roublard pour se retirer prudement de la Commune, bien qu'ils aient fait le possible pour y être délégués. Ils croyaient alors à la possibilité du succès.

Le docteur Goupil, l'évadé de la Conciergerie après

le 31 octobre, le journaliste Ernest Lefèvre, du *Rappel*, et mon brave ami Ulysse Parent, qui croit à Gambetta, à Floquet et autres de même acabit; enfin l'ex-blanquiste babouviste Ranc ont envoyé leurs démissions, ne pouvant admettre le décret, qu'ils qualifient, eux aussi, de retour à la barbarie.

Ils ont grand soin d'en informer tout d'abord les journaux, qui ont annoncé leur acte, avant même que le Conseil en ait pu prendre connaissance.

Dans sa démission, l'ex-bras droit de Gambetta à Tours, durant le siège, joue sur les mots. « Il ne déserte pas pour cela la cause que nous défendons »; il se contente de « rentrer dans le rang ». — Sans dire lequel, bien entendu.

La situation particulière de cet *alter ego* du génois élu par Belleville en 1869, prête à la démission de Ranc le caractère d'une sorte de déclaration de guerre inspirée par son patron qui, à Saint-Sébastien où il se prélasse, ayant appris notre insuccès militaire, lui a certainement donné l'ordre de déserter son poste.

Décidé à en avoir le cœur net, je vais le trouver au bureau du IX[e] arrondissement où je le rencontre en compagnie de notre ami commun Bayeux-Dumesnil.

Je lui demande comment il pense à démissionner après avoir si fort insisté pour être délégué à la Commune.

Il se retranche obstinément derrière le fameux décret. Il veut, me dit-il, *réserver* son honneur et son avenir politique.

Se *réserver!* Voilà le fond du sac.

Ce mot me rappelle, en effet, l'habituelle attitude de ce citoyen.

Son grand art, c'est de se réserver. Sous l'Empire ça été son jeu invariable.

Mais, pourquoi se réserver? — Pour l'avenir? — Quel avenir? — Le sien, donc!

Pour Ranc et ses amis politiques, la République c'est eux et rien d'autre.

Est-on capable de trouver une ligne de lui dans laquelle se manifeste une conception de la République dont il se prétend un dévot?

Bien malin celui qui la découvrira!

Dans un fol élan de jeunesse — on n'est pas parfait à cet âge — il s'est, sans le vouloir certes, trouvé compromis dans un prétendu complot contre Badinguet en 1853, et a de ce chef été envoyé en Afrique. On ne l'y reprendra plus!

Il en a assez d'être du côté des vaincus, et comme c'est sans doute tout ce que peut lui offrir la Commune, il la lâche sans plus de façon, au nom des « grands principes... » et de l'Humanité.

Comme pour tous les républicains de sa trempe, la République c'est la possibilité de devenir gouvernant, afin d'exploiter à son tour les gouvernés.

Ces classiques sont tous les mêmes, et c'est d'eux que Proudhon écrivait autrefois avec raison : Leur démocratie c'est l'envie.

Dès le lendemain de la proclamation de la Commune la chasse aux emplois avait commencé.

Une foule d'amis.... parfaitement inconnus, et d'autres trop connus venaient alors nous offrir leurs dévouements..... moyennant appointements.

Parmi les *trop* connus, figuraient entre autres l'illustre Jules *Mahias*, toujours disposé à émarger à titre de secrétaire-général de l'Hôtel-de-Ville, si nous avions voulu le maintenir à ce poste.

Puis le célèbre Charles *Limousin*, autre transfuge de l'Internationale, l'ex-décrotteur des Molinari et autres économistes de même farine, maintenant tout prêt à mettre sa *science* au service de la Commune.

On éconduit Mahias qui, après tout, n'est qu'un

simple fumiste, mais on chasse maître Charles Limousin avec le sans façon que comporte son impudence.

Puis on se débarrasse d'une foule d'autres jolis messieurs, tout prêts à grignotter le budget de la sociale, comme ils mordaient à celui de l'Empire, s'inquiétant plus de la succulence du gâteau que de sa forme et de sa couleur.

Bon nombre de ces solliciteurs avaient déjà senti refroidir leur zèle communard devant le maigre festin que la Commune avait décidé de leur offrir : six mille francs — sans cumul pour les emplois publics les plus importants!

Cela leur avait donné à réfléchir. Beaucoup avaient fait la petite bouche devant des offres si peu séduisantes.

Mais dès les premiers coups de canons échangés entre Versailles et la Commune ce fut une envolée générale, et quantité de ceux qui, faute de grives, s'étaient pourtant décidés à manger nos merles, disparurent de leurs bureaux avec un entrain des plus remarquables.

La peur même les rendit généreux à ce point qu'ils en oublièrent de toucher les quelques journées de travail qui leur étaient dues.

On pourvut très facilement d'ailleurs à leur remplacement et la besogne ne s'en fit que mieux,

Mais il est une chose qui m'étonne et m'inquiète même souvent : la domesticité de tous les ministères est restée presque entière à son poste.

Comme il est à supposer que ce n'est point par amour de la Commune, il est évident que c'est par ordre de Versailles et sans doute à titre de mouchards. Je ne comprends pas qu'on les conserve. A moins qu'il soit plus difficile de les remplacer que leurs maîtres.

Ils doivent bien rire un peu — et même beaucoup — de notre condescendance à leur égard.

Avrial, Longevin, Vallès, Edouard Roullier et moi, nous sommes rencontrés aujourd'hui à l'Ecole cen-

trale, rue de Thorigny, avec plusieurs membres de l'*Union républicaine*, qui nous avaient convoqués pour tâcher de s'entendre sur les moyens, disaient-ils, de mettre fin à la guerre civile.

Nous avons trouvé là les citoyens Loiseau-Pinson, notre ex-collègue démissionnaire ; Corbon, l'ancien vice-président de l'Assemblée Constituante en 1848 ; Bonvallet, l'ex-maire du IIIe arrondissement ; Jobbé-Duval, un ancien camarade du Cercle de Thalés Bernard, rue du Bac ; Stupuy, le poète positiviste, que je rencontrais autrefois chez mon ami le musicien de la rue de Douai, et Lockroy, du *Rappel*.

A notre avis, il n'y a d'autre moyen pour arriver au but que se proposent les membres de l'Union que de se déclarer nettement, eux et leurs amis, en faveur de la révolution communaliste.

Les républicains sincères se prononçant franchement contre Versailles, il est possibles qu'alors Thiers et consorts s'arrêtent dans la voie où ils se sont engagés.

Mais tant que ces républicains demeureront expectants, le petit homme de la rue St-Georges les roulera jusqu'au jour où, la Commune vaincue, il pourra les museler à leur tour.

Il ne faut pas être grand clerc pour deviner de telles choses.

Il fut donc convenu avec ces braves radicaux, ou prétendus tels, qu'une sommation serait faite par eux, à leurs amis de Versailles, et que, faute d'être suivie d'effet, ils adhéreraient décidément à la Commune.

Mais quelques heures de réflexion ont suffi pour les refroidir.

Ils continueront de gémir sur « nos discordes civiles. » C'est moins compromettant. Et puis, plus tard, qui sait s'il n'y aura pas à glaner sur le champ de bataille ?

Comme Thiers les connaît bien tous, ces braves bourgeois !

Quelques députés de la Seine, voyant qu'on ne s'occu pait plus d'eux, ont aussi éprouvé le besoin de se rappeler au souvenir de leurs électeurs — qu'ils ont carrément lâchés pour conserver leurs siéges à Versailles.

Dans une filandreuse et des plus jésuitiques proclamation, ces pîtres pleurards affirment « qu'ils souffrent » d'une façon poignante de l'effusion du sang français et » des souffrances de Paris, »

Ils affirment aux parisiens que « pas un membre de » la majorité à l'assemblée de Versailles, n'a *encore* » mis *ouvertement* en question le principe républicain. » *Qu'ainsi* la guerre civile pourrait faire croire l'exi» stence de la République incompatible avec le *respect* » *des lois* ».

Pour eux « leur ligne est toute tracée. » *Ils ne se* » *décourageront pas*. Ils resteront à leur poste, jusqu'à » l'*épuisement de leurs forces*, pour y défendre la Ré» publique en cas de danger, mais avec les *seules armes* » *vraiment efficaces* : la discussion libre et la raison!!!

Peut-être pourrait-on croire que cette bouffonnerie littéraire, digne d'inspirer Offenbach ou Hervé, est signée Hyacinthe, Ravel, Lassouche et Grassot, ces maîtres farceurs du Palais-Royal.

Non.

Elle est bel et bien signée Louis Blanc, Henri Brisson, Edmond Adam, E. Farcy, A. Peyrat, Edgar Quinet, Langlois et Dorian.

Que l'*austère* Peyrat, l'agent des tripoteurs financiers du Comptoir d'Escompte; que de piétres sires comme Tirard et Farcy; que des roublards comme Brisson, Langlois et Dorian aient signé cette platitude suant la canaillerie cela n'est pas pour étonner.

Mais qu'un Louis Blanc, un Quinet, un Edmond Adam, lâchant pour la seconde fois, comme en juin 1848, leurs convictions républicaines, aient cru pouvoir étayer ce monument de crétinisme et de lâcheté, sans res-

pect pour leur propre dignité, c'est le comble de la honte.

Les Tolain et les Greppo, ces renégats de la révolution sociale, ont eu la pudeur... ou l'adresse de n'y point apposer leur signature.

Qu'ils aillent ces lâcheurs,ces faux penseurs,ces faux socialistes, ces exploiteurs de la République, qu'ils aillent lécher les bottes de Thiers,cent fois moins misérable qu'eux tous.Lui,du moins,n'a jamais trahi le peuple qu'il méprise.

Qu'ils aillent se traîner aux basques de cet affreux gnôme qui, plus que jamais, leur fera sentir son dédain.

Ce sera le digne châtiment de leur hypocrisie.

Il faut avouer que la Commune possède un délégué à la guerre d'un grand calme et d'une remarquable puissance de sommeil.

Mâtin, quel dormeur !

Toute la nuit les forts de Vanves et d'Issy ont fait un vacarme d'enfer et tout Paris, depuis dix heures du soir, était en émoi.

Jamais, durant le siège des Prussiens on n'entendit une telle canonnade.

Theisz, J.-B. Clément et moi, nous sommes partis de l'Hôtel-de-Ville à minuit, au pas gymnastique, pour savoir au juste ce qui se passait.

La porte de Bagneux était fermée et gardée par bon nombre de Fédérés attendant l'ordre de marcher sur Vanves d'où le bruit semblait plus particulièrement venir. —On nous laisse sortir et nous arrivons au fort.

Rien de grave,qu'une excessive dépense de munitions.

Vers dix heures, une escarmouche d'avant-postes avait eu lieu entre les nôtres et quelques tirailleurs Versaillais.

Cette petite affaire avait mis les fédérés en train et ils continuent à « s'égayer » comme nous dit le commandant du fort, le citoyen Monterey.

Puis ceux d'Issy s'étaient mis alors de la partie. De là tout ce beau tapage.

Il serait bon pourtant de ne pas trop se livrer à de semblables distractions, bien moins à cause du gaspillage de munitions que pour éviter de mettre ainsi tout le monde en l'air.

Les femmes et les enfants de ceux qui « s'égaient » ici sont à cette heure dans de mortelles transes, craignant d'apprendre la mort du père, tué peut-être dans ce qu'ils croient être un engagement sérieux.

Mais le plus singulier de l'affaire, c'est que nulle part on n'a vu Cluseret ni reçu aucune demande d'informations de sa part.

Rentrés dans Paris, nous allons à la Guerre pour rendre compte de ce que nous avons vu. Pas plus de Cluseret que s'il n'avait jamais existé!

Il paraît que cette nuit-là, il a couché à la préfecture de police, et qu'il n'a rien entendu.

Un bon sommeil est, dit-on, l'indice d'une conscience tranquille.

Quel innocent doit être ce général... d'Amérique!

13 avril 1871.

On enterre aujourd'hui le dernier de ceux qui, de la plume et la parole, ont indiqué le plan du grand drame social dont juin 1848 et la Commune sont les premiers actes.

Pierre Leroux est allé retrouver Proudhon dans la tombe.

En d'autres temps le prolétariat parisien tout entier eût suivi son cercueil et ç'aurait été justice, car Leroux naquit, vécut et mourut en prolétaire.

Malheureusement, envahis plus que jamais par la religiosité, ses écrits, toujours empreints d'un grand esprit de justice et d'égalité sociale, devenaient de plus en plus inintelligibles pour les socialistes, décidément

réfractaires à toute conception mystique et spiritualiste.

Sa foi en l'Humanité-Dieu, par laquelle il espérait rattacher le nouvel état social au christianisme, aboutirait fatalement à la formation de nouvelles castes tout aussi oppressives — au nom de l'amour — que celles du positivisme au nom de la science.

Vallès a bien fait, lorsqu'il a été question au Conseil d'envoyer des délégués à l'enterrement de ce vaillant penseur, de déclarer que c'était au courageux défenseur des insurgés de juin que s'adressait notre hommage et non au philosophe déiste et presque chrétien.

Lié, depuis 1848, avec Pierre Leroux et avec la plupart de ses disciples, je fus toujours en lutte avec eux sur ce terrain. Mais en dehors du charme des causeries si remplies d'esprit de cet inépuisable conteur, que de lumineux et saisissants aperçus sur tous les sujets ! Et combien de nous lui sont redevables à ce propos !

Quelle différence entre la bonhomie, la verve un peu narquoise mais toujours humaine avec laquelle il discutait, et la sèche pédanterie du doctrinaire Louis Blanc !

Celui-ci avait *décidé* d'être socialiste ; Pierre Leroux l'était de nature.

Malheureusement, pris par un travail pressant dont m'a chargé la commission des finances, à laquelle je suis délégué depuis quelques jours, je n'ai pu aller rendre témoignage, sur sa tombe, de toute l'estime et de l'affection que je lui avais vouées.

Pendant que je préparais ce travail m'arrive un citoyen, porteur d'un mot de recommandation d'un des gendres de Pierre Leroux—le citoyen Auguste Desmoulins, un peu trop expectant, il me semble, pour un socialiste. Enfin !

Le *recommandé* de Desmoulins est le citoyen Miles Noé, gendre de Chaudey, qu'on vient d'arrêter sur l'ordre de Raoul Rigault.

J'ignorais cette arrestation.

Le citoyen Miles Noé me demande d'intervenir pour faire relâcher son beau-père.

En conscience je le pourrais que je ne le ferais pas.

Je n'ai personnellement aucune animosité contre Chaudey, à qui la vanité plus que toute autre chose a fait commettre le crime qu'on lui reproche et dont on a la preuve, d'avoir, nouveau Flesselles, amusé le peuple à l'Hôtel-de-Ville, le 22 janvier, pour donner à Ferry le temps d'organiser le massacre.

S'il n'eût ténu qu'à moi, considérant la campagne qu'il fait depuis quelques jours dans le *Siècle* en faveur de l'idée communaliste, cette arrestation n'eût peut-être pas eu lieu.

Mais encore une fois je ne ferai aucune tentative, d'ailleurs fort inutile, pour obtenir son élargissement.

Il serait vraiment trop commode, après avoir préparé froidement le massacre de ses concitoyens, de se tirer d'affaire en reconnaissant simplement qu'on s'est trompé.

A chacun la responsabilité de ses actes.

Je me contente d'expliquer au citoyen Miles Noé que mon intervention serait absolument inutile, ce qui est rigoureusement vrai.

Il est seulement regrettable que Cernuschi ait pu se soustraire au mandat également décerné contre lui. Plus encore que Chaudey, cet ex-triumvir romain de 1849 aurait mérité d'expier sa complicité dans toutes les trahisons de la prétendue Défense Nationale.

II

De par *Vésinier* nous voilà — à treize — classés au Conseil comme « réactionnaires », et cela à propos des

élections complémentaires qui viennent d'avoir lieu pour remplacer les démissionnaires,ainsi que *Flourens* et *Duval*, assassinés par les Versaillais.

Assez mal à propos, à mon avis, le comité central, d'abord, et ensuite la Commune, faisant appel aux électeurs, ont cru devoir établir le scrutin d'après les termes de la loi électorale exigeant, pour valider l'élection, qu'elle ait obtenu au premier tour le *huitième* au moins des électeurs *inscrits*.

Le scrutin qui vient d'avoir lieu n'ayant pas donné à certains des nouveaux élus le chiffre proportionnel de voix spécifié par la loi,nous avons, à treize,voté contre leur validation.

En cela nous nous trouvons d'accord avec deux invalidés — les citoyens *Rogeard* et *Briosne*—qui d'avance ont, par lettres publiques, déclaré qu'eux-mêmes ne considéraient pas comme valable leur élection obtenue dans de telles conditions.

Que cette façon de voir soit discutable, qu'on puisse soutenir, comme l'a fait Varlin, qu'en tenant ainsi compte de la loi on permet à la majorité, systématiquement abstentionniste, de supprimer le droit de la minorité d'être représentée à la Commune et qu'on doit passer outre en validant quand même les élus, cela peut s'admettre.

Mais que pour avoir envisagé autrement la question et voté en conséquence, le citoyen Vésinier, appelé à bénificier de la thèse soutenue par Varlin, traite les opposants de «réactionnaires», c'est aller un peu loin.

On passe bien des choses à ce citoyen, en raison de l'indulgence toute naturelle qu'inspirent certains maltraités de la nature. Il est vrai que trop souvent ceux-ci abusent de leur « malheur », comme l'a fait spirituellement remarquer autrefois Vallès dans son humoristique article: *Le bonheur des infirmes*.

On a dit depuis longtemps aussi qu'on est toujours le réactionnaire de quelqu'un.

Il faudra nous consoler d'être les réactionnaires de Vésinier. Le mal n'est pas irréparable.

Mais il y a dans cette affaire quelque chose de plus grave que les niaises qualifications d'un déséquilibré : c'est que la Commune n'ait pas compris qu'on ne peut être à la fois *légal* et *révolutionnaire*

La Commune avait parfaitement le droit d'avertir les électeurs convoqués que, vu l'urgence et le système d'obstructoin pratiqué par certains arrondissements presque entièrement acquis à la réaction, le scrutin serait valable quel que fût le nombre des votants.

Electeurs et candidats sachant alors à quoi s'en tenir eussent agi en conséquence et personne n'eût eu le droit de récriminer.

Mais puisqu'il n'en avait pas été ainsi et qu'on prétendait demeurer dans la légalité, il fallait ne s'en point écarter et ne point courir le risque d'être accusé de déloyauté.

Or, et quoi que puissent dire les *malins* et les *habiles*, la loyauté dans toutes les circonstances, sera toujours la principale force des révolutionnaires.

Notre collègue Oudet, jusqu'alors délégué à la surveillance du secteur de la Muette, qui s'étend de la porte des Ternes à celle de Versailles (rive droite), ayant demandé à être relevé de son poste pour cause de santé, Gambon et moi avons été — sur notre demande — désignés pour le remplacer.

La présence de deux délégués de la Commune sur ce point est en effet indispensable pour veiller à ce que rien ne manque aux combattants.

Ceux que nous y trouvons auraient — eux aussi — grand besoin d'être remplacés.

Depuis plus de trois semaines ils sont sur la brèche sans avoir été relevés, et pourtant ils ne se plaignent pas, bien que la mort fauche leurs rangs.

Il nous semble même qu'à la Guerre on abuse un peu de leur bonne volonté et de leur courage.

Les artilleurs des Ternes et de la Porte-Maillot, entre autres, sont vraiment d'un entrain et d'une énergie remarquables.

Et chaque jour pourtant emporte un des leurs, tué ou grièvement blessé !

Les batteries du rond point de Courbevoie, du Mont-Valérien et de Montretout tirent incessamment sur eux. La chaussée des Ternes et celle de la Grande-Armée sont littéralement jonchées de débris de toute nature, branches d'arbres, ardoises, tuiles, moellons, vitres, morceaux de fonte presque pulvérisés. Les gares du chemin de fer de Ceinture ne sont plus indiquées que par quelques pans de murs.

On peut réellement dire sans exagération qu'il pleut des obus. — J'en compte un jour *sept* en traversant au pas l'avenue de la Grande-Armée, d'environ 100 mètres de large. Un grand nombre ont déjà frappé la face ouest de l'Arc-de-Triomphe, tant vénéré cependant par le *patriote* Thiers !

Eh bien ! c'est à peine si l'on y fait attention : — « L'habitude » ! me dit en riant un des servants de pièces à la porte Maillot, jeune garçon d'à peine seize ans, qui ne cèderait sa place à aucun prix.

Que de force morale perdue ! que de sang généreux coule stupidement par la seule lâcheté de ceux qui avaient juré de défendre la République et qui maintenant se contentent de suivre « douloureusement et le cœur plein d'angoisse » — depuis Versailles — les sanglantes péripéties de la lutte héroïque que soutiennent leurs électeurs contre la coalition des monarchistes !

Ah ! les immondes tartufes que les députés soi-disant républicains de Paris !

Le secteur de la Muette est commandé par un

certain *Laporte* qui ne m'inspire pas la moindre confiance.

Sa jactance, son attitude servile devant le « citoyen membre de la Commune », comme il m'appelle, me sont des plus suspectes. Il produit, du reste le même effet sur tous ceux qui l'approchent.

Le commandant *Bénot*, chef de bataillon des « Enfants perdus de la Villette » ne peut pas le souffrir.

Singulier type que le commandant Bénot.

Enfant naturel abandonné, il a été élevé aux *Enfants trouvés*. Depuis sa sortie de l'hospice, il a constamment mené l'existence la plus vagabonde et la plus pénible. Tour à tour homme de peine, garçon d'abattoir, charretier, il a naturellement les mœurs rudes que comportent ces sortes de métiers. Mais il est resté honnête et plein de cœur. D'un sens droit, il a certainement flairé la trahison chez le colonel Laporte.

Ils ont entre eux de fréquentes altercations dans lesquelles le gascon vantard ne brille ni par l'esprit de riposte, ni surtout par une réelle dignité. On dirait que celui-ci a peur que Bénot ne découvre quelque jour je ne sais quelle vilaine histoire sur son compte.

J'ignore pour quel motif Tridon, ordinairement si circonspect, s'est engoué de cet homme qu'il s'obstine à protéger, en m'assurant que le colonel est un très honnête homme.

Ce côté de la défense de Paris nous cause, à Gambon et à moi, de très vives inquiétudes, car il est tout spécialement le point de mire des batteries versaillaises, ce qu'il est facile de constater de l'observatoire établi au-dessus du château de *la Muette*.

Contre l'avis persistant de Cluseret, nous sommes absolument persuadés que le véritable objectif de Versailles est d'entrer par là dans Paris.

Les quartiers d'Auteuil et de Passy, avec leurs

jardins, leurs grands parcs, offriraient de faciles refuges aux envahisseurs pour s'avancer ensuite à couvert jusqu'aux Champs-Elysées et au Trocadéro, d'où ils pourraient aisément bombarder le centre de la ville.

Il serait donc urgent d'activer les travaux de défense intérieure sur tout ce parcours.

Il y a bien quelque chose de commencé en ce genre, sous la direction de Roselli-Mollet fils, qui, lui aussi, me semble avoir trop de confiance dans un ex-agent des ponts-et-chaussées, très dévoué d'apparence à la Commune, mais qui apporte une grande nonchalance dans l'exécution des terrassements nécessaires (1).

A toutes nos objurgations à ce sujet, notre délégué à la Guerre réplique que, n'étant pas du métier, nous n'y entendons rien.

C'est bien possible, mais cette excessive quiétude me fait peur.

Le jour même où, du côté de Neuilly, un armistice de quelques heures avait été arraché enfin à Thiers pour permettre aux pauvres gens de Sablonville et de Neuilly, bloqués depuis trois semaines entre nos feux et ceux de Versailles, de rentrer dans Paris et de s'y mettre à l'abri, messieurs les assassins galonnés se livraient à de nouveaux exploits vers le Sud.

Quatre fédérés, faisant une ronde vers *Belle-Epine*, près Villejuif, furent surpris par un détachement de chasseurs à cheval qui les sommèrent de se rendre.

Toute résistance sérieuse étant impossible, les malheureux déposent leurs armes.

Les chasseurs les entourent, mais sans leur faire aucun mal.

Soudain survient le capitaine. Il se précipite sur les

(1) Je suppose que ce piqueur des ponts et chaussées devait être le trop fameux *Ducatel* qui introduisit les Versaillais par la porte d'Auteuil le 21 mai.

prisonniers et, de son revolver, en tue trois et blesse grièvement le quatrième, le citoyen Schaffer. Puis ce *brave* ordonne à ses hommes de continuer leur route, laissant les quatre cadavres sur le sol.

Le citoyen Schaffer eut encore la force de rejoindre ses camarades, campés sur la route de Bicêtre d'où on le transporta à l'ambulance.

C'est de sa bouche que, chargés de faire l'enquête sur cet abominable drame, les citoyens Gambon, Vésinier et Langevin recueillent ces détails.

Plus que jamais, cela va sans dire, les Thiers, les Jules Favre, les Dufaure et les Jules Simon signalent à la province les fédérés comme étant « d'exécrables bandits ».

Un grand nombre de Loges maçonniques se sont enfin décidées à faire acte public d'adhésion à la Commune.

Trois semaines plus tôt, cette démarche eût pu être d'une réelle importance pour la Révolution.

La Maçonnerie, grâce à l'idée que s'en font les naïfs, jouit en province d'une incontestable influence politique, surtout au moment des élections.

Son adhésion eût alors pesé d'un grand poids sur la détermination des députés républicains des départements, qui ne peuvent rien auprès de leurs électeurs sans son concours.

Mais il est trop tard maintenant pour en espérer le moindre résultat.

Thiers a eu tout le temps nécessaire pour endormir les premières méfiances des républicains et aussi pour leur faire voir la Commune sous le faux jour d'une simple émeute dirigée précisément contre la sécurité de la République.

Nous en avons eu la preuve dans l'attitude presque hostile que nous ont témoignée les délégués de Lyon envoyés exprès à Versailles et à Paris pour se rendre compte de la situation.

Ces délégués ne nous ont-ils pas dit sans rire qu'ils

étaient convaincus que Thiers était républicain et ne toucherait en rien aux franchises municipales dont jouit Lyon *en ce moment...*, grâce à l'obligation où il se trouve, de concentrer toutes ses forces contre Paris.

Pauvres gens ! sont-ce des niais ou des roublards, ces délégués lyonnais ?

Donc cette décision tardive des loges parisiennes, — de même que celle des délégués des départements qui s'y sont joints — resteront sans effet, c'est à craindre.

La manifestation des maçons qui sont allés planter leurs étendards sur les fortifications de l'Ouest et qui ont obtenu de ce côté une suspension d'armes jusqu'au retour des délégués partis pour Versailles afin d'en obtenir un armistice, m'a cependant fourni l'occasion de constater l'hésitation de l'armée à remplir le rôle odieux qu'on lui fait jouer.

Envoyé par la Commune auprès de Dombrowsky, avec qui la suspension d'armes a été conclue, je me suis chargé de surveiller la stricte exécution des clauses de cette suspension d'armes à la grande barricade Peyronnet, entre Sablonville et l'avenue des Ternes.

Cet avant-poste n'est distant de celui des Versaillais que d'environ cent mètres.

Ceint de l'écharpe rouge et monté sur la barricade, j'offre paraît-il un point de mire qui soudain éveille chez un vieux sergent à moustaches grises le désir de me *descendre*. Il donne en effet l'ordre à ses hommes alignés devant le poste de tirer sur moi.

Les hommes restent l'arme au pied. Trois fois il réitère son ordre et trois fois même refus de la part des hommes.

Au premier commandement du sergent Versaillais, les nôtres s'étaient préparés à riposter et attendaient, impassibles.

Sans être doué d'une bravoure héroïque, il ne me déplaisait pas de savoir comment l'histoire allait se terminer...

Attiré par les jurons du vieux sous-officier, maugréant après ses hommes, le lieutenant du poste sort enfin et se renseigne. A ses gestes, je comprends qu'il donne tort au sergent. Puis ils s'avance vers notre barricade, et m'interpellant :

— Qui êtes-vous ?

— Membre de la Commune chargé de faire respecter l'armistice.

— C'est que vous ne portez pas l'uniforme et il est d'usage que ce ne soit point un civil qui exerce ce genre de surveillance. N'avez-vous pas avec vous quelque officier d'état-major ?

Justement arrivait le capitaine Pavy, officier de Dombrowski. Je le présente à l'officier Versaillais qui nous donne alors l'assurance que jusqu'à la fin de la suspension d'armes aucun de ses hommes ne nous provoquera.

Cet incident dénote il me semble qu'il pourrait bien arriver qu'à un moment donné les soldats refusassent de continuer le métier d'égorgeurs.

La suspension d'armes obtenue par les Francs-Maçons a eu un contre-coup bien inattendu.

Ignorant les conditions de la trève, limitée à la partie comprise entre Asnières et le Point-du-jour, les commandants des forts de Vanves et d'Issy se sont laissés surprendre à ce point que les Versaillais ont pu s'avancer à moins de deux cents mètres du fort d'Issy, déjà presque inhabitable.

Le commandant Mégy, perdant la tête, crut devoir l'évacuer immédiatement, après avoir fait enclouer ses pièces.

Durant près de quatre heures le fort resta à la merci des Versaillais qui, cependant, n'osèrent l'occuper.

Un seul défenseur y demeura, le jeune Dufour, âgé d'à peine quinze ans. Il se tenait à l'entrée, auprès d'un baril de poudre prêt à faire sauter le pont dès que l'ennemi s'y serait engagé.

Il advint justement que le commandant d'un bataillon posté au Point-du-Jour, le citoyen *Lavaud*, braquant sa lunette sur la direction d'Issy, s'aperçut de ce qui se passait (1).

Il fait aussitôt part de sa découverte à ses hommes qui, au nombre d'une centaine, traversant rapidement le viaduc, arrivent au fort et en reprennent tranquillement possession à la barbe de l'ennemi.

Les canons, seulement encloués avec des chevilles de bois, purent heureusement être aussitôt remis en service et Vermorel, peu de temps après, amenait des renforts suffisants pour défendre la position.

Or, bien que la négligence apportée dans la transmission des conditions limitatives de la trève ne puisse sérieusement lui être imputée, on en rend Cluseret responsable ainsi que de l'évacuation trop précipitée du fort, et on vient d'ordonner son arrestation.

A part cette dernière mesure, qui ne me paraît point juste, je ne suis pas autrement fâché qu'on retire à Cluseret la mission dont on l'avait investi.

Comme membre alors de la commission exécutive, je m'étais vivement opposé à sa nomination de délégué à la guerre.

Malgré le titre de général qu'il a rapporté d'Amérique, la réputation qu'on lui a faite comme « homme de guerre », est, il me semble, très usurpée.

Sans doute il a le courage et le calme nécessaires;

---

(1) Le citoyen Lavaud, acteur d'un talent très populaire, rappelant celui de Fréderick-Lemaître, est mort à Paris, en 1886. C'était un des hommes les plus dévoués et les plus désintéressés que j'aie connus dans les rangs de l'armée socialiste-révolutionnaire. (N. d. l'A).

mais ce qu'on sait de lui comme militaire, depuis le 4 septembre, n'indique pas qu'il soit capable d'énergie ni d'initiative.

Deux fois, à Lyon et à Marseille, il a eu occasion de montrer son savoir-faire, et deux fois il a été au dessous de la situation. On assure même qu'au 28 septembre 1870, acclamé à Lyon par les révolutionnaires comme commandant en chef de la garde nationale, il a fait avorter le mouvement (1).

Bourré de préjugés militaires, il manque totalement d'entrain comme chef d'armée révolutionnaire.

Sa prétention de vouloir contraindre les fédérés au casernement a plus contribué encore à désorganiser nos forces militaires que la terrible sortie du 3 avril.

Il est à craindre, malheureusement, que le citoyen Rossel, son successeur, ne comprenne pas davantage la situation, bien qu'il paraisse de beaucoup supérieur à Cluseret comme technicien.

Réduits comme nous le sommes à la simple défensive, il est inévitable que les Versaillais entrent un jour ou l'autre dans Paris et qu'ainsi l'affaire se dénoue par une bataille de rues. Il faudrait donc avant tout un homme qui sût organiser et préparer ce genre de lutte, si une telle préparation est possible.

Les légendes dont se compose une bonne part de ce qu'on appelle la « tradition révolutionnaire », viennent de nous jouer un vilain tour, en énervant l'action de la Commune sous prétexte de la concentrer.

C'est notre vieil ami Jules Miot, dont la tête est farcie de cette sacrée « tradition », qui, sans s'en douter, certes, vient de passer la corde au cou de la Commune, en lui faisant adopter la création d'un *Comité de salut public.*

Et, ce qu'il y a de bizarre, c'est que ceux qui l'ont

(1) Il s'en est vanté lui-même plus tard dans un journal genevois: *La Patrie suisse,* du 8 octobre 1874. (N. d. l'A.)

voté sont persuadés, eux aussi, qu'ils sont dans la tradition.

Aucun ne paraît se douter d'avoir créé un rouage parfaitement inutile ou un pouvoir rival de la Commune, qui, *traditionnellement*, éliminera simplement celle-ci, comme le fameux Comité de 93 supprima les *Hébertistes*, lesquels, avec raison, avaient fait de la Commune de Paris le foyer central de la Révolution.

Le Comité de Salut Public d'alors — puisqu'on s'en réfère à la tradition — ne fut jamais qu'une arme aux mains d'un *parti;* la Commune de Paris était l'expression et la force impersonnelle, par cela même supérieure, de la révolution.

Aussi, la réaction, en ces temps-là, se servit-elle avec enthousiasme du Comité de Salut Public pour combattre la Commune, assurée qu'elle était, grâce à la défaite de celle-ci, de réaliser ses projets anti-populaires et liberticides.

Instituer un nouveau Comité de Salut Public, c'est restreindre la Commune au rôle de « Petit parlement » que lui reproche justement le citoyen Vaillant, et détruire du même coup l'étroite solidarité qui la dominait, malgré toutes nos divergences d'idées.

Cette solidarité devient impossible, en effet, entre les membres du Conseil, dès qu'un *pouvoir*, issu d'une majorité, aura le droit absolu que comporte son existence, de prendre telle décision qui lui paraîtra convenable, sous son unique responsabilité.

Si du moins on pouvait un instant espérer d'en obtenir la victoire, je ne sache personne de nous qui ne soit prêt à sacrifier l'amour du *principe*.

Mais peut-on sérieusement croire que, parce qu'on aura décoré quelques-uns d'entre nous du titre de membre de ce comité, ils en auront plus de capacité, plus d'énergie, plus d'influence qu'ils n'en possèdent à cette heure comme membres de la Commune ?

Sans doute, il faudrait plus d'unité, plus d'ensemble

et surtout plus de rapidité dans les mesures se rapportant aux affaires militaires et à la sécurité des défenseurs de la Commune contre les menées occultes de nos adversaires à l'intérieur.

Mais ces lenteurs, ce manque de précision dont on se plaint justement au point de vue militaire, tiennent surtout à la co-existence du Comité Central et d'une délégation spéciale à la guerre ; des prétentions du premier à vouloir diriger la seconde. Or, tant que cette question ne sera pas tranchée, le Comité de Salut public n'y pourra rien de plus que ses prédécesseurs.

Quant à la sécurité de l'intérieur, le système de concentration que nous avons emprunté à nos dévanciers, ne peut non plus donner de meilleurs résultats, quoi que fasse le Comité de Salut public.

Malgré son dévouement à la Commune, il est impossible que le nouveau personnel de la police centrale, composé de citoyens qui — à leur honneur — y sont jusqu'alors demeurés étrangers, puisse exercer une surveillance efficace.

C'est là surtout que la *division du travail* eût dû être appliquée, pour avoir un plein effet.

Il eût fallu créer des comités de quartier transmettant leurs renseignements à leurs municipalités respectives. La similitude et les concordances des rapports de quartiers et ensuite des arrondissements eussent ainsi mis les nouveaux agents—plus zélés qu'habiles — sur des pistes autrement sérieuses que celles sur lesquelles ils s'égarent presque toujours.

L'initiative d'un Comité de Salut public n'aura donc pour conséquence que d'énerver la Commune et d'ébranler la confiance de ses partisans les plus dévoués, lorsque l'impuissance de ce rouage inutile leur sera démontrée.

Déjà cette malencontreuse imitation d'une époque

que nous ne connaissons encore trop que par son côté dramatique commence à porter ses tristes fruits.

Elle a divisé la Commune en deux camps, juste au moment où il lui aurait fallu le plus de réelle unité.

Personne jusqu'alors n'avait pris au sérieux la fumisterie de Vésinier, qualifiant de *réactionnaires* les treize opposants dans le vote relatif à la validation des élections complémentaires. Les insinuations malveillantes de Félix Pyat à l'égard de certains de nous avaient été assez vertement relevées elles-mêmes pour que la majorité en comprit l'injustice.

Mais les treize opposants d'alors étant devenus *vingt-trois* contre la création du fameux comité, la majorité s'en est exaspérée.

Et pourtant, en admettant qu'ils se trompent, les vingt-trois, somme toute, n'agissent ainsi que par respect pour l'intégrité de la Commune elle-même.

Ils le comprennent tellement bien que, malgré leurs répugnances pour la nouvelle institution, ceux d'entre eux qu'on a placés à la tête d'importants services, tels que les Postes et les finances, n'en sont pas moins restés à leur poste, prêts à exécuter les décisions prises par le Comité de Salut public.

De quel droit donc leur imputer à crime de lése-Commune leurs divergences à ce propos?

Il faut vraiment, comme ce pauvre Miot, être possédé de la manie de la « tradition révolutionnaire » pour ne pas admettre qu'on puisse différer de vues sur un tel sujet.

Voilà donc que nous ne sommes plus seulement des réactionnaires, mais bel et bien des « traîtres » sur lesquels on devra avoir l'œil!

Et quelle inconséquence alors de laisser ces traîtres occuper plus longtemps les postes qu'on leur a confiés!

Tout ceci est vraiment incompréhensible et en tout cas fort incohérent.

Voilà parmi nous une cause de trouble dont certes le besoin ne se faisait pas sentir

Le diable soit des traditions !

Rossel vient de s'expliquer devant le Conseil sur la façon dont il conçoit son rôle de délégué à la guerre et ses relations avec la Commune.

Ces explications, empreintes d'une grande sincérité et données simplement ont produit une excellente impression. Mais pas plus que Cluseret il ne nous a paru, à Vermorel et à moi, que Rossel puisse être le chef militaire dont nous aurions besoin.

Lui aussi semble croire qu'il lui faut surtout un *outil* qui ne raisonne pas et se contente d'agir sans comprendre.

Or c'est justement cette nécessité de comprendre qui, seule, peut donner à une armée révolutionnaire des chances de victoire.

Que ce soit là une difficulté grave à surmonter c'est indiscutable. Mais il faut pourtant que ceux qui acceptent la situation sachent qu'ils doivent absolument compter sur les nécessités qu'elle comporte.

Il leur faut apprendre à diriger cette force pensante et non s'obstiner à l'assujettir à des formes dont elle est, au contraire, la négation.

Patriote ardent et convaincu, Rossel ferait un excellent chef de corps en temps de guerre ordinaire pour la défense du sol national.

Mais, absolument étranger à la cause pour laquelle nous luttons — il nous l'a franchement confessé — comment pourra s'établir entre ses troupes et lui cette communion d'idée indispensable au succès ?

Notre nouveau délégué à la Guerre, trop imbu lui aussi de ses préjugés hiérarchiques, ne pourra que succomber comme Cluseret à la tâche qu'il a pourtant loyalement acceptée.

Plus cassant, moins *bon enfant* que son prédécesseur,

plus actif surtout, il se brisera plus rapidement encore contre l'obstacle. Voilà tout.

— Citoyen — me dit un soir, à Passy, le commandant Bénot — savez-vous que chaque soir le colonel Laporte sort seul depuis quelque temps par la porte d'Auteuil et s'en va rôder dans le Bois de Boulogne ? Que diable y va t-il faire ?

— Vous êtes certain de la chose ?

— Absolument. Du reste, nous pouvons aller à la porte d'Auteuil nous en informer.

Le chef de poste nous apprend, en effet, que depuis trois jours le commandant du secteur se rend seul, le soir, vers dix heures, dans le bois, sous prétexte de *surveiller* l'ennemi.

En rentrant au château de la Muette, je demande des explications au colonel Laporte. Il avoue ses sorties nocturnes et les justifie par la nécessité de surveiller les mouvements de l'ennemi, qui vient de jeter un pont à Suresnes et dirige ses tranchées vers le rond-point de Mortemare pour y établir une batterie.

Je demande à mon homme comment il a gardé pour lui jusqu'alors cette importante découverte et n'en a déjà pas fait un rapport à la Guerre.

Il balbutie quelques excuses et me propose de sortir avec lui à l'heure habituelle pour nous rendre un compte exact des faits.

Bénot cligne de l'œil et j'accepte.

Vers dix heures, au moment de sortir, le commandant Bénot, qui a demandé à nous accompagner, se trouve lui aussi à la porte d'Auteuil, mais avec une cinquantaine d'hommes solides et résolus.

Le colonel paraît peu satisfait de l'escorte et soulève quelques objections, mais nous passons outre.

Nous marchons par une nuit assez noire en file indienne et dans le plus grand silence, durant environ

trois quarts d'heure guidés par le colonel, que surveille Bénot qui ne le quitte pas d'une semelle, revolver en main.

Or, dans ma jeunesse — vers 1848-49 — j'ai fait pas mal de promenades nocturnes dans le bois de Boulogne en compagnie de mon ancien ami Thalès Bernard. J'en connais à ce point les «détours» qu'il me serait impossible de m'y égarer, fût-ce en temps de brouillard.

Je fais signe à Bénot qui, sans bruit, arrête ses hommes. Puis, m'approchant du colonel et à voix basse :

— Où pensez-vous donc nous mener ainsi?

— Mais, citoyen membre de la Commune, vers le pont de Suresnes, ainsi qu'il est convenu.

— Vous croyez vraiment être dans cette direction ?

— Certainement, citoyen mem...

— Assez ! Vous êtes un traître ou le dernier des blagueurs.

— Citoyen mem...

– Taisez-vous. Il paraît que je connais le bois mieux que vous. Nous allons tout bêtement sur Madrid et nous sommes à un kilomètre à peine des avant-postes versaillais.

— Faut-il lui casser la gueule ? me demande Bénot.

— Serrez-le seulement de près et retournons vers la porte Dauphine.

On bat en retraite. Vingt minutes après nous arrivons à la porte.

Mais depuis notre sortie qui probablement a donné l'éveil, le mot d'ordre a été changé. Le chef de poste refuse de nous recevoir.

Nous devons alors regagner la porte d'Auteuil, non sans risquer d'être aperçus par les avant-postes de l'ennemi, la lune commençant à donner en plein.

Le commandant Bénot et ses hommes étaient d'avis de fusiller le colonel qui ne l'aurait vraiment pas volé,

lors même qu'il n'eut été dans cette affaire qu'un pur imbécile.

On s'est contenté de le garder jusqu'au lendemain matin et de le faire conduire ensuite au Cherche-Midi, en même temps qu'on a adressé un rapport spécial à la Guerre.

J'avoue ne pas comprendre grand'chose à toute cette histoire et je me demande quel pouvait bien être le but de cet homme (1).

Notre ami Avrial nous a mis sur les bras une affaire qui nous cause plus d'embarras qu'elle ne rapportera réellement de joie à ceux en faveur desquels il a présenté sa proposition.

Il s'agit de restituer à leurs propriétaires les effets engagés par eux au Mont-de-Piété.

C'est une question des plus difficiles à résoudre, si l'on veut tenir compte des intérêts très complexes qui sont en jeu.

En apparence la solution la plus simple serait de *liquider* cette institution qui fournit à ses commissionnaires et à une foule d'autres sous-agents l'occasion de faire fortune en trafiquant de la misère des travailleurs et des petits commerçants.

Mais justement les prêts sont faits au moyen de dépôts provenant de petits capitalistes que, à moins, de liquidation sociale complète, il serait assez injuste de dépouiller non pas seulement au bénéfice des prolétaires, mais surtout au bénéfice de bon nombre de leurs exploiteurs qui, eux aussi, ont eu recours aux prétendus *services* usuraires de cette « pieuse » institution.

(1) S'il en faut croire un sieur Dalsème qui a publié depuis les *Conspirations sous la Commune* il s'agissait d'une combinaison d'après laquelle le colonel Laporte, — ainsi désigné par Dalsème, — devait livrer justement la porte Dauphine aux Versaillais. L'incident que je raconte plus haut est, en effet, relaté dans le livre de Dalsème; mais celui-ci, ignorant que j'avais remplacé Oudet à la surveillance du secteur, mentionne le nom de notre collègue comme étant celui du membre de la Commune que Laporte devait livrer à l'ennemi. (N.d.l'A.)

Ainsi le nombre des articles sur lesquels il a été prêté des sommes variant de *deux-cents* à *cinq mille francs*, c'est-à-dire d'une valeur supérieure à celle des objets dont disposent généralement les ouvriers et même les employés, s'élève en ce moment à *vingt-sept mille* et le montant des sommes auxquelles ces articles servent de gages à *dix-huit millions*.

Il y a, à cette heure, dans les magasins du Mont-de Piété *deux millions deux cent mille* articles engagés pour une somme de *quarante-neuf millions de francs* dont plus de la moitié a été prêtée à des personnes plus ou moins aisées, mais qui à coup sûr ne sont pas des prolétaires.

Fallait-il, comme nous l'avons déjà fait à propos des loyers, réserver d'injustes largesses à des gens n'y ayant aucun droit ?

Allions-nous fournir ainsi un heureux coup de filet à tous les acheteurs de *reconnaissances* du Mont-de-Piété, devenus à vils prix seuls propriétaires des effets dont on nous invitait à décréter la reprise gratuite?

Que la Commune, triomphante, crée un état économique nouveau permettant aux travailleurs de n'avoir plus besoin de recourir à d'aussi misérables ressources, rien ne mieux. Il faut espérer qu'on en viendra là.

Mais que par une sentimentalité par trop naïve nous enrichissions cette foule de spéculateurs sans vergogne auxquels le Mont-de-Piété a donné naissance, ce serait plus qu'odieux : ce serait inepte.

Et, dans ce cas même, à moins d'ouvrir toutes grandes les portes des magasins et de laisser à tout venant le droit de reconnaître et de reprendre *sans contrôle* ce qu'il a engagé, il faudrait, même en n'y épargnant pas le personnel nécessaire, un temps encore considérable pour opérer la restitution des *deux millions deux cent mille* articles qui s'y trouvent.

Après plusieurs discussions démontrant que la question ne pouvait être ainsi tranchée au pied levé, il a été décidé

qu'on délivrera seulement les objets engagés jusqu'à concurrence d'une somme de vingt francs (ce qui représente encore plus de dix-sept cent mille articles), et à la condition expresse que tout bénificiaire du décret devra prouver qu'il est bien l'engageur de l'article à restituer.

Comme il est matériellement impossible d'opérer la délivrance autrement que par séries, il a été décidé, par la commission des Finances, que ces séries seraient désignées par voie de tirage au sort chaque semaine, et j'ai été chargé de cette besogne plus ennuyeuse que vraiment utile dans les conditions où elle peut seulement s'effectuer.

Comme conséquence première de cette mission, je suis littéralement bombardé de lettres et de visites — à mon domicile — car nombre de gens oubliant que le tirage au sort en doit seul décider, veulent à toute force avoir droit à un « tour de faveur ».

Beaucoup de *petites dames*, notamment, qui ont eu des « malheurs » depuis la guerre, me font l'honneur de me demander une entrevue pour m'expliquer leurs *droits*.

Comme je ne suis guère chez moi, elles sont généralement reçues par ma femme — victime innocente du perfide Avrial.

Cela paraît défriser quelque peu les solliciteuses, qui ignoraient certainement que je fusse marié... et surtout d'un âge déjà trop respectable, hélas !

Il s'est présenté ces jours à quelques-uns de mes collègues de la Commission des finances une femme déjà mûre, vêtue de noir, leur offrant de nous livrer le petit Thiers qui, affirme-t-elle, vient chaque soir dans une maison qu'elle connaît, pour y recevoir les renseignements que lui apportent ses agents.

Elle demande deux millions.

Si par impossible la chose était vraie, deux millions ne seraient pas trop pour une capture de ce genre.

Ce n'est pas que ce gnome malfaisant en vaille seulement la millième partie, mais il est hors de doute que sa subite disparition jetterait l'Assemblée versaillaise dans un assez grande désarroi en ce moment.

Les ruraux s'empresseraient certainement d'ôter leur masque de républicains et mettraient à exécution le projet qu'ils caressent depuis le 18 mars de proclamer Joinville lieutenant-général, afin de préparer la restauration orléaniste.

La province verrait ainsi clair et se déciderait peut-être alors à nous appuyer.

Enfin, nous pourrions faire justice d'un gredin, ce qui ne serait pas non plus à dédaigner,

Nos amis désirant avoir l'avis de la commission tout entière, un nouveau rendez-vous a été pris. Mais la femme n'a plus reparu.

Le bruit court qu'elle est allée faire la même proposition au délégué de la Sûreté qui l'aurait fait coffrer comme simple espionne.

La chose est malheureusement plus probable que l'histoire des prétendus voyages quotidiens de Thiers à Paris. Je ne crois pas le coquin de taille à se risquer dans de telles aventures.

C'est dommage pourtant. Il eût été intéressant de le pouvoir pendre sur les hauteurs de Montmartre.

Comme nous l'avions prévu, Vermorel et moi, Rossel est déjà au bout de son rouleau.

Il n'a pu ni s'entendre avec le Comité Central qui continue ses conspirailleries, ni le dominer, malgré ses menaces de « peloton d'exécution, » qu'il lui eût été, je crois, bien difficile de réaliser.

Il est contraint de se retirer.

Sa lettre de démission n'expose que trop clairement la situation.

L'action militaire, entravée de plus en plus par d'absurdes compétitions, va s'énervant sans cesse, et le successeur civil de Rossel, le citoyen Delescluze, aura grand peine à redonner à cette action une nouvelle et sérieuse impulsion.

Grâce pourtant à ce nouveau délégué dont le dévouement et l'abnegation grandissent avec le danger, la question du Comité Central est enfin terminée, en apparence au moins, Delescluze l'ayant associé officiellement à la direction de la guerre, en lui distribuant les principaux services.

Excellente mesure qu'on eût dû prendre dès le début, mais trop tardive pour qu'on puisse espérer voir disparaître l'esprit d'intrigue désorganisatrice qui s'est introduit dans le Comité dès les premiers temps de la Commune.

La Commune a pris au mot la demande que contenait la démission de Rossel « d'une cellule à Mazas » et a décrété son arrestation.

Je ne me serais pas associé à cette mesure si Rossel n'y avait vraiment donné lieu par ses procédés plus qu'insolites.

Défenseur involontaire de la Commune, car rien ne l'a contraint de venir parmi nous, c'est presque en termes de triomphe que, sans même en avertir ni le Conseil ni le Comité de Salut Public dont il relève pourtant, il annonceà la population la prise définitive cette fois du fort d'Issy, sur lequel « flotte le drapeau tricolore ».

Partisan à ce point de la discipline et du respect de la hiérarchie militaire, qu'il a préféré se retirer plutôt que de céder quoi que ce soit à cet égard, il oublie ses propres principes jusqu'à publier dans les journaux, avant même de l'adresser à ceux qu'elle intéresse tout d'abord, et sa démission et les motifs qui l'ont déterminée.

Dans de telles circonstances, son arrestation est plus que légitime.

Quant à le croire un traître, rien ne justifie une telle opinion : c'est un homme qui s'est trompé.

Simple patriote il était à Metz, simple patriote il est demeuré avec nous, et, pas plus à Paris qu'à Metz, il n'a su comprendre ce qu'il y avait affaire.

Il n'a pas vu que la hiérarchie est désormais impuissante à nous sauver.

Dans toute armée révolutionnaire, la discipline ne peut résulter que de la conscience du but à atteindre et des moyens à employer pour cela. Elle ne peut être aveugle. Sa force dépend, au contraire, de sa clairvoyance.

Ni Cluseret, ni Rossel ne surent malheureusement le reconnaître.

L'arrestation de Rossel s'est terminée d'une bien étrange façon.

Un membre du Comité de Salut public, le citoyen Charles Gérardin, avait tout particulièrement insisté pour exécuter cette mesure. Il s'est esquivé avec son prisonnier, pendant que notre collègue Avrial nous rendait compte — au Conseil — de la façon dont l'arrestation avait été opérée.

Que signifie cette fuite de Gérardin ? Qu'avait-il à craindre pour lui-même, en supposant que, par négligence, il ait laissé échapper son prisonnier, ce dont bien peu de nous, en somme, lui auraient gardé rancune ?

La conduite de ce membre du Comité de Salut Public est d'autant plus étrange qu'on parle précisément d'une curieuse découverte faite par Vermorel, membre de la commission de sûreté générale, dans le dossier du beau-frère de Gérardin, le citoyen A. Dupont, également membre de la Commune.

Ce citoyen, compromis dans l'affaire du faux complot

jugé à Blois un peu avant la fin de l'Empire, fut nommé dès le 4 septembre commissaire de police.

Bien qu'un grand nombre de ceux des républicains qui avaient d'abord accepté ce poste par pur dévouement — tels entre autres Emile Dereux et le baron de Ponnat — eussent démissionné aussitôt après le 31 octobre, ne voulant point se faire les argousins de la réaction, Dupont n'en était pas moins resté jusqu'au 18 mars, sans rougir d'être l'agent d'un Cresson et d'un Valentin.

Or il paraît qu'on a trouvé dans le dossier de ce trop zélé commissaire de police un long rapport adressé par lui à son dernier chef, Valentin, rapport daté du 16 mars et dans lequel Dupont dénonçait les agissements du Comité Central et des clubs révolutionnaires, en vue d'un prochain mouvement qu'il se faisait fort de réprimer, si l'on voulait.

Que ce fût pure forfanterie de jeune homme se croyant une *force*, c'est possible. Mais la découverte qu'on vient de faire, s'ajoutant à la singulière fuite de son beau-frère Gérardin est cependant de nature à légitimer les soupçons.

Bien que Vermorel ait réclamé l'arrestation immédiate de Dupont, ainsi qu'on l'a déjà fait pour Pourille, dit Blanchet et pour Emile Clément, reconnus eux aussi comme d'anciens policiers de l'Empire, il paraît que sur les instances de Rigault on a sursis à cette nouvelle arrestation. Vermorel en est assez peu satisfait.

De mon côté j'ai rencontré dans les bureaux du citoyen Paschal Grousset un personnage qui y est employé et dont je ne m'explique pas la présence parmi nous.

C'est Germain Casse.

Comment se peut-il qu'après avoir été un des plus serviles agents de Jules Favre durant le siège, cet homme soit venu offrir son concours à la Commune ? et

pourquoi ne l'a-t-on pas simplement chassé comme il méritait de l'être ?

Il me paraît évident qu'il n'est entré dans les bureaux de Grousset que pour faire quelque sale besogne au profit de Versailles.

— Venez-vous faire une ronde avec moi jusq'au Point-du-Jour ? me dit un soir le colonel Josselin, nouvellement attaché au secteur de la Muette.

— D'autant plus volontiers que je n'ai pu le faire depuis deux jours.

Nous partons tous deux à travers les quinconces du Ranelagh pour gagner la route stratégique.

Le bombardement, proclamé la veille seulement par l'*Officiel* de Versailles, dure en réalité depuis le 3 avril sur tout ce parcours, mais il est maintenant plus violent que jamais.

Tous nous sommes familiarisés depuis longtemps avec le sifflement des balles, que les fédérés comparent très justement, il me semble, au bourdonnement des hannetons, lesquels par parenthèse, effarouchés sans doute par nos fusillades, ne donnent pas signe de vie cette année.

Mais il est un bruit auquel je ne puis m'habituer et qui me cause toujours une impression désagréable : c'est celui que font, en tournoyant avant de tomber, les lingots lancés par les boîtes à mitraille.

Il est impossible en effet de prévoir si l'on sera atteint ou non, et c'est cette incertitude qui m'agace malgré moi. On est seulement averti par les éclats de branches qui se brisent autour de soi. Et de nuit c'est encore pis qu'en plein jour.

Aussi ne suis-je pas trop fâché quand nous atteignons la limite des quinconces.

A la porte d'Auteuil nous faisons une halte.

Jamais dans nos précédentes tournées noctures, soit avec Longuet, soit avec Gambon, je n'avais été aussi impressionné.

Dans la nuit profonde, mais très étoilée, de larges tâches rouges, reflètent,sur notre gauche, les incendies qui se propagent de Passy jusqu'à la Seine.

Ces incendies ont été allumés par les bombes à pétrole que lancent sans relâche les batteries de Breteuil et de Brimborion pour tenter de déloger les fédérés.

Grâce à l'obcurité qui règne derrière ces batteries, nous pouvons parfaitement distinguer la lueur précédant chaque décharge, et peu de secondes après, nous entendons le bruit des projectiles.

Toutes les villas bordant le chemin n'offrent que de lamentables ruines. Les jardins sont remplis de poutres embrasées, de tentures, de meubles encore fumants.

La coquette gare d'Auteuil n'est plus qu'un amas informe de briques, de fer, de vitres et d'éclats d'obus.

Le viaduc, à peine touché par les batteries prussiennes, ressemble aujourd'hui à une véritable guipure de pierres, dont les jours laissent apercevoir de sinistres rougeurs.

A droite, la poterne d'Auteuil, défoncée, ses ais brisés et ses gonds rompus par les obus versaillais, est jetée en travers du fossé, formant une sorte de pont fixe à larges claires-voies.

A l'avancée, au delà du fossé, un détachement de *Vengeurs de la République,* fidèles au poste,tiraille sur l'ennemi, dans la direction du rond-point de Mortemare, où les Versaillais sont en train d'installer leurs pièces.

Partout la guerre et ses horreurs. Guerre acharnée entre ceux qui poursuivent le triomphe et l'égalité de la République, et ceux qui vivent de privilèges et veulent se venger sur Paris des hontes que les prussiens ont infligées à leur lâcheté.

Tout à coup une effrayante explosion nous secoue. C'est un obus qui vient de s'abattre non loin de là, vers

la route de Saint-Cloud. Puis à ce bruit succèdent de déchirantes clameurs.

Nous nous dirigeons rapidement vers le point d'où les cris se font entendre et nous arrivons à une casemate faiblement éclairée par une lanterne aux lueurs de laquelle nous distinguons trois cadavres.

L'un est celui d'une belle jeune fille qui a eu le sommet du crâne emporté.

Un vieillard, capitaine de fédérés,pousse à côté d'affreux gémissements. C'est le père de la jeune fille.

Sous le premier siège,l'enfant s'était faite cantinière pour accompagner son père, vieux républicain engagé dans un bataillon de marche.

Celui-ci ayant ensuite pris parti pour la Commune, elle avait continué de le suivre.

Tous l'adoraient pour son entrain et son dévouement. Les balles prussiennes l'avaient épargnée. Celles de Versailles viennent de l'arracher à la tendresse du pauvre vieux, fou de douleur.

C'est à grand'peine que le citoyen Josselin et moi nous parvenons à séparer le malheureux du cadavre de sa fille,qu'on transporte à l'ambulance de Passy avec ceux de ses infortunés compagnons.

16 mai 1871

Véritablement nos amis de la majorité emploient à l'égard de la minorité des procédés qui deviennent intolérables.

Tant que nos dissentiments n'ont amené entre nous que des récriminations plus ou moins aigres,si déplorable qu'elle fût, la situation n'était pas telle cependant qu'une scission se justifiât.

Mais que le nouveau comité de Salut Public ne s'in-

spire plus que des conseils de la majorité, réunie en dehors de toutes séances officielles de la Commune, la minorité ne peut l'accepter, car elle se trouve ainsi devenir responsable d'actes sur lesquels elle n'est pas même consultée.

Sans doute, emportée par la conviction que, seule, elle possède l'énergie suffisante pour sauver la Commune, cette majorité ne comprend pas à quel point elle méconnaît le mandat que nous ont donné nos électeurs, combien elle froisse notre dignité et notre droit incontestable de concevoir autrement qu'elle le salut de la révolution, ni enfin combien elle fausse l'étroite solidarité qui nous lie devant tous — amis et ennemis.

Il est absolument urgent de le lui rappeler.

Il a donc été convenu que nous demanderions en séance publique la cessation d'une telle façon d'agir et que nous adjurerions nos collègues de la majorité de comprendre enfin que la Commune,devant rester impersonnelle, sous peine de se suicider, aucune de ses résolutions par cela même, ne peut être prise qu'à la suite d'une délibération formelle des membres du Conseil réunis en séance officielle.

Avertie sans doute de notre projet, la majorité ne s'est point rendue hier à la séance, pour éviter cette mise en demeure, et après une grande heure d'attente nous avons dû nous retirer, laissant un procès-verbal attestant notre présence dans la salle du Conseil et indiquant les motifs de notre retraite.

Il ne nous reste plus qu'à saisir nos électeurs de la question.

Dès ce matin donc, par la voie des journaux, nous déclarons que, tout en continuant d'accepter les responsabilités que comporte notre mandat, les revendiquant même au besoin, nous nous abstiendrons désormais de paraître aux séances du Conseil, à moins qu'il ne s'agisse du jugement d'un de ses membres, et que toute

notre activité sera consacrée soit à l'administration de nos mairies respectives, soit à la défense commune de la Révolution.

Cette déclaration est signée : *Ch. Beslay*. — *Jourde*. — *Theisz*. — *Lefrançais*. — *Eugène Gérardin*. — *Adolphe Clémence*. — *Andrieux*. — *Serraillier*. — *Longuet*. — *Vermorel*. — *Arthur Arnoult*. — *Victor Clément*. — *Avrial*. — *Ostyn*. — *Franckel*. — *Pindy*. — *Arnold*. — *Jules Vallès*. — *Tridon*. — *Varlin*. — *Courbet*.

Absent au moment de la rédaction de cette pièce, le citoyen *Malon* nous a envoyé son adhésion motivée.

Quant à Franckel, qui a voté pour l'institution d'un Comité de Salut public, il a cru devoir faire suivre sa signature, en apparence contradictoire, de l'explication suivante :

« En motivant mon vote pour le Comité de Salut » public, je me réservais le droit de juger ce comité. » Je veux avant tout le salut de la Commune. J'adhère » aux conclusions de ce programme. »

Les adversaires de la Commune mènent grand tapage autour de cette déclaration dans laquelle ils croient voir déjà la mort de la Révolution.

Ces messieurs ont vraiment la joie facile.

De quoi s'agit-il donc en effet ?

Une fraction du Conseil — un tiers environ — dit aux deux autres tiers : « Vous pensez avoir seuls raison » dans votre conception de la Commune et dans les » moyens de la faire triompher. Cette confiance en » vous-même est telle que vous ne prenez plus la peine » de nous soumettre vos projets — ne fût-ce que pour » la forme — et vous les arrêtez d'avance dans des » réunions extra-officielles.

» Eh bien! soit. Nous nous le tenons pour dit. Nous » ne paraîtrons plus à aucune séance du Conseil où

» notre présence, n'aurait plus qu'un caractère bles-
» sant pour notre dignité, en même temps qu'elle
» nous ferait perdre à tous un temps qui doit être
» mieux employé.

» Désormais, sans les discuter inutilement, nous
» nous appliquerons à faire exécuter les mesures que
» le Comité de Salut public aura prises. Seulement,
» nous avertissons nos électeurs de ce nouvel état de
» choses pour qu'ils soient édifiés.

» Mais sur le terrain de la défense des principes
» mêmes de la Révolution, nous n'en restons pas moins
» prêts, comme par le passé, à encourir tous les ris-
» ques et toutes les responsabilités des moyens qui
» seront employés. »

Notre déclaration ne dit rien de plus ni rien de moins.

Que les réactionnaires cependant feignent d'y voir autre chose, ils sont après tout dans leur rôle en essayant de présenter aux naïfs notre déclaration sous un autre jour..

Mais ce qui s'explique moins, ce sont les attaques furieuses dont nous sommes l'objet de la part des journaux partisans de la majorité.

Il est vraiment incroyable qu'on s'exaspère à ce point contre des gens qui, ayant suffisamment constaté qu'on n'entend plus tenir désormais le moindre compte de leurs observations, prennent la résolution de n'en plus présenter et de se contenter de concourir simplement à la défense commune.

Un des organes de la majorité surtout dépasse tellement toute mesure à ce propos qu'il en tombe dans le plus complet ridicule.

Le *Père Duchêne*, dont Vermersch est le rédacteur en chef et qui, sous prétexte de rendre fidèlement le « langage du Peuple », émaille à profusion sa littérature de « foutre », de « bougre » et de « nom de Dieu » demande, dans son numéro 63 du 28 *floréal an* 79

(vulgo 17 mai 1871) la « mise en accusation des *Jean-*
» *foutres* qui foutent le camp de la Commune ».

Le rédacteur de l'article y déclare gravement — ah! nom de Dieu! — que tous les signataires du manifeste sont une « collection de *Jeanfoutres,*
» d'ignobles lâches, des *misérables* qui n'ont demandé
» qu'à se goberger dans leurs fauteuils à l'Hôtel-de-
» Ville, tant qu'il n'y avait pas de danger et *d'en tirer*
» *profit* ! Qui se foutent de la cité comme de l'an qua-
» rante, qui veulent *foutre leur camp et tirer leur*
» *épingle du jeu*...sans rien dire. Des déserteurs devant
» l'ennemi, ne demandant qu'à vivre comme des *bons*
» *bourgeois*. Enfin, nom de Dieu ! qui ne méritent que
» le *peloton* d'exécution ».

Et le bouffon de la chose, c'est que ce pourfendeur de la minorité — « un tas de lâches » — invité à venir faire un *petit tour de remparts* du côté où il pleut des bombes, se garde bien de se rendre à cette gracieuse invitation !

Dame ! nom de Dieu! Bougre de bougre ! Que deviendrait la Révolution s'il lui arrivait malheur ! Mille millions de fourneaux !

Le gouvernement de Thiers et consorts est décidément aussi bête que canaille, ce qui n'est pas peu dire.

Qui diable a pu lui suggérer ce qu'il vient d'imaginer et qui rappelle les ficelles du vieux Dumas dans sa célèbre *Tour de Nesles* ?

Me trouvant à l'Hôtel-de-ville, on m'annonce qu'une dame veut absolument me parler pour une communication importante.

Je me rends à la salle où m'attend la dame en question, bien persuadé qu'il s'agit encore de quelque » petit tour de faveur » à propos du Mont-de-Piété.

Je trouve une jeune femme à l'air fort réservé, mise avec goût, mais très simplement.

— Vous êtes bien le citoyen Lefrançais ?

— Parfaitement. De quoi s'agit-il, citoyenne ?

— J'arrive de Granville, où j'ai eu le plaisir de faire connaissance avec votre frère et sa famille, et je vous en apporte de fraîches nouvelles.

Là-dessus, force renseignements d'une grande vraisemblance. Puis, tout à coup :

— Mais ce n'est pas seulement de cela qu'il s'agit : j'ai quelque chose de confidentiel à vous dire...

— Ayez alors la bonté de venir à la maison. Ma femme sera très heureuse de vous recevoir et aussi d'avoir par vous des nouvelles de sa belle-sœur qu'elle aime beaucoup.

— Ce serait avec grand plaisir, mais ce que j'ai à vous confier est de telle nature que je ne le puis faire qu'à vous seul. Veuillez donc passer chez moi demain matin de bonne heure, car c'est assez pressant pour vous et aussi peut-être pour vos amis.

Je prends rendez-vous et le lendemain matin vers neuf heures, revenant de la Muette où je passe ordinairement la nuit, j'arrive à l'adresse indiquée.

Mais avant de monter, je suis saisi d'un soupçon.

La rue Léonie en haut de la rue Blanche, n'est pas précisément habitée par des émules de Jeanne d'Arc. A peine dans le salon de la dame, mes soupçons se changent en certitude. Il faudrait vraiment être plus que naïf pour s'y tromper.

La dame parait dans un négligé cependant convenable. Elle m'avoue sans plus de détours qu'elle a pour amant un officier de Versailles qu'elle voit tous les jours, sans me dire comment bien entendu.

Cet officier lui a assuré que nous n'en avons plus que pour quelques jours, et qu'on *n'épargnera aucun membre de la Commune* qui sera fait prisonnier.

Mais elle a juré à mon frère et à sa femme de me *sauver*. Elle me demande donc en grâce de lui promet-

tre de venir me réfugier chez elle; son amant y consent et s'arrangera pour que je ne sois pas inquiété jusqu'à ce que je puisse quitter Paris (1).

Tout cela m'est dit d'une voix émue, presque attendrie et en me serrant les mains que j'ai grand peine à dégager.

Afin d'en terminer plus vite avec cette scène frisant le ridicule, je fais la promesse demandée et je sors, dissimulant tant bien que mal une forte envie de rire.

Le soir, soupant avec Vallès, Vermorel et Longuet, je leur raconte mon histoire. Tous trois se mettent à rire : la même farce leur est arrivée dans la même journée et presque avec les mêmes détails!

On avait paraît-il, en prévision de notre défaite, rêvé à Versailles de nous prendre chez des filles! (2).

Que Thiers, dont la moralité familiale ferait rougir l'animal le plus dépourvu de préjugés sous ce rapport, nous mesure à son aune, cela n'a rien d'étonnant. Mais pourquoi nous a-t-il cru assez idiots pour nous laisser prendre à un truc aussi grossier.

Il est malheureusement trop vrai que la situation devient très inquiétante.

---

(1) Ayant depuis, raconté cette aventure à mon frère, celui-ci m'a affirmé n'avoir jamais vu la susdite dame, ni se souvenir même du nom qu'elle m'avait donné comme étant celui sous lequel elle s'était soi-disant fait connaître à lui. (N.d.l'A.)

(2) Le sieur *Arsène Houssaye* fut mis peut-être dans la confidence de ce projet par ceux qui l'avaient inventé. Quelques temps après, en effet, parmi les nombreuses ordures lancées contre nous par les écrivains à la solde de Versailles, parut de ce monsieur un roman : *Le chien perdu et la femme fusillée*, dans lequel il me représentait comme allant tous les soirs, *déguisé en prêtre*, chez une fille du nom de *Flambine*, qui m'aide plus tard à quitter Paris sous ce déguisement. (N. d. l'A.)

Les rangs des fédérés s'éclaircissent de jour en jour, non seulement parce que la mort en enlève les plus dévoués, mais aussi parce que la lassitude s'empare des autres.

La démarche des francs-maçons est demeurée sans résultat. La province reste sourde à nos appels réitérés. L'idée d'un congrès de délégués des conseils généraux, en vue d'obliger Versailles à convoquer une nouvelle Assemblée ayant pour mission de faire cesser la lutte, a piteusement échoué, faute d'énergie de la part de ses promoteurs.

Les amis prétendus *impartiaux* de la Commune, entrés dans les ligues pour la « Défense des droits de Paris », sont tellement « impartiaux » que mieux vaudrait de francs ennemis.

Leurs démarches, dites conciliatrices, n'ont fait que jeter l'incertitude et l'irrésolution dans bon nombre d'esprits qui ne comprennent pas qu'une action énergique peut seule contraindre Versailles à traiter avec la Commune.

Ces ligues ne servent en réalité qu'à couvrir un tas d'intrigues réactionnaires contre lesquelles nous avons à nous débattre à l'intérieur.

D'autre part, les suspicions provoquées contre la minorité ont aussi porté de tristes fruits.

La défiance s'est introduite dans les rangs des combattants, entre ceux qui prennent parti pour l'une ou pour l'autre des fractions du Conseil, et beaucoup se croient déjà trahis.

Dans de telles circonstances, nous avons cru nécessaire, nous autres du IVe arrondissement, dont un délégué seulement, le citoyen Amouroux, s'est rangé avec la majorité — de convoquer nos électeurs au Théâtre-Lyrique pour leur expliquer notre décision et aussi pour les mettre en garde contre les conclusions démoralisantes qu'on en a faussement tirées.

Tout s'est passé loyalement, comme cela doit être entre gens qui s'estiment.

Le citoyen Arthur Arnould a d'abord exposé les mesures administratives prises dans l'arrondissement depuis notre élection à la Commune, et rendu justice à la commission municipale dont l'actif dévouement a grandement facilité notre besogne. Ce compte rendu a été approuvé sans restrictions par les nombreux électeurs présents.

D'accord avec les citoyens Arnould, Clémence et Eugène Gérardin, j'ai abordé ensuite la question relative à la déclaration de la minorité communale et raconté les circonstances dans lesquelles se sont faites successivement les élections des deux comités de Salut Public; comment et pourquoi nous en avons combattu l'institution au nom même du mandat reçu de nos électeurs. Puis j'ai expliqué comment, n'étant plus consultés par nos collègues sur les mesures à prendre, nous avons été amenés logiquement, non à nous « retirer sous nos tentes », comme l'ont à tort affirmé certains journaux, mais à déclarer que nous ne nous présenterions plus aux séances du Conseil, notre présence n'y ayant plus de raison d'être.

— Vous deviez alors donner votre démission! s'écrie un des assistants.

— En temps normal, c'est évidemment ce que nous eussions fait, citoyen. C'eût été en effet la seule conduite à tenir. Mais c'est précisément la seule chose, qu'en raison de la situation créée par Versailles, nous ne pouvions faire sans qu'alors on eût eu raison de nous accuser de lâcheté. Or, sachez-le bien, citoyens, *nous ne nous reconnaissons pas le droit de décliner la responsabilité d'aucun des actes de la Commune.*

» En acceptant de vous notre mandat de délégués à la Commune, nous avons du même coup accepté d'encourir jusqu'au bout les risques de ce périlleux honneur.

» Si nous avons constaté les différences qui existent entre nous et la majorité de la Commune, ce n'est pas pour attirer le blâme sur les uns et l'éloge sur les autres, mais pour que les principes sur lesquels la Commune est édifiée sortent glorieux et invincibles de la tombe que lui préparent ses ennemis... »

A la presque unanimité des deux mille électeurs présents notre conduite a été approuvée, ainsi que les explications que nous en avons données.

Mais en même temps l'assemblée nous invite à revenir sur notre décision et à assister de nouveau aux séances du Conseil, la majorité ayant promis de modifier son attitude envers nous.

En sortant de la réunion je remonte à la Muette. Mais comme il est plus de minuit j'ai assez de peine à trouver un cocher qui veuille m'y conduire.

Je l'entends grommeler : «Ce nom de Dieu-là, qu'est-
» ce qu'il va foutre là-bas à cette heure-ci ? Il n'y a plus
» personne de ce côté... Comme si ce bougre de feignant
» ne pouvait pas y aller à pied ! »

Je remarque une fois de plus que les cochers sont généralement peu communards.

En vue du *Trocadéro*, au pont de Passy, le bruit des obus et des coups de feu qu'on entend d'assez près effraie les chevaux qui commencent à regimber, excités, c'est probable, par leur conducteur qui ne se soucie guère d'aller plus loin.

— Dites donc, bourgeois, est-ce que vous tenez tant que ça à aller jusque là-bas ? C'est que c'est pas drôle du tout cette musique-là. Je suis marié, moi. J'ai des enfants.

Comme après tout je ne me crois pas le droit de contraindre cet homme à risquer sa peau, afin d'économiser à mes jambes les deux kilomètres à peu près qui me restent à faire, je descends et je paie.

Fouette cocher ! je n'ai pas fait cinquante pas qu'il a déjà tourné bride et disparu.

Je monte la rampe des Bons-Hommes. La nuit est embrasée de lueurs bientôt suivies de formidables détonations. Ce sont les obus qui s'abattent sur la grande rue de Passy, encombrée de débris fumants qu'il me faut souvent enjamber.

Au château de la Muette je trouve Dombrowski, plusieurs officiers d'état-major et mon collègue Dereure, que la nouvelle commission militaire a envoyé au secteur pour me remplacer.

Dombrowski, le colonel Mathieu, qui a succédé à Laporte, et les autres officiers présents discutent les conditions d'une sortie que le général veut tenter sur Suresnes pour essayer de rejeter les Versaillais au delà de la Seine.

Il en est de ce projet comme de tant d'autres dont j'ai déjà été témoin. Il avorte, les renforts demandés à la Guerre n'ayant pu ou su venir à temps et en nombre suffisant.

Remplacé comme délégué au secteur, ma présence y devenait inutile. Je veux alors me rendre compte une dernière fois de l'état de la défense jusqu'au Point-du-Jour.

En compagnie du citoyen Bologne nous gagnons la route stratégique. Il fait petit jour, nous pouvons facilement constater l'état des choses.

Les casemates sont partout abandonnées, nul n'y pouvant plus demeurer sans y être enseveli.

Tout est désert autour de nous.

Seul, près la porte de Saint-Cloud, un artilleur est à demi caché dans l'embrasure d'une pièce hors de service, comme elles le sont d'ailleurs presque toutes, aucune de nos réclamations — à Gambon et à moi — n'ayant pu décider de la Guerre à les remettre en état.

L'artilleur nous aperçoit et, de la main seulement, nous fait signe d'approcher.

Nous gravissons le talus en silence et nous regardons par l'embrasure.

Les tranchées de l'ennemi arrivent à quinze mètres à peine des fortifications et je distingue parfaitement les traits des soldats qui ne prennent plus la peine de se dissimuler, avertis qu'ils sont sans doute de ne courir maintenant aucun danger.

Pendant que nous faisons cette inquiétante constatation,un mouvement imprudent décèle notre présence; aussitôt quelques coups sont tirés dans notre direction et nous recevons en pleine figure de la terre provenant d'une arête d'épaulement que les balles viennent de briser.

Nous devons cesser nos observations.

Poursuivant jusqu'au Point-de-Jour,nous remarquons partout la même solitude.

La situation est des plus graves et le péril imminent.

Nous retournons en toute hâte à la Muette et rendons compte à Dombrowsky de ce que nous venons de voir.

Son courage est incontestable, mais son mutisme continuel et affecté est exaspérant. Jamais on ne surprend sur son visage le moindre éclair de passion. Il me fait en somme l'effet d'un homme qui agit pour son propre compte, sans se soucier le moins du monde de la cause qu'il sert.

Il nous répond laconiquement *qu'il n'y a pas de danger*.

Cependant, sur notre insistance, il promet d'aller reconnaître lui-même les points que nous lui avons signalés.

Je lui déclare que de mon coté je vais informer Delescluze afin qu'il puisse aviser au plus tôt.

Je redescend alors dans Paris, accompagné du citoyen Viard, notre collègue, que j'ai trouvé ainsi qu'Avrial, en conférence avec Dombrowsky.

Arrivé au Cours-la-Reine, en face du pont des Invalides, je me sens pris d'une telle fatigue que je suis terrifié à l'idée de traverser la Seine pour aller jusqu'à la rue Saint-Dominique et de là regagner la mairie du IVe arrondissement où j'ai pris rendez-vous la veille au soir avec mes collègues.

Le citoyen Viard offre alors d'aller lui-même trouver Delescluze, pour l'avertir de ce que j'ai vu.

L'affaire est sérieuse. S'il allait ne pas faire cette communication...l'oublier ?

— C'est impossible, m'assure le délégué aux Subsistances. Il faut que je retourne moi-même au Commerce qui est à deux pas de la guerre. N'ayez donc aucune crainte.

J'écris alors au crayon sur une feuille détachée de mon carnet, que de la porte d'Auteuil au Point-du-Jour il n'y a plus un seul fédéré, et que si l'on n'y envoie pas de forces immédiatement, les Versaillais peuvent d'une heure à l'autre entrer dans Paris sans coup férir.

Le citoyen Viard reçoit le mot et me promet encore une fois de le remettre à Delescluze *lui-même.*

Malgré cette promesse formelle, Delescluze ne fut point averti -- il me l'affirma sur l'honneur le lendemain même.

21 mai 1871

Rentré à la mairie du IVe, je lis un étrange avis dans l'*Officiel de la Commune.*

Il est certainement impossible que Longuet, délégué à la direction du journal, en ait eu connaissance.

Cet avis est ainsi conçu :

« Les habitants de Paris sont invités à se rendre à
» leur domicile *sous quarante-huit heures ;* passé ce
» délai leurs titres de rente et Grand-Livre seront brû-
» lés. »

Pour le Comité Central.
GRELIER

Ah ça ! est-ce que la Commune est déjà morte, que le Comité Central s'arroge le droit de publier un semblable arrêté ?

Est-ce que le citoyen Grelier est délégué aux Finances pour mettre à exécution ce funambulesque décret ?

A moins d'être le dernier des crétins, comment a-t-il pu croire un moment cette menace insensée réalisable ?

Est-ce démence ou trahison ?

Ce Comité Central, renouvelé d'ailleurs presque entièrement depuis le 18 mars, finit par prendre vraiment des allures singulières.

Que le triomphe de la Commune, et par conséquent de la Révolution sociale, amène — comme conséquence logique — un remaniement économique tel que la rente et tous autres prélèvements opérés sur le travail au bénéfice de ceux qui l'exploitent actuellement, soient à jamais supprimés, fort bien.

Mais dans les circonstances où elle se produit, la menace signée Grelier ne peut être que l'œuvre d'un fou ou d'un traître désireux de provoquer dans Paris même un soulèvement qui facilite les nombreuses machinations ayant pour but de livrer Paris à Versailles.

C'est une affaire à examiner.

Dès l'ouverture de la séance à laquelle nous nous sommes rendus tous, car on y doit juger Cluseret, les citoyens Langevin, Jourde et moi, nous signalons cette « menace » du Comité Central et nous en exposons le caractère suspect.

Je demande même l'arrestation immédiate de Grelier. Mais sur l'observation que c'est au Comité de Salut public qu'il appartient seulement d'aviser, nous proposons et nous faisons adopter que « la Commune » s'en rapportant au Comité de Salut Public du soin de » prendre toutes mesures de répression contre le » citoyen Grelier et ses complices, passe à l'ordre du » jour. »

L'heure est enfin arrivée d'en finir avec Cluseret.

Les faits relevés contre lui en ce qui concerne son action comme délégué à la guerre, tout en confirmant qu'il était au-dessous de la tâche que, sur ses instances, on lui avait confiée à la date du 3 avril, n'ont pu sérieusement établir le moindre chef de trahison de sa part.

Seul un propos fort inconsidéré, tenu par lui à Delescluze quelque temps avant son arrestation, a pu éveiller la méfiance.

Il s'agit de trois millions qu'on aurait offerts à Cluseret pour trahir la Commune.

L'exagération même du chiffre auquel il s'estimait comme chef militaire indiquait suffisamment le peu de sérieux de cette prétendue tentative de corruption.

Quant aux griefs contenus dans l'acte d'accusation à propos de ses agissements à Lyon et à Marseille, pendant la guerre de 1870, l'impossibilité où nous sommes de les contrôler et d'en vérifier le bien fondé ne nous permet aucunement de nous en faire juges (1).

Talonné par la fièvre accompagnant une bronchite contractée dans mes rondes de nuit à Auteuil, je me sens incapable de rester plus longtemps. En me retirant, je laisse à Vermorel mon vote écrit en faveur de l'acquittement de Cluseret.

Je ne me doutais pas que je venais d'assister à la dernière séance de la Commune.

Par un hasard singulier, en signe d'apaisement entre les deux fractions du Conseil, Vallès avait été désigné comme président.

Ces deux expressions — majorité et minorité — allaient disparaitre devant le péril suprême pour n'être plus qu'un souvenir historique.

---

(1) J'ai mentionné précédemment qu'en ce qui concerne sa conduite à Lyon lors du mouvement du 27 septembre 1870, il s'est vanté lui-même de l'avoir fait avorter, ainsi qu'il résulte d'une lettre publiée par lui dans la *Patrie Suisse* — journal genevois — le 8 octobre 1874 (N. d. l'A).

IV

22 mai 1871

Les Versaillais sont dans Paris !

Ils y ont pénétré hier soir vers cinq heures, par la porte d'Auteuil.

Gambon et moi nous avions raison : c'est bien l'objectif de Versailles qui avait constamment dirigé son feu sur ce point.

La nouvelle a été apportée au Conseil hier, quelques minutes après mon départ, alors que Cluseret allait répondre aux accusations relevées contre lui.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que, au moment même où le citoyen Billioray, un des membres du comité du Salut Public, communiquait la fatale nouvelle au Conseil, Delescluze envoyait, d'après un télégramme expédié de l'Observatoire établi sur l'arc de triomphe de l'Etoile, un démenti formel à ce propos.

Comment ont pu se produire une telle contradiction et une erreur aussi manifeste? Cela sans doute tient à ce que les habitudes mensongères de la « Défense Nationale » durant le premier siége, se sont malheureusement continuées sous la Commune.

C'est ainsi par exemple que Dombrowsky envoyait journellement à l'Officiel des récits fantaisistes de sorties qui n'ont jamais été faites. Il n'avait pas craint même un jour d'annoncer que ses troupes avaient reconquis Neuilly jusqu'à l'église, alors que depuis la mort du brave Bourgoin, le 7 avril, il s'était cantonné en-deça de Sablonville, ses avancées ne s'étendant pas au-delà de la barricade Peyronnet, près de laquelle il avait établi son quartier général.

Certainement il croyait ainsi soutenir le moral de ses hommes. Mais ce système n'en est pas moins puéril et dangereux. Des défaillances et les déplorables surpri-

ses qui résultent de ces entorses à la vérité sont fort loin d'être compensées par les avantages qu'on en espère.

Aussi le premier désarroi qu'ont produit les nouvelles contradictoires concernant l'entrée des troupes ennemies, prouve assez combien se trompaient dans leurs calculs ceux qui, mûs par d'exellentes intentions peut-être, ont cru devoir user de ce subterfuge.

Paris révolutionnaire a repris son aspect d'il y a deux mois, alors que le soir du 18 mars on craignait un retour offensif des forces réactionnaires.

On va donc en finir avec ce cauchemar du siège interminable qui dure depuis le milieu de septembre dernier sans presque d'interruption.

On va enfin lutter face à face. Et puis, cette armée qui vient d'entrer parle la même langue que nous. Ce sont des compatriotes, des fils de prolétaires. Qui sait si, se rappelant qu'ensemble nous avons combattu les prussiens, défendu l'intégrité du sol même de Paris, ces soldats de Versailles ne sentiront pas l'ignominie du rôle qu'on veut leur faire jouer ?

Enfin mieux vaut pour tous, en somme, ce face-à face définitif que la prolongation indéfinie d'une lutte à distance et sans issue.

Telles sont les pensées qui semblent à cette heure animer les esprits.

Les femmes surtout sont pleines d'entrain et travaillent sans relâche à la construction des barricades que les hommes sauront défendre.

C'est presque avec impatience qu'on attend les envahisseurs, encore sur les hauteurs de Passy et du Trocadéro dont ils ont pris possession dans la nuit.

Aller au-devant d'eux par les larges avenues des Champs-Elysées et de Cours-la-Reine, serait courir à une défaite certaine. C'est seulement en deça de la

place de la Concorde, dans les défilés des rues de Rivoli et de Saint-Honoré, que la lutte offrira d'égales chances pour les fédérés.

Sur la rive gauche, et bien que les Versaillais soient déjà maîtres du Champ-de-Mars qu'on aurait pu défendre avec avantage, les dispositions sont les mêmes.

C'est seulement en deça du boulevard Montparnasse et des Invalides que le combat s'engagera sérieusement.

Les services de la Guerre et des Subsistances sont déjà installés à l'Hôtel-de-Ville, d'où maintenant partiront les ordres et qui deviendra le centre de résistance, le tombeau de la Commune, si elle doit périr.

Majorité et minorité — dans la personne de Ferré et de Vermorel — se donnent la main sur le grand escalier de la « maison du peuple » et jurent de mourir pour la Révolution.

Du IVe arrondissement, trois de nos collègues, les citoyens Arthur Arnould, Amouroux et Clémence sont absents, envoyés en missions diverses par le Comité de Salut public. Eugène Gérardin et moi restons seuls pour organiser la résistance, aidés de la Commission municipale dont le zèle grandit avec la gravité de la situation.

Seul notre chef de légion, L..., membre du Comité central, y apporte peu d'entrain et finit même par disparaître.

Sans doute il croit plus utile d'assister aux conciliabules du Comité, qui continue son système d'énervation et élabore des proclamations insensées dans lesquelles il reprend pour son compte le programme des ligues conciliatrices qu'il a naguère combattues.

Qu'il y a loin, hélas ! de l'attitude si simple et si grande, de la logique inflexible et loyale du premier Comité Central d'avant la Commune, à la petitesse vaniteuse et à l'incohérence du comité des derniers jours.

En l'absence du chef de légion, son sous-chef, le citoyen Guilta, le remplace avec avantage. Grâce à son activité, tout le quartier compris entre la rive sud de l'île Saint-Louis et la rue de Rivoli jusqu'au pont d'Arcole, est sur un sérieux pied de défense et nous pouvons compter sur cinq à six mille combattants décidés à lutter jusqu'au bout.

Tout se trouvant ainsi en ordre, j'avertis le soir mon collègue Gérardin que je m'absenterai toute la nuit, Vermorel étant venu m'inviter à assister à une opération que doivent tenter La Cécilia et Cluseret, qui tous deux commandent le secteur Batignolles-Montmartre.

Si cette opération réussit, elle peut arrêter les trop rapides progrès de l'ennemi, déjà maître du faubourg Saint-Honoré jusqu'à la caserne de la Pépinière et, dans les hauts quartiers, jusqu'au collège Chaptal, dont il occupe les constructions inachevées.

Nous partons à minuit de la rue des *Abbesses*, où se trouve le quartier général, pour nous rendre à la mairie des Batignolles, rue Lévis, où l'expédition doit s'organiser.

Nous y trouvons les citoyens Malon, Jaclard — chef de la 17e légion — Chaté, Lecamp, une ancienne connaissance de la proscription de Londres en 1858, et d'autres membres de la commission municipale.

Mais nous y attendons vainement l'artillerie et les munitions demandées par La Cécilia. Les ordres n'ont pas été compris, ou les envois ne peuvent parvenir, à cause peut-être des obstructions causées par les nombreuses barricades qui coupent les quartiers à franchir.

Nous repartons alors pour Montmartre.

A l'entrée de la rueLepic, nous trouvons un groupe de citoyennes armées, parmi lesquelles se trouvent les

citoyennes Lenoir et Demitrief, une russe bien connue des révolutionnaires.

Toutes sont résolues à défendre vaillamment la barricade qu'elles garnissent.

Quelques pas plus loin en remontant, le citoyen Humbert et moi nous rencontrons aussi un parti de fédérés parmi lesquels se trouve Len..., employé principal d'une importante fabrique, que j'ai connu chez Dupas. Nous nous serrons la main et échangeons à voix basse quelques mots qui ne sont pas absolument remplis d'espoir.

Au même moment arrive Cluseret se dirigeant vers la rue Blanche.

— Où diable allez-vous ainsi tout seul ?

— Je viens d'entendre des coups de feu qui me semblent partir d'en bas, vers la Trinité, et je vais voir si les nôtres y sont déjà attaqués par les Versaillais.

— Alors nous allons vous accompagner.

Mais voulant m'assurer que mon chassepot est en état je fais manœuvrer la batterie si gauchement que je ne puis plus renfermer le verrou. Nous nous arrêtons quelques secondes pour réparer l'accident... plus de Cluseret !

Nous le hélons. Nous courons même dans la direction que nous lui avions vu prendre.

Peine inutile... il a disparu.

Les coups de feu que seul il avait entendus étaient-ils un prétexte ?

Après tout, aucun lien moral ne le retient avec nous. La Commune l'a gardé un mois en prison. On l'a rendu à tort responsable d'une situation à laquelle il s'est seulement trouvé impuissant à remédier. Qui prétendrait lui faire un crime de se considérer comme délié de tout mandat et libre de pourvoir à sa sûreté ?

. . . .

Pris du désir de revoir — pour la dernière fois peut-être — son petit logement de la rue des *Carrières*,

derrière le cimetière Montmartre, Vermorel me propose de l'y accompagner,notre présence, en ce moment du moins, n'étant plus utile dans le quartier.

Le logis, composé de deux pièces et d'une cuisine qui lui sert de cabinet de toilette, est propre et modeste. Dans chacune des deux chambres se trouve un petit lit de fer,sa mère venant de temps à autre passer quelques jours avec lui.

Les murs sont garnis de rayons chargés de livres; tout est rangé avec soin; on se croirait chez quelque vieille fille bien ordonnée.

Nous causons, ou plutôt il cause avec sa volubilité habituelle. Il me raconte de nouveau sa vie de travail et de déceptions.

De temps en temps notre conversation est interrompue par le fracas des obus. Il en tombe même un sur le toit de la maison voisine et quelques vitres de la cuisine volent en éclats, brisées par la secousse.

—Nous sommes perdus, c'est certain... Mais nous l'avions prévu ... C'est dommage tout de même de mourir sans pouvoir deviner ce qu'il adviendra de notre cause. On rétablira sans doute la monarchie, et puis on recommencera de lutter pour ramener la République... Comment sortira-t-on de ce cercle vicieux?

— Bah! mon cher, nous ne sommes pas morts encore. Il peut survenir des revirements inattendus.

— Des revirements! Vous n'y croyez pas plus que moi. Si nous avions eu le dessus, dans notre lutte contre Versailles, Thiers aurait appelé les Prussiens à son secours. Que leur importe à tous la patrie, dont ils ont plein la bouche ? C'est la chute de la Commune qui les préoccupe avant tout, et ils l'obtiendront à tout prix. Vous le savez bien, vous qui les avez vus à l'œuvre lorsque je n'étais qu'un enfant.

— Soit. Nous serons vaincus. Mais vous êtes jeune, la mort peut vous épargner, et, plus tard...

— Moi, sortir vivant de la lutte ? Non, cela ne se peut pas.

— Pourquoi ?

— C'est alors que tous mes insulteurs d'autrefois ne manqueraient pas de prétendre que je n'étais qu'un agent de la réaction. Les jésuites rouges valent les noirs, allez !... Non, non, *il faut* que j'y reste et j'y resterai... Je pressentais bien, en quittant ma mère, que je ne la reverrais plus jamais.

Quelques larmes lui viennent aux yeux à cette pensée...

— Inutile de rien regretter, après tout... Combien de milliers d'autres qui nous valent bien, auront dans quelques jours, eux aussi, quitté à jamais ceux qu'ils aimaient?...

Quelques instants après, nous arrivions de nouveau au quartier-général.

Plus personne !

A la mairie, en face, nous trouvons seulement notre collègue J.-B. Clément donnant des ordres.

Les Versaillais contournant la butte Montmartre, sont entrés par la porte *Ornano,* qui, nous dit-on, leur aurait été livrée.

Le péril est grand, car de la porte Ornano, l'ennemi, par le boulevard Magenta, peut rapidement parvenir au centre de Paris.

Il s'agit d'avertir promptement l'Hôtel-de-Ville, pour qu'on dirige en toute hâte des forces vers ce point.

On amène un cheval à Vermorel qui se charge d'aller demander des renforts.

— Savez-vous donc monter à cheval ?

— Non, mais ça ne fait rien.

Il lance son cheval au galop, au risque de se rompre les os avant d'arriver et il est bientôt hors de vue.

Je gagne alors en toute hâte le faubourg St-Martin,

pour tâcher qu'on envoie du monde vers la porte Ornano soutenir le premier choc.

Le citoyen Leroudier, président de la commission municipale de l'arrondissement, ignorait encore la nouvelle. Il me promet de faire le nécessaire et je regagne enfin le IVe arrondissement.

Il était temps !

Mardi, 23 mai 1871.

A mon arrivée, je trouve la commission municipale en grand émoi.

Mon collègue Gérardin, resté d'abord en permanence et parti au petit jour, pour une heure seulement, avait-il dit, n'a point encore reparu.

Que signifie cette absence de tous les délégués de l'arrondissement ? Ont-ils donc déserté leur poste?

Mon retour calme un peu les membres de la Commission... Je leur raconte ce qui s'est passé aux Batignolles et à Montmartre.

Quant à la disparition de mes collègues, elle s'explique par le fait qu'ils ont été envoyés en mission dès l'entrée des Versaillais dans Paris, et qu'ils sont sans doute retenus sur les points que leur a désignés le Comité de Salut public. Qui sait même s'ils ne sont pas déjà dans l'impossibilité de revenir? (1).

Après avoir exhorté au sang-froid nos amis, je pousse jusqu'à mon domicile, rue des Lions-Saint-Paul, et j'expédie les miens chez un ami totalement étranger à la politique, où ils courront moins de danger.

Je me rappelle les procédés des vainqueurs de «Juin» et je ne veux pas que ma famille y soit exposée après notre défaite.

---

(1) C'était précisément le cas pour le citoyen Amouroux, tombé sur une patrouille versaillaise alors qu'il allait par ordre de Delescluze vérifier si vraiment Passy était déjà envahi, les dépêches à ce propos étant absolument contradictoires. (N. de l'A.)

Comme je regagne la mairie et que je me trouve bien en vue sur la chaussée de la rue des Lions, deux coups de feu me sont successivement tirés d'une grande maison de la rue Saint-Paul, véritable caserne composée de plusieurs corps de bâtiments coupés par de grandes cours.

Les balles me sifflent seulement aux oreilles et c'est tout.

Le citoyen N..., qui commande un bataillon de fédérés gardant le quartier, veut faire fouiller la maison. Mais l'exaspération de ses hommes est telle qu'on pourrait craindre une répétition de l'affaire de la rue *Transnonain* qui, en 1834, illustra d'une façon sinistre Thiers, alors au pouvoir.

Je dissuade donc le citoyen N*** de donner suite à son projet.

Le soir venu, je vais à l'Hôtel-de-Ville. On y a amené dans la journée le corps de Dombrowsky, lequel s'est volontairement fait tuer dans l'après-midi, sous les yeux de Vermorel, à la barricade de la rue Myrrha, à deux pas de la pharmacie du citoyen Dupas.

Cette sorte de suicide, d'après ce que me raconte Vermorel, serait la conséquence d'accusations de trahison portées le matin même contre Dombrowsky par ses hommes qui l'avaient fait prisonnier.

Son cadavre repose dans une chambre tendue de bleu, occupée sous l'empire, dit-on, par l'une des filles du préfet Haussmann.

Tombé en héros pour la défense de la Commune, Dombrowsky à cette heure défie toute suspicion. Militaire avant tout, il n'avait peut-être vu dans le poste qu'on lui avait confié qu'une occasion de se former dans l'art de la guerre.

S'il avait trahi rien ne lui eût été plus facile, il me semble, que de se retirer sans bruit, au milieu du désarroi qui suivit l'entrée de l'ennemi.

Quelques minutes avant de quitter l'Hôtel-de-Ville pour regagner la mairie du IVe, j'assiste à une scène dramatique des plus mystérieuses...

Comme nous parlions des dernières mesures de défense à prendre dans le quartier, en attendant le retour de Bergeret, chargé d'incendier les Tuileries, d'où commençaient à jaillir les flammes, l'un de nous avise dans un coin de la salle un homme habillé en bourgeois, âgé d'une quarantaine d'années environ, de figure assez fine et qui, tranquillement, prenait quelques notes. Personne de nous ne le connaît.

Delescluze s'avance brusquement vers lui :

— Qui êtes-vous et que faites-vous ici ?

L'homme ne se trouble pas trop et répond avec assez de calme qu'il est envoyé par Bergeret pour annoncer au Comité de Salut Public que les ordres de celui-ci viennent d'être exécutés.

Peut-être allait-il se tirer d'affaire lorsqu'arrive Bergeret.

Celui-ci déclare n'avoir envoyé personne et ne point connaître l'individu qu'on lui présente.

Ce dernier se sent perdu mais ne dit plus mot.

Les notes prises sur lui ne peuvent être déchiffrées.

On l'emmène et quelques minutes après un feu de peloton nous apprend qu'on l'a passé par les armes.

Que cet homme fût un agent de Versailles, la chose n'est pas douteuse et il ne s'en est pas défendu un instant. Mais ce devait être une nature bien trempée.

Aucune des pièces trouvées sur lui n'a pu faire connaître son identité (1).

Tourmenté par ma bronchite, je me demandais, non sans inquiétude, comment je pourrais suffire aux difficultés accumulées, lorsque le citoyen Ostyn m'offre de m'accompagner au *quatrième* pour m'aider si besoin est.

(1) Le citoyen Lissagaray, présent aussi à cette scène étrange, la rapporte également dans son *Histoire de la Commune*. (N. d. l'A).

J'accepte sans me faire prier et nous arrivons au moment où, de nouveau, la commission municipale, excitée par les insinuations de deux membres du Comité Central, se considérait comme définitivement abandonnée par les délégués de l'arrondissement, le citoyen Gérardin n'étant toujours pas là...

Perdant patience à mon tour, je montre les dents.

Sans pouvoir m'expliquer plus qu'eux l'absence de mon collègue — à la trahison duquel je ne crois pas -- je leur reproche leur promptitude à flétrir la conduite un homme qu'ils connaissent depuis plusieurs années.

Puis, en admettant même que leurs soupçons soient fondés, de quel droit accusent-ils la Commune de les abandonner alors que ma présence parmi eux prouve le contraire ?

Enfin, m'adressant plus directement aux deux citoyens que je suppose être les principaux artisans de ces insinuations, je les préviens net qu'à la première histoire de ce genre je les fais arrêter, et, s'il le faut, fusiller immédiatement.

Tout finit par s'arranger. Nos amis comprennent qu'ils ont eu tort. La confiance renaît et la nuit se passe sans autre incident que l'arrestation d'un coiffeur de la rue Payenne, chez qui l'on vient de saisir une assez grande quantité de brassards tricolores.

On nous l'amène et il le prend d'abord d'assez haut.

« Il a bien le droit d'avoir chez lui des brassards tricolores », nous dit-il d'un air fanfaron.

—. Mais nous avons le *droit*, nous aussi, sachant l'usage que vous en vouliez faire,de ne point nous laisser assassiner traîtreusement par vous et par vos amis. — Droit pour droit.

Et je donne l'ordre de l'envoyer au Dépôt où l'on éclaircira son affaire.

— Mais c'est à la mort que vous m'envoyez! s'écrie notre homme devenant tout à coup moins fier.

— Et *où* entendiez-vous donc nous envoyer, à l'aide de vos brassards de reconnaissance ?

Mercredi, 24 mai 1871.

Enfin, au petit jour, arrive le citoyen Gérardin, après vingt-quatre heures d'absence.

Rompu de fatigue, il s'est endormi chez un ami où il était allé se reposer seulement quelques instants, pensait-il.

Il est tout confus de s'être absenté si longtemps et surtout des pénibles incidents auxquels il a involontairement donné lieu.

Son retour ramène la bonne harmonie entre nous.

Vers dix heures du matin nous retournons encore à l'Hôtel-de-Ville pour nous concerter avec le comité de Salut Public, en prévision d'une prochaine attaque sur le terrain dont nous avons la garde.

C'est dans notre arrondissement que nous pensons voir se décider le sort de la Commune.

Sur le premier palier du grand escalier donnant sur la cour d'honneur, nous nous croisons avec plusieurs membres du Comité central. Le citoyen Bonvallet, président de l'*Union républicaine des droits de Paris*, est avec eux. Ils viennent sur nous à pas précipités, l'air éperdu.

— Où allez-vous ? nous crient-ils.

— Trouver le Comité de Salut Public.

— Fuyez ! fuyez ! l'Hôtel-de-Ville brûle et va sans doute sauter.

Nous n'y comprenons rien et continuons de monter.

Tout à coup éclate un formidable pétillement. Nombre de vitres brisées, livrent passage aux flammes qui lèchent aussitôt les façades sur la cour.

Nous nous rendons rapidement compte qu'on ne peut songer à éteindre le feu qui court de tous les côtés.

Nous nous rappelons aussi qu'en prévision d'une lutte suprême sur ce point, de grandes quantités de munitions de guerre ont été accumulées dans les caves.

Si l'incendie les gagne, ce qui n'est que trop probable, l'explosion atteindra surtout les centaines de fédérés qui en gardent les approches.

Notre premier devoir est de les soustraire à cette mort horrible.

Nous retournons précipitamment à la mairie pour avertir les chefs militaires de ce qui se passe, afin qu'ils se replient au plus vite avec leurs hommes.

Nous apprenons que le Comité de Salut Public a décidé de s'installer à la mairie du XIe arrondissement, devenue désormais le centre de la résistance.

Quelle que soit maintenant la durée de la lutte, la Commune est morte !

Lorsque nous arrivons au XIe, vers midi, une grande animation y règne.

Nous rencontrons Delescluze sur l'escalier. Il interpelle vivement un homme d'une trentaine d'années, à la physionomie très,intelligente, mais l'air fort abattu.

— Je vous en conjure, dit-il à Delescluze, tentez encore une fois de le sauver.

— Nous venons de faire l'impossible vous l'avez vu,sans y pouvoir parvenir.

Presque aussitôt retentit une décharge non loin de là.

L'homme tressaille et se couvre le visage.

— Entendez-vous? reprend Delescluze. Voilà le résultat de vos menées contre la Commune. C'est vous et vos amis qui venez de tuer votre beau-frère !

Le citoyen auquel s'adresse notre collègue s'éloigne atterré.

Je demande :

— Qu'est-ce donc ? Quel est ce citoyen ?

— Vous ne le connaissez pas ?

— Non.

— C'est Moreau, du Comité Central. Les hommes du 166e viennent de fusiller de Beaufort, son beau-frère.

Je n'avais jamais vu Moreau, le rédacteur, m'a-t-on dit, des principales et si remarquables proclamations du Comité Central, durant la période comprise entre 18 mars et les élections de la Commune.

Je ne le connaissais que de nom, bien qu'il habitât le IVe arrondissement (1).

Quant à son beau-frère qui faisait sonner bien haut son titre de comte, ses allures ayant semblé suspectes aux hommes de son bataillon décimé dans un engagement, il fut accusé par eux de perfidie.

C'était lui qu'on venait de fusiller, malgré Delescluze et les autres membres de la Commune alors présents, qui firent tout le possible pour l'arracher à la mort.

Grâce aux menées du Comité Central depuis trois jours, il est évident que le Conseil a perdu toute son influence. L'incendie de l'Hôtel-de-Ville lui a porté le dernier coup.

Jeudi 25 mai 1871.

Après avoir passé la nuit et la matinée d'aujourd'hui aux barricades de la Bastille et de l'Arsenal, nous retournons au XIe, où une grave délibération a lieu.

Hier soir, M. *Arthur Reeves*, secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis, a offert à notre collègue Arnold sa médiation auprès des Allemands, à l'effet d'obtenir de

(1) Il paraît que le malheureux commit l'imprudence de retourner le même jour à son domicile, rue de Rivoli, en face de l'Hôtel-de-Ville. Dénoncé par des voisins quelques heures après l'occupation du quartier par les troupes versaillaises, il fut immédiatement fusillé. (N. d. l'A).

ceux-ci qu'ils s'interposent entre la Commune et Versailles. Il s'agit de s'entendre sur la façon dont on va procéder et aussi sur les termes précis de la médiation qui nous est offerte.

Si louable que soit cette tentative, au bénéfice surtout des simples combattants, je suis de ceux qui la croient fort inutile. Sans compter que les fédérés qui gardent Vincennes, par où devra passer notre délégation, pourront supposer à celle-ci de tout autres projets et lui barrer le chemin.

On persiste pourtant et les citoyens Delescluze, Arnold et Vaillant sont désignés pour cette mission.

En attendant leur retour, Vermorel, Avrial, Cournet, Olivier Pain et moi nous nous dirigeons vers la place du Château-d'Eau, ou une vive canonnade indique l'approche des Versaillais.

De la barricade qui de ce côté ferme le boulevard Voltaire, les fédérés tirent en effet à toute volée sur l'Ambigu, occupé déjà par l'ennemi.

Une vraie pluie de balles tombe autour de nous et bon nombre d'obus allument l'incendie dans plusieurs des maisons avoisinantes.

Vermorel est atteint légèrement au bras gauche et regrette tout haut que ce ne soit pas à la tête. Olivier Pain est assez sérieusement frappé par une balle à la mâchoire, pour qu'Avrial soit obligé de l'emmener dans une voiture qu'il réquisitionne aux environs.

De retour à la mairie du XI[e] nous y apprenons que la tentative de médiation n'a pu se poursuivre, les fédérés gardant Vincennes ayant absolument refusé le passage à nos délégués, qui, sans la présence de Delescluze, auraient certainement été très maltraités.

Delescluze est navré, non de l'insuccès de la démarche qu'il n'avait accepté de faire que par devoir, mais des suppositions auxquelles elle a donné lieu.

Qui sait même s'il n'y avait pas là encore quelque honteuse machination de la dernière heure dont le citoyen Arnold aura été l'instrument inconscient ?

Il serait si agréable à Thiers et à sa bande de pouvoir affirmer que, pour échapper à la mort, les membres de la Commune ont tenté d'abandonner leur poste d'honneur et de se réfugier chez les Allemands !

L'air désespéré de Delescluze m'a épouvanté.

Peu après nous nous trouvions, Vallès, Longuet, Jourde et moi sur la place de la mairie, lorsqu'on nous apporte une nouvelle des plus émouvantes,

On a fusillé à la Roquette, où ils étaient détenus comme ôtages, l'archevêque Darboy, le curé de la Madeleine, Deguerry, l'ex-sénateur Bonjean, deux autres prêtres dont les noms nous sont inconnus et enfin le tripoteur d'affaires, Jecker, l'artisan de la guerre du Mexique (1).

Nous demandons tout d'abord d'où était parti l'ordre de cette exécution. Mais il nous est impossible de rien savoir de précis à cet égard.

La première impression que nous cause cette tragédie est douloureuse. Puis bientôt nous l'envisageons comme une conséquence logique et implacable des procédés de Versailles à l'égard de nos camarades tombés en son pouvoir.

Nous nous rappelons aussi tous les efforts inutilement tentés par notre vieil ami Flotte, pour obtenir l'échange de Blanqui contre Darboy.

Peut-on s'étonner de l'exaspération à laquelle sont arrivés à cette heure suprême les fédérés, qui, à leur tour, pratiquent l'inexorable maxime : « œil pour œil, dent pour dent »?

Quand à la *qualité* des victimes, elle ne nous importe

(1) C'est par erreur que le nom de Jecker figurait alors parmi ceux qu'on venait de fusiller à la Roquette. Ce malfaiteur financier ne fut exécuté que le lendemain rue Haxo. (N. de l'A.)

guère. Un travailleur vaut en somme mieux que tous les Darboy, les Beaujean et les Deguerry du monde. Et le « respect de la vie humaine » n'est pas plus inviolable pour les uns que pour les autres.

A ceux-là seuls qui ont depuis deux mois donné l'exemple d'une férocité froide et sans excuse, remonte l'entière responsabilité de ce terrible drame.

Vers cinq heures du soir, le bruit courant parmi nous que déjà les quartiers du Temple et du Marais sont au pouvoir des Versaillais, on me charge d'aller savoir au juste ce qui se passe.

J'arrive, non sans risques, jusqu'à l'entrée de la rue de *Bretagne*, à l'angle de la rue de *Turenne*.

Les lignards occupent en effet le marché des *Enfants-Rouges*. Les barricades, jonchées de cadavres, sont toutes évacuées.

Je songe alors à regagner le Cirque-d'Hiver pour rentrer dans le XIe arrondissement.

Impossible. Le boulevard est déjà envahi.

Je n'ai que le temps de chercher refuge chez un ami, le citoyen Lavaud, qui tient un atelier de photographie non loin de là, rue des *Filles-du-Calvaire*.

Sans grand espoir pourtant de voir s'ouvrir la porte cochère, je tire la sonnette ; la porte cède aussitôt. Je la referme sur moi et, traversant rapidement la petite cour-jardin au fond de laquelle se trouve la protographie, je gagne le salon où se trouvent mon ami, sa femme et sa nièce, assez surpris d'abord de mon arrivée.

Je les mets au courant de la situation.

La Commune est vaincue. Ce n'est plus maintenant qu'une question d'heures. J'ai voulu les voir encore une fois et leur serrer la main en les priant de transmettre mes adieux aux miens, ne sachant moi-même si je les reverrai jamais.

— Entendez-vous donc repartir ? et pour aller où ? me demande mon ami.

— Je ne sais. Mais je ne puis rester ici sans vous exposer à de graves dangers. Si l'on me trouvait chez vous, ce serait certainement votre mort à tous.

— Ceci nous regarde, répond vivement la vaillante et généreuse Mme Lavaud. Ce serait une honte de vous laisser repartir dans un tel moment.

— Mais on a dû me voir entrer chez vous. La concierge se demande sans doute ce que signifie une pareille visite.

— Eh bien! je vais d'abord en avoir le cœur net.

Quelques instants après, elle revient presque souriante, malgré son émotion.

— Rien à craindre de la concierge, nous dit-elle. La malheureuse, hébétée par la peur, n'a pas même conscience de vous avoir tiré le cordon. Sur l'observation que lui ai faite qu'il me semblait avoir entendu ouvrir et refermer la porte, elle m'a affirmé que j'ai certainement *rêvé*; que pour rien au monde elle n'ouvrirait à qui que ce soit et que *nous pouvions être bien tranquilles* à ce sujet.

Sur cette assurance que, provisoirement du moins, mes généreux amis ne courent pas de risques, je me décide à accepter leur hospitalité courageuse et dévouée.

Pour moi la lutte est terminée; la proscription commence.

V

Se sentir à l'abri de la vengeance des vainqueurs est une cause de joie bien naturelle, lorsqu'on ne laisse derrière soi aucun de ses compagnons disputer encore pied à pied le terrain à l'ennemi.

Malheureusement, je ne suis point dans ce cas.

A cinq cents mètres de moi le combat dure toujours

et je ne peux plus rien savoir du sort des amis que j'ai quittés. Il me semble avoir déserté mon poste et trahi mon mandat.

Le bruit de la fusillade et de l'artillerie qui tonne avec fureur me monte au cerveau et porte au paroxysme la fièvre qui me talonne depuis huit jours.

Je délire abominablement toute la nuit. Mes braves amis ont grand peine à me tenir au lit, pris que je suis de l'idée fixe de retourner auprès de ceux qui luttent encore.

Heureusement le corps de bâtiment qu'ils occupent est assez retiré pour que mes cris et les terribles accès de toux qui m'étranglent ne puissent révéler ma présence aux voisins et dénoncer le dévouement des Lavaud.

Jusqu'au dimanche soir 28, jusqu'au dernier coup de canon annonçant la victoire définitive des assassins de la Commune, ce ne sont que de longues heures d'angoisse et de mépris de moi-même.

Comment puis-je vivre alors que mes amis sont peut-être couchés sanglants sur le pavé ?

Je n'ai pas même souci des miens que je suppose il est vrai en sûreté.

Sans cesse j'ai devant moi le visage de ceux que j'ai laissés à la mairie du XIe : Delescluze, Vermorel, Vallès, Longuet, Lissagaray, Arnaud (Antoine), Serraillier, Pottier, Bénot, Vaillant, Avrial, Pindy, Arnold, Frankel, Genton, Ferré, Jourde, Gambon, Cournet et tant d'autres encore, tous certains déjà de la défaite, mais calmes et résolus devant le sort probable qui les attendait.

Que sont-ils devenus ?

Lavaud s'est procuré quelques journaux. Dans l'un d'eux, au milieu des ignobles racontars dont il est rempli sur les vaincus, j'apprends que j'ai été *fusillé* le mercredi soir, vers quatres heures, près de la caserne des

Petits-Pères, à l'angle de la rue Paul Lelong, et que je suis mort lâchement... (C'est le cliché de rigueur) « reniant jusqu'à mon nom » (1).

Vallès, lui, a été fusillé le même jour et presque à la même heure, dans les mêmes conditions de *lâcheté* — rue des Prêtres-St-Germain-l'Auxerrois.

Comme j'ai quitté Vallès le jeudi soir seulement vers quatre heures, à la mairie du boulevard Voltaire, sa prétendue mort ne m'émeut pas plus que le récit de la mienne.

Mais il me vient alors à l'esprit que ces récits ont sans doute été lus par ma femme et qu'elle n'a aucune raison de douter de leur véracité.

Il faut l'avertir le plus vite possible.

L'excellente Mme Lavaud se met aussitôt en campagne et finit par retrouver ma femme dans un tout autre endroit que celui où je la croyais à l'abri. Elle la rassure.

Le surlendemain, après avoir pris toutes sortes de précautions pour n'éveiller aucun soupçon chez les mouchards qui sillonnent Paris, ma femme vient me voir avec mon plus jeune fils. Bien que prévenus, ils ne me reconnaissent d'abord ni l'un ni l'autre, tant me change la disparition complète de ma barbe.

Mon séjour ne pourra se prolonger longtemps chez nos amis. Il leur faut dès maintenant rouvrir leur salon et leurs ateliers de photographie, pour y recevoir le public.

Je rappelle alors à Lavaud qu'un de nos amis communs, Jules Ar..., le violoniste, le soir du 20 mai, comme je sortais de la réunion du théâtre Lyrique, m'a spontanément offert asile chez lui, rue Hauteville, le cas échéant.

(1) Le fait me fut confirmé un an après, à Lauzanne, par un de mes amis qui m'avait vu fusiller. On ne se donna pas même la peine de vérifier l'identité de mon malheureux sosie ! (N. d. l'A).

Quelques heures après, notre ami m'annonce qu'il en est de cette offre comme des vieilles lunes. Le violoniste, pris de peur — il n'est d'ailleurs pas le seul — a formellement décliné la proposition de me recevoir. Un cri du cœur s'échappe lorsqu'il apprend où je suis : « Comment ! vous l'avez reçu ? »

Non, cher ami, on ne m'a pas *reçu* : on a fait pis encore : on m'a *gardé*.

Le violon n'a qu'une *âme* ; — on n'a jamais entendu parler de son cœur.

Maintenant qu'ils peuvent sans danger piétiner les vaincus, les ennemis de la Commune s'en donnent à cœur joie.

Leur infamie dépasse celles qu'ils montrèrent après juin 1848.

Paris n'est plus qu'un vaste abattoir où le roi du Dahomey lui-même deviendrait bientôt fou de terreur.

Egorger de temps à autre quelques centaines de nègres, la belle affaire. vraiment ! D'ailleurs les bras du royal massacreur et de ses aides sont vite à bout de forces dans ces sanglantes fêtes.

Parlez-moi de la mitrailleuse — le « moulin à café » comme l'appellent cyniquement les assassins civilisés.

C'est par centaines à la fois que cet instrument *scientifique* couche à terre en les mutilant, hommes femmes et enfants ; car les enfants aussi sont de la « fête », mon noir camarade.

On les *cueille* — poètique et spirituelle image inventée par d'intelligents journalistes — on les cueille, ces femmes, ces enfants, soit dans leurs pauvres demeures, soit lorsqu'ils vont, pleurant, à la recherche de leur mari, de leur père; on les emmène ensuite dans quelque square ou sur quelque place publique, et : crac ! crac ! c'est fait. Sans fatigue, vois-tu bien, barbare innocent...

Ah ! si tu savais lire le français, ignorant monarque africain, comme tu te délecterais aux récits que font de ces belles choses les messieurs en habit noir qui défendent l'ordre et les institutions !

Couper des têtes à coups de sabre, c'est stupide, mon cher ! C'est par trop primitif.

Mais voir là, sous ses yeux, des centaines d'êtres humains agoniser; contempler leurs épouvantables contorsions ; s'amuser des souffrances de ces « femelles », comme les appelle l'honnête et moral Dumas fils — un de tes ex-frères, justement — c'est alors qu'on est fier d'être civilisé !

Tu ne sais pas, toi, stupide brute, ce que peut contenir d'ignominies le cerveau d'un moraliste comme Dumas fils ou comme Jules Simon. Tu n'as jamais fait partie d'une Société protectrice des animaux.

Eh bien ! si quelque jour tes sujets venaient à te chasser, envoie-leur un de ces hommes : ce sera ta vengeance.

Ah ! que ces braves journalistes sont heureux d'avoir trouvé l'expression de *pétroleurs* et de *pétroleuses* pour désigner les Fédérés et leurs « femelles ».

Le *Figaro* — salue, ô roi de Dahomey, lorsqu'on nomme ce journal que le petit Thiers lui-même qualifie « d'immonde » — le *Figaro* donc, parmi toutes les histoires de pétroleuses en raconte une merveilleuse.

Il affirme qu'on a arrêté, dans le quartier Montmartre, une femme et sa petite fille,qui, durant *une heure,* avaient lancé du pétrole dans les caves. Elles tentèrent de le nier, mais la boîte à lait dont elles s'étaient servies était encore *pleine de pétrole* !

Quelle grande idée la presse française donne d'elle en ce moment au monde entier! Mais sa fertilité d'imanation est la même qu'en Juin 48.

Il existe cependant un journal qui vient de lancer une note grave au milieu de cette débauche de férocité.

Le *Temps*, journal sérieux et moral, lui — son protestantisme l'y oblige — tout en reconnaissant que la tuerie a du bon et qu'il faut bien parfois que le Paris des *honnêtes gens* s'amuse, le *Temps* conseille de ne pas prolonger outre mesure les égorgements, car, par la chaleur qu'il fait et le temps étant à l'orage, les cadavres amoncelés dans les squares pourraient, par leur brusque décomposition déterminer quelque maladie pestilentielle.

Tuons, égorgeons, saignons femmes et enfants à la face du monde civilisé; déclarons qu'envers les Fédérés et leurs « femelles » la justice n'est qu'une blague à l'usage des extatiques comme Millière, soit. Mais songeons à la peste, mes amis, s'écrie le *Temps*.

Quel beau trait, digne de figurer dans les annales du protestantisme !

Allons ! on en sera quitte pour se contenter des tueries de Satory.

Là, du moins, les cadavres pourriront en plein bois. Les arbres n'en seront que plus beaux l'an prochain.

C'est par les journaux aussi que j'apprends tour à tour la mort du digne et vraiment grand Delescluze, qui s'est fait tuer ne voulant pas survivre à la défaite.

Noble suicide d'un homme fatigué, non de la lutte, mais du honteux spectacle des trahisons de ses anciens amis, et devinant trop bien toutes les lâchetés dont ils vont souiller encore la République.

Au récit de cette glorieuse mort succède celui de l'abominable exécution de notre brave Varlin. Ils ne l'ont massacré qu'après l'avoir pendant deux heures, trainé de rues en rues, au milieu des huées d'une bande de misérables bien dignes de faire escorte à ses bourreaux, dont le chef lui a volé jusqu'à sa montre, cadeau des ouvriers genevois.

Et puis, c'est la mort de Millière assassiné au Panthéon.

Mais Millière n'a rien été sous la Commune !

Ah ! je me souviens. Il a publié les hauts faits de Jules Favre, cet éhonté faussaire qui, depuis de longues années, devrait être au bagne — même d'après la morale bourgeoise.

Le célèbre orateur républicain a trouvé ce facile moyen de faire taire son accusateur.

Et dire que pas un de ses collègues de l'Assemblée versaillaise ne lui a demandé compte de cet assassinat qu'aucun prétexte, si mince soit-il, ne saurait couvrir !

Vraiment les députés de Paris sont de tristes sires.

Hélas ! Vermorel aussi vient de mourir à Versailles des suites d'une atroce blessure. Il a succombé au tétanos, dans les bras de sa mère qu'il n'a pas reconnue dit-on.

Et il se trouve un « gens de lettres » — un Daudet — « celui qui n'a pas de talent », dit-on habituellement pour le distinguer de son frère Alphonse — qui a eu le courage de donner son coup de pied de l'âne à ce digne et brave garçon, en demandant que le nom de Vermorel fût rayé de la Société des gens de lettres !

Bravo, monsieur ! Vous avez bien mérité de la pleutrerie humaine.

Vous n'êtes pas le seul il est vrai.

Le citoyen Louis Blanc, qui n'a jamais manqué d'abandonner les prolétaires vaincus, se défend comme un beau diable — suant de peur — d'avoir jamais eu la moindre tendresse pour « l'exécrable Commune et ses abominables forfaits. »

Germain Casse, l'ex-farouche « révolutionnaire-socialiste-matérialiste et athée », se sent le besoin, lui aussi d'écrire à l'*honorable Figaro* », qu'il n'a jamais eu de relations avec les « bandits de la Commune. »

C'est merveille vraiment de voir ce pître oublier avec une telle désinvolture, que le 22 mai, à neuf heures du matin, il quémandait, larmoyant, beuglant misère,

quelques pièces de cent sous au citoyen Lucipia, le caissier de la questure de la Commune, à titre d'employé de Paschal Grousset dans les bureaux de qui je l'avais rencontré peu de jours auparavant.

Certains grotesques tiennent aussi à lancer leur note dans ce concert de lâchetés.

Ainsi, pendant que ses frères — *Arthur* et *Ulric* — se tiennent à Saint-Denis où ils « rendent des services » au gouvernement versaillais, l'aîné des de Fonvielle — *Wilfrid* — qui, on ne sait pas trop pourquoi s'est enfui à Bruxelles, déblatère contre la Commune dans une brochure où il prétend que nous l'avons condamné à mort (?)

Comme si la mort de ce toqué pouvait nous intéresser.

Ce *brave* profite de l'occasion pour insulter ces anciens amis. Il outrage jusqu'à leurs femmes, oubliant que, sans la commisération de l'une d'elles — Mme Ulysse Parent — lui et ses frères eussent souvent couru le risque de mourir de faim.

Triomphants, ces gens-là nous auraient léché les bottes, si nous les avions laissé faire.

Toutes ces infamies sont pourtant dépassées par l'abominable conduite du maire du VIe arrondissement, un légiste, le sieur *Hérisson*, à propos de l'assassinat de l'infortuné Tony Moilin, le docteur oculiste.

On amène ce malheureux à la mairie ; il sait bien, lui, Hérisson, que le docteur n'a exercé sous la Commune ni mandat ni fonctions d'aucune sorte.

Moilin n'a donc pu nuire en quoi que ce soit aux Versaillais. Son seul crime c'est d'être connu comme socialiste.

Eh bien ! cet avocat, ce magistrat prétendu républicain qu'on a replacé au nom de l'ordre à la tête de l'arrondissement, laisse juger le malheureux Tony Moilin par une cour martiale, sans prendre sa défense et le laisse condamner à mort, sans protester !

Un délai de *douze heures* est accordé au condamné pour procédér à son union civile avec la compagne qui depuis longtemps partage son existence.

Douze heures ! C'est un siècle en semblables circonstances. Que n'eût pas fait un homme de cœur durant un tel laps de temps !

Le *Hérisson,* lui, le magistrat attitré de l'ordre, le juriste, le soi-disant républicain s'est contenté de procéder au mariage *in extremis*, tranquillement et peut-être même avec la conscience du *devoir accompli.* Il a trouvé tout simple de livrer ensuite la victime à ses assassins.

Une après-midi Lavaud est mystérieusement invité à passer à la mairie pour une communication urgente.

A son retour il raconte que l'employé qui l'a fait demander vient de l'avertir qu'une perquisition aura lieu chez lui, le lendemain matin de très bonne heure. Des ordres formels lui a dit l'employé, viennent d'être donnés en sa présence.

Nous cherchons en vain comment je pourrais bien me dissimuler. Ma maudite toux ne me le permet guère, la perquisition devant certainement être longue et minutieuse.

Pour nos amis et pour moi le plus sûr est de déguerpir. Mais où aller ? — Question plus vite posée que facile à résoudre.

Je finis par songer à un de mes amis qui demeure rue du Marais et dont le fils, ingénieur civil sorti l'an dernier de l'Ecole centrale, a exercé les fonctions de commissaire de surveillance dans une des gares de chemins de fer, comme délégué de la Commune.

La nuit venue, je sors de chez mes amis, suffisamment grimé pour échapper aux agents qui doivent rôder dans les environs et j'arrive chez le citoyen M... qui m'accueille cordialement et m'offre de lui-même le gîte que je venais lui demander.

La perquisition de désarmement a été opérée la veille

chez lui; il n'y a donc pas de danger immédiat de ce côté.

Trois jours après nous lisons dans un journal — rubrique des actes officiels — que tous ceux qui, à titre seulement de simples employés, ont pris une part quelconque à l'administration de la Commune, vont être recherchés, poursuivis et condamnés pour usurpation de fonctions publiques. Ignoble truc *légal* dont l'invention revient aux républicains.

C'est à peine, paraît-il, si les pauvres facteurs qui se sont dévoués à l'entretien des relations de Paris avec la province seront épargnés.

Les employés les plus infimes vont être traqués, eux aussi, et compris dans le nombre des « brigands » dénoncés par ce Jules Favre qui vient d'envoyer à ses agents diplomatiques l'ordre de réclamer l'extradition immédiate des réfugiés à tous les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités.

Or, le fils de mon ami M...sera certainement dénoncé par la Compagnie où il fut délégué.

Heureusement il est en ce moment chez des parents en province... Mais une nouvelle perquisition ne peut manquer d'avoir lieu et ma présence compliquerait encore la situation.

Il me faut trouver un nouveau refuge.

Je songe alors à mon ami Charles Cauzard, resté étranger à la Commune.

Il demeure, il est vrai, rue de la Nation, entre le boulevard Barbès et la chaussée Clignancourt. Le quartier est en pleine surveillance. Après tout, c'est peut-être encore le plus sûr.

Avertie de ce qui se passe, ma chère femme va voir nos amis et les met au courant. Ils acceptent à leur tour de me donner asile.

Seule la concierge est à redouter. Son fils est dans l'armée de Versailles et la digne femme a juré de faire prendre autant de communards qu'elle pourrait.

A la nuit, je remonte philosophiquement le boulevard Magenta et j'arrive à la loge de ce cerbère femelle.

— M. Cauzard est chez lui ?

— Oui, monsieur. Mais, vous savez, ils ont dû descendre d'un étage à cause d'un obus qui a crevé le mur de leur appartement,

— Ah ! vraiment ? Ils n'ont pas été blessés, j'espère?

— Heureusement, non. Mais la mère a eu bien peur, comme vous pensez.

— Merci. Je vais monter leur donner aussi de nos nouvelles.

Une demi-heure après environ, Mme Cauzard redescend faire une commission et s'entretient avec la concierge de ma visite. — Je suis un ami de province qui a voulu les voir avant de repartir chez lui.

La versailleuse ne se doute pas que je suis resté chez mes amis. Tout va bien.

Sera-ce enfin ma dernière étape?

A moins d'incident fortuit, me voilà assuré contre toute fâcheuse aventure jusqu'à ce que je trouve le moyen de gagner la frontière

Je ne sais encore où je dirigerai mon exil. C'est le hasard qui en décidera.

En attendant me voilà cloué dans une chambre où je ne puis bouger ni mettre le nez à la fenêtre.

Impossible même de causer avec Mme Cauzard, son fils étant habituellement hors du logis toute la journée. Il ne faut pas que le moindre bruit inusité indique aux voisins la présence d'un étranger dans cet intérieur des plus paisibles.

En d'autres temps, je profiterais avec joie de cette solitude et de ce repos forcés pour fourrager dans la bibliothèque de Charles, studieux positiviste. Elle contient beaucoup de volumes très intéressants.

Mais je ne le pourrais faire avec fruit en ce moment. Je suis encore trop fiévreux.

C'est à peine si je puis lire quelques journaux qui ne font que recopier les mêmes canards ineptes ou odieux sur les vaincus.

J'apprends cependant, par un article de l'*Opinion nationale,* signé Ludovic Hans — un pseudonyme, je suppose — qu' « il est bien fâcheux que j'aie été fusillé, car dans le grand procès qui va s'ouvrir sur les évènement de la Commune, j'aurais cetainement jeté quelque lumière sur les incendies dont Paris vient d'être le théâtre. »

Il est en effet de notoriété que, depuis vingt ans au moins, je rêve de brûler Paris et *surtout* le Louvre avec toutes les richesses qu'il contient. »

En interrogeant ma mémoire, je me souviens qu'en effet, il y a une vingtaine d'années, discutant avec des artistes dont l'un se vantait d'être prêt à massacrer sans pitié quiconque s'attaquerait au Louvre, je lui repliquai que pour conserver les richesses artistiques renfermées dans ce palais je ne sacrifierais jamais la vie d'un seul homme.

Voyez donc comme rien ne se perd ni ne s'oublie et aussi le caractère que prennent ensuite les choses, avec le temps et de l'imagination !

Eh bien ! mon cher... Ludovic Hans — puisqu'ainsi vous signez — je vais bien vous étonner.

On a brûlé les Tuileries, j'en suis fort aise. Mais le Louvre a été épargné, j'en suis très heureux.

A vrai dire, pourtant, je n'eusse pas versé un pleur sur sa destruction, si la Commune eût pu être sauvée au moyen de ce sacrifice.

Puisque je ne puis lire avec calme, si je profitais de ma réclusion pour me demander ce qu'était ce grand mouvement pour lequel tant de dévouements et tant d'intelligences se sont généreusement sacrifiés ; et aussi pourquoi il soulève de si lâches et si unanimes colères.

Prétendre que ceux qui y prirent part à un titre quel-

conque aient tout de suite compris nettement l'immense portée de la révolution du 18 mars, j'avoue en conscience qu'en ce qui me concerne ce serait fort inexact.

La spontanéité même de cette révolution implique, à mon avis, de multiples motifs.

Le dégoût, l'irritation produite par l'ignoble conduite de la soi-disant « Défense Nationale» durant le premier siège de Paris, en furent certainement les principales causes.

Ce dégoût, cette irritation s'étaient encore accrus, grâce à l'attitude honteuse des «ruraux de Bordeaux », assez indignes pour couvrir de huées le vieux Garibaldi en récompense de l'abnégation et du courage chevaleresque dont il venait de faire preuve à l'égard de la France républicaine.

Aussi, lorsque ces ruraux émirent la grotesque prétention de ramener Paris au rôle de simple préfecture du premier département venu, la situation était suffisamment préparée pour que les Parisiens prissent au mot ces imbéciles et revendiquassent d'autant plus le droit de s'appartenir et d'administrer eux-mêmes leurs intérêts locaux, comme la plus simple commune de France.

Puis Paris, la ville révolutionnaire par excellence ; la ville qui paya toujours de son sang le peu de libertés politiques jusqu'alors conquises par la France, Paris sentait trop que le fameux *pacte de Bordeaux*, stupidement accepté par les députés soi-disant républicains, n'était que le moyen pour Thiers et ses complices de préparer un nouvel étranglement de la République.

L'ensemble de toutes ces considérations était plus que suffisant pour qu'à la moindre provocation la colère générale fît explosion. Et c'est parce qu'on ne vit que cela tout d'abord que le mouvement fut accueilli sinon avec joie, du moins comme une inévitable nécessité

Mais comment se fait-il en ce cas qu'il déchaîne à

cette heure tant de blâmes, tant de rage même contre lui?

D'abord parce que ce mouvement est vaincu et qu'on a peur de paraître l'avoir encouragé.

Mais il y a autre chose.

— Eh bien ! oui, nous répond-on. Oui, il y a les «crimes de la Commune» qui l'ont fait prendre en horreur par ceux mêmes qui, dès le début, l'avaient acclamée et l'auraient peut-être acceptée si elle s'était montrée sage et réservée.

Les « Crimes de la Commune ! » Voyez-vous cela !

Après deux mois d'atrocités sans nom commises par les Versaillais ! Après l'orgie de sang dont ils donnent le spectacle honteux depuis quinze jours, on ose parler des « Crimes de la Commune ! »

La France serait-elle devenue sans remède un peuple d'imbéciles ?

Allons, soit ; examinons cette question des « Crimes de la Commune », et sachons enfin ce qu'il y a au fond.

Il n'y a point à tenir compte — naturellement — de ce qu'en pensent les négateurs absolus de tous droits autres que ceux d'un monarque quelconque et des privilégiés dont le concours intéressé lui est indispensable.

Ce sont nos ennemis avérés, mais par cela même les moins dangereux.

Aucune équivoque n'est possible entre eux et nous.

Mais c'est de ceux qui se prétendent les amis de la République et presque de la Commune, de ceux qui du simple libéralisme vont au radicalisme le plus intransigeant presque au socialisme enfin, quoiqu'ils s'accordent à nous traiter de « vils criminels », c'est de ceux-là qu'il importe de scruter les raisons qui les poussent à nous invectiver ainsi.

D'après eux, nos «crimes» se peuvent ainsi résumer:

1° La Commune n'a émis aucun programme permettant de se faire idée du but qu'elle poursuivait.

2° La Commune s'est immiscée dans des questions qui n'étaient point de sa compétence. Elle a voulu gouverner despotiquement la France.

Le savant Littré, à ce propos, nous place encore plus bas que Badinguet dans son estime.

3° Enfin la Commune, eût-elle eu mille fois raison dans son but et dans ses moyens, tuait la République et déchirait la patrie au moment où l'union de tous les citoyens était le plus nécessaire au salut commun.

C'est par l'examen même des faits reprochés à la révolution du 18 mars qu'il faut établir la mauvaise foi de ses accusateurs.

Est-ce que ceux qui reprochent à cette révolution de n'avoir été qu'un acte de turbulence et de ne s'être proposé aucun but défini, ne sauraient par hasard point lire?

Que déclare le Comité central dès son entrée à l'Hôtel-de-ville ?

« Que la révolution du 18 mars a d'abord pour but de restituer à Paris et par suite à la France entière la souveraineté effective, escamotée encore une fois par l'usurpation effrontée des gens du 4 septembre, et de rendre ainsi la nation maîtresse absolue de sa réorganisation politique et économique. »

Ne se considérant plus dès lors comme un *Pouvoir*, mais comme un instrument provisoire de la souveraineté populaire, ce Comité s'empresse d'inviter la population de Paris à élire des mandataires chargés d'étudier les bases de cette réorganisation.

N'est-ce pas là un premier plan d'action autrement précis que les programmes de tous les pouvoirs qui se sont succédé chez nous depuis bientôt un siècle?

Et, trait inconnu jusqu'alors dans l'histoire de nos révolutions politiques, les nouveaux arrivés à l'Hôtel-de-ville — déjà mandatés certes plus sérieusement que ne l'avaient été leurs prédécesseurs de 1830, 1848 et 1870 — apportent une telle fermeté dans la réalisation de leur *programme* que, malgré les obstacles et les intrigues, dix jours après, ils transmettent aux élus du peuple parisien le pouvoir que le gouvernement de Bordeaux avait laissé choir entre leurs mains.

Que font à leur tour les élus du 26 mars ?

Mentant à leur origine essentiellement populaire, s'érigent-ils en souverains ?

A l'exemple des gouvernements prétendus révolutionnaires — leurs prédécesseurs — ont-ils confisqué la souveraineté de leurs électeurs ?Les ont-ils jamais considérés comme n'ayant plus désormais qu'à obéir à de nouveaux maîtres ?

Ecoutons leur président d'âge, dès la séance d'ouverture du conseil communal :

» A la Commune, le soin des intérêts locaux ;

» Au département — ou à la région — le soin des intérêts régionaux.

» Au gouvernement l'administration des intérêts nationaux. »

Est-ce qu'il n'y a pas là un programme politique et administratif absolument nouveau ?

Sans doute, il est critiquable,modifiable.Mais n'était-ce pas le renversement de la formule jusqu'alors chère à tous les partis politiques qui subordonnent la Commune à l'Etat ?

N'est-ce pas déclarer, au contraire, qu'à l'avenir l'Etat ne serait plus que la simple expression des intérêts communaux solidarisés ?

Dira-t-on que ce n'était là que l'exposé d'une conception personnelle à l'auteur et n'engageant que lui.

Cet exposé, ce programme était tellement la suite normale, logique des précédentes proclamations du Comité central, que le Conseil communal l'approuva unanimement, témoignant ainsi qu'il n'acceptait pas d'autre plan d'action.

Le député réactionnaire Tirard s'y trompa si peu que, relevant les acclamations dont cet exposé venait d'être l'objet, il en prit texte pour déclarer que le Conseil faisant par cela même acte politique, il n'avait plus,lui, qu'à se retirer.

Ainsi, un ennemi des plus acharnés de la révolution

du 18 mars avoue spontanément que la Commune vient de formuler son programme.

Il y a plus. La Commune l'observa si scrupuleusement qu'aucun de ses décrets concernant soit les services publics, soit les nouvelles relations à intervenir entre employés et employeurs, ne fut adopté qu'après avoir été discuté au sein des commissions spéciales par les délégués des intéréssés et sur leur propre assentiment.

On peut citer entre autres le décret relatif à la suppression du travail de nuit dans les boulangeries, décret qui ne fut rendu que sur la demande formelle des ouvriers de cette profession et d'après les indications qu'ils avaient fournies.

Reprocher à la révolution communaliste de n'avoir aucun programme, c'est faire preuve ou d'ignorance ou de la plus insigne mauvaise foi.

Soit, répliqueront certains adversaires prétendus *bienveillants* et *équitables*. Admettons comme programme de la Commune celui de son président d'âge, le citoyen Charles Beslay.

Pourquoi la Commune alors s'est-elle ingérée dans des questions ne relevant que de la nation, et par conséquent du gouvernement? (1)

C'est à faire rêver !

Comment ! la Révolution du 18 mars, que venaient de provoquer les menées ayant pour but avoué de détruire la République, de replacer la France sous le joug d'intérêts purement dynastiques; cette Révolution eût dû — par respect pour son programme — remettre au gouvernement issu des partis monarchiques coalisés le soin d'appliquer ce même programme ?

C'est alors que les délégués de la Commune eussent cent fois mérité d'être traités d'idiots et même de traîtres.

---

(1) C'est, en somme, toute l'argumentation dont se servent MM. Lanjalley et Corriez — tous deux positivistes — pour combattre la Commune, dans leur *Histoire de la Révolution du* 18 *mars* (N.d.l'A.).

« Pour faire un civet, prenez un lièvre» dit un adage bien connu.

Pour que son programme pût se réaliser, ne fallait-il pas que disparussent en même temps et le gouvernement de Versailles et «l'Assemblée de malheur» qui l'avait nommé ?

Puis, d'autre part, est-ce qu'en jetant l'interdit sur Paris, en sommant les employés de quitter leur poste et de l'aller rejoindre à Versailles, le gouvernement de Thiers n'obligeait pas Paris à pourvoir d'urgence aux services d'intérêts à la fois communaux et nationaux, désorganisés du même coup ?

Est-ce qu'il ne fallait pas veiller à l'entretien et à la conservation du matériel et, chose plus importante encore, au fonctionnement de ces services, au nom même des intérêts publics qui s'y rapportent ?

Si la Commune, sottement soucieuse de ne point dépasser les limites de ses attributions purement locales, avait laissé, elle aussi, ces services publics à l'abandon, ceux qui lui font à cette heure un crime de s'en être occupée, n'auraient pas assez de mépris ni d'injures pour stigmatiser son inertie.

Et quelle reconnaissance témoignent les vainqueurs versaillais aux citoyens qui se sont dévoués à cette œuvre d'intelligente conservation ?

Treillard — un vieux et sincère républicain, qui avait accepté la difficile tâche de diriger l'assistance publique — a été fusillé sommairement.

Les membres de la commission d'Instruction Publique, qui, non contents de veiller à ce que le service des écoles ne fût pas interrompu, s'occupèrent aussi de la conservation des musées, des bibliothèques et des collections de tous genres, sont en route pour les bagnes ou en exil, sous le coup de condamnations infamantes, comme *Elie Reclus*, par exemple.

Tous ceux qui, au titre le plus infime, ont rendu quelque service à la population parisienne durant ces deux mois sont traqués, chassés comme bêtes féroces.

On a fusillé jusqu'à des médecins et des infirmières pour soins donnés aux blessés !

Les défenseurs prétendus de la civilisation songent même à se venger sur les facteurs du dévouement que ceux-ci ont apporté au maintien des relations de Paris avec la province.

Et ce sont des esprits soi-disant libéraux, de prétendus fils de la Révolution, des positivistes, qui reprochent à la Commune de ne s'être pas simplement bornée à l'administration des seuls intérêts communaux de Paris!

Eh ! braves gens — ou que j'aime à croire tels — le jour où vous pourrez faire le départ exact—même en temps normal —des intérêts locaux de Paris d'avec les intérêts nationaux, vous aurez fait quelque chose de plus fort encore que de résoudre la quadrature du cercle.

— Ce n'est pas encore cela, disent à leur tour les patriotes et les républicains candides... ou non.

« Vous avez « déchiré la patrie au moment où, plus » que jamais, l'union lui était nécessaire. Vous avez » tué peut-être la République ! »

Eh bien ! patriotes et républicains plus sincères qu'intelligents, examinons ce que vaut votre accusation.

Pour que votre reproche eût au moins quelque apparence de raison, encore faudrait-il que l'Assemblée nationale et son gouvernement eussent fait preuve d'un patriotisme auquel nous serions impardonnables de ne pas rendre hommage.

Est-ce en insultant Garibaldi, à Bordeaux, que nos adversaires ont fourni cette preuve de patriotisme ?

Est-ce en déblatérant contre l'opiniâtre résistance de Paris et en qualifiant ses défenseurs « *d'hommes à trente sous* ? »

Est-ce en concluant la paix au plus vite et à tout prix avec l'envahisseur, afin de faire revenir d'Allemagne l'armée livrée par Bazaine et de la lancer sur Paris ?

« Périsse la France elle-même plutôt que de laisser

triompher la Commune! » Telle fut la formule adoptée par Thiers et l'assemblée versaillaise.

Et si l'envie leur prenait de crier à la calomnie,— ces dévoués *patriotes* et leur ami, l'illustre « libérateur du pays », — mettez-leur sous le nez les deux documents suivants, documents significatifs, signés par eux et qu'ils ne peuvent nier.

Le premier est daté du 21 mai 1871, à midi — quelques heures avant l'entrée des Versaillais dans Paris.

Il est adressé par Thiers à Jules Favre pour être communiqué à Bismarck, qui voulait, lui aussi, en *finir* avec la Commune:

» Que M. de Bismarck soit bien tranquille. La guerre
» sera terminée dans le courant de la semaine. Nous
» avons fait une brèche du côté d'Issy. On est occupé
» à l'élargir... Je *supplie* M. de Bismarck *au nom de*
» *la cause de l'ordre,* de nous laisser achever *nous-*
» *mêmes* cette répression de brigandage anti-social qui
» a, pour quelques jours, établi son siège à Paris. Ce
» serait causer un nouveau préjudice au *parti de*
» *l'ordre* en France et, *dès lors*, *en Europe*, que d'en
» agir autrement. *Que l'on compte sur nous* et l'ordre
» social sera vengé dans le courant de la semaine. »

Cette lettre, observe Jules Simon qui la reproduit dans son histoire du *Gouvernement de Thiers,* caractérise à merveille la situation.

Cet ex-mangeur de Jésuites a absolument raison (1).

Est-ce en effet la patrie qui est à sauver pour ces gens-là? Allons donc. Il n'est question que du salut du *parti de l'ordre* en France et *dès lors en Europe.* Ce sont eux-mêmes qui l'écrivent à Bismarck, le *suppliant* de les laisser agir : *On peut compter sur eux.*

Mais voici autre chose de plus explicite encore et qui révèle à quelle hauteur s'élevait le patriotisme de ceux qui viennent de *purger* la France de ces monstres de *trente-sous.*

(1) *Le Gouvernement de Thiers*, par Jules Simon. — 3e édition, tome II, page 183.

Ce second document émane d'un des plus ardents défenseurs de Thiers, d'une sommité du parti libéral, c'est-à-dire orléaniste :

« Beaucoup de gens regrettent qu'au 8 février 1871, » les élus n'aient pas poussé la témérité jusqu'au bout » et proclamé la monarchie à Bordeaux, en même » temps qu'ils signaient le traité de paix. Les élus » avaient là, dit-on, une occasion qu'ils ne retrouveront » plus...

« Dieu sait maintenant où en serait la France.

» Le rétablissement de la royauté à Bordeaux eût » été le signal de la guerre civile et la dissolution du » pays. La *Commune* se serait imposée à toutes les » grandes villes ; *elle aurait soulevé jusqu'aux campa-* » *gnes* **et nous n'aurions eu d'autre ressource** » **contre elle que de livrer le reste de la France** » **aux armées étrangères** (1). »

Cet aveu cynique est, sans vergogne, signé au bas d'une étude sur la « République conservatrice » par monsieur *Ernest Duvergier de Hauranne.*

Qu'en pensez-vous, patriotes naïfs... (soyons polis) de ces dévoués défenseurs de la France ?

Ne trouvez-vous pas que tout ce ramassis de députés de Versailles et leur gouvernement peuvent maintenant sans rougir, serrer la main de ceux à qui ils reprochaient, en 1815, de « revenir dans les fourgons des alliés » ?

Le *patriotisme* de Thiers et de toutes les classes dirigeantes, républicains et monarchistes ! C'est à crever de rire lorsqu'on en parle, vraiment.

La patrie, pour cette tourbe d'effrontés coquins, c'est la caisse. Leur France à eux va de la Banque à la Bourse et pas au-delà.

Aussi n'eurent-ils tous qu'un cri, du 4 septembre 1870 au 28 mai 1871 :

(1) *Revue des Deux-Mondes*. Livraison du 1er août 1872, pages 568 et 569.

« Aidez-nous, braves Allemands, à sauver la caisse. Nous la partagerons ensemble. Nous trouverons bien le moyen de nous rembourser ensuite grâce au travail de ceux dont nous aurons égorgé les pères. »

A côté de ces monstrueux calculs que la Commune— malgré sa sanglante défaite — a déjoués en partie ou du moins fortement dérangés, que ceux qui nous accusent d'avoir déchiré la patrie et compromis la République, méditent les lignes suivantes extraites d'une lettre que m'a écrite un des républicains les plus justement estimés d'un important département du midi (la Haute-Garonne), lequel républicain dut se refugier en Suisse après le 2 Décembre pour échapper aux vengeances des bonapartistes.

Dans cette lettre, le citoyen Armand Leygues, en ce moment conseiller municipal de Toulouse, me fait part de ses impressions depuis sa rentrée en France — au lendemain du 4 septembre — jusqu'à maintenant :

« Jamais, je vous l'avoue, mon cher ami, je » n'aurais imaginé que la France fût tombée si bas. Telle » fut ma première impression lorsque j'appris, étant » encore à Genève, tous les faits désastreux du militarisme pendant le mois d'août et enfin l'infâme honte » de Sedan. »

» En présence de l'Empire tombé et du territoire » envahi, il me semblait qu'il devait suffire du moindre sentiment d'amour pour la patrie..que dis-je? du moindre » reste de vergogne pour soulever la population entière » et produire simultanément sur tous les points de la » France *ce qu'a montré la Commune de Paris* après » le 18 mars dernier.

» Rien de semblable, rien d'approchant de bien loin » ne s'est manifesté. Sans doute quelques individualités » honorables, quelques groupes même ont donné ça et » là des espérances ; mais le reste ?...

» Je l'avoue, je jugeai notre pays perdu ; il ne lui

» restait plus qu'à tomber comme peut tomber un
» brave homme, et non *un lâche.*

» Mais pour cela il eût fallu d'autres hommes que ceux
» du 4 septembre.

» Quelle ressemblance hideuse il existe entre le 2
» décembre 1851 et l'extermination dans laquelle se
» vautrent les hommes de Bordeaux et de Versailles ! »

« Nous relèverons-nous jamais ? — » J'en doute. —
» Il ne me reste qu'une consolation : c'est qu'au moins
» quelques faits d'armes sur les champs de bataille et
» surtout *la Commune de Paris de 1871* auront sauvé
» la pureté de la vertu française et de la vertu humaine.

» Lorsque tant de misérables consentaient à être
» *vils*, la Commune a dit : Non, nous ne voulons pas
» l'être. »

» Si jamais la France se relève, c'est ce passé qui,
» *seul*, lui servira de point d'appui ; c'est que l'esprit
» de la Révolution l'aura ressaisie..... »

Comparez, messieurs les patriotes républicains, comparez ce mâle et noble langage avec celui des Thiers, des Duvergier de Hauranne et autres de même farine.

Les vrais « crimes » de la Commune, ô bourgeois de tous poils et de toutes couleurs : monarchistes, bonapartistes et vous aussi républicains roses ou même écarlates ; les vrais crimes de la Commune, qu'à son honneur vous ne lui pardonnerez jamais ni les uns ni les autres, je vais vous les énumérer.

La Commune, c'est le parti de ceux qui avaient d'abord protesté contre la guerre en juillet 1870, mais qui, voyant l'honneur et l'intégrité de la France compromises par votre lâcheté sous l'Empire, ont tenté l'impossible pour que l'envahisseur fût repoussé hors des frontières, alors que vous ne songiez qu'à lui livrer Paris pour reprendre au plus vite votre existence de tripoteurs et de jouisseurs.

La Commune, pendant six mois, a mis en échec votre œuvre de trahison.

Jamais, jamais vous ne le lui pardonnerez.

La Commune a démontré que le prolétariat était préparé à s'administrer lui-même et pouvait se passer de vous, alors que vous vous prétendiez seuls capables de « mener les affaires ».

La réorganisation immédiate des services publics que vous aviez abandonnés, en est la preuve évidente.

Jamais vous ne le lui pardonnerez.

La Commune a tenté de substituer l'action directe et le contrôle incessant des citoyens à vos gouvernements, tous basés sur la « raison d'Etat », derrière laquelle s'abritent vos pilleries et vos infamies gouvernementales de toutes sortes.

Son triomphe menaçait de ruiner à jamais vos déprédations, vos brigandages légaux, vos incessants dénis de justice.

Jamais, non jamais, vous ne le lui pardonnerez.

Vous, moins que tous autres encore, républicains modérés, radicaux et même intransigeants ; car, à l'instar des bonapartistes — vos cousins germains— vous n'aspirez au pouvoir que pour en récolter les monstrueux bénéfices.

Vous ne pardonnerez jamais à la Commune d'avoir pour longtemps, et peut-être pour toujours, compromis vos avides espérances, votre seul programme à vous, qui nous reprochez de n'en avoir pas eu.

Voilà les vrais, les seuls motifs de vos calomnies à tous ; de votre haine unanime et implacable contre les vaincus de mai 1871, qui, à leur tour, ne pourront jamais trop vous cracher à la face le mépris et le dégoût que vous leur inspirez.

Mais après avoir fait justice de vos aboiements contre la Commune, il faut reconnaître d'autre part que, si le mouvement fut vraiment admirable et grand dans son ensemble, ceux qui furent chargés de l'exprimer et de

le faire triompher n'échapperont point dans l'histoire au reproche de n'avoir pas été à la hauteur de leur tâche.

La mort de Duval, de Flourens, de Vermorel, de Varlin, de Delescluze, de Raoul Rigault — pour ne citer que des membres du Conseil communal tombés dans la lutte — prouve que le courage n'y faisait pas défaut.

Le dévouement et l'honnêteté de tous sont indiscutables.

Mais le savoir-faire, la compréhension, ne furent sans doute pas au même degré que les autres qualités.

Et pourquoi ne le reconnaîtrions-nous pas ?

Nul de nous, certes, n'a prétendu au titre d'homme de génie.

Or, la tâche, immense et complexe, ne pouvait être l'œuvre de quelques-uns seulement.

Paris avait à compter avec deux puissants adversaires qui, l'entouraient bien autrement qu'il ne l'avait été durant le premier siège. Non seulement leurs forces se pouvaient facilement renouveler, mais elles se seraient même fatalement combinées, comme on vient de le voir par la lettre de Thiers à Jules Favre.

Au milieu de cette périlleuse situation militaire, presque insurmontable, il fallait tout réorganiser à l'intérieur pour vivre au jour le jour et tenter en même temps de jeter les premiers jalons d'un ordre politique et économique qui préparât l'avènement de l'organisation sociale poursuivie par le prolétariat.

En ce qui concerne les difficultés administratives, la Commune peut se rendre cette justice qu'elle a —pour les vaincre —fait preuve de plus de savoir-faire que la bourgeoisie n'en avait montré durant le premier siège. Ce n'est là d'ailleurs qu'un éloge des plus minces.

En cela je parle non seulement des membres du conseil Communal, mais aussi de tous les citoyens qui lui ont prêté leur concours.

Malheureusement, faute de temps et à cause des préoccupations militaires quotidiennes, la Commune,

dans son administration, n'apporta guère d'esprit d'innovation.

Elle ne sut pas profiter, par exemple — dans l'ordre judiciaire—de l'abandon par leurs titulaires des offices ministériels pour les supprimer. Elle commit au contraire la faute grave de les pourvoir de nouveaux agents.

Elle alla même jusqu'à renommer des juges d'instruction, oubliant que depuis longtemps avec raison, les révolutionnaires socialistes réclament la suppression de l'instruction secrète, cet abominable vestige de barbarie resté debout au milieu de nos sociétés prétendues civilisées.

Mais toutes ces fautes, la révolution triomphante les pouvait facilement réparer.

La terrible, l'irréparable faute du Conseil communal — son crime, dirais-je volontiers — dont la responsabilité retombe entière sur tous ses membres — sans exception — c'est de n'avoir pas pris possession de la Banque de France, cette formidable Bastille de la société capitaliste que la Commune devait anéantir.

Alors qu'on avait tant besoin d'argent pour solder et entretenir largement l'armée révolutionnaire, réduite aux trente sous par jour, comme sous la défense nationale, on se contentait — en deux mois — d'arracher à la Banque quelques millions, dont la moitié d'ailleurs appartenait à la Ville de Paris.

Cependant, les maîtres et la maison, comprenant bien qu'il ne fallait pas lésiner pour sauver leur situation, accordaient *deux cent cinquante-huit* millions au gouvernement versaillais, quitte à s'en récupérer plus tard sur le dos des prolétaires qu'aurait épargnés la mitraille bourgeoise.

Indépendamment de ces ressources en numéraire, la Banque avait en portefeuille pour trois cent vingt-huit millions de titres négociables.

Enfin il y avait les planches à billets.

Qu'on eût fait une main-mise sur cette *honorable*

institution — qui soutient le travail « comme la corde soutient le pendu » — la situation pouvait singulièrement changer de face.

La Commune eût pu rémunérer sérieusement ses défenseurs, doter autrement que par décret leurs veuves et leurs orphelins.

Plus d'enrôlements forcés ne donnant aucun effectif vraiment utile et créant de nouveaux dangers de trahison.

Les bras n'eussent plus manqué, chacun comprenant que, dût-il succomber dans la lutte, le pain serait assuré aux vieux et aux petits.

Puis la menace de détruire les titres en portefeuille et de tirer de telles quantités de billets qu'ils fussent avilis jusqu'à tomber au rang des anciens assignats, pouvait mettre la peur au ventre des exploiteurs du travail, de telle sorte qu'ils en vinssent à supplier Versailles de capituler.

Les conséquences de cette main-mise pouvaient être d'une incalculable portée.

Pourquoi la chose ne se fit-elle pas ?

C'est que probablement personne dans le Conseil n'en comprit sur le moment la haute importance.

Aussi ne puis-je m'empêcher de hausser les épaules lorsque je lis dans les journaux que notre vieux Beslay a « sauvé la Banque » — ce dont on ne semble pas lui être déjà si reconnaissant, car il a dû se réfugier en Suisse pour échapper aux balles des massacreurs, qui ne l'auraient certes pas plus épargné que tant d'autres.

La vérité est que notre collègue — dont je m'honore d'être l'ami — n'a point eu a opérer ce sauvetage, nul de nous n'ayant songé à s'emparer de la Banque.

Que le citoyen Beslay eût été hostile à toute tentative de ce genre, il n'y a point à en douter.

Le vieux proudhonien était trop imprégné encore de préjugés bourgeois pour s'associer à un pareil acte. Si dévoué qu'il soit à la Révolution sociale,il croit encore

à la possibilité pour les prolétaires d'obtenir le crédit gratuit au moyen duquel ils pourront s'organiser en association. — Grand bien lui fasse !

Mais c'est précisément parce que tous nous connaissions ses idées à cet égard, que le fait seul de l'avoir délégué à la Banque comme représentant de la Commune, de l'y avoir maintenu en le suppliant même d'y rester lorsque, à deux reprises, il voulut démissionner, ce fait, dis-je, prouve sans conteste l'aveuglement de la Commune.

Une seule démonstration fut faite par ordre de Cluseret, alors délégué à la guerre ; mais cette démonstration n'avait d'autre but que de placer à la Banque un poste de fédérés — pure question de service de place. Elle n'eut aucune suite.

Aussi, acceptant — comme membre du Conseil communal — ma part de responsabilité je n'hésite pas à le déclarer : voilà le seul, le vrai crime du Conseil.

Il n'y a vraiment que la bourgeoisie *civilisée* pour concevoir grandement les choses, surtout lorsqu'elle a peur.

De temps en temps, et avec d'infinies précautions, ma femme me vient voir avec notre plus jeune fils.

Ils sont arrivés tous deux aujourd'hui l'air si profondément triste que, les Cauzard et moi, nous avons d'abord cru qu'il était survenu quelque nouvelle catastrophe.

Ils étaient seulement sous l'impression de propos d'un caractère d'autant plus abominable que la personne qui les avait tenus ne paraissait pas même se douter de leur énormité.

La scène s'est passée en omnibus.

La voiture avait été arrêtée par un convoi de prisonniers escortés de soldats et d'une forte escouade de policiers.

Ce spectacle fut naturellement un sujet de conversation dans l'omnibus et remit sur le tapis les prétendus « crimes » des fédérés.

C'était contre ceux-ci un *tolle* général.

Cependant quelques paroles de pitié pour les malheureux qui venaient de passer s'échappèrent des lèvres d'un voyageur.

Alors une vieille dame à l'air vénérable, placée en face de ma femme, se met de la partie :

—Le beau malheur! dit-elle d'un ton calme et méprisant; on aurait dû les fusiller tous et *leurs enfants avec.*

Puis, comme on se récriait :

— Mais vous ne comprenez donc pas que lorsque les enfants auront vingt ans ils voudront venger leurs pères : *ce sera à recommencer.*

Et ces gens-là s'indignent au seul souvenir de la Saint-Barthélemy et des Dragonnades. Ils sont membres de la Société protectrice des animaux.

Qu'un charretier brutalise un cheval, ils se voileront la face, verseront peut-être quelques larmes !

Mais qu'il s'agisse de sauvegarder leurs écus, la note change : Egorgez ! Egorgez toujours ! réclament-ils en chœur.

« N'épargnez pas les enfants, surtout : ils *pourraient se souvenir* ! »

Jusqu'à George Sand — une femme — une socialiste à la Louis Blanc il est vrai, qui éprouve, elle aussi, le besoin de féliciter l'ignoble Dumas — son «cher fils», comme elle l'appelle — de l'abominable et lâche article dans lequel cet homme injuriant les vaincus qu'il n'aurait osé combattre, traite leurs femmes de « femelles »!

« C'est beau comme du Cicéron » lui écrit George Sand, sa peur de bourgeoise lui ayant enlevé à la fois toute pudeur et toute pitié. (1)

Il est pourtant de nobles exceptions à cette infâme émulation et je viens d'en avoir une nouvelle preuve.

Lié depuis une quinzaine d'années avec les B..., possesseurs d'un important garde-meubles et dont les

(1) Correspondance de George Sand. — Tome VI.

magasins situés dans le quartier des Invalides ont couru de grands risques aux derniers jours de la lutte, je n'eusse certes jamais songé à leur demander le moindre service, sachant combien ils devaient être peu satisfaits d'évènements qui pouvaient les ruiner.

Mais si je ne pensais pas à réclammer leur aide, ils avaient, eux, décidés de me l'*offrir*, ou du moins aux miens, car, sur la foi des journaux, ils me croyaient mort.

La lutte à peine terminée et malgré le danger de s'aventurer dans les rues avoisinant l'Hôtel-de-Ville, sillonnées de mouchards surveillant toute maison suspecte, Mme B... arrivait à notre demeure, rue des Lions-Saint-Paul, pour s'informer de ce qu'étaient devenus ma femme, sa mère et notre jeune garçon.

Elle ne trouve personne, ma femme n'ayant pas encore réintégré notre domicile, peu soucieuse de courir le risque d'une arrestation qui eût laissé sans appui sa mère infirme et le garçon qui n'avait pas encore neuf ans.

Mme B... ne se décourage pas. Elle revient quelques jours après et obtient du concierge — un brave homme — quelques renseignements de nature à la rassurer. Elle lui laisse son nom afin qu'au retour ma femme soit avertie de ses démarches.

Celle-ci s'empresse alors de l'aller remercier d'une telle marque d'intérêt, et lui apprend, ainsi qu'à son mari, que le bruit de ma mort est faux, mais qu'on ne sait comment me faire partir sans que je coure le risque d'être arrêté à la frontière, faute de passe-port.

— Est-il donc forcé de partir tout de suite ? observe M. B....

— Non, sans doute. Mais dans huit jours comme à présent la difficulté sera la même.

— Qui sait ? réplique-t-il, sans s'expliquer davantage.

Trois jours après, M. B... arrive triomphant chez Cauzard.

— Voilà votre affaire, mon cher ami, me dit-il.

Et il étale un passe-port obtenu la veille à son nom et portant tous les visas nécessaires.

Le précieux papier mentionne que M. B..., accompagné de sa femme également munie d'un passeport, se rend à Genève pour voir un de leurs fils qui y fait ses études.

M. B... est de ma taille, nous nous ressemblons... à peu près. Il a fait à l'amitié le sacrifice d'une fort belle barbe, ce qui m'avait même assez intrigué lors de son arrivée, sachant combien il y tenait.

Mais, hélas ! il a les cheveux très argentés, ce que signale le diable de passeport, et j'ai les cheveux bruns purs de tout fil blanc. — Un imbécile a même écrit que je me les teignais.

Mme B... m'accompagnera à Genève, ce qui donnera plus de vraisemblance à la situation.

Restent à vaincre deux difficultés.

Il me faut apprendre à imiter la signature de M. B... pour la pouvoir donner à toutes réquisitions. Puis il faut absolument que j'aie les cheveux gris.

Imiter une signature, on peut y parvenir. Mais se blanchir les cheveux, voilà le hic !

Impossible de se contenter, comme au théâtre, d'un vague trompe-l'œil. Le voyage est d'assez longue durée et il s'agit de n'être point arrêté à Bellegarde. Mme B.. le serait certainement avec moi. Pour rien au monde je ne voudrais l'exposer.

— J'y vais réfléchir, dit alors mon ami Lavaud qui, précisément, m'est venu voir et assiste à notre entretien.

Il va sans dire que durant cette visite, M. B... a la délicatesse de ne rien dire qui eût trait aux derniers évènements.

Enfin mon ami Lavaud a trouvé un procédé sérieux pour blanchir les cheveux.

En vain, invoquant le prétexte que, comme photographe, il a souvent à reproduire des portraits d'ac-

teurs dans des rôles de vieillards, il avait demandé à des coiffeurs et à des spécialistes une recette, ni la céruse ni la poudre de savon ne procurant sur ses clichés l'illusion voulue.

La réponse de tous avait été la même: en dehors du théâtre ou des bals costumés, qui songe à se donner sérieusement l'aspect d'un vieillard? Et puis il y a des perruques avec de vrais cheveux gris et même entièrement blancs pour les chauves. Cela suffit.

On se teint les cheveux en brun, en noir ; mais en blanc jamais !

Ni chimistes, ni artistes capillaires n'ont donc fait de recherches à ce sujet.

A force d'y songer, notre ami a fini par trouver et, tout joyeux, nous apporte une perruque brune sur laquelle il s'est excercé.

Elle est devenue d'un gris argenté le plus naturel et le plus tenace. On a beau la secouer, pas la moindre parcelle ne s'en détache. Le peigne fin passé à plusieurs reprises, vient seul à bout de la mixture.

Je promets à Lavaud le secret sur sa découverte, pour le cas où d'autres auraient à l'utiliser à leur tour. En effet, messieurs les policiers n'ont vraiment nul besoin de la connaître.

Après trois jours de frictions répétées, je possède une très vénérable tête de vieillard. La transpiration de la tête durant la nuit n'y apporte pas même la moindre altération.

Le succès est complet et, comme toujours, le procédé est des plus simples, ce qui le garantit d'autant mieux contre toute contrefaçon.

Quant à la signature, je suis arrivé à une si parfaite imitation de celle de M. B... que, si je ne le ruine pas à Genève en fabriquant de fausses traites à son nom, c'est que j'y mettrai quelque générosité.

2 juillet 1871

C'est le jour que j'ai fixé pour quitter Paris, en compagnie de Mme B...

Les élections complémentaires qui doivent avoir lieu vont attirer tous les mouchards aux sections de votes, dans l'espoir qu'ils auront d'y arrêter les malheureux suspects qui commettront l'imprudence d'exercer leur *souveraineté*.

Les gares sont moins surveillées.

A six heures du soir, Mme B. arrive diner chez les Cauzard. Mais nous touchons à peine au repas.

Chacun a le cœur serré et voudrait bien être au lendemain déjà.

Ni ma femme ni l'enfant ne sont venus. La plus simple prudence l'exigeait.

Un peu avant sept heures, nous descendons, ma compagne de voyage et moi, sans le moindre bagage et comme sortant de visite.

Nous gagnons à pied le boulevard Magenta pour aller jusqu'à la gare du Nord où nous prendrons une voiture.

L'excellente mère de mon ami nous suit de loin, dans une véritable angoisse. Elle a entendu deux individus très connus comme mouchards dans le quartier, parler de quelqu'un qu'ils guettent.

L'un d'eux disait à l'autre : *Il* est certainement dans cette rue. Nous finirons bien par *le* pincer.

Malheureusement je ne suis pas le seul à me dissimuler ; il peut être question d'un autre que moi.

Nous atteignons la gare du Nord quelques minutes après l'arrivée d'un train. Une seule voiture s'y trouve c'est une voiture découverte.

Hésiter à la prendre par le temps chaud qu'il fait encore à cette heure serait se rendre suspect. Nous voilà trottant vers la gare de Lyon par le Château-d'Eau, les grands boulevards et la rue de Lyon.

Peu de voyageurs au guichet.

— Deux premières Genève.

Au nom de Genève, un personnage aux allures policières qui se tient à l'entrée du couloir me regarde fixement.

— Monsieur a son passeport ?

— Parfaitement ; le voici.

— Mais vous avez demandé deux places ?

— Ma femme part avec moi. Voici également son passeport.

— Où est madame ?

Je l'indique à l'agent. Elle est près de la barrière qui nous sépare.

— C'est bien. Délivrez les billets à monsieur.

La buraliste me remet les deux cartons et je vais faire enregistrer nos bagages que, dans la journée, M. B... a déposés à la consigne.

Enfin nous montons en wagon.

C'est le train express, c'est même le premier qui aille à Genève sans transbordement des voyageurs, les ponts qu'on avait fait sauter durant la guerre venant seulement d'être rétablis. Tant mieux ; cela diminuera encore les risques de l'aventure.

Huit heures sonnent, le train se met en marche.

Le lendemain matin, il arrivait à Ambérieu.

Comme nous n'avons pu échanger que de banals propos jusqu'alors, notre compartiment étant au complet, je profite de l'arrêt pour parler de notre *affaire* à Mme B...

Nous approchons de l'instant critique. Dans deux heures à peine nous serons à Bellegarde, au point le plus dangereux.

Malgré tout son courage et son dévouement, ma compagne est prise d'une agitation qui peut nous jouer un vilain tour.

— Feignez d'être accablée de sommeil, ce qui paraîtra fort naturel. Vous trahirez moins votre inquiétude.

Nous voilà à Bellegarde !

Machines, tender et wagons sont aussitôt entourés de mouchards et de gendarmes.

« Bellegarde ! Bellegarde ! *Personne ne descend !* crient à tue-tête les employés.

Juste le contraire de ce qui se passe à ce même

point lorsqu'on revient de Suisse : *Tout le monde descend!* dit-on alors aux voyageurs.

Les portières donnant sur le quai et sur la voie ont chacune leur gardien. Impossible d'échapper à la visite.

Nous nous trouvons précisément dans le premier compartiment du premier wagon. C'est par nous que commence la cérémonie.

Le commissaire de surveillance et un agent font irruption.

— Vos passe ports, s'il vous plaît, messieurs les voyageurs.

Je tire le mien. Le policier le déplie et le lit lentement, en me regardant avec soin.

— Et vous, madame ?

Mme B..., l'air endormi, tend le papier, comme ennuyée de ce dérangement.

L'homme le regarde à peine et me demande:

— C'est votre dame, monsieur ?

— Oui ; elle est très fatiguée.

La visite se continue de la même façon de wagon en wagon, de compartiment en compartiment.

Heureusement le train n'a que quatre voitures de voyageurs et l'ambulant de la poste. Mais cela dure tout de même une bonne heure et demie.

Enfin le sacramentel « Allez ! » est prononcé par le chef de gare, et quelques secondes après nous entrons dans le tunnel qui traverse la montagne du *Credo,* aux flancs de laquelle est accroché le célèbre fort de l'Ecluse.

Notre train ne s'arrêtant maintenant qu'à destination nous n'avons plus rien à craindre.

Sous le tunnel long de plus de quatre kilomètres, nous nous embrassons cordialement, Mme B*** et moi, au grand ébahissement de nos compagnons de voyage qui ne semblent rien comprendre à cette explosion de tendresse entre deux époux dont l'âge ne s'accorde guère avec de telles effusions.

Une demi-heure après nous descendons à la gare

de Cornavin et nous allons à la poste pour y adresser à l'ami Lavaud un télégramme ainsi conçu : « Photographies très bien réussies. En commanderai d'autres prochainement. »

— Ah ! pour ça non, par exemple ! s'est paraît-il écrié notre ami en embrassant ma femme qui, anxieuse, attendait chez lui la bienheureuse dépêche !

Ah ! cher et vieux Paris ! te reverrai-je jamais !

CONCLUSION

Pour la seconde fois en vingt-trois-ans, les républicains bourgeois, trahissant leurs promesses, n'ont rien trouvé de mieux que de noyer dans le sang les justes revendications des travailleurs.

Juin 1848, ***Mai*** 1871 auront appris aux prolétaires ce qu'ils doivent attendre désormais de la *fraternité* bourgeoise.

Deux fois en un quart de siècle on vient de les voir à l'œuvre, ces « fils de la Révolution »...*leur mère,* comme disait Bancel.

On sait maintenant la mesure exacte de la tendresse que ces « amis du peuple » éprouvent pour ceux qui travaillent, souffrent et meurent à la peine.

Deux fois ils ont tenu le pouvoir entre leurs mains. Deux fois il a dépendu d'eux de faire de la République la libératrice des opprimés, des misérables ; deux fois ils les ont fait massacrer sans pitié ni scrupules.

Sous ce rapport, on doit même leur rendre cette justice qu'ils font plus *grand* que leurs concurrents politiques.

Même le czar de toutes les Russies n'oserait à cette heure faire égorger ainsi par milliers ses sujets de Pétersbourg.

Nul ne pourra jamais dépasser les républicains classiques en férocité conservatrice.

Est-ce donc à dire que les prolétaires, ceux sur qui pèsent les dîmes de toute nature prélevées par les jouisseurs de l'ordre social actuel, désespérant de la République, n'ont plus qu'à se jeter dans quelque nouvelle restauration monarchique pour en obtenir ce que n'ont su ni voulu leur donner les républicains... ce que ceux-ci ne leur donneront *jamais* on peut l'affirmer.

Ce serait tomber dans une autre aberration.

Entre républicains et monarchistes il n'existe de sérieuse dissidence que sur les moyens de *tondre* le troupeau... ce dernier n'étant jamais bon qu'à être tondu.

Les monarchistes, en général cossus, par conséquent moins pressés, mettent parfois moins d'âpreté dans la forme.

C'est surtout entre bonapartistes et républicains — ces frères siamois—que l'entente s'établit, la politique pour eux n'étant qu'un métier propre à les enrichir plus rapidement que d'autres professions dans lesquelles ils seraient incapables de parvenir à la fortune, leur unique objectif.

Pourtant, le parti républicain, qui, depuis 1848 notamment, a donné le spectacle de turpitudes dépassant de beaucoup les plus sombres prévisions; ce parti compte quelques hommes que leur situation sociale, en partie due à leurs efforts personnels soit dans les arts, soit dans les sciences, eût dû, semble-t-il, soustraire à la contagion.

Comment donc, en apparence dégagés de toutes mesquines et viles préoccupations d'intérêts égoïstes, non seulement n'ont-ils pas réagi contre l'abaissement de leurs amis politiques, mais dès leur arrivée au pouvoir, se sont-ils montrés eux aussi nos plus féroces adversaires ?

C'est là ce qu'il importe le plus de s'expliquer, et ce qui donnera — peut-être — aux « souvenirs » que je viens de retracer leur véritable portée; la seule d'ailleurs que j'aie envisagée en les publiant.

Depuis un siècle bientôt, le parti républicain — qui n'a fort heureusement rien de commun ni avec la République ni avec la Révolution — a certes suffisamment fait preuve de bassesse et d'avidité ; ses trahisons politiques et ses filouteries financières n'ont rien à envier aux ignominies du parti bonapartiste.

Mais l'improbité du premier n'explique pas seule ses infamies envers le prolétariat.

Elles tiennent d'une part à une erreur de conception et de l'autre à ce que, reconnaissant son impuissance à résoudre les difficultés économiques au milieu desquelles il se débat, il trouve plus simple de les nier... ou d'en profiter pour pêcher lui-même en eau trouble.

Bourrés de traditions classiques, ceux qui depuis un siècle ont représenté officiellement la République n'ont jamais considéré celle-ci que comme un mode quelconque de fonctionnement du principe d'autorité, aussi sacro-saint pour eux que pour le despote le plus absolu.

Que l'autorité leur vienne de Dieu ou du Peuple, c'est tout un pour ces braves gens. Dès que les représentants de ce fameux principe, — élus ou non, — ont parlé, les *sujets*, les gouvernés, n'ont plus qu'à obéir.

Or, qu'est-ce que monarchistes et républicains entendent par l'*Autorité* ?

Rien autre, s'il vous plaît, que la *révélation* de ce qui est juste et vrai ; de ce qui *doit* devenir pour tous la *loi*, la règle de conduite des citoyens dans leur relations avec leurs gouvernants — sacrés par Dieu ou émanés d'un suffrage plus ou moins universel et plus ou moins conscient.

« Dieu m'a donné mission », disent les premiers ;

« Le Peuple m'a donné mandat », disent les seconds

— Mission ? Mandat de quoi ?

— Mais de discerner le vrai du faux ; l'utile du nuisible ; le bien du mal. C'est-à-dire que désormais et de par notre décision sera déclaré seul vrai, seul utile et seul bien, tout ce qu'en vertu de notre mission ou de notre mandat nous aurons qualifié comme tel pour

garantir notre puissance ; et que tout ce qui *tendra* à porter atteinte à celle-ci sera considéré comme criminel et par conséquent punissable.

Il se peut que sincèrement les républicains aient pensé que, tirant l'autorité du consentement même des gouvernés, cette autorité deviendrait ainsi vraiment *légitime.* Cela était conforme au fameux axiome, si fort en honneur alors dans leurs rangs : « Vox Populi, vox Dei » très heureusement relégué à cette heure au même rang que l'infaillibilité papale dont il n'était que le travestissement.

Ainsi le suffrage universel, simple moyen de constater l'accord plus ou moins complet des intéressés sur telle ou telle question d'intérêt public, fut transformé par les républicains en un principe d'une telle puissance qu'elle prime le droit de ceux qui s'en servent comme instrument de leur prétendue souveraineté.

Aussi, grâce à cette jolie conception, le peuple souverain, plus encore que les *rois fainéants*, n'est-il, en réalité, que l'esclave des *maires du Palais* qui, sous le nom plus moderne de députés, de ministres, etc., se proclament ses maîtres à ce point que ce sont eux qui *règlent* l'exercice et délimitent les actes du souverain illusoire, dépourvu même du droit de fixer l'heure où il lui conviendra d'agir.

Mieux encore ; ce sont ces mandataires qui, seuls, ont le droit de préciser les clauses et jusqu'à la durée de leur mandat !

En un mot, la souveraineté du peuple consiste tout simplement à sanctionner par son vote, à *légaliser* dans la forme et au moment que choisissent ses mandataires, tous les dénis de justice, vexations et extorsions abominables dont — « autrefois » — il était l'objet de la part des monarques.

En République, comme en monarchie, c'est *l'autorité* c'est-à-dire la volonté et les intérêts des gouvernants qui sont la seule loi.

Au peuple, au souverain, comme on l'appelle hypocritement, l'unique droit d'émettre des *vœux.*

L'orgue et la chanson demeurent les mêmes sous les deux régimes.

Tout le débat consiste, entre monarchistes et républicains, à savoir qui des uns ou des autres, tournera la manivelle... et empochera la recette.

Il est facile dès lors de comprendre que sur de telles données — dites philosophiques et même juridiques — les peuples en soient toujours à être « tondus ».

Supposons pourtant qu'il arrive que, par hasard, mettant la main sur une collection d'honnêtes gens désireux de tenir loyalement leurs promesses, le peuple souverain ait élu des députés unanimement incorruptibles.

Le voilà possesseur de tout un gouvernement décidé à répartir l'impôt équitablement ; à supprimer les emplois inutiles ; à débarrasser l'Etat de tous les parasites qui le grugent; à faire rentrer les compagnies financières et industrielles dans l'exécution stricte des contrats qui règlent leurs rapports avec l'Etat et les particuliers ; enfin décidé à faire cesser tout ce qui, même au point de vue strictement bourgeois, constitue un privilège quelconque, un monopole onéreux et par cela même funeste.

Ce gouvernement — s'en tenant à ce qu'on est convenu d'appeler le « respect de la légalité et des positions acquises » — n'aurait pas un mois de durée.

Financiers et policiers — les seuls dirigeants en somme, comme le démontre péremptoirement et pièces en mains Georges Duchêne dans son « Empire Industriel » (1) — l'auraient avant ce temps mis en interdit, frappé d'excommunication vraiment *majeure* cette fois, lui retirant tout crédit et par cela même l'empêchant de fonctionner... légalement s'entend.

En vain ferait-il appel à une révolution *politique*, hypothèse d'ailleurs absurde dès qu'il s'agit du gouvernement.

A quoi cela lui servirait-il ? La Révolution à laquelle

(1) Publié en 1869.

ce gouvernement aurait fait appel ne laisserait-elle pas les choses en l'état ?

Combien de révolutions politiques parfaitement stériles, même au point de vue purement administratif, depuis bientôt un siècle ?

Plus ça change et *pire* ça devient. Un gouvernement de républicains honnêtes — par impossible — n'aurait d'autre ressource que de se retirer... ou de se décider à prendre sa part du gâteau — quitte à noyer ses *remords* dans le sang des « incorrigibles ennemis de l'ordre social » c'est-à-dire des exploités.

Or, aujourd'hui, la République ne vaut qu'autant qu'elle est la négation de toute suprématie, de tout privilège, non seulement d'ordre administratif mais encore et surtout d'ordre économique.

La véritable supériorité de la conception républicaine moderne c'est de supprimer tous droits prétendus acquis ou usurpés par une fraction quelconque, au détriment de la collectivité et des générations à venir de telle sorte que tout nouvel arrivant trouve place au « banquet de la vie ».

En un mot, la République moderne, c'est la *sociale*, qui n'a rien de commun avec les anciennes républiques à esclaves, si chères aux messieurs qui ont fait leurs classes.

Le grand honneur de la Commune de Paris de 1871, c'est de l'avoir compris.

C'est aussi pour cela que, malgré les griefs que les travailleurs peuvent relever contre elle, elle marquera dans l'histoire — véritable révolution populaire — le point de départ de la rupture définitive entre le prolétariat et ses exploiteurs monarchistes absolus ou constitutionnels, républicains plus ou moins radicaux ou même intransigeants.

Et, que les prolétaires ne l'oublient pas, ces dernier ne sont pas les moins dangereux parmi leurs implacables ennemis.

FIN

X 314
X 328
X 370
X 380

393-482 - lines

489-92

497-8-9

500

503

506-7-8

512

516

528-9-30

534

538-9-40

~~54~~ 6

~~515~~

X ~~570~~

PUBLICATIONS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DES *TEMPS NOUVEAUX*

1.	CHARLES-ALBERT. — *Aux Anarchistes qui s'ignorent*	0 05
2.	PIERRE KROPOTKINE. — *L'Anarchie dans l'Evolution socialiste*	0 05
3.	ELISÉE RECLUS. — *L'Evolution légale et l'Anarchie*	0 05
4.	GEORGES ETIÉVANT. — *Un Anarchiste devant les Tribunaux*	0 05
5.	GEORGES EEKHOUD. — *Burch Mitsu*	0 05
6.	PIERRE KROPOTKINE. — *L'inévitable Anarchie*	0 05
7.	LÉON TOLSTOÏ. — *La Guerre et le Service obligatoire*	0 05
8.	M. NETTLAU. — *Bibliographie de l'Anarchie.* (préf. d'Elisée Reclus)	5 00
9.	JACQUES MESNIL. — *Le Mouvement Anarchiste.*	0 10
10.	J. BURNS ET P. KROPOTKINE. — *La Grande Grève des Docks.*	0 10
11.	ENRICO MALATESTA. — *Gesprek tusschen Twee Boerenarbeiders.*	0 10
12.	CHARLES ALBERT. — *A M. Emile Zola*	0 10
13.	RICHARD WAGNER. — *L'Art et la Révolution* (trad. de Jacques Mesnil)	1 00
14.	JOSEPH DEJACQUES. — *L'Humanisphère*	1 00
15.	E. MALATESTA. — *Un Peu de Théorie.*	0 10
16.	W. TCHERKESOFF. — *Précurseurs de l'Internationale*	1 00
17.	W. C. MORROW. — *Le Prisonnier.*	0 10
18.	FELIX VEZZANI. — *Alle madri d'Italia*	0 10
19.	LOUIS COMBES. — *Un Précurseur anarchiste* (Diogène)	0 10
20.	ÉTIENNE DE LA BOÉTIE. — *La Servitude volontaire* (1548)	0 25
21.	GEORGES ETIÉVANT. — *Deuxième Déclaration*	0 10
22.	JEAN RICHEPIN. — *Quelques vers.*	0 10
23.	LÉON TOLSTOÏ — *Un procés en Russie*	0 10
24.	JACQUES MESNIL. — *Le mariage libre*	0 25
25.	A. MYRIAL. — *Pour la Vie.*	0 50
26.	A. MYRIAL. — *Droits et Devoirs. extrait de (Pour la Vie)*	0 10
27.	G. LEFRANÇAIS. *Souvenirs d'un Révolutionnaire*	3 50

Numéros 1, 2, 4, 5, 6, 7, et 24 épuisés

